LE MONDE ÉCONOMIE
■ L'euro pare-chocs des Onze
■ Emploi : 12 pages d'annonces classées



Le Monde

55e ANNÉE – N° 16784 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — MARDI 12 JANVIER 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La Commission de Bruxelles menacée de censure par le Parlement européen

LE DÉBAT de censure engagé, lundi 11 janvier au Parlement européen, est lourd de conséquences pour la Commission européenne. S'il était censuré cette semaine, l'exécutif bruxellois serait obligé de démissionner. Les députés européens souhaitent dénoncer les fraudes et irrégularités relevées dans la gestion de la Commission. Ce scénario semble improbable : une majorité des deux tiers des suffrages exprimés est requise. La démarche des partisans de la censure n'est pas exempte d'arrière-pensées. Elle jette le discrédit sur le fonctionnement de l'Europe et risque d'interférer dans les prochaines négociations commu nautaires, en particulier celles (Agenda 2000) concernant le financement de l'Union.

Lire pages 2 et 3

FN : M. Mégret majoritaire dans l'appareil

● « Le Monde » dévoile l'état des forces entre lepénistes et mégrétistes par départements et régions ● M. Mégret l'emporte parmi les cadres du parti ● Rhône-Alpes : l'attitude du RPR divise la droite ● M. Séguin : « Je recommencerais mille fois »

CINQ SEMAINES à peine après le déclenchement du conflit entre le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, et son ancien délégué général, Bruno Mégret, le fossé se creuse irrémédiablement entre les frères ennemis de l'extrême droite. Les partisans de Bruno Mégret ont commencé à organiser, samedi 9 et dimanche 10 janvier des assemblées départementales afin de préparer le congrès extraordinaire du Front national auquel ils appellent, les 23 et 24 janvier, à Marignane. Selon notre enquête, les mégrétistes apparaissent majoritaires dans l'appareil du parti. Soixante-deux secrétaires de fédérations départementales sont favorables à l'organisation de ce congrès extraordinaire et, par conséquent, en rupture avec le président du mouvement qui devait décider, lors d'une réunion du bureau politique, lundi 11 janvier, de nouvelles exclusions. De même, 141 des 272 conseillers régionaux du Front national sont décidés à soutenir l'initiative de M. Mégret. L'ancien délégué général a précisé sa stratégie samedi : il entend réformer les statuts du parti afin de renforcer le rôle des militants et il confirme son intention de renouveler les organes de direction si M. Le Pen et ses partisans ne participent pas au congrès de Marignane.



La droite se divise après l'élection d'Anne-Marie Comparini (UDF) à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes, avec l'aide de la gauche, contre la volonté du RPR et de Démocratie libérale, partisans d'un compromis avec Charles Millon qu'appuyaient les conseillers régionaux lepénistes. *« Je recommencerais mille fois »*, a déclaré au *Monde*, lundi matin, le président du RPR, Philippe Séguin. François Bayrou a dénoncé de son côté, sur TF 1 et dans *Libération*, le comportement du RPR et annoncé *« le début d'une aventure bienfaisante pour la démocratie dans notre pays »*.

Lire pages 6, 7 et 8 et notre éditorial page 16

Croissance ralentie

■ Les industriels français prévoient un tassement de l'activité au premier trimestre

■ Les exportateurs s'inquiètent de la réduction de leurs commandes

■ Habillement : la ruée sur les soldes

■ Notre nouveau supplément « Le Monde Economie »

Lire page 17 et notre cahier spécial

■ Délinquance des mineurs

Plaidant en faveur d'une *« reconquête républicaine des banlieues »*, Jean-Pierre Chevènement a demandé l'ouverture de *« centres de retenue »* pour les jeunes délinquants. *Le Monde* a enquêté à la Cité des poètes, à Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), où les habitants sont appelés à se *« mobiliser »* contre la violence lorsque la police et la justice sont défaillantes. p. 10, 11 et 13

■ Tabac en fusion

Les fabricants de cigarettes British American Tobacco (BAT) et Rothmans international, respectivement deuxième et quatrième producteurs mondiaux, ont annoncé lundi leur intention de fusionner. Une opération de 15 millards d'euros. p. 36

■ Le pouvoir taliban

« Les talibans ont un projet de société total qui va bien au-delà du statut des femmes. » C'est ce qu'expliquent au *Monde* Micheline et Pierre Centlivres, ethnologues suisses spécialistes de l'Afghanistan. p. 14

■ L'essor des fermes pédagogiques

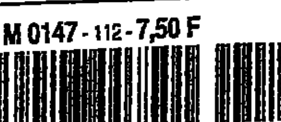
Améliorer l'image des agriculteurs, leur permettre de se diversifier et mieux faire connaître la nature aux enfants des villes : tels sont les objectifs des 1 270 établissements français. p. 12

■ Chaud ou froid ?

Yves Lenoir dénonce dans un point de vue le lieu commun du réchauffement terrestre et s'interroge sur les causes de *« l'accroissement en nombre comme en puissance des arrivées d'air froid d'origine polaire »*. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 112 - 7,50 F



Mary et Woodrow, président des Etats-Unis, s'aimaient sans « impeachment »

WASHINGTON
de notre correspondant

Le 4 janvier... 1925, le *Washington Post* racontait comment un représentant du Parti républicain avait proposé à une dame, quelques années plus tôt, 300 000 dollars de l'époque en échange de lettres qui auraient pu compromettre un président démocrate et servir à une éventuelle procédure de destitution. Les républicains étant alors majoritaires au Congrès, l'affaire fut confiée à une commission qui se chargea de l'enterrer, et l'on n'en parla plus pendant un demi-siècle.

La personne en question s'appelait Mary Allen Hulbert, et le président Woodrow Wilson, père de la Société des nations. A l'époque où la proposition lui fut faite, en 1916, Mme Hulbert, veuve et divorcée, âgée de cinquante-deux ans, avait cessé d'être proche du président, avait été frappée par de sérieux revers de fortune et vivait dans une modeste chambre d'hôtel à New York. Et Wilson était à quelques mois d'engager les États-Unis dans la première guerre mondiale.

*« Le premier, et timide effort, pour destituer un président pour inconduite sexuelle n'eut jamais lieu. Il ne fut jamais frappé d'*impeachment *ni accusé publiquement d'adultère, et sa présidence ne fut jamais menacée »*, écrit le même *Washington Post* dans son édition dominicale du 10 janvier. Presbytérien puritain, Wilson n'avait pas la réputation d'un coureur et son rival politique et prédécesseur, Teddy Roosevelt, avait dit de lui que *« l'on ne peut présenter comme un Roméo un homme qui a l'apparence et le comportement d'un clerc d'apothicaire ! »* Mme Hulbert ne céda pas au son des pièces d'argent ni aux appels à la vengeance contre un ancien amant lancés par les ennemis du président, leur répliquant qu'elle n'était pas *« la femme que vous croyez »*. Pas question de rendre publique la longue correspondance – parfois sur papier à en-tête de la Maison Blanche – échangée avec le président.

Deux fois marié (sa première épouse étant morte en 1914), Wilson avait rencontré Mme Hulbert alors qu'elle recevait avec le charme et la munificence des riches Américaines cultivées dans sa résidence des Bermudes ; une photo la représente entre Wilson et l'écrivain Mark Twain. Leur liaison aurait débuté vers 1909 alors que la première Mme Wilson était dépressive. Mais on ne dispose d'aucune preuve matérielle. La correspondance de l'époque était discrète, la télévision n'existait pas et la presse à scandale aurait eu du mal à faire ses choux gras de rencontres privées.

Quelques mots d'elle, un article après la mort de Wilson pour *« faire taire les médisants »* et qui dit que *« Wilson, mort, ne sera pas frappé d'*impeachment *par le tribunal que préside Dieu »* ; des lettres du président adressées à sa *« plus tendre amie »* et qui s'achèvent sur l'expression de son *« infinie tendresse »*, une missive à sa seconde épouse confessant *« une erreur méprisable et une folie de quelques mois »*, c'est tout ce que l'on a sur Mary et Woodrow. C'est beaucoup et c'est peu. Beaucoup pour une époque de discrétion et de dissimulation. Peu pour la nôtre, où l'on frémit à l'idée du déballage sordide qu'en auraient fait le procureur Starr et les *« hezbollahs républicains »* de la commission judiciaire de la Chambre des représentants. Mme Hulbert n'était pas Monica Lewinsky : elle sut garder le silence pour ne pas compromettre son président. Toute ressemblance avec des événements actuels est tout à fait fortuite...

Patrice de Beer

L'argent du Mondial

LE MONDIAL de football 1998 a dégagé quelque 200 millions de francs (30,5 millions d'euros) de bénéfices. L'affectation de cette somme sera décidée, mardi 12 janvier, à l'occasion de la dernière assemblée générale du Comité français d'organisation (CFO) de la compétition. Le gouvernement souhaite qu'elle serve à enraciner le sport dans les quartiers défavorisés *via* le Fonds national de développement du sport (FNDS). Mais les maires des dix villes hôtes, contraints à de lourds investissements, réclament leur part et en appellent au premier ministre. Quant à la Fédération française de football (FFF), elle estime que l'argent du Mondial doit retourner au football, et à lui seul.

Lire page 24

POINT DE VUE

Sang contaminé : apaiser pour construire

par Philippe Kourilsky

LE drame du sang contaminé a révélé, en France comme dans d'autres pays, de graves dysfonctionnements dans les systèmes de santé. La France est le seul Etat au monde à rechercher des responsabilités pénales au plan politique. La Cour de justice de la République s'apprête à juger le premier ministre de l'époque, Laurent Fabius, et deux de ses ministres, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, tandis que plusieurs de leurs conseillers et collaborateurs seront ultérieurement jugés devant la juridiction de droit commun. Mon intime conviction est que, quatorze ans après les faits, le temps de l'apaisement est venu, à condition de se placer dans une perspective positive de résolution d'un drame que nul ne veut revivre.

Il est établi qu'en France la cause première du drame fut la non-application de la directive émise le 20 juin 1983 par la direction générale de la santé. Celle-ci demandait que les donneurs de sang soient interrogés pour écarter du don du sang ceux qui présentaient des risques pour les receveurs. Les chiffres sont éloquents : près de 1 200 cas de sida post-transfusionnels répertoriés en 1993 en France, 17 fois plus qu'en Grande-Bretagne, où on a questionné dès 1983 et écarté les donneurs à risque.

En tant que biologiste, je peux témoigner de l'incertitude qui entoura longtemps la signification de la séropositivité pour le virus VIH 1, tantôt interprétée comme signe de protection et tantôt comme preuve de l'infection. En outre, plusieurs facteurs expliquent l'erreur première, d'autres en ont amplifié les conséquences. On peut citer, notamment : le statut des centres de transfusion, la sociologie particulière de l'épidémie, la surconsommation du sang et des produits sanguins, l'évolution des techniques de fabrication des concentrés destinés aux hémophiles, l'écoulement de produits non chauffés, le prélèvement de sang dans les prisons jusqu'en 1986, et parfois au-delà.

Lire la suite page 15

Philippe Kourilsky *est professeur au Collège de France (chaire d'immunologie moléculaire).*

Pour Srebrenica, ville martyre



OLIVIER PY

DIRECTEUR du Centre dramatique national d'Orléans, Olivier Py, trente-trois ans, présente jusqu'au 16 janvier *Requiem pour Srebrenica*, sa première création depuis sa nomination à ce poste. Conçue à partir d'extraits de journaux, de livres, de revues, de documents de télévision, c'est un plaidoyer pour l'enclave bosniaque, ville martyre.

Lire page 30

هكذا من الأصل

EUROPE Le Parlement européen se réunissait, lundi 11 janvier, pour débattre de la motion de censure à l'encontre de la Commission de Bruxelles, déposée par le groupe socialiste. Un vote de censure devrait avoir lieu jeudi, mais il pourrait être précédé d'un autre scrutin sur une résolution du groupe libéral demandant la démission des commissaires Edith Cresson et Manuel Marin. ● CETTE EFFERVESCENCE est née des révélations d'un fonctionnaire néerlandais, Paul Van Buitenen – aujourd'hui suspendu de ses fonctions –, qui a recensé de nombreuses fraudes et irrégularités dans le fonctionnement de la Commission. ● PLUSIEURS GOUVERNEMENTS européens pourraient exploiter ce climat, qui illustre la tension récurrente entre le Parlement et la Commission, *pour interférer dans les négociations* communautaires en cours, en particulier celles ayant trait au financement de l'Europe (« Agenda 2000 »).

La Commission de Bruxelles menacée de censure au Parlement de Strasbourg

Après un rapport critiquant la gestion de l'exécutif communautaire rédigé par un fonctionnaire néerlandais aujourd'hui suspendu, les députés européens souhaitent sanctionner Bruxelles. La majorité requise des deux tiers rend cependant improbable une démission collective de la Commission

STRASBOURG
de notre correspondant

La Commission européenne va devoir répondre cette semaine de sa gestion des fonds communautaires devant la session plénière du Parlement européen, qui se réunit cette semaine, comme tous les mois, à partir du lundi 11 janvier à Strasbourg. Si la motion de censure déposée par le groupe socialiste est maintenue, un vote est prévu jeudi 14 janvier. Auparavant, les députés devaient se prononcer sur un projet de résolution déposé par le groupe libéral critiquant la gestion des deux commissaires socialistes, Edith Cresson, responsable de l'éducation et de la formation, et l'Espagnol Manuel Marin, commissaire aux relations extérieures et à l'aide au développement.

La censure est le plus important des pouvoirs dont disposent les parlementaires européens pour assurer le contrôle démocratique de l'Union. Contrairement à l'Assemblée nationale en France, ils peuvent exercer ce droit sans risquer la dissolution de leur Assemblée. Jusqu'ici, l'hémicycle européen s'est cependant toujours contenté d'agiter la menace de la censure sans aller jusqu'au bout de la démarche. L'affaire de la « vache folle » en est l'illustration. La commission d'enquête créée par le Parlement avait abouti à des conclusions désastreuses sur la gestion de ce dossier par le collège présidé par Jacques Santer et son prédécesseur, Jacques Delors. A l'heure de vérité, la plupart des députés, y compris les Verts allemands, à la pointe du combat, s'étaient pourtant ralliés à une « motion de censure conditionnelle », se contentant d'exiger de Bruxelles un certain nombre de réformes.

Dans la gestion des « affaires » bruxelloises qui agitent le monde communautaire depuis plusieurs mois, les députés européens répètent d'une certaine manière cette attitude. Au lieu de se saisir directement du dossier, ils ont choisi, lors de leur session de décembre, de ne pas valider la gestion financière de la Commission pour l'exercice 1996. Puis, affolés de leur propre audace, ils ont expliqué, dès l'issue du scrutin, que leur vote ne constituait nullement une censure déguisée. Le Belge Wilfried Martens, président des démocrates-chrétiens, pourtant à l'origine de la rébellion, n'a pas craint de dire que M. Santer, membre de la même famille politique, gardait « *toute la confiance* » de son groupe. Pauline Green, présidente de la formation socialiste, a dénoncé l'« *hypocrisie* » de la droite et le mauvais procès fait aux commissaires de gauche. Elle a donc présenté une motion de censure dont l'objet n'est pas de censurer la Commission mais de... lui renouveler la confiance, en démontrant que celle-ci disposait de l'appui d'une majorité.

La suspension du fonctionnaire Paul Van Buitenen, qui avait alerté l'attention des députés européens sur les affaires, en fournissant aux Verts une copie de son « rapport », a alourdi le climat. Le groupe libéral a déposé début janvier un projet de résolution demandant la démission de deux commissaires socialistes, Mme Cresson et M. Marin. Cette résolution devait être soumise au vote lundi 11 janvier.

LUTTE POLITIQUE

Cette démarche a provoqué de vives réactions dans le groupe socialiste. Si le Parlement a obtenu le droit, lors de leur nomination, d'auditionner un à un les commissaires, en revanche, il n'a pas celui de demander des comptes individuellement à chacun d'entre eux.

A six mois des élections parlementaires de juin, les « affaires » font désormais l'objet d'une lutte entre les groupes politiques. Les conservateurs britanniques parlent de présenter une résolution demandant la démission de six commissaires, et les socialistes préviennent qu'ils demanderont la démission de commissaires de droite si le texte libéral est maintenu. Quelle sera la réaction de M. Santer et du reste de son équipe si Mme Cresson et M. Marin faisaient l'objet lundi d'un vote défavorable du Parlement ? On aurait là un scénario de crise politique. Une partie des socialistes, notamment les Français, menacent de voter dans ce cas la censure de l'ensemble de la Commission.

Les institutions européennes ne sortiront pas grandies, quoi qu'il arrive, de l'imbroglio actuel. Si le vote de la motion de censure est maintenu, M. Santer a annoncé que son équipe resterait en place si les « pour » l'emportaient sans obtenir le quorum nécessaire. La marge de manœuvre de la Commission deviendrait cependant on ne peut plus étroite, ce qui poserait problème dans les négociations difficiles que les Quinze doivent mener ces prochains mois, notamment sur le financement de l'Union.

Marcel Scotto

La censure doit être votée par les deux tiers du Parlement

Pour être recevable, une motion de censure doit être déposée auprès du président du Parlement européen par au moins un dixième des eurodéputés, soit soixante-trois d'entre eux. Le dépôt n'est pas soumis à des conditions de fond particulières, mais il est obligatoirement accompagné d'un texte de motivation. Selon le règlement parlementaire, le vote intervient, au plus tôt, 48 heures après l'ouverture du débat. La majorité requise pour censurer la Commission de Bruxelles est double : la motion doit recueillir à la fois les suffrages d'une majorité des parlementaires (soit 314) et les deux tiers des suffrages exprimés.

Si la motion de censure est adoptée, la Commission doit démissionner collectivement. Un commissaire ne peut être sanctionné individuellement, son action, dans l'exercice de ses fonctions, étant imputable à l'institution tout entière. La Commission censurée gère les affaires courantes jusqu'à ce qu'une nouvelle équipe soit désignée par les gouvernements membres et investie par l'Assemblée de Strasbourg.

PROFIL

PAUL VAN BUITENEN

Fonctionnaire de grade B3 – il n'appartient donc pas au personnel d'encadrement –, Paul Van Buitenen travaillait jusqu'à la semaine dernière au service du contrôle financier de la Commission (la DG20). Impressionné par l'ampleur des irrégularités qu'il a cru déceler dans le fonctionnement de l'exécutif bruxellois, ce Néerlandais affirme en avoir alerté sa hiérarchie, selon lui sans succès. Il a alors cru opportun, malgré les mises en garde du secrétaire général, de transmettre à la fin 1998 un rapport au groupe des Verts du Parlement européen, dans lequel il recense divers scandales qui auraient émaillé l'activité de la Commission ces dernières années.

Arguant que ces affaires font déjà l'objet d'enquêtes internes ou de plaintes, et du fait que les informations livrées par le fonctionnaire bruxellois ne comportent aucun élément nouveau sur lequel ses services n'auraient enquêté, la Commission a suspendu M. Van Buitenen pour manquement aux règles statutaires, le privant de la *moitié de ses appointements*, et déclenchant un tollé dans plusieurs pays. Bernhard Friedmann, le président allemand de la Cour des comptes, a cependant invité M. Van Buitenen à lui transmettre les informations en sa possession, s'attirant les foudres du président Jacques Santer. Ce dernier, dans une lettre, lui a indiqué qu'il s'agissait là d'une démarche peu conforme à l'exercice normal des relations inter-institutionnelles.

Les commissaires relèvent le caractère parfois étonnant des propos de Paul Van Buitenen. Dans des lettres à ses supérieurs, celui-ci dit craindre pour sa sécurité et celle de sa famille. Il fait état de « *tireurs embusqués* » *(snipers rifles)* dont disposeraient les services de sécurité de la Commission, se disant persuadé que tant Edith Cresson qu'Erkii Liikanen, le commissaire finlandais responsable du budget et de l'administration, souhaitaient qu'il soit « *descendu* ».

Ph. L.

Des fraudes caractérisées n'ont été révélées que pour l'organisme d'aide humanitaire ECHO

BRUXELLES
(Communauté européenne)
de notre correspondant

Le dossier que Paul Van Buitenen, le fonctionnaire des services du contrôle financier de la Commission (la DG 20), a transmis en décembre à Magda Aelvoet, la présidente du groupe des Verts du Parlement européen – ce qui lui a valu d'être suspendu de ses fonctions –, compte trente-quatre pages, où sont abordés onze domaines de fraudes et d'irrégularités. Un de ces courts chapitres est exclusivement consacré à Edith Cresson, la commissaire chargée de la recherche, de la formation et de l'éducation. mais celle-ci est aussi particulièrement épinglée tout au long du document pour avoir connu ou croisé des fonctionnaires ou des consultants indélicats. Elle est encore critiquée pour avoir favorisé le recrutement de proches. Mme Cresson a toujours formellement rejeté ces accusations. Elle a cependant reconnu avoir engagé, parce qu'elle l'estimait nécessaire pour remplir sa mission, deux ou trois personnes de son entourage, dont René Berthelot, un ancien dentiste de Châtellerault.

Jacques Santer, le président de la Commission, a encore récemment affirmé que la compilation de M. Van Buitenen n'apportait aucun élément nouveau. Les irrégularités dénoncées concernent la gestion des programmes d'aide aux pays méditerranéens et de l'aide humanitaire, du Centre commun de recherche d'Ispra, du bureau de sécurité, du programme de formation professionnelle « Leonardo da Vinci », et enfin des activités de la Commission pour promouvoir le tourisme.

Dans plusieurs de ces cas, l'enquête a déjà été menée à son terme par les différents services de contrôle de la Commission ou par la Cour des comptes. Des détournements de fonds caractérisés, portant sur 400 000 euros, n'ont été identifiés que dans le cas de quatre contrats conclus par ECHO, l'organe d'aide humanitaire de la Commission. Il s'agit d'opérations menées en 1993-1994, qui ont entraîné la révocation de deux fonctionnaires.

INSUFFISANCES DE GESTION

Dans son « rapport », M. Van Buitenen procède par affirmations, sans apporter de preuves ou en citant des articles de presse. Cependant il a apparemment transmis récemment de très nombreux documents à la Cour des comptes, dont il n'est pas possible, à ce stade, de mesurer l'intérêt. Il affirme que la corruption est beaucoup plus générale que ne le laissent croire les enquêtes officielles, évaluant par exemple à une centaine le nombre de fonctionnaires ou d'agents d'ECHO coupables de tels comportements. Une situation, selon lui, maintes fois confirmée par les audits de la DG 20 ou des enquêtes de l'Uclaf (l'unité de lutte contre la fraude de la Commission) mais délibérément dissimulée par la hiérarchie bruxelloise.

Le cas du programme « Leonardo », qui dépend de Mme Cresson, est plus récent, mais, là encore, les services de contrôle n'ont découvert que des insuffisances de gestion commises par le Bureau d'assistance technique (BAT), qui assiste – comme c'est habituellement le cas dans ce type d'intervention – la Direction générale chargée de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Ce BAT, sélectionné par appel d'offres, est géré par un consortium nommé « Agenor », où siègent d'importants opérateurs européens en matière de formation professionnelle, dont la Confindustria italienne ou LO, le principal syndicat danois.

Agenor est dirigé par un Français, qui a été soupçonné de népotisme, sa femme travaillant à ses côtés. L'audit a monté que celle-ci avait les compétences requises et travaillait avec son mari depuis quelque vingt ans... L'enquête a fait ressortir quelques facturations qui ont été jugées excessives, relevant d'un défaut de gestion et qui, de ce fait, n'ont pas été payées. Le programme, qui apparemment donne pleine satisfaction, a été reconduit en décembre par le Conseil des ministres avec une augmentation des crédits de 8 %.

Dans les pages consacrées à « Leonardo », M. Van Buitenen relève avec insistance l'omniprésence du cabinet de Mme Cresson, ainsi que celle de personnels et de contractants français. Selon lui, il serait prouvé qu'un des appels d'offres a été truqué. A l'écouter, Edith Cresson et les Français en général seraient coutumiers du fait : l'auteur cite le programme « Socrates », qui concerne l'éducation, et, mobilisant des crédits beaucoup plus importants, les programmes « Phare » et « Tacis » d'aide aux pays d'Europe centrale et aux pays de l'ex-URSS candidats à l'adhésion à l'UE.

Philippe Lemaître

Les dossiers controversés

● **Tourisme** : fraudes caractérisées dénoncées dès 1990 par un parlementaire européen, puis par la Cour des comptes, qui dans son rapport de 1996 épingle sévèrement la DG 23, la direction responsable. Sur 134 projets comportant un financement de la Commission examinés par l'Uclaf (l'unité de contrôle de la Commission), 76 sont estimés entachés de fraude. Deux fonctionnaires ont été suspendus et les autorités judiciaires saisies en Belgique, en France et en Grèce. La DG 23 a été restructurée.

● **Programmes « Med »** : la Cour des comptes signale en 1995 l'existence d'irrégularités dans la gestion des programmes d'aide aux pays méditerranéens. Le contrôle financier et l'Uclaf estiment qu'il n'y a pas eu de faits délictueux justifiant des poursuites ou des actions disciplinaires. Ce n'est pas l'avis de la commission du contrôle budgétaire du Parlement, qui met en cause un réseau de firmes. Des blâmes ont été adressés à quatre fonctionnaires et des procédures de recouvrement de fonds engagées.

● **ECHO** (Organisme d'aide humanitaire de l'UE) : en 1997, l'Uclaf a enquêté sur quatre contrats suspects signés en 1993 et 1994 concernant des actions dans l'ex-Yougoslavie et en Afrique. Deux fonctionnaires ont été suspendus. C'est à propos de ces contrats qu'apparait Claude Perry, un Français dont les sociétés avaient accaparé une part notable des contrats de prestation de services. M. Van Buitenen affirme qu'instruction a été donnée de faire obstacle à l'enquête.

● **Bureau de sécurité** de la Commission : appels d'offres manipulés afin de favoriser la société Groupe 4 et surfacturations avec la complicité de fonctionnaires du Bureau de sécurité. Une instruction judiciaire est en cours, une procédure disciplinaire engagée contre quatre fonctionnaires.

● **Programme « Leonardo »** : le fonctionnement du BAT (Bureau d'assistance technique), qui administre ce programme de formation professionnelle pour le compte de la Commission, a été mis en cause. Le contrôle financier a mis en évidence des défaillances dans la gestion mais n'a pas constaté de fraudes.

TROIS QUESTIONS À...

KLAUS HÄNSCH

1 Vous êtes président du groupe SPD allemand au Parlement européen, ancien président du Parlement, quelle sera l'attitude de votre formation dans le débat de censure qui menace la Commission européenne ?

Nous allons d'abord écouter, très précisément, ce que le président de la Commission, Jacques Santer, a à dire. Nous attendons de lui qu'il propose un concept de réforme réaliste, clair et courageux, pour l'ensemble de l'administration de l'Union. Si c'est le cas, nous appuierons la Commission. Sinon, nous examinerons l'attitude à adopter dans le courant du débat de cette semaine.

2 Pour ce qui est des « affaires » qui la secouent aujourd'hui, la Commission a-t-elle été à la hauteur de ses responsabilités ?

La Commission a donné ces dernières semaines une piètre impression. Elle n'a pas compris que l'on peut, en politique, assumer ses responsabilités sans apparaître avouer sa culpabilité. En français, pas coupable mais responsable. Il n'est pas apparu clairement qu'elle assumait ses fautes et comment elle voulait corriger les problèmes qui existent. Il s'agit moins de corruption que d'avoir une administration efficace et contrôlée à Bruxelles.

3 En Allemagne, notamment de la part de la CSU bavaroise, à l'aile droite de l'opposition, les attaques ont été très vives contre la Commission. Certains groupes ne sont-ils pas tentés d'exploiter les affaires à des fins politiques avant les élections européennes de juin ?

C'est certainement vrai et vaut pour quelques-uns des acteurs politiques, mais je tiens cela pour une faute. Ce qui est en cause, c'est de rendre les institutions européennes en mesure de fonctionner dans la transparence. Ce n'est pas une affaire de petits jeux politiques. Si la CSU était encore dans le gouvernement allemand et devait porter la responsabilité de la présidence allemande de l'Union européenne au cours des six mois à venir, elle atténuerait son opposition à la Commission.

Propos recueillis par
Henri de Bresson



Les « affaires » risquent d'interférer dans les négociations sur l'Agenda 2000

BRUXELLES
(Communauté européenne)
de notre correspondant

ANALYSE

C'est outre-Rhin que la campagne contre la Commission a été la plus acharnée

Après l'avoir déjà affaiblie en refusant, en décembre 1998, de donner la « décharge » pour l'exécution du budget de 1996, le Parlement européen s'apprête-t-il, en votant la censure ou en manifestant autrement sa défiance, à porter un coup fatal à la Commission européenne et, ainsi, à paralyser son action pour l'année à venir ? Tel est bien l'enjeu, alors que débute une session décisive au cours de laquelle une partie de l'Assemblée de Strasbourg, sous prétexte d'« affaires », fantasme sur l'idée d'un coup de force institutionnel.

Yves-Thibaut de Silguy, le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires, trouve *« surréaliste »* que le Parlement consacre sa première réunion après l'entrée de la monnaie unique, *« alors que l'Europe a retrouvé une crédibilité »*, à l'examen de quelques agissements douteux montés en épingle au cours d'une campagne de surenchères médiatico-politiques. Personne ne met en doute, au sein de la Commission, le droit et même le devoir, pour le Parlement, d'exercer une pression constante afin de faire la chasse aux fraudes, aux détournements de fonds et autres irrégularités. Mais, outre le fait, comme le note M. de Silguy, que *« la Commission est l'institution la plus contrôlée qui soit »*, une réelle disproportion apparaît entre la gravité des faits découverts – que les soit-disantes révélations du fonctionnaire récemment suspendu par la Commission n'ont pas alourdi –, et le tapage orchestré par certains milieux politiques.

Avant la réunion de Strasbourg, alors que des tractations de tous ordres ajoutent à la confusion, comment peut-on analyser les intentions des députés européens les plus activistes ? Serait-il possible que certains d'entre eux soient pilotés de l'extérieur, autrement dit que l'un ou l'autre des gouvernements mette à profit l'agitation actuelle pour interférer dans les négociations en cours, en particulier celles de l'« Agenda 2000 », qui porte sur le financement de l'Europe jusqu'en 2006, la réforme de la politique agricole commune (PAC) et celle des Fonds structurels ?

RAPPORT DE FORCES

Au départ, c'est-à-dire au niveau des premières investigations de la Cocobu (la Commission du contrôle budgétaire de l'Assemblée), les tensions apparues illustraient une fois de plus le rapport de forces difficile entre les deux institutions. Les Traités de Maastricht, puis d'Amsterdam, ont élargi le pouvoir de co-décision du Parlement, mais à un moment où l'activité législative de l'Union se réduit, donc sans beaucoup d'effets... Sur le terrain budgétaire, un domaine où il dispose de pouvoirs importants, le Parlement, au reste largement lié par des arrangements inter-institutionnels, pratique une politique responsable qui lui interdit de se démarquer trop sensiblement des positions du Conseil des ministres ou de la Commission. Soucieux de davantage exister, il peut donc être tenté de s'en prendre au pouvoir exécutif de la Commission, en s'appuyant notamment sur ses fonctions de contrôle. Une politique qu'on pourrait considérer de bonne guerre, sauf quand, par enchaînements successifs, elle conduit au désordre actuel.

A proximité des élections, la possibilité qu'offrent les « affaires » à certains parlementaires, notamment du groupe des Verts, d'apparaître sur le devant de la scène, n'a certainement pas aidé à calmer le jeu.

Enfin le thème du conflit – les fraudes, les crédits dilapidés par une bureaucratie supposée irresponsable –, rejoint un des domaines les plus sensibles des négociations européennes en cours, celui du financement de l'Europe dans la perspective de l'élargissement, de la nécessité de faire des économies et, vu d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Autriche et de Suède, de réduire des contributions nationales jugées trop lourdes.

ATTAQUES PERSONNELLES

On touche là au point le plus politique, et ce point est allemand. C'est en effet outre-Rhin que la campagne contre la Commission a été la plus acharnée, faite souvent d'attaques personnelles confortant un sentiment anti-Commission, voire anti-européen, qui semble latent dans l'opinion de certains Länder comme la Bavière. Les choses se passent comme si les chrétiens-démocrates, et en particulier leur aile bavaroise (la CSU), ayant mal accepté leur défaite aux législatives de septembre 1998, voulaient en faire payer le prix à l'Europe, et plus particulièrement à la Commission. Jusqu'à quel point les sociaux-démocrates allemands au pouvoir sont-ils sensibles aux coups de butoir anti-européens de l'opposition conservatrice ?

La question mérite d'être posée, puisqu'apparemment, au sein du groupe socialiste du Parlement européen, ils sont divisés et que certains d'entre eux, en dépit des recommandations contraires de Pauline Green, la présidente britannique du groupe, sont tentés de voter la censure. La plupart des députés sociaux-démocrates allemands hésitent à se faire piéger par leurs adversaires de la CDU, voire par leurs alliés verts, et à apparaître aux yeux d'une opinion préalablement chauffée à blanc comme ceux qui soutiennent les « corrompus de Bruxelles ».

Le gouvernement allemand montre-t-il de la compréhension pour cette attitude ? Ne souhaite-t-il pas secrètement une évolution qui rende impossible un accord sur l'« Agenda 2000 » sous sa présidence, sachant qu'un tel accord nécessiterait des concessions de sa part ? Cette thèse du complot n'est absolument pas retenue à Bruxelles. *« Nous n'avons aucune indication dans ce sens. L'engagement du gouvernement allemand d'arriver à une conclusion au Conseil européen de mars est très fort, il vient de nous être confirmé par Oskar Lafontaine »*, affirme sans hésitation un des principaux responsables de la Commission.

Le sentiment que le Parlement est en train de sur-réagir en cherchant, comme dit Pauline Green, *« à scalper des Commissaires sur des allégations jusqu'à présent infondées et non prouvées »*, commence à apparaître au sein de l'Assemblée. Il n'est d'ailleurs pas exclu que les capitales contribuent à remettre les choses à leur juste place. Ainsi, Dublin a déjà sévèrement rappelé à l'ordre ses députés européens.

Ph. L.

La détention de huit soldats serbes par l'UCK rend la situation au Kosovo explosive

Les Occidentaux tentent de désamorcer la crise

La situation s'est encore tendue au Kosovo (province serbe à majorité albanaise), où huit soldats serbes ont été faits prisonniers depuis le 8 janvier par les indépendantistes albanais de l'UCK. L'armée yougoslave, qui menace de riposter par la force, a obéi jusqu'à présent à une certaine retenue. Le nouveau président de l'OSCE, le Norvégien Knut Vollebaeck, de même que l'émissaire américain Christopher Hill tentent de désamorcer la crise.

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Le Norvégien Knut Vollebaeck aurait sans aucun doute souhaité étrenner sa nouvelle fonction de président de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans un environnement plus serein. Mais les protagonistes de la crise au Kosovo en ont décidé autrement. En tournée pour cinq jours dans les Balkans, le ministre des affaires étrangères norvégien se voit donc contraint de jouer les pompiers. Il lui faut éviter un nouvel embrasement de la région après la capture, le 8 janvier, de huit soldats serbes par des indépendantistes albanais de l'Armée de libération du Kosovo (UCK).

Rien ne dit qu'il y parvienne alors que les autorités serbes menacent d'employer la force. Elles ont en effet indiqué, dimanche 10 janvier au soir, que *« leur patience est à bout »*. Par deux fois, la veille, les Serbes avaient accepté de repousser l'heure d'expiration d'un ultimatum enjoignant aux Albanais de relâcher leurs prisonniers sous peine de subir une attaque militaire. Des observateurs sur place faisaient état d'une concentration de troupes dans le nord du Kosovo où règnait un calme précaire. Deux importants convois militaires comprenant des chars et des transports de troupes ont ainsi été vus, vendredi soir et samedi matin, quittant Pristina, le chef-lieu du Kosovo, pour se diriger vers Kosovska Mitrovica, une ville du nord de la province proche de Stari Trg où les huit soldats yougoslaves ont été capturés dans des circonstances encore mal définies. Pendant plusieurs heures, des blindés avaient également pris position sur les hauteurs de Pristina faisant craindre le pire.

Dimanche soir, l'OSCE n'excluait pas que les forces de police serbes ou l'armée yougoslave tentent, durant la nuit, d'attaquer les positions albanaises pour libérer leurs hommes. Les négociations entreprises rapidement par des membres de la mission de vérification au Kosovo (KVM) de l'OSCE avec les Serbes, pour les appeler au calme, et avec l'UCK n'avaient alors donné aucun résultat malgré la présence à Pristina de l'émissaire américain Christopher Hill. Loin de fléchir, l'UCK a fait parvenir, dimanche soir, un communiqué dans lequel elle indique que *« les soldats seront libérés lorsqu'aura été conclu un accord avec des médiateurs américains et européens sur l'échange de prisonniers de guerre conformément aux conventions internationales »*. Selon différentes sources, l'UCK demanderait que soient relâchés neuf de ses combattants arrêtés le 14 décembre alors qu'ils tentaient avec une centaine d'autres rebelles armés de s'infiltrer clandestinement au Kosovo depuis l'Albanie. *« L'Armée de libération du Kosovo a l'obligation de relâcher les otages, sans condition »*, a toutefois martelé M. Vollebaeck.

INQUIÉTUDE DE L'OSCE

La capture de soldats yougoslaves est une première depuis le début des affrontements entre les indépendantistes albanais et les forces serbes, en février 1998. Elle intervient à la suite de plusieurs autres incidents. Vendredi, trois policiers serbes ont été tués par un tir de roquette entre Malishevo et Suva Reka, un fief de l'UCK. Durant le week-end, trois membres de l'UCK ont trouvé la mort, trois policiers ainsi que trois civils ont été blessés. Les violences n'épargnent plus Pristina. Dimanche, une bombe a explosé dans un café albanais sans faire de victimes. Quelques jours plus tôt, c'est un autre café, serbe celui-là, qui avait été pris pour cible. On craint des débordements lors de la manifestation anti-indépendantiste qui devait être organisée, lundi après-midi, à Pristina par les Serbes du Kosovo (environ 10 % des quelque deux millions d'habitants).

Après quelques semaines de répit à la suite de la signature de l'accord, le 13 octobre, entre le président yougoslave Slobodan Milosevic et l'émissaire américain Richard Holbrooke, la tension est allée *crescendo*. Cela place les quelque 650 vérificateurs de la KVM chargés de juger du respect de l'accord dans une situation délicate.

Notant que, ces derniers jours, *« les réactions des autorités yougoslaves aux provocations de l'UCK ont été jusqu'à présent très modérées »*, M. Vollebaeck a fait part de son inquiétude : *« si l'UCK ne montre pas sa volonté de coopérer avec la KVM, elle mettra toute la mission en danger »*. Une mission qui apparaît donc très fragile quelques semaines seulement après le début de son déploiement et alors qu'un règlement pacifique de la crise paraît encore très lointain.

Christophe Châtelot

L'armée française réclame des armes non mortelles pour ses opérations extérieures

LES FORCES armées françaises réclament de pouvoir acquérir des armes dites non létales (ANL), c'est-à-dire des moyens de réduire ou de neutraliser des équipements adverses sans dommage risquant d'être irréversible, pour les personnels qui les servent et l'environnement. Ces ANL sont censées être utiles en mission de maintien de la paix à l'étranger ou pour la protection de zones « sensibles », à la place des mines antipersonnel prohibées par traité international depuis 1997.

Dans la revue *Les Cahiers de Mars*, éditée par l'association des stagiaires du Collège interarmées de défense (CID) qui a été créé après la dissolution des écoles supérieures de guerre, le chef d'état-major des armées, le général Jean-Pierre Kelche, et le nouveau chef d'état-major de l'armée de terre, le général Yves Crène, estiment que les ANL, réservées jusqu'à présent aux actions de police intérieure, ont leur place dans la panoplie à côté des armes classiques. *« La France s'y intéresse »*, écrit le général Kelche, qui rappelle que les études et les développements *« s'avèrent prometteurs »* dans des domaines tels que *« les dispositifs d'alerte et les incapacitants »* susceptibles de se substituer aux mines.

Les armées avaient, en effet, conçu les mines antipersonnel comme le moyen de protéger leurs combattants contre la progression d'un adversaire sur le champ de bataille, voire contre son intrusion dans leur dispositif défensif. Fin 2000 au plus tard, la France devra avoir détruit son stock de mines antipersonnel, estimé à 1,4 million d'engins, pour ne conserver qu'un maximum de 5 000, destinés à la formation de ses démineurs.

Pour autant, les états-majors considèrent que les ANL ont leur raison d'être dans des circonstances bien déterminées. *« Il s'agit*, explique le général Kelche, *de pallier le défaut d'un dispositif défensif engendré par l'interdiction des mines antipersonnel. Cependant, on peut envisager d'autres tâches dont certaines sont déjà bien identifiées, comme la neutralisation d'une foule hostile, l'ouverture d'un passage au milieu de celle-ci ou encore la neutralisation de personnels ou d'équipements. »* De la sorte, *« les armes non létales pourraient offrir au commandement un spectre plus étendu d'options lors d'un engagement*, ajoute le général Kelche, *en réduisant les effets collatéraux sur l'aversaire ou en le neutralisant s'il s'oppose volontairement à l'exécution de la mission »*.

MUNITIONS ANTI-ÉMEUTES

Au nom de l'état-major de l'armée de terre, le général Crène recense les besoins opérationnels qui sont liés au maintien de l'ordre sur des théâtres extérieurs, comme en Bosnie ou au Kosovo. Il cite *« le contrôle des foules »*, *« la neutralisation physique réversible des agresseurs potentiels, obtenue sans recours aux moyens NBC* [nucléaires, biologiques et chimiques] *»* ou encore *« la neutralisation des équipements sans nuisance pour l'environnement humain »*. Le chef d'état-major de l'armée de terre considère qu'il n'est pas nécessaire de constituer des stocks importants d'ANL. Des *« microparcs »* de munitions anti-émeutes, de mines ou de grenades à effets spécifiques, voire de roquettes et d'obus, peuvent suffir en priorité. Ils proviendraient directement de fabricants mis en concurrence, pour ne pas y consacrer des crédits d'études trop élevés.

Dans *les Cahiers de Mars*, les experts militaires et industriels disent avoir identifié une cinquantaine d'ANL, depuis les colles, les glus, les filets, les pistolets électriques, les grenades éblouissantes, les flashes visuels à haute fréquence, les gaz incapacitants non létaux ou des projectiles *« mous »* non explosifs et de gros calibre, jusqu'à des défoliants et des court-circuiteurs de lignes électriques, en passant par des brouillages électroniques, des lasers qui opacificent des verrières (de blindés, avions ou hélicoptères) et des virus informatiques.

Autant d'armes antipersonnel (contre des tireurs embusqués, des mouvements de foule incontrôlables ou des intrusions-surprises, par exemple), mais aussi antimatériels ou anti-infrastructures qui permettraient, selon les états-majors, de juguler la violence sur des « théâtres » extérieurs.

Cependant, les généraux Kelche et Crène ne considèrent pas les ANL comme la panacée. Ils estiment que leur emploi doit être *« combiné judicieusement »* avec les armes classiques. Les ANL en renforcent le caractère dissuasif et restent, de leur point de vue, les seules en état de garantir *« une véritable supériorité militaire »* sur le terrain.

Jacques Isnard

Un Serbe de Bosnie meurt au cours d'une tentative d'arrestation de la SFOR

LE CALME est revenu dimanche 10 janvier à Foca, dans l'est de la Bosnie, après le mouvement de protestation de la population serbe provoqué par la mort de Dragan Gagovic. Ce criminel de guerre présumé a été tué samedi lors d'une tentative d'arrestation par des soldats français de la SFOR (la force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine). Paris et Washington ont défendu l'action des soldats de l'OTAN et réitéré leurs avertissements aux criminels de guerre inculpés par le tribunal de La Haye qui tentent d'échapper à la justice internationale.

Dragan Gagovic, trente-huit ans, ancien chef de la police de Foca, avait été inculpé en 1996 par le TPIY pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre, en même temps que sept autres Serbes de Bosnie, dont l'un, Dragoljub Kunarac, s'est rendu volontairement au tribunal de La Haye le 4 mars 1998. Tortures, viols collectifs, prostitution forcée : l'acte d'accusation du TPIY dresse une liste accablante de brutalités et sévices sexuels imputés à Gagovic et à ses acolytes ou subordonnés. Leurs victimes, dont quatorze ont été officiellement recensées, étaient toutes des femmes et des jeunes filles musulmanes, certaines âgées de 12 à 15 ans, retenues prisonnières d'avril 1992 à février 1993 dans le gymnase Partizan de la ville, ainsi que dans des écoles ou des maisons parfois *« gérées comme des bordels »*, selon le TPIY.

« En tant que superviseur des détenues musulmanes, Dragan Gagovic était responsable des actes des policiers et des soldats qui pénétraient dans le gymnase Partizan. Il savait ou avait des raisons de savoir que les femmes qui y étaient détenues étaient fréquemment agressées sexuellement. » D'après l'acte d'accusation, Gagovic s'était en outre lui-même livré, ou avait assisté directement, à plusieurs atrocités commises dans ce gymnase, proche du quartier général de la police de Foca.

SOLDATS FRANÇAIS

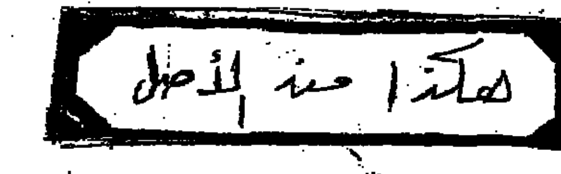
Devenu après la guerre professeur de karaté à Foca, Dragan Gagovic rentrait samedi avec cinq de ses élèves d'un tournoi au Montenegro, lorsque sa voiture s'est heurtée à un barrage de la SFOR. Selon les responsables de la force de l'OTAN, comme du ministère français de la défense, les soldats ont dû faire usage de leurs armes parce que Gagovic les menaçait. Les passagers de sa voiture n'ont pas été blessés. C'est la deuxième fois que l'un des inculpés du TPIY trouve la mort lors d'une opération d'arrestation par la SFOR. Le 10 juillet 1997, Simo Drljaca, inculpé de génocide, avait été abattu à Prijedor dans un échange de tirs avec un commando britannique de la SFOR qui tentait de stopper sa voiture.

La classe politique serbe de Bosnie a été unanime pour condamner l'opération de l'OTAN. Le gouvernement de la République serbe de Bosnie à Banja Luka l'a qualifiée de *« disproportionnée »*. Le Parti démocratique serbe (SDS), fondé par l'ancien chef de guerre des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic, a exigé le remplacement du commandant de la force de stabilisation.

Tout en déplorant la mort de Gagovic, Paris et Washington ont affiché leur détermination à poursuivre les arrestations des criminels de guerre présumés. *« Nous aurions préféré pouvoir le conduire au TPIY »*, a déclaré le premier ministre français Lionel Jospin. Mais, a-t-il ajouté, *« il est clair qu'il ne peut pas y avoir d'impunité pour des criminels de ce type. Nous souhaitons répondre aux demandes du TPIY et donc arrêter des criminels de guerre. Nous le ferons encore dans l'avenir »*. Foca, qui se trouve dans le secteur français de la SFOR, est considéré comme l'un des principaux repaires de criminels serbes, et certains ne prennent même pas la peine de se cacher. Il a été souvent reproché au contingent français de la SFOR de ne rien tenter contre eux.

« Cet acte représente un avertissement pour tous ceux qui sont poursuivis pour crimes de guerre, a déclaré le porte-parole du département d'Etat James Rubin. *Les Etats-Unis soutiennent toute action qui, dans l'avenir, permettra d'amener devant un tribunal des criminels de guerre inculpés »*, a-t-il ajouté. Le procureur du TPIY, Louise Arbour, a réitéré pour sa part son appel à la reddition *« pacifique »* de tous les inculpés du tribunal de La Haye.

La précédente action de la SFOR avait permis, le 2 décembre, l'arrestation et le transfert à La Haye du général serbe bosniaque Radislav Krstic. Inculpé de génocide et considéré comme l'un des bourreaux de l'enclave musulmane de Srebrenica (est), ce dernier est le plus haut responsable militaire du conflit ex-yougoslave à se trouver à ce jour entre les mains du TPIY. – *(AFP, Reuters.)*



La chute du rouble met à mal les prévisions de la Russie

La monnaie russe plonge face au dollar. Une conséquence de l'émission monétaire entreprise par les autorités

MOSCOU
de notre correspondant

Après une longue période de fêtes, le rouble est venu rappeler aux Russes que la crise économique dont ils sont victimes ne fait qu'empirer. Depuis la semaine dernière, *la monnaie russe plonge* à nouveau face au dollar, rendant caducs les prévisions économiques du gouvernement et son projet de budget 1999. Lundi 11 janvier, sur le marché interbancaire des devises, le rouble était à 23,5 pour un dollar. La veille, le taux officiel fixé par la banque centrale était de 22,4.

Pour élaborer son budget, le gouvernement a programmé sur l'année 1999 un taux moyen de 21,5 roubles pour un dollar, chiffre jugé « *irréaliste* » par la plupart des économistes. Néanmoins, ce nouveau décrochage n'incite pas les autorités à revoir leur copie : « *Le rouble demeure dans des limites acceptables* », a jugé, dimanche, Alexandre Joukov, président de la commission du budget à la Douma.

Cette chute ne surprend guère. Le 6 janvier, Tatiana Paramonova, la vice-présidente de la banque centrale, expliquait aux députés de la Douma que la tenue du rouble « *dépendrait largement* » de l'issue des négociations avec l'étranger sur la *restructuration de la dette* extérieure russe (830 milliards de francs). Elle précisait que la banque centrale n'avait pas de réserves suffisantes (12,2 milliards de dollars au 1er janvier, dont près de la moitié difficilement mobilisables puisque constituées de stocks d'or) pour soutenir la monnaie russe.

La plupart des économistes pensent que le rouble va poursuivre sa dégringolade pour s'échanger à un taux de 40 à 60 pour un dollar d'ici à la fin de l'année. La chute de ces derniers jours semble correspondre à l'émission monétaire en cours : le gouvernement a reconnu avoir imprimé 25,2 *milliards de roubles au quatrième* trimestre 1998, chiffre vraisemblablement sous-estimé.

BANQUES INSOLVABLES

Aucun signal économique ne permet d'entrevoir une stabilisation de la monnaie. Le budget 1999 *ne devrait pas être adopté avant la* mi-février, et il est bâti sur des prévisions obsolètes (30 % d'inflation et 3 % de baisse du PIB, quand le FMI prévoit respectivement 60 % et – 8,3 %). Il mise sur un afflux massif d'aides étrangères (7,5 milliards de dollars) et une restructuration de la dette extérieure, deux points pour lesquels aucun accord n'a été trouvé avec l'Occident.

En ce qui concerne la dette intérieure russe (Les GKO ou bons du Trésor), l'accord annoncé en décembre avec les banques étrangères peine à être finalisé : celles-ci n'ont toujours pas accepté de convertir leurs créances en de nouveaux titres d'Etat. Enfin, le système bancaire russe est toujours à l'agonie. Selon l'agence Interfax, cinq des dix plus grosses *banques du pays* – Inkombank, SBS-Agro, Oneximbank, Rossisky Credit et Menatep – sont insolvables. Quant aux particuliers, qui avaient en septembre accepté de transférer leur compte à la Sberbank, l'équivalent local de la Caisse d'épargne, pour que leurs avoirs soient en partie remboursés, ils devront encore attendre.

François Bonnet

Le moratoire de l'Etat du Minas Gerais met le Brésil en difficulté

Les capitaux continuent à fuir le pays, la Bourse chute

Le président Cardoso a adopté un discours de fermeté face aux tentatives de sécession économique de certains gouverneurs d'Etat. L'échec du programme signé en novembre avec le FMI compromettrait le rétablissement du pays, le remboursement de sa dette extérieure et la croissance mondiale.

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

« *Tout le monde doit respecter la loi, quel qu'en soit le coût* », a martelé, vendredi 8 janvier, le président Fernando Henrique Cardoso au cours du premier conseil des *ministres de son second mandat* de quatre ans, qui débutait une semaine auparavant. Faussement sibyllin, le *message* était adressé à son prédécesseur et ex-allié politique, Itamar Franco, actuel gouverneur de l'Etat du Minas Gerais (centre du Brésil), qui, l'avant-veille, *avait décidé de déclarer un* moratoire de quatre-vingt-dix jours sur sa dette de quelque 15 *milliards* de dollars (9,4 milliards d'euros). Jeudi 7 janvier, paniquée à l'idée d'une possible faillite de l'accord signé, en novembre 1998, avec le Fonds monétaire international (FMI), la Bourse de Sao Paulo dégringolait de plus de 5 %. Elle poursuivait sa *chute le lendemain* (– 2 %). « *Le moratoire affecte la crédibilité internationale du pays. Ce qui se passe est lamentable* », a aussitôt déploré le ministre des finances, Pedro Malan.

Imprévisible, M. Franco, alors vice-président, qui gouverna le pays de septembre 1992 à décembre 1994 à la suite de la destitution pour corruption de Fernando Collor, *prit le risque*, en invoquant « *le manque absolu d'argent* », de déclencher une crise politique. Nourrie par un ressentiment évident à l'égard de M. Cardoso, qui fut successivement son ministre des relations extérieures puis des finances avant de devenir son rival, l'épreuve de force qu'il a engagée face au pouvoir fédéral menace de faire tache d'huile.

Confrontés à des trésoreries critiques, d'autres gouverneurs appartenant à l'opposition de gauche, tels Anthony Garotinho (Rio de Janeiro) et Olivio Dutra (Rio Grande do Sul), exigent, à peine intronisés, une renégociation de la dette de leur Etat. C'est *là que le bât blesse : les maires* et les gouvernements régionaux sont impérativement tenus de contribuer à l'ajustement fiscal négocié avec le FMI en contrepartie d'un fonds de secours de 41,5 milliards de dollars, dont une première tranche de 9,4 milliards a déjà été versée.

RUPTURE DE CONTRAT

Soucieux d'étouffer l'incendie qui couve, M. Cardoso a apparemment opté pour la fermeté. Comme la Constitution l'y autorise en cas de rupture de contrat, il a réaffirmé son intention de suspendre le transfert de certaines recettes fiscales à destination des Etats *qui refuseraient* d'honorer leurs échéances. Sur le plan purement financier, les dégâts resteront limités si la fronde se trouve circonscrite au Minas Gerais. Le chef de l'Etat se voit cependant contraint d'allumer des contre-feux sur la scène politique au moment où sa majorité parlementaire, dont la cohésion laisse à désirer, doit se remobiliser à *l'occasion du vote de plusieurs* projets législatifs indispensables à l'accomplissement du programme d'austérité signé avec le FMI : Brasilia s'est engagé à réduire cette année son déficit fiscal (d'environ 8 % du PIB en 1998) de près de 23 milliards de dollars via coupes budgétaires et hausses d'impôts.

Bravade ou pas, l'initiative quasi déstabilisatrice de M. Franco *intervient dans un contexte de plus* en plus délicat à gérer pour l'équipe économique au pouvoir. Malgré l'aide de la communauté financière internationale et le maintien des *taux d'intérêt* à des sommets vertigineux (36 % pour le taux de base de la Banque centrale *alors que* l'inflation annuelle est proche de zéro), les fuites de capitaux continuent à un rythme alarmant : 5,2 milliards de dollars en décembre et 150 millions en moyenne par jour ouvrable depuis le début de l'année. Au point que certains cabinets de consultants *commencent* à *s'interroger* sur les capacités du Brésil à rembourser sa dette extérieure, qui atteignait, fin octobre, 230 milliards de dollars.

Ayant fait de la stabilité du real (la monnaie brésilienne) sa priorité, M. Cardoso promet à un patronat de plus en plus vindicatif des « *taux d'intérêt supportables dans trois mois* », c'est-à-dire après l'*adoption espérée par le Congrès* des dernières mesures fiscales en cours d'examen. En attendant, la récession et les « dégraissages » qu'elle implique font monter la tension sociale, en particulier dans l'industrie automobile, la plus exposée à la flambée des taux. *Licenciés la semaine dernière, 2 800 ouvriers* de l'usine Ford de Sao Bernardo do Campo, dans la *banlieue de Sao Paulo, ont décidé*, avec le soutien des syndicats, de se rendre comme si de rien n'était à leur travail et d'occuper leur poste sur les chaînes de montage. La direction de l'établissement a paralysé la production. Les familles des nouveaux chômeurs ont prévu d'occuper l'usine cette semaine.

Jean-Jacques Sévilla

M. Nazarbaev a été réélu à la tête du Kazakhstan pour sept ans

C'EST AVEC un score réminiscent *des falsifications électorales* de la période soviétique que le président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaev, cinquante-huit ans, a été réélu, dimanche 10 janvier, à la tête de cette République d'Asie centrale, pour un mandat de sept ans. Il a obtenu *81,71 % des voix*, selon des résultats provisoires annoncés lundi par la commission électorale.

Le candidat du *Parti* communiste, Serikbolsyn Abdildine, a créé un semblant de surprise en recueillant un bon score, avec 12,08 % des voix. Les deux autres candidats, le chef des douanes, Gani Kassimov, et le député Engels Gabbassov, ont obtenu respectivement 4,72 % et 0,78 % des voix. La participation au scrutin a été de 86,28 %, sur les 8,5 millions d'électeurs *inscrits*.

La victoire de M. Nazarbaev, qui dirige le pays d'une main de fer depuis 1991, était attendue. Il avait décidé d'avancer la date du scrutin de près de deux ans. Une manœuvre qui a pris de court l'opposition et a été dénoncée par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui a demandé en vain le report du *scrutin*. *Le principal rival du président*, l'ancien premier ministre Akejan Kajegeldine, n'a pas été autorisé à présenter sa candidature, sous des prétextes administratifs.

INFRACTIONS

Selon la commission électorale, les opérations de vote se sont déroulées dans l'ordre, et seules quelques infractions au code électoral ont été enregistrées. Mais l'OSCE a annoncé qu'elle ne reconnaîtrait pas la validité du scrutin. « *Dans un processus démocratique normal, un véritable adversaire, un véritable choix, ne sont pas exclus avant le scrutin. Or, dans cette élection, on a éliminé ces éléments* », a déclaré un représentant de l'OSCE.

Les dirigeants et partisans de l'opposition ont assuré, dimanche, que les résultats seraient truqués. « *La police sait très bien qui vote pour qui* », a estimé un journaliste local, ajoutant qu'une peur diffuse d'exprimer son opinion librement *existe au sein de la population*.

Une directrice d'école des environs de la capitale, Astana, assurait ainsi que « *100 % des instituteurs* » de son établissement allaient « *voter pour le président* ».

Sur la grande place d'Astana, dimanche soir, quelques centaines d'habitants se sont rassemblés pour assister à un feu d'artifice. Les jeunes gens présents faisaient part de leur respect pour le président Nazarbaev, qui, selon eux, a apporté l'indépendance au pays.

M. Nazarbaev est à la tête du Kazakhstan, une République de 16 millions d'habitants grande comme quatre fois la France, depuis 1989, date à laquelle il a accédé au poste de *premier secrétaire* du Parti communiste local.

Cet ancien sidérurgiste s'est fait porter à la tête de l'Etat en 1991, avant la chute de l'URSS, au moyen d'un scrutin où il était le seul candidat.

L'élection de dimanche a eu lieu alors que la population est confrontée depuis sept ans à une dégradation de son niveau de vie et au chômage. « *Ce jour restera historique pour le Kazakhstan*, a déclaré M. Nazarbaev, *C'est la première fois que le peuple a eu le choix d'élire librement son président.* »

Il s'est en outre engagé à « *mettre l'accent sur la démocratie* » lors de son nouveau mandat. – *(AFP.)*

« Rideau de fer » en Bohême contre les clandestins

L'année 1999 devrait battre le record du nombre de réfugiés interceptés

PRAGUE
de notre correspondant

Une soirée d'hiver ordinaire à Prague. Ce vendredi 8 janvier, la circulation est clairsemée, la station-service de Malesice (banlieue est) est déserte, lorsque s'arrête dans l'ombre une fourgonnette. Une trentaine d'hommes, cheveu brun et teint mat, emmitouflés dans d'épais anoraks, descendent du véhicule, qui redémarre aussitôt. Le personnel, interloqué, appelle la police : elle dénombrera trente-trois *Pakistanais*, sans papiers ni argent, avec pour seuls biens en poche une brosse à dents et un rasoir jetable.

REPORTAGE
Les trafiquants, toujours en avance techniquement sur la police

Les *immigrés clandestins, qui* ont demandé l'asile politique, ont été emmenés vers un centre d'hébergement de réfugiés. Ils sont venus rejoindre les quelque 2300 personnes – pour une capacité de 1900 places – qui attendent une réponse dans la dizaine de *foyers pour réfugiés*.

La police ne compte plus ce genre de « prise », débordée par le flot grandissant de clandestins qui traversent le pays pour rejoindre le « paradis » occidental. En 1998, le nombre de réfugiés interceptés aux frontières a doublé par rapport à la *moyenne des années précédentes* (44 000 contre 22 000). Et l'année 1999 s'apprête à battre ce record.

La semaine précédente, la police a *intercepté* sur *l'autoroute une* fourgonnette avec à son bord près de trente Afghans. Le chauffeur, probablement un passeur, a réussi à prendre la fuite.

BARBELÉS ET MIRADORS

Les trafiquants, de plus en plus *nombreux* et *toujours en avance* techniquement sur la police, ne manquent pas d'idées pour conduire les candidats du tiers monde à l'exil vers la ligne *magique, la frontière germano-tchèque* ou austro-tchèque. En novembre dernier, ils ont affrété un charter en provenance de Kishinev (Moldavie), qui a atterri à l'aéroport de Prague avec à son bord plus d'une centaine d'Afghans.

Cette nouvelle vague de clandestins, après celle des années 1992-1993, pose de sérieux problèmes à la République tchèque. Londres s'est récemment plaint des filières qui passent par Prague et Varsovie, en particulier pour les Pakistanais et Sri-Lankais.

Paris de son côté s'inquiète du *transit par Prague de nombreux* Vietnamiens, qui, installés légalement en République tchèque, obtiennent *un visa de tourisme pour* la France où ils restent et « disparaissent » dans la clandestinité.

Le gouvernement social-démocrate tchèque compte rétablir dans les prochains jours les visas d'entrée *pour les ressortissants d'une* dizaine de pays de l'ex-URSS, de la Roumanie et de la Bulgarie, comme Bruxelles le réclame en vue de l'adhésion du pays à l'Union européenne.

Pour démontrer sa volonté et sa capacité de contrôler sa frontière *orientale, par où transitent la plupart* des clandestins, des exercices militaires se déroulent ces jours-ci dans les monts tchécoslovaques. Ils doivent permettre de tester la participation de soldats à la surveillance des frontières malgré l'impossibilité pour les militaires *d'effectuer des tâches de police*, selon la loi.

Le cabinet de Milos Zeman, le premier ministre, est aussi pressé par l'opinion publique tchèque – déjà peu tolérante envers sa minorité tsigane, forte de 300 000 personnes pour une population de 10,5 *millions d'habitants* – d'arrêter l'arrivée d'étrangers dans le pays. Avec la dégradation de la situation économique et la flambée du chômage, passé en dix-huit *mois de 3 % à 7 %, les Tchèques* réclament de plus en plus ouvertement de réserver le travail aux autochtones, sentiment d'autant plus fort près des centres d'hébergement *pour réfugiés*.

Ces dernières semaines, la police a dû faire face à la résistance des habitants de deux *petites* communes, Postorna, à la frontière austro-tchèque, et Balkova, non loin de l'Allemagne. Des pétitions et des réunions houleuses de *conseils municipaux ont tenté* d'empêcher l'ouverture de centres de rétention pour les clandestins en attente de reconduite, assimilés à des délinquants.

Pour obtenir à l'arraché l'accord des élus locaux, la police a dû promettre de doubler les systèmes de sécurité : doubles rangées de barbelés, miradors, effectifs de police pléthoriques, projecteurs et caméras. *Une reconstitution de* « rideau de fer », sans les mines...

Martin Plichta

Une loi devrait permettre de déplacer les croix d'Auschwitz

VARSOVIE
de notre correspondant

En visite à Jérusalem, le président polonais Alexandre Kwasniewski a confirmé dimanche 10 *janvier* la détermination des autorités de Varsovie à protéger les lieux de mémoire. Il s'agit avant tout du site d'Auschwitz en bordure duquel des catholiques extrémistes *ont planté depuis l'été dernier* plus de deux cents croix. « *La loi est actuellement en préparation et sera soumise au Parlement au cours des mois prochains* », a indiqué M. Kwasniewski lors d'une visite au mémorial de Yad Vashem. Le président polonais a ajouté qu'il fallait « *tout faire pour que ce qui suscite des doutes et des incertitudes dans les relations polono-israéliennes soit résolu par le dialogue et la patience* ».

Ces déclarations reflètent bien les intentions de l'ensemble des autorités polonaises, y compris de *l'épiscopat, qui, après une période* de flottement, a pris des positions de plus en plus fermes et s'est employé à endiguer le phénomène. Au mois d'octobre, un prêtre venu planter une nouvelle croix avec un groupe de paroissiens était sanctionné par son évêque, et les paroissiens ont *enlevé eux-mêmes* la croix. L'Eglise avait aussi mis en garde les fidèles contre les agissements d'une secte lefebvriste venue apporter son soutien aux *planteurs de croix*.

Cependant, plus qu'à l'épiscopat ou au président social-démocrate Kwasniewski, c'est au gouvernement de centre droit qu'incombe *la tâche de régler le problème*. Après avoir tardé lui aussi, il s'est décidé à agir, mais en douceur et en respectant les procédures légales, ce qui lui a jusqu'à présent apporté quelques déconvenues. Les croix ont en effet *été plantées* sur le terrain où se situait le couvent des carmélites que les sœurs avaient quitté en 1993 après diverses protestations d'organisations juives et sous la pression du Vatican.

A l'origine une seule croix de grande dimension, souvenir de la visite du pape au camp d'extermination en 1989, se dressait à cet *endroit*, mais à *la suite d'une déclaration* d'un représentant du gouvernement chargé des relations avec le *judaïsme* qui avait laissé entendre que cette croix pourrait être enlevée, des groupes de militants catholiques extrémistes, conduits par un pionnier du *syndicalisme* libre en rupture de ban avec Solidarité, Kazimierz Switon, avaient entrepris de *consteller le terrain de croix. En* théorie pour perpétuer le souvenir de catholiques polonais fusillés à cet endroit par les Allemands, mais en réalité pour montrer qu'il n'était pas question de céder « aux juifs ».

ANTISÉMITISME

Pour compliquer les choses, lorsque les carmélites avaient évacué le site, elles avaient cédé le bail du terrain à une « Association de victimes de la guerre » fondée par un personnage louche, Mieczyslaw Janosz, ancien agent de la *police politique du régime* communiste qui tient désormais des propos d'extrême droite carrément antisémites (du coup, certains sont allés imaginer dans l'*affaire des croix une* « provocation » des anciens réseaux des services secrets contre le rapprochement de la Pologne avec l'Ouest...).

Lorsqu'au début de l'automne le gouvernement polonais, pour se donner les moyens d'agir, a décidé de résilier le bail initialement *consenti aux carmélites*, l'« Association des victimes de la guerre » a porté plainte et la justice locale lui a donné *raison, au grand mécontentement* du gouvernement qui a fait appel. L'affaire suit son cours, mais c'est la loi en préparation qui devrait donner aux autorités le pouvoir d'imposer certaines règles de comportement sur les lieux de mémoire. Et mettre ainsi fin à une *affaire pénible* qui suscite en Pologne un sentiment de gêne très largement partagé y compris dans les milieux catholiques.

Jan Krauze

Les pressions s'accentuent au Cambodge pour un procès des responsables khmers rouges

Les Etats-Unis préconisent de juger les crimes commis entre 1975 et 1979

L'accueil récent, à Phnom Penh, de Khieu Samphan et de Nuon Chea, deux anciens lieutenants de Pol Pot – le chef des Khmers rouges, décédé le 15 avril 1998 –, continue d'alimenter la controverse sur la création d'une juridiction spéciale pour juger les responsables d'un des plus grands génocides du siècle. A l'étranger, les pressions se font de plus en plus nombreuses en faveur d'un tel tribunal.

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

La controverse suscitée par l'accueil à Phnom Penh de Khieu Samphan et de Nuon Chea, deux très proches collaborateurs de Pol Pot, a relancé les pressions en faveur d'un procès des Khmers rouges. Les dirigeants cambodgiens ne s'y opposent pas et, à l'étranger, des initiatives vont être lancées, très prochainement, pour soutenir la réunion d'un tribunal chargé de juger ceux qui ont réduit en esclavage le peuple cambodgien de 1975 à 1979.

Un rapport d'enquête qui sera remis avec un peu de retard, début février, au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, devrait préconiser la constitution d'un tribunal chargé de juger des crimes contre l'humanité, et non un génocide. Pour des raisons de temps et de budget, le procès se limiterait aux principaux responsables, ce qui devrait déjà coûter plus de 200 millions de francs (30,5 millions d'euros) par an. Une documentation considérable a été réunie au Cambodge et aux Etats-Unis. De leur côté, des Français restaurent actuellement des pellicules de films tournés à l'époque.

OPPOSITION CHINOISE

Les Etats-Unis œuvrent, pour leur part, en faveur d'un tribunal international sous l'égide des Nations unies et chargé de juger seulement les crimes perpétrés de 1975 à 1979, quand les Khmers rouges étaient au pouvoir. Raison avancée : ce serait le seul moyen de contourner un veto chinois au Conseil de sécurité de l'ONU, puisque Pékin a toujours nié, en dépit de son aide à Pol Pot, avoir été au courant de ce qui s'est produit, à l'époque, au Cambodge. Pékin a réitéré son opposition de principe à un procès en déclarant, le 5 janvier, qu'il s'agissait d'une *« affaire intérieure »* et que *« le problème appartenait à l'Histoire »*. *« Nous serions, toutefois, favorables à toute action susceptible de promouvoir la réconciliation nationale, la solidarité et la stabilité du pays »*, a précisé récemment un porte-parole chinois.

Limiter un procès à la période 1975-1979 offrirait l'avantage, pour Washington, d'éluder le rôle joué par les gouvernements américains dans la genèse du pouvoir khmer rouge et dans l'aide reçue par ce mouvement après l'occupation du Cambodge, en 1979, par un corps expéditionnaire vietnamien. La Thaïlande, pour des raisons identiques, appuie la position américaine. En France, le premier ministre, le Quai d'Orsay et le Parti socialiste demandent justice. Moscou réclame un procès, et d'autres réactions à l'étranger laissent penser que le débat n'est pas clos.

Repliés à Anlong Veng et à Païlin, deux zones semi-autonomes qu'ils contrôlent, les Khmers rouges l'ont compris. Un membre du gouvernement cambodgien a eu beau réitérer, le 6 janvier, qu'aucune *« opération militaire »* n'était envisagée pour les arrêter, des collaborateurs de Khieu Samphan et de Nuon Chea ont déclaré qu'une traduction de leurs chefs devant un tribunal signifierait la rupture, par Phnom Penh, de l'accord sur leur ralliement. *« S'il y a procès, il n'y aura pas de paix »*, a averti, le 7 janvier, Ee Chean, un ancien général khmer rouge qui a été nommé gouverneur de Païlin.

D'un côté, donc, les Khmers rouges de Païlin, où se trouvent Nuon Chea, Ieng Sary et Khieu Samphan, affirment qu'ils s'opposeront à toute arrestation de leurs aînés. De l'autre, les pressions en faveur d'un procès vont s'accentuer. Le porte-parole du département d'Etat américain n'en a pas moins estimé le 7 janvier, à la suite de communications entre Washington et Phnom Penh, qu'il y a *« des raisons d'espérer que les Cambodgiens continueront de demander des comptes à ces responsables khmers rouges »*.

Jean-Claude Pomonti

Le Laos vit à l'ombre de ses puissants voisins

VIENTIANE
de notre envoyé spécial

Wattay, l'aéroport international de Vientiane – la capitale –, est désormais doté d'un terminal, financé par le Japon, capable d'accueillir plus de deux millions de passagers par an. La piste aérienne de Luang Prabang, bijou de la région, doit être promue aéroport international pour l'ouverture de deux « Années du tourisme » : 1999 et 2000. Une liaison directe doit être établie avec Chiang Mai, principal centre touristique du Nord thaïlandais frontalier. Entre-temps, la compagnie nationale Lao Aviation ne dispose plus que d'un ATR-72, d'un Antonov-24 et de quelques petits avions de fabrication chinoise. Et les ambassades déconseillent provisoirement aux touristes de se rendre à Luang Prabang par avion et par la route. L'Année du tourisme risque donc, selon certains, de *« tenir du bricolage »*.

Le Laos, pays pauvre, sous-peuplé et enclavé, se méfie de voisins puissants et envahissants. Au Vat Pra Keo de Vientiane, chapelle royale reconstruite en 1941 sous protectorat français, le guide ne manque pas de rappeler que le Pra Keo, bouddha d'émeraude, aujourd'hui exposé à Bangkok, a été enlevé en 1828, lors du sac de la ville par les Siamois. Les Laotiens savent aussi que, depuis l'ouverture économique amorcée en 1986, la moitié de leur commerce extérieur se fait avec la Thaïlande, si l'on inclut les échanges illicites entre les deux berges du Mékong. Les investissements thaïlandais ont contribué à revitaliser un peu l'économie de la rive gauche laotienne, mais le bath thaïlandais a entraîné dans sa chute, en juillet 1997, le kip laotien. Selon un expert, *« l'inflation importée, accentuée par l'effet de la dépréciation de la monnaie »*, est à l'origine d'une hausse des prix, pour 1998, *« de plus de 100 % »*, selon Wayne Camard, représentant au Laos du Fonds monétaire international.

HAUSSE DES PRIX

« Les autorités se font à l'idée de ne garder que deux ou trois des sept banques provinciales. Mais, pour y parvenir, il faudrait confier quelques responsabilités à des experts étrangers », estime un autre économiste étranger. Et la vieille garde communiste au pouvoir, qui entretient toujours d'étroites relations avec ses compagnons de route de Hanoï, n'en est pas encore au stade des délégations d'autorité. *« Le gouvernement est conscient des difficultés mais l'urgence des mesures à prendre ne l'emporte pas »*, reconnaît le même spécialiste. Les étrangers n'investissent pratiquement plus et la hausse des prix est ressentie d'abord par ceux qui, surtout dans la vallée du Mékong, appartiennent au circuit monétarisé. Le Laos, avec un peu plus de 5 millions d'habitants, n'en prend pas moins son temps sur le chemin qui en fera bien un jour le joyau de la région doublé d'un centre touristique.

Sur le Mékong, au milieu du pont de l'Amitié financé par les Australiens et inauguré par le roi de Thaïlande en 1994, la voie ferrée s'arrête net. Du côté laotien, le projet de 15 kilomètres de voie reliant Vientiane au pont, d'un coût de 75 millions de dollars, est acquis. Mais pour quand ? Entre les difficultés économiques et la circonspection à l'égard d'un voisin puissant, la part des choses n'est pas toujours évidente.

J.-C. P.

Sierra Leone : les combats s'intensifient dans la capitale

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Des bombardements aériens, des tirs d'artillerie, des batailles de rue, ont secoué samedi 9 et dimanche 10 janvier la capitale de la Sierra Leone. Freetown est toujours coupée en deux : d'un côté, les quartiers ouest, tenus par les troupes de l'Ecomog – force ouest-africaine d'interposition – qui défendent le régime civil ; de l'autre, l'est et le centre de la ville, tombés aux mains de la rébellion. Les troupes de l'Ecomog sont essentiellement constituées de militaires nigérians. La rébellion est une coalition de guérilleros du Front révolutionnaire uni (RUF) et de soldats partisans de la junte qui avait renversé le régime civil et gardé le pouvoir de juin 1997 à février 1998.

Les combats ont coûté la vie à Myles Tierney, un journaliste américain de l'agence Associated Press (AP) qui a été tué lorsque le convoi escorté par l'Ecomog, dans lequel il se trouvait avec d'autres journalistes, a été pris sous le feu d'un petit groupe de rebelles. Un autre reporter d'AP a été grièvement blessé.

Pourtant, un cessez-le-feu avait été annoncé par le président démocratiquement élu, Ahmad Tejan Kabbah, qui affirmait l'avoir conclu avec le chef des rebelles, le caporal Foday Sankoh. Le chef du RUF est emprisonné et sous le coup d'une condamnation à mort. Mais sur le terrain, le numéro deux de la rébellion, Sam « Maskita » Bockarie, a exigé de pouvoir rencontrer en personne Foday Sankoh avant d'ordonner l'arrêt des combats. L'annonce, par la Grande-Bretagne, de l'envoi d'un bâtiment de guerre destiné à évacuer la cinquantaine de ressortissants britanniques qui se trouvent encore dans cette ancienne colonie de la Couronne a également provoqué une réaction violente du « général » Bockarie, qui a menacé de brûler plusieurs bâtiments publics si *« des mercenaires »* débarquaient en Sierra Leone.

En face, l'Ecomog, après les revers humiliants des premiers jours, semble avoir repris l'initiative. Des renforts nigérians et ghanéens ont été acheminés jusqu'à Freetown. Jusqu'ici, les soldats ouest-africains n'avaient guère combattu, mais, signe de l'intensité des combats, dans la seule journée de samedi, on a compté jusqu'à soixante blessés qui ont été évacués vers l'aéroport de Lungi.

Parallèlement, les pays de la région rivalisent d'initiatives diplomatiques. Celle du Liberia est d'ores et déjà discréditée. Ce pays voisin de la Sierra Leone soutien militairement le RUF. On voit mal le président Kabbah et le Nigeria accepter l'offre de médiation libérienne. En revanche, les ministres des affaires étrangères ivoirien et togolais devaient se rendre, lundi, à Lungi où se trouvent le président Kabbah et le caporal Sankoh. En 1996, c'est sous l'égide de la Côte d'Ivoire qu'avait été conclu le seul accord de paix qu'ait connu la Sierra Leone depuis le début de la guerre civile en 1991.

Le temps presse. Les habitants de Freetown vivent depuis cinq jours totalement coupés du monde, sans eau, ni nourriture, ni électricité. Les bombardements de l'aviation nigériane ont sans doute été d'autant plus meurtriers que les rebelles forcent les habitants à sortir dans les rues afin de servir de boucliers humains.

Thomas Sotinel

Les élections régionales confortent la démocratisation au Nigeria

LA TRANSITION démocratique au Nigeria sort renforcée des élections régionales, organisées, samedi 9 janvier, dans 35 des 36 Etats de la Fédération, afin de pourvoir les postes de gouverneur. Ce scrutin, véritable test pour le processus de démocratisation engagé par le général Abdulsalam Abubakar, qui doit conduire le 29 mai à la rétrocession du pouvoir par les militaires aux civils après les élections législatives et présidentielle de février, a été salué par les observateurs internationaux.

Dans un seul Etat pétrolier du Sud, le Bayelsa, l'insécurité ambiante a empêché la tenue du scrutin. Dans les trente-cinq autres Etats, les observateurs n'ont enregistré aucun débordement notable lors des opérations de vote de samedi et ont adressé, dimanche, leurs félicitations aux organisateurs du scrutin. *« C'est, à l'évidence, un nouveau pas important qui a été franchi en direction de la démocratie »*, a commenté M. Srinavasan, président de la mission des observateurs du Commonwealth, qui estime cependant que le taux de participation sera inférieur aux 46 % atteints aux élections locales de décembre 1998.

« Les Nigérians peuvent être fiers des progrès qu'ils ont accomplis en si peu de mois », note dans un communiqué diffusé à Lagos l'International Republican Institute (IRI), un organisme basé aux Etats-Unis. *« Les électeurs, les administrateurs électoraux et les employés des bureaux de vote sont à l'évidence plus à l'aise face aux procédures du système électoral, y compris les inscriptions, le scrutin, la sécurité et le dépouillement »*, poursuit l'IRI.

La presse nigériane a fait état de la mort d'une personne, liée à la consultation, contre dix lors du précédent scrutin. Le nombre des arrestations est également en recul. Sur les résultats annoncés par 27 Etats, le Parti démocratique du peuple (PDP, centre) remporte 14 postes de gouverneur et 50 % des suffrages, devant le Parti pour tout le peuple (APP, centre droit), qui s'adjuge sept Etats pour un score national de 36 % des voix.

L'Alliance pour la démocratie (AD, gauche) remporte six Etats dans son fief du sud-ouest de la Fédération, y compris Lagos, la métropole économique. Mais, avec 13 % des voix sur le plan national, elle n'a qu'une influence marginale sur le reste du pays.

Le nouveau chef de l'Etat, qui sera élu en février, remplacera le général Abdulsalam Abubakar, qui a annoncé que l'armée remettrait le pouvoir aux civils le 29 mai, au terme de quinze ans de pouvoir militaire absolu, dans ce pays de 108 millions d'habitants, le plus peuplé d'Afrique.

Le PDP est le parti de l'ancien général Olusegun Obasanjo, qui fut chef de l'Etat (1976-1979) et remit le pouvoir à un président civil démocratiquement élu, Shehu Shagari, le 1er octobre 1979, qui fut renversé par un putsch militaire en décembre 1983. Le PDP a été le grand gagnant des élections municipales de décembre 1998. Au cours de ce scrutin, six des neuf partis en lice avaient été éliminés du processus de transition car ils n'avaient pas atteint 5 % des suffrages, seuil retenu par la législation pour participer aux autres élections. Le général Olusegun Obasanjo est présenté comme le grand favori de l'élection présidentielle du 27 février. – *(AFP, Reuters.)*

La France dément financer le Zimbabwe au Congo-Kinshasa

HARARE. L'ambassade de France à Harare a démenti les informations publiées par la presse locale et internationale selon lesquelles Paris financerait l'intervention militaire du Zimbabwe en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). *« La France ne contribue au financement de l'effort de guerre d'aucun des pays impliqués dans le conflit en RDC »*, a déclaré Sébastien Surun, un diplomate français à Harare, dimanche 10 janvier. *« La France n'est impliquée en aucune manière dans les événements qui se déroulent en RDC et dans la région des Grands Lacs »*, a affirmé M. Surun, ajoutant que Paris renouvelait son appel à un cessez-le-feu. Sept pays impliqués dans les combats en RDC ont convenu verbalement lors du sommet franco-africain qui s'est tenu à Paris fin novembre 1998 de conclure une trêve qui aurait dû être signée à la mi-décembre. Un sommet qui aura à l'ordre du jour la mise en application de cet accord devrait se tenir prochainement à Lusaka en Zambie. – *(AFP.)*

Le « roi du tabac » victime de la lutte anticorruption en Chine

PÉKIN. Chu Shijian, un célèbre homme d'affaires chinois, a été condamné, samedi 9 janvier, à la réclusion à perpétuité pour détournement de fonds, ont rapporté, dimanche, les médias nationaux. Chu Shijian, ancien président du groupe Hongta (« Pagode rouge »), surnommé le « roi du tabac », a été reconnu coupable du détournement de 3,55 millions de dollars. En 1994 encore, Chu Shijian figurait parmi les dix personnalités les plus emblématiques des réformes économiques en cours. Jeudi, les autorités avaient révélé que Li Jizhou, l'un des quatre vice-ministres de la sécurité publique, avait été interrogé par la police en décembre. Les affaires Chu et Li – ce dernier étant le plus haut responsable policier à être impliqué dans une affaire de corruption depuis l'arrivée au pouvoir des communistes en 1949 – montrent que le pouvoir ne met désormais plus les hautes personnalités à l'abri de la justice. – *(Reuters.)*

Bélaïd Abdesselam, candidat à l'élection présidentielle en Algérie

ALGER. Selon la radio, l'ancien chef de gouvernement, Bélaïd Abdesselam, soixante-dix ans, a annoncé, dimanche 10 janvier, qu'il était candidat à l'élection présidentielle anticipée d'avril prochain. La radio a ajouté que M. Abdesselam avait précisé qu'il annoncerait officiellement sa candiature, dans les jours à venir, après avoir achevé ses consultations avec ses comités de soutien. M. Abdesselam est le troisième ancien premier ministre, après Mouloud Hamrouche et Sid Ahmed Ghozali, à briguer la succession du président Zéroual. L'ancien ministre des affaires étrangères de Boumediène, Abdelaziz Bouteflika, est également candidat. De son côté, le conseil national du Front des forces socialistes (FFS, opposition) a décidé, vendredi 8 janvier, de présenter un candidat qui sera désigné le 4 février par un congrès extraordinaire auquel devrait participer Hocine Aït-Ahmed, son président, installé en Suisse depuis plusieurs années.

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : au moins seize personnes ont été tuées** dans des violences liées aux actions des islamistes armés, rapportent, dimanche 10 janvier, les journaux. – *(AFP.)*

■ **AZERBAÏDJAN : treize personnes ont trouvé la mort,** dont onze prisonniers et deux gardiens, lors d'une émeute survenue vendredi 8 janvier dans une prison de haute sécurité au sud de Bakou, la capitale. Parmi les prisonniers tués figurent Vakhid Moussaïev et Faïk Bakhchaliev, détenus pour tentative d'assassinat, en 1996, contre le président azerbaïdjanais Gueidar Aliev, et présentés par les autorités comme les meneurs de la mutinerie. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : aux cris notamment de « Amitié avec la Russie ! »,** près de 10 000 sympathisants du Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste) ont manifesté dimanche 10 janvier à Sofia pour réclamer la démission du gouvernement de centre droit. Le défilé devait marquer le deuxième anniversaire d'une manifestation des partisans de la coalition actuellement au pouvoir, qui avait fait plus de 240 blessés. Ces événements avaient marqué le début d'une longue contestation et mené à des élections anticipées en avril 1997, largement perdues par le PSB. – *(AFP.)*

■ **IRAK : Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères,** a estimé, dimanche 10 janvier, que les frappes militaires américano-britanniques sur l'Irak, en décembre, ont été une *« erreur »*. *« En Irak, les Etats-Unis ont une logique de punition, nous avons une logique de solution »*, a-t-il indiqué. – *(AFP.)*

■ **IRAN : la Russie va commencer cette année la construction d'un réacteur** pour la centrale nucléaire iranienne de Bouchehr, a indiqué, samedi 9 janvier, le ministre russe de l'énergie atomique, Evgueni Adamov. Ce projet avait été abandonné par la compagnie allemande Siemens après la révolution islamique de 1979. – *(AFP.)*

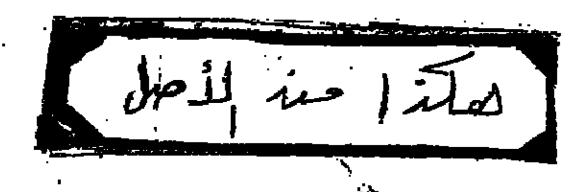
■ **PÉROU : Mgr Juan Luis Cipriani a été nommé archevêque de Lima** par le pape, samedi 9 janvier, succédant au cardinal Vargas Alzamora, atteint par la limite d'âge. Vicaire de l'Opus Dei au Pérou, Mgr Cipriani, alors archevêque d'Ayacucho (Andes), avait joué un rôle de médiateur entre le gouvernement et le mouvement Tupac Amaru, qui, en décembre 1996, avait pris en otage près de 600 personnes à l'ambassade du Japon. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : le président tchétchène, Aslan Maskhadov, a indiqué,** samedi 9 janvier, qu'un Etat islamique sera proclamé dans trois ans dans la république indépendantiste. Une commission sera chargée d'élaborer *« la conception d'un Etat islamique »*, ainsi qu'une nouvelle Constitution fondée sur le Coran. – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : Un Britannique, John Brooke,** employé par une firme pétrolière américaine, a été enlevé samedi 9 janvier au Yémen, près de Maareb, où les enlèvement sont fréquents et se concluent généralement sans violence. Selon les services de sécurité yéménites, ce rapt serait le fait d'une tribu non identifiée. – *(AFP.)*

Tony Blair veut se battre en faveur de l'euro

LONDRES. Le premier ministre britannique Tony Blair estime, dans une interview diffusée dimanche 10 janvier par la BBC, qu'il est *« essentiel pour les intérêts de la Grande-Bretagne que l'euro soit un succès »* et qu'il devra défendre ses positions contre *« une large partie des médias »* antieuropéens pour atteindre son but. *« Il faudra passer largement au-dessus de leurs têtes pour pouvoir atteindre la population (...). Je sais que j'ai beaucoup de travail devant moi pour convaincre le pays sur le sujet »*, a-t-il reconnu. Le quotidien britannique *Financial Times* révèle par ailleurs, dans son édition du 11 janvier, que Peter Mandelson, ancien secrétaire d'Etat au commerce et à l'industrie et proche de Tony Blair, devrait être chargé de coordonner les préparatifs visant à l'entrée de la Grande-Bretagne dans l'euro. M. Mandelson a démissionné de son poste après avoir reconnu qu'il avait touché un prêt avantageux.



هكذا من الأصل

EXTRÊME DROITE *Les partisans de Bruno Mégret ont commencé à organiser des assemblées départementales qui préparent le congrès extraordinaire du Front national auquel ils appellent, les 23 et 24 janvier, à Marignane.* ● *LES MÉGRÉTISTES apparaissent majoritaires dans l'appareil du parti d'extrême droite. Soixante-deux secrétaires fédéraux sont, en effet, favorables à l'organisation de ce congrès extraordinaire.* ● *L'ANCIEN DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL a, samedi 9 janvier, précisé sa stratégie. Il entend réformer les statuts du parti afin de renforcer le rôle des militants et il confirme son intention de renouveler les organes de direction si Jean-Marie Le Pen et ses partisans ne participent pas au congrès de Marignane.* ● *LE TRIBUNAL de grande instance de Paris doit examiner, mardi 12 janvier, le différend entre lepénistes et mégrétistes sur l'utilisation du nom Front national.*

Les mégrétistes sont majoritaires dans l'appareil du Front national

Les congrès départementaux, qui ont commencé les 9 et 10 janvier, témoignent de l'implantation des partisans de Bruno Mégret avant le congrès extraordinaire des 23 et 24 janvier. L'ancien délégué général entend assurer le « renouveau » du mouvement d'extrême droite

LE « *PU-PUTSCH* » dont se gaussait Jean-Marie Le Pen, le président du Front national, début décembre 1998, atteint plus profondément l'appareil qu'il ne le pensait. Contrairement à ses pronostics, peu de cadres s'étant prononcés alors en faveur d'un congrès extraordinaire se sont jusqu'à présent désistés. Certaines défections ont même été compensées par de nouvelles recrues.

En tout, ce sont 62 secrétaires départementaux – dont 58 en métropole – qui sont favorables à l'organisation du congrès de Marignane à laquelle ont appelé l'ancien délégué général, Bruno Mégret, et ses partisans. De même, les mégrétistes peuvent compter sur le soutien de 141 conseillers régionaux (un élu alsacien qui hésitait encore, vendredi 8 janvier, est finalement venu au conseil national organisé par les mégrétistes, samedi, à Paris). Cent trente et un ont, en revanche, décidé de rester fidèles au président fondateur du FN et deux autres ne se sont toujours pas déterminés. Enfin, une douzaine de responsables régionaux du Département-protection-sécurité (DPS), le service d'ordre du parti d'extrême droite, ont rallié les « mutins » depuis quelques jours.

Reste, cependant, à convaincre les adhérents. Samedi, M. Mégret a déclaré qu'il comptait atteindre « *l'objectif des 20 000* » signatures en faveur du congrès, soit « *50 % des adhérents* », et en revendiquait dès à présent « *17 000* ». Des chiffres que contestent les lepénistes. Ces derniers, cependant, n'ont toujours pas pris possession des listes de signatures qui, de toute façon, se révéleront difficilement vérifiables.

Quoi qu'il en soit, les mégrétistes ont commencé, samedi 9 et dimanche 10 janvier, leurs congrès départementaux chargés d'élire les délégués qui représenteront leur fédération, aux côtés des membres de droit, au congrès extraordinaire des 23 et 24 janvier à Marignane (Bouches-du-Rhône). Initialement présenté par M. Mégret comme devant être le congrès « *pour l'unité* », ce congrès extraordinaire s'est progressivement transformé en un congrès « *pour le renouveau et l'avenir* ». Et M. Mégret ne cachait plus, lors du conseil national du 9 janvier, que « *si Jean-Marie Le Pen et ses amis ne viennent pas et se mettent en dehors du FN légal* », il sera procédé au renouvellement « *des instances du mouvement, président, comité central, bureau politique* ». Avant de renouveler leurs représentants nationaux, les congressistes seront invités à voter une motion destinée à « *amnistier* » les cadres qui, depuis le début de la crise, ont été « *exclus, suspendus ou révoqués* ». Ils devront ensuite se prononcer sur une réforme des statuts, une charte des valeurs et un code de bonne conduite. « *Nous entendons donner toute sa dimension à ce slogan auquel nous sommes attachés. "Tête haute et mains propres"* », a ainsi expliqué l'ancien délégué général, lors de son discours de clôture du conseil national. « *Nous entendons établir ces règles qui permettront dans l'avenir, comme nous l'avons fait jusqu'à présent pour l'écrasante majorité du mouvement national, d'être impitoyable dans le respect de cette exigence morale qui donne toute sa noblesse à l'engagement politique* », a-t-il ajouté en refusant de s'étendre, lors de la conférence de presse qui a suivi, sur cette motion qui critique, implicitement, la gestion du parti par M. Le Pen.

« *Nous allons réformer les statuts pour que notre mouvement redevienne ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, une famille de militants* », a-t-il également déclaré en soulignant qu'il sera procédé à une « *redéfinition des moyens financiers et des autres moyens* » dans le sens d'une plus grande « *transparence* ».

« POUVOIRS LÉONINS »

Plus tard, lors de la conférence de presse, Serge Martinez, ex-secrétaire national aux fédérations, a précisé qu'il s'agissait de « *mieux répartir les subventions de l'Etat et le fruit des cotisations* » qui sont, pour l'essentiel, conservées par le siège. L'avocat Jean-François Galvaire a, de son côté, expliqué que la réforme des statuts « *irait dans le sens* » du principe d'« *un homme une voix* » et qu'elle « *tendra* » à « *diminuer certains pouvoirs léonins* ». Du changement donc mais pas trop. Le « *Front national rénové* » ne devra plus être exactement le même, sans vraiment être différent comme devrait le montrer la « *charte des valeurs* » qui sera adoptée et qui, selon M. Mégret, placera en première place préférence nationale, lutte contre l'immigration et insécurité.

Ensuite ? Le chef des mutins le promet : « *La crise sera terminée (...). Le soir du 24 janvier, (...) nous reprendrons l'offensive politique contre nos adversaires, contre la classe politique, RPR, UDF, PS et PC, pour la défense des intérêts de la nation et du peuple français* », a-t-il souligné en critiquant au passage « *la direction du mouvement* » qui a « *trop souvent abandonné le terrain politique en dehors des périodes électorales* ». Son objectif : « *Rassembler l'écrasante majorité des 30 % de français qui, au moins une fois dans leur vie, ont voté pour le FN* ». Un travail de « *long terme* » dont l'élection européenne ne sera qu'une étape.

En fait, M. Mégret n'a pas attendu la tenue du congrès pour faire entendre sa voix. Il a rappelé qu'il s'est rendu, vendredi, à Flers (Orne) pour « *dénoncer l'usage des tchadors dans les écoles publiques françaises* », un acte qui, selon lui, traduit une volonté de « *colonisation* ». Une liste composée uniquement de mégrétistes sera présente à l'élection municipale partielle de La Grande-Motte (Hérault), dimanche 17 janvier, et l'ex-délégué général annonce pour la fin janvier « *une grande initiative (...) contre l'insécurité* ». Les mégrétistes n'hésitent pas non plus à occuper le terrain en se démarquant des lepénistes, comme l'a montré leur attitude lors de l'élection du président du conseil régional de Rhône-Alpes.

Christiane Chombeau

Bataille juridique autour des emblèmes du parti

LE PREMIER ÉPISODE de la bataille juridique entre lepénistes et mégrétistes pour l'utilisation du nom, du sigle et du logo Front national est prévu, mardi 12 janvier, au tribunal de grande instance de Paris. Le tribunal doit, en effet, examiner en référé la demande du président du parti d'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, d'interdire à son ex-délégué général, Bruno Mégret – mais aussi à Jean-Yves Le Gallou, président du groupe FN du conseil régional d'Ile-de-France, à Daniel Simonpieri, maire de Marignane, et à six secrétaires départementaux déchus de leurs fonctions (Jean-Claude Bardet, Philippe Olivier, Denis de Bouteiller, Yvan Blot, Serge Martinez et Franck Timmermans) –, l'utilisation du nom du parti. Le FN demande également une astreinte de 10 000 francs par infraction et la publication du jugement dans cinq journaux, « *afin que les tiers sachent que le FN ne s'estime pas tenu par les engagements qu'ils prendraient* », « *notamment les engagements financiers* », précise Marine Le Pen, conseillère juridique du FN. Selon M. Le Pen, ces neuf cadres ayant été exclus du FN à la veille de Noël ne peuvent plus représenter le parti.

Serge Martinez, ex-secrétaire national aux fédérations et toujours gérant de la SCI (société civile immobilière) Clergerie-Hugo, propriétaire du siège du FN à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), objecte que le nom, le logo et la flamme font partie du patrimoine de « *l'association Front national* » dont le président actuel peut changer, notamment lors du congrès extraordinaire des 23 et 24 janvier à Marignane. Il estime donc que la décision prise en référé pourra être remise en question au lendemain de ce congrès, puisque celui-ci est précisément destiné, aux yeux des mégrétistes, à répondre à la question de savoir qui représente le FN.

DES RÉSISTANTS ENVISAGENT UN RECOURS

Afin de renforcer sa défense – et celle des « *mutins* » mégrétistes –, Serge Martinez a pris la précaution, le 10 décembre 1998, de déposer la marque Front national auprès de l'INPI (Institut national de la propriété industrielle). « *Jean-Marie Le Pen, qui avait déposé le nom en 1985, avait oublié de le faire à nouveau en 1995, comme le lui impose la loi* », affirme Serge Martinez. Cette manœuvre a aussitôt déclenché une vive protestation du côté du siège du FN. Marine Le Pen estime, en effet, que « *le Front national, n'ayant pas d'activités commerciales, n'avait pas intérêt à déposer la marque à l'INPI* ». Elle plaide, en revanche, que, du fait de leur utilisation ininterrompue depuis de nombreuses années et de leur mention dans les statuts du parti, le nom, le sigle et le logo du FN sont devenus « *une marque notoire et incontestée* ». En fait, M. Le Pen a deux mois pour contester, auprès du directeur de l'INPI, le dépôt de M. Martinez et cela à partir du jour de la publication de celui-ci au *Bulletin officiel de la propriété industrielle (BOPI)*, vers le 21 janvier.

La bataille juridique ne s'arrêtera pas avec les jugements et décisions concernant ce litige, loin s'en faut. Le 29 janvier devrait être publié au *BOPI* un autre dépôt de la marque Front national, fait cette fois le 18 décembre 1998 par l'hebdomadaire satirique *Charlie Hebdo*. Le représentant légal du FN devra faire un recours pour ne pas se voir dépossédé de la marque que *Charlie Hebdo* se promet de rendre à une association de résistants qui, depuis 1941, et donc avant le parti d'extrême droite, s'appelait Front national. Les représentants de ce réseau de résistants étudient d'ailleurs un recours juridique pour revendiquer le nom de Front national.

Ch. Ch.

Le maire de Toulon contesté sur le recrutement d'agents municipaux

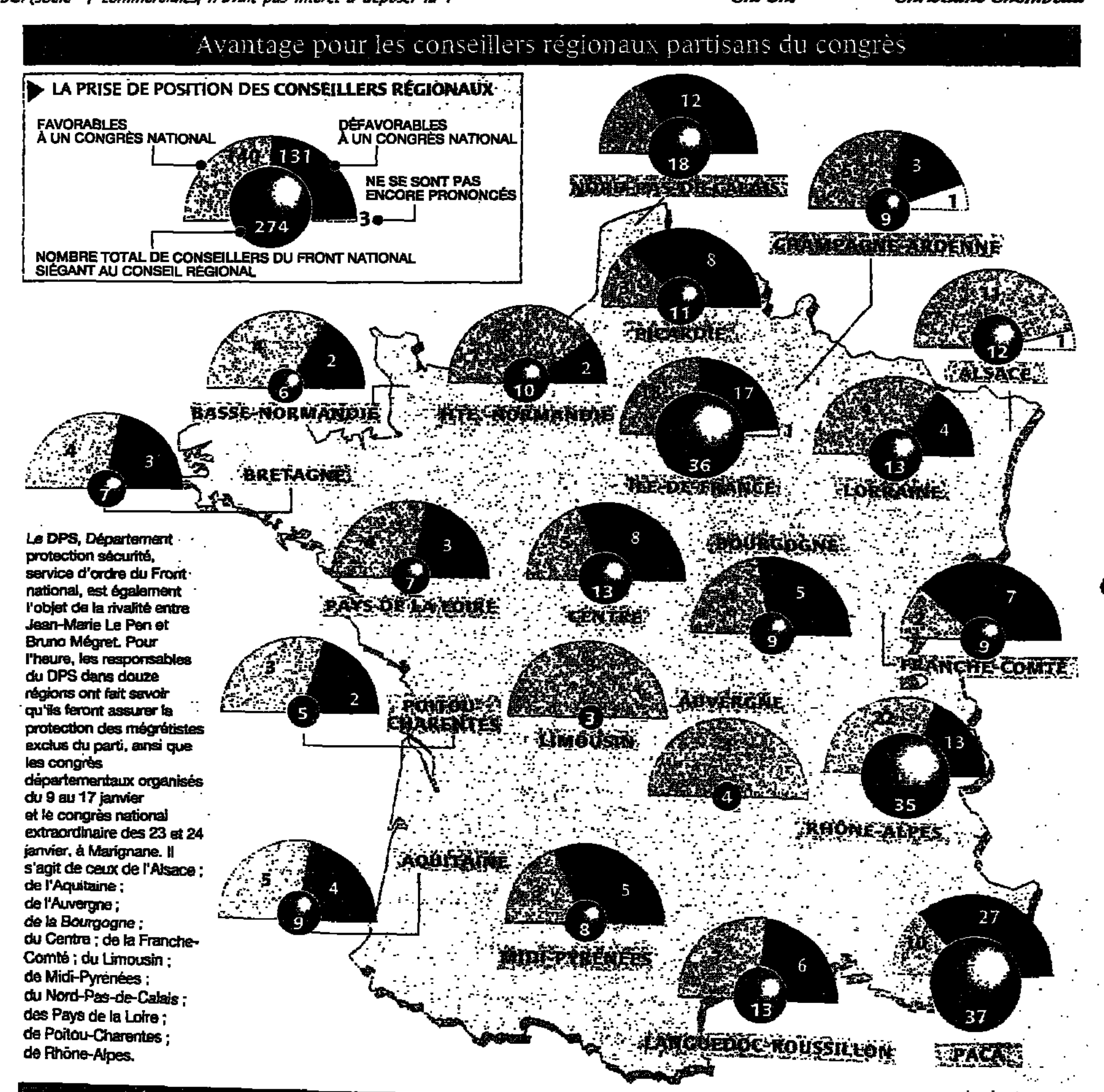
TOULON
de notre correspondant

Le tribunal administratif de Toulon doit rendre très prochainement sa décision dans une affaire qui témoigne, une nouvelle fois, du malaise qui règne au sein de la majorité municipale Front national de la ville et du climat de contestation croissant d'une partie des élus municipaux à l'encontre du maire, Jean-Marie Le Chevallier. A l'origine, deux arrêtés municipaux du 23 juillet et du 6 août 1997 avaient publié les tableaux annuels d'avancement de trente-deux employés et cadres municipaux. Mais, le 7 novembre 1997, le préfet du Var faisait part de ses observations et invitait le premier magistrat à abroger ces arrêtés ; devant son refus, il transmettait le dossier, le 23 janvier 1998, au tribunal administratif, qui doit maintenant statuer.

Or figure au dossier une note interne accablante de l'amiral Guy Nachin, premier adjoint FN de la mairie de Toulon : « *Au lieu de respecter les dispositions réglementaires, ce sont les recrutements de copinage d'agents sans compétences administratives qui ont été déférés* », souligne-t-il dans ces quatre feuillets adressés le 2 novembre 1998 au maire de la ville. Ces conclusions peuvent étonner sous la plume du très zélé et discret adjoint qui fut suppléant de l'épouse du maire lors de l'élection législative partielle de mai 1998. Mais ce serait oublier que ce petit homme effacé avait, comme une dizaine d'autres élus, pris nettement ses distances avec M. Le Chevallier au lendemain de l'échec de ce dernier lors de la cantonale d'octobre 1998.

C'est à cette époque que M. Nachin a rédigé cette note. Il y reprochait également au maire d'avoir annulé les arrêtés de nomination de seize personnes ayant initialement bénéficié de promotions. « *Ce personnel subit donc un préjudice qui n'est pas de son fait et serait en droit d'exercer un recours contre l'administration municipale.* » Le premier adjoint au maire s'étonnait de tant de légèreté, estimant que le mémoire en défense de la ville n'a « *aucune chance d'être pris en considération* ». Pour lui, en effet, « *il est évident que le préfet avait raison* [de demander l'abrogation des deux arrêtés municipaux de l'été 1997] *et que les promotions auraient dû être suspendues immédiatement* ».

José Lenzini



Dans les Bouches-du-Rhône, les mégrétistes se rassemblent pour adouber leur chef de file

Les partisans de M. Le Pen n'ont pas participé au congrès départemental

VITROLLES
de notre correspondant régional

A 13 h 30, elles sont installées derrière leurs tables, avec de petits cartons affichant des lettres de l'alphabet. Douze militantes, dirigées par un conseiller municipal d'Aix-en-Provence, attendent, listing en main, les membres du Front national convoqués pour le congrès départemental des mégrétistes dans la salle des fêtes de Vitrolles. La session a été minutieusement préparée : il s'agit de respecter scrupuleusement les formes habituelles des congrès du FN, huis clos en moins. La crainte des incidents s'estompe avec le constat que l'essentiel des présents est composé d'amis : sur les 18 membres de droit de la délégation au congrès, les 7 cadres lepénistes ont décidé de boycotter cette assemblée.

Les militants à jour de leurs cotisations présentent leur carte ou une pièce d'identité et obtiennent un badge blanc. Ceux qui ne sont pas à jour passent à un bureau des inscriptions et régularisent. Ceux à qui il manque une pièce remplissent une déclaration sur l'honneur et n'obtiennent qu'un badge gris. Sur les 3 200 adhérents des Bouches-du-Rhône, Hubert Fayard, administrateur fédéral en remplacement de Jean-Jacques Susini, le secrétaire départemental de la fédération des Bouches-du-Rhône, espère 400 participants. Ils seront finalement un peu plus à participer au congres départemental, préparatoire au congrès national qui doit se tenir dans la ville mitoyenne de Marignane d'ici quinze jours.

Formalités remplies, les adhérents prennent place face à la tribune où s'installent, autour de Bruno Mégret acclamé, Jean-François Galvaire, membre du bureau politique et garant, selon lui, de la légalité de cette réunion, Catherine Mégret, maire de Vitrolles, Damien Bariller, Daniel Simonpieri, maire de Marignane. Après les mots de bienvenue de la maire, qui tresse quelques lauriers à son mari, Jean-François Galvaire, voix de baryton, reprend l'analyse de la crise qui a provoqué la convocation de ce congrès extrordinaire. Il stigmatise *« les dérives financières »* de ces chefs qui se réunissaient *« à 15 000 francs la location du salon de l'Hôtel Crillon pour jouer aux ministres »*, le *« complot de l'éviction programmée de Bruno Mégret, son éradication tranquille »*. A ses *« chers exclus, chers suspendus, chers félons et félones, chers amis du Front national »*, M. Galvaire demande de saluer *« l'artisan majeur de ce combat retrouvé, Bruno Mégret »*.

L'ancien délégué général, dont ce congrès marquait le début de l'adoubement officiel, peut alors jouer les coquets et refuser de dire qu'il se proposera à la présidence de ce *« FN nouveau »* qu'il appelle de ses vœux. Mais déjà, il se comporte en chef, annonce l'ordre du jour du congrès de Marignane, fixe sa stratégie *(lire page 6)* et décoche une nouvelle flèche contre le président du Front national : le code de bonne conduite du *« nouveau FN »*, précise-t-il, stipulera que les donations faites au nom de l'idéal politique doivent aller au FN, allusion transparente à l'habitude de Jean-Marie Le Pen de bénéficier de ces héritages en son nom propre.

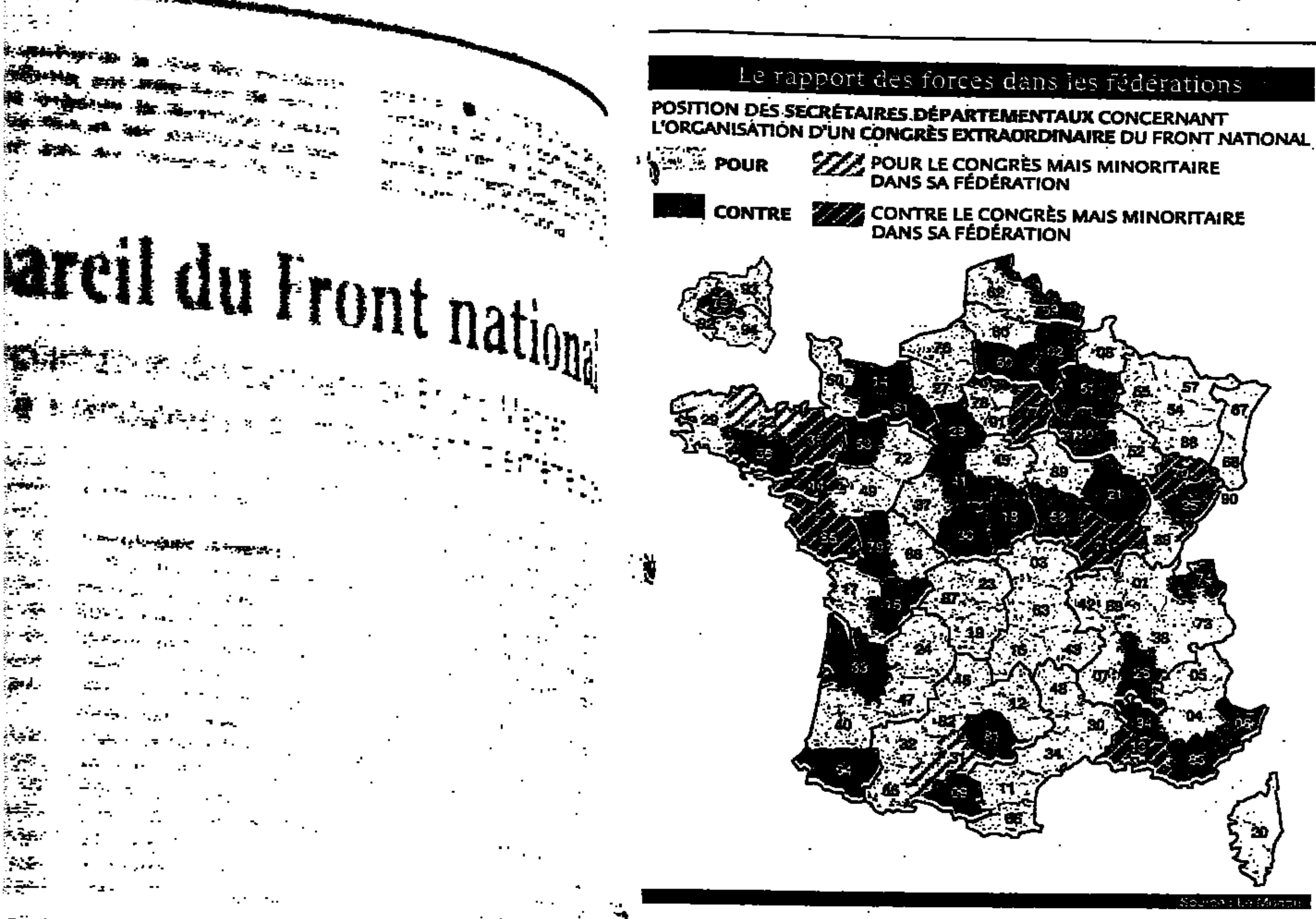
DÉSARROI DES MILITANTS

M. Galvaire précise ensuite le déroulement des opérations de vote : sur un bulletin comprenant 109 noms, il faut en choisir 56 au maximum qui participeront au congrès national. Les files d'attente se forment à nouveau devant les six urnes ; en face, on découpe 28 brioches des rois et l'on sert du cidre dans des gobelets. Reprennent les interminables discussions sur les dérives et le vieillissement du président, la méchanceté de ses lieutenants, où perce souvent le désarroi.

Conseiller régional, vieux militant fidèle, Yvon Claire, dans les locaux duquel *« les amis de Susini »* ont opéré une descente traumatisante au mois de décembre (*Le Monde* du 12 décembre 1998), explique qu'il *« ne dort plus »*, qu'il est *« complètement déstabilisé »*, et que, travaillant avec M. Mégret, il a voulu rester avec lui sans pour autant *« lâcher Jean-Marie Le Pen »*. Quel que soit le chef, il restera fidèle aux idéaux du parti. Il traduit un sentiment très répandu même chez les mégrétistes convaincus qui sont venus à ce précongrès.

Pendant ce temps, à Marseille, M. Susini a convoqué lui aussi les militants du FN, sur la base du même fichier, à une autre galette des rois. Pour se rappeler au bon souvenir de son nouvel ennemi, il a fait coller sur l'autoroute qui mène de Marseille à Vitrolles des affichettes annonçant son intention de barrer la route de M. Mégret à Marseille. On y lit : *« Jean-Jacques Susini pour Marseille, avec Jean-Marie Le Pen »*. Après la batailles des militants, la bataille des électeurs commence.

Michel Samson



De l'Ain à la Savoie, les « mutins » préparent le congrès de Marignane

LES PREMIERS congrès départementaux du Front national, convoqués par les mégrétistes dans les fédérations du parti d'extrême droite, se sont tenus samedi 9 et dimanche 10 janvier, malgré les menaces d'exclusion des lepénistes. Ces assemblées locales doivent permettre aux partisans de l'ancien délégué général, Bruno Mégret, de désigner leurs représentants pour le futur congrès extraordinaire qui se tiendra à Marignane, les 23 et 24 janvier.

● **Dans le Gard**, sur les 250 militants actifs du Front national, 150 ont participé au congrès départemental. Le secrétaire départemental, Max Janin, avait pourtant menacé d'exclusion l'ensemble des adhérents qui répondraient à la convocation de son prédécesseur, Serge Martinez. Le vote a permis de désigner 35 représentants pour le congrès de Marignane.

● **Dans l'Ain**, le *« pré-congrès »* a rassemblé 150 militants sur les 800 du département. Les cadres restés fidèles à M. Le Pen, et notamment Olivier Wyssa, conseiller régional, se sont simplement abstenus de paraître.

● **En Loir-et-Cher**, le « congrès départemental légal » du Front national s'est réuni en présence de la majorité du bureau et de nombreux adhérents. Dix représentants ont été élus. La galette des rois prévue le même jour autour du secrétaire départemental, Miguel de Peyrecave, conseiller régional resté fidèle à Jean-Marie Le Pen, avait été annulée. Aucune exclusion n'a été, à ce jour, prononcée en Loir-et-Cher.

● **Le département de l'Essonne**, mégrétiste, a désigné 40 représentants pour le congrès de Marignane. Seul Michel de Rostolan, conseiller régional nommé par Jean-Marie Le Pen secrétaire départemental à la place dè Jacques Olivier, exclu, est resté invisible. Les trois autres conseillers régionaux du département, Jacques Olivier, Sophie Lespagnon, Pascal-Michel Delmas, iront à Marignane.

● **En Dordogne**, à quelques dizaines de kilomètres de distance se tenaient simultanément le congrès convoqué par les mégrétistes et la galette des rois lepéniste. Deux cent vingt personnes ont assisté au congrès, une centaine, dont bon nombre d'enfants, ont fêté les rois. Dix-huit délégués ont été élus pour se rendre à Marignane.

● **Dans l'Aisne**, les partisans de M. Mégret ont réuni une trentaine de militants, dont Guilhem de Tarlé, conseiller régional de Normandie. Sept représentants ont été élus. Le secrétaire départemental de la fédération, Wallerand de Saint-Just, a qualifié la réunion de *« congrès départemental pirate »* et a suspendu de sa fonction de secrétaire de la circonscription de Saint-Quentin son organisateur principal, Albert Ponthieux.

● **En Savoie**, les mégrétistes ont réuni 80 personnes, en présence de Denis de Bouteiller, secrétaire régional de Rhône-Alpes et conseiller régional du Rhône. La délégation de Savoie comptera 25 personnes.

● **Dans la Meuse**, 60 % des adhérents du Front national se sont prononcés pour le congrès, menés notamment par le conseiller régional Louis Rouyer, proche de Jean-Claude Bardet, l'un des lieutenants de Bruno Mégret, limogé depuis de son poste de secrétaire départemental. Douze délégués ont été élus.

● **En Ardèche**, moins de 50 militants du Front national – sur 170 que l'on recenserait dans le département – ont participé à la réunion des mégrétistes. Henry Desprès, démis par Jean-Marie Le Pen de ses fonctions de secrétaire départemental, a présidé l'assemblée dans le local du Front national qui lui appartient. La délégation de l'Ardèche comptera 14 délégués.

● **Dans l'Isère**, c'est au siège départemental, à Grenoble, conservé par les mégrétistes, majoritaires, que s'est tenu le congrès des « dissidents » du FN, présidé par Alain Breuil, conseiller régional. Trente-neuf délégués, pour un millier d'adhérents revendiqués dans le département, ont été élus. Dans le même temps, les « anti-congressistes » ont tenu une contre-réunion à Biol.

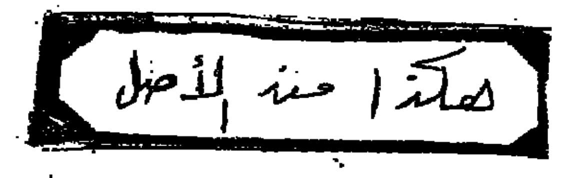
De nos correspondants

Une cassette sur le conseil national du 5 décembre

Les mégrétistes ont décidé de répliquer à Jean-Marie Le Pen, qui fait du conseil national mouvementé du samedi 5 décembre 1998 la preuve d'un complot contre lui. Ils ont ainsi distribué, lors de leur conseil national du 9 janvier, une cassette audio sur cette fameuse journée. M. Le Pen ne s'y présente pas sous son meilleur jour. De même pour Bruno Gollnisch, le secrétaire général, qui menace, insinue, expulse. Dans cette cassette, que nous nous sommes procurée, une voix féminine fait un récit mélodramatique de la journée, entrecoupé d'enregistrements sur les échanges les plus significatifs pour les mégrétistes.

Ce document vise à montrer aux militants que la réunion du 5 décembre, qui aurait dû être celle de *« l'apaisement »*, s'est soldée par *« un échec »* du fait de M. Le Pen. *« Au lieu d'un dialogue, on a exclu, parlé de complot, on a humilié, méprisé »*, explique la voix, avant de conclure que pour éviter la *« fin du Front national »*, il n'y avait *« qu'une seule issue »*, l'organisation *« d'un congrès du renouveau »*.





هكذا من الأصل

Rhône-Alpes provoque une nouvelle fracture au sein de l'opposition

François Bayrou, président de l'UDF, dénonce le comportement du RPR et de Démocratie libérale, favorables à un compromis avec Charles Millon, *appuyé par une partie du FN, pour la présidence du conseil régional.* « Je recommencerais mille fois », déclare Philippe Séguin au « Monde »

L'union de l'opposition est secouée par l'élection, samedi 9 janvier, d'Anne-Marie Comparini (UDF-FD) à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes avec l'apport massif des voix de la gauche plurielle. Pendant tout le week-end, François Fillon et Nicolas Sarkozy se sont employés à expliquer et à justifier le changement d'attitude du RPR, passé du soutien à Mme Comparini au compromis avec Charles Millon, cela au nom du double front ouvert contre la gauche et contre l'extrême droite. Lundi matin, Philippe Séguin a indiqué au *Monde* qu'il « recommencerait mille fois » le choix tactique qu'il a finalement retenu. En liaison avec le président de Démocratie libérale, la direction du RPR tente surtout de s'assurer que son comportement vis-à-vis de l'UDF et de son président, François Bayrou, ne va pas encourager celui-ci à présenter un liste distincte aux élections européennes de juin. Pendant ce temps, le conseil régional, réuni lundi à Charbonnières-les-Bains (Rhône), devait élire sa commission permanente et ses vice-présidents (*lire aussi notre éditorial page 16*).

URGENCE. Pour la première fois depuis son élection, en septembre 1998, à la présidence de l'UDF, François Bayrou a trouvé les mots pour le dire : il y avait une *« urgence républicaine »*, dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 janvier, pour faire élire, fût-ce avec toutes les voix de la gauche « plurielle », la barriste Anne-Marie Comparini à la tête de la région Rhône-Alpes. Il y avait *« urgence »* aussi à faire barrage, au troisième tour de scrutin, à un candidat, Pierre Gascon, membre de Démocratie libérale (DL), propulsé par Charles Millon et qui, dès le deuxième tour, avait bénéficié de l'apport des voix lepénistes. Au grand dam du RPR, cette *« urgence »* l'a emporté.

Renouvellement, rajeunissement, féminisation, avait proposé le mouvement gaulliste pendant la campagne pour les élections régionales. Sans être véritablement nouvelle en politique – elle est l'une des plus proches collaboratrices de Raymond Barre depuis 1978 –, Mme Comparini est une femme de terrain, chargée, au sein de la municipalité lyonnaise, de l'enseignement supérieur et des quartiers « difficiles ». Avec Thierry Cornillet, premier vice-président de l'UDF, Marie-Thérèse Geffroy, secrétaire nationale du RPR, et pas beaucoup d'autres élus régionaux, elle a mené la bataille, pendant neuf mois, contre l'entreprise de collaboration menée par M. Millon avec le Front national. Accessoirement, elle a un quart de siècle de moins que le *madeliniste préféré* par le RPR et elle n'a pas été condamnée récemment, à l'inverse de ce dernier, pour abus de confiance. C'est dire que, dans l'urgence de la nuit de l'élection, l'erreur de « casting » a été totale. Dimanche, lors du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », en évoquant la *« solution institutionnelle »* du doyen d'âge, préconisée par DL et à laquelle Philippe Séguin s'est rallié, Dominique Strauss-Kahn a enfoncé le clou d'un trait mordant : *« Il y a dû avoir des gens qui, en 1940, ont choisi le maréchal Pétain au titre du doyen d'âge, aussi »*...

En deux temps – un passage au journal de 20 heures de TF 1, dimanche, puis dans un entretien publié par *Libération* lundi –, le président de l'UDF, M. Bayrou, s'est saisi de *« l'accident rhônalpin »*, selon l'expression apaisante de Nicolas Sarkozy, pour s'élever vigoureusement contre *« le coup de sifflet »* de L'Alliance pour la France. *« L'UDF est nécessaire. Simplement sa place était inoccupée. (...) Il suffit que nous cessions d'avoir peur. C'est le début d'une aventure bienfaisante pour la démocratie »*, affirme M. Bayrou. Est-ce, pour autant, le début d'un changement de stratégie, c'est-à-dire l'amorce d'un rapprochement de l'UDF et de la gauche ?

« MÊME CHAMP DÉMOCRATIQUE »

M. Cette crainte est affichée en permanence au RPR. Elle est partagée par Alain Madelin. Une telle perspective signifierait sans doute que la droite, « bordurée » par l'extrême droite et amputée de la fraction centriste, serait durablement installée dans l'opposition. M. Bayrou se défend de telles intentions. M. Bayrou explique clairement qu'à la différence de l'extrême droite, la droite, le centre et la gauche *« appartiennent au même champ démocratique »*. *« Lorsqu'on est dans une crise grave, quoi de plus légitime que de voir les responsables de l'un et de l'autre camp, sans se renier, sans se compromettre, conjuguer leurs forces pour rétablir la dignité de la démocratie ? »*, s'interroge le député des Pyrénées-Atlantiques.

Dans les prochains jours, ces divergences d'analyse ne vont pas manquer de secouer L'Alliance. Dans la nuit de vendredi à samedi, la direction du RPR s'est préparée à la contre-offensive. François Fillon, porte-parole, a été mobilisé pour dire, dans un entretien publié par *Le Journal du dimanche* du 10 janvier, que l'UDF *« doit clarifier rapidement ses intentions »*. Lundi, M. Séguin a affirmé au *Monde* : *« Cette opération, je la recommencerais mille fois si j'avais à le faire. Toute connivence avec la gauche est un argument mortel donné au Front national ! »* Dès le 9 janvier, sur France 2, puis lundi matin sur RTL, M. Sarkozy a bien voulu concéder que *« si le problème rhônalpin était un accident, il ne faudrait pas dramatiser »*, mais pour ajouter aussitôt : *« Si c'était une stratégie revendiquée par François Bayrou, et nationale, cela poserait un problème. »* M. Sarkozy prend soin, du reste, de distinguer M. Bayrou *« des grandes voix raisonnables comme Jacques Barrot, comme Hervé de Charette, comme Philippe Douste-Blazy »* qui, elles, ne sauraient accepter *« une alliance avec les socialistes et les communistes »*.

Cette pression mise sur M. Bayrou s'explique aisément. *« Une Alliance, ce n'est pas une hégémonie, c'est un équilibre, une loyauté, un respect mutuel. L'UDF, ce n'est pas une succursale. C'est une formation politique majeure (...) qui ne se laisse pas mettre au pas par des coups de gueule »*, revendique le président de l'UDF. M. Sarkozy lui réplique aimablement qu'il ne connaît pas *« un seul député centriste qui soit élu avec davantage de voix de gauche que de voix de droite »*. Et il ajoute : *« Si François Bayrou prenait la responsabilité de faire une liste* [aux élections européennes], *ce serait la deuxième occasion en un mois qu'il aurait réussi à diviser l'opposition. »*

Paradoxalement, l'« affaire Rhône-Alpes » pourrait servir l'ambition de M. Séguin, qui est de conduire une liste d'union dans la prochaine compétition européenne et de devancer la liste socialiste. C'est du moins ce que l'on espère au RPR : après l'élection de Mme Comparini grâce à l'appui massif des voix de gauche, l'UDF ne pourrait plus se permettre de prendre ses distances, une nouvelle fois, avec ses partenaires de L'Alliance.

Jean-Louis Saux

François Hollande, le RPR et la République

Après l'élection d'Anne-Marie Comparini (*UDF*) à la tête du conseil régional de Rhône-Alpes, François Hollande, premier secrétaire du PS, trouve *« surprenant »*, dans *Le Journal du dimanche* du 10 janvier, que *« le RPR ait été aussi aveugle dans ses choix et contradictoire dans ses positions successives »*, après les *« positions fortes »* prises par Jacques Chirac au sujet de l'extrême droite.

***« Philippe Séguin se veut un opposant systématique à la gauche plurielle, mais il oublie que le rassemblement dont il est président est un "Rassemblement pour la République" »*, ajoute le député de Corrèze. En apportant ses suffrages à Mme Comparini, la gauche a pris une *« décision de circonstance »* pour *« éviter le pire »*, souligne M. Hollande, qui préférerait *« éviter »* la dissolution du conseil régional. *« Nous jugerons les actes de Mme Comparini au coup par coup »*, prévient le premier secrétaire.**

L'élection de l'exécutif régional promet d'être laborieuse

LYON
de notre correspondant régional

Les cent cinquante-sept conseillers régionaux de Rhône-Alpes n'ont pas repris le chemin de la sérénité en retrouvant, lundi 11 janvier, à 10 heures, leur hémicycle. La nouvelle présidente, Anne-Marie Comparini (UDF), devait faire procéder, d'abord, à l'élection des membres de la commission permanente et à la désignation d'un exécutif régional resserré, composé de sept ou huit vice-présidents. La plupart des élus s'attendaient à vivre encore des journées longues, difficiles et confuses.

Charles Millon (ex-UDF), évincé de son poste de président et meurtri par cet échec, devait essayer de prendre sa revanche en rendant impossible et, à tout le moins, laborieuse l'élection de l'exécutif régional. Cette opération dépendait largement de l'attitude des vingt-deux conseillers Front national de la tendance Mégret : allaient-ils regagner l'hémicycle qu'ils avaient quitté lors du troisième tour de l'élection de la présidente, *signifiant ainsi à M. Millon que, à la* différence des lepénistes, ils n'entendaient pas l'aider à reconquérir le contrôle du conseil régional ? Les treize élus d'extrême droite demeurés derrière Bruno Gollnisch et qui ont accompagné, eux, la tentative de M. Millon, se disaient, ce week-end, lassés du comportement de l'ancien président.

Pour installer son exécutif de *« droite républicaine homogène »*, Mme Comparini pouvait de nouveau compter sur l'appui des soixante élus de la gauche. Même le président du groupe communiste, François Auguste – qui reste convaincu que la gauche « plurielle », en maintenant la candidature de Jean-Jacques Queyranne (PS) au troisième tour, aurait pu l'emporter *« si elle y avait cru et si elle avait mis la droite au pied du mur »* – devait appeler à voter pour les vice-présidents de droite que proposera la présidente. *« Nous souhaitons que l'exécutif se mette en place. Il n'est pas question de bloquer l'institution régionale ni, bien entendu, d'une quelconque cogestion avec Mme Comparini »*, expliquait l'élu communiste.

PAS D'« ARC RÉPUBLICAIN »

Il fallait que Mme Comparini, qui avait fait le plein des voix de gauche (60 suffrages) pour sa *propre élection au troisième tour*, rallie à sa cause dix-neuf conseillers de droite – elle n'en a elle-même convaincu que quinze, dont quatre *ou cinq issus des rangs RPR – pour faire élire à* la majorité absolue, au premier ou au deuxième tour, avec l'aide de la gauche, ses candidats aux différentes vice-présidences. Au cours du week-end, ses amis et elle ont tenté d'attirer vers eux des élus RPR qui avaient obéi aux directives données par Philippe Séguin contre une élection acquise grâce à la gauche. Ils ont discuté, aussi, avec des membres du groupe milloniste Oui à Rhône-Alpes, afin de les convaincre de rompre avec M. Millon. Cependant, la gauche a prévenu qu'elle ne donnerait pas ses voix à n'importe quel candidat présenté par Mme Comparini.

Pour rassurer les élus de droite, la présidente a clairement indiqué que si *« l'enjeu fondamental »* de sa stratégie avait été de *« faire barrage au Front national »*, elle demeure *« sans aucune ambiguïté »* dans l'opposition nationale. Elle a récusé la notion d'*« arc républicain »*, lui préférant celle de *« rassemblement d'élus »* opposés à *« compromission avec un parti extrémiste »*. *« Il était donc logique que des hommes et des femmes qui veulent défendre les valeurs républicaines se rassemblent sur ce thème »*, a déclaré l'adjointe au maire de Lyon, Raymond Barre. Dans une interview publiée par *Le Progrès* lundi, Mme Comparini répond à ceux qui l'accusent d'être devenue l'otage de la gauche en déclarant : *« Je suis l'otage de mes convictions républicaines, qui sont mes guides. »*

Pour sa part, le président du groupe UDF du conseil régional, Dominique Chambon, a rappelé que *« le seul et unique gage donné à la gauche "plurielle" est que le Front national ne sera jamais mis en position d'arbitre de nos débats et qu'il n'influencera jamais les instances décisionnelles de Rhône-Alpes »*.

Claude Francillon



Jean-Pierre Chevènement s'en prend à la tête de liste des Verts aux élections européennes

Dominique Voynet s'« amuse » de la stratégie « Tout sauf Cohn-Bendit »

Invité de l'émission *« Public »*, dimanche 10 janvier, sur TF 1, Jean-Pierre Chevènement s'est posé en gardien des équilibres de la gauche *« plurielle »*. Il a continué à plaider pour une liste d'union PS-PCF-PRG-MDC aux élections européennes du 13 juin 1999. Dominique Voynet a estimé que cette hypothèse serait le *« plus beau scénario électorial pour les Verts »*.

LORS DE LA PREMIÈRE apparition publique de sa convalescence, à Belfort, le 21 novembre 1998, Jean-Pierre Chevènement avait refusé de « parler politique ». Mais il avait prévenu : *« Dès que je remonterai au filet, vous verrez que j'aurais un bon coup de raquette. »* Invité de l'émission « Public », sur TF 1, dimanche 10 janvier, le ministre de l'intérieur a tenu ses promesses. Sécurité, répression, mais aussi police ... dans la gauche *« plurielle »*. Avec la bénédiction de Lionel Jospin, M. Chevènement s'est installé, comme prévu, dans le rôle de gardien des équilibres de la majorité gouvernementale et s'est livré à une attaque en règle de Daniel Cohn-Bendit. Pour le président du Mouvement des citoyens, le chef de file des Verts aux élections europénnes *« vaut la peine d'être combattu »* et constitue *« un élement de déstabilisation »* pour la majorité gouvernementale.

Quand M. Chevènement était entré au Val-de-Grâce, le 1er septembre 1998, on ne parlait pas beaucoup de M. Cohn-Bendit. On pensait encore que la campagne pour les élections européennes allait être la première campagne de débat européen. Soucieux de préserver les bienfaits de la proportionnelle, Parti communiste, Verts et MDC avaient refusé fermement, le 1er juillet 1998, la réforme du mode de scrutin aux élections régionales proposée par le premier ministre : il semblait entendu que les partis de gauche iraient donc au combat en ordre séparé.

Las ! A peine sorti de l'hôpital, après son accident anesthésique opératoire, M. Chevènement a compris les risques d'un « effet Cohn-Bendit » : en séduisant les Français, le député européen peut affaiblir sa clé de voûte, le PS, et déstabiliser son partenaire privilégié, le PCF. Le 29 novembre 1998, dans un texte lu par ses proches devant le conseil national du MDC, M. Chevènement s'était déjà longuement étendu sur l'idéologie *« libérale-libertaire »* de l'ancien leader de mai 1968, à laquelle la gauche *« républicaine »*, se doit de résister : *« Il n'y a aucune raison de manifester la moindre complaisance à l'égard de ceux qui se font de la nation la même idée que le Pen, fût-ce pour la décrier : ils abandonnent, en fait, la France à l'adversaire. »*

« PROBLÈME DE GÉNÉRATION »

M. Chevènement a réaffirmé, dimanche sur TF 1, son souhait de bâtir pour les élections européennes une liste alliant le PS, le PCF, le Parti radical de gauche et le MDC (*le Monde* du 4 décembre 1998). *« Ils ont quand même quelque chose en commun, c'est qu'il veulent réussir, c'est une gauche qui peut affirmer un projet solide, sérieux, conséquent. Naturellement, ça suppose qu'on resserre les boulons »*, a expliqué le ministre de l'intérieur. Il n'a pas *« exclu »* de la conduire lui-même, même si, a-t-il précisé, *« à part Julien Dray, on ne me l'a pas demandé »* : depuis le mois de décembre, le député de l'Essonne milite en effet pour cette formule.

« De toute façon, sinon, nous avons trois solutions », a conclu M. Chevènement : une liste avec le PS, que le MDC rencontre le 11 janvier – *« s'il bouge sur l'Europe »*, avait-il commenté le 29 novembre –, une liste avec le PCF – *« s'il choisit de défendre d'abord les couches populaires plutôt que de courir après la petite bourgeoisie gauchiste »* – et une liste solitaire : *« Mais, dans cette hypothèse-là, je ne pourrais pas non plus m'absenter. »*

Quelques heures plus tard, sur France 3, Dominique Voynet s'est *« amusée »* de cette hypothèse : *« Il m'arrive de la souhaiter : en termes d'arithmétique électorale, il n'y aurait pas de plus beau scénario ! »*, a lancé la ministre. *« Cette idée relève du "TSCB", tout sauf Cohn-Bendit »*, a commenté la responsable des Verts. *« Cela montre à quel point le souffle d'air frais qu'*[il] *apporte soulève l'enthousiasme, mais aussi suscite l'inquiétude et l'appréhension des autres forces politiques qui voient la campagne européenne comme un mauvais exercice. »*

« Pour certains, Cohn-Bendit est trop jeune, pour d'autres c'est un revenant de Mai 68, il est trop vieux. Pour certains il est trop libéral, pour d'autres trop gauchiste. Pour moi, il est juste bien », a-t-elle affirmé.

Regrettant que la campagne reste *« trop franco-française »* Mme Voynet a aussi déploré que *« plus personne »*, sauf les Verts, *« n*[ait] *de projet pour l'Europe »*, et jugé *« parfaitement normal que, dans un scrutin proportionnel, chacun défende ses options et aille aux élections sur ses propres bases »*. Puis, en escarmouche finale, tandis qu'on l'interrogeait sur ses différends avec son collègue franc-comtois : *(lire page 10)* : *« Entre Jean-Pierre Chevènement et moi, il y a peut-être un problème de culture politique et de génération... »*

Ariane Chemin

M. Strauss-Kahn veut accélérer la seconde loi sur les 35 heures

Le ministre des finances entend rassurer les patrons

LE GOUVERNEMENT ne renoncera pas aux 35 heures et certains de ses membres souhaitent même accélérer le mouvement. C'est notamment le cas de Dominique Strauss-Kahn, qui s'est déclaré, dimanche 10 janvier, au « Grand Jury RTL - *Le Monde* - LCI » *(lire page 14)*, *« partisan d'examiner plus vite que prévu, et si possible avant l'automne, la deuxième loi sur la réduction du temps de travail »*. Le ministre de l'économie et des finances estime, en effet, que *« les chefs d'entreprise ne doivent pas rester dans l'incertitude »*.

Selon Dominique Strauss-Kahn, la première loi a permis de relancer le dialogue social, et il est *« fondamental »* que la seconde *« ne le bloque pas »*. Or nombre de patrons, a-t-il expliqué, refusent d'engager des négociations tant qu'ils ne sont pas fixés sur les nouvelles règles qui seront appliquées aux heures supplémentaires, au salaire minimum ou aux cadres. Il ne s'agit pas d'avancer la date d'entrée en vigueur de la seconde loi – prévue le 1er janvier 2000 pour les entreprises de plus de vingt salariés (2002 pour les autres) –, mais d'accélérer les discussions afin de lever certaines incertitudes.

EXIGENCES

Après le bilan de la première loi dans le courant du printemps, puis une phase de concertation avec les partenaires sociaux, la ministre de l'emploi, Martine Aubry, pourrait soumettre le second projet de loi au conseil des ministres au cours de l'été, par exemple en juillet. Comme la session parlementaire d'automne est particulièrement chargée, avec la loi de finances et la loi de financement de la Sécurité sociale, le gouvernement pourrait être dans l'obligation de présenter son texte dès l'ouverture de la session. S'il souhaite rassurer les chefs d'entreprise, le gouvernement devra aussi tenir compte des exigences de sa majorité, qui souhaite un texte très marqué à gauche (*Le Monde* daté27-28 décembre).

Jean-Michel Bezat

« Cohn-Bendit mérite d'être combattu »

Voici les principaux extraits des déclarations de Jean-Pierre Chevènement, dimanche 10 janvier sur TF 1, à propos de Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts pour les élections européennes de juin 1999 :

VERBATIM

« Les Verts ont choisi d'aller chercher Cohn-Bendit en Allemagne, pour essayer de faire des voix. C'est un aveu de faiblesse de leur part. (...) Je ne suis pas sûr que ce soit une bonne chose pour Dominique Voynet. Enfin, ce sont ses affaires, ce ne sont pas les miennes. Et puis ensuite, ils voudront des députés, etc. Compte tenu de l'orientation de leur campagne, c'est quand même un élément de déstabilisation de la majorité.

» Ce qui m'exaspère chez Cohn-Bendit ?. Son conformisme. Qu'est-ce que vous voulez, c'est quelqu'un qui est passé de l'anarchisme au libéralisme. Il y a un message qui est resté dans tous les esprits : *"Il est interdit d'interdire."* Au fond, a priori, c'est sympathique, parce que ça nous ramène tous un peu à notre enfance. *"les cahiers au feu, la maîtresse au milieu !"*. Ça va très bien quand on a vingt ans. Trente ans après, ça a une autre signification : plus de règles. Mais, plus de règles, c'est quoi ? C'est la loi de la jungle, c'est le libéralisme. Daniel Cohn-Bendit, dont je ne conteste pas la verve, est un peu le représentant des élites mondialisées – ce qu'un essayiste, Gilles Châtelet, appelle *"l'anarchisme mercantiliste"* : l'idéologie de ceux qui volent dans le marché, en définitive, la ruse anarchiste de l'histoire (...). Je pense qu'il mérite d'être combattu. »

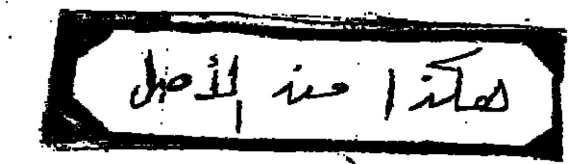
Accord salarial en Martinique dans le conflit sur la banane

UN ACCORD sur les salaires, principal point d'achoppement dans le conflit de la banane qui dure depuis deux mois en Martinique, a été trouvé, dimanche 10 janvier, entre les délégations patronale et syndicale. Au terme d'une vingtaine d'heures de négociations, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), pour la partie patronale, et trois des quatre syndicats de l'intersyndicale (CGTM-FSM, UGTM et CSTM) ont signé un accord sur une augmentation des salaires de 1,80 francs (0,27 euro) de l'heure sur deux ans. La hausse du salaire horaire en 1999 s'élève à 0,80 francs et sera versée en deux fois (0,60 franc au 1er janvier et 0,20 franc au 1er novembre). Elle sera de 1 franc en 2 000. Seule la CGTM n'a pas signé l'accord. Les délégations patronale et syndicale devaient se retrouver, lundi 11 janvier, à la préfecture de la région Martinique, pour examiner les deux derniers points de la plate-forme revendicative que sont la prime d'ancienneté et le paiement des jours de fêtes locales martiniquaises.

DÉPÊCHES

■ **PATRONAT :** ***Denis Gautier-Sauvagnac,* vice-président délégné général** de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), demande au gouvernement, dans un entretien accordé lundi 11 janvier à *La Tribune*, de reporter la date d'application de la loi Aubry, estimant que *« la loi sur les 35 heures n'est pas compatible avec l'euro »*. Il juge qu'*« une mesure intelligente serait de laisser les entreprises agir dans le cadre de la loi, mais sans le butoir du 1er janvier 2 000 »*.

■ **JUSTICE : Christian Bergelin, député (RPR) de Haute-Saône et** ancien président du conseil général de Haute-Saône, a été mis en examen, jeudi 7 janvier, pour prise illégale d'intérêt. M. Bergelin est soupçonné d'avoir rémunéré un membre de son cabinet à l'Assemblée nationale avec des fonds du conseil général sans contrepartie d'un travail pour le département.



SÉCURITÉ Plaidant en faveur d'une *« reconquête républicaine des banlieues »*, Jean-Pierre Chevènement a estimé, dimanche 10 janvier, sur TF 1, que l'*« impuissance »* face à la délinquance des mineurs n'était *« pas acceptable »*. ● LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, qui avait demandé, en 1998, des *« centres fermés »* pour les mineurs délinquants, a proposé, dimanche, de créer des *« centres de retenue »* pour les multirécidivistes. La détention provisoire des mineurs est interdite avant treize ans et strictement réglementée entre treize et dix-huit ans. ● POUR le sociologue Didier Lapeyronnie, le *« discours conservateur basé sur le respect de la norme renforce la violence »*. Mieux vaut *« accepter les conflits, créer de la démocratie locale »*. ● EN FAISANT de la sécurité la *« deuxième priorité »* du gouvernement, Lionel Jospin accomplit un tournant idéologique.

M. Chevènement reprend sa croisade contre la délinquance des mineurs

Le ministre de l'intérieur souhaite la création de « centres de retenue » et des mesures d'« éloignement » pour les jeunes délinquants. Elisabeth Guigou, la ministre de la justice, privilégie une approche moins répressive. Un conseil de sécurité intérieure tranchera le 29 janvier

DEPUIS qu'il a fait son retour place Beauvau, Jean-Pierre Chevènement ne cesse de le marteler : il faut faire preuve d'une plus grande sévérité envers les mineurs délinquants. Précisant qu'il entendait lutter contre l'insécurité *« sans surenchère ni démagogie »*, le ministre de l'intérieur a réaffirmé, dimanche 10 janvier sur TF 1, lors de l'émission « Public », sa ferme intention de trouver des solutions nouvelles pour éloigner les mineurs multirécidivistes de leur quartier. Estimant que la réponse de la justice n'est *« pas à la hauteur de ce que sont ces sauvageons »*, M. Chevènement souhaite revenir sur *« le statu quo »* adopté par le gouvernement. Au risque de minimiser le travail déjà accompli par les services de la police et de la justice depuis l'entrée en vigueur du dispositif gouvernemental de lutte contre la délinquance juvénile, arrêté le 8 juin 1998.

Affirmant, dimanche, que *« la délinquance des mineurs a pratiquement doublé depuis 1992 »* jusqu'à représenter *« aujourd'hui 25 % »* de la délinquance en général, le ministre de l'intérieur a estimé qu'*« il y a là le signe d'une évidente faillite de la société à transmettre ses valeurs »*. Jean-Pierre Chevènement, pour qui cette *« impuissance n'est pas acceptable »*, préconise donc un *« langage ferme, sévère à l'égard des délinquants »*, qui *« n'ont aucune excuse »*. *« Ce n'est pas parce qu'on rencontre des difficultés dans la vie qu'on a le droit d'agresser, de blesser, voire de tuer*, a martelé le ministre. *Il y a là une limite qui ne peut être franchie. Il faut donc trouver des réponses efficaces pour l'éloignement* [des mineurs multirécidivistes] *pour en finir avec le sentiment d'impunité. »*

Le discours de fermeté adopté par M. Chevènement n'est pas nouveau. En mai 1998 déjà, il avait réclamé, dans un courrier confidentiel adressé à Lionel Jospin, des mesures plus répressives envers les mineurs délinquants. Il affirmait alors sa volonté de remettre en cause l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante, en mettant fin à la double casquette du juge des enfants, chargé à la fois des mineurs en danger et des mineurs délinquants, et en revenant sur le régime de détention provisoire des mineurs *(voir ci-dessous)*. Ces propositions radicales s'étant heurtées au ferme refus du garde des sceaux, Elisabeth Guigou, le premier ministre avait finalement choisi de ne pas bouleverser les principes de la justice des mineurs mais bien plutôt de les réaffirmer et de les renforcer. Le 8 juin 1998, le gouvernement présentait une palette de mesures destinées à apporter une réponse *« systématique, rapide et lisible à chaque acte de délinquance »*.

Six mois plus tard pourtant, le ministre de l'intérieur estime que les mesures arrêtées sont encore insuffisantes pour endiguer la violence des jeunes. Il souhaite que le gouvernement s'engage vers des solutions plus radicales. *« Ce que je préconise, si on exclut la prison, si on ne veut pas de centres fermés, assimilés à des bagnes d'enfants, c'est d'imaginer quand même des foyers qui fonctionnent vingt-quatre heures sur vingt-quatre et également le dimanche »*, a expliqué Jean-Pierre Chevènement. Cette solution existe déjà, au travers des dispositifs éducatifs renforcés (DER, ex-UEER) mais M. Chevènement souhaite aller plus loin. Estimant que le problème de la détention provisoire *« se pose évidemment mais qu'elle n'est peut-être pas souhaitable vu que nos prisons sont criminogènes »*, le ministre de l'intérieur a préconisé la création de *« centres de retenue »*, sans plus de précision.

Cette nouvelle offensive de M. Chevènement sur le terrain judiciaire intervient au moment où les services de Mme Guigou dressent un premier bilan de leur action en matière de lutte contre la délinquance juvénile. Alors que le gouvernement devrait annoncer de nouvelles mesures, *le 29 janvier* lors d'un Conseil de sécurité intérieure, le travail s'organise sur le terrain pour mettre en œuvre les dispositifs déjà arrêtés en matière de délinquance juvénile. La chancellerie a ainsi diffusé, le 15 juillet 1998, une circulaire aux parquets, afin de les inciter à apporter une réponse systématique aux faits de délinquance.

La généralisation du traitement en temps réel – qui permet de convoquer systématiquement au tribunal les jeunes qui commettent des incivilités – est donc en cours. Le ministère de la justice a ainsi réuni, à l'automne, à Vaucresson (Hauts-de-Seine), les magistrats des parquets des mineurs et les juges des enfants des vingt-six départements considérés comme prioritaires. L'objectif de cette rencontre était de rendre systématique la possibilité, pour les policiers, de faire des avertissements aux jeunes auteurs d'incivilités et de généraliser les convocations des mineurs et de leurs parents au parquet. Pour ce faire, 117 délégués du procureur ont déjà été recrutés par les tribunaux, chargés de faire des rappels à la loi, des médiations et des classements sous conditions.

Le ministère de la justice prépare également, en collaboration avec celui de l'intérieur, la mise en place, dans cinq sites pilotes, de cellules de collaboration entre la police et la Protection judiciaire de la jeunesse. Il s'agit de suivre de façon plus intensive le parcours des jeunes auteurs de multiples infractions. Des cellules d'hébergement d'urgence sont également constituées dans les départements prioritaires en collaboration avec l'Aide sociale à l'enfance des conseils généraux. Enfin la chancellerie prévoit d'ajouter sept dispositifs éducatifs renforcés (DER) aux treize existants, qui accueillent en priorité les mineurs multirédicivistes pour des séjours de rupture.

Cécile Prieur

Mme Voynet n'aime pas le terme de « sauvageons »

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, a répondu, le 10 janvier, dans l'émission « Politique dimanche », sur France 3, au ministre de l'intérieur. Jean-Pierre Chevènement avait estimé que le *« discours compatissant vis-à-vis des délinquants »* était un *« faux discours de gauche »* alors que le *« discours de gauche sérieux »* compatissait *« plutôt »* avec *« ceux qui vivent dans l'insécurité »*.

« Je n'ai pas entendu Jean-Pierre Chevènement dire qu'il fallait élargir le bataillon répressif »*, s'est félicitée Dominique Voynet. Mais, interrogée sur l'expression de *« sauvageons »*, pour lesquels le ministre de l'intérieur souhaite des *« foyers hors du quartier où ils sévissent »*, Mme Voynet a répondu : *« Ça ne me plaît pas. Ça ne permet pas de dégager des solutions. »

Actes et répression

● **Délinquance des mineurs.** La part des mineurs dans les statistiques de la délinquance ne cesse d'augmenter depuis 1993. Selon les derniers chiffres mesurant le nombre de personnes mises en cause dans des crimes et délits en 1997, la part des mineurs s'élevait à 19,37 %, contre 17,87 % en 1996, soit une hausse de 7,38 % en un an. En 1997, le pic atteint en 1980 a été dépassé pour la première fois. Ces chiffres ne traduisent pas seulement la hausse de la délinquance des mineurs mais résultent aussi de changements dans les réponses policière et judiciaire : la police signale plus systématiquement aux parquets les faits concernant des mineurs et la justice est plus sévère avec eux. Ainsi, de 1989 à 1992, la part des sanctions pénales dans les décisions des juges des enfants est passée de 40 % à 50 %.

● **Justice des mineurs.** L'acte fondateur de la justice des mineurs est l'ordonnance du 2 février 1945, *« relative à l'enfance délinquante »*. Ce texte crée la fonction de juge des enfants, chargé à la fois de protéger les mineurs en danger et de sanctionner les mineurs délinquants. L'ordonnance de 1945 affirme la primauté de l'éducation sur la répression. Elle prévoit que les mineurs de moins de treize ans ne peuvent faire l'objet de sanctions pénales. Au-delà de treize ans, le mineur bénéficie de l'*« excuse atténuante de minorité »*, qui divise par deux les peines encourues par les adultes. La détention provisoire, interdite pour les moins de treize ans, est autorisée uniquement en cas de crime pour une durée de six mois, renouvelable une fois, pour les mineurs de treize à seize ans.

Didier Lapeyronnie, sociologue, professeur à l'université Bordeaux-II

Contre les violences urbaines, il faut « créer de la démocratie locale »

« Comment analysez-vous le durcissement du discours de la gauche en matière de délinquance des mineurs ?

– La gauche revenue au pouvoir a musclé son discours sur l'insécurité et la délinquance parce que son analyse de la réalité conduit logiquement à un durcissement. Lorsque Jean-Pierre Chevènement parle d'absence de repères, de *« sauvageons »*, il induit une politique plus répressive. Nous sommes aujourd'hui enfermés dans une oscillation permanente entre répression accrue et vision charitable à l'égard des *« victimes du mauvais fonctionnement de la société »*. Toute la difficulté consiste à construire une compréhension alternative sans se faire accuser d'angélisme.

– En choisissant la répression, le gouvernement ferait-il fausse route ?

– La répression est nécessaire mais la question est de savoir qui l'exerce et comment elle est ressentie par les populations concernées. Or, dans les quartiers sensibles, cette répression est considérée comme totalement illégitime, comme l'ensemble des institutions. Rappeler la norme quand elle est tenue pour arbitraire ne sert à rien. L'option répressive ne peut donc pas suffire. Ce n'est pas parce que vous mettez plus de policiers qu'ils auront plus de légitimité.

» Bien souvent les services publics passent plus de temps à se protéger de la population qu'à s'en occuper. Il faut commencer par ne plus considérer que les populations de ces quartiers sont des victimes mais par admettre qu'elles ont un point de vue qui doit être entendu politiquement. Sinon, on s'enferme dans la dialectique « Pasqua-abbé Pierre », répression-pitié. Il est significatif que l'on emploie tant ce mot horrible d'« incivilité », comme si les gens étaient mal élevés. On ne cesse d'exhorter à l'intégration des gens qui se sentent déjà intégrés. Ce discours enferme les gens dans la violence. Il faut sortir de ce consensus général sur l'intégration.

– Quelles solutions préconisez-vous concrètement ?

– Je suis très pessimiste car nous sommes entrés dans un cercle vicieux. La gauche adopte le discours conservateur basé sur le respect de la norme. Or ce discours renforce la violence, qui elle-même renforce l'appel à la norme, et ainsi de suite. Les journalistes, les sociologues et tous les intellectuels ont une responsabilité. Ils doivent redonner une place dans notre société aux catégories populaires.

– Vous oubliez les politiques ?

– Plutôt que s'échiner à faire accepter une norme à ces jeunes, ils devraient faire l'inverse : leur donner des outils pour prendre de la distance. Cela suppose d'accepter les conflits, de renforcer les associations, de créer de la démocratie locale. Nous en sommes très loin. La question est de savoir comment redonner une signification politique à nos interventions institutionnelles. Pour l'instant, il n'existe rien hormis une multitude d'interventions techniques, répressives ou charitables, qui sont vécues comme une véritable colonisation.



DIDIER LAPEYRONNIE

» N'importe quel incident dans un bus se charge de signification sociale, sous-tend un rapport de classes, qui ne s'exprime pas politiquement. Ce que les gens ne peuvent pas exprimer dans un champ politique, ils le vivent dans des rapports interpersonnels qui peuvent être explosifs. Ils ont le sentiment de n'être ni vus ni entendus. Sortons du discours prévention-répression ! Il n'y a plus de discours de gauche, parce qu'il n'y a plus de discours alternatif qui donne sens à la situation vécue par les gens.

– L'absence de repères, le vide social sont généralement invoqués comme étant les causes des violences urbaines. Partagez-vous cette analyse ?

– C'est ce que j'ai répété pendant des années. Mais aujourd'hui, je ferais le diagnostic inverse. En rencontrant les gens des cités, je n'ai jamais eu le sentiment d'avoir à faire à des marginaux. D'ailleurs, leur univers est extraordinairement vivant. Parler d'un monde désocialisé m'apparaît bizarre. En outre, il est faux de croire que la violence est le produit de l'exclusion et de la désocialisation, qui conduisent plutôt à l'apathie. Ce sont plutôt les phénomènes de groupes qui engendrent la violence. Il faut donc chercher ses racines dans les mécanismes sociaux. Ces jeunes souffrent surtout d'un trop-plein d'intégration.

– A quel monde ces jeunes seraient-ils trop intégrés ?

– Je suis toujours frappé par l'extraordinaire prégnance du monde de la consommation dans les cités. Dans les collèges, des gamins se font agresser parce qu'ils ne portent pas de vêtements de marque. On n'a pas du tout à faire à des exclus. Quand vous discutez à froid avec des auteurs de violences, ils ont des repères parfaits, des valeurs morales biens affirmées. Ce sont des gens qui sont informés, qui participent directement de notre société, ne serait-ce que par le biais de la consommation, par leurs références culturelles. Mais ils s'identifient à des modèles qu'ils jouent faute de pouvoir les vivre. En détruisant l'autre, ils s'oublient eux-mêmes et se réduisent à leur image sociale. Refuser la violence, pour eux, c'est prendre de la distance vis-à-vis du groupe, de son image et de son statut social. C'est très compliqué.

– La violence ne s'explique-t-elle pas aussi par le plaisir qu'elle procure ?

– C'est une explication, mais elle n'est pas suffisante. Ce qui est frappant c'est le contenu sexiste, homophobe, raciste de la violence, qui consiste à renvoyer l'autre dans l'exclusion.

– Les jeunes issus de l'immigration occupent-ils une place particulière dans ces violences ?

– A l'évidence. Les jeunes impliqués dans les exactions qui ont suivi la Techno Parade [le 19 septembre 1998] à Paris et qui ont accompagné la manifestation lycéenne place de la Nation [le 15 octobre 1998], étaient en grande partie issus de l'immigration. On ne peut pas dire le contraire. Les réalités de la discrimination et du racisme sont centraux.

– L'extension quantitative et géographique des violences n'a-t-elle pas pour conséquence positive une prise en compte accélérée par les politiques ?

– Certes, mais les réflexes induits chez les victimes sont plutôt défensifs et appellent la répression. De ce point de vue-là, le gouvernement a raison d'emboîter le pas, même s'il se trompe sur la compréhension du phénomène. Mon diagnostic est politique et non pas économico-social. Ce qui génère les violences urbaines, c'est le vide politique et non pas le vide social, c'est l'absence de représentation politique. »

Propos recueillis par Philippe Bernard et Marie-Pierre Subtil

Le ministre de l'intérieur propose des « centres de retenue » pour les multirécidivistes

EN MAI 1998, Jean-Pierre Chevènement souhaitait déjà, sans l'affirmer publiquement, revenir sur le régime d'incarcération des mineurs, qui interdit la détention provisoire en matière délictuelle pour les moins de seize ans. *Vigoureusement rejetée* par le ministère de la justice, cette solution avait été écartée par le gouvernement lors du Conseil de sécurité intérieure du 8 juin 1998. C'était *compter sans l'opiniâtreté du ministre* de l'intérieur, qui a proposé, dimanche 10 janvier sur TF 1, la création de *« centres de retenue »* pour les mineurs multirécidivistes.

Plusieurs fois modifié depuis la Libération, le régime de la détention provisoire des mineurs est régi par l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante. En cas de crime, tous les mineurs, sauf les moins de treize ans, sont susceptibles d'être placés en détention provisoire. En cas de délit, en revanche, la détention provisoire n'est possible que pour les mineurs de seize à dix-huit ans, et ce, pour un ou quatre mois renouvelables. La détention provisoire des moins de seize ans est interdite depuis une réforme de 1987 d'Albin Chalandon, ancien ministre de la justice de Jacques Chirac.

L'entrée en vigueur de cette loi a permis de réduire de moitié le nombre de jeunes incarcérés, qui est passé de 989 en 1987 à 493 en 1989, avant de s'établir à 622 au 1er janvier 1998. Quant au nombre d'incarcérations annuelles de mineurs, il a connu une forte baisse sur la période 1982-1992 ; puis, a augmenté de 45 % entre 1993 et 1996 et s'est fixé à 3 500 en 1997. Si la majorité des mineurs effectuent de courtes peines – moins de deux mois en raison de la stricte limitation par la loi de la durée de la détention provisoire –, les sanctions criminelles ne cessent de s'alourdir : la durée moyenne de détention est passée de quatre à cinq ans de 1987 à 1995.

« MILIEU CRIMINOGÈNE »

L'augmentation du nombre des incarcérations n'a pas réussi à endiguer la violence des jeunes. Dans leur rapport parlementaire, les députés (PS) Christine Lazerges et Jean-Pierre Balduyck affirmaient que *« les trois quarts des mineurs condamnés à une peine d'emprisonnement ferme récidivent dans les cinq ans qui suivent leur sortie de prison »*. *« Milieu reconnu par tous comme criminogène, la prison reste dans bien des cas un facteur supplémentaire de la déstructuration des mineurs*, ajoutait un rapport des inspections des affaires sociales, de l'administration et des services judiciaires en janvier 1998. *Il est grand temps que la prise en charge des jeunes en prison fasse l'objet de toutes les attentions et que les services spécialisés (éducatifs, scolaires, médicaux...) y trouvent une place pleine et entière. »*

Malgré ces critiques, M. Chevènement souhaite visiblement lever l'interdiction de la détention provisoire pour les moins de seize ans. Depuis quelques jours, cette question fait l'objet d'âpres débats avec le ministère de la justice, qui ne souhaite en aucun cas revenir sur la réforme de 1987.

Le ministre de l'intérieur s'est fait l'écho de cette position, sur TF 1, en expliquant qu'*« on* [lui] *disait que la détention provisoire n'était pas souhaitable vu la situation des prisons et des quartiers des mineurs »*. Elisabeth Guigou et Jean-Pierre Chevènement ont désormais quinze jours pour trouver un terrain d'entente.

C. P.



Le tournant idéologique de Lionel Jospin

ANALYSE

Le premier ministre abandonne sa position de fédérateur des gauches

EN ASSURANT, dimanche 10 janvier, sur TF 1, que l'heure est à *« la reconquête républicaine des banlieues »* Jean-Pierre Chevènement n'a fait que donner corps à la feuille de route établie par Lionel Jospin, dans son entretien au *Monde* (daté du 7 janvier) : désormais, après l'emploi, la sécurité constituera la seconde priorité du gouvernement.

Le propos a sa logique. Les délits de toute nature augmentent, et avec eux l'inquiétude des Français. Se soucier de ses dérives, tenter d'y remédier, rencontre une attente populaire. En ce sens, la décision du chef du gouvernement paraît normale, sinon banale. Pourtant, par ses implications, elle bouleverse les équilibres subtils d'une gauche plurielle installée au pouvoir depuis dix-neuf mois et modifie la relation que Lionel Jospin entretenait jusque-là avec les Français.

« Assurer la sécurité, déclarait le premier ministre à l'Assemblée nationale, le 19 juin 1997, lors de son discours d'investiture, *est un autre devoir primordial de l'Etat. »* La formulation le dit bien : à l'époque, la lutte contre l'insécurité représentait seulement une partie d'un tout, en l'occurrence de ce *« nouveau pacte républicain »* que le chef de gouvernement se proposait de mettre en œuvre. Outre la sécurité, celui-ci comprenait le *« retour à l'éthique républicaine »*, la redéfinition d'une politique de l'immigration, la rénovation de la justice et de l'école, l'imposition de *« règles démocratiques »* pour le nucléaire, etc.

Casser cet ensemble, le recomposer en instaurant une hiérarchie avec, au sommet, la question de la sécurité, constitue, à l'évidence, un acte politique majeur. Il signifie que le reste, tout le reste, qu'il s'agisse de l'audiovisuel ou du cumul des mandats, du pacte civil de solidarité (PACS) ou de la réforme de la justice, mis sur un pied d'égalité voilà dix-neuf mois, devient d'un coup moins important.

RISQUE CALCULÉ

Dès lors, c'est la position même de M. Jospin qui se trouve modifiée. Jusqu'ici, il campait au carrefour de toutes les gauches. La « sociale » d'abord, où se retrouvent une partie du PS et les communistes, pour qui les questions économiques et sociales demeurent fondamentales. La « nationale » ensuite, incarnée par le courant chevènementiste, déjà comblée par le traitement réservé à la question de l'immigration, et qui se réjouit de voir la sécurité ainsi promue au rang des actions essentielles. La « sociétale » enfin, convaincue qu'il revient au « camp du progrès » d'accompagner, ou de hâter, l'évolution des demandes démocratiques, et pour qui l'instauration du PACS, la fin du cumul des mandats, où la mise sous tutelle du nucléaire, constituent des réformes indispensables. Cette gauche-là, d'origine rocardienne ou écologiste, risque fort d'être déçue par les nouveaux choix de Lionel Jospin. Son sentiment, alors, peut déteindre sur les électorats qu'elle influence, et renforcer le courant de sympathie dont bénéficie déjà Daniel Cohn-Bendit, chef de file des Verts pour les prochaines élections européennes.

En abandonnant la position centrale qui a fait de lui le fédérateur des « gauches », M. Jospin prend donc un risque. Mais comme toujours dans ces circonstances, le péril est calculé, mesuré, et susceptible, finalement, de rapporter davantage qu'il ne coûte. Dans sa démarche, le premier ministre s'inspire du dossier de l'immigration. Jusqu'à présent, cette question nourrissait de profonds clivages dans la société française, opposant une gauche *« généreuse »* à une droite *« répressive »*. Installé à Matignon, le chef du gouvernement a voulu rompre avec cette logique, refusant toute régularisation générale d'immigrés en situation irrégulière. Aujourd'hui, le premier ministre estime avoir atteint son objectif. Il note souvent, devant ses proches, l'absence de mobilisation significative sur ce thème. Il remarque aussi que le résultat de son camp lors des élections partielles ne souffre pas des polémiques qu'entretiennent encore quelques associations. Il voit même, dans l'équilibre de ses réponses, et dans la fermeté à s'y tenir, l'une des sources de la confiance dont il bénéficie dans les sondages.

Ce schéma, M. Jospin voudrait le répéter avec la sécurité. Pour lutter contre les mineurs récidivistes, à l'origine d'un grand nombre de délits, le premier ministre souhaite bénéficier d'outils permettant leur éloignement, voire leur incarcération. Que de tels projets déclenchent de fortes colères à gauche, il l'assume par avance. Le chef de gouvernement escompte, là encore, que l'opinion publique comprendra sa démarche, qu'il juge avant tout *« pragmatique »*. Accessoirement, il espère arracher une nouvelle racine identitaire à la droite républicaine et contribuer par là à son affaiblissement, pour mieux la concurrencer dans sa tentative de récupération d'une partie de l'électorat du Front national.

En procédant ainsi, M. Jospin applique à la lettre une stratégie présidentielle des plus classiques. Celle-ci exige de rassembler d'abord son camp, avant de chercher à conquérir quelques électeurs précieux sur les terres de l'adversaire. Voilà exactement ce que fait le premier ministre. Sa manière de martyriser une partie de la gauche laisse penser qu'il la juge de toute façon acquise. Peut-être pas lors des élections européennes, scrutin « défouloir » par excellence, mais pour les rendez-vous suivants où la mécanique majoritaire fabrique une bipolarisation devant laquelle plus personne n'hésite. Dès lors, et pour peu que ses convictions l'y poussent, il s'estime libre de s'adresser aux républicains de *« l'autre rive »*. Déjà.

Car ce qui frappe, c'est que cela se produise maintenant, à plus de trois ans de la prochaine échéance présidentielle. M. Jospin démarre-t-il trop tôt ? Ou bien nourrit-il l'intuition d'une accélération du calendrier ? Seule, une personne connaît la réponse à ces questions : Jacques Chirac.

Jean-Michel Aphatie

Le parquet de Paris ouvre une information judiciaire sur les emplois « fictifs » de la mairie de Paris

Il s'appuie sur la plainte d'un militant écologiste parisien

Le parquet de Paris a ouvert, le 6 janvier, une information judiciaire sur les emplois présumés « fictifs » du cabinet du maire de Paris de 1988 à 1998. Il s'appuie sur une plainte avec constitution de partie civile déposée le 15 décembre 1998 par un contribuable parisien, Pierre-Alain Brossault, président de l'association Ecologie pour Paris. L'enquête a été confiée à la juge d'instruction Xavière Siméoni.

LE PARQUET DE PARIS a ouvert, le 6 janvier, une information judiciaire visant des emplois supposés fictifs au sein du cabinet du maire de Paris entre 1988 et 1998. L'enquête a été confiée au juge d'instruction parisien, Xavière Siméoni, qui est chargé d'identifier d'éventuels faits de faux en écriture publique commis par une personne dépositaire de l'autorité publique, de détournement de fonds, d'ingérence et de prise illégale d'intérêts. La procédure a été initiée par un militant écologiste parisien, Pierre-Alain Brossault, président de l'association Ecologie pour Paris, par le biais d'une plainte avec constitution de partie civile déposée le 15 décembre 1998.

Le plaignant et son avocat, Me Pierre-François Divier, fondent leur démarche sur une attestation rédigée par Georges Quémar, ancien directeur général de la ville de Paris chargé du personnel municipal entre 1983 et 1988. Dans cette attestation, il confirme les propos qu'il avait tenus dans le journal *Le Parisien* le 18 mai 1998. Il affirmait alors que la Ville de Paris avait compté jusqu'à 300 emplois de cabinet considérés selon lui comme *« fictifs »*. Pour M. Quémar, ces personnes n'exerçaient aucune fonction réelle. Le coût de ces emplois s'est monté, selon lui, entre 80 et 100 millions de francs de 1983 à 1988.

Pierre-Alain Brossault fournit également un exemplaire, daté du 12 décembre 1985, d'une liste électorale du comité technique paritaire de la direction du cabinet du maire de Paris ainsi que l'annuaire officiel des employés de la Ville de Paris établi en 1987. Selon l'avocat du plaignant, Me Pierre-François Divier, la comparaison de ces deux documents permettrait de constater le caractère fictif de l'emploi d'un certain nombre d'employés au sein du cabinet du maire. Afin de démontrer les difficultés rencontrées pour étayer sa plainte, M. Brossault a en outre joint à son dossier un article de l'hebdomadaire *Le Canard enchaîné*, daté du 31 juillet, dans lequel le journaliste fait état de la destruction illicite de documents administratifs de la mairie de Paris. Enfin, l'ouvrage de M. Quémar, intitulé *Paris Mafia*, qui reprend dans le détail les accusations proférées par ce dernier dans *Le Parisien*, a été versé au dossier.

Georges Quémar a été entendu par les policiers dans le cadre d'une autre affaire d'emplois fictifs instruite à Nanterre par le juge d'instruction Patrick Desmure, qui est chargé d'une enquête sur le financement du RPR. L'avocat de M. Brossault a indiqué au *Monde*, lundi 11 janvier, qu'il avait demandé au juge Siméoni de communiquer avec son collègue de Nanterre (Hauts-de-Seine) afin d'enrichir utilement le dossier.

RECOURS

M. Brossault, qui n'a pas été directement lésé par ces pratiques, a pu déposer une plainte avec constitution de partie civile parce que le tribunal administratif de Paris l'a autorisé à se substituer à la Ville de Paris pour défendre les intérêts de la commune. Les représentants de l'Hôtel de ville ont déposé un recours auprès du Conseil d'Etat au sujet de cette décision mais la haute juridiction administrative ne s'est pas encore prononcée. L'action publique étant désormais ouverte, la décision du Conseil ne pourra entraver le cours de l'instruction.

Pierre-Alain Brossault avait, en 1998, déjà engagé une procédure concernant l'emploi présumé fictif d'un employé du cabinet du maire de Paris de l'époque, Jacques Chirac. Le tribunal administratif de Paris avait cependant estimé qu'il ne pouvait porter plainte en lieu et place de la ville et cette décision avait été confirmé le 30 décembre, soit neuf mois et demi plus tard, par le Conseil d'Etat. Dans sa décision, le Conseil soulignait que les pièces produites étaient *« uniquement constituées par les articles d'un hebdomadaire et le contenu d'un ouvrage publié par deux de ses collaborateurs »* et doutait qu'une enquête *« puisse avoir des chances sérieuses de succès »*. Le Conseil avait donc rejeté le recours de Pierre-Alain Brossault, désireux de se substituer à la Ville de Paris pour déposer plainte dans cette affaire d'emploi fictif.

Jacques Follorou

Le pharmacien, le Maghrébin et le client-roi

LILLE
de notre correspondant régional

Un pharmacien français d'origine marocaine, Zakaria Chakib, âgé de trente-six ans, qui s'estime victime de discrimination raciale, a saisi le conseil régional de l'ordre des pharmaciens du Nord - Pas-de-Calais et compte porter l'affaire devant la justice. En décembre 1998, il avait effectué une courte période d'essai dans une pharmacie de Solesmes (Nord). Alors que le principe de son embauche paraissait acquis, il a reçu une lettre de son employeur lui indiquant qu'il ne pouvait « [lui] *confier le poste de pharmacien-assistant pour le motif suivant : ma clientèle ne semble pas apprécier* [vos] *origines étrangères »*, selon les termes rapportés par le quotidien *La Voix du Nord*.

L'auteur du courrier, Jean Vantine, ne conteste pas la citation mais estime que le journal régional l'a sortie de son contexte. Le pharmacien ne veut toutefois pas communiquer le texte original, arguant du fait que l'affaire aura des suites judiciaires. Il se refusait, dimanche, à tout autre commentaire. Selon ses déclarations à *La Voix du Nord*, il aurait pris sa décision après que l'une de ses employées lui eut rapporté plusieurs réflexions de clients suscitées par la présence d'un Maghrébin dans l'officine : *« Je ne suis pas raciste, mais je ne peux pas l'embaucher. Nous sommes trois pharmacies à Solesmes, à 100 mètres de distance l'une de l'autre. Dans une concurrence à outrance, je ne peux pas saborder 5 % à 10 % de ma clientèle »*, a-t-il déclaré aux journalistes du quotidien.

Zakaria Chakib, très impliqué dans plusieurs clubs sportifs, ancien conseiller municipal de Beuvrage (Nord), recherchait un emploi d'une trentaine d'heures dans une pharmacie autre que celle exploitée par sa femme. En effet, son entrée dans cette officine aurait entraîné le licenciement de l'une des salariés. En outre, il ne souhaitait pas occuper un travail à temps plein afin de préserver ses activités associatives. *« J'ai été profondément vexé par la lettre que j'ai reçue*, a-t-il déclaré, dimanche, à l'Agence France-Presse. *C'est comme cela que l'on provoque la haine. »* Aussi, vendredi, avait-il refusé une proposition téléphonique d'embauche du pharmacien de Solesmes qui s'était ravisé : *« Je ne peux pas travailler pour quelqu'un qui écrit ce genre d'horreurs. Je préférerais encore aller travailler dans les rues. »*

Saisi du dossier dimanche, le président régional du MRAP, Jean- Claude Dulieu, disait avoir l'intention, lundi matin, de saisir les ministères du travail et la justice de cette notification à connotation raciste : *« L'ex-futur employeur prétend répondre aux impératifs de la loi du marché pour justifier sa décision. (...) En fait, l'employeur tente de justifier l'injustifiable en banalisant ouvertement des pratiques odieuses. »*

Cette affaire sera sûrement suivie avec une grande attention dans une région où le chômage est particulièrement élevé chez les jeunes issus de l'immigration. De nombreux élus régionaux dénoncent régulièrement une discrimination à l'embauche, qui touchent particulièrement les jeunes d'origine maghrébine, quel que soit le niveau de leur diplôme.

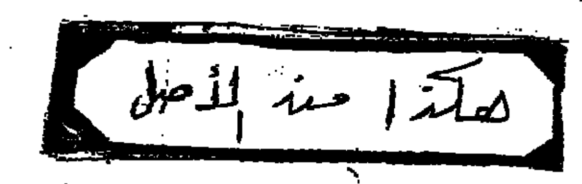
Pierre Cherruau

DÉPÊCHES

■ **DÉLINQUANCE : une vingtaine de voitures ont été incendiées,** dimanche 10 janvier après-midi, dans plusieurs quartiers de Givors (Rhône), au sud de Lyon. Deux sections de CRS *ont été envoyées en renfort des* policiers déjà sur place, soit un effectif d'une cinquantaine d'hommes au total. Une mairie annexe et un centre social du quartier des Vernes ont été détériorés. Selon la préfecture, ces incidents seraient liés au vol à main armée commis vendredi 8 janvier à Tain l'Hermitage (Drôme). La rumeur aurait couru que l'un des malfaiteurs, originaire de Givors, serait décédé, ce qui n'est pas le cas.

■ **SANS-PAPIERS : plusieurs centaines de personnes ont manifesté en faveur des sans-papiers,** samedi 9 décembre, sur le parvis des droits de l'homme, au Trocadéro, à Paris. *« A partir du mois d'avril, nous allons créer l'émulation entre les partis de la gauche "plurielle" qui se sont déclarés en faveur des sans-papiers »*, a affirmé Emmanuel Terray de la Ligue des droits de l'homme. Aminata Diane, porte-parole de la coordination des sans-papiers, a estimé *« qu'il n'y a pas d'autre solution »* que de régulariser les 63 000 personnes dont la demande a été rejetée.

■ **CORSE : la voiture de la présidente de la cour d'assises de Haute-Corse,** Nathalie Chapon, a été incendiée, dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 janvier, à Bastia. Le véhicule de la magistrate était garé devant son domicile, situé dans un quartier à l'ouest de la ville. Il a été entièrement détruit. Selon les enquêteurs, il s'agirait d'un acte criminel.



Les fermes pédagogiques veulent montrer l'agriculture aux enfants des villes

Quelque 1 200 établissements reçoivent de façon régulière élèves, enseignants, animateurs sociaux. Objectif : améliorer l'image des agriculteurs, en apprenant la nature aux jeunes urbains. En Seine-et-Marne, un réseau « A la découverte de la ferme » a été créé

« POUR SEMER, les petits pois en boîte, c'est mieux parce qu'ils sont tout mous »... Depuis bientôt vingt ans qu'elle pratique l'accueil à la ferme, Françoise Lepeu est encore

REPORTAGE

« Si nous baissons les bras, il ne restera bientôt dans la région qu'Euro Disney ».

tout étonnée de cette réflexion d'un gamin de dix ans, venu passer une journée dans la vaste exploitation principalement céréalière qu'elle et son mari dirigent, sur la commune de Chevry-Cossigny (Seine-et-Marne), à moins de trente minutes de Paris par le train.

Des anecdotes de ce type, elle peut en sortir des dizaines de sa besace. Pour poétiques qu'elles soient, celles-ci traduisent *« une incroyable méconnaissance entre monde rural et monde urbain »* : ce couple, viscéralement attaché à la terre qu'il exploite, s'en désole, toujours aussi stupéfait par les réflexions spontanées des enfants qu'il reçoit, du CM 2 au collège : un champ de blé, *« c'est de l'herbe ! »*. Le maïs ? *« c'est du pop-corn »*. Le fromage ? *« il vient de Carrefour »*. *« J'ai récemment eu un gamin d'origine africaine, tout simplement terrorisé à l'idée d'entrer dans notre bergerie. Une petite fille à qui je faisais caresser une poule s'exclama : "Oh ! c'est doux comme de la plume" »*, sourit Françoise Lepeu. Elle ajoute : *« Beaucoup d'enfants ignorent qu'être agriculteur, c'est un métier. Et que le travail accompli se respecte. »*

Pour que le fossé cesse de se creuser à grands pas, pour que les jeunes citadins, à l'occasion de quelques sorties annuelles organisées sous la houlette de leurs enseignants, prennent conscience du *« lien entre la nature et l'homme »*, perçoivent au concret les *« sciences de la vie et de la Terre »* intégrées dans les programmes de l'éducation nationale – *« C'est mieux de les étudier à la ferme plutôt que dans un CD-ROM »*, lâche Jacques Lepeu –, des exploitations de Seine-et-Marne se sont organisées, depuis 1994, en réseau : « A la découverte de la ferme ». L'association regroupe une vingtaine d'agriculteurs. Ils croisent leurs informations, leur savoir-faire, prennent contact avec d'autres réseaux en France et à l'étranger. Des liens se sont ainsi noués avec le Savoir vert du Nord-Pas-de-Calais – à qui Dominique Voynet a rendu visite en septembre 1998 –, l'un des maillages les plus importants de France avec 90 exploitations.

Selon Françoise Lepeu, de *« balbutiante »* il y a une dizaine d'années, la demande devient de plus en plus soutenue, surtout de la part des



collèges : *« Les enseignants se montrent de plus en plus sensibles à tout ce qui touche à l'éducation à l'environnement – au sens large – et souhaitent transmettre cette réflexion à leurs classes. »* D'où la montée en puissance du phénomène : la Seine-et-Marne est simplement à l'image de la France *(lire ci-dessous)*. Mais le développement de ces expériences ne doit pas prêter à confusion : *« Surtout, ne pas nous confondre avec l'agro-tourisme »*, demande Mme Lepeu, qui ne pratique aucun hébergement, du type chambres ou tables d'hôtes. Tout en affichant de manière prioritaire son souci pédagogique, elle ne cache pas le *« rôle social que joue l'accueil à la ferme »* auprès de jeunes en difficulté. C'est pourquoi, parallèlement aux classes « normales », elle reçoit, par le biais de l'inspection académique, des enfants issus de quartiers sensibles de la ville nouvelle de Melun-Sénart, de Roissy-en-Brie, Roissy-en-France, Chelles ou d'Ozoir-la-Ferrière. A raison de 1 000 à 2 000 enfants par an, le prix est modique : de l'ordre de 20 francs la demi-journée par élève. *« Le véritable problème*, affirme Françoise Lepeu, *réside dans la cherté du transport par bus. »*

« TRACAS NORMATIFS »

Ce couple d'exploitants qui arrive en fin de carrière, comme beaucoup d'autres, est surtout soucieux de *« redresser une image dégradée depuis des décennies »*. L'activité d'accueil constitue une diversification et une activité gratifiante, mais en *« aucun cas un salaire »*. Pour nombre de fermiers, cette activité d'appoint permet encore l'entretien partiel du patrimoine agricole bâti, qui se dégrade à vue d'œil. *« A la direction départementale de l'équipement, je dis haut et fort que, si nous baissons les bras, il ne restera bientôt dans la région qu'Euro Disney »*, lance Jacques Lepeu. L'accueil permet aussi à des femmes d'exploitants – surtout lorsqu'elles ont des enfants – de se *« maintenir en zone rurale plutôt que de rechercher un travail salarié en ville et de remplir les trains de banlieue »*. La satisfaction des époux Lepeu est néanmoins ternie par ce qu'ils nomment les *« tracas normatifs »* : aux normes drastiques de sécurité imposées par les circulaires de l'éducation nationale, s'ajoutent celles des services vétérinaires. *« A l'heure du goûter, je ne peux pas offrir un gâteau aux enfants : il contient des œufs de ma ferme, donc des produits d'origine animale. Les enfants ne peuvent tendre des grains d'orge aux brebis : à cause du risque de contagion de leurs mains par léchage ! »*, ironise l'exploitante.

Les enseignants trouvent, quant à eux, en milieu rural tous les éléments d'une pluridisciplinarité qu'ils recherchent. Une mare, les techniques de drainage, les douves d'une ferme ? Voilà le circuit de l'eau pour partie reconstitué. Le cycle des saisons ? Il n'est que d'observer *in situ* le comportement des végétaux. L'histoire ? Les premières pierres de la ferme ont été posées il y a quatre cents ans. Le français et les mots ? Le vocabulaire agricole est inépuisable. L'éducation à l'alimentation ? Il suffit de couper une betterave sucrière pour comprendre d'où vient le sucre.

A ces outils pédagogiques à entrées multiples, porteurs d'une *« part de rêve et d'émerveillement »* pour les jeunes urbains – *« y compris pour ceux qui vivent à la campagne où les agriculteurs se font de plus en plus rares »* – s'ajoute la relation ville-campagne. *« Lorsqu'ils quittent la ferme pour regagner leur bus, les jeunes n'ont plus le même regard sur le monde agricole »*, disent Jacques et Françoise.

Jean Menanteau

Une approche trop unilatérale ?

Censées répondre à la demande de nature des citadins, les fermes pédagogiques ne font pas, néammoins, l'unanimité. Dans une étude intitulée « De l'agriculture péri-urbaine à urbaine », publiée par *Le Courrier de l'environnement* (publication de l'Institut national de la recherche agronomique) d'août 1997, deux chercheurs de l'Ecole nationale supérieure de paysage, André Fleury et Pierre Donadieu, affirment : *« S'il est intéressant de voir renaître de la curiosité pour l'agriculture, ce ne peut pas être au prix de la dénonciation sans appel des systèmes techniques agro-industriels contemporains, qu'on rencontre souvent dans les fermes pédagogiques. »*

Un développement spectaculaire depuis le début des années 90

« DEPUIS DIX ANS, la montée en puissance des fermes pédagogiques en France ne cesse de se confirmer. » Responsable du département « éducation à l'environnement » de la Bergerie nationale de Rambouillet, devenue une « école des territoires » depuis son changement de statut en 1993 (*Le Monde* du 4 septembre 1998), Jean-Pierre Débrosse se félicite de l'ouverture des exploitants agricoles sur le monde extérieur : l'Hexagone compte aujourd'hui 1 270 fermes pédagogiques, organisées en 72 réseaux nationaux et régionaux.

Une commission interministérielle (éducation, environnement, agriculture, jeunesse et sports, justice) animée par l'établissement de Rambouillet veille, quant à elle, à la qualité des prestations offertes : *« Le message principal que nous voulons transmettre se résume à l'éducation à l'environnement ainsi qu'à l'éducation du consommateur de demain en matière d'alimentation »*, indique M. Débrosse. Les fermes pédagogiques, spécialisées dans l'élevage ou la culture, de taille très variable, mises à la disposition des enseignants, des animateurs de centres de loisirs, d'éducateurs sociaux, comportent deux catégories : d'une part les fermes dites *« d'animation »*, qui se veulent *« lieux d'éducation ou de divertissement autour de l'animal et du végétal »*. Ce mouvement a été généré il y a plus de trente ans par des professionnels de formation socio-éducative.

DIVERSIFICATION

D'autre part, les « vraies » fermes, secondairement tournées vers l'accueil éducatif : la production demeure leur principale activité. Ce sont ces exploitations qui connaissent un développement spectaculaire depuis le début des années 90.

Le profond désir des agriculteurs de voir leur métier reconnu à l'extérieur, le développement ces dernières années du « tourisme vert » et surtout le souci de diversification de l'activité principale ont fortement contribué à cette éclosion. Les pouvoirs publics ont épaulé tardivement les fermes pédagogiques. Ainsi le ministère de l'agriculture ne s'est-il intéressé qu'en 1993 à la question, via une demande de la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) adressée à la Bergerie nationale, afin de dresser un état des lieux.

Le ministère de la justice, sensibilisé dans le cadre d'une action plus générale de prévention et de réinsertion, s'est impliqué en 1997. Le syndicalisme agricole et les chambres d'agriculture, pour leur part, soutiennent le mouvement, mais de manière inégale selon les régions : de nombreuses chambres départementales apportent aujourd'hui un soutien technique aux fermes alors qu'elles n'en étaient, en 1995, qu'au stade de la réflexion.

Le Nord-Pas-de-Calais connaît le plus fort taux d'éclosion des fermes pédagogiques. 90 exploitants, sur les 1 200 que comptent les deux départements, sont aujourd'hui réunis au sein du réseau Savoir vert. Sur ce territoire très urbanisé, à forte densité démographique, l'association s'est fixé pour objectif de faire des fermes pédagogiques une *« composante dynamique de l'agriculture périurbaine »* dans le but de *« combler le fossé qui* [se] *creuse entre villes et campagne »*.

A Paris, mercredi 13 janvier, l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture donne le coup d'envoi de l'opération « Une leçon de choses à la ferme pour 500 petits Parisiens », réalisée en partenariat avec l'inspection académique et la Mairie. Cette opération se déroulera à la fin du Salon de l'agriculture, qui se tient du 28 février au 7 mars.

J. M.

Pas d'armistice dans la « bataille des ponts » à Bordeaux

BORDEAUX
de notre correspondante

La direction régionale de l'équipement (DRE) d'Aquitaine a renforcé ses contrôles sur le pont d'Aquitaine depuis la découverte en novembre 1998 d'anomalies sur un câble porteur. Les experts ont en effet constaté que plusieurs fils d'acier s'étaient rompus sur les 123 qui composent l'un des 37 câbles porteurs soutenant, de chaque côté, le tablier du pont. Cette découverte s'est faite lors d'un contrôle classique, confirmée par un *« comité technique de suivi »* créé pour la circonstance.

L'information, qui ne devait être annoncée que dans le courant de 1999, selon la DRE, a été révélée le 21 décembre par Radio-France-Bordeaux-Gironde. Alain Juppé, maire (RPR) de Bordeaux et président de la communauté urbaine, n'avait même pas été prévenu. *« Nous n'avons pas de stratégie du secret*, se justifie Serge Dutruy, patron de la DRE. *Nous voulions nous donner le temps nécessaire pour avoir une connaissance précise du problème. C'est une évolution non prévue, mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter. »*

Un appareillage acoustique, opérationnel depuis 1996 sur une partie du pont, vient d'être installé sur toute sa longueur afin d'établir un diagnostic exact. Les premiers résultats sont attendus à la fin du premier trimestre. La DRE envisage cependant de changer l'ensemble des câbles porteurs. Dans cette hypothèse, elle souhaiterait profiter de ces travaux pour améliorer la capacité de l'ouvrage – une nouvelle voie ajoutée aux cinq existantes – et *la sécurité. Aujourd'hui une seule* voie centrale fait office de séparateur sur ce pont inauguré en 1967, long de 680 mètres. Cet important chantier pourrait débuter en 2000, s'étaler sur plusieurs années et condamner une voie de circulation sur les cinq. Pour quel prix ? Des travaux similaires sur le pont de Tancarville enjambant la Seine, en 1995, avaient coûté environ 300 millions de francs (près de 50 millions d'euros).

La DRE avance plusieurs hypothèses pour expliquer ces anomalies : une évolution accélérée d'un matériau d'une qualité insuffisante, un phénomène de corrosion non prévu, une mauvaise étanchéité du câble. Elle doit aussi vérifier si le problème est localisé ou non.

Ces questions ont relancé le débat sur la nécessité d'un nouvel ouvrage de franchissement de la Garonne. Selon une étude des techniciens de l'équipement, le trafic sur le pont d'Aquitaine devrait passer de 90 000 véhicules par jour à l'heure actuelle à 140 000 à l'horizon 2015. Alain Juppé le murmure : il est toujours favorable à la construction d'un pont en centre-ville. Malgré le soutien de certains élus socialistes (surtout à la communauté urbaine), il avait abandonné cette idée en juin à cause des levées de boucliers de son opposition au conseil municipal, d'une partie de la population et même de sa propre majorité. Un projet de tunnel à l'entrée de la ville, prévu plus tard, a remplacé ce premier projet et fait l'unanimité. Aucune étude technique approfondie n'a cependant encore été réalisée.

Gilles Savary, chef de file de l'opposition socialiste au conseil municipal, a toujours défendu l'idée d'un pont à l'entrée de la ville et un autre en aval du pont d'Aquitaine. Certains élus communautaires, parfois de droite, le suivent dans cette proposition. Il est aussi soutenu par le président du conseil général, le socialiste Philippe Madrelle, qui voit là *une nouvelle bataille à mener* : *la* défense des zones rurales, dont il se fait le héraut contre les intérêts de la ville *stricto sensu*. Mais le temps presse et les automobilistes sont de plus en plus nombreux sur le pont suspendu ou sur les quais de la ville, bloqués dans les embouteillages aux heures de pointe.

Claudia Courtois

DÉPÊCHES

■ **AVEYRON : environ un millier d'élus de l'Aveyron** ont manifesté, samedi 9 janvier, à Rodez pour la défense des services publics. Réunis à l'appel du Comité de vigilance et de coordination pour le maintien des services publics, créé par l'Association des maires de l'Aveyron, ces élus entendaient témoigner *« des risques que les menaces de plus en plus précises sur les services publics font peser sur le développement »* : la suppression du moratoire de la fermeture des services publics, la restructuration de la carte hospitalière et le redéploiement des forces de police et de gendarmerie.

■ **BAS-RHIN : la préfecture du Bas-Rhin a annoncé** jeudi 7 janvier que les carrières de porphyre de Saint-Nabor (Bas-Rhin), au pied du mont Sainte-Odile, devront être mises en *« sécurité totale »* d'ici avril 2002, date de leur fermeture définitive, en raison de *« la gravité du danger »* qu'elles représentent. Les travaux devront notamment réaménager des fronts de carrière sous forme de talus ou de gradins pour éviter les effondrements.

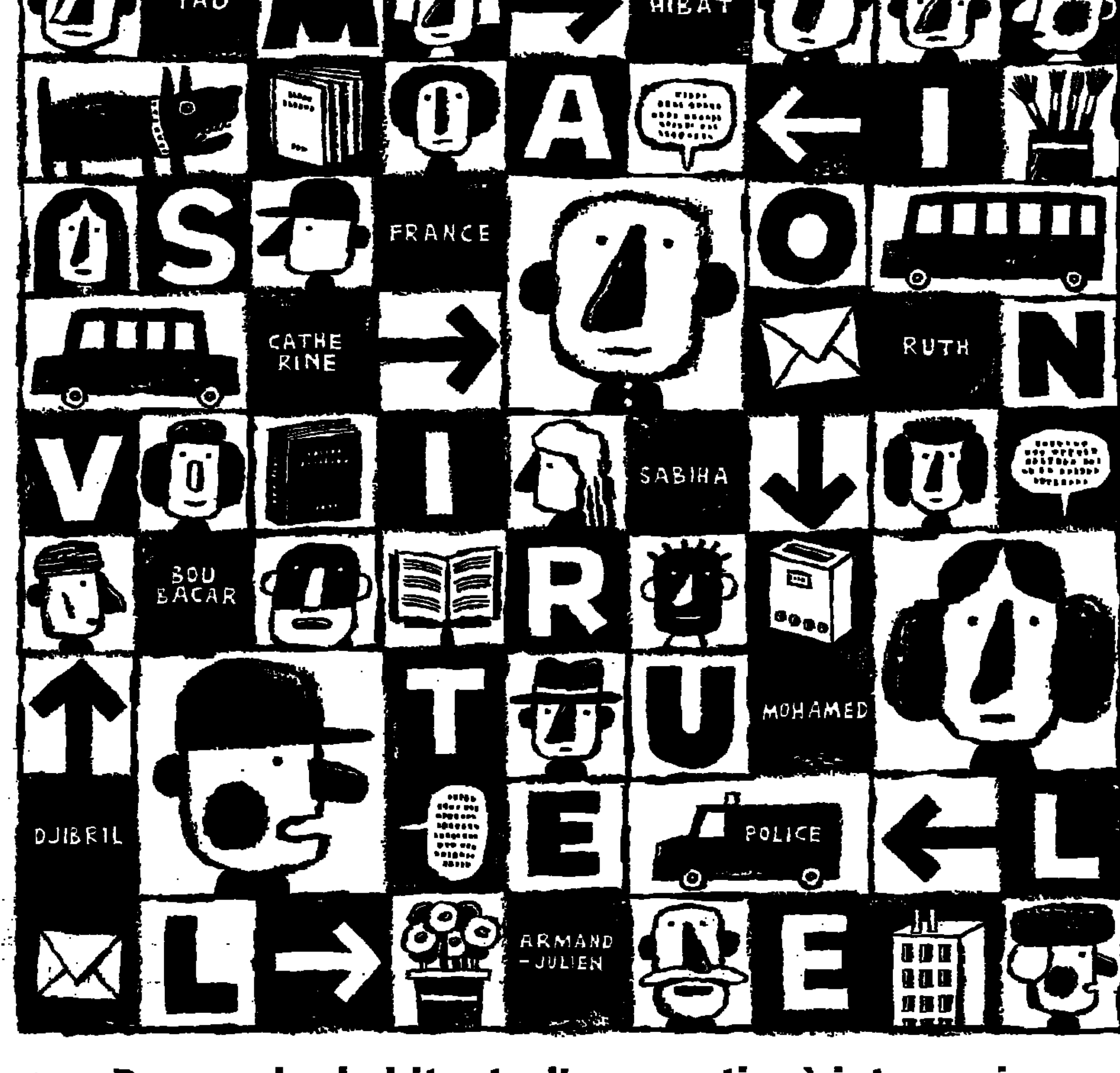
■ **VAL-DE-MARNE : le conseil général du Val-de-Marne va aménager un parc** à Vitry-sur-Seine. Ce *« parc des Lilas »*, d'une surface de 98 hectares situé dans un site classé « espace naturel sensible » sera *constitué d'espaces verts ouverts au public et d'espaces privatifs réservés* aux pépiniéristes ou à des entreprises horticoles et maraîchères. Le projet, d'un coût estimé à 650 millions de francs (99 millions d'euros), comportera également un écomusée du lilas, une roseraie et des équipements sportifs.–*(Corresp.)*

■ **Deux cents millions de francs (30,5 millions d'euros) vont être investis** dans la rénovation du centre commercial régional Créteil-Soleil, installé au centre du nouveau Créteil (Val-de-Marne) dans les années 70. Le centre qui accueille déjà 20 millions de visiteurs par an, entend renforcer sa synergie avec la ville et augmenter sa fréquentation. *Le chantier*, entamé en janvier, doit s'achever à l'automne 2000.–*(Corresp.)*

HORIZONS

ENQUÊTE

Agir et prévenir à la Cité des poètes



Pousser les habitants d'un quartier à intervenir quand la police et la justice se montrent défaillantes : telle est l'ambition du centre social Georges-Brassens de Pierrefitte, en Seine-Saint-Denis. Le partenariat entre les institutions est encouragé. Les anciens des différentes communautés sont invités à servir de repères aux plus jeunes

IL est *« à bout de nerfs »* et il le dit. Pour une fois qu'il peut s'exprimer devant un représentant de la justice ! *« Y a la drogue, y a l'alcool, y a les chiens... » « La police qui vient jamais quand on l'appelle. Ils ont peur, la police... » « Maintenant,* menace-t-il, *je vais faire ma loi tout seul ! »* Sa colère donne le ton. Les habitants du quartier des poètes sont excédés. Doublement excédés. Par *« les jeunes »* qui font leur loi le soir venu ; par la police, accusée de ne pas faire son travail.

Face à eux, le procureur adjoint du tribunal de Bobigny tient un discours réaliste. La confrontation directe, Pierre Moreau connaît : il n'en est pas à la première réunion de ce type. A la quarantaine d'habitants qui ont pris la peine de venir, il fait plusieurs propositions. Une boîte aux lettres sera installée à la mairie, et il répondra à chacun des courriers. Et pourquoi pas refaire une réunion, en demandant au commissaire de police d'y participer ? Mais surtout, répète-t-il inlassablement, rien ne pourra se faire sans la *« mobilisation des habitants »*. Message reçu : avant que tout le monde ne se quitte, un homme demande à la cantonade s'il y a dans la salle des volontaires pour aller dialoguer avec les jeunes de la cité. Une quinzaine de mains se lèvent.

Cette rencontre, c'est la « maison des parents » qui l'a organisée. Une « maison » virtuelle, sise dans les murs du centre social et culturel Georges-Brassens, au cœur de la Cité des poètes, à Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), à la lisière de Sarcelles (Val-d'Oise). Une quinzaine de jours plus tôt, un vendredi soir, a eu lieu la *« rentrée des parents »*. Des représentants des écoles, de la Caisse d'allocations familiales (CAF), des services municipaux, de la Protection maternelle et infantile (PMI) ont tenu stand ouvert à l'intention des parents du quartier. Une quarantaine de personnes sont venues. Très peu, pour un quartier de quatre mille cinq cents habitants. Beaucoup, pour France Fikri, la responsable du secteur familles du centre social, puisqu'*« une dizaine, que nous n'avions jamais vues auparavant, sont venues »*. En préparation : des rencontres avec les mères de famille à l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Françoise Dolto, avec les élèves du collège pour la Journée mondiale de lutte contre le sida, et, comme chaque année, le fleurissement du quartier, avec des habitants et des classes des écoles primaires.

Le centre Georges-Brassens se définit comme *« médiateur »*. Inlassablement, il construit des passerelles entre institutions et habitants. A la population, que tous les indicateurs désignent comme défavorisée, il s'efforce d'inculquer un principe : *« Le quartier, c'est l'affaire de tous. »* Auprès des institutions – police, justice, bailleurs, éducation nationale –, il joue un rôle moteur dans le développement du partenariat. D'autres structures pratiquent, ailleurs, ce travail de fond : la démarche n'a rien d'exceptionnel. Elle n'en a pas moins valeur d'exemple, pour tous ceux qui s'inquiètent de l'avenir des quartiers vivant dans un sentiment d'abandon.

CRÉÉ en 1992, à l'initiative de la municipalité, le centre est, au départ, une structure comme – presque – toutes les autres. Les jeunes du quartier en font leur quartier général. Ils y imposent leur loi, cassent le matériel, mettent le feu. Ils veulent partir aux sports d'hiver ? Ils y sont aidés financièrement. *« Ensuite, c'était calme pendant quelques jours, puis ils revenaient et réclamaient autre chose »*, se souvient le directeur, Hibat Tabib, qui, à l'époque, s'est fait agresser plusieurs fois. *« On voulait acheter la paix sociale, ça ne marchait pas. »*

En 1995, décision est prise de fermer le centre pendant quelques mois. L'échec provoque une remise en question. D'autres règles sont établies. Une équipe est constituée, qui fait bloc autour de quelques principes : plus question de se laisser insulter ou agresser, plus question de donner des moyens à n'importe qui. Si un conflit avec un jeune ne peut être résolu par la discussion, les parents sont mis dans le coup. Dans les cas extrêmes, police et justice sont saisies. C'est le cas par trois fois pendant la première semaine de réouverture.

La méthode est payante : au cours des deux dernières années, le centre n'a recouru à la plainte qu'à deux reprises. Le comportement des jeunes a changé. *« Ils sont plus respectueux, il y a une atmosphère détendue »*, assure France Fikri. Un noyau a émergé, qui commence à refuser la violence, à vouloir donner une image positive du quartier. *« Quand je suis arrivée, tout leur était dû. Ils entraient dans le centre avec leurs chiens,* raconte Sophie Hamayon, qui anime tous les matins l'atelier de techniques de recherche d'emploi, *il a fallu des mois de lutte, de négociation, pour leur faire admettre des règles. »*

L'existence d'un atelier lié à l'emploi est significative. Finie la logique de consommation ! Le centre n'est pas là pour proposer des loisirs aux jeunes désœuvrés, mais pour aider ceux qui ont des projets à les mettre en œuvre. Des ateliers d'activité subsistent, mais ils s'adressent surtout aux plus jeunes. Le mercredi, par exemple, un guitariste classique donne des cours de chant choral aux pré-adolescents. Terminé le rap, pour cette tranche d'âge. *« C'est une musique qui les enferme, il faut qu'ils découvrent autre chose que les pitbulls, la police, les tags,* explique Yao Metsoko, le responsable du secteur enfance. *Dans nos banlieues, quels sont les centres qui proposent ce type d'activité, alors que les responsables envoient leurs enfants au conservatoire tous les mercredis après-midi ? »*

Comment créer une dynamique de quartier face à la violence ? Tel est le sous-titre de *La Cité des poètes*, un livre paru en octobre (Le Temps des cerises, 80 francs), dans lequel Nathalie Dollé, journaliste à « Saga-Cités », retrace l'histoire du centre Georges-Brassens. En avertissement, un constat de l'auteur : l'expérience n'a rien d'une solution-miracle ; elle relève du combat. Un combat qui consiste *« à ne pas couler sans rien faire, à tenter quelque chose, à inventer de nouveaux modes de fonctionnement, à rendre la parole, à investir de nouveaux espaces, à repenser la participation, à redonner du sens au mot citoyen, à essayer de mieux vivre »*.

> « Ce que démontrent Hibat Tabib et son équipe, c'est qu'avec des repères forts on arrive à positionner les enfants et les adultes face à des règles de vie, contre la violence »

Le rôle d'impulsion, c'est, quoi qu'il en dise, le directeur du centre qui le joue. Et son histoire personnelle n'est pas étrangère à l'expérimentation. Dans son pays d'origine, l'Iran, M. Tabib, aujourd'hui âgé de cinquante ans, était avocat. Lorsque, en 1984, il arrive en France en tant que réfugié politique, il ne parle pas un mot de français. Il apprend seul, obtient un DEA de relations internationales, prépare une thèse sur la philosophie du pouvoir islamique, mais doit abandonner ses études pour vivre. Parallèlement, il s'investit dans le monde associatif de la cité où il habite, à Stains (Seine-Saint-Denis). Ce qui l'amènera, de fil en aiguille, à prendre la direction du centre Georges-Brassens.

« Je n'imaginais pas qu'il existait en France une misère tellement profonde et une violence tellement gratuite », raconte-t-il en évoquant ses premières années d'exil. Une chose le frappe : *« Dans les pays du tiers-monde, il n'y pas d'Etat de droit, mais les gens réagissent. Il y a une opinion publique »* ; en France, en revanche, *« il existe un Etat de droit, mais il présente des failles dans les quartiers difficiles, où les habitants ne réagissent pas face à la violence. Ils ont peur, mais n'osent rien dire. »*

Pour « Hibat », comme tout le monde l'appelle dans le quartier, le défi à relever est double : il faut à la fois pousser les habitants à agir et restaurer l'Etat de droit dans un quartier où justice et police sont défaillantes. C'est *« naturellement »* que lui est venue l'idée de créer la « cellule d'urgence », une structure informelle qui regroupe les adultes côtoyant les jeunes – les gardiens d'immeuble, l'épicier, le personnel du centre, de l'éducation nationale, les représentants d'association, etc. En 1997, des rivalités opposent des bandes de Sarcelles et de la Cité des poètes à la sortie du collège.

Dès que cela se sait, la cellule réagit. La police est prévenue, commerçants et gardiens sont appelés à la vigilance. Le personnel du centre consacre ses journées à aller à la rencontre des jeunes. Catherine Hanriot, habitante du quartier et maire adjointe à l'époque – devenue maire depuis – passe ses après-midi à la sortie du collège. *« Tout le monde s'y est mis, ça n'a pas duré deux jours »*, se souvient M. Tabib.

Quand Bernard Leloup, prêtre-ouvrier à la retraite, est venu s'installer allée Boris-Vian, le directeur du centre social lui a dit : *« Il faut que tu sois un point de repère dans la cité. » « Il aime beaucoup ce mot-là »*, relève le prêtre. « Repère », Ruth Mang, soixante-deux ans, la doyenne de la communauté africaine, la « mamie du quartier », qui raconte avoir vu, il y a quelques mois, aux Halles, à Paris, un jeune de la cité voler un paquet de cacahuètes à un Pakistanais. *« Je lui ai expliqué que c'était son gagne-pain, je lui ai dit de le lui rendre, et il le lui a rendu »*, se souvient-elle. « Repère », Sabiha El Khalfaoui, qui a créé l'association Arc-en-ciel pour tous ces jeunes qu'elle a *« vus dans le landau »* et qu'il faut « motiver ». « Repère », Boubacar Sene, le secrétaire général de Conseil de famille, une association de la communauté africaine qui se préoccupe de l'éducation des enfants et... des parents.

« Repère », Mohamed Ika, l'épicier qui a maintenu Ecoprix ouvert contre vents et marées, vols et agressions... *« Pendant deux ans, ç'a été la guerre,* se souvient le commerçant. *J'ai fait arrêter trois personnes qui ont fait de la prison. Maintenant, je n'ai plus de problèmes avec les jeunes. »* M. Ika participe aux réunions avec les parents, avec les enseignants : *« Ça donne des idées. »* S'il voit un enfant mal agir, il demande au gardien de l'immeuble de faire venir le père. *« Au village,* dit-il en rappelant fièrement son origine marocaine, *si un enfant fait une bêtise, n'importe qui peut le punir. Je fais pareil. »* Ce jour-là, un jeune garçon l'aide à décharger une palette de marchandises. Il s'appelle Djibril, il a quatorze ans. *« Il me surnomme papa. Tous les soirs, il vient faire ses devoirs ici. Il vient là parce qu'il y est bien. »*

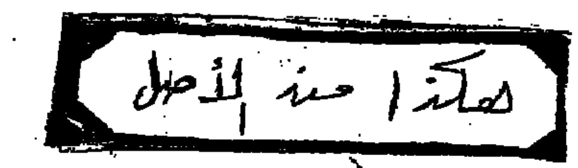
LE parrainage est une pratique en voie de formalisation. Une pratique qui, elle aussi, est venue naturellement, avec les relations qu'Armand-Julien Waisfich, responsable de l'action culturelle au centre, entretient depuis des années avec Hassan, un jeune du quartier, âgé de quatorze ans. Armand-Julien emmène Hassan dans les expositions, à Paris, lui fait rencontrer des gens, cultive avec lui *« un rapport ni de père ni de frère »*. Parallèlement, le centre Georges-Brassens a loué un appartement pour la douzaine d'artistes qui gravitent autour de lui. En échange de ce lieu de travail, ils animent les ateliers du centre et s'engagent à parrainer un ou deux enfants. Peintre et comédien, Adama Kouyaté, qui se définit, lui, comme le *« grand-père du quartier »*, s'est installé sur la place Jacques-Brel, il y a un an. Il reçoit des enfants dans son atelier, les initie à la mosaïque et au dessin, bavarde avec leurs mères, s'est assuré le concours des habitants pour réaliser les mosaïques qui ornent les façades de la place.

« Ce que démontrent Hibat Tabib et son équipe, c'est qu'avec des repères forts on arrive à positionner les enfants et les adultes face à des règles de vie, contre la violence », estime Pierre Moreau, le procureur adjoint du tribunal de Bobigny. Le commissariat de Stains-Pierrefitte a enregistré une diminution de 22 % de la délinquance de voie publique au quartier des poètes au cours des neuf premiers mois de cette année, par rapport à la même période en 1997.

Impossible, évidemment, de faire la part de l'action du centre Georges-Brassens. Les habitants, eux, restent dubitatifs. *« Il y a eu un petit effort de fait, mais ça ne résistera pas longtemps,* maugrée Michel Houziaux, jardinier à la ville et habitant du quartier. *Moi, j'aspire qu'à une chose : c'est f... le camp d'ici ! »* Les plus conciliants parlent de transfert : *« La nouvelle génération des dix-sept - vingt ans n'est plus dans la cité ; elle va ailleurs pour f... la merde ! »*, dit un jeune.

Pour la plupart des professionnels, les pouvoirs publics devraient être beaucoup plus présents dans un quartier tel que celui-ci, par le biais de médecins, de psychologues, d'éducateurs de rue, de médiateurs. Reste que le rôle de « fusible » du centre Georges-Brassens est incontestable. *« Des prises de conscience ont germé, les enfants traînent moins le soir, les parents viennent plus facilement à l'école ; on va dans le bon sens,* note le directeur de l'école primaire Varlin-I, Serge Benetti. *Mais je me pose des questions sur les dix années qui viennent. Comment éviter que ce quartier ne devienne un ghetto ? »* Une question qui dépasse ceux qui, laborieusement, améliorent le quotidien. Ceux grâce auxquels on ne voit plus d'adolescents taguer les murs ou organiser des combats de pitbulls sur le parking, à côté de l'école, dans l'après-midi.

Marie-Pierre Subtil
Dessin : Jochen Gerner



Micheline et Pierre Centlivres, ethnologues

« Les talibans ont un projet de société total qui va bien au-delà du statut des femmes »

Pour ces deux chercheurs suisses spécialistes de l'Afghanistan, le mollah Omar et ses disciples professent un mélange de tradition pachtoune et de messianisme islamique

« Derrière le discours intégriste des talibans, n'assiste-t-on pas d'abord à la restauration d'un pouvoir pachtoun ?

– Le pouvoir des Pachtounes, l'ethnie afghane majoritaire, avait été relativement affaibli pendant toute la crise afghane et on assiste à son retour. N'oublions cependant pas la double nature des talibans : ils sont à la fois tribaux et non tribaux. Ils sont le fer de lance d'une reconquête de l'Afghanistan par les Pachtounes et, en même temps, toutes leurs déclarations officielles, tous les décrets du mollah Omar, leur chef suprême, s'inscrivent au-delà de la pachtounité, au-dessus des tribus. Ils proclament bien haut que c'est la charia qui doit l'emporter, pas le pachtounwalli, le code tribal. Et on voit très bien cette double nature à propos du droit des femmes. Pratiquement, ce que les talibans ont imposé à Kaboul, c'est le pachtounwalli dans une ville. Le *tchadri* (le voile), les femmes à la maison, l'interdiction de travailler dehors, c'est comme ça depuis des dizaines ou des centaines d'années dans les régions pachtounes. Personne n'a jamais trouvé ça scandaleux, dans tout le sud de l'Afghanistan pachtoun, campagnard, tribal. Maintenant les talibans l'ont imposé à Kaboul, et c'est l'horreur.

– L'ordre taliban est-il plus sensible en ville que dans les campagnes ?

– Oui. C'est Kaboul, cette « Babylone » pour les talibans, qui est frappée et qui doit se soumettre.

– *Cet ordre moral se confond*-il avec la tradition pachtoune ?

– Non, justement pas. Pratiquement, ça ressemble au pachtounwalli, mais théoriquement, c'est différent. Les talibans et le mollah Omar réalisent enfin l'ordre des femmes selon la charia. Et sur certains points très précis, cet ordre s'oppose au pachtounwalli. Le mollah Omar a promulgué, à la fin de l'année dernière, un décret sur le droit des femmes, et celles-ci, selon les talibans, vont pouvoir avoir enfin les droits que leur accorde la charia. En particulier le droit de choisir leur conjoint, le droit de ne pas épouser le frère ou un parent du mari défunt, si elles deviennent veuves, le droit de toucher un héritage... Un autre point qui contredit complètement l'usage pachtoun : les femmes ne peuvent plus être utilisées pour régler une dette de sang.

– Qu'est-ce qui l'emporte de l'idéologie religieuse et de la composante tribale ? La pre*mière n'est-elle pas le camou*flage de la seconde ?

– Pas chez mollah Omar. Il est vraiment un mollah inspiré, mais ça tombe très bien, c'est-à-dire que les Pachtounes, surtout ceux de la campagne ou ceux qui on étudié dans les écoles religieuses, tous ceux qui ont été frustrés dans leur pachtounité pendant les vingt années de guerre, prennent maintenant leur revanche.

– *Avec cet engagement mes*sianique qui va au-delà de la tribu, les talibans sont-ils capables de maintenir une certaine unité ou l'Afghanistan court-il le risque de la fragmentation ?

– Tant qu'il y a Massoud, tant qu'il y a un adversaire, les talibans sont relativement unifiés. Personnellement, nous avons beaucoup de sympathie, et même d'admiration, pour Massoud en tant que chef de guerre, mais, d'une part, il n'a pas beaucoup de chances de reconquérir l'ensemble de l'Afghanistan et, d'autre part, la présence d'un adversaire au nord-est du pays contribue à l'unité des talibans. Mollah Omar est donc celui qui réussit l'unité des Pachtounes, non pas au nom de l'unité tribale mais au nom de l'appartenance à l'islam, contre les mauvais musulmans que sont les commandants, les étrangers, les communistes, les chiites, les ismaéliens, etc. Dans la mesure où les talibans sont intervenus dans une situation très troublée, après beaucoup de désordres, d'assassinats, de pillages, de viols, ils n'ont pas été si mal accueillis. Dans une bonne partie de l'Afghanistan, il y a une sorte de consentement, réservé, provisoire...

– Egalement à Kaboul ?

– Même à Kaboul. Même s'il est vrai que l'on brocarde les talibans quand ils ne sont pas là. S'ils ne sont pas aimés, c'est parce que leur ordre moral est insupportable.

– Combien de temps cela peut-il durer ?

– Nous pensons qu'on en a pour un moment avec les talibans. D'abord la situation économique était très mauvaise, après vingt ans de guerre. La population n'a pas la force de chercher une solution de rechange qui, d'ailleurs, n'existe pas. Massoud a des partisans à Kaboul mais une partie de la population a de mauvais souvenirs du passage de ses troupes. Les années moudjahidines à Kaboul ont été des années tout aussi sinistres. Bien sûr, les gens aimeraient que les écoles rouvrent, qu'il y ait un espoir pour la nouvelle génération, que ceux qui ont appris quelque chose puissent exercer leur métier. Mais ils sont fatigués de la guerre, des querelles entre commandants.

– Le statut des femmes vous paraît-il le point le plus critiquable de la politique talibane ?

– Cela nous agace quand on met toujours en avant ce problème, parce que les talibans ont un projet de société total, qui va bien au-delà du statut des femmes. Cela touche les femmes et, il faut bien le dire, c'est tragique pour une majorité d'entre elles, *mais cela touche en vérité toute la société.* Si une femme ne porte pas le tchadri comme il faut, c'est le mari qui va être puni d'amende, de bastonnade ou de prison. Surtout de bastonnade, parce que mollah Omar est contre la prison, il trouve que c'est contraire à la liberté humaine, n'est-ce pas... C'est la société tout entière qui doit avoir une certaine conception des moeurs, de la prière, *du comportement* à l'égard des proches, de l'image, du divertissement ou de l'absence de divertissement. Les femmes, c'est ce qui nous frappe le plus et c'est ce qui est le plus douloureux pour une partie de la population de Kaboul.

– Peut-on compter sur un adoucissement du régime après la fin de la guerre ?

– Il faut distinguer deux aspects : ce qui appartient à la charia, à leur interprétation de la charia, ne peut être discuté. En revanche, pour les écoles ou l'accès des femmes aux soins, c'est une priorité différée. Il est tout à fait frappant que les talibans aient un ordre de priorités qui n'a rien à voir avec celui des experts occidentaux ou des ONG. Leur priorité, ce n'est pas de respecter la vie humaine, c'est de conquérir l'ensemble de l'Afghanistan pour l'islam et de moraliser la société. Nourrir les veuves, s'occuper de l'éducation et mettre sur pied un service de santé, c'est bien mais ce n'est pas essentiel. Voilà le malentendu entre les ONG qui aimeraient revenir à Kaboul et les talibans. Pour l'éducation des femmes, des progrès pourraient être faits avec le consentement des talibans. Dans les campagnes il y a des écoles pour les filles jusqu'à l'âge de neuf ou dix ans. Et il y a des ONG qui s'en occupent, chose qui est impossible actuellement à Kaboul. Kaboul n'est pas l'Afghanistan. C'est ici *que sévit le ministère de la promo*tion de la vertu. Mais les femmes s'organisent. Nous avons vu dans des maisons de Kaboul des femmes qui donnent des leçons aux enfants, malgré l'interdiction, à condition qu'ils ne se rendent pas d'une maison à l'autre.



DESSIN DANIEL MAJA

– Est-il possible d'unifier les différentes tribus au-delà des Pachtounes ?

– A court terme peut-être, à long terme, nous ne pensons pas. Il reste le problème des minorités. Si on trouve quelques ministres d'origine *tadjike, ce sont tous des mollawis,* des mollahs. Ce qui compte, c'est l'excellence religieuse, ce n'est pas la compétence. Vous pouvez avoir, ce qui est le cas actuellement, un ministre de l'éducation supérieure qui ne sait pas beaucoup plus que lire et écrire, mais c'est un excellent mollawi. De même, vous avez un directeur du film, alors que le cinéma est interdit. Il dit des prières toute la journée. Les talibans ont gardé la structure du pouvoir telle qu'elle existait auparavant sous Daoud (ancien président renversé par un coup d'Etat communiste en 1978), ce qui est typique puisque Daoud était pachtoun, et ils ont rempli les cases. Ils occupent les échelons supérieurs et ont gardé aux échelons subalternes des gens qui savent lire et écrire et faire marcher un semblant d'administration.

– Quel sort les talibans réservent-ils aux minorités ?

– Les minorités religieuses sont les plus menacées, les chiites, les ismaéliens, les hazarahs. Quand on a posé aux talibans la question de la domination pachtoune, ils ont fait une réponse qui montre bien la nature du régime : la preuve que nous ne sommes pas un pouvoir Pachtoun, *ont*-ils dit, c'est que la première personne que nous avons pendue quand nous avons pris Kaboul était un pachtoun... (L'ancien président communiste Najibullah.)

– Quelles sont les différences par rapport aux mouvements intégristes qui ont existé pendant la guerre contre les Soviétiques ?

– Il y a eu à l'époque un débat sur le vote des femmes, ce qui veut dire que certains partis islamistes n'étaient pas hostiles au vote des femmes, comme en Iran où les femmes votent. Avec les talibans, on en est très loin. D'ailleurs le vote ne les intéresse pas. Ce sont des fondamentalistes ou des néofondamentalistes dans la mesure où ils se réfèrent constamment à un texte, le Coran et la charia. Contrairement aux islamistes, ils n'ont pas une conception idéologique de la société, avec par-ci par-là des emprunts au marxisme. Pour eux, la société idéale existe, il suffit d'appliquer la charia.

– *Quelle attitude la communauté internationale devrait*-elle adopter à leur égard ?

– Les ONG sont formées de gens extrêmement dévoués dont certains sacrifient leur carrière et leurs belles années de jeunesse à travailler pour les Afghans. Cela dit, ce sont aussi des organisations qui doivent perdurer, justifier leur existence, obtenir des fonds. Et pour cela, elles sont prêtes à aller assez loin dans les concessions. Les ONG ont quitté l'Afghanistan en signe de protestation contre les atteintes aux droits de l'homme. On aurait pu penser qu'elles ne reviendraient pas sans que des changements significatifs aient eu lieu. Or, on assiste à une concurrence entre une quinzaine d'ONG qui se précipitent pour être réadmises. Le rapport de forces s'est inversé, ce sont maintenant les talibans qui posent leurs conditions à un retour.

– Et certaines ONG ont accepté ?

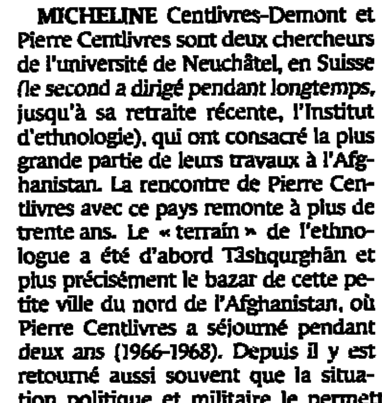
– *Toutes vont accepter.* Elles sont aux portes de Kaboul. Les talibans ont parfaitement compris que les ONG ne doivent pas se mettre d'accord sur des points précis. Ils veulent donc éviter qu'elles puissent se coordonner entre elles.

– Et l'ONU ?

– Nous pensons que les Nations unies, comme les ONG, devraient imposer des exigences minimales, comme l'égal accès à la santé, à l'éducation, pour les différentes catégories de la population, hommes, femmes, minorités ethniques ou religieuses. Mais nous avons un peu *peur que ce soient des voeux* pieux. »

Propos recueillis par Bruno Philip et Daniel Vernet

Carrières croisées en Afghanistan



MICHELINE Centlivres-Demont et Pierre Centlivres sont deux chercheurs de l'université de Neuchâtel, en Suisse (*le second a dirigé pendant longtemps,* jusqu'à sa retraite récente, l'Institut d'ethnologie), qui ont consacré la plus grande partie de leurs travaux à l'Afghanistan. La rencontre de Pierre Centlivres avec ce pays remonte à plus de trente ans. Le « terrain » de l'ethnologue a été d'abord Tâshqurghân et plus précisément le bazar de cette petite ville du nord de l'Afghanistan, où Pierre Centlivres a séjourné pendant deux ans (1966-1968). Depuis il y est retourné aussi souvent que la situation politique et militaire le permettait pour suivre, avec sa femme Micheline, l'évolution des rapports entre groupes et des formes d'organisation sociale. Il a rassemblé ses notes dans *Chroniques afghanes* (*Le Monde* du 28 octobre 1998). Ils ont aussi retrouvé la « mémoire » du bazar de Tâshqurghân, au Pakistan, dans les camps de réfugiés afghans chassés par la guerre contre les Soviétiques puis par la guerre civile. Micheline Centlivres-Demont est aussi une spécialiste de l'Iran ; elle a consacré une étude à une communauté de potiers du centre de Meybod (Yazd). Depuis décembre 1980, ils publient, deux fois par an, *Afghanistan Info*, une lettre d'information qui propose une analyse de l'actualité afghane, pour faire mieux connaître un pays qui, depuis les coups d'Etat contre le régime Daoud en 1979, n'a pas connu la paix.



PIERRE CENTLIVRES



MICHELINE CENTLIVRES

Pierre Centlivres est également membre du groupe de travail Asie de la Mission de préfiguration du Musée de l'homme, des arts et des civilisations, voulu par le président de la République.

D. V.

Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, au « Grand Jury RTL - "Le Monde" - LCI »

« L'idée que l'économie française doit pouvoir avoir 2,5 % de croissance n'est pas vraiment contestée »

« L'euphorie qui a accompagné la mise en place de l'euro ne risque-t-elle pas de déboucher *sur des lendemains qui dé*chantent ?

– Je ne crois pas que l'euro apporte des réponses à tous nos problèmes. Nous nous sommes dotés d'un instrument extrêmement puissant, qui peut nous être utile si nous le manions bien, qui nous servira peu si nous le manions mal. Il ne fait pas disparaître les obstacles, ni les efforts à fournir, mais *nous sommes plus forts* avec cet instrument que quand nous ne l'avions pas.

– Après un départ en fanfare, l'euro a été rattrapé par le dollar. Il semble que, finalement, les investisseurs traditionnels préfèrent le dollar à l'euro...

– D'abord, le fait que l'euro devienne une monnaie de réserve et que cela nous permette de parler d'égal à égal avec les Etats-Unis ne dépend pas de sa parité. Ce qui compte, c'est que l'euro existe et qu'il représente trois cents millions de consommateurs parmi les plus riches au monde. Ensuite, de toute façon, il faudra du temps pour que l'euro devienne une monnaie de *réserve : un an, deux ans, trois ans,* quatre ans, cinq ans... Enfin, la parité, c'est beaucoup moins important, pour nous, que cela ne l'a été dans le passé. Dans le passé, la parité du dollar et du franc était très importante parce qu'une bonne partie de notre commerce était libellée en dollars. Aujourd'hui, seuls 10 % du PIB représentent un commerce extérieur à l'Euroland.

– Comment éviter le "dumping" fiscal et social entre les pays de la zone euro ?

– Il faut une sorte de gouvernement économique, qui prenne les décisions collectives et qui évite que tel ou tel fasse des choses complètement à l'écart des autres, en essayant d'attirer les entreprises de façon un peu déloyale, par exemple. C'est ce que l'Europe a créé, sous l'impulsion de la France, sous le nom de Conseil de l'euro ou d'Euro 11.

» Les Allemands, qui président l'Union pour les six mois qui viennent, ont fixé comme l'une des priorités de leur présidence l'harmonisation fiscale et une date, juin *1999, pour que nous ayons fait des* progrès considérables en matière d'impôts sur les sociétés comme en matière de fiscalité des revenus de l'épargne. Je pense que ce sera le cas et qu'on arrivera au bout.

– Est-il réaliste de prévoir 2,5 % de croissance annuelle pour les trois ans qui viennent en France ?

– Tous les économistes sont à peu près d'accord sur le fait que dans les années 90, jusqu'en 1998, nous avons été en dessous de ce qu'on appelle notre potentiel de croissance. Donc, il y a une sorte de rattrapage, qui peut se faire plus ou moins vite. S'il se fait vite, nous pouvons atteindre 3 %, comme en 1998 ; s'il se fait lentement, nous n'en serons qu'à 2,5 %, mais, sur une période relativement *longue* – trois ou quatre ans –, l'idée que, à tout le moins, l'économie française doit pouvoir avoir 2,5 % de croissance n'est pas vraiment contestée.

– Sauf que les économistes nous disent que la conjoncture va être mauvaise, pas seulement en France, mais dans toute l'Europe en 1999 !

– Il peut y avoir des années meilleures et des années un peu moins bonnes...

– Pourquoi l'année 1999 – ou la première moitié de l'année 1999 – ne sera-t-elle pas bonne, alors que vous nous expliquiez, il n'y a pas si longtemps, que l'euro était un formidable bouclier contre les désordres financiers internationaux ?

– L'euro a été un bouclier, en 1998, puisque nous n'avons perdu que, peut-être, 0,5 ou 0,6 point de croissance à cause de la crise. En 1999, l'Europe restera le pôle de croissance principal dans le monde grâce à l'euro, mais cela ne veut pas dire que la croissance y sera aussi forte qu'elle l'aurait été s'il n'y avait pas de crise en *Asie*, en Amérique latine ou en Russie. Avec l'euro, nous avons créé un radeau solide ; les monnaies européennes étaient des planches, qui fluctuaient les unes par rapport aux autres et, dès qu'il y avait une vague, cela se disloquait. Le radeau, lui, est solide ; mais quand la vague monte, le radeau monte, et quand la vague baisse, le radeau a tendance à baisser.

» En 1999, la crise internationale fait qu'on sera plutôt en-dessous de ce qu'on pourrait faire, au moins pour la première moitié de l'année, et, donc, la prévision que je faisais à l'été paraît difficile à réaliser. Nous ne sommes pas sur *cette pente-là maintenant.* Sans doute le premier trimestre ne sera-t-il pas très bon. Le second, on verra. Et je suis à peu près convaincu, pour le moment, que la deuxième moitié de l'année sera bien meilleure.

– Il y a trois mois, c'était le dogme du 2,7 %. Maintenant, on passe au dogme du rebond en juin ou en juillet !

– 2,7 % doit rester notre cible. C'est difficile à atteindre, compte tenu de l'importance des réactions des chefs d'entreprise. Des grandes entreprises. Les petites entreprises continuent, elles, à investir et ont le moral qui tient bon, comme les consommateurs, d'ailleurs. Ceux qui ont le moral qui flanche, ce sont les chefs des grandes entreprises, notamment parce qu'ils sont, peut-être, plus exposés à la concurrence internationale.

» Nous avons assisté, *au dernier* trimestre de 1998 – et nous allons probablement assister encore au premier trimestre de 1999 – à un fort mouvement de "déstockage", c'est-à-dire que les entreprises utilisent leurs stocks plutôt que de passer de nouvelles commandes. Mais quand on arrive en bas des stocks, la commande devient massive si la demande est là. Or, elle a plutôt tendance à être là. La reconstitution des stocks crée un effet de rebond. Si bien qu'en France comme ailleurs, le deuxième semestre sera sans doute bien meilleur que le premier. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon

Une idée chrétienne pour le millénaire

par Salman Rushdie

Si nous sommes en janvier, ce doit être l'année du millénaire. Sauf que ce n'est pas le cas car un millénaire tombe une fois tous les mille ans, de sorte qu'à la fin de 1999 nous aurons vu passer, heu, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans exactement depuis le dernier millénaire. La fièvre millénariste de cette année revient à applaudir le lièvre au début plutôt qu'à la fin de sa course décisive.

Nous célébrons aussi le deux millième anniversaire de la naissance de Jésus-Christ, comme nous le rappellent sans cesse les cardinaux catholiques et les croyants de toute dénomination. Peu importe si cela met Jésus dans la situation curieuse d'avoir deux anniversaires en l'espace d'une semaine (le jour de Noël et le millénaire courant) ou si tous les érudits sérieux, et même les dignitaires ecclésiastiques, conviennent désormais qu'il n'est vraiment né ni ce jour ni l'autre. Vrai-faux millénaire ou pas, c'est le seul que nous aurons.

Mais ce faux millénaire se révélera-t-il aussi le noir sabbat de ce qu'on pourrait appeler la fausse chrétienté ?

Il se trouve que l'année écoulée nous offre déjà un nombre impressionnant de comportements faussement chrétiens. Voici, par exemple, le général Augusto Pinochet à la messe de minuit, ce qui nous amène tout naturellement à la question intéressante de son confesseur. Tant d'entre nous aimeraient avoir l'occasion d'entendre la confession du général ! Un homme au moins l'a eue, sans doute. Le problème de la pénitence mérite donc d'être considéré : combien de « *mea culpa* » et de « *Je vous salue Marie* » le général a-t-il dû dire au juste pour expier ses crimes ?

Ce sont les « valeurs » chrétiennes prétendûment pures mais en réalité dévaluées qui ont inspiré l'attaque partisane et féroce des républicains américains contre un président au comportement sexuel navrant. Pour l'observateur dont l'admiration pour la démocratie américaine remonte aux auditions du Watergate, à ces délibérations sérieuses, scrupuleuses, contradictoires, consacrées aux infractions vraiment graves d'un autre président, *l'indigne débat sur l'impeachment* de Clinton est un spectacle affligeant.

Nous sombrons dans la fange, au nom du doux Christ. Mais l'un des soldats chrétiens, le *speaker* présomptif Bob Livingston, a déjà sauté sur son propre piège moralisateur. On peut prévoir que les révélations du pornographe Larry Flint vont en embrocher plusieurs autres : n'a-t-on pas vu sur CNN cette fameuse autorité morale, le télé-évangéliste discrédité Jim Bakker, reprocher à ses cohortes chrétiennes leur indifférence si peu chrétienne au pardon et à la guérison ? Jusqu'où ne descendrons-nous pas ?

Il existe un mot plus ancien pour désigner le christianisme à langue de vipère de la droite américaine : hypocrisie. Et Washington, cette vilaine école de la médisance remplie de ricaneurs, de faux-jetons et de serpents, est aux prises depuis bien des mois avec une sorte de fondamentalisme de l'hypocrisie. Si le Sénat met à présent un terme à ce piètre épisode, ce sera parce que de sérieuses raisons d'Etat auront repris l'ascendant sur une sainteté de chien enragé ; parce que les politiciens qui savent leur monde auront enfin fait rentrer les vrai-faux chrétiens à la niche.

Le président Clinton, qui a, dit-on, prié avec ses conseillers spirituels au moment du vote sur la procédure de destitution, n'est pas non plus un enfant de chœur dans la domaine de l'hypocrisie. Bien sûr, son étonnante popularité actuelle dans les sondages résulte en partie de la bassesse des hussards de Starr. Elle vient aussi de sa décision de bombarder l'Irak, initiative très populaire en Amérique. Clinton a-t-il parlé de ça aussi avec ses conseillers spirituels ? Et son allié britannique tout aussi dévot, le premier ministre Tony Blair, est-il tombé d'accord sur le fait que ces bombardements fondamentalement inutiles correspondaient à une attitude morale et chrétienne ?

L'annulation de la Dette des pays les plus pauvres abolirait le souvenir des minables Lewinskineries de 1998 et inscrirait la présidence Clinton dans les livres d'histoire

Je sais fort bien que la fausse religion n'est pas un vice exclusivement occidental. Croyez-moi, je ne suis pas sans connaître la ferveur hypocrite avec laquelle les militants d'autres croyances – musulmans, hindous, juifs – invoquent leur dieu ou leurs dieux pour justifier la tyrannie et l'injustice. Il n'y a pas d'hypocrisie occidentale qui arrive à la cheville du faux islam de Saddam Hussein et des crimes commis en son nom.

Les fanatiques n'en ont pas moins le culot d'accuser les laïcs sans dieu de manquer de principes moraux ! Eh bien messieurs, pour la personne impie que je suis, le problème capital du monde d'aujourd'hui ne figure sur aucun des programmes des escadrons de dieu. Il s'agit de la prétendue dette, des multitrillions de dollars dus qui mettent les pays les plus pauvres au clou et sous la coupe des plus riches.

Au sein même des théoriciens de la fiscalité les plus conservateurs, l'opinion se répand qu'il faut annuler la Dette, avec un grand D, à moins qu'on ne veuille un troisième millénaire frappé par le res*sentiment, la violence, le fanatisme* et le despotisme qui résulteront de toute nécessité d'une telle injustice planétaire.

Pourquoi l'espèce humaine ne se ferait-elle pas de l'annulation de la Dette son cadeau du millénaire ? Voilà qui transformerait l'année 1999 en un jalon décisif de l'histoire humaine. C'est une idée qui concilie à la fois nos principes et nos intérêts, d'où que nous soyons, du Nord riche ou du Sud pauvre, qui que nous soyons, ami ou vrai-faux-ami. C'est une politique qui abolirait le souvenir des minables Lewinskineries de 1998 et inscrirait la présidence Clinton dans les livres d'histoire pour une raison véritablement et hautement morale.

Annulez la Dette pour le Millénaire ! En plus, ce serait même chrétien.

Salman Rushdie *est écrivain.*

(Traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve).

Sang contaminé : apaiser pour construire

Suite de la première page

La mise en place du test de dépistage systématique, décidée le 19 juin 1985 et effective à partir du 1er août, a surtout eu pour effet de révéler l'ampleur du drame : la plupart des contaminations avaient déjà eu lieu.

D'ailleurs, la Grande-Bretagne, après avoir explicitement refusé d'utiliser le test américain Abbott, jugé trop imparfait, ne mit en place le dépistage qu'en octobre 1985, sans que cela nuise à la santé de ses ressortissants.

En France, plusieurs intervenants ont été sanctionnés. Mais il est important d'avoir conscience que la démarche judi*ciaire engagée ne correspond pas* à l'ensemble de la situation ni à l'équilibre global des responsabilités. On connaît l'essentiel des griefs retenus contre les ministres et leurs conseillers. Ayons le courage de reconnaître que, sauf surprise, les charges sont essentiellement allusives. Beaucoup de prétendues preuves peuvent être aussi bien interprétées comme preuves à décharge, voire comme des manifestations de compétence et d'efficacité.

Dans ces conditions, la mise en cause pénale, personnelle, de responsables politiques et administratifs revêt une autre signification. Faudrait-il traduire en justice le ministre de l'intérieur et le garde des sceaux parce que l'alcool et la vitesse tuent sur les routes françaises plus qu'ailleurs et que les règlements sont inappliqués ou insuffisants ? On voit bien qu'une telle démarche charge les responsables politiques du poids symbolique d'une somme d'erreurs indivi*duelles et collectives. Comment* ne pas craindre une grave dérive du fonctionnement démocratique, dès lors que le discrédit jeté sur l'action politique traduit un transfert abusif de responsabilités ? A ce jeu, ne risque-t-on pas d'ouvrir un champ d'irresponsabilités individuelles et collectives, où la faute sera plus fa*cile à commettre puisqu'on* pourra la porter plus haut ?

Dans le cas du sang contaminé, l'accusation portée contre le premier ministre, qui, avec ses services, a correctement arbitré en quelques semaines le dossier du test de dépistage, est éclairante. Comment ne pas voir que le processus judiciaire est ici apparenté à la recherche de victimes expiatoires ? Comment imaginer que ce drame sera soldé par un rituel qui tient plus de l'exorcisme que de la quête de la vérité ? Comment ne pas comprendre que l'action judiciaire, surtout si elle aboutit à des condamnations, laissera le goût amer d'une justice imparfaite, *d'une histoire qu'un devoir* de mémoire forcera plus tard à réécrire ?

Le problème, aujourd'hui, n'est pas de couper quelques têtes pour l'exemple. Cette démarche régressive est indigne d'une démocratie moderne. Il est temps de revenir à la réalité. Quelle est en effet la volonté commune ? Que des évènements de même nature ne puissent se reproduire. Quelle est donc la seule question qui vaille d'être posée ? C'est de savoir si, en matière de santé publique, les leçons du drame ont, depuis plus de dix ans, été correctement tirées et traduites en des dispositifs protecteurs fiables et efficaces.

Sans aucun doute, des réformes ont été accomplies et d'autres sont engagées. La création de l'Agence du médicament, la loi sur la veille sanitaire constituent des progrès incontestables. Sommes-nous pour autant assurés que le système est optimal ? Pas nécessairement. Sommes-nous garantis contre toute attaque nouvelle de pathogènes émergents, comme le fut, il y a vingt ans seulement, *le virus HIV-1 et, plus récem*ment, le virus de l'hépatite C ? Probablement pas. Disposons-nous, avec le principe de précaution, si souvent allégué, d'un cadre qui, dans la pratique, permet de faire face aux risques ? Certainement non. De grands chantiers ont été ouverts. Il reste beaucoup à faire.

Faudrait-il traduire en justice le ministre de l'intérieur et le garde des sceaux parce que l'alcool et la vitesse tuent sur les routes françaises plus qu'ailleurs ?

La Cour de justice de la République, qui doit juger les ministres, et la juridiction de droit commun qui jugera leurs conseillers doivent montrer le chemin de l'apaisement. Il est temps aussi que les victimes et l'opinion s'engagent dans la même voie, non pour oublier, *mais pour construire. Non pour* jeter un voile sur le drame, mais pour bâtir l'avenir.

En contrepartie, il faut que les plus hautes autorités de l'Etat décident de faire procéder à un audit indépendant et transparent des procédures aujourd'hui en place en matière de santé publique.

Il faut qu'elles engagent une réflexion active assortie d'un travail juridique, scientifique et technique approfondi sur la notion de précaution et sur ses implications. Il faut, enfin, qu'elles donnent l'assurance que tous les moyens seront mis en œuvre pour corriger les carences. Tel est, à mon sens, le prix de l'apaisement, dans une perspective constructive à la mesure de nos exigences démocratiques.

Philippe Kourilsky

Chaos climatique

par Yves Lenoir

En 1998, la Russie a connu son automne le plus froid des annales météorologiques. Moins affecté, notre pays a quand même dû supporter une fin d'automne glaciale, à la grande joie des amateurs de sports d'hiver, mais au détriment des cohortes de sans-abri, bien tardivement secourus. Il est vrai que l'idée que le climat se réchauffe n'incite pas à tenir prêtes les infrastructures d'accueil avec le personnel nécessaire. Pendant ce temps, l'Amérique du Nord jouissait d'un été indien interminable et véritablement estival.

En trois semaines, la situation s'est inversée : l'Europe de l'Ouest traverse un épisode chaud inédit tandis que l'Amérique du Nord est paralysée par un des plus terribles blizzards de l'après-guerre. Entre-temps, l'Irlande et l'Angleterre ont été bousculées par une série de tempêtes et d'ouragans comme on en a peu vus au cours du siècle.

La situation est déroutante. De conférence de Buenos Aires, après toutes celles qui l'ont précédée sur ce thème, en déclarations autorisées, on nous assurait que le réchauffement climatique dû aux émissions de gaz carbonique de l'activité humaine allait imprimer sans cesse plus sa marque dans le quotidien de la météo.

La science de l'effet de serre atmosphérique reste pourtant prise en défaut, elle qui prévoit un réchauffement plus marqué en hiver et sous les hautes latitudes : c'est l'inverse qui est en cours, avec une baisse continue depuis plusieurs dizaines d'années de la température au-dessus de l'océan Arctique durant la nuit polaire. Ainsi s'explique l'accroissement en nombre comme en puissance des arrivées d'air froid d'origine polaire. Il n'empêche que, profitant de l'exceptionnelle douceur du temps sur notre pré carré depuis quelques jours, quelques budgétisés du réchauffement climatique sont de nouveau montés au créneau pour nous rabâcher un air connu... Bien rares restent encore ceux qui ont compris que le chaos, *dont les fluctuations évoquées ci-dessus* seraient l'illustration, n'en est pas un et qu'une causalité repérable, où l'augmentation de l'effet de serre global ne semble pas un facteur convaincant, préside au temps qu'il fait. Pour qui s'intéresse à la grille de lecture des présentateurs de la météo dans les medias, qui reflète plus ou moins fidèlement les idées théoriques des spécialistes qui les ont formés (ou des ouvrages qu'ils ont consultés), il apparait qu'un seul – c'est peu – comprendrait comment les choses se passent et l'exprime dans ses bulletins : par exemple, il a très justement relié l'actuelle intense remontée d'air chaud sur l'ouest de l'Europe à une énorme descente d'air polaire par le nord-ouest de l'Atlantique, bien visible sur les animations filmées par Météosat. Les informations fournies par ses consœurs et confrères brouillent l'entendement en continuant de privilégier l'influence du fameux anticyclone des Açores, qui se gonflerait et se dégonflerait selon des modalités aléatoires.

Pourtant, les changements climatiques en cours restent pour l'essentiel inexpliqués. Pourquoi la circulation atmosphérique s'est-elle accrue depuis un demi-siècle ? Pourquoi la couverture nuageuse tend-elle à augmenter sur les régions tempérées et subarctiques ? Pourquoi le Grand Nord se refroidit-il de façon si nette ? Pourquoi le désert a-t-il simultanément autant progressé au sud du Sahara ? Aucun modèle de prévision climatique ne produit un tel schéma combiné d'évolutions en réponse à un accroissement global de l'effet de serre atmosphérique, lequel est indéniable, bien que faible (moins de 1 % en un siècle).

La science de l'effet de serre atmosphérique reste prise en défaut, elle qui prévoit un réchauffement plus marqué en hiver et sous les hautes latitudes : c'est l'inverse qui est en cours

La question ne pourra certainement pas être éclaircie tant que les modèles ignoreront les variations locales de l'effet de serre provoquées par les activités humaines. De ce point de vue, la lacune la plus criante concerne le cycle de l'eau, l'eau dont *la vapeur présente dans l'air constitue* la principale composante de l'effet de serre et qui, sous forme de nuages, participe à hauteur d'environ 15 % au bilan radiatif de l'atmosphère. Or la consommation d'eau a triplé en cinquante ans. Par consommation, on entend des quantités d'eau évaporées qui, sans intervention humaine, seraient restées à l'état liquide.

Cette consommation représente aujourd'hui environ 10 % des eaux de ruissellement et elle ne fera que croître en raison de l'évolution des pratiques agricoles. Bien évidemment, la plus grande partie de cette évaporation provient des cultures irriguées. Or l'irrigation se développe surtout dans des régions où l'air est loin d'être saturé en vapeur d'eau ; elle provoque donc une augmentation locale de l'effet de serre durant la saison chaude. L'air plus humide est ensuite emporté par la circulation atmosphérique générale et, dans une proportion majeure, est entraîné vers des latitudes plus élevées, où il trouve des conditions propices à sa condensation.

Le phénomène de condensation n'est pas linéaire : il se déclenche quand le taux d'humidité atteint 100 %. C'est pourquoi une faible variation du contenu en vapeur d'une masse d'air donnée peut décider ou non de l'apparition d'une couverture nuageuse, de son aptitude à donner de la pluie, etc. L'influence humaine sur ce processus ne devrait pas être négligée.

Plus grave, les bilans hydrologiques ne prennent pas bien en compte, notamment pour ce qui touche aux flux de vapeur vers l'atmosphère, les changements d'affectation des sols et du couvert végétal. Ainsi, une forêt pluviale se comporte comme une sorte de réservoir d'humidité et de relative fraîcheur qui tend à limiter la dispersion de la vapeur produite par *l'évapotranspiration des végétaux. La* destruction de ces forêts concourt donc à l'augmentation de l'effet de serre local. Chez nous, l'enrésinement joue un rôle analogue, bien qu'à une échelle plus modeste : le feuillage des résineux retient, puis restitue quasi immédiatement à l'atmosphère, de 30 à 50 % des eaux pluviales, contre 15 à 20 % seulement pour les feuillus.

Un immense processus géopolitique chargé de la question du changement climatique a été mis en branle, il y a dix ans, sous l'égide de l'ONU. Il serait donc largement temps que les causes des changements climatiques *en cours soient mieux cernées et* comprises. Pour l'heure, l'évolution anthropique de l'effet de serre global due aux rejets de gaz carbonique et des autres « gaz traces » a seule reçu l'attention des modélisateurs et est seule considérée dans la problématique socio-politique. C'est manifestement insuffisant.

Toutes les perturbations anthropiques, locales comme globales, des caractéristiques radiatives de l'atmosphère avec son couvert nuageux doivent être étudiées. Lorsqu'il en sera ainsi et que des résultats cohérents avec les observations auront été obtenus, alors on pourra songer sérieusement à se demander s'il est judicieux de mettre tous ses œufs dans le même panier, de se polariser sur et contre le gaz carbonique.

Yves Lenoir *est chef de projet à l'Ecole des mines de Paris.*

AU COURRIER DU « MONDE »

M. CHIRAC ET L'EUROPE

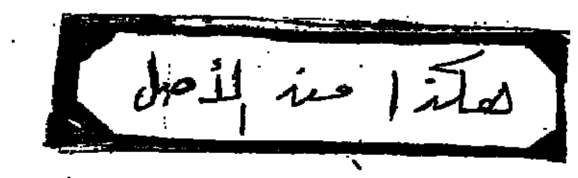
La position du président de la République, au sujet du changement à mi-mandat du président de la Banque centrale européenne, n'est pas justifiée, qu'il s'agisse du plan juridique, du plan moral ou du plan politique. La déclaration de Wim Duisenberg, annexée au compte rendu du sommet de Bruxelles du 3 mai 1998, n'a pas de valeur légale, car le consentement donné n'était pas volontaire, mais fait sous la pression, indépendamment du fait que la durée d'un mandat de président est fixée par le traité de Maastricht à huit ans : le principe d'autonomie de la volonté est essentiel en matière contractuelle. (...) Le nouveau président de la Banque *centrale, bâtisseur de la première* heure de l'Europe, et récompensé à ce titre, n'a aucune leçon de morale à recevoir d'un européen de la 25e heure, fraîchement converti à l'Europe pour cause d'élection présidentielle. (...) Enfin, ce n'est pas le changement de position de Wim Duisenberg sur une démission à mi-mandat de son poste de président de la Banque centrale européenne qui est un mauvais coup porté à l'Europe, en cette période de passage à l'euro, mais la volonté de victoire diplomatique d'un président de la République cocardier voulant, lors d'un sommet européen et en période de cohabitation, faire une opération de politique intérieure (...).

André Sillam
Noisiel (Seine-et-Marne)

LA CORSE RÉPUBLICAINE

Gabriel-Xavier Culioli (*Le Monde* du 16 décembre) – qui aurait pu préciser pour les lecteurs non avertis qu'il fut nationaliste, compagnon de route de l'ANC et de Resistenza, sa branche armée – veut faire croire à l'opinion nationale que, depuis la mort du préfet Erignac, la Corse est soumise à un état d'exception. Il rejoint ainsi dans la formulation et dans l'intention José Rossi, président de l'Assemblée de Corse et *président du groupe Démocratie li*bérale à l'Assemblée nationale, le RPR régional et les nationalistes de toutes tendances qui, depuis deux ou trois mois, mènent une campagne de presse très dure contre le gouvernement et le préfet Bonnet. Gabriel-Xavier Culioli va très loin dans la provocation, puisqu'il prévient que la Corse pourrait connaître son « *Omvia* », et même devenir « *le petit Kurdistan d'une France accrochée à des principes vieux de trois siècles* ». Ce genre d'argument qui rejoint dans la nullité le slogan : « *Bonnet-Pinochet* » inventé par le Syndicat des travailleurs corses (STC), lors de ses dernières manifestations, vise essentiellement à nous faire oublier les années de terrorisme, les milliers d'attentats, les dizaines de personnes affectées dans leur chair et dans leurs biens par la violence terroriste. (...) Il serait temps que l'opinion continentale comprenne aussi que, contrairement à ce que voudrait nous faire croire M. Culioli, la grande majorité des habitants de l'île (...) est républicaine, honnête et travailleuse, et en a assez de subir la loi des armes imposée par une minorité. Cette population veut vivre dans une démocratie pacifiée, dans laquelle chacun assumerait ses responsabilités pleines et entières. (...) Un rappel *pour conclure : en octobre 1996* dans *Le Monde*, M. Culioli publiait un article intitulé « L'Etat et la Corse, de bévues en inepties » dans lequel il reprochait à l'Etat d'avoir mené en Corse une politique de gribouille et surtout d'avoir fait semblant d'exister. Il posait alors la question : « *L'Etat a-t-il les moyens de restaurer son autorité ?* » Parions qu'aujourd'hui il le veut.

Marc Cianfarani
Ajaccio



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'UDF existe enfin

A ENTENDRE les dirigeants du RPR et de Démocratie libérale, l'UDF, surnommée avec mépris « canal historique » ou « officielle », n'existe pas. Ce ne serait qu'une survivance ; un avatar appauvri d'un centrisme dont les origines se perdent dans la nuit des temps : une lointaine démocratie-chrétienne sans réelle consistance en France, une nébuleuse volonté de *« gouverner au centre »* que Valéry Giscard d'Estaing emporta avec lui dans la défaite en 1981. Pour un peu, l'UDF, *c'était la présidence du Sénat*, c'est-à-dire plus rien puisque, de cette position institutionnelle, elle avait été dépossédée avec une humiliante facilité, en octobre 1998, par un gaulliste de base.

Eh bien, à force de se convaincre de l'inexistence de l'UDF, les dirigeants du RPR, Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy, et leur ami Alain Madelin, président de DL, ont fini par lui donner une raison d'être, voire, peut-être, la volonté de s'affirmer. A la question *« qu'est-ce que l'UDF ? »*, il est désormais possible de répondre : l'UDF est le seul parti qui, *à droite*, refuse *toute forme* de compromission avec l'extrême droite. Le seul pour qui, face au Front national, le critère républicain devient décisif, ce qui le conduit à considérer qu'entre la gauche et l'extrême droite, il y a, pour un homme de droite républicain, une différence essentielle et irréductible.

Ce n'est pas, en effet, la moindre conséquence des péripéties du conseil régional Rhône-Alpes – péripéties à la fois confuses et parfaitement « lisibles » par tous les citoyens – que de rejeter dans le camp des incertains ou des ambigus, face à l'extrême droite, tous ceux qui ont refusé l'arc républicain recherché par les conseillers UDF et... RPR soutenant Anne-Marie Comparini. Tous : Charles Millon et les millonistes, par définition, puisque la compromission est leur enseigne depuis mars 1998 ; mais aussi les prétendus « libéraux » de DL, dont l'ambiguïté est désormais démasquée ; le RPR, qu'on croyait au contraire clair et net ; et donc Jacques Chirac, dont le discours du 23 mars 1998 est terni par la recherche obstinée d'un compromis avec le *millonisme*.

L'UDF existe, donc, ou, du moins, a une raison d'exister. Il lui reste à le vouloir. Qui comprendrait qu'après l'épisode de Rhône-Alpes, François Bayrou et ses partisans décident d'aller sagement se ranger sur une liste commune de L'Alliance aux élections européennes ? Imagine-t-on la présidente de l'une des principales régions d'Europe faire campagne à coté de ceux qui étaient prêts à joindre leurs voix à celles des lepénistes *pour lui barrer la route ?* Conçoit-on qu'une droite aussi hétérogène puisse camoufler ses différences aux électeurs pour le seule bénéfice du *« candidat par définition »* à la présidence de la République qu'est M. Chirac ?

Un combat est engagé à droite, combat politique et moral, dans lequel l'UDF porte les espoirs de nombre d'électeurs de l'opposition. Se demander si elle peut s'y dérober, n'est-ce pas déjà répondre ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, *directeur général* ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

La France se lance sur le « marché » des études supérieures

LA PUISSANCE ne se mesure pas seulement en termes politiques, économiques ou militaires ; *« Partout dans le monde, il y a CNN, Hollywood et, dans presque tous les gouvernements du monde, il y a des ministres formés aux Etats-Unis »*, se plaît à rappeler Hubert Védrine. L'idée que l'influence extérieure de la France se joue largement dans le champ culturel n'est pas récente. Convaincu cependant qu'elle suppose aujourd'hui des méthodes nouvelles, *« plus offensives »*, le ministère des affaires étrangères, avec d'autres, s'est attaqué en priorité à deux domaines : celui de l'audiovisuel extérieur et celui de la formation des étrangers par l'enseignement supérieur français.

En novembre 1998, Hubert Védrine et Claude Allègre, le ministre de l'éducation nationale, ont ainsi présenté la création de l'agence Edufrance – un groupement d'intérêt public rassemblant, au côté des représentants des deux ministères, ceux des universités et des grandes écoles qui choisissent d'y adhérer –, dont l'objectif est de promouvoir l'offre française d'enseignement supérieur sur le « marché » mondial.

La nouveauté de la démarche a consisté en effet à appréhender le domaine de la formation au plan international comme un marché. Cela impliquait de doter l'Université française, qui obéit traditionnellement à une logique de service public, d'un instrument mieux adapté face à la concurrence que livrent notamment les universités privées américaines recourant à des méthodes commerciales. La note de présentation d'Edufrance souligne que *« la démarche est avant tout celle d'un opérateur commercial et d'un prestataire de services »* et qu'il s'agit de conquérir une meilleure part de deux gâteaux : d'un côté, *« le marché des étudiants étrangers finançant eux-mêmes leurs études »* et, de l'autre, les appels d'offres des grandes organisations internationales (Banque mondiale, Banque africaine de développement, etc.) *« principaux bailleurs de fonds des programmes d'aide au développement »*.

Le document rappelle que, avec les 130 000 étudiants étrangers qu'elle accueille, la France arrive très loin derrière les Etats-Unis (560 000), mais aussi derrière le Royaume-Uni (200 000) et l'Australie (180 000). Il relève, avec une sorte de concupiscence, que *« la formation d'étudiants étrangers représente aux Etats-Unis le quatrième poste d'exportation »* du pays. Foin des hautaines pudeurs d'antan donc : *« Si nous voulons maintenir une influence à l'étranger, il faut que nous ayons des comportements plus agressifs,* dit l'un des responsables du projet Edufrance. *Il faut cesser de se dire que les étudiants étrangers viendront à nous simplement parce que nous sommes les meilleurs. Il faut savoir se vendre. »*

Outre la coordination des réponses aux appels d'offres, l'agence a pour fonction de promouvoir les formations proposées par les établissements supérieurs français, notamment à travers des Salons comme ceux organisés au Mexique et en Inde fin 1998. Elle proposera en outre aux étudiants étrangers, moyennant rémunération, un service d'accueil : aide aux diverses formalités d'inscription, à la recherche d'un logement, etc.

5 000 FRANCS PAR ÉTUDIANT

Objectif hardiment affiché par Claude Allègre lors du lancement d'Edufrance : arriver en quelques années à 25 % d'étudiants étrangers en France, soit 500 000 sur 2 millions. On souhaite aussi diversifier cette population d'étudiants étrangers. Actuellement, la moitié viennent des pays d'Afrique et du Maghreb, un tiers d'Europe. L'idée est d'attirer ceux de régions que l'offre d'enseignement française pour l'instant n'atteint pas ou peu, notamment en Asie et en Amérique latine.

Les promoteurs du projet écartent l'obstacle linguistique : *« Un étudiant qui s'inscrit en France se mettra à niveau en quelques mois ; il n'est pas nécessaire de faire passer des examens linguistiques préalables. »* On estime que l'arrivée d'un plus grand nombre d'étrangers encouragera les établissements d'enseignement supérieur à multiplier les formations bilingues (que délivrent déjà quelques-uns d'entre eux) : *« Ce sera une puissante incitation à s'internationaliser, à s'ouvrir sur l'extérieur. »* C'est déjà pour les universités une incitation à inscrire cette dimension internationale dans leurs plans d'investissement.

La prestation d'accueil fournie par Edufrance devrait se monnayer autour de 5 000 francs par étudiant. Elle ne serait donc en rien comparable au coût d'une année d'études dans une université américaine : *« En France, on ne peut pas faire payer les études, sinon c'est la révolution. »* On fait valoir cependant qu'*« accueillir des étudiants solvables rapporte globalement à l'économie française »*, pendant la durée même de leurs études, indépendamment des retombées à long terme que l'on peut en escompter s'ils font partie un jour des élites économiques et politiques dans leur pays.

L'accueil a été plutôt bon du côté universitaire puisque, en décembre, 54 universités et grandes écoles (les ministères en espèrent une centaine d'ici l'été) avaient adhéré à l'agence, qui devrait être totalement opérationnelle pour la rentrée 2 000. Cela étant, le chiffre avancé par Claude Allègre laisse sceptique plus d'un haut fonctionnaire dans les administrations concernées. *« Si nous parvenons en quelques années à doubler le nombre actuel d'étudiants étrangers, ce sera déjà un beau succès »*, estime l'un d'eux.

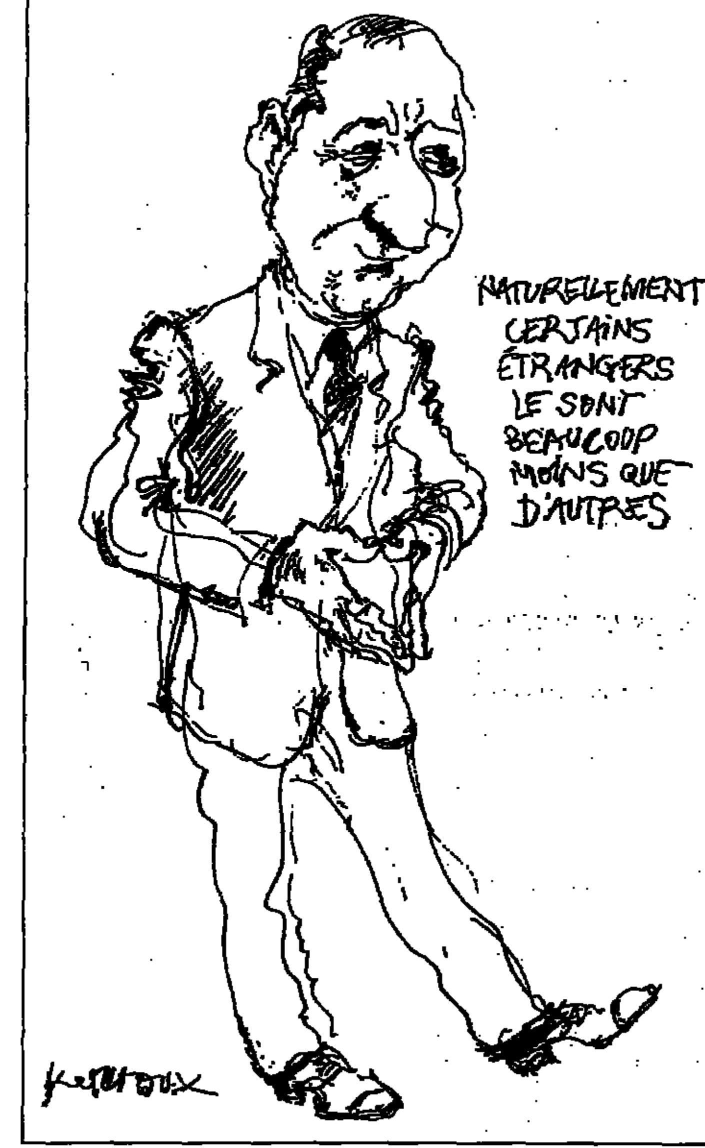
« PRÉSERVER NOTRE PART »

L'une des conditions du succès réside évidemment dans l'assouplissement de la politique des visas. Les mesures annoncées depuis plus d'un an par les autorités françaises en faveur des étudiants et des chercheurs se mettent en place progressivement. Elles n'ont pas encore – loin de là – aboli l'image du repli français qu'avait engendré la politique restrictive lancée il y a quelques années. Les services consulaires s'adaptent plus ou moins vite : *« Chaque jour encore, on me renvoie des problèmes de visas de chercheurs ! »*, peste un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères. Enfin, on insiste au Quai d'Orsay sur le fait que cette initiative ne remet pas en cause l'action traditionnelle de coopération menée parallèlement et qu'un effort est entrepris notamment pour « restaurer » la politique des bourses de longue durée, qui s'était étiolée ces dernières années pour cause de restrictions budgétaires.

Tout cela mis bout à bout devrait permettre, espère-t-on, d'entrayer le paradoxe qui veut que la France, avec un réseau inégalé dans le monde d'écoles et de lycées qui forment en majorité des étrangers, les voie se détourner d'elle au moment d'aborder les études supérieures, *« les seules qui comptent vraiment, en termes d'influence à long terme »*. Un haut responsable rappelle que *« jusqu'à la deuxième guerre mondiale, la France formait une partie non négligeable des élites du monde »*. *« Aujourd'hui,* dit-il, *nous ne sommes pas en compétition avec les Etats-Unis. Mais nous voudrions au moins préserver notre part. »*

Claire Tréan

Les gens *par Kerleroux*



IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

L'art de la préface

L'ÉDITION fait actuellement une grande consommation de préfaces demandées à des écrivains contemporains pour présenter au public des réimpressions de textes d'hier. Grands livres classiques, chefs-d'œuvre oubliés ou méconnus, ou depuis longtemps épuisés, on réimprime beaucoup en ce moment, et il n'y a pas lieu de s'en plaindre.

Généralement bien imprimées, sur beau papier, ornées de gravures, et destinées à figurer durablement dans la bibliothèque des lettres, ces rééditions s'accompagnent de préfaces, parmi lesquelles il en est souvent d'excellentes, pour quelques-unes de bâclées ou de médiocres. Et cela relève d'un genre littéraire qui appelle, en principe et en fait, quelques réflexions.

En ayant écrit plus d'une pour ma part et ayant réfléchi aux lois du genre, il me semble qu'une préface, pour être utile et remplir d'abord son objet, doit couvrir entièrement le texte présenté par une évocation fidèle de l'auteur, toutes précisions données sur la place que ce texte occupe dans son œuvre, les conditions où il a été écrit et où il a paru pour la première fois, la recherche des sources, les jugements qu'il a suscités, le sens nouveau qu'il a pu prendre par la suite ; le dernier état de la question exposé et le point fait, enfin, sur le livre, de telle sorte que le lecteur, dûment préparé à le lire, puisse recevoir dans ce prélude tout l'éclairage historique, biographique et critique nécessaire à la pleine compréhension de l'ouvrage mis entre ses mains.

Emile Henriot
(12 janvier 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La normalisation des rapports entre l'Eglise et l'Etat en Italie

LES COMMENTATEURS italiens ont fait assaut de lyrisme pour souligner la portée historique de la rencontre entre Jean Paul II et Massimo D'Alema. Il y a belle lurette, pourtant, que les communistes italiens ne sont plus interdits d'accès dans les églises et que le Saint-Siège ne distribue plus ses droits d'entrée au gouvernement. L'événement de la rencontre du vendredi 8 janvier entre le pape et le nouveau président du conseil ex-communiste est plutôt dans l'aboutissement d'un processus de recomposition des rapports entre l'Eglise et l'Etat en Italie, amorcé par le concile Vatican II (1962-1965), poursuivi par l'élection d'un pape « étranger » (1978), la chute du mur de Berlin et l'implosion de la Démocratie chrétienne.

La vision d'une Italie coupée entre ses deux camps, laïque et catholique, n'a jamais correspondu à la réalité. Dès 1947, Palmiro Togliatti, numéro un du Parti communiste italien (PCI), vote l'introduction dans la nouvelle Constitution des accords du Latran signés en 1929 entre Pie XI et Mussolini, qui sortaient le pape de sa « prison » vaticane et faisaient même de Rome la *« cité sacrée »*. Et même si, en 1949, Pie XII décide d'excommunier tous les communistes, des contacts secrets se nouent par exemple entre Ambrogio Donini, chargé au PCI des contacts avec l'Eglise, et Giuseppe Dalla Torre, directeur de l'*Osservatore Romano*. Faut-il enfin rappeler le dialogue avec les communistes ouvert à Florence par le saint laïc Giorgio La Pira, maire de la ville ? Les années Jean XXIII, élu en 1958, et le concile Vatican II accélèrent l'évolution. En 1959, la spectaculaire visite au Vatican d'Adjoubaï, gendre de Khrouchtchev, numéro un du Kremlin, conforte les partisans du « dégel » entre catholiques et communistes italiens. Pour la première fois, Jean XXIII adresse une encyclique, intitulée *Pacem in terris* (1963), à *« tous les hommes de bonne volonté »*. Elle est lue et relue dans toutes les « chapelles » communistes, à Moscou et à Rome, comprise comme la fin d'une période d'anathèmes, que Pie XI avait ouverte dans son encyclique *Divini Redemporis* (1937) qualifiant le communisme d'*« intrinsèquement pervers »*. En 1966, alors que l'Eglise italienne continue de donner des consignes de vote pour la seule Démocratie chrétienne, Luigi Longo, au onzième congrès du PCI, réclame un Etat laïque qui garantisse l'absolue liberté de religion et de conscience.

Aussi le « compromis historique » des années 70, tenté par Aldo Moro (DC) et Enrico Berlinguer (PC), est-il à la fois le fruit d'une situation typiquement italienne – qui donne des sueurs froides au Kremlin – et d'une prise de conscience nouvelle, interne à l'Eglise catholique, d'une nécessaire « autonomie » des réalités temporelles et politiques, encouragée par tout le pontificat de Paul VI (1963-1978). En dépit de l'engagement massif de l'Eglise et du Vatican contre le divorce, dans la campagne référendaire de 1974, ce cap d'une « laïcisation à l'italienne » va, peu ou prou, se maintenir.

L'élection d'un pape non italien, le premier depuis plus de quatre siècles, soulage d'abord une classe politique lasse de l'interventionnisme du Saint-Siège dans les affaires de la Péninsule. Mais Jean Paul II impose dans l'Eglise un style normatif et une ligne combative de *« nouvelle évangélisation »* qui comblent les nostalgiques des modèles de « chrétienté » à l'ancienne et de la tutelle cléricale sur la politique italienne. Autour de Communion et libération, à Milan par exemple, se développent des formes de retour à un catholicisme socialement actif mais intransigeant sur la référence chrétienne dans les débats éthiques et politiques.

UNE LONGUE HISTOIRE

Au début des années 90, face au processus de décomposition de la Démocratie chrétienne, le cardinal Ruini, chef de la conférence épiscopale italienne (dont le pape reste en titre – cas unique au monde – le président) ne cesse de maintenir la fiction d'une « unité politique » des catholiques d'Italie. Plus fin et visionnaire, le cardinal Martini, archevêque de Milan, défend plutôt l'idée d'un pluralisme politique et électoral, de peur que le naufrage de la DC n'emporte aussi la crédibilité de toute l'Eglise en Italie.

Malgré les régulières tentatives de reconstitution d'un « parti catholique », le Vatican semble aujourd'hui résigné à ce choix d'une neutralité active. *« L'Eglise est au-dessus des partis. Aucun parti ne peut s'arroger le droit de la représenter »*, affirmera souvent un pape qui, dès le concile dont il avait été l'un des plus jeunes acteurs, avait tiré les leçons de cette longue histoire des compromissions entre l'Eglise et la politique. A l'époque déjà, il osait déclarer qu'hormis l'athéisme tout n'était pas à rejeter dans le marxisme, et aujourd'hui, malgré des mouvements d'humeur lors de sa nomination comme chef de gouvernement, il reçoit sans histoires un ancien responsable communiste comme Massimo D'Alema.

Dans le concert des démocraties européennes, l'Italie fait donc de moins en moins bande à part. Les rapports se sont normalisés entre l'Eglise et l'Etat. Comme l'ont montré les voyages de Jean Paul II, la papauté est devenue universelle et il n'y a plus de coïncidence directe entre les intérêts de l'Etat et ceux du Saint-Siège. Reste que l'Eglise ne compte pas rester inerte sur tous ces sujets où l'éthique chrétienne (avortement, euthanasie, éthique médicale) et l'enseignement social de l'Eglise sont engagés. Le pape l'a dit à Massimo D'Alema et, devant lui, a plaidé, comme le fait l'Eglise italienne, en faveur de la « parité » entre l'école catholique et l'école publique. Cette nouvelle « pax romana » promet-elle des guerres scolaires à la française ?

CONJONCTURE Les entreprises françaises s'attendent, dans l'ensemble, à un ralentissement de leur activité au cours du premier trimestre. ● DEPUIS SEPTEMBRE, les premiers signes d'un retournement de l'économie ont commencé à se manifester. Les commandes sont moins nombreuses, les clients moins pressés, la consommation ralentie. Handicapées par la crise asiatique et la baisse du dollar, les exportations ont nettement diminué. ● LES DÉSTOCKAGES et la stagnation des investissements, qui nourrissent le ralentissement économique, devraient durer plusieurs mois. ● POUR AUTANT, les groupes s'attendent à une reprise au second semestre et soulignent que la situation semble se stabiliser, voire s'améliorer progressivement en Asie et en Amérique latine. ● LA DYNAMIQUE créée par le lancement de l'euro devrait aussi contribuer à relancer les investissements et l'emploi.

En dépit du ralentissement, les entreprises restent sereines

Les premiers mois de l'année devraient être difficiles dans la plupart des secteurs d'activité. Mais la dynamique créée par le lancement de l'euro et l'amélioration progressive de la conjoncture mondiale devraient soutenir les groupes français

LA CAUSE est entendue : les entreprises s'attendent à un ralentissement réel de leur activité au cours du premier trimestre de l'année. Depuis septembre, les premiers signes d'un retournement ont commencé à se manifester. Les commandes se sont faites moins nombreuses, les clients sont moins pressés, la consommation a ralenti. Handicapés par la crise asiatique et la baisse du dollar, les exportations ont nettement diminué. Même en Europe, le courant a faibli, notamment en direction de l'Allemagne. Si l'activité au mois de décembre a été soutenue, en raison d'une forte remontée de la consommation intérieure, tous anticipent, pour les prochains mois, un nouveau tassement, suivi d'un rebond.

« La croissance devrait atteindre les 2,4 % cette année, ce qui n'est pas si mal », dit Jean-Louis-Beffa, PDG de Saint-Gobain. Plus pessimiste, beaucoup de groupes, qui ne croient pas à un maintien prolongé de la consommation intérieure à un très haut niveau, parient sur une croissance autour de 2 %, voire 1,9 %. *« Je pense que 2,7 % doit rester notre cible. C'est difficile à atteindre, compte tenu de l'importance des réactions des chefs des grandes entreprises »*, a déclaré, dimanche 10 janvier, Dominique Strauss-Kahn, ministre des finances, lors du Grand jury RTL-Le Monde-LCI.

DÉSTOCKAGES

Prudents, les groupes ont retrouvé leurs vieilles habitudes. En prévision d'une période plus difficile, les entreprises ont serré leurs dépenses et puisent dans leurs stocks. Ces déstockages parfois massifs, qui viennent nourrir le ralentissement économique, devraient durer plusieurs mois encore. *« Sauf catastrophe, qui jetterait l'économie mondiale dans de nouvelles turbulences, le mouvement devrait s'arrêter vers mars-avril »*, pronostique Jean-Louis de Fommervault, économiste à la Fédération française de la mécanique.

Mais des catastrophes, les grands groupes n'en redoutent pas beaucoup pour l'instant. Après l'effondrement de leurs économies l'an dernier, certains pays d'Asie du Sud-Est semblent sur la voie du redressement. *« La Corée paraît avoir touché le fond et être sur le point de rebondir »*, estime-t-on chez le cimentier Lafarge, qui a racheté beaucoup d'entreprises dans la région l'an dernier. D'autres groupes, comme Saint-Gobain, Chargeurs, LVMH, notent aussi un redressement de la situation à Taïwan, à Hongkong, en Thaïlande, au Japon. En revanche, aucune ne relève de signal positif en Indonésie ou en Malaisie, deux pays qui paraissent s'enfoncer dans la crise.

En Amérique latine aussi, l'horizon s'est un peu éclairci, l'activité s'est redressée, la demande est un peu plus vigoureuse *« Mais le Brésil tarde à prendre les bonnes mesures »*, s'inquiète Edouardo Mallone, président du groupe lainier Chargeurs. Pour ce qui est des Etats-Unis, les groupes hésitent à se prononcer. Depuis des mois, ils s'attendent à un tassement de la croissance en Amérique du Nord. Jusqu'alors, toutes leurs prévisions ont été déjouées. *« L'activité finira un jour ou l'autre par se ralentir, inévitablement »*, relève un patron.

Un événement, toutefois, redonne de la couleur à cet environnement assez peu porteur : la naissance de l'euro. L'arrivée sans anicroche de la monnaie unique depuis le 1er janvier a impressionné les chefs d'entreprise. *« C'est un changement considérable. L'euro est un facteur de stabilité énorme pour les entreprises. Nous en avons fini des dévaluations monétaires intra-européennes dévastatrices, des taux d'intérêt élevé »*, se félicite M. Mallone. *« Nous échappons au dogmatisme de la Bundesbank. La politique menée par la banque européenne est bonne. L'euro n'est pas surévalué par rapport au dollar, comme on aurait pu le craindre à un moment »*, surenchérit M. Beffa.

Une nouvelle dynamique économique peut-elle naitre avec l'euro ? Les grands groupes et les PME s'y préparent en tout cas: Mais tous les changements ne seront pas faciles à gérer : si les entreprises gagnent en stabilité monétaire, tous les secteurs, y compris les services, s'attendent, en contrepartie, à des pressions renforcées sur les prix, désormais comparables dans toute l'Europe. Les restructurations et les concentrations risquent de s'accélérer.

Dans ce contexte, les entreprises ne se sentent pas portées vers la dépense. Les investissements sont maintenus, sans plus, les plus grands efforts portant sur les équipements permettant d'augmenter la productivité. Les groupes envisagent d'augmenter un peu leurs effectifs, si la conjoncture s'améliore au deuxième semestre. Mais les embauches risquent de plus en plus d'avoir la forme de contrats à durée déterminée.

Martine Orange

Les PME plus optimistes que les grands groupes

Les PME européennes affichent un solide optimisme pour l'année 1999. Selon une enquête de l'UFB-Locabail auprès de 130 000 entreprises françaises, britanniques, allemandes et italiennes, 75 % des firmes se déclarent confiantes en leur avenir. La naissance de l'euro contribue à cet état d'esprit. Pour 42 % de ces petites entreprises, la monnaie européenne est synonyme de nouvelles opportunités.

L'assurance des PME contraste avec les appréhensions des grands groupes. Plus européennes qu'internationales, les entreprises moyennes ont pu bénéficier de la croissance dans l'Union mais ont échappé à la dégradation de l'économie mondiale. Sauf en Allemagne, où on a enregistré un net ralentissement, 1998 a été une excellente année pour les sociétés européennes. 45 % d'entre elles affichent une progression de leur volume d'affaires. Elles ont aussi investi et créé des emplois. Cette année, elles prévoient de ralentir nettement leurs investissements mais aussi d'augmenter légèrement leurs effectifs.

Les prévisions par secteur d'activité

● **Biens intermédiaires.** La crise asiatique et la baisse du dollar entraînent une baisse des prix des métaux. L'aluminium, le nickel, le cuivre, la pâte à papier ont perdu jusqu'à 40% de leur valeur et sont à leurs plus bas niveaux historiques, tandis que les prix de l'acier ont baissé de 20% à 30%. S'y sont ajoutés des déstockages importants chez les industriels depuis septembre.

En dehors des fournisseurs de l'automobile et des producteurs d'emballage, les entreprises de biens intermédiaires ont souffert et réduit leur production. Cette tendance devrait se prolonger tout au long du premier trimestre. Par la suite, les entreprises tablent sur la fin du déstockage, voire sur une certaine remontée de la demande. Un peu plus optimiste, le secteur papetier note une remontée sensible de la demande à partir du deuxième trimestre.

● **Pétrole.** Après une chute de près de 40 % en un an, le prix du baril de pétrole a commencé l'année au-dessus des 10 dollars. La physionomie du marché a peu changé, l'offre est toujours abondante et les stocks très élevés. Pour 1999, les prévisions les plus optimistes tablent sur un prix du baril de 15 dollars, contre 12,7 dollars en moyenne l'an dernier et 19,1 en 1997. D'autres prédisent un maintien au niveau de l'année dernière.

● **Biens d'équipements.** Après une très bonne année 1998, les entreprises du secteur s'interrogent. Au cours du quatrième trimestre, beaucoup, notamment dans les équipements industriels et les automatismes, ont déjà enregistré une baisse de leurs commandes et s'attendent à une nouvelle réduction d'activité au cours du premier semestre. Le marché des exportations s'annonce, en effet, moins porteur vers l'Allemagne et la Grande-Bretagne, tandis que pèse l'hypothèse d'un possible ralentissement aux Etats-Unis.

La France, qui a résisté, en 1998, grâce à l'envolée de la consommation intérieure, ne restera pas indemne cette année. Selon l'INSEE, les dépenses d'investissement devraient stagner.

● **Bâtiment-travaux publics (BTP).** Après sept années de difficultés, le secteur a enregistré, en 1998, une croissance de 1,2 %. Seuls, les travaux publics, très dépendants des commandes publiques, connaissent encore une activité réduite. 1999 devrait être encore meilleure: la Fédération française du bâtiment (FFB) mise une croissance de 5%. Porté par cette bonne conjoncture, le secteur, qui a aussi passé une convention de branche sur les 35 heures, pense pouvoir créer entre 8 000 et 10 000 emplois cette année, et convertir environ 10 000 emplois intérimaires en emplois durables.

● **Services financiers** : les banques sont partagées entre l'optimisme qu'engendre l'arrivée de l'euro et une inquiétude diffuse : la Bourse américaine leur paraît toujours très élevée ; la situation du Brésil et de certaines économies asiatiques reste une source d'inquiétude pour le système financier international, qui doit également dépenser de lourdes sommes pour préparer ses systèmes informatiques au passage à l'an 2000.

D'ores et déjà, les banquiers constatent un ralentissement de la demande de crédit des petites et moyennes entreprises, *« alors même que ce crédit est plus accessible »*, remarque Marie-Hélène Fortesa, directeur des études à l'Association française des banques (AFB). Le taux de croissance des encours de crédit devrait toutefois rester positif. Du côté des ménages, *« les taux sur le crédit à l'habitat sont tellement bas que c'est une aubaine pour les ménages »*, constate Mme Fortesa. Autre facteur positif pour les banques, l'arrivée de l'euro devrait encourager les opérations de rapprochement et donc les besoins de conseil et de financement, ainsi que les opérations de marché.

● **Semi-conducteurs** : désormais considérés comme une quasi-matière première, microprocesseurs et mémoires se frayent un chemin partout, et jusque dans les téléviseurs. Cette industrie cyclique sort, en 1999, d'une récession prolongée par la crise asiatique. *« Une reprise dans les semi-conducteurs annonce généralement une forte croissance économique pour l'année suivante »*, rappelle Jean-Philippe Dauvin, économiste et vice-président auprès du fabricant franco-italien SGS-Thomson. Après un recul de 9 % en 1998, la croissance mondiale du secteur devrait se situer dans une fourchette de 7 % à 15 %, prélude à une forte reprise au cours des années 2000 et 2001.

● **Informatique** : le lancement de nouvelles générations de micro-ordinateurs accélère l'équipement des ménages. Parallèlement, dans les entreprises, les efforts liés au passage à l'euro puis à l'an 2000 se poursuivent. Les dépenses mondiales concernant les technologies de l'information devraient augmenter, en moyenne, de 9,6 % par an jusqu'en 2002, pour atteindre plus de 1 100 milliards de dollars (1 270 millards d'euros), selon une étude d'International Data Corporation (IDC) publiée jeudi 7 janvier.

● **Télécommunications** : l'envolée des ventes de téléphones portables n'est pas près de s'arrêter : le cap des 11 millions d'abonnés a été franchi à fin décembre, et l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) prévoit que 20 à 28 millions de Français en seront équipés en 2002. Cette accélération est mondiale. En 1998, 135 millions de radiotéléphones numériques ont été fabriqués dans le monde, soit 50 % de plus que l'année précédente, et les ventes devraient encore progresser de 35 % à 40 % en 1999, selon les estimations de SGS-Thomson.

● **Electronique grand public** : l'entrée de la télévision dans l'ère numérique fait espérer aux fabricants un mouvement de rééquipement général des ménages. Leurs voeux ont déjà commencé à se réaliser : 12 millions de décodeurs numériques ont été vendus dans le monde en 1998, tandis que le DVD (vidéodisque numérique), à peine commercialisé, a trouvé plus de 2 millions d'acheteurs. Leurs ventes devraient doubler en 1999. En France, les ménages ont plébiscité des nouveaux produits en augmentant leurs achats de 11 % par rapport à 1997, en volume, indique le Cetelem.

● **Textile** : l'industrie textile française se dit préoccupée par *« une conjonction d'éléments conjoncturels et fondamentaux qui lui font craindre un retour aux jours sombres »*. Après une progression de 4 % par an depuis deux ans, la consommation finale de textile en France a crû de près de 2,5 % en 1998. Cependant, l'Union des industries textiles (UIT) prévoit un ralentissement de cette tendance avec, pour 1999, une croissance *« au mieux de 2 % »* de son activité, en raison notamment des fortes pressions de la concurrence italienne et asiatique. Les plans sociaux dans l'habillement en 1999 devraient aboutir à des réductions d'effectifs de *« 6 000 à 8 000 personnes »*.

● **Automobile** : après les bons résultats affichés en 1998 en Europe de l'Ouest (14,3 millions d'immatriculations de véhicules particuliers), 1999 devrait être marquée par un ralentissement, que Renault évalue à 3 %. Le marché français, après avoir enregistré une progression de 13,5 % en 1998 (1,94 million de voitures vendues) verrait sa croissance stabilisée autour de 4 %, selon le Comité des contructeurs français automobiles (CCFA). Néanmoins, le seuil des 2 millions d'unités vendues serait franchi.

Enquête du service entreprises

Les consommateurs profitent des baisses de prix

IL EST AU MOINS un point sur lequel les prévisionnistes s'accordent : pour peu qu'on sache lui faire des offres commerciales attractives, le consommateur français ne semble, pour l'instant, pas prêt à freiner ses dépenses. La grande distribution affiche, sur l'année 1998, des taux de progression très satisfaisants : 3,8 % pour les hypermarchés, 2,9 % pour les supermarchés, selon la Fédération du commerce et de la distribution. Seul bémol : cette hausse s'est faite au détriment des magasins de proximité (+ 0,4 % seulement).

L'alimentaire a évidemment progressé fortement sur le mois de décembre. Mais les bons chiffres de l'année traduisent surtout la hausse des ventes des grandes surfaces dans le non alimentaire, notamment les jouets – Sony a annoncé avoir franchi le cap des 3 millions de consoles de jeu vidéo Playstation vendues en France –, la micro-informatique, les logiciels de jeux, les CD et la téléphonie mobile, qui a crevé tous ses plafonds en décembre, passant allègrement les 11 millions d'abonnés.

L'automobile peut aussi se féliciter d'avoir réalisé une bonne année. Avec plus de 1,94 million de voitures immatriculées (+ 13,5 % par rapport à 1997), elle n'a certes pas battu ses records, mais les constructeurs soulignent qu'il s'agit là d'une « vraie » croissance, en rien comparable à celle, artificielle, créée entre 1994 et 1996 par les primes gouvernementales. Un retour en forme qui a particulièrement profité à Renault, redevenu le permier constructeur automobile sur le marché français, devant PSA Peugeot Citroën.

Autre bonne surprise : le marché français du meuble a enregistré une reprise vigoureuse des ventes, estimée à 4,6 %, selon l'Institut de promotion et d'études de l'ameublement (IPEA). Les achats de produits d'ameublement des quelque 7 millions de ménages français acheteurs de mobilier en 1998 devraient dépasser les 57,2 milliards de francs (8,7 milliards d'euros). La bonne santé de l'immobilier, la baisse des taux d'intérêt, l'euphorie boursière ont constitué le cocktail gagnant, même si, *« cette reprise est loin d'enrayer les baisses enregistrées entre 1991 et 1997 »*, souligne le président de l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement (UNIFA), Henri Griffon. Le « panier moyen » est passé dans ce secteur, en un an, de 7 900 à 8 200 francs, mais reste largement en deça des niveaux atteints avant la crise (9 000 à 10 000 francs en 1991). Là-aussi, l'explication tient dans la baisse des prix.

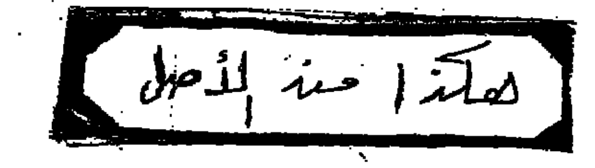
Dans un tel contexte, on pouvait s'attendre à un début d'année 1999 plus modeste. Il n'en est rien. La ruée des clients dans les grands magasins dès le samedi 2 janvier, premier jour des soldes, a surpris les commerçants. Ce premier samedi de soldes affiche une hausse de 34 % (en valeur) par rapport au premier samedi de janvier 1998. En deux mois, décembre et janvier, les Galeries Lafayette auront réalisé près d'un quart de leur chiffre d'affaires annuel.

DÉSÉQUILIBRE CROISSANT

L'Usine de Roubaix, pionnier français des centres de magasins d'usine il y a quinze ans, a annoncé avoir établi un *« record historique »* avec un chiffre d'affaires de 10 millions de francs pour la première semaine des soldes. *« Le phénomène est croissant chaque année, mais, cette fois, c'est une explosion, avec près de 50 % de progression de chiffre sur la même période de l'an dernier »*, a indiqué la direction de L'Usine.

Ce déséquilibre croissant de l'activité commerciale, qui préoccupe la ministre du commerce et de l'artisanat, Marylise Lebranchu, qui révélait vendredi 8 janvier, lors de l'installation à Chambéry du premier des 70 observatoires départementaux de l'euro qui vont être créés, qu'elle étudiait une révision de la loi Raffarin, afin d'unifier les dates et les conditions de tenue des soldes, tout en tenant compte de spécificités géographiques autres que départementales. Un projet qui pourrait être proposé au gouvernement à la fin du premier semestre.

Pascal Galinier



هكذا من الأصل

GIAT industries et Vickers veulent élargir leur coopération dans l'armement terrestre

Les groupes français et britannique vont signer une lettre d'intention

Confrontés à d'importantes difficultés, GIAT industries et le groupe britannique Vickers ont décidé d'élargir leur coopération technique et industrielle, sans aller cependant jusqu'à la fusion totale de leurs activités. Dans le domaine de l'armement terrestre, en Europe, des alliances permettant aux industriels de partager les coûts de la recherche et d'ingénierie pour conserver des gammes complètes se mettent en place.

LE GROUPE d'armement britannique Vickers Defence Systems et le groupe français d'armement terrestre GIAT industries devraient annoncer prochainement un nouvel accord de coopération qui étendra la gamme de leur collaboration déja pratiquée dans le domaine des ponts d'assaut. Les deux entreprises sont aujourd'hui confrontées à d'importantes difficultés de leur plan de charge, qui les ont déjà amenées à annoncer de sérieuses réductions d'effectifs. Cette nouvelle alliance dans l'armement terrestre en Europe devrait se traduire par la signature d'une lettre d'intention.

Depuis 1986, le groupe d'ingénierie et de défense Vickers produit, en particulier, le char Challenger acheté par l'armée britannique. Manquant de commandes, notamment à l'exportation, si l'on exclut la commande d'une vingtaine de chars par Oman, les dirigeants de Vickers ont décidé, l'été dernier, de restructurer les activités de défense et de supprimer 1 136 emplois, soit 22 % des effectifs, dont la moitié (très exactement 650) dans le domaine militaire. De même, Vickers a prévu de fermer en 1999, sauf repreneur éventuel, son site de Leeds, dans le nord de l'Angleterre, l'une de ces deux usines de production de chars avec celle de Newcastle.

On connaît la situation de GIAT, le constructeur du char Leclerc, qui est encore moins florissante. Fortement endetté, et recapitalisé à hauteur de 11,7 milliards de francs (1,78 milliard d'euros) au cours des trois derniers exercices, le groupe doit faire face à une situation négative, à la fin 1998, de 5,5 milliards de francs (838 millions d'euros). Un plan stratégique, économique et social présenté par la direction prévoit quelque 3 650 suppressions d'emplois (sur 10 000 salariés actuellement) pour la période 1998-2002. Ce plan pourrait être aggravé si, comme c'est probable, certains espoirs de ventes de chars Leclerc à l'exportation, notamment en Arabie saoudite, étaient déçus.

Vickers et GIAT collaborent déjà sur un programme de pont mobile d'assaut. Il s'agit de permettre à des unités alliées d'utiliser le même poseur de travures du génie, dérivé du char Leclerc, pour lancer des ponts de 26 mètres de longueur et franchir des coupures sur le terrain. Les deux entreprises vont chercher, par leur lettre d'intention, à développer encore leur coopération dans le cadre d'une alliance plus large sans aller cependant jusqu'à la fusion totale de leurs activités.

DISCUSSIONS MULTIPLES

En effet, Vickers, qui veut se concentrer sur la défense, les turbines et les équipements navals, n'est pas le seul groupe d'armement terrestre outre-Manche avec lequel le constructeur du Leclerc est en tractation.

GIAT a ainsi conclu des accords de coopération avec un autre groupe britannique, GKN-Alvis, qui résulte lui-même du mariage de deux sociétés et qui est devenu en Grande-Bretagne le premier fabricant de véhicules blindés de petit et moyen tonnage, pour la mise au point d'un nouveau transport de troupes à roues. A cette alliance est associé le consortium allemand Arge/GTK (Krauss Maffei, Mak System et Wegmann). L'exécution de ce projet tripartite de blindé à roues n'est cependant pas exempte de difficultés. Pour autant, cette opération ne semble pas conduire à un regroupement structurel en Europe dès lors que les partenaires de la société nationale française sont des entreprises privées et familiales. De même, GIAT est engagé dans une coopération avec la Royal Ordnance Factory, au Royaume-Uni, pour la fabrication d'une artillerie de 140 mm, et avec Pearson Engineering, pour le dispositif K2D de déminage.

Ce qui se met donc en place en Europe, dans le domaine de l'armement terrestre, c'est d'abord des opérations censées permettre aux industriels concernés de partager les coûts autres que de fabrication, c'est-à-dire les dépenses de recherche et d'ingénierie pour des gammes complètes.

Jacques Isnard

Fiat et Volvo confirment être en discussion

LE CONSTRUCTEUR automobile suédois Volvo a confirmé, lundi 11 janvier, avoir engagé des pourparlers en vue d'une fusion avec le numéro un italien du secteur : « *Il est exact que nous avons des discussions avec Fiat* », a déclaré le responsable de l'information du groupe suédois, Per Loedqvist.

De son côté, par la voix d'Umberto Agnelli, président d'Ifil, la holding financière de Fiat, le groupe italien avait admis, ce week-end, être en discussion avec Volvo ainsi qu'avec « *deux ou trois autres interlocuteurs* ». Le constructeur de Turin étudierait également l'hypothèse d'un rapprochement avec le groupe américain Ford, ainsi qu'avec l'allemand Volkswagen. Vendredi, l'agence économique italienne Radiocor avait rapporté que les deux firmes avaient mis en place des groupes de travail pour étudier diverses hypothèses de rapprochement. Citant des sources proches de la négociation, Radiocor avait précisé que les scénarios examinés iraient d'un regroupement des secteurs « *motorisés* » (automobile, véhicules industriels, poids lourds) à une gestion commune des rapports avec les fournisseurs, en passant par la recherche d'économies d'échelle dans le secteur commercial.

Jeudi, le quotidien britannique *Financial Times* affirmait que Volvo avait chargé une banque d'affaires américaine de vendre sa branche automobile estimée à 45 milliards de couronnes suédoises (4,9 milliards d'euros) par certains analystes. Une alliance entre Fiat et Volvo permettrait à la firme italienne de pénétrer le marché américain, dont elle est pratiquement absente aujourd'hui, mais poserait le problème du devenir de la branche poids lourds du groupe suédois, qui ne serait pas inclus dans le périmètre des discussions. De nouvelles rencontres sont prévues entre les responsables des deux entreprises dans les prochains jours en Suède afin de s'entendre sur les modalités de cette éventuelle alliance. – *(AFP.)*

La Mondiale rachète La Hénin-Vie au groupe Suez-Lyonnaise

LE SECTEUR de l'assurance poursuit sa restructuration à grands pas. Le groupe d'assurance-vie La Mondiale a annoncé, lundi 11 janvier, l'achat de 68,3 % du capital de la compagnie La Hénin-Vie au groupe Suez-Lyonnaise des eaux. Parmi les autres actionnaires de La Hénin-Vie, la banque Sofinco (Crédit agricole) détient 20 % et le Crédit agricole le solde. La banque verte est aussi le deuxième actionnaire de Suez-Lyonnaise. La Mondiale, aujourd'hui au 18e rang en assurance-vie, passera au 13e rang avec un chiffre d'affaires autour de 12 milliards de francs (1,82 milliard d'euros), pour des actifs gérés de 90 milliards de francs (13 milliards d'euros). *L'objectif de Patrick Peugeot*, président de La Mondiale, de *se renforcer dans l'épargne-retraite* et d'atteindre 20 milliards de francs (3 *milliards d'euros) de chiffre d'affaires* dans un horizon de quatre ans semble aujourd'hui bien amorcé.

Le montant de la transaction, qui devrait être bouclée en juin, n'a pas été divulgué. La Mondiale indiquait, lundi matin, que l'opération sera financée sur ses fonds. Les fonds propres consolidés se situaient à 1,965 milliard de francs (300 millions d'euros) fin 1997, pour des plus-values latentes de 3,4 milliards de francs (520 millions d'euros).

Le groupe Suez, qui a fusionné avec la Lyonnaise des eaux en juin 1997, concrétisant son virage vers l'industrie, tourne là une page de son histoire. L'ancien Suez, issu de sa privatisation en 1987, a aujourd'hui complètement disparu. Après la cession des activités internationales de l'assureur Victoire à l'UAP en 1993, de la partie française au britannique Commercial Union un an après, puis d'Abeille Re (la filiale réassurance) à Axa, c'est surtout depuis 1996 que le désengagement des activités financières s'est accéléré, sous l'impulsion de Gérard Mestrallet, qui a succédé à Gérard Worms à la présidence de Suez en juillet 1995. La banque Indosuez a ainsi été vendue au Crédit agricole en 1996, puis Sofinco (crédit à la consommation) à la même banque verte, en avril 1998.

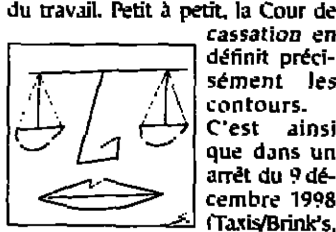
Il reste pour Suez une exception de poids dans la finance : l'absorption, en juin 1998, de la Société générale de Belgique (SGB), concomitante à la fusion de sa filiale la Générale de banque avec l'assureur néerlandais Fortis. Suez détient environ 20 % de Fortis mais cette participation est appelée à se réduire.

La mutuelle lilloise met en avant les fortes complémentarités des deux établissements. Les réseaux bancaires et financiers de La Hénin-Vie s'ajoutent à ceux plus axés vers la gestion patrimoniale, à La Mondiale. La Hénin-Vie, qui emploie moins de 200 personnes, a dégagé un résultat net de 45 millions de francs (6,8 millions d'euros) en 1997 pour un chiffre d'affaires consolidé de 6,7 milliards de francs (1,02 milliard d'euros) et prévoit de réaliser en 1998 un chiffre d'affaires consolidé de 4,9 milliards de francs (750 millions d'euros). La Mondiale table, de son côté, sur une hausse de 12 % de son chiffre d'affaires consolidé pour 1998, à 7,25 milliards de francs (1,1 milliard d'euros). La Mondiale, qui emploie 1 880 salariés, gère 44,5 milliards de francs d'actifs. Elle répond en partie aux questions de taille critique que se posait le marché.

Pascale Santi

Les astreintes des cadres doivent être rémunérées

NI RÉELLEMENT temps de travail, ni période de repos, l'astreinte est souvent qualifiée de « *zone grise* » par les spécialistes du droit du travail. Petit à petit, la Cour de cassation en définit précisément les contours.



EXPERTISE

C'est ainsi que dans un arrêt du 9 décembre 1998 (Taxis/Brink's, n° 5146), la chambre sociale, présidée par M. Gélineau-Larrivet, a indiqué très clairement que les cadres qui étaient d'astreinte devaient être rémunérés.

Parmi les griefs que M. Taxis, directeur d'une des filiales de Brink's, adressait à son ancien employeur, figurait la suppression de la prime d'astreinte. Dans un premier temps, la cour d'appel avait débouté M. Taxis de sa demande, estimant que « *le service d'astreinte fait partie inhérente des fonctions du personnel d'encadrement* ». Faux, a estimé la Cour de cassation. Pour la haute juridiction, « *constitue une astreinte, notamment, l'obligation pour un salarié, quel que soit son niveau de responsabilité dans l'entreprise, et en contrepartie de laquelle il doit percevoir une rémunération, de demeurer à son domicile ou à proximité en vue de répondre à un appel de son employeur pour effectuer un travail au service de l'entreprise* ».

Dans un second arrêt (Lecuru/Dhieux, n° 5431, 16 décembre 1998), la Cour a apporté une autre précision sur le régime des astreintes. Mme Lecuru estimait que les astreintes que lui imposait son ancien employeur constituaient une modification de son contrat de travail. Dans un premier temps, les prud'hommes lui ont donné raison, mais la Cour de cassation lui a donné tort. « *La décision de l'employeur de mettre en œuvre le régime des astreintes prévu par l'accord collectif qui s'imposait à la salariée n'entraînait aucune modification de son contrat de travail* », estime la chambre sociale. Précisons qu'en l'occurrence l'accord collectif auquel se réfère la Cour est un accord de branche : la convention collective des transports routiers du 16 juin 1961 qui définit les astreintes, fixe leur fréquence et leur rémunération.

HORS DE L'ENTREPRISE

Alors que la loi Aubry sur les 35 heures a remis au goût du jour les débats sur le temps de travail effectif, la définition des astreintes revêt une importance considérable. Dans la revue *Droit social* (décembre 1998), le conseiller-doyen de la chambre sociale, Philippe Waquet, analyse la jurisprudence récente, en ce domaine. Selon lui, un arrêt du 3 juin (arrêt Lulbin) (*Le Monde* du 16 juin 1998) indiquait déjà que « *constitue une astreinte l'obligation pour un salarié de demeurer à son domicile ou à proximité en vue de répondre à un appel de son employeur pour effectuer un travail au service de l'entreprise* ». Mais cet arrêt, précise aussi, selon M. Waquet, que, « *durant ce temps d'astreinte, ce salarié restait totalement libre de vaquer à ses occupations personnelles* ».

En revanche, la Cour de cassation a, à plusieurs reprises, refusé de considérer comme des astreintes les permanences effectuées au sein de l'entreprise quand bien même le salarié n'a pas de travail précis à effectuer. Pour le conseiller-doyen, « *il faut retenir que l'astreinte ne se conçoit qu'en dehors de l'entreprise, soit au domicile du salarié, soit en tout autre endroit où il peut, d'une part, être joint, d'autre part, intervenir rapidement* ». Cette période doit bénéficier d'une contrepartie « *en espèces ou au moins en nature (jouissance d'un local)* », précise M. Waquet. Bien évidemment, l'astreinte ne saurait être confondue avec un temps de repos. Il est « *essentiel qu'en dehors du temps de travail effectif et des temps d'astreinte le salarié bénéficie du temps de repos minimum qui est la garantie de l'autonomie de sa vie personnelle et de son droit à une vie familiale normale* », conclut M. Waquet.

Frédéric Lemaître

★ Sciences Po Formation organise, les 14 et 15 janvier, un colloque sur les 35 heures et le droit avec de nombreux juristes, fonctionnaires et partenaires sociaux (tél. : 01-44-39-07-45).

Havas cède son activité d'affichage

La vente des six entreprises de la filiale Havas Media Communication doit commencer à la mi-janvier. Michel Boutinard Rouelle, le PDG de HMC, tente de préserver la totalité des emplois

*« **LA GÉNÉRALE DES EAUX** a dit nettement qu'il y avait des métiers stratégiques. Ce qui ne veut pas dire que les autres seront abandonnés »*, martelait, en septembre 1997, comme pour mieux s'en convaincre, Michel Boutinard Rouelle, PDG de Havas Media Communication (HMC). Un an après, le patron de cette filiale de Havas (Vivendi) spécialisée dans les médias de proximité, est contraint de gérer l'hémorragie de son groupe.

Après la cession des activités d'annuaires et de régie presse – l'Office d'annonces (ODA) a été rétrocédé à France Télécom, et la régie d'annonces locales à une trentaine de titres régionaux –, le démantèlement continue. D'ailleurs, Havas Media Communication n'existe plus, juridiquement et capitalistiquement, depuis le 1er janvier.

Il y a un mois et demi, les dirigeants de Havas – détenteur de 100 % de HMC –, ont décidé de vendre les six sociétés du pôle « publicité extérieure » : Avenir pour l'affichage traditionnel, Claude Publicité pour l'affichage lumineux, les entreprises AP Systèmes, Sky Sites, Pearl & Dean pour l'affichage dans les aéroports, et RCI pour la publicité des magazines distribués dans les avions, doivent rapporter, selon des sources concordantes, *« entre 4 et 5 milliards de francs »* (entre 600 et 750 millions d'euros). Cela devrait permettre à Havas de financer ses ambitions cybernétiques, le groupe venant de prendre le contrôle de la société californienne de logiciels ludo-éducatifs Cendant Software (*Le Monde* du 21 novembre 1998).

La cession de ces six entreprises, qui emploient environ deux mille personnes, devrait se faire en un seul bloc. Elle prendra plusieurs mois. L'appel d'offres doit avoir lieu à la mi-janvier avec l'envoi aux acheteurs potentiels, par la banque-conseil parisienne Lazard – où ont travaillé le patron de Vivendi, Jean-Marie Messier, et le directeur général de Havas, Eric Licoys –, d'un document financier d'une cinquantaine de pages (« L'info-mémo »). Une vingtaine d'entreprises devraient se porter candidates, dont *« une majorité d'étrangères »*, estime-t-on chez HMC. *« Les afficheurs français la demanderont pour voir, mais ils n'ont pas les moyens des Américains »*, table un dirigeant.

« EN FORTE PROGRESSION »

Les entreprises américaines TDI, Clear Channel et Outdoor System semblent intéressées par cette acquisition qui leur permettrait de prendre pied en Europe, notamment sur le marché français, un des plus développés au monde en affichage. *« Nous avons l'intention de regarder ce dossier de façon très sérieuse »*, confirme-t-on à Clear Channel. Ces sociétés disposent de gros moyens. Clear Channel, qui se targue d'une imposante capitalisation boursière à Wall Street, a acheté l'afficheur britannique More Group (contre Decaux) pour 3,9 milliards de francs puis, en septembre 1998, la société française de mobilier urbain Sirocco pour 485 millions de francs. *« Ces deux acquisitions ont été faites sur une base financière d'environ huit fois le cash-flow »*, confie l'un des artisans de ces rachats. Ce prix est jugé anormalement élevé par bon nombre d'observateurs hexagonaux. *Reste à apprécier la valeur* des entreprises proposées à la vente.

Le pôle extérieur de HMC a réalisé 3,46 milliards de francs de chiffre d'affaires (estimé) en 1998, un chiffre *« en forte progression »*, affirme M. Boutinard Rouelle. Le résultat serait d'environ 220 millions de francs, selon diverses sources. La plus importante des six sociétés à vendre, Avenir, a réalisé 2,2 milliards de francs de chiffre d'affaires avec ses cent mille panneaux en France (50 %), Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Espagne, Portugal, République tchèque et Hongrie. Mais son activité en France n'aurait progressé que de 1,7 %, à 1,82 milliard de francs en 1998, confie-t-on au sein de l'entreprise.

Plus ennuyeux, le résultat déjà faible en 1997 (70 MF) serait tombé à environ 40 millions de francs, alors que *« l'objectif fixé en début d'année était de 85 millions de francs »*. Sur un marché en croissance, *« il s'agit d'un problème de gestion »*, confie un ancien dirigeant qui reproche notamment le coup d'arrêt donné à *« la réorganisation du réseau de commerciaux »*.

Pour leur part, les sociétés d'affichage aéroportuaire, notamment AP Systèmes (acquise en avril 1997) qui gère soixante-cinq aréoports en France mais aussi en Pologne, en Espagne et au Portugal, ou comme Sky Sites qui gère avec Ackerley la publicité dans cent cinquante aéroports en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, sont soumises à une nouvelle concurrence sur leurs marchés traditionnels. Sky Sites se bat pour conserver sa concession de l'aéroport de Heathrow (Londres) alors *que sa durée de*vrait être ramenée de cinq à deux ans. En France, les aéroports de Paris ont organisé le premier appel d'offres depuis plus de vingt ans *« afin d'optimiser nos recettes, d'amener le concessionnaire à être plus dynamique et d'améliorer les services fournis »*.

Les afficheurs Decaux, More O Ferral (Adshel), Giraudy associé à Dauphin et plusieurs afficheurs étrangers se seraient portés candidats. Ce marché de 80 millions de francs de chiffre d'affaires publicitaire en 1998 sur Orly et Roissy devrait être attribué avant l'été.

Pour finir, Michel Boutinard Rouelle devra s'occuper du reclassement des entreprises OSP, la régie publicitaire des annonces légales (700 millions de francs), des trois titres hebdomadaires régionaux (*Le Républicain*, *La Gazette* et *Toutes les nouvelles de Versailles*) – déficitaires – et du reste de la publicité extra-locale encore coordonnée par Havas Régie (300 MF) pour le compte de journaux régionaux.

L'entreprise de presse gratuite Comareg (2,2 milliards de chiffre d'affaires) est la seule, avec Delta Diffusion, à focaliser l'intérêt des dirigeants de Vivendi. HMC employait trente-six mille personnes en 1997. Mais Michel Boutinard Rouelle jure, la main sur le cœur, *« qu'il n'y aura même pas cinq licenciements »*.

Florence Amalou

Fun Radio présente son nouveau format

*« **C'EST NOUVEAU** et ça bouge »* : c'est avec ce slogan, diffusé sur l'antenne, que Fun Radio prévient ses auditeurs de son changement de format, à partir du vendredi 15 janvier. *« La programmation musicale se situera entre la groove et la dance, de manière à rétablir l'image festive, gaie de Fun. Elle ne sera ni rock ni rap »*, explique Axel Duroux. Après avoir lancé RTL 2, M. Duroux a pris la direction de *Fun Radio* en novembre 1997. La mission confiée par la CLT, propriétaire de Fun Radio depuis 1993, était claire : faire fonctionner cette station avec 90 millions au lieu de 130 millions de francs (13,5 millions au lieu de 19,5 millions d'euros). Dans un premier temps, M. Duroux a réduit les charges, notamment la masse salariale avec le départ de quarante collaborateurs.

Ensuite, il s'est attaché à définir un nouveau format musical, notamment pour récupérer les auditeurs de vingt-vingt-cinq ans qui avaient déserté cette station. Après moults études et tâtonnements, il s'est arrêté sur une nouvelle grille avec de nouveaux animateurs. Il se fixe la fin 2000 pour le retour à l'équilibre financier. Par ailleurs, les studios de Fun Radio ont été totalement numérisés et déménagés, rue Bayard dans le 8e arrondissement, dans le même immeuble que RTL 2. Désormais, le pôle FM de RTL, qui emploie cent-soixante-dix personnes, est installé tout près de la maison mère.

DÉPÊCHE

■ **PRESSE : les acheteurs de presse** vont en moyenne près de trois fois par semaine chez un marchand, 33 % s'y rendant plus de trois fois, selon une enquête des Nouvelles Messageries de la Presse parisienne (NMPP). Les acheteurs de presse sont fidèles : 77 % vont toujours au même point de vente. L'habitude représente 49 % des motivations d'achat devant les sujets et le contenu (23 %). Seuls 23 % des sondés affirment faire des *« achats d'impulsion »*. Avant d'acheter, 42 % feuilletent trois titres en moyenne pour en acheter un. La fréquentation régulière d'un kiosque n'empêche pas les abonnements : 42 % des interviewés *affirment* en avoir déjà souscrit.

PROFIL

UN ENTREPRENEUR TROP DISCRET

De sa formation à l'ENA, il a hérité un brio intellectuel et un talent oratoire certains ; de son goût pour la culture, et notamment pour le cinéma, la musique et la littérature – sa fille porte le *prénom d'une héroïne de Proust*, son fils celui d'un poète maudit –, la volonté d'en irriguer son environnement, en créant par exemple un prix de l'affiche de cinéma. Enfin, de sa carrière de haut fonctionnaire, Michel Boutinard Rouelle, PDG d'Havas Média Communication (HMC), cinquante-deux ans, a gardé une probité et une droiture trop rares dans le microcosme publicitaire pour ne pas être soulignées.

Il fait preuve également d'une extrême réserve. Ce proche de Jacques Chirac évite de citer cette haute relation, comme d'en user ou d'en faire profiter. Il se refuse à évoquer les années passées dans les bureaux de l'Hôtel de Ville de Paris. Michel Boutinard Rouelle y fut notamment directeur des affaires culturelles au début des années 80, et concourut à l'emballage du Pont-Neuf par Christo ainsi qu'à la construction de la Cité de la *musique. Enfin, il se refuse à* s'enorgueillir des années écoulées sous les lambris de Matignon, où il travailla avec Jacques Chirac, alors premier ministre de la première cohabitation de 1986 à 1988.

Cette réserve et cette discré*tion se sont retournées contre* lui. Entré en 1989 dans le secteur privé *via* Havas, grand pourvoyeur d'emplois pour les fidèles de la « Chiraquie », il descend véritablement dans l'arène en prenant en 1991 la tête de sa filiale affichage, régie, etc. Très vite, ce haut fonctionnaire élégant et cultivé se verra reprocher une pratique solitaire du pouvoir et son peu d'inclination pour le travail d'équipe. *« Du dirigeant, il a le sens de la relation politique et du réseau, mais pas le goût de prendre des risques propre à l'entrepreneur »*, regrette en outre un des cadres du groupe, tout en le créditant de l'internationalisation du groupe.

Le patron d'HMC laisse donc perplexes ses collaborateurs. *« Il est sympathique, mais on ne sait rien de lui ; il est très intelligent, mais il faut parfois le décoder, compte tenu de son caractère très réservé »*, confie un responsable, tandis *qu'un autre estime qu'il aurait da*vantage sa place dans le monde plus feutré de l'édition ou du cinéma que dans celui, plus exposé, de la publicité.

Yves-Marie Labé

La bande dessinée se met au service des publicitaires

Une culture à laquelle les adolescents s'identifient facilement

LE FABRICANT suédois de serviettes hygiéniques Nana a choisi des crayonnés dynamiques, des couleurs vives et un vocabulaire qui s'inscrivent dans l'air du temps pour tenter de séduire les jeunes Européennes âgées de onze à seize ans. C'est la première fois que la bande dessinée est utilisée dans sa *facture classique (une planche* complète de plusieurs cases racontant une histoire) en publicité presse magazine. Ces six annonces, qui complètent une campagne télévisée, sont diffusées depuis janvier dans les magazines pour jeunes filles d'une vingtaine de pays. Elles *s'inspirent du manga japonais*, mais dans sa version édulcorée.

Dans ces saynettes dont les thèmes et les personnages varient en fonction de l'âge des lectrices – *« parce qu'on a pas les mêmes centres d'intérêt à onze ans et à seize ans »*, explique-t-on à l'agence *DDB* –, les filles ont de grands yeux ronds, des bouches charnues, des semelles compensées et des poitrines moulées. Elles naviguent entre copines, à la cafét' de leur école, sont pendues au téléphone dans leur chambre ou se pressent devant une scène de concert. Obsédées par le regard des garçons, elles se chuchotent leur gêne – *« je les ai »*, *« c'est pas mon jour »* –, *avant d'accueillir comme la pana*cée le bon tuyau de la copine Nana, reconnaissable à ses cheveux bleus.

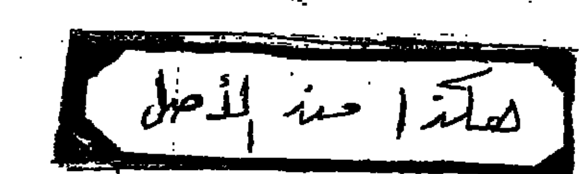
Les illustrateurs de l'atelier rémois 510 TTC choisis par l'agence de publicité se sont fait connaître en travaillant notamment sur les aventures du jeune héros *Akira*, de *Katsuhiro Otomo, l'un des pre*miers mangas (avec *Dragon Ball*) à entrer en Europe en 1989. Mais de ces mangas pour garçons pleins de rage et de violence ne restent que quelques signes graphiques. Et un rythme inventé à la fin des années 60 par le Japonais Takao Saito pour son *Golgo 13*. Ici, la violence a cédé le pas aux sentiments, à l'émotion et à la drague.

VERTUS PÉDAGOGIQUES

La marque veut se rapprocher des adolescentes en leur présentant ses produits d'hygiène d'une façon jugée acceptable par elles. *« Les séries manga sont avant tout proposées aux pré-ados et aux ados*, rappelait Thierry Groensteen, historien et critique de bandes dessinées, lors d'un débat organisé en 1996 au Festival de Blois. *Que cherche-t-on à cet âge ? (...) Une culture à laquelle s'identifier, une culture que l'on puisse s'approprier et qui soit différente de celle de ses parents. Ce qui est intéressant avec le manga, c'est que la plupart des adultes en ignore tout, en a parfois peur, n'y comprend rien. »* Le manga cultive donc l'intimité et la forte implication des lectrices puisque dans la BD, rappelle Xavier Fauche, coscénariste de *Lucky Luke* et fondateur, depuis 1991, de l'agence de communication Une Bulle en plus, *« le lecteur est co-créateur, comme le disait Hergé : on lui suggère des images et c'est lui qui reconstitue le film en progressant d'une case à l'autre »*.

Mais, même si elle fonctionne selon *« une vieille maïeutique socratique »* vertueuse, la BD a jusqu'ici été peu utilisée commercialement – hors l'affichage, friand d'illustrations isolées conçues par un auteur du sérail. La BD est généralement utilisée par les entreprises dans leur communication interne sous forme de livrets ou de brochures en raison de ses vertus pédagogiques : *« Elle permet de mettre en scène des personnages fictifs mais dans lesquels les gens se projettent, de mettre en scène des problématiques puis de les résoudre »*, analyse Xavier Fauche.

Fl. A.



هكذا من الأصل

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 12 JANVIER

■ **FRANCE** : indice des prix de décembre
■ **ALLEMAGNE** : production industrielle de novembre

MERCREDI 13 JANVIER

■ **FRANCE** : intervention télévisée du premier ministre Lionel Jospin au journal de 20 heures de TF 1.
■ **GRANDE-BRETAGNE** : chômage au mois de décembre
■ **ÉTATS-UNIS** : prix à la production de décembre.

JEUDI 14 JANVIER

■ **FRANCE** : produit intérieur brut (PIB) détaillé du 3e trimestre
■ **ÉTATS-UNIS** : prix à la consommation de décembre

VENDREDI 15 JANVIER

■ **JAPON** : fermeture des marchés
■ **ÉTATS-UNIS** : production industrielle et utilisation des capacités en décembre.

AFFAIRES

COMMUNICATION

● **PRESSE : le quotidien britannique *Financial Times* a *annoncé*,** *lundi 11 janvier, son* intention de créer un journal économique en langue allemande afin d'aider à son expansion sur le continent européen. Plusieurs options sont à l'étude : un journal économique entièrement nouveau en langue allemande, une édition du FT en allemand ou des projets plus *limités comme un supplément* publié par un quotidien allemand déjà existant ou des lettres d'informations économiques. – (*AFP.*)

● **AUDIOVISUEL : l'Espagne organise l'avènement de la télévision numérique par voie hertzienne.** *Le gouvernement* espagnol a autorisé, vendredi 8 janvier, une mise aux enchères d'un service de télévision numérique terrestre. Le concessionnaire sera choisi avant le 30 juin. Cette nouvelle technologie, qui ne nécessite pour le téléspectateur ni câble ni parabole *mais un décodeur, démarrera* lorsque 20 % de la population espagnole pourra capter ces programmes. – (*AFP.*)

● **PAUL ALLEN, l'un des fondateurs de Microsoft, a augmenté ses participations** dans les médias en investissant dans TiVo, jeune entreprise de la Silicon *Valley qui* cherche à programmer ou enregistrer la télévision en fonction des choix indiqués par les téléspectateurs. – (*Bloomberg*).

INDUSTRIE

● ***LASMO* : la compagnie britannique d'exploration et de production pétrolière** a indiqué dimanche 10 janvier envisager une éventuelle fusion avec sa rivale britannique Enterprise Oil,mais aussi avec d'autres groupes. Enterprise Oil a confirmé ses *« discussions exploratoires »*. Le nouvel ensemble pèserait 2,7 milliards de livres.

● **GUCCI : Selon le quotidien financier italien *Il Sole-24 Ore* du 10 janvier, les groupe de luxe français LVMH et italien Prada** *auraient augmenter* leurs participations dans la firme italienne de maroquinerie et de prêt-à-porter Gucci. Leurs parts passent respectivement de 5 à 20 % pour LVMH, et de 9,5 % à 14 % pour Prada.

● **IMÉTAL : le groupe français de matériaux de construction, minerais, transformation des métaux a annoncé lundi 11 janvier** qu'il allait lancer une offre publique d'achat (OPA) sur le producteur britannique de minéraux industriels English China Clays à 225 pences *par action. Cette OPA valorise la* société à 966 millions d'euros (6,3 milliards de francs).

● **ALSTOM : le groupe d'énergie et de transport a annoncé le 11 janvier avoir emporté un contrat de 650 millions d'euros (4,263 milliards de francs)** pour la *construction d'une centrale* électrique au charbon à Ho-Ping, au sud-est de Taipei (Taïwan).

● **AST RESEARCH : Le constructeur américain d'ordinateurs personnels du groupe Samsung électronique, a cédé, lundi 11 janvier, 65 % de son** *capital (12,5 millions de dollars,* 10,57 millions d'euros) au PDG de Packard Bell Nec., Beny Alagem. Cette acquisition fera naître une nouvelle entité, AST Computers, dédiée à Internet.

● ***LUCENT TECHNOLOGIES* : le plus grand fabricant *d'équipements téléphoniques au* monde serait** sur le point de trouver un accord pour l'achat de Ascend Communications, fabricant de réseaux téléphoniques, a annoncé le *Financial Times* le lundi 11 janvier. Cet achat se ferait sur une base de plus de 16 milliards de dollars (13,53 milliards d'euros).

EUROPE

FRANCFORT Dax 30 : 5300,17 — LONDRES FT 100 : 6095,20 — PARIS CAC 40 : 4197,64

Europe 12h30	Indices sélection	cours 11/01	Var. % 08/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3567,75	–1,56	6,74
EUROPE	STOXX 50	3521,4	–1,34	6,06
EUROPE	EURO STOXX 324	315,08	–0,92	5,60
EUROPE	STOXX 653	293,24	–0,94	5,03
PARIS	CAC 40	4197,64	–1,15	6,47
PARIS	MIDCAC	1652,23	0,27	0,28
PARIS	SBF 120	2817,39	–0,98	6,06
PARIS	SBF 250	2688,46	0,69	7,54
PARIS	SECOND MARCHÉ	2000,10	–0,35	–0,07
AMSTERDAM	AEX	548,36	–1,96	1,86
BRUXELLES	BEL 20	3560,63	–0,65	1,03
FRANCFORT	DAX 30	5300,17	–1,72	5,95
LONDRES	FTSE 100	6095,20	–0,85	3,61
MADRID	STOCK EXCHANGE	10484,20	0,21	6,08
MILAN	MIBTEL 30	38905,00	–2,03	4,99
ZURICH	SPI	7506,80	–1,66	4,83

AMÉRIQUES

NEW YORK Dow Jones : 9643,32 — NEW YORK Nasdaq : 2344,41 — DOLLAR/EURO : 1,15

Amériques 10h15	Indices sélection	cours 08/01	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9643,32	1,11	5,03
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1275,09	0,42	3,73
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2344,41	0,79	6,92
TORONTO	TSE INDEX	6868,93	0,98	5,90
SAO PAULO	BOVESPA	6781,00	–2,48	–0,04
MEXICO	BOLSA	211,65	–0,59	–8,96
BUENOS AIRES	MERVAL	426,81	–2,74	–0,76
SANTIAGO	IPSA GENERAL	99,79	–0,64	29,60
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4655,19	2,32	–2,79

ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei : 13368,48 — HONGKONG Hang Seng : 10634,27 — YEN (100)/EURO : 126,27

Zone Asie 10h15	Indices sélection	cours 11/01	Var. % 08/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13368,48	–0,17	–3,42
HONGKONG	HANG SENG	10634,27	–0,82	5,83
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	—	10,80
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	73,52	1,80	13,21
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2849,40	–0,24	1,28
BANGKOK	SET	28,44	–0,20	14,64
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3488,04	2,86	14,16
WELLINGTON	NZSE-40	2169,40	0,42	5,04

ÉCONOMIE

Pékin annonce la mise en liquidation du Gitic

LES AUTORITÉS chinoises ont annoncé, lundi 11 janvier, la mise en liquidation du fonds d'investissement Guangdong International Trust and Investment Corp. (Gitic), avec des dettes s'élevant à 36,17 milliards de *yuans (3,8 milliards* d'euros), la plus importante de l'histoire de la Chine communiste.
Selon une liste établie par le quotidien financier japonais *Nikkei Kinyu Shimbun* (groupe Nihon Keizai Shimbun), la Dresdner *Bank était engagée* à hauteur de 60,75 millions de dollars (52,4 millions d'euros) dans le Gitic et la Société générale à un niveau de 39,09 millions de dollars (33,7 millions d'euros).

Une croissance de 2,7 % en 1999 sera difficile à atteindre

LE GOUVERNEMENT vise toujours une croissance de 2,7 % de l'économie française en 1999, a affirmé dimanche le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, en reconnaissant toutefois que cet objectif serait difficile.

« Je pense que 2,7 % doit rester notre cible. C'est difficile à atteindre, compte tenu de l'importance des réactions des chefs des grandes entreprises », a-t-il déclaré lors du *« Grand Jury RTL-Le Monde*-LCI ». *« Sans doute le premier trimestre ne sera-t-il pas très bon. Le deuxième, on verra. Je suis à peu près convaincu, pour le moment, que la deuxième moitié de l'année sera meilleure »*, a-t-il souligné.

■ **M. Strauss-Kahn a affirmé, dimanche,** qu'*« il n'est pas inconcevable que les taux d'intérêt continuent à baisser en Europe, accompagnant par là l'effort que font les gouvernements en matière budgétaire ».* *(Lire page 14.)*

■ **ALLEMAGNE : *jusqu'à 400 000 emplois pourraient* être créés en Allemagne** en cas de sensible diminution des 1,8 milliard d'heures supplémentaires effectuées par les salariés allemands en 1998, estime le président de l'Office fédéral du travail, Bernhard Jagoda.

■ ***EURO* : le premier ministre britannique, Tony Blair,** a estimé, dimanche, *« essentiel pour les intérêts de la Grande-Bretagne que l'euro soit un succès ».*
■ **Le sentiment europhile gagne du terrain parmi les sociétés financières de la City,** à Londres, qui sont 54 % à être favorables à une adhésion de la Grande-Bretagne à l'euro, contre 12 % qui pensent le contraire, selon un sondage pu*blié lundi.*

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton,** craignant les effets de la crise en Asie, a annoncé, samedi, une série de mesures budgétaires visant à stimuler les exportations *américaines* à hauteur de 2 milliards de dollars.

■ **CRISE MONDIALE : le directeur général du Fonds monétaire international (FMI),** Michel Camdessus, estime que 1999 marquera le retour à la croissance pour les pays touchés l'année dernière par la crise financière mondiale, dans un entretien publié dimanche par le quotidien grec *Eleftherotypia.*

■ **UKRAINE : la production industrielle de l'Ukraine a** chuté de 1,5 % en *1998* par rapport à 1997, a indiqué dimanche la présidence. *« C'est le meilleur indicateur depuis 1991 »*, s'est félicité un conseiller économique du président, Valeri Litvitski.

■ **RUSSIE : le rouble a atteint, dimanche, un nouveau taux plancher** face à *la monnaie* américaine, perdant 48 kopecks à 22,40 *pour un dollar*, à la fin d'une séance de cotation spéciale qui a duré la matinée. Le marché des capitaux était ouvert exceptionnellement dimanche à Moscou, après trois jours de fermeture due au Noël orthodoxe.

■ ***VIETNAM* : le Vietnam a décidé d'envoyer 25 000 travailleurs** à l'étranger en 1999, a annoncé lundi le ministère vietnamien du travail et des affaires sociales. Le Vietnam a envoyé en dix ans près de 66 500 travailleurs dans une trentaine de pays, et ceux-ci ont *rapporté près de 500 millions de* dollars (431 millions d'euros) au pays, a ajouté le ministère.
■ **Les investissements étrangers réalisés au Vietnam** ont atteint 14 milliards de dollars (12,06 milliards d'euros) depuis l'adoption, il y a dix ans, de la loi qui les autorise, a indiqué dimanche l'Agence vietnamienne d'information (AVI).

VALEUR DU JOUR

Schneider sur les traces de Legrand

MAL AIMÉE en 1998, l'action Schneider a retrouvé grâce aux yeux des investisseurs en ce début d'année. Vendredi 8 janvier, l'ac*tion a progressé de 6,10 %*, à 53,08 euros (348,20 francs), portée par les rumeurs d'une opération de croissance externe. Lundi 11 janvier, le groupe, nouvellement dirigé par Henri Lachman, a confirmé qu'il avait acquis le groupe scandi*nave Lexel, spécialisé dans la distri*bution électrique ultraterminale (prises électriques, boitiers, interrupteurs). Lexel a réalisé, en 1998, un chiffre d'affaires de 530 millions d'euros (3,5 milliards de francs) pour un bénéfice net de 45,7 mil*lions d'euros (300 millions de* francs). La transaction porte sur 910 millions d'euros (6 milliards de francs), *« un montant qui ne pose pas de problème de financement pour un groupe entièrement désendetté »*, estime Nicolas Voyer, analyste à *Natexis Capital.*
Cette opération marque, selon le groupe, la volonté de contrôler l'ensemble de la chaîne moyenne et basse tension. Sur le segment de la basse tension ultraterminale, Schneider devient le numéro deux européen et entre en compétition directe avec un autre français : Legrand. *Ce métier est très peu* concentré du fait de l'existence de multiples normes de sécurité nationales. De fait, Legrand est le leader *mondial* avec seulement 4 % du marché. Les rumeurs de rapproche*ment* entre Schneider et Legrand pourraient donc être relancées. En 1997, Schneider *avait* formulé une offre. Mais Legrand, dont 57 % des droits de vote sont contrôlés par les familles fondatrices, avait opposé une fin de non-recevoir. Or, depuis, Legrand a étendu ses activités vers les métiers de Schneider.
Pour Schneider, l'acquisition de Lexel permet d'aborder un métier dont le taux de croissance et la marge d'exploitation sont plus importants que ses métiers traditionnels. Il se donne ainsi les moyens de faire face à la phase de ralentissement conjoncturel en 1999. Le plan d'économies, baptisé *« Schneider 2000 », devrait per*mettre au groupe de surmonter cette phase et de tenir ses engagement de résultats nets, environ 470 millions d'euros (3,1 milliards de francs), pour l'exercice 1999.

Enguérand Renault

Action Schneider — en euros à Paris — 53,05 le 8 janv. — A S O N D J — 1998 — 99

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE MARCHÉ parisien marquait une pause lundi 11 janvier. Après avoir été en forte hausse en début de séance, l'indice CAC 40 reculait de 1,34 % à 4 188,51 points sous l'effet de prises de bénéfice sur des poids lourds de la cote comme France Télécom et Alcatel. La cotation de l'action Imetal était suspendue après le lancement d'une offre publique d'achat sur la société britannique English China Clays Plc.

FRANCFORT

QUELQUES minutes après le début des cotations, la Bourse allemande était bien orientée lundi 11 janvier. L'indice Dax progressait de 1,49 % à 5 450,43 points, les opérateurs espérant une prochaine baisse des taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE). Le marché était particulièrement tiré par la hausse des actions Allianz, SAP et DaimlerChrysler. Vendredi, la Bourse de Francfort *avait* terminé sur un gain de 0,46 % à 5 370,51 points.

TOKYO

LUNDI 11 janvier, la Bourse de Tokyo a clôturé en retrait, en raison des craintes de détérioration de l'économie nipponne, qui sont ravivées par la fermeté persistante du yen face au dollar. L'indice Nik*kei a cédé 0,17 % pour finir à* 13 368,48 points. Sony et Toyota, deux grandes valeurs exportatrices pénalisées par la fermeté de la devise japonaise, ont accusé un net repli.

NEW YORK

DE NOUVEAUX records ont été battus vendredi 8 janvier à la Bourse de New York. L'indice Dow Jones a atteint 9 643,32 points après un gain sur la séance de 1,11 %. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a également touché un plus haut à 2 344,41 points, et l'indice Standard and Poor's 500 faisait de même à 1 275,09 points. L'action Alcoa a fortement progressé après que la société eut annoncé des résultats supérieurs aux prévisions pour l'année 1998.

TAUX

LE CONTRAT notionnel, qui retrace l'évolution des emprunts d'Etat français, a ouvert en léger recul lundi 11 janvier. Il s'inscrivait en baisse de 3 centième de points à 112,30 points. *Le rendement des* obligations d'Etat émises à 10 ans s'établissait à 3,83 %. Vendredi, le rendement de l'obligation du Trésor américain à 30 ans a terminé à 5,256 %, contre 5,225 % jeudi.

MONNAIES

LE DOLLAR restait faible face au yen lundi 11 janvier. Il se situait près de ses plus bas niveaux depuis 27 mois. La devise américaine cotait à 110,71 yens, contre 110,98 yens vendredi soir. Le billet vert continue d'être pénalisé par les difficultés du *président Clinton et la situation* économique au Brésil. L'euro se maintenait en dessous de 1,6 dollar. Il s'échangeait à 1,1588 dollar, en légère progression par rapport à son cours de clôture vendredi soir.

Taux de change fixe des pays euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
EURO/FRANC	6,55957	FRANC/EURO	0,15245
EURO/DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK/FRANC	3,35385
EURO/LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITALIENNE (1000)/FRANC	3,38774
EURO/PESETA ESPAGNOLE (100)	1,66386	PESETA ESPAGNOLE (100)/FRANC	3,94238
EURO/ESCUDO PORTUGAIS (100)	2,00482	ESCUDO PORTUGAIS (100)/FRANC	3,27190
EURO/SCHILLING AUTRICHIEN (10)	1,37603	SCHILLING AUTRICHIEN (10)/FR	4,76703
EURO/PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE/FRANC	8,32894
EURO/FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS/FRANC	2,97660
EURO/FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)/FRANC	1,62607
EURO/MARKKA FINLANDAISE	5,94573	MARKKA FINLANDAISE/FRANC	1,10324

Cours de change croisés

11/01 12h30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,91718	1,15816	0,17654	1,64370	0,71919
YEN (100)	109,03000	....	126,27500	19,22580	178,94000	78,36500
EURO	0,86345	0,79192	....	0,15245	1,41925	0,62095
FRANC	5,66435	6,20195	6,55957	....	9,31050	4,07376
LIVRE	0,60838	0,55885	0,70460	0,10745	....	0,43755
FRANC SUISSE	1,39045	1,27720	1,61035	0,24550	2,28550	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 08/01	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,08	3,03	3,83	4,66
ALLEMAGNE	3,18	3,10	3,73	4,66
GDE-BRETAG.	6,13	5,57	4,25	4,28
ITALIE	3,88	3,18	3,93	4,79
JAPON	0,25	0,25	2,08	—
ÉTATS-UNIS	4,69	4,45	4,85	5,26
SUISSE	0,58	1,20	2,60	3,80
PAYS-BAS	2,50	3,20	3,87	4,69

Matif

Cours 12h30	Volume 11/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	8365	112,39	112,33
NC	NC	NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 08/01	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1474,5	0,58
ALUMINIUM 3 MOIS	1242,8	0,71
PLOMB 3 MOIS	499,5	1,32
ETAIN 3 MOIS	8056	–0,20
ZINC 3 MOIS	955,5	0,90
NICKEL 3 MOIS	4590	2,57
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,20	–0,86
PLATINE A TERME	75072	0,96
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	281,75	0,17
MAÏS (CHICAGO)	222	0,11
SOJA TOURTEAU (CHG.)	140,5	–0,99
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1371	–0,51
CAFÉ (LONDRES)	1814	—
SUCRE BLANC (PARIS)	252,5	—

Pétrole

En dollars	Cours 08/01	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	11,73	—
WTI (NEW YORK)	13,1	0,23
LIGHT SWEET CRUDE	13,06	0,27

Or

En Euros	Cours 08/01	Var% 07/01
OR FIN KILO BARRE	8060	+0,88
OR FIN LINGOT	8140	+2,39
ONCE D'OR (LO) $	290,90	+0,80
PIÈCE FRANCE 20 F	47,30	+0,64
PIÈCE SUISSE 20 F	48,10	+1,48
PIÈCE UNION LAT. 20 F	47,30	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	260	–6,77
PIÈCE 20 DOLLARS US	485	+5,90
PIÈCE 50 PESOS MEX	301	–1,63

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Le secteur des télécommunications a été particulièrement animé vendredi 8 janvier. Au centre des spéculations, le groupe britannique **Cable & Wireless**, qui serait à la recherche d'acheteurs potentiels, a gagné 9 %. **Deutsche Telekom et British Telecom**, éventuels pertenaires, ont chuté respectivement de 4,8 % et 3,7 %. **Mannesmann**, concurrent de Deutsche Telekom, a affiché un repli de 2 %, et le hollandais **KPN**, considéré comme surévalué par certains analystes, a perdu 5 %. **Telefonica**, première capitalisation madrilène, a cédé 2,7 % en raison des difficultés financières du Brésil, pays où l'entreprise ibérique a fortement investi récemment.

● Les chimiques et pharmaceutiques ont été irrégulières. Si, à Londres, les rumeurs de fusion ont soutenu les cours de **Zeneca** (+ 1,8 %), **Smithkline Beecham** (+ 1,8 %) et **Glaxo Wellcome** (+ 1,2 %), les valeurs belges **Tessenderlo** (– 4,4 %) et **Solvay** (– 1,8 %), et allemandes **Hoechst** (– 1,6 %) et **BASF** (– 1,5 %) ont cédé du *terrain*.

● Les valeurs bancaires ont continué à s'apprécier. L'attente de bons résultats a soutenu le titre **Dresdner Bank** (+ 7,8 %). **Deutsche Bank** (+ 2,3 %), **Banco Santander** et **ABN Amro** (+ 1,3 %) ont progressé également. L'action **Unicredito Italiano** a perdu 4,7 % en raison d'un conflit entre actionnaires et direction.

STOXX 653 — sur un an: 293,24 — 21 JANV. · 14 JUIL. · 11 JANV. — sur 5 jours: 288,12 — M M J V L

EURO STOXX 50 — sur un an: 3567,75 — 12 JANV. · 10 JUIL. · 11 JANV. — sur 5 jours: 3559,72 · 3616,57 · 3567,75 — M M J V L

11/01 12 h 39 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
SOMMER ALLIBER/	FR •	23,9	+ 5,99
MICHELIN-B- /RM	FR •	33,6	+ 5
PEUGEOT /RM	FR •	138,5	....
LABINAL /RM	FR •	183,8	+ 3,78
VALEO /RM	FR •	67	+ 3,08
RENAULT	FR •	41,86	+ 1,33
BMW	DE •	720	– 0,83
CONTINENTAL AG	DE •	25,5	+ 0,39
DAIMLER-BENZ AG	DE •	78,89	...
FIAT	IT •	3,27	– 0,61
FIAT PRIV.	IT •	1,78	+ 1,14
MAGNETI MARELLI	IT •	1,45	....
LUCAS VARITY	GB	3,14	....
AUTOLIV SDR	SE	33,17	– 1,94
PIRELLI	IT •	2,89	+ 0,70
VOLVO -A-	SE	23,35	– 5,31
VOLVO -B-	SE	23,73	– 5,64
VOLKSWAGEN	DE •	77	– 2,04
BASF AG	BE •	32,2	– 2,13
▶ DJ E STOXX AUTO P		286,47	– 0,04

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
NATEXIS	FR •	59	– 1,50
CCF /RM	FR •	77,35	– 3,55
DEXIA FCE RM	FR •	131,7	– 2,44
STE GENERAL-A-/	FR •	158	– 0,63
BNP /RM	FR •	78,9	– 1,37
ALLIED IRISH BA	GB	16,82	....
BCA ROMA	IT •	1,49	+ 2,05
ALPHA CREDIT BA	GR	100,93	....
S-E-BANKEN -A-	SE	9,82	– 0,55
DEN NORSKE BANK	NO	3,60	– 0,99
LLOYDS TSB	GB	12,38	– 1,57
BCO POPULAR ESP	ES •	64,5	+ 0,94
BCO SANTANDER N	ES •	....	....
MERITA	FI •	5,52	+ 0,96
BANK OF IRELAND	GB	19,31	+ 0,37
SV HANDBK -A-	SE	37,42	– 2
BARCLAYS PLC	GB	19,90	– 3,95
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	67,5	– 1,89
CHRISTIANIA BK	NO	3,53	– 1,30
IMI	IT •	13,01	....
BCP REG	PT •	27,8	+ 0,04
IONIAN BK REG.S	GR	50	....
ERGO BANK	GR	110,80	....
COMM.BANK OF GR	GR	96,60	....
COMMERZBANK	DE •	28	– 2,44
I.B.S.PAOLO TO	IT •	12,45	....
UNICREDITO ITAL	IT •	5,18	– 1,33
DEN DANSKE BK	DK	116,96	– 0,28
DEUTSCHE BANK A	DE •	56,43	– 1,35
DRESDNER BK AG	DE •	41,7	– 2,34
SPAREBANKEN NOR	NL •	152,5	+ 1,67
FOERENINGSSB A	SE	22,70	– 1,89
FOKUS BK	NO	8,86	....
ABBEY NATIONAL	GB	18,53	– 0,46
BCO CENTRAL HIS	ES •	10,39	....
ROLO BANCA 1473	IT •	23,95	– 1,44
NAT BANK GREECE	GR	217,28	....
DEXIA CC	BE •	142,2	– 0,21
ABN AMRO HOLDIN	NL •	19,35	– 0,77
HALIFAX	GB	11,33	– 1,11
JYSKE BANK REG	DK	79,94	– 0,50
BCO BILBAO VIZC	ES •	....	....
KBC BANCASSURAN	BE •	72,25	– 1,03
BANK OF PIRAEUS	GR	28,18	....
BES OVERSEAS LT	PT •	....	....
NORDBANKEN HOLD	SE	6,56	– 0,97
FIRST AUSTRIAN	AT •	49,42	– 91,41
BANKINTER	ES •	31,69	+ 0,83
ARGENTARIA RS	ES •	22,96	– 0,65
KAPITAL HOLDING	DK	42,99	– 0,83
NATL WESTM BK	GB	16,92	– 1,80
ROYAL BK SCOTL	GB	15,13	– 0,65
UNIDANMARK -A-	DK	76,85	– 2,22
OBERBANK	AT •	61	+ 3,39
COMIT	IT •	6,43	– 0,62
BANK AUSTRIA AG	AT •	43,13	– 0,25
UBS N	CH	285,04	– 1,08
COMIT	IT •	6,43	– 0,62
UNICREDITO ITAL	IT •	5,18	– 1,33
BCA INTESA	IT •	5,29	– 1,67
▶ DJ E STOXX BANK P		284,83	– 1,02

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
USINOR	FR •	11,03	– 2,39
PECHINEY-A-	FR •	28,27	– 0,78
SIDENOR	GR	23,77	..
ACERINOX REG	ES •	....	....
BRITISH STEEL	GB	1,56	– 2,65
SOPORCEL	PT •	....	....
TRELLEBORG B	SE	7,42	....
SSAB SW ST A FR	SE	9,71	+ 4,71
ELKEM ASA, OSLO	NO	10,94	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,52	– 0,92
BEKAERT	BE •	387	+ 0,29
SONAE INDUSTRIA	PT •	13,02	....
AVESTA	SE	3,04	+ 3,72
METSAE-SERLA A	FI •	7,15	+ 0,70
BUNZL PLC	GB	3,38	+ 1,27
ASSIDOMAEN AB	SE	15,38	+ 3,68
CART.BURGO	IT •	5,63	– 2,09
MAYR-MELNHOF KA	AT •	43,3	+ 1,50
RAUTARUUKKI K	FI •	6,38	+ 4,59
DEGUSSA	DE •	45	– 1,10
THYSSEN	DE •	168,5	+ 0,60
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	45,6	+ 3,64
PORTUCEL INDUST	PT •	5,68	....
VOEST-ALPINE ST	AT •	27,15	+ 3,71
UPM-KYMMENE COR	FI •	25,35	+ 2,22
STORA ENSO -R-	FI •	7,9	+ 3,81
STORA ENSO -A-	FI •	7,8	+ 3,31
SILVER & BARYTE	GR	32,41	...
INPARSA	PT •	23,32	+ 0,39
ALUMINIUM GREEC	GR	52,16	...
ELVAL	GR	12,27	....
JOHNSON MATTHEY	GB	6,79	..
VIOHALCO	GR	30,22	...
UNION MINIERE	BE •	32,05	+ 17,83
BUHRMANN NV	NL •	12,95	– 3,72
MODO B FR	SE	19,59	– 2,57
RIO TINTO	GB	9,90	+ 0,72
NORSKE SKOGIND-	NO	27,01	...
SMURFIT JEFFERS	GB	1,73	....
STORA KOPPARB -	SE	9,93	– 2,15
SVENSKA CELLULO	SE	19,75	+ 3,13
OUTOKUMPU OY -A	FI •	8,99	+ 5,39
▶ DJ E STOXX BASI P		158,01	[illegible]

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AIR LIQUIDE /RM	FR •	152	– 3,18
AGA -B-	SE	11,78	– 2,70
EMS-CHEM HOLD A	CH	5118,35	– 2,25
BASF AG	DE •	32,2	– 2,13
BAYER AG	DE •	36,67	+ 0,47
BOC GROUP PLC	GB	11,91	+ 2,13
AKZO NOBEL	NL •	....	...
KEMIRA	FI •	5,11	+ 1,83
DYNO INDUSTRIER	NO	14,44	+ 0,81
UNITOR	NO	9,37	+ 0,63
CLARIANT N	CH	438,10	– 2,48
CIBA SPEC CHEM	CH	74,67	– 2,43
HOECHST AG	DE •	35,9	– 0,28
HENKEL KGAA VZ	DE •	73	– 1,48
LENZING AG	AT •	45	– 4,05
ICI	GB	8,70	...
LAPORTE	GB	6,20	– 0,23
SNIA BPD	IT •	1,43	+ 0,70
AGA -A-	SE	11,84	– 2,69
PERSTORP -B-	SE	8,40	– 0,65
SOLVAY	BE •	63,9	+ 0,16
TESSENDERLO CHE	BE •	47,1	– 1,26
UCB	BE •	5255	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		294,99	– 0,72

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
CGIP /RM	FR •	49,8	– 2,35
GAZ ET EAUX /RM	FR •	44,76	+ 4,09
CIR	IT •	0,93	....
KVAERNER -A-	NO	16,53	– 2,74
AKER RGI -A-	NO	10,48	– 1,10
KVAERNER -B-	NO	14,55	– 1,57
GBL	BE •	172	+ 0,06
BTR	GB	1,65	– 0,85
SONAE INVESTIME	PT •	47,09	+ 0,77
ORKLA -A-	NO	13,85	....
GENL ELECTR CO	GB	7,81	....
D'IETEREN SA	BE •	452	+ 0,22
INCHCAPE PLC	GB	1,92	+ 0,74
INVESTOR -A-	SE	39,61	– 3,20
INVESTOR -B-	SE	40,21	– 3,91
GEVAERT	BE •	62	+ 0,73
NORSK HYDRO	NO	32,36	– 1,42
OERLIKON-BUEHRL	CH	113,71	+ 1,94
ORKLA -B-	NO	11,99	– 0,96
VEBA AG	DE •	53,4	– 2,02
▶ DJ E STOXX CONG P		240,54	– 0,57

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
FRANCE TELECOM	FR •	73	– 2,08
CABLE & WIRELES	GB	12,33	+ 1,98
BRITISH TELECOM	GB	13,24	– 3,49
TELE DANMARK	DK	121,71	+ 0,66
EUROPOLITAN HLD	SE	92,09	– 1,52
PORTUGAL TELECO	PT •	43,5	– 0,41
TIM	IT •	6,59	– 0,60
VODAFONE GROUP	GB	15,11	+ 0,19
HELLENIC TELE (	GR	26,23	...
DEUTSCHE TELEKO	DE •	32,2	– 1,83
TELECEL	PT •	200	+ 0,32
TELECOM ITALIA	IT •	7,97	– 0,99
TELECOM ITALIA	IT •	6	+ 0,84
TELEFONICA	ES •	41,96	+ 0,19
KONINKLIJKE KPN	NL •	45,75	– 5,08
▶ DJ E STOXX TCOM P		624,65	– 1,32

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BOUYGUES /RM	FR •	195,4	– 2,54
LAFARGE /RM	FR •	87,7	+ 0,86
GROUPE GTM	FR •	93,85	– 0,69
IMETAL /RM	FR •	90	+ 0,67
COLAS /RM	FR •	190	+ 2,98
SAINT GOBAIN /R	FR •	126,3	– 5,39
TECHNIP /RM	FR •	79,9	+ 0,13
POTAGUA -B-	DK	19,48	+ 5,07
AUMAR	ES •	23,69	+ 0,81
AUTOSTRADE PRIV	IT •	....	....
CHARTER	GB	4,76	– 0,88
ASKO OY	FI •	15,55	+ 0,97
BICC PLC	GB	0,97	– 1,43
BILFINGER & BER	DE •	18,1	+ 1,69
BLUE CIRCLE IND	GB	4,23	....
BPB	GB	2,83	– 1,95
ACESA REG	ES •	15	+ 2,60
CRH PLC	GB	14,82	– 0,19
SKANSKA -B-	SE	26,78	– 1,41
BCA INTESA	IT •	5,29	– 1,67
CIMPOR SGPS R	PT •	27,5	– 0,04
CRISTALERIA ESP	ES •	58,2	– 1,19
ACCIONA	ES •	....	....
DRAGADOS CONSTR	ES •	34,61	+ 1,20
TITAN CEMENT RE	GR	72,53	....
HERACLES GENL R	GR	25,93	....
SEMAPA	PT •	17,25	+ 1,65
HOLDERBANK FINA	CH	223,70	– 1,10
CBR	BE •	79,15	– 0,57
AKTOR SA	GR	9,29	....
MICHANIKI REG.	GR	5,37	....
HELL.TECHNODO.R	GR	7,10	....
HEIDELBERGER ZE	DE •	68	+ 0,74
HOCHTIEF ESSEN	DE •	31,5	....
PHILIPP HOLZMAN	DE •	132	+ 2,72
CARADON	GB	1,45	– 2,83
FOM CON CONTRAT	ES •	62,65	+ 0,40
PARTEK	FI •	8,5	....
HOLDERBANK FINA	CH	1073,24	– 1,59
AALBORG PORTLAN	DK	18,14	+ 17,10
UNICEM	IT •	8,53	+ 3,77
WILLIAMS	GB	4,52	– 1,83
PILKINGTON PLC	GB	0,85	..
RMC GROUP PLC	GB	9,71	– 0,86
ITALCEMENTI	IT •	9,51	– 3,84
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,45	– 2,20
RUGBY GRP	GB	1,38	....
TARMAC	GB	1,62	+ 1,77
TAYLOR WOODROW	GB	2,34	....
URALITA SA	ES •	10,24	+ 1,89
VALENCIANA CEM	ES •	12,5	+ 0,89
SUPERFOS	DK	13,70	+ 2
WIENERB BAUSTOF	AT •	177,79	+ 1,59
▶ DJ E STOXX CNST P		188,43	– 0,55

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
HERMES INTL	FR •	78,1	+ 0,39
ACCOR /RM	FR •	202,4	– 0,39
MOULINEX /RM	FR •	12,05	– 0,90
CLUB MED. /RM	FR •	68,5	+ 1,76
SEB /RM	FR •	64,7	– 1,97
EURO DISNEY /RM	FR •	1,16	+ 2,65
PATHE /RM	FR •	243	– 0,41
CHARGEURS RM	FR •	48,23	+ 1,54
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	....	....
WILSON BOWDEN	GB	7,01	+ 0,61
WILLIAM BAIRD	GB	1,45	+ 0,98
BARRATT DEV PLC	GB	3,10	....
BERKELEY GROUP	GB	6,09	– 0,23
BRITISH AIRWAYS	GB	5,58	– 1,98
BRYANT GROUP PL	GB	1,30	– 1,08
BEAZER GROUP	GB	2,20	+ 1,36
NCL HLDG	NO	2,57	– 0,90
FINNAIR	FI •	5,05	– 3,63
WWWW UK UNITS	GB	0,79	....
WOLFORD AG	AT •	50,35	+ 0,30
ELECTROLUX -B-	SE	14,78	– 3,21
BANG & OLUFSEN	DK	55,75	+ 0,24
ADIDAS-SALOMON	DE •	93	+ 0,11
COMPASS GRP	GB	10,40	– 2,77
SAS DANMARK A/S	DK	10,34	+ 0,43
GRANADA GROUP P	GB	16,22	+ 3,88
RANK GROUP	GB	3,09	+ 0,46
HPI	IT •	0,64	...
EMI GROUP	GB	5,77	– 0,73
HUNTER DOUGLAS	NL •	23,6	– 1,86
DT.LUFTHANSA N	DE •	20,8	+ 0,73
KLM	NL •	27,15	+ 0,37
LADBROKE GRP	GB	3,45	+ 0,82
SAIRGROUP N	CH	202,63	– 2,39
BENETTON GROUP	IT •	1,78	– 1,66
AMER GROUP A	FI •	9,1	+ 0,55
THE SWATCH GRP	CH	123,16	– 3,40
THE SWATCH GRP	CH	513,07	– 2,59
PERSIMMON PLC	GB	2,48	+ 0,57
PENTLAND GRP	GB	1,37	...
COURTAULDS TEXT	GB	2,26	– 10,11
COATS VIYELLA	GB	0,41	+ 3,57
G WIMPEY PLC	GB	1,54	...
▶ DJ E STOXX CCYC P		162,6	+ 0,17

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
SANOFI /RM	FR •	163,6	– 2,62
RHONE POUL./RM	FR •	46,87	– 1,99
ZENECA GROUP	GB	39,17	– 1,10
ASTRA -B-	SE	18,55	....
ASTRA -A-	SE	18,71	..
ELAN CORP	GB	59,20	+ 10,53
ORION B	FI •	21	– 2,33
ORION A	FI •	21,6	– 1,92
GLAXO WELLCOME	GB	31,89	– 2,22
ROCHE HOLDING	CH	16509,98	– 1,07
ROCHE HOLDING G	CH	10949,31	– 1,70
NOVO NORDISK B	DK	109,49	– 1,81
NOVARTIS N	CH	1783,99	– 0,55
SMITHKLINE BEEC	GB	12,81	– 2,15
SCHERING AG	DE •	113,2	+ 1,07
▶ DJ E STOXX PHAR P		404,99	– 1,24

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
TOTAL /RM	FR •	95,85	– 0,05
ELF AQUITAINE /	FR •	105,5	– 0,47
PRIMAGAZ /RM	FR •	76,95	– 0,77
REPSOL	ES •	50,25	– 1,18
OMV AG	AT •	84,05	+ 1,74
BP AMOCO	GB	12,79	– 2,47
BURMAH CASTROL	GB	12,05	+ 0,35
PETROLEUM GEO-S	NO	14,20	+ 1,67
SAGA PETROLEUM	NO	9,31	+ 1,91
ENTERPRISE OIL	GB	3,85	– 0,71
CESPA	ES •	32,24	+ 1,38
ENI	IT •	5,85	– 1,35
AKER MARITIME	NO	8,85	....
OCEAN RIG	NO	0,34	+ 9,43
ROYAL DUTCH CO	NL •	38,86	– 1,89
F.OLSEN ENERGY	NO	7,86	+ 2,27
BG	GB	5,47	+ 1,04
PROSAFE	NO	10,38	– 1,11
LASMO	GB	1,51	+ 12,63
SMEDVIG -A-	NO	9,20	– 1,25
PETROFINA SA BR	BE •	426,4	+ 0,09
SAIPEM	IT •	3,56	– 0,28
SHELL TRANSP &	GB	4,88	– 2,26
ELECTRAFINA	BE •	114,8	– 0,26
▶ DJ E STOXX ENGY P		234,56	– 1,20

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
FONCIERE LYONNA	FR •	133	– 1,41
PARIBAS	FR •	82,9	– 0,90
BAIL INVEST /RM	FR •	135	+ 3,45
CPR /RM	FR •	40,5	– 1,22
EUPAFRANCE /RM	FR •	572,5	– 2,97
SIMCO N /RM	FR •	83	....
SEFIMEG N /RM	FR •	60,1	– 1,15
UNIBAIL /RM	FR •	120	....
SOPHIA /RM	FR •	37,1	+ 0,27
IMM FRANCE /RM	FR •	71,96	...
GFC /RM	FR •	99,1	– 0,90
CORP FIN ALBA -	ES •	144,6	– 0,28
FORTIS AG	BE •	308,63	....
AMVESCAP	GB	7,77	+ 0,79
BRITISH LAND CO	GB	6,95	– 0,20
CS GROUP N	CH	146,86	– 1,76
CAPITAL SHOPPIN	GB	4,99	– 0,64
LIBERTY INT.HDG	GB	6,68	– 0,42
3I	GB	8,81	+ 1,95
EPI-SGPS N	PT •	31,92	+ 1,33
ING GROEP	NL •	55,35	– 2,29
MEDIOLANUM	IT •	....	....
HAMMERSON	GB	5,54	+ 0,26
ALPHA FINANCE	GR	41,67	...
METROVACESA	ES •	25,35	– 2,46
ALMANIJ	BE •	75,4	– 0,79
WOOLWICH PLC	GB	4,78	– 0,88
LAND SECURITIES	GB	11,14	– 1,25
MEPC PLC	GB	6,20	– 0,45
MEDIOBANCA	IT •	12,05	– 2,43
PROVIDENT FIN	GB	12,84	– 0,33
RODAMCO NV	NL •	20,8	+ 0,24
SCHRODERS PLC	GB	15,91	+ 0,62
SLOUGH ESTATES	GB	4,19	– 0,34
VALLEHERMOSO SA	ES •	....	....
KAPITAL HOLDING	DK	42,99	– 0,83
UNIM	IT •	0,46	– 2,13
▶ DJ E STOXX FINS P		263,08	– 2,13

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BONGRAIN /RM	FR •	389	– 0,26
DANONE /RM	FR •	230,5	+ 1,99
PERNOD RICARD /	FR •	56,9	– 0,18
ERID.BEGH.SAY	FR •	143,5	+ 0,35
LVMH / RM	FR •	215,6	+ 1,70
ALLIED DOMECQ	GB	8,37	– 0,83
RIEBER & SON -B	NO	6,87	...
BRAU-UNION	AT •	46,34	– 0,98
HELLENIC SUGAR	GR	7,81	...
CARLSBERG AS -A	DK	46,35	....
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,98	....
PARMALAT	IT •	1,57	– 1,26
HELLENIC BOTTLI	GR	28,86	....
CADBURY SCHWEPP	GB	14,18	– 0,20
UNICER REG	PT •	20,45	– 0,05
CARLSBERG -B-	DK	47,69	..
ASSOCIATE BRIT	GB	7,82	– 1,77
DANISCO	DK	46,08	...
CHR. HANSEN HLD	DK	121,59	– 1,11
RAISIO GRP V	FI •	9,4	– 5,05
GREENCORE GROUP	GB	4,19	+ 2,77
MONTEDISON	IT •	1,17	– 1,68
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	33	+ 2,17
BASS	GB	12,40	+ 1,15
UNILEVER	NL •	73,3	+ 0,21
UNILEVER	GB	9,64	– 1,01
DIAGEO	GB	9,95	..
RAISIO GRP K	FI •	9,8	– 2
BBAG OE BRAU-BE	AT •	42,6	– 3,18
NESTLE N	CH	1859,59	– 1,54
KERRY GRP-A-	GB	12,40	+ 2,33
DELTA DAIRY	GR	12,96	...
CULTOR -1-	FI •	8,5	– 3,41
TATE & LYLE	GB	5,07	– 0,28
UNIGATE PLC	GB	6,03	....
HEINEKEN	NL •	51,6	– 0,29
▶ DJ E STOXX F & BV P		254,31	– 0,18

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALSTOM	FR •	22,9	– 2,74
LEGRAND /RM	FR •	232,4	– 4,76
SCHNEIDER /RM	FR •	55,5	+ 4,62
REXEL /RM	FR •	78,3	+ 0,38
SITA /RM	FR •	217,1	– 1,05
SIDEL /RM	FR •	75	– 0,66
HALKOR	GR	8,85	..
ALUSUISSE LON G	CH	1003,84	– 0,31
BAA	GB	10,12	– 0,14
SKF -A-	SE	11,02	+ 1
SVENDBORG -A-	DK	7792,24	....
ABB AB -A-	SE	9,17	– 2,33
ABB AB -B-	SE	9,22	– 1,74
ASSOC BR PORTS	GB	3,96	– 1,06
ISS INTL SERV-B	DK	65,82	– 1,45
BONHEUR	NO	22,12	+ 8,57
ATLAS COPCO -A-	SE	19,08	+ 0,57
ATLAS COPCO -B-	SE	18,99	+ 0,58
SVEDALA	SE	12,44	..
RHI AG	AT	22,85	– 0,65
BBA GROUP PLC	GB	5,17	– 0,54
DAMPSKIBS -A-	DK	5373,96	+ 2,56
KOEBENHAVN LUFT	DK	112,18	+ 3,06
SAURER ARBON N	CH	511,22	– 1,79
FINNLINES	FI •	33	– 2,94
SECURITAS -B-	SE	13,91	– 0,78
METRA A	FI •	17,5	+ 2,58
VA TECHNOLOGIE	AT •	75,57	+ 1,71
COOKSON GROUP P	GB	1,86	+ 0,76
HAYS	GB	8,15	– 1,20
DELTA PLC	GB	1,55	....
HELLAS CAN SA P	GR	18,30	....
RAUMA OY	FI •	11,94	– 2,77
RIETER HLDG N	CH	526,09	– 1,51
ELECTROCOMPONEN	GB	5,19	+ 2,51
ATTICA ENTR SA	GR	7,72	..
PREMIER FARNELL	GB	2,18	+ 0,65
FKI	GB	1,99	– 0,70
ADECCO CHESEREX	CH	413,93	– 1,76
SCANIA AB -A-	SE	19,26	+ 0,57
SCANIA AB -B-	SE	19,48	+ 0,28
SULZER FRAT.SA1	CH	511,22	– 3,51
RAILTRACK	GB	20,55	– 0,95
SECURICOR	GB	8,47	– 3,06
GLYNWED INTL PL	GB	2,33	+ 1,23
MAN AG	DE •	237	– 2,47
KON.NEDLLOYD	NL •	11	– 2,22
NFC	GB	1,58	+ 0,90
HANSON PLC	GB	6,55	+ 0,43
IFIL	IT •	3,69	+ 0,54
IMI PLC	GB	3,17	....
LAHMEYER	DE •	39,6	– 0,25
RENTOKIL INITIA	GB	6,44	– 0,87
RANDSTAD HOLDIN	NL •	41,25	– 0,60
FLS IND.B	DK	19,88	+ 8,03
ABB BADEN	CH	1019,33	– 0,16
SOPHUS BEREND -	DK	30,23	+ 0,45
KONE B	FI •	96	...
RATIN -B-	DK	184,53	– 0,54
RATIN -A-	DK	176	...
SOPHUS BERENDS	DK	29,83	+ 0,91
DET SONDENFJ NO	NO	9,66	+ 5,73
ULSTEIN HOLDING	NO	19,21	...
LINDE AG	DE •	470	– 0,63
DAMSKIBS SVEND	DK	8203,49	+ 1,77
DAMPSKIBS -B-	DK	5777,01	+ 2,38
PEYAM	GB	2,62	+ 3,33
CMB	BE •	34,29	+ 3,41
METALLGESELLSCH	DE •	12,5	– 3,10
GKN	GB	10,92	+ 1,71
SEAT-PAGINE GIA	IT •	0,93	+ 1,09
SGS GENEVA BR	CH	743,59	– 2,44
FLUGHAFEN WIEN	AT •	43,82	– 0,18
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,65	– 0,38
NKT HOLDING	DK	67,85	+ 21,69
OCEAN GROUP	GB	....	....
PENINS.ORIENT S	GB	9,12	– 0,15
PREUSSAG AG	DE •	434	+ 0,93
BERGESEN	NO	12,34	– 0,95
BERGESEN	NO	11,87	+ 0,99
LEIF HOEGH	NO	11,99	– 1,90
SANDVIK -A-	SE	16,31	+ 1,70
SANDVIK -B-	SE	16,31	+ 2,75
MANNESMANN AG	DE •	113,5	– 1,73
STORK NV	NL •	18,3	+ 1,10
SCHINDLER HOLD	CH	1487,17	...
SCHINDLER HOLD	CH	1381,83	– 3,88
SIEBE PLC	GB	3,14	– 1,33
SKF -B-	SE	11,40	– 1,46
SHANKS & MCEWAN	GB	3,24	– 0,86
T.I GROUP PLC	GB	4,62	+ 0,92
TOMRA SYSTEMS	NO	28,99	– 1,19
EQUANT NV	DE •	69	+ 0,73
VALMET	FI •	10,93	– 1,53
HEIDELBERGER DR	DE •	57	– 11,63
RHI AG	AT •	22,85	– 0,65
▶ DJ E STOXX IND P		303,67	+ 0,56

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AXA-UAP /RM	FR •	128,8	– 2,61
AGF /RM	FR •	51,9	– 0,19
ASPIS PRONIA GE	GR	12,50	....
ALLEANZA ASS	IT •	12,8	– 1,16
ALLIANZ AG	DE •	340,5	– 2,56
GENERALI ASS	IT •	38,65	– 1,90
TOPDANMARK AS	DK	173,31	– 1,12
POHJOLA GRP.B	FI •	55,6	+ 1,28
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,53	– 4,47
SCHWEIZ RUECK N	CH	2292,11	– 1,52
ALLIED ZURICH	GB	14,07	– 1,96
CGU	GB	12,91	– 3,17
ETHNIKI GEN INS	GR	32,39	....
INA	IT •	2,27	– 2,58
AEGON NV	NL •	....	....
SEGUROS MUNDIAL	PT •	29,5	+ 1,10
FORSIKRING CODA	DK	106,14	– 1,25
IRISH LIFE	GB	9,16	+ 0,78
FONDIARIA ASS	IT •	5,36	+ 0,19
ZURICH ALLIED N	CH	679,14	– 1,97
FORTIS AMEV NV	NL •	74,7	.
TRYG-BALTICA	DK	22,86	+ 3,13
LEGAL & GENERAL	GB	11,38	– 1,22
NORWICH UNION	GB	6,57	...
RENTENANSTALT	CH	599,21	– 1,33
ERGO VERSICHERU	DE •	137	+ 0,74
CORP.MAPFRE REG	ES •	23,4	+ 1,21
MUENCH RUECKVER	DE •	453	– 0,44
STOREBRAND	NO	7,28	....
PRUDENTIAL CORP	GB	13,05	– 0,54
RAS	IT •	12,5	– 0,79
GENERALI HLD VI	AT •	226,25	– 0,13
SKANDIA FOERSAE	SE	13,69	– 1,57
SAMPO -A-	FI •	39,5	...
▶ DJ E STOXX INSU P		393,3	– 1,49

MÉDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
TF1	FR •	182	– 2,15
HAVAS ADVERTISI	FR •	158,7	+ 3,05
CANAL PLUS /RM	FR •	220,8	– 3,24
LAGARDERE SCA N	FR •	37,75	+ 2,30
WPP GROUP	GB	5,92	+ 0,72
CARLTON COMMUNI	GB	7,54	– 2,01
ELSEVIER	NL •	12,35	– 3,14
B SKY B GROUP	GB	6,29	+ 0,90
SCHIBSTED	NO	11,29	+ 1,04
MEDIASET	IT •	7,68	– 1,29
REED INTERNATIO	GB	7,05	– 3,29
INDEPENDENT NEW	IR •	3,8	+ 0,53
PEARSON	GB	17,86	....
REUTERS GROUP	GB	10,66	+ 1,81
UNITED NEWS & M	GB	7,18	– 0,20
WOLTERS KLUWER	NL •	176,2	+ 1,26
▶ DJ E STOXX MEDIA P		309,52	– 0,50

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
L'OREAL /RM	FR •	622	– 0,64
BIC /RM	FR •	46,61	+ 0,24
PROMODES /RM	FR •	641	+ 1,67
CPT MODERNES /R	FR •	527	..
ESSILOR INTL /R	FR •	384	– 2,54
CASINO GP /RM	FR •	91,25	– 0,71
SEITA /RM	FR •	53,5	– 1,38
SAFEWAY	GB	4,03	....
STAGECOACH HLDG	GB	....	....
ASDA GROUP PLC	GB	2,26	– 1,23
BEIERSDORF AG	DE •	61	+ 2,87
KESKO OY	FI •	12	– 0,08
GIB	BE •	42	...
BRIT AMER TOBAC	GB	8,69	+ 12,71
MODELO CONTINEN	PT •	20,99	+ 1,40
ETS COLRUYT	BE •	668,5	– 0,74
TAMRO	FI •	3,75	+ 1,08
GOODYS	GR	24,38	....
PAPASTRATOS CIG	GR	13,58	...
FYFFES	GB	2,26	+ 3,23
IMPERIAL TOBACC	GB	9,05	– 1,83
RECKITT & COLMA	GB	10,35	+ 2,23
CFR UNITS -A-	CH	1474,78	+ 6,73
AHOLD	NL •	33,6	+ 0,75
AUSTRIA TABAK A	AT •	66,51	– 2,19
DELHAIZE	BE •	79,4	+ 2,98
TABACALERA REG	ES •	23,04	+ 0,96
ATHENS MEDICAL	GR	19,38	....
SAINSBURY J. PL	GB	6,64	– 0,64
SMITH & NEPHEW	GB	2,57	+ 0,55
TESCO PLC	GB	2,55	+ 2,84
TNT POST GROEP	NL •	28,95	+ 0,87
▶ DJ E STOXX CNCY P		503,46	+ 0,18

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
CARREFOUR /RM	FR •	676,5	– 0,73
PINAULT PRINT./	FR •	171,4	– 2,06
CASTO.DUBOIS /R	FR •	....	...
GUILBERT /RM	FR •	121,6	+ 2,62
VALORA HLDG N	CH	237,02	+ 0,92
BOOTS CO PLC	GB	14,31	– 0,10
DIXONS GROUP PL	GB	12,01	– 1,05
STOCKMANN A	FI •	20,6	– 1,90
GEHE AG	DE •	58,6	– 1,68
METRO	DE •	68,7	– 4,78
GREAT UNIV STOR	GB	8,61	+ 0,16
NEXT PLC	GB	8,03	+ 0,18
JERONIMO MARTIN	PT •	52,67	– 0,43
HENNES & MAURIT	SE	76,81	– 0,98
KARSTADT AG	DE •	418	– 3,91
ARCADIA GRP	GB	2,14	– 3,80
MARKS & SPENCER	GB	5,84	– 0,48
W.H SMITH GRP	GB	7,12	+ 0,60
RINASCENTE	IT •	9,2	– 1,71
CENTROS COMER P	ES •	21,99	+ 4,66
WOLSELEY PLC	GB	5,38	+ 3,24
KINGFISHER	GB	9,42	....
▶ DJ E STOXX RETL P		375,74	– 1,50

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
THOMSON CSF /RM	FR •	34	– 0,15
SAGEM	FR •	560	– 4,16
CAP GEMINI /RM	FR •	156,5	– 0,32
ZODIAC /RM	FR •	197,5	– 1,84
STMICROELEC SIC	FR •	78	– 0,64
ALCATEL /RM	FR •	116	– 4,61
DASSAULT SYST./	FR •	34,4	– 1,71
ALTEC SA REG	GR	25,56	..
NERA ASA	NO	1,54	– 3,65
BRITISH AEROSPA	GB	7,02	– 1,97
BARCO	BE •	239,6	– 0,17
MERKANTILDATA	NO	9,55	– 0,61
TANDBERG DATA A	NO	3,80	– 0,31
BOWTHORPE	GB	5,06	– 0,28
SEMA GROUP	GB	9,53	– 1,46
GAMBRO -B-	SE	9,49	+ 1,16
COLOPLAST B	DK	103,45	..
KON. PHILIPS EL	NL •	65,15	– 0,76
SAP AG	DE •	320	– 1,23
SAP VZ	DE •	382	+ 0,28
INSTRUMENTARIUM	FI •	35	– 1,25
NETCOM ASA	NO	27,12	– 1,69
GETRONICS	NL •	46,25	+ 0,76
INTRACOM N	GR	48,54	...
ASK	NO	6,34	+ 0,93
FRESENIUS MED C	DE •	69	+ 2,61
GAMBRO -A-	SE	9,55	+ 1,16
RACAL ELECT CON	GB	5,29	+ 0,27
WILLIAM DEMANT	DK	55,08	...
OLIVETTI	IT •	3,2	– 0,62
ROLLS ROYCE	GB	3,51	+ 1,22
GN GREAT NORDIC	DK	32,51	+ 2,98
BAAN COMPANY	NL •	12,65	+ 5,42
OCE	NL •	30,1	– 6,67
NYCOMED AMERSHA	GB	5,86	– 0,72
MISYS	GB	6,78	– 9,25
BRITISH BIOTECH	GB	0,41	+ 3,57
NOKIA -K-	FI •	116,2	– 1,53
NOKIA -A-	FI •	116,3	– 1,77
RADIOMETER -B-	DK	48,35	+ 0,05
SIEMENS AG	DE •	60,8	....
SIRTI	IT •	5,1	– 1,35
SMITHS IND PLC	GB	12,05	– 1,38
ERICSSON A	SE	23,68	– 2,69
▶ DJ E STOXX TECH P		377,17	– 1,15

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
SUEZ LYON EAUX	FR •	183,3	– 0,71
VIVENDI/RM	FR •	245,2	+ 0,08
VIAG	DE •	497	+ 1,22
UNITED UTILITIE	GB	11,25	+ 0,25
OESTERR ELEKTR	AT •	138,67	+ 0,78
SCOT POWER	GB	8,15	+ 0,93
ELECTRABEL	BE •	404,3	– 0,37
SYDKRAFT -C-	SE	17,51	– 0,93
TRACTEBEL	BE •	165,5	+ 0,49
HAFSLUND -A-	NO	5,82	– 1,96
CENTRICA	GB	1,68	+ 0,85
IBERDROLA	ES •	17,21	+ 0,82
ELECTRIC PORTUG	PT •	19,95	+ 1,32
ENDESA	ES •	24,91	+ 0,65
GAS NATURAL SDG	ES •	100,2	+ 1,21
SEVERN TRENT	GB	13,38	+ 0,21
NATIONAL GRID G	GB	7,18	– 0,59
ANGLIAN WATER	GB	11,39	– 0,62
HAFSLUND -B-	NO	5,41	[illegible]
EVN	AT •	116,5	+ 1,92
ITALGAS	IT •	4,77	– 1,24
THAMES WATER	GB	15,53	+ 0,46
RWE	DE •	48,2	– 1,63
EDISON	IT •	10,8	– 3,14
SYDKRAFT -A-	SE	24	– 6,38
NATIONAL POWER	GB	7,30	+ 0,97
POWERGEN	GB	....	....
▶ DJ E STOXX UTIL P		350,78	+ 0,35

EURO NOUVEAU MARCHÉ

11/01 12 h 39 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. veille
ANTONOV	1,03	+ 1,98
CARDIO CONTROL	8,45	+ 1,81
RING ROSA	10,7	– 2,28
CSS	18,85	– 0,79
NEDGRAPHICS HOLD	15,6	+ 17,29
POLYDOC	1,95	..
PROLION HOLDING	80,2	– 1,65
UCC HOLDING NV	13,4	...
AIRSPRAY NV	25,2	– 3,08
GTAC	16,45	+ 1,54
HITT NV	8,5	– 1,73
INNOCONCEPTS NV	18,5	+ 0,54
RING ROSA WT	2,25	– 10

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. veille
INTERNOC HLD	5	+ 1,21
INTL BRACHYTHER B	14,5	– 2,55
SYNERGIA	7,5	..
PAYTON PLANAR	2,35	+ 3,56
ENVIPCO HLD CT	1,86	.
FARDEM BELGIUM ABC	16,2	+ 0,31
LINK SOFTWARE B	8	– 4,17
PAYTON PLANAR	2,33	– 3,56

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. veille
AIXTRON	202	+ 4,12
BERTRANDT AG	68,5	+ 6,04
EUROMICRON	34,8	– 7,20
HUNZINGER INFORMAT	117	– 10,90
HOEFT & WESSEL	96	+ 2,67
INFOMATEC	198	+ 5,32
INTERSHOP COMMUNIC	110	– 7,95
MUEHLBAUER HOLDING	80,2	– 3,43
PLENUM	117,5	+ 0,43
BETA SYSTEMS SOFTW	28,5	– 2,48
CE COMPUTER EQUIPM	153	– 0,52
DRILLISCH	149	– 1,66
EM.TV & MERCHANDI	545	+ 0,93
LHS GROUP	50,5	+ 1
LOESCH UMWELTSCHUT	9,7	+ 3,19
MENSCH UND MASCHIN	75	+ 2,74
MOBILCOM	328,5	– 5,06
MUEHL PRODUCT & SE	20,5	+ 10,22
PFEIFFER VACU TECH	37	– 0,54
QIAGEN NV	63	– 1,56
REFUGIUM HOLDING A	31,7	– 5,37
SACHSENRING AUTO	17,4	– 2,79
SERO ENTSORGUNG	9,1	+ 7,06
SOFTM SOFTWARE BER	75	+ 20,97
TDS	87	..
TELDAFAX	41,7	+ 4,25
TELES AG	187	– 1,58
TIPTEL	11	..
TRANSTEC	65,5	+ 6,73
SALTUS TECHNOLOGY	36	+ 11,80
SCM MICROSYSTEMS	72	..
SER SYSTEME	345	+ 1,47
SINGULUS TECHNOLOG	109,7	– 0,72
TECHNOTRANS	58	– 3,45
W.E.T. AUTOMOTIVE	51,1	+ 0,20
1 & 1 AG & CO.KGAA	106,5	– 3,98
AUGUSTA BETEILIGUN	72	– 6,67
CE CONSUMER ELECTR	186	..
CENIT SYSTEMHAUS	199	+ 27,56
GRAPHISOFT NV	17,6	+ 3,93
ELSA	70	– 1,41
KINOWELT MEDIEN	167	+ 2,98
BB BIOTECH ZT-D	30,5	– 0,97
BB MEDTECH ZT-D	19,2	.
EDEL MUSIC E 98	364	– 2,93
LINTEC COMPUTER	111	– 19,10
PSI	87	+ 7,41

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France · DE : Allemagne · ES : Espagne · IT : Italie · PT : Portugal · IR : Irlande · LU : Luxembourg · NL : Pays-Bas · AT : Autriche · FI : Finlande · BE : Belgique

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse · NO : Norvege · DK : Danemark · GB : Grande-Bretagne · GR : Grece · SE : Suede

هكذا من الأصل

VALEURS FRANÇAISES

● **Lagardère** gagnait 2,71 % dans les premiers échanges, lundi 11 janvier. Selon le quotidien *Les Echos*, l'accord de fusion entre Matra hautes technologies et Aerospatiale devrait être conclu cette semaine, et l'introduction en Bourse du nouveau titre interviendrait en avril.

● Dopée par l'annonce du rachat du scandinave Rexel, l'action **Schneider** était en hausse de 5,74 %.

● Le titre **Alsthom** s'appréciait de 3,18 %. Selon le quotidien britannique *The Independent*, le groupe français aurait obtenu l'attribution d'un contrat d'une valeur de 650 millions d'euros (4,26 milliards de francs) pour la construction d'une centrale à Taïwan.

● L'annonce de discussions en vue d'un éventuel rapprochement entre Fiat et Volvo a relancé la spéculation dans l'automobile, profitant à **Peugeot** (+ 3,72 %) et à **Renault** (+ 2,52 %).

● Après qu'une étude de l'Union du grand commerce eût montré une progression de 10 à 15 % des ventes au détail au cours de la première semaine de l'année, les valeurs de la distribution, notamment **Promodès** (+ 1,26 %) et **Pinault-Printemps-Redoute** (+ 0,57 %) gagnaient du terrain.

● **Suez-Lyonnaise des eaux** était en hausse de 1,2 %. L'assureur La Mondiale a annoncé, lundi, la reprise de la filiale de Suez-Lyonnaise (La Henin), pour une valeur estimée à 560 millions de francs.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 11 JANVIER — **Cours relevés à 12 h 30**

Liquidation : 22 janvier

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	147	146,50	960,98	– 0,34	– 3,90
CR.LYONNAIS(TP)	139	139	911,78	....	– 0,35
RENAULT (T.P.)	436	436,90	2865,88	+ 0,20	+ 4,74
SAINT GOBAIN(T.P.	185,50	183	1200,40	– 1,34	– 0,38
THOMSON S.A (T.P	139,50	141,10	925,56	+ 1,14	– 1,53
ACCOR	203,20	200,80	1317,16	– 1,18	+ 8,83
AGF	52	51,75	339,46	– 0,48	+ 1,66
AIR LIQUIDE	157	152,60	1000,99	– 2,80	– 2,36
ALCATEL	123,70	117	767,47	– 5,41	+ 12,17
ALSTOM	22,29	22,91	150,28	+ 2,78	+ 14,72
ALTRAN TECHNO. #	208	215	1410,31	+ 3,36	+ 4,62
ATOS CA	200	202	1325,03	+ 1	– 0,83
AXA	130,30	127,10	833,72	– 2,45	+ 2,91
BAIL INVESTIS	130,50	137	898,66	+ 4,98	+ 10,39
BAZAR HOT. VILLE	115	117,30	769,44	+ 2	– 1,34
BERTRAND FAURE	58	56,05	367,66	– 3,36	– 3,27
BIC	46,50	46,85	307,32	+ 0,75	– 0,86
BIS	81	81	531,33	....	+ 2,20
B.N.P.	80	79,55	521,81	– 0,56	+ 13,39
BOLLORE	168,80	168	1102,01	– 0,47	– 3,39
BONGRAIN	390	389	2551,67	– 0,25	+ 2,07
BOUYGUES	200,50	194,60	1276,49	– 2,94	+ 10,82
BOUYGUES OFFS.	22,21	23,50	154,15	+ 5,80	+ 19,59
BULL#	6,11	6,06	39,75	– 0,81	– 5,16
CANAL +	228,20	220	1443,11	– 3,59	– 5,37
CAP GEMINI	157	156,20	1024,60	– 0,50	+ 14,26
CARBONE LORRAINE	37,35	37,90	248,61	+ 1,47	– 6,18
CARREFOUR	681,50	677,50	4444,11	– 0,58	+ 5,36
CASINO GUICHARD	91,90	90,80	595,61	– 1,19	+ 2,30
CASINO GUICH.ADP	56	55,40	363,40	– 1,07	+ 1,18
CASTORAMA DUB.(L	190	197	1292,24	+ 3,68	+ 1,33
C.C.F.	80,20	77,45	508,04	– 3,42	– 2,08
CEGID (LY)	158,30	168,50	1105,29	+ 6,44	+ 8,49
CERUS EUROP.REUN	6,76	6,76	44,34	....	+ 0,14
CGIP	51	50,30	329,95	– 1,37	+ 7,13
CHARGEURS	47,50	48,75	319,78	+ 2,63	+ 3,48
CHRISTIAN DALLOZ	65	65,50	429,65	+ 0,76	– 6,16
CHRISTIAN DIOR	118	119,10	781,24	+ 0,93	+ 26,43
CIC -ACTIONS A	73,95	73	478,85	– 1,28	+ 2,74
CIMENTS FRANCAIS	52	50,65	332,24	– 2,59	+ 6,49
CLARINS	72,40	71,70	470,32	– 0,96	+ 17,44
CLUB MEDITERRANE	68,30	70	459,17	+ 2,48	– 8,55
CNP ASSURANCES	27,14	26,50	173,83	– 2,35	+ 2,35
COFLEXIP	68,60	67,05	439,82	– 2,25	+ 15
COLAS	184,50	189	1239,76	+ 2,43	+ 5,40
COMPTOIR ENTREP	2,09	2,09	13,71	....	+ 7,73
CPR	41	40,50	265,66	– 1,21	+ 2,97
CRED.FON.FRANCE	13,21	13,58	89,08	+ 2,80	+ 5,27
CFF.(FERRAILLES)	33,69	33	216,47	– 2,04	– 8,86
CREDIT LYONNAIS	36,10	37,35	245	+ 3,46	+ 16,10
CS SIGNAUX(CSEE)	57	55,10	361,43	– 3,33	– 11,84
DAMART	68,10	67	439,49	– 1,61	– 8,21
DANONE	226	229,80	1507,39	+ 1,68	– 5,78
DASSAULT-AVIATIO	162,10	162,20	1063,96	+ 0,06	– 6,67
DASSAULT SYSTEME	35	34,40	225,65	– 1,71	– 14,10
DE DIETRICH	45,90	45,80	300,43	– 0,21	+ 1,84
DEVEAUX(LY)#	111	108,50	711,71	– 2,25	– 6,70
DEV.R.N-P.CAL LI	10,10	10,16	66,65	+ 0,59	– 2,02
DEXIA FRANCE	135	131	859,30	– 2,96	– 0,22
DMC (DOLLFUS MI)	9,30	9,47	62,12	+ 1,82	– 4,53
DYNACTION	24,40	25,72	168,71	+ 5,40	+ 5,58
ECIA	108,20	112,70	739,28	+ 4,15	– 1,31
EIFFAGE	71,60	71,65	469,99	+ 0,06	+ 6,06
ELF AQUITAINE	106	105,20	690,07	– 0,75	+ 6,80
ERAMET	26,32	27	177,11	+ 2,58	+ 5,46
ERIDANIA BEGHIN	143	143,40	940,64	+ 0,27	– 2,71
ESSILOR INTL	394	380,20	2493,95	– 3,50	+ 13,35
ESSILOR INTL.ADP	335	320,20	2100,37	– 4,41	+ 7,70
ESSO	70,90	71,50	469,01	+ 0,84	– 1,03
EURAFRANCE	590	572,50	3755,35	– 2,96	+ 1,50
EURO DISNEY	1,13	1,16	7,61	+ 2,65	+ 5,45
EUROPE 1	192,10	195	1279,12	+ 1,50	– 1,96
EUROTUNNEL	1,08	1,07	7,02	+ 0,94	– 0,92
FIMALAC SA	101,40	101	662,52	– 0,39	– 0,49
FINEXTEL	18,10	18	118,07	– 0,55	+ 0,89
FIVES-LILLE	67,80	68	446,05	+ 0,29	– 2,78
FRANCE TELECOM	74,55	72,45	475,24	– 2,81	+ 7,01
FROMAGERIES BEL	709	685	4493,31	– 3,38	+ 0,07
GALERIES LAFAYET	841,50	854	5601,87	+ 1,48	– 6,61
GASCOGNE	70	71,85	471,31	+ 2,64	+ 1,12
GAUMONT #	54,65	54,65	358,48	....	– 5,69
GAZ ET EAUX	43	44,78	293,74	+ 4,13	– 1,10
G.F.C.	100	99,10	650,05	– 0,90	– 2,26
GEOPHYSIQUE	53,20	53,80	352,90	+ 1,12	+ 8,35
GRANDVISION	22,55	24,75	162,35	+ 9,75	+ 15,97
GROUPE ANDRE S.A	106	106	695,31	....	+ 0,76
GPE VALFOND ACT.	48,68	49,98	327,85	+ 2,67	+ 1,50
GR.ZANNIER (LY)	21,10	21,10	138,41	....	+ 1,78
GROUPE GTM	94,50	92,10	604,14	– 2,53	+ 4,18
GROUPE PARTOUCHE	64,75	66,80	438,18	+ 3,16	+ 1,44
GUILBERT	118,50	120	787,15	+ 1,26	+ 4,96
GUYENNE GASCOGNE	378,80	384	2518,87	+ 1,37	+ 0,52
HACHETTE FILLME	209,50	216	1416,87	+ 3,10	+ 7,35
HAVAS ADVERTISIN	154	157,80	1035,10	+ 2,46	+ 10,73
IMETAL	89,40	....	....	....	+ 4,74
IMMEUBLES DE FCE	19,70	18,45	121,02	– 6,34	– 3,09
INFOGRAMES ENTER	58,80	59,20	388,33	+ 0,68	+ 4,96
INGENICO	24,80	25	163,99	+ 0,80	+ 1,17
INTERBAIL	22	22	144,31	....	– 0,90
INTERTECHNIQUE	253,80	257	1685,81	+ 1,26	– 5,75
ISIS	63,45	63	413,25	– 0,70	+ 3,53
JEAN LEFEBVRE	79	79,05	518,53	+ 0,06	– 1,06
KLEPIERRE	91,20	90,10	591,02	– 1,20	+ 3,68
LABINAL	177,20	183,40	1203,03	+ 3,49	+ 0,82
LAFARGE	86,95	87	570,68	+ 0,05	+ 7,47
LAGARDERE	36,90	37,79	247,89	+ 2,41	+ 4,36
LAPEYRE	64,80	63,80	418,50	– 1,54	+ 4,64
LEBON (CIE)	37,90	37,41	245,39	– 1,29	+ 0,21
LEGRAND	244	233	1528,38	– 4,50	+ 9,18
LEGRAND ADP	142,50	137,30	900,63	– 3,64	+ 1,17
LEGRIS INDUST.	40,50	41	268,94	+ 1,23	– 1,81
LOCINDUS	122	123,50	810,11	+ 1,22	+ 0,65
L'OREAL	626	609	3994,78	– 2,71	– 1,13
LVMH MOET HEN.	212	213,70	1401,78	+ 0,80	+ 26,74
MARINE WENDEL	184,50	183	1200,40	– 0,81	+ 9,12
METALEUROP	3,80	3,89	25,52	+ 2,36	+ 10,51
MICHELIN	32	33,73	221,26	+ 5,40	– 0,98
MONTUPET SA	32,80	....	....	....	– 6,44
MOULINEX	12,16	12	78,71	– 1,31	– 8,46
NATEXIS	59,90	59,10	387,67	– 1,33	+ 7,65
NORBERT DENTRES.	29,39	29	190,23	– 1,32	– 3,90
NORD-EST	20,93	20,98	137,62	+ 0,23	– 6,26
NORDON (NY)	71,95	69	452,61	– 4,10	– 5,73
NRJ #	160,30	165	1082,33	+ 2,93	+ 8,26
OLIPAR	7,78	7,80	51,16	+ 0,25	+ 4,69
PARIBAS	83,65	82,90	543,79	– 0,89	+ 11,95
PATHE	244	242	1587,42	– 0,81	+ 1,76
PECHINEY ACT ORD	29,50	29,94	196,39	+ 1,49	+ 7,62
PERNOD-RICARD	57	55,50	364,06	– 2,63	+ 0,27
PEUGEOT	138,50	137,40	901,28	– 0,79	+ 4,16
PINAULT-PRINT.RE	175	172,70	1132,84	– 1,31	+ 6,08
PLASTIC OMN.(LY)	80,40	82	537,88	+ 1,99	+ 0,55
PRIMAGAZ	77,55	77	505,09	– 0,70	– 4,70
PROMODES	630,50	638	4185,01	+ 1,18	+ 2,98
PUBLICIS #	144	147	964,26	+ 2,08	– 3,54
REMY COINTREAU	16,68	16,60	108,89	+ 0,12	– 1,48
RENAULT	41,31	41,95	275,17	+ 1,54	+ 8,64
REXEL	78	77,60	509,02	– 0,51	– 4,13
RHODIA	12,85	12,90	84,62	+ 0,38	– 0,46
RHONE POULENC A	46,80	46,10	302,40	– 1,49	+ 5,15
ROCHEFORTAISE CO	107	108,50	711,71	+ 1,40	+ 3,92
ROCHETTE (LA)	2,44	2,45	16,07	+ 0,40	– 1,20
ROYAL CANIN	53	51,95	340,77	– 1,98	– 2,62
RUE IMPERIALE (L	995	980	6428,38	– 1,50	+ 1,71
SADE (NY)	34,30	34,45	225,98	+ 0,43	– 1,31
SAGEM SA	574	549	3601,20	– 4,35	– 2,65
SAINT-GOBAIN	133,50	126,20	827,82	– 5,46	+ 4,90
SALVEPAR (NY)	74,30	74	485,41	– 0,40	+ 3,93
SANOFI	166	166	1088,89	– 1,19	+ 16,31
SAUPIQUET (NS)	59,45	59	387,01	– 0,75	– 0,50
SCHNEIDER SA	53,05	54,75	359,14	+ 3,20	+ 5,89
SCOR	57	53,85	353,23	– 5,52	– 4,43
S.E.B.	66	64,10	420,47	– 2,87	– 9,59
SEFIMEG CA	60,80	60,80	398,82	....	+ 0,99
SEITA	54,25	52,65	345,36	– 2,94	– 1,31
SELECTIBANQUE	11,01	11,05	72,48	+ 0,36	+ 0,63
SFIM	79,70	78,10	512,30	– 2	+ 4,97
SGE	42,99	43,20	283,37	+ 0,48	+ 8,16
SIDEL	75,50	75	491,97	– 0,66	+ 3,80
SILIC CA	152,50	158,80	1042,32	+ 4,19	+ 0,31
SIMCO	83	83	544,44	....	+ 7,37
S.I.T.A	219,40	219,80	1441,78	+ 0,18	– 1,56
SKIS ROSSIGNOL	12,48	12,48	81,86	....	+ 1,05
SOCIETE GENERALE	159	157,40	1032,79	– 0,88	+ 14,20
SOC.FONC.LYON.#	134,90	133	872,42	– 1,40	– 0,67
SODEXHO ALLIANCE	186	189	1239,76	+ 1,61	– 0,53
SOGEPARC (FIN)	73,80	73	478,85	– 1,08	– 4,19
SOMMER-ALLIBERT	22,55	24,19	158,68	+ 7,27	+ 4,99
SOPHIA	37	37,10	243,36	+ 0,27	+ 2,45
SPIR COMMUNIC. #	47,35	48,50	318,14	+ 2,42	– 4,62
STRAFOR FACOM	62,40	65,10	427,03	+ 4,32	+ 5,42
SUEZ LYON.DES EA	182	182,60	1197,78	+ 0,32	+ 4,34
SYNTHELABO	211,40	210,20	1378,82	– 0,56	+ 16,58
TECHNIP	79,80	79,50	521,49	– 0,37	– 2,87
THOMSON-CSF	34,05	34,18	224,21	+ 0,38	– 6,58
TOTAL	95,90	95,80	628,41	– 0,10	+ 11
UNIBAIL	120	120	787,15	....	– 3,32
UNION ASSUR.FDAL	108	107,10	702,53	– 0,83	– 5,23
USINOR	11,30	11,04	72,42	– 2,30	+ 16,70
VALEO	65	66,95	439,16	+ 3	– 3,29
VALLOUREC	31,50	31,70	207,94	+ 0,63	– 4,60
VIA BANQUE	27,75	27,50	180,39	– 0,90	– 6,14
VIVENDI	245	242,80	1592,66	– 0,89	– 9,81
WORMS (EX.SOMEAL	13,59	13,55	88,88	– 0,29	– 0,96
ZODIAC EX.DT DIV	201,20	199	1305,35	– 1,09	+ 3,58

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	% Var. 31/12 (1)
AMERICAN EXPRESS ■	91,35	93,10	610,70	+ 1,91	+ 7,13
A.T.T. #	73	73,55	482,46	+ 0,75	+ 11,52
BARRICK GOLD #	17,58	18,20	119,38	+ 3,52	+ 9,30
CROWN CORK ORD.#	26,05	28,80	188,92	+ 10,55	+ 9,33
DE BEERS #	11,88	11,90	78,06	+ 0,16	+ 5,91
DU PONT NEMOURS	51	51,60	338,47	+ 1,17	+ 10,25
EASTMAN KODAK #	62,15	62,10	407,35	– 0,08	+ 1,47
FORD MOTOR #	56	56,90	373,24	+ 1,60	+ 10,59
GENERAL ELECT. #	87,90	88,25	578,88	+ 0,39	+ 0,51
GENERAL MOTORS #	70	68,90	451,95	– 1,57	+ 12,39
HITACHI #	5,72	5,80	38,05	+ 1,39	+ 13,50
I.B.M #	162	161,70	1060,68	– 0,18	+ 2,21
ITO YOKADO #	53,85	55,05	361,10	+ 2,22	– 1,43
MATSUSHITA #	14,56	14,75	96,75	+ 1,30	+ 2,35
MC DONALD'S #	68,15	69,55	456,22	+ 2,05	+ 6,91
MERCK AND CO #	130	132,50	869,14	+ 1,92	+ 3,09
MITSUBISHI CORP.	4,75	4,84	31,75	+ 1,89	+ 1,68
MOBIL CORPORAT.#	76,50	77,10	505,74	+ 0,78	+ 1,44
MORGAN J.P. #	97,85	....	....	....	+ 6,99
NIPP. MEATPACKER	13,80	13,88	91,05	+ 0,57	+ 4,97
PHILIP MORRIS #	47	47,16	309,35	+ 0,24	+ 3,33
PROCTER GAMBLE	77,50	77,35	507,38	– 0,19	– 2,64
SEGA ENTERPRISES	19	18,93	124,17	– 0,36	– 4,01
SCHLUMBERGER #	46,20	45,19	296,43	– 2,16	+ 14,17

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 11 JANVIER

Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	24,80	162,68	+ 1,63
AB SOFT	21,80	143	....
ALPHAMEDIA	51,25	336,18	+ 1,99
ALPHA MOS	9,91	65,01	– 2,84
ALTAMIR & CI	155	1016,73	+ 0,45
ALDETA	5,18	33,98	– 0,38
APPLIGENE ON	2,85	18,69	– 8,06
ASTRA	0,88	5,77	– 1,12
ATN	12,95	84,95	– 1,14
AVENIR TELEC	44,80	293,87	+ 4,18
BARBARA BUI	7,20	47,23	– 0,55
BELVEDERE	73,90	484,75	+ 5,57
BIODOME #	17,50	114,79	....
BVRP	50	327,98	+ 2,14
CAC SYSTEMES	9,78	64,15	– 0,20
CEREP	27,50	180,39	+ 5,76
CHEMUNEX #	1,06	6,95	+ 4,95
COIL	47	308,30	– 2,12
CRYO INTERAC	19,43	127,45	+ 3,35
CYBER PRESS	48	314,86	– 1,53
CYRANO #	18,45	121,02	+ 1,37
DESK #	26,68	175,01	+ 0,30
DESK BS 98	3,25	21,32	....
DMS #	10,50	68,88	– 4,54
DURAND ALLIZ	6,10	40,01	+ 1,49
DURAN DUBOI	66,10	433,59	....
ESKER	24,54	160,97	+ 9,55
EUROFINS SCI	66,80	438,18	+ 2,76
EURO.CARGO S	11,55	75,76	– 3,75
EUROPSTAT	35	229,58	....
FABMASTER #	24	157,43	....
FI SYSTEM	23	150,87	+ 2,22
FLOREANE MED	10,50	68,88	+ 3,44
GENERIX #	61	400,13	+ 3,04
GENESYS #	11,51	75,50	+ 2,03
GENSET	68	446,05	– 1,44
GUILLEMOT	73,15	479,83	+ 2,30
GUYANOR ACTI	0,45	2,95	....
HF COMPANY	70	459,17	....
HIGH CO.	41,16	269,99	+ 3,83
HOLOGRAM IND.	65,10	427,03	– 0,91
IDP	2,60	17,05	+ 1,56
IDP BS 98 (2 ♦	1,07	7,02	....
IGE + XAO	3,66	24,01	– 8,27
ILOG	11,50	75,44	+ 4,54
IMECOM GROUP	4,15	27,22	– 5,68
INFONIE	26	170,55	+ 0,85
LEXIBOOK	37	242,70	– 7,50
JOLIEZ-REGOL	8,25	54,12	– 1,55
JOLIEZ-REGOL	0,25	1,64	– 3,84
LACIE GROUP	15,50	101,67	....
MEDIDEP #	19,78	129,75	....
MILLE AMIS # ♦	5,94	38,96	....
MONDIAL PECH ♦	11	72,16	....
NATUREX	13,80	90,52	+ 3,06
OLITEC	120,90	793,05	– 0,08
OMNICOM	127	833,07	– 1,55
OXIS INTL RG ♦	2,44	16,01	....
PERFECT TECH	18,49	121,29	– 0,05
PHONE SYS.NE	10	65,60	....
PICOGIGA	18	118,07	+ 1,12
PROSODIE	65,55	429,98	+ 0,84
PROLOGUE SOF	31,80	208,59	– 0,62
PROXIDIS	1,37	8,99	....
QUANTEL	7,70	50,51	+ 0,65
R2I SANTE	49	321,42	+ 0,61
RADOUX INTL	38	249,26	....
RECIF #	13,25	86,91	....
REPONSE #	18	118,07	+ 2,85
REGINA RUBEN	6,44	42,24	– 4,59
SAVEURS DE F	25,92	170,02	– 2,18
SILICOMP #	12,28	80,55	+ 4,06
SERP RECYCLA	122	800,27	– 2,40
STACI ♦	23,50	154,15	....
STELAX	0,40	2,62	....
SYNELEC #	44,97	294,98	– 0,06
LA TETE D.L	4,19	27,48	– 8,71
THERMATECH I	30	196,79	– 5,25
TITUS INTERA	87,20	571,99	– 2,07
TITUS INTER. ♦	100,60	659,89	....
TRANSGENE #	42,80	280,75	+ 7
UNION TECHNO	0,49	3,21	– 3,92
VALORUM # ♦	2,90	19,02	....
V CON TELECO	6,40	41,98	– 1,53
WESTERN TELE	6,30	41,33	– 0,15

SECOND MARCHÉ

LUNDI 11 JANVIER

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	69,35	454,91	– 1,21
AIGLE #	76	498,53	– 1,29
ALGECO #	70	459,17	– 2,09
APRIL S.A.# (	83,50	547,72	– 0,59
ARKOPHARMA #	65	426,37	– 2,25
ASSUR.BQ.POP	97	636,28	– 1,52
ASSYSTEM #	22,50	147,59	– 1,09
BELLE JARDIN ♦	59,45	389,97	....
BENETEAU CB#	125,60	823,88	– 0,78
BIOBLOCK SCT ♦	63,25	414,89	....
BISC. GARDEI	4,88	31,98	....
BOIRON (LY)#	66	432,93	– 0,67
BOISSET (LY)	52	341,10	– 1,97
BOIZEL CHANO	76,28	499,84	....
BONDUELLE	20,10	131,85	– 3,82
BOURGEOIS (L	7	45,92	+ 21,10
BRICE	47,90	314,20	– 0,62
BRICORAMA #	47	308,30	– 3,98
BRIOCHE PASQ	103,60	679,57	+ 0,58
BUT S.A. ♦	45	295,18	....
SOLERI	51	334,54	....
CDA-CIE DES	30,48	199,94	+ 0,26
CEGEDIM #	37,46	245,72	– 9,73
CERG-FINANCE	100,20	657,27	– 3,28
CGBI	26,10	171,20	....
CLAYEUX (LY) ♦	7,40	48,54	....
CNIM CA#	37	242,70	....
COFITEM-COFI	50,40	330,60	+ 0,09
CIE FIN.ST-H	57	373,90	– 1,21
C.A. PARIS I	144,80	949,83	– 0,68
C.A.ILLE & V	47,87	314,01	– 0,27
C.A.LOIRE/H.	41,50	272,22	....
C.A.MORBIHAN	47,10	308,96	– 2,88
C.A.DU NORD#	78,30	513,61	– 0,06
C.A. OISE CC	60	393,57	+ 0,84
C.A.PAS DE C	83,15	545,43	– 2,63
C.A.TOULOUSE	73,30	480,82	+ 2,80
CRCAM CCI NV ♦	40,20	263,69	....
CRCAM TOUR.P	57	373,90	....
CROMETAL	48,70	319,45	– 0,40
DAPTA-MALLIN	....	....	....
GROUPE J.C.D	58,50	383,73	+ 0,86
DAUPHIN OTA	80	524,77	+ 6,95
DECAN GPE NO	160	1049,53	+ 2,56
DU PAREIL AU	69	452,61	....
EXPAND S.A.	47,50	311,58	– 3,06
L ENTREPRISE	62,50	409,97	– 5,30
ETAM DEVELOP	38	249,26	– 5
EUROPEENNE C	77,90	510,99	– 5
EUROP.EXTINC	57	373,90	– 0,86
EXEL INDUSTR	56,70	371,93	+ 0,17
FACTOREM	133,50	875,70	....
FACTOREM NV ♦	128,10	881,10	....
FAIVELEY #	21,04	138,01	– 3,92
FINACOR	4,49	29,45	+ 8,98
FINATIS(EX.L	61,10	400,79	+ 0,24
FININFO	151	990,50	– 2,58
FLO (GROUPE)	43,40	284,69	+ 1,40
FOCAL (GROUP	43,80	287,31	– 0,45
FRAIKIN 2#	62	406,69	+ 3,76
FRANKOPARIS	15,20	99,71	+ 6,66
GARONOR ACT. ♦	16,83	110,40	....
GAUTIER FRAN	54,15	355,20	– 6,63
GEL 2000 ♦	2,38	15,61	....
GENERALE LOC	27,49	180,32	....
GEODIS #	69	452,61	– 2,81
G.E.P PASQUI ♦	3,04	19,94	....
GFI INDUSTRI	35,90	235,49	+ 0,27
GFI INFORMAT	95	623,16	– 0,99
GO SPORT	64	419,81	....
FINANCIERE G ♦	7,08	46,44	....
GRAND MARNIE	4950	32469,87	....
GROUPE BOURB	47,25	309,94	....
GUERBET S.A.	19	124,63	– 0,26
GUY DEGRENNE	41	268,94	+ 3,85
GUYOMARC H N	61,90	406,04	– 0,16
HERMES INTL	78,20	512,96	+ 0,51
HYPARLO #(LY	94	616,60	– 1,87
I.C.C.#	30,40	199,41	+ 4,82
IMMOB.BATIBA	50	327,98	....
IMS(INT.META	7,50	49,20	– 1,57
INFO REALITE	50	327,98	....
INT. COMPUTE	7,83	51,36	– 4,97
JET MULTIMED	121,40	796,33	+ 7,43
LATECOERE #	97,80	641,53	– 0,20
L.D.C.	139,90	917,68	+ 1,89
LECTRA SYST.	5,79	37,98	– 1,02
LEON BRUXELL	58	380,46	– 3,33
LOUIS DREYFU	21,30	139,72	– 0,23
LVL MEDICAL	13	85,27	– 1,38
M6-METROPOLE	147	964,26	+ 2,79
MEDASYS DS	2,26	14,82	– 0,44
MANITOU #	122	800,27	....
MANUTAN	60,50	396,86	+ 7,74
MARC ORIAN	106	695,31	....
MARIONNAUD P.	37,98	249,13	– 1,60
MECATHERM #	27,55	180,72	– 0,18
MGI COUTIER	42,30	277,47	+ 0,47
MICHEL THIER	110	721,56	– 2,13
TOUPARGEL (L	10,70	70,19	....
NAF-NAF #	14	91,83	– 3,44
PARIS EXPO	38,40	251,89	– 0,25
PENAUILLE PO	232,50	1525,10	– 0,64
PHYTO-LIERAC	26,50	173,83	– 4,50
POCHET ♦	84,10	551,66	....
RADIALL #	63	413,25	– 3,81
RALLYE(CATHI	63	413,25	– 4,25
REYNOLDS	40,24	263,96	+ 0,32
RUBIS #	23,30	152,84	+ 0,77
SABATE SA #	114,10	748,45	– 3,71
SEGUIN MOREA	77	505,09	– 0,12
SIDERGIE	118	774,03	– 2,88
SIPAREX (LY)	21	137,75	+ 0,96
SOCAMEL-RESC	18,32	120,17	....
SOPRA #	287	1882,60	– 2,04
SPORT ELEC S	3,72	24,40	+ 8,04
STALLERGENES	29,20	191,54	– 2,66
STEF-TFE #	38	249,26	– 1,55
SUPERVOX (B) ♦	2,80	18,37	....
SYLEA	49	321,42	+ 8,88
TF1	181,50	1190,56	– 2,41
TRIGANO	27	177,11	– 0,36
UBI SOFT ENT	137,50	901,94	– 0,72
UNILOG	394	2584,47	– 1,99
VIEL ET CIE	21,20	139,06	– 1,16
VILMOR.CLAUS	90	590,36	....
VIRBAC	65,50	429,98	....
WALTER #	105,50	692,03	....
AFE #	110,90	727,46	+ 0,81
AFIBEL ■	43	282,06	+ 2,30
AIRFEU#(NS)	38,15	250,25	+ 0,13
ALAIN MANOUK	30	196,79	+ 0,84
BQUE TARNEAU	63,55	416,86	+ 0,87
BIOPAT ♦	112,70	739,26	....
C.A.GIRONDE ♦	93,50	613,32	....
C.A. MIDI CC	52,50	344,38	....
C.A. SOMME C	51,85	340,11	– 1,23
CR.AG.SUD RH	58,90	386,36	– 0,84
CIDER SANTE	56,50	370,62	– 3,41
CODETOUR	60	393,57	....
COFIDUR #	14,80	97,08	+ 5,71
CORA INDUSTR ♦	45	295,18	....
DELACHAUX S.	148,50	974,10	– 0,53
DELMON INDUS	41,95	275,17	– 2,55
DIGIGRAM #	22,10	144,97	– 5,55
DISTRIBORG G	49	321,42	– 2,87
EMIN-LEYDIER	43	282,06	– 2,16
FLAMMARION S	28,65	187,93	– 0,45
GRAVOGRAPH	12,34	80,95	– 0,08
GPE GUILLIN	22,40	146,93	+ 4,26
JEANJEAN #	18	118,07	– 1,58
HBS TECHNOLO	29,73	195,02	....
HOT.REG.PARI ♦	150	983,94	....
HUREL DUBOIS	91,50	600,20	+ 0,54
IDI ♦	118,90	779,93	....
IMV TECHNOLO ■	22,50	147,59	– 1,70
INTER PARFUM	24,89	163,27	– 5
IPO (NS) #	39	255,82	....
LABO.PHARMYG	29	190,23	– 0,03
M.B.ELECTRON ♦	95	623,16	....
NSC GPE (NY)	100	655,96	....
NOCIBE ♦	45,28	297,02	....
ONET #	112	734,67	+ 0,08
ORGASYNTH	18,30	120,04	....
PAUL PREDAUL	26,90	176,45	+ 3,46
PIER IMPORT	9,52	62,45	– 4,90
PISC. DESJOY	19,50	127,91	....
PLAST.VAL LO	28,95	189,90	+ 3,17
REGIONAL AIR	40,39	264,94	– 0,02
SECHE ENVIRO	30,12	197,57	+ 1,41
SERVICES ET ♦	68,50	449,33	....
SICAL ♦	22,15	145,29	....
SMOBY (LY) #	68	446,05	+ 3,10
SODICE EXP.(	118,80	779,28	....
SOFIBUS	51,80	339,79	....
SOGEPAG(PARC ♦	33,84	221,98	....
SOLVING #	50,30	329,95	+ 0,60
S.T. DUPONT	9,30	61	– 3,62
STEDIM #	49,05	321,75	– 1,50
SURCOUF ♦	23,88	156,64	....
SYLIS #	79,85	523,78	– 4,94
TEAMLOG #	50,50	331,26	+ 3,46
THERMADOR GP.	51,90	340,44	– 0,19
THERMOCOMPAC ♦	14,14	92,75	....
TRANSICIEL #	93,20	611,35	– 1,84
UNION FIN.FR	106,80	700,56	+ 6,48

SICAV FCP

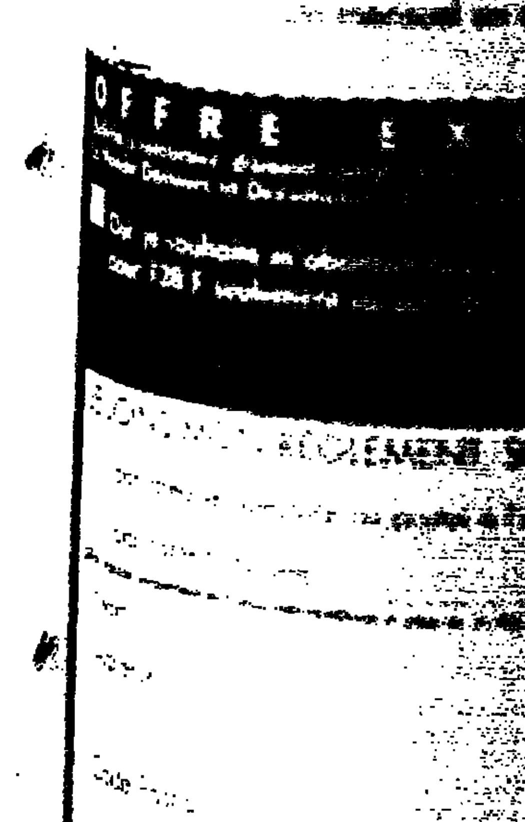
Une sélection.

Cours de clôture le 8 janvier

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires * euros	Valeurs unitaires * francs **	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	24,55	161,04	08/01
AGIPI ACTIONS (AXA)	23,62	154,94	08/01
BNP — 3615 BNP			
ANTIGONE TRESORIE	141224,79	926373,90	08/01
NATIO COURT TERME	2264,70	14855,46	08/01
NATIO COURT TERME 2	61505,13	403447,21	08/01
NATIO EPARGNE	345,88	2268,82	08/01
NATIO EP. CROISSANCE	631,57	4142,83	08/01
NATIO EP. PATRIMOINE	26,83	175,99	08/01
NATIO EPARG. RETRAITE	31,12	204,13	08/01
NATIO EPARGNE TRÉSOR	1842,25	12084,37	08/01
NATIO EURO VALEURS	216,47	1419,95	08/01
NATIO EURO OBLIG.	173,98	1141,23	08/01
NATIO EURO OPPORT.	191,56	1256,55	08/01
NATIO EURO PERSPECT.	340,68	2234,71	08/01
NATIO IMMOBILIER	260,92	1711,52	08/01
NATIO INTER	176,11	1155,21	08/01
NATIO MONÉTAIRE C	893,21	5862,29	08/01
NATIO MONÉTAIRE D	794,58	5211,97	08/01
NATIO OBLIG. LT	36,86	241,79	08/01
NATIO OBLIG. MT C	143,55	941,63	08/01
NATIO OBLIG. MT D	138,74	910,07	08/01
NATIO OPPORTUNITÉS	33,94	222,63	08/01
NATIO PLACEMENT C	12509,23	82055,17	08/01
NATIO PLACEMENT D	11434,14	75003,04	08/01
NATIO REVENUS	175,18	1149,11	08/01
NATIO SÉCURITÉ	1756,78	11523,72	08/01
NATIO VALEURS	281,51	1846,56	08/01
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
MONÉDEN	14769	96878,29	08/01
OBLIG. TTES CATÉ.	46,34	303,97	08/01
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	173,99	1141,30	10/01
NORD SUD DÉVELOP. C	408,77	2687,91	10/01
NORD SUD DÉVELOP. D	367,01	2407,43	10/01
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	49,88	327,06	10/01
PATRIMOINE RETRAITE D	47,21	309,68	10/01
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
FONSICAV C	3141,84	20609,12	10/01
MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C	3131,06	20538,41	10/01
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	60,22	395,02	10/01
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,33	277,67	10/01
ÉCUR. EXPANSION C	13322,65	87390,20	10/01
ÉCUR. GÉOVALEURS C	672,31	4410,06	10/01
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	47,97	314,66	10/01
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	206,34	1353,50	10/01
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	186,15	1221,06	10/01
ÉCUR. TRÉSORERIE C	50,62	332,05	10/01
ÉCUR. TRÉSORERIE D	47,47	311,38	10/01
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	332,39	2180,34	10/01
ÉPARCOURT-SICAV D	30,43	199,61	10/01
GÉOPTIM C	2214,18	14524,07	10/01
GÉOPTIM D	1982,24	13002,64	10/01
HORIZON C	454,43	2980,87	10/01
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	16,61	108,95	10/01
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
AMPLIA	19062,89	125043,05	11/01
ATOUT AMÉRIQUE	34,96	229,32	08/01
ATOUT ASIE	12,58	82,52	08/01
ATOUT FRANCE EUROPE	179,17	1175,28	08/01
ATOUT FRANCE MONDE	43,14	282,98	08/01
ATOUT FUTUR C	174,05	1141,69	08/01
ATOUT FUTUR D	161,40	1058,71	08/01
COEXIS	324,19	2126,55	08/01
DIEZE	421,10	2762,23	08/01
ELICASH	151730,32	995285,86	11/01
EURODYN	536,78	3520,91	08/01
INDICIA	376,84	2471,91	07/01
INDOCAM CONVERT. C	2450,27	16072,72	08/01
INDOCAM CONVERT. D	2242,99	14713,05	08/01
INDOCAM EUR. NOUV.	1794,15	11768,85	07/01
INDOCAM HOR. EUR. C	192,67	1263,18	08/01
INDOCAM HOR. EUR. D	181,73	1192,07	08/01
INDOCAM MULTI OBLIG.	149,21	978,75	08/01
INDOCAM ORIENT C	27,15	178,09	07/01
INDOCAM ORIENT D	24,40	160,05	07/01
INDOCAM UNIJAPON	131,38	861,80	08/01
INDOCAM STR. 5-7 C	325,10	2132,52	08/01
INDOCAM STR. 5-7 D	232,58	1525,62	08/01
MONÉ.J C	1891,65	12408,41	11/01
MONÉ.J D	1750,83	11484,69	11/01
OBLIFUTUR C	94,68	621,06	08/01
OBLIFUTUR D	87,27	572,45	08/01
ORACTION	182,73	1198,63	08/01
REVENU-VERT	184,32	1209,06	08/01
SÉVÉA	18,23	119,58	07/01
SYNTHESIS	3281,88	21526,41	08/01
UNIVERS ACTIONS	47,64	312,50	08/01
UNI ASSOCIATIONS	18,27	119,84	11/01
UNI-FONCIER	287,08	1883,19	08/01
UNI-RÉGIONS	293,97	1928,32	08/01
UNIVAR C	49,03	321,62	11/01
UNIVAR D	45,97	301,54	11/01
UNIVERS-OBLIGATIONS	41,77	273,99	08/01
Fonds communs de placements			
INDOCAM DOLLAR 3 M.	16545,74	108532,94	10/01
INDOCAM VAL. RESTR.	2831,07	18570,60	07/01
OPTALIS DYNAMIQ. C	18,58	121,88	07/01
OPTALIS DYNAMIQ. D	18,40	120,70	07/01
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,01	118,14	07/01
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,55	115,12	07/01
OPTALIS EXPANSION C	17,12	112,30	07/01
OPTALIS EXPANSION D	17,12	112,30	07/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	16,81	110,27	07/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,06	105,36	07/01
PACTE SOL. LOGEM.	79,80	523,45	05/01
PACTE VERT T. MONDE	81,64	535,52	05/01
CIC BANQUES			
FRANCIC	30,17	197,90	08/01
FRANCIC PIERRE	27,23	178,62	08/01
EUROPE RÉGIONS	39,79	261,01	08/01
CIC PARIS			
ASSOCIC	175,52	1151,34	10/01
CICAMONDE	28,02	183,80	08/01
CONVERTICIC	76,72	503,25	08/01
ECOCIC	305,07	2001,13	08/01
MENSUELCIC	1524,29	9998,29	08/01
OBLICIC MONDIAL	647,29	4245,94	08/01
OBLICIC RÉGIONS	192,01	1259,50	08/01
RENTACIC	25,50	167,27	08/01
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	223,85	1468,36	08/01
LION 20000 C	2714,61	17807,99	08/01
LION 20000 D	2476,20	16242,81	08/01
LION-ASSOCIATIONS C	1803,73	11831,69	08/01
LION-ASSOCIATIONS D	1709,40	11212,93	08/01
LION COURT TERME C	4214,74	27646,88	08/01
LION COURT TERME D	3603,57	23637,87	08/01
LIONPLUS C	270,54	1774,63	08/01
LIONPLUS D	247,82	1625,59	08/01
LION TRÉSOR	410,87	2695,13	08/01
OBLILION	373,06	2447,11	08/01
SICAV 5000	154,04	1010,44	08/01
SLIVAFRANCE	260,56	1709,10	08/01
SLIVAM	105,90	694	08/01
SLIVARENTE	41,89	274,78	08/01
SLIVINTER	147,56	967,86	08/01
TRILION	793,69	5206,27	08/01
Crédit Mutuel			
AVENIR ALIZÉS	442,26	2901,17	08/01
CM OPTION DYNAM.	27,69	181,63	08/01
CM OPTION EQUIL.	49,78	326,40	08/01
CM MID. ACT. FR.	24,71	162,09	08/01
CM OBLIG. COURT.	150,22	985,38	08/01
CM FRANCE ACTIONS	31,58	207,15	08/01
CRÉD. MUT. JOUR	3640,26	23878,54	08/01
CM MONDE ACTIONS	303,64	1967,81	08/01
CM EPARGNE OBLIG.	314,19	2060,95	08/01
CM OBLIG. QUATRE	168,85	1107,58	08/01
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRAT.	17,67	115,91	08/01
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	63,80	418,50	08/01
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3407,54	22352	08/01
ST-HONORÉ MAR. EMER.	53,11	348,38	08/01
ST-HONORÉ PACIFIQUE	73,09	479,44	08/01
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	331,17	2172,33	08/01
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	289,75	1900,64	07/01
STRATÉGIE IND. EUROPE	197,60	1296,17	07/01
STRATÉGIE RENDEMENT	329,84	2163,61	07/01
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉR. C	22,29	146,21	10/01
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	22,22	145,76	10/01
AMPLITUDE EUROPE C	33,81	221,78	10/01
AMPLITUDE EUROPE D	33,16	217,52	10/01
AMPLITUDE MONDE C	193,17	1267,11	10/01
AMPLITUDE MONDE D	180,64	1184,92	10/01
AMPLITUDE PACIF. C	13	85,27	10/01
AMPLITUDE PACIFIQUE D	12,89	84,55	10/01
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	41,09	269,53	10/01
ÉLANCIEL EURO D PEA	104,90	687,44	10/01
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	29,35	192,52	10/01
GÉOBILYS C	111,43	730,93	10/01
GÉOBILYS D	104,28	684,03	10/01
INTENSYS C	19,04	124,89	10/01
INTENSYS D	17,51	114,86	10/01
KALEIS DYNAMISME C	209,53	1374,43	10/01
KALEIS ÉQUILIBRE C	188,97	1239,56	10/01
KALEIS SÉRÉNITÉ C	176,41	1157,17	10/01
KALEIS DYNAMISME D	206,59	1355,14	10/01
KALEIS ÉQUILIBRE D	186,03	1220,28	10/01
KALEIS SÉRÉNITÉ D	173,03	1135	10/01
LATITUDE C	23,56	154,54	10/01
LATITUDE D	20,92	137,23	10/01
OBLITYS D	105,48	691,97	10/01
PLÉNITUDE D PEA	41,39	271,50	10/01
POSTE GESTION D	2282,35	14971,23	10/01
POSTE PREMIÈRE SI	6466,62	42417,79	10/01
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38675,46	253694,32	10/01
POSTE PREMIÈRE 2-3	8338,48	54696,71	10/01
REVENUS TRIMESTR. D	817,36	5361,73	10/01
THÉSORA C	169,04	1108,83	10/01
THÉSORA D	147,87	969,96	10/01
TRÉSORYS C	42732,29	280305,45	10/01
SOLSTICE D	366,87	2398,95	10/01
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
ACTIMONÉTAIRE C	6034,82	39585,82	08/01
ACTIMONÉTAIRE D	4654,44	30531,12	08/01
CADENCE 1 D	164,14	1076,69	08/01
CADENCE 2 D	164,18	1077,02	08/01
CADENCE 3 D	162,41	1065,34	08/01
CAPIMONÉTAIRE C	64,81	425,13	08/01
CAPIMONÉTAIRE D	57,05	374,22	08/01
SOGEOBLIG C/D	104,85	687,77	08/01
INTEROBLIG C	51,10	335,19	08/01
INTERSÉLECTION FR. D	72,64	476,49	08/01
SÉLECT DÉFENSIF C	180,80	1186,56	08/01
SÉLECT DYNAMIQUE C	217,79	1428,81	08/01
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	156,56	1026,97	08/01
SÉLECT PEA 3	150,97	990,30	08/01
SOGEPEA EUROPE	69,36	454,91	08/01
S.G. FRANCE OPPORT. C	394,21	2585,85	08/01
S.G. FRANCE OPPORT. D	373,17	2447,83	08/01
SOGENFRANCE C	440,11	2886,93	08/01
SOGENFRANCE D	399,57	2621,01	08/01
SOGÉPARGNE D	46,65	306	08/01
SOCINTER C	57,25	375,54	08/01

LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif.



thématique



LES DOSSIERS DU MOIS

Autour d'un thème précis, les dossiers réunissent des articles déjà parus dans le quotidien ou l'une de ses publications. Remis à jour, enrichis de lexiques, mots clés, repères, infographies, ces dossiers élaborés avec des enseignants permettent de maîtriser des sujets de société, d'économie ou de géopolitique sous tous leurs aspects.

et décodé

LES CLÉS DE L'INFO

DANS CHAQUE NUMÉRO DE DOSSIERS ET DOCUMENTS

Parce que l'actualité est complexe, *et que les media traditionnels ne* fournissent pas toujours les éléments pour la décoder, Les Clés de l'Info proposent un panorama de l'actualité dans un souci constant de pédagogie. Comprendre la signification, les mécanismes, les conséquences des évènements forts du mois, tel est l'objectif des Clés de l'Info avec des articles rédigés tout spécialement.

W h y ' s P A R T N E R • Photos : A. Zib

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

pour rendre l'actualité deux fois plus claire.

Un mensuel en deux parties : les dossiers du mois et les clés de l'Info. Clair, complet et agréable à lire.

O F F R E   E X C E P T I O N N E L L E   D ' A B O N N E M E N T

Bulletin à retourner dûment complété à :
Le Monde Dossiers et Documents - Service Abonnements - 24, avenue du Général Leclerc - 60 646 Chantilly Cedex

☐ Oui, je souhaite m'abonner aux Dossiers et Documents du Monde (les dossiers du mois + les clés de l'Info) pour 128 F seulement au lieu de 144 F.

JE JOINS MON RÈGLEMENT, SOIT 128 F : 901DDMQ1

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde.

☐ par carte bancaire : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ Date de validité : ☐☐☐☐

Signature obligatoire

Offre valable uniquement en France métropolitaine et jusqu'au 31/03/1999. Autres pays, nous consulter au : 33 1 49 60 32 90.

Nom : .... Prénom : ....

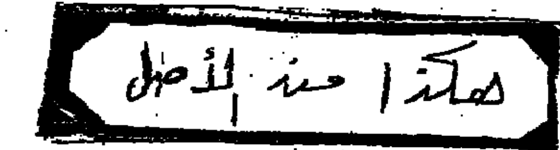
Adresse : ....

....

Code Postal : .... Localité : ....

Vous vous abonnez au Monde Dossiers et Documents : Vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant, plus tard, à quelques sociétés partenaires. Vous vous abonnez et ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces sociétés, merci de cocher la case ci-dessous

☐



SPORTS Six mois après la fin de la Coupe du monde de football 1998, le Comité français d'organisation (CFO) de l'épreuve est sur le point de dévoiler le montant des bénéfices enregistrés, qui devrait s'élever à 200 millions de francs (30,5 millions d'euros), une fois payées les amendes qu'infligera probablement la Commission européenne à propos des affaires de billetterie. ● LE GOUVERNEMENT a l'intention de reverser la totalité de cette somme au Fonds national de développement du sport (FNDS) et de créer un « sous-fonds » portant le nom de Fernand Sastre, coprésident du CFO, décédé au début de la compétition. ● LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL (FFF) et les dix villes hôtes réclament également leur part. ● MARSEILLE cherche à prolonger l'effet Coupe du monde, notamment sensible dans le tourisme.

Les bénéfices du Mondial 1998 attisent les convoitises

Quelque 200 millions de francs devraient aller dans les caisses du Fonds national de développement du sport (FNDS). Ils seront essentiellement affectés au football amateur, qui bénéficiera de la création d'équipements sportifs et d'embauches d'éducateurs

ON A BEAUCOUP GLOSÉ sur l'« effet » Coupe du monde de football. Particulièrement sur le lien social qui se serait un peu recréé dans l'Hexagone à la faveur de cet événement et, surtout, de la victoire des Bleus d'Aimé Jacquet, le 12 juillet 1998. Dès lors, que l'Etat cherche à prolonger cet effet en utilisant les retombées financières de la manifestation – dans la mesure où il y en a eu – n'a rien de choquant. C'est précisément ce que veut faire le gouvernement de Lionel Jospin. Celui-ci entend que les quelque 200 millions de francs (30,5 millions d'euros) de bénéfices qu'il estime avoir été dégagés par l'organisation du Mondial 1998 servent à favoriser des initiatives à caractère social dans le sport de masse.

Ce sujet sera au centre des discussions, mardi 12 janvier, lors de la dernière assemblée générale du Comité français d'organisation (CFO), mis en place pour bâtir et gérer la manifestation. Cette assemblée doit engager la procédure de liquidation du CFO. Mais elle sera surtout appelée à entériner la convention sur la répartition des bénéfices retirés de l'épreuve, sur laquelle le gouvernement, la Fédération française de football (FFF) et la direction du CFO ont conclu « *un accord* », à en croire les ministères des finances et de la jeunesse et des sports.

De l'ordre de 350 millions de francs (53,3 millions d'euros), les bénéfices (la différence entre les ventes de billets et les frais d'organisation) se réduisent au final à 200 millions de francs car il faut prendre en compte les frais de liquidation du CFO et le paiement plus que probable d'une amende infligée par Bruxelles au CFO pour abus de position dominante dans la vente des billets. « *Notre objectif est d'éviter de la payer, nous avons pour cela déposé un dossier auprès de la Commission européenne*, tient à préciser Jacques Lambert, le directeur général du CFO. *Quand bien même nous serions sanctionnés, il est impossible de savoir le montant de cette amende car il y a trois parties poursuivies, le CFO, la FFF et la Fédération internationale.* »

L'ÉTAT NE SE REMBOURSERA PAS

Les bénéfices seront « *intégralement versés au Fonds national de développement du sport (FNDS)* », explique-t-on de source gouvernementale. Ce versement donnerait lieu à la création d'un « fonds Fernand-Sastre », en mémoire de l'ancien président de la FFF et coprésident du CFO, décédé au début de la Coupe du monde. « *Fernand Sastre avait cette idée d'utiliser l'argent de la Coupe pour aider le sport amateur* », rappelle-t-on au sein du gouvernement, où l'on explique que le fonds ainsi constitué servira à « *soutenir financièrement des projets de masse, essentiellement dans le football : développement du football dans les quartiers, créations d'équipements sportifs, embauches d'éducateurs par exemple* ».

Cette ventilation des bénéfices témoigne que le ministère des finances a finalement renoncé à son idée de prélever une partie des sommes récoltées pour éponger partiellement les investissements sur les infrastructures auxquels il avait contribué (travaux d'aménagement et de rénovation des stades, aménagement des routes et gares, etc.). En revanche, le choix du gouvernement risque de faire grincer les dents de quelques élus des villes ayant accueilli les compétitions. Certains maires avaient réclamé à Marie-George Buffet, la ministre de la jeunesse et des sports, le versement d'une subvention de 1 million de francs (152 400 euros) par ville, en dédommagement des investissements consentis. Les municipalités demandent aujourd'hui 10 millions de francs chacune.

« *Ces investissements étaient des choix de leur part et nous avons soutenu nombre de manifestations organisées par ces villes (retransmission de matches sur grands écrans, organisation de tournois, etc.) pour un total de 30 millions de francs* [4,5 millions d'euros] », fait-on valoir dans l'entourage de Marie-George Buffet pour justifier le refus de versements directs. Toutefois, les projets qui feront appel aux subsides du FNDS et qui émaneront de ces villes seront examinés de manière « *prioritaire* ».

DES PRIMES CONTESTÉES

De plus, les villes hôtes « *seront représentées au sein du comité* » qui sera créé au sein du FNDS pour gérer l'attribution des 200 millions de francs de la Coupe du monde, souligne-t-on au ministère des finances. Deux maires siégeront – à titre consultatif probablement – aux côtés de sept représentants de l'Etat et de sept représentants de la FFF, du CFO et du Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

Le projet gouvernemental devrait aussi provoquer quelques crispations au CFO. Lors de la dernière réunion de son bureau, le 21 décembre 1998, son président, Michel Platini, « *a proposé de verser 12 à 15 millions de francs* [1,8 à 2,3 millions d'euros] *de primes aux dirigeants et à la soixantaine de salariés du CFO, dont 3 millions* (457 000 euros) *au directeur général, ce à quoi le représentant de l'Etat s'est opposé* », indique-t-on de source gouvernementale. « *Michel Platini a effectivement demandé que les principaux responsables du CFO soient récompensés au vu de la réussite de la Coupe du monde. Mais il est faux de prétendre qu'on m'a proposé une pareille somme* », s'insurge Jacques Lambert.

Reste que, selon les ministères des finances et de sports, le refus du gouvernement d'attribuer ces primes tient toujours. « *Il y a déjà eu des primes d'intéressement en 1998, pour un montant total d'environ 20 millions de francs* [3 millions d'euros] *et il y a également eu mise en place d'un système d'épargne pour faire en sorte que les salariés disposent d'un pécule à l'arrêt du CFO* », fait-on valoir.

En tout état de cause, pour le FNDS, la manne Coupe du monde de football arrive à point nommé. Ses crédits avaient été fortement amputés. Notamment parce qu'il avait dû contribuer à la construction du Stade de France à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). « *Une partie du FNDS avait également été injectée dans l'écurie de formule 1 Ligier il y a quelques années*, rappelle Jean Verbeke, le vice-président de la FFF. *Aurons-nous vraiment la certitude que l'argent reviendra au football ? Je crains fort que nos clubs n'aient que des queues de cerise.* »

Philippe Le Cœur et Frédéric Potet

En 1992, les Jeux n'avaient pas payé les Jeux

A l'inverse de la Coupe du monde de football, les Jeux olympiques d'Albertville (1992), précédent événement sportif de dimension planétaire organisé par la France, n'avaient pas dégagé de bénéfices. Un déficit de 280 millions de francs (42,7 millions d'euros) avait même été enregistré, soit 6,6 % du budget des JO. L'ardoise fut épongée par les pouvoirs publics : l'Etat sortant 210 millions de francs (32 millions d'euros) et le conseil général de Savoie 70 millions (10,7 millions d'euros). Les comptes du Comité d'organisation (COJO) avaient fait apparaître une envolée des coûts. Deux postes étaient particulièrement touchés : celui de l'hébergement de la famille olympique et celui des équipements sportifs, la piste de bobsleigh de La Plagne coûtant 253 millions de francs (38,5 millions d'euros) à elle seule. Les deux coprésidents du COJO, Michel Barnier et Jean-Claude Killy, l'avaient pourtant promis en 1986 : « *Les Jeux paieront les Jeux.* »

TROIS QUESTIONS À...

ANDRÉ DELELIS

1 Ancien maire socialiste de Lens, vous êtes le médiateur des dix villes ayant accueilli la Coupe du monde. Quelle part réclamez-vous dans le partage des bénéfices du Comité français d'organisation ?

Il y a plusieurs années, la Conférences des dix villes du Mondial a signé une convention avec le Comité dont l'article 8 stipulait que le CFO devait faire le maximum auprès du gouvernement et de la Fédération pour que les villes reçoivent une partie des bénéfices. Michel Platini a même précisé que l'on pourrait construire un terrain de sport dans un quartier en difficulté dans chacune des dix villes. Un terrain en synthétique, avec des vestiaires et une clôture, revient à 10 millions de francs (1,5 million d'euros). Nous sommes dix villes : nous réclamons donc 100 millions. Lors d'une réunion, en décembre 1998, nous sommes tombés d'accord sur la répartition : un tiers pour les villes, un tiers pour la Fédération et un tiers pour le Fonds national de développement du sport. Avec 300 millions de francs de bénéfices (45,7 millions d'euros), cela fait 100 millions chacun.

2 Il semblerait que les bénéfices s'élèvent en fait à 200 millions de francs (30 millions d'euros). Le gouvernement, par ailleurs, veut tout injecter au FNDS.

Si tel était le cas, cela nous ferait sortir de nos gonds ! Les dix maires concernés sont solidaires sur ce sujet. Il n'est pas question que le FNDS prenne tout. Il y a aujourd'hui soixante-quinze disciplines sportives qui touchent des subsides de la part du FNDS. Nous voulons éviter le saupoudrage, car c'est le football qui a engendré les rentrées de la Coupe du monde.

3 Le gouvernement estime que les villes ont déjà été suffisamment aidées par l'Etat...

Quand Mme Buffet dit que l'Etat a donné 375 millions de francs (57 millions d'euros) aux dix villes, elle a raison. Mais les contribuables locaux vont payer davantage. Lens a mis 45 millions de francs (6,8 millions d'euros) dans la Coupe du monde, Paris 47 millions (7,1 millions d'euros), Montpellier 27,7 millions (4,2 millions d'euros), Saint-Etienne 80,1 millions (12,2 millions d'euros), Toulouse 140 millions (21,3 millions d'euros). Les quelques maires socialistes que nous sommes au sein de la Conférence avons fait pression auprès de Matignon pour que la totalité des bénéfices ne revienne pas au FNDS. Je crois que nous avons été entendus.

Propos recueillis par Frédéric Potet

Les enquêtes sur les affaires de billets sont toujours en cours

SI LA RÉPARTITION des bénéfices réalisés par le Comité français d'organisation (CFO) du Mondial 1998 semble en bonne voie, les différentes affaires liées à la billetterie, elles, ne sont pas réglées.

● Au printemps 1998, plusieurs fédérations de football s'étaient plaintes de ne pas avoir reçu assez de billets pour la Coupe du monde. Le CFO a pourtant respecté les quotas imposés par la Fédération internationale de football (FIFA). La Commission européenne est saisie de l'affaire. Un abus de « *position dominante* » est révélé par les services de Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la concurrence : 37 % des places ont en effet été vendues au seul public français.

Bruxelles exige alors du CFO que les 110 000 billets restants soient vendus aux citoyens de toute l'Union européenne. La Commission européenne devrait communiquer les résultats de son enquête au cours du premier semestre 1999.

● Une instruction est par ailleurs toujours en cours, en France, suite aux nombreuses infractions constatées pendant le Mondial et ayant mis sur le devant de la scène des agences de voyage accréditées, ou non, par le CFO. Des milliers de spectateurs, la plupart étrangers, n'ont jamais pu entrer au stade. Des procédures ont été lancées contre l'organisme ayant servi d'intermédiaire, ISL-France, société dans laquelle ISL-Worldwide, partenaire marketing exclusif de la FIFA, possède une participation minoritaire de 49 %.

Début juillet, les deux juges d'instruction chargés de l'affaire, Jean-Paul Albert et Xavière Siméoni, ont mis trois personnes en examen : Gilles Favard, un consultant indépendant ayant travaillé pour le compte d'ISL-France, Marc Loison, directeur général d'ISL-France, et Frédéric Sallam, un expert-comptable bordelais.

● La FIFA, de son côté, continue de mener son enquête auprès de la Fédération camerounaise de football, accusée d'avoir détourné des billets initialement destinés aux supporteurs des Lions indomptables.

F. P.

Les prévisions pessimistes pour le tourisme ont été démenties

CONTRAIREMENT aux prévisions pessimistes qui avaient été effectuées avant le début de la Coupe du monde, les retombées touristiques du Mondial 1998 sont nettement positives. Ce revirement de tendance ne date pas d'aujourd'hui : dès la fin du mois de juillet 1998, Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, avait précisé qu'en dépit « *d'une légère baisse du nombre de touristes ayant l'habitude de séjourner en France à la même époque le taux d'occupation moyen de l'ensemble de la France avait progressé de 2,6 points par rapport à 1997* ».

Les services de la direction du tourisme relevaient alors que le recul des vacanciers en provenance de certains pays (Angleterre, Italie, Espagne) avoisinait 15 %, mais avait été compensé par l'arrivée massive de touristes, notamment latino-américains, disposant d'un pouvoir d'achat plus élevé. Ce sont les régions qui ont accueilli la compétition qui ont le plus bénéficié de l'effet Mondial.

L'hôtellerie a également bénéficié de « l'effet Coupe du monde » : pour les seuls mois de juin et de juillet 1998, la fréquentation des hôtels, en termes de nuitées, a affiché une hausse de respectivement 3,8 % et 2,6 % sur l'ensemble de la France métropolitaine. Très logiquement, la clientèle française totalise moins de nuitées que l'année précédente, avec une baisse de 2,1 % au mois de juin et de 0,8 % au mois de juillet. En revanche, pour la clientèle étrangère, le nombre de nuitées a globalement progressé de 12,2 % au mois de juin et de 6,8 % au mois de juillet.

En revanche, les parcs de loisirs ont été les grands perdants de l'été football (*Le Monde* daté 1er-2 novembre 1998). Cette tendance s'est trouvée amplifiée par une météo peu clémente. Disney Land Paris n'a compensé ses pertes en matière de visiteurs que par la bonne performance réalisée par le centre de convention. Au Futuroscope, on confesse également une baisse de la fréquentation. « *Nous avons perdu entre 7 et 8 % de visiteurs avec une pointe à – 10 % pendant la Coupe du monde* », reconnaît Daniel Bulliard, directeur général du parc. Et, au Parc Astérix, la fréquentation est retombée à son niveau d'il y a deux ans.

François Bostnavaron

Marseille cherche à prolonger l'effet magique de la Coupe du monde

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Selon une étude commandée par la direction générale du développement économique de la ville, Marseille a réalisé une bonne opération en accueillant sept matches de la Coupe du monde de football. Dans l'ensemble des Bouches-du-Rhône, les touristes de cinquante-trois nationalités ont passé 110 000 nuitées d'hôtel supplémentaires par rapport à 1997, soit 30 % d'augmentation. Pour la restauration, les établissements situés sur les périmètres favorables ont très fortement bénéficié de la hausse, les autres ayant enregistré une baisse de 30 %.

Sociétés d'autocars, taxis, bus et aéroport ont profité de l'afflux de touristes, tandis que plus de la moitié des commerces connaissaient une mauvaise période liée à la désaffection de la clientèle locale, fixée chez elle pendant la première partie du Mondial.

Mais c'est en termes de relations publiques que la compétition a porté des fruits prometteurs : 96 % des visiteurs ont été plutôt ou très satisfaits de leur visite, 84 % se sont dits heureux de l'accueil de la population et de la ville, et, même au moment du match Angleterre-Tunisie, marqué par deux jours d'incidents, le taux de satisfaction est resté à 70 %.

DES ZIDANE EN HERBE

S'ils savent que « *l'implantation d'une entreprise se joue au moins sur deux ans* », les responsables du développement économique se réjouissent en tout cas que l'image de Marseille sorte confortée du tournoi. Et on a noté dès l'été 1998 un retour de touristes hollandais séduits en juin. Robert Villani (RPR), adjoint au sport, n'a pas de mots assez glorieux pour décrire le succès de l'opération : « *C'est tout simplement fabuleux, on a découvert que Marseille savait recevoir, organiser.* »

Les retombées locales les plus visibles du Mondial se lisent, bien sûr, dans le foot. L'afflux des jeunes filles aux premiers entraînements de l'OM, en août, ou l'accroissement de leur présence dans les travées du Vélodrome signalent mieux un « effet du Mondial » que le nombre des abonnés aux matches du club phocéen, en progression notable dès avant le tournoi. Mais le plus neuf, c'est l'arrivée de tout jeunes enfants vers les 542 clubs de la ville : ils passent de soixante à quatre-vingt-dix à l'OM, qui voit aussi croître ses effectifs poussins, et du simple au double, pour atteindre deux cents adhérents, au club la Nouvelle Vague, parrainé par Zinedine Zidane.

Le Centre social de la Castellane, la cité natale du meneur de jeu de l'équipe de France et de la Juventus de Turin, a aussi vu débarquer trente gamins de plus. Le club Omnisport Consolat Mirabeau a pu organiser en décembre 1998 un petit tournoi de seize équipes et proposer aux deux cents participants à la fête grillade-merguez une projection des matches de l'équipe de France : enthousiasme général au centre social qui prêtait ses locaux. Une animatrice estime que le phénomène est frappant chez les moins de seize ans pour qui l'aventure des Bleus « *représente un espoir* ». Elle ajoute, après un court silence : « *Ou une illusion peut-être* », ce qui ouvre la question des effets sociaux et politiques de la victoire française du 12 juillet.

Nacer, un responsable du Centre social de la Castellane, qui pense, malgré tout, que « *pour Marseille, le Mondial, c'est une bonne chose* », demeure sceptique. « *Rien n'a changé : on a trente enfants de plus le mercredi, et aucun moyen supplémentaire* », dit-il. La notoriété du parrain n'y fait rien, et elle est même parfois difficile à supporter : « *Vous vous y croyez parce que vous êtes le club de Zidane* », entend-on parfois autour des terrains.

À L'IMAGE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Mais c'est dans le quotidien de la vie des jeunes gens que les choses ont certainement le moins changé. « *On nous montre toujours du doigt, nous les quartiers nord* », affirme l'un. « *Quand on descend en ville ou qu'on va à Carrefour, on est toujours surveillés de près* », assure un autre. Quant au mélange des cultures, ils ne les découvrent pas tout à fait.

Le président de la Nouvelle Vague explique. « *Nous, ici, tout est mélangé, tout le monde, toutes races, on s'en rend même plus compte !* », lance-t-il. Robert Villani analyse les choses autrement : « *Marseille s'est aperçue qu'elle ressemblait à l'équipe de France, qu'elle était une ville multiculturelle par son passé, son présent, son avenir et que c'était sa force.* » Jamais, en tout cas, Jean-Claude Gaudin (DL) et ses amis n'ont autant souligné cette singularité de la ville que depuis juillet, où le maire vantait l'équipe de France « *tricolore et multicolore, black, blanc, beur* ».

Michel Samson

En Coupe d'Europe, le Stade français-CASG, trop fébrile, tombe de haut devant l'Ulster

Vainqueurs inattendus en demi-finales (33-27), les Irlandais affronteront l'US Colomiers en finale

En demi-finales de la Coupe d'Europe de rugby, samedi 9 janvier à Belfast, les Irlandais d'Ulster ont éliminé les joueurs du Stade français-CASG (33-27). *« Nous n'avons pas été à la hauteur de l'événement »*, regrettait après la rencontre Bernard Laporte, l'entraîneur des Parisiens. La finale aura lieu samedi 30 janvier à Dublin, et opposera les Irlandais à l'équipe de Colomiers, vainqueur de Perpignan (10-6).

BELFAST
de notre envoyé spécial

« Bon voyage, et soyez prudents ! » Il était ivre, et pas seulement de joie, ce gentleman d'Ulster. Ivre, mais courtois, il tenait à souhaiter bonne route aux spectateurs parisiens venus encourager le Stade français-CASG pour la demi-finale de la Coupe d'Europe de rugby, samedi 9 janvier à Belfast. Une heure plus tôt, notre homme, alors seulement fou de joie, avait investi avec l'admirable public irlandais la pelouse ensoleillée de Ravenhill. Pour le plus grand bonheur de leurs supporteurs nord-irlandais, sevrés de victoires depuis l'unique grand chelem du XV d'Irlande, accompli à Ravenhill en 1954, les rugbymen d'Ulster avaient été au rendez-vous. Au terme d'un match intense, indécis jusqu'au bout, ils venaient d'éliminer (33-27) ceux qu'ils surnommaient les *« millionnaires de Paris »*. *« Nous n'avons pas été à la hauteur de l'événement, nous avons été fragiles, c'est rageant »*, ne pouvait que constater Bernard Laporte, l'entraîneur dépité d'un Stade français-CASG qui, depuis deux ans, n'avait connu que la gloire.

Le coach parisien avait préparé ses troupes à un combat, à des conditions de jeu dantesques sous une météo typiquement irlandaise : du vent, de la pluie, de la boue, qu'il faudrait dominer avec des tonnes de sueur. Renonçant d'avance au jeu d'attaque qui a fait des Stadistes les rois de la France du rugby, il avait rôdé ses joueurs à réceptionner les chandelles et à encaisser les charges d'avants : *« Attention, match d'hommes ! »*

Mais, samedi 9 janvier, le nord de la Verte Irlande s'est réveillé bien pâle, blanchi sous une couche de gel annonciatrice d'une journée ensoleillée. A l'heure du coup d'envoi, un pâle soleil éclairait une pelouse en parfait état et réchauffait l'ardeur de 20 000 spectateurs qui n'avaient qu'un cri : *« Ulster ! Ulster ! » « On se rendait compte en entrant sur le terrain que c'était bien plus que du rugby qui se jouait là »*, expliquait Serge Simon. Pour le pilier parisien, remplaçant à Belfast, cette *« troisième dimension »* a *« terrorisé, impressionné »* la jeune garde alignée par Bernard Laporte.

La tempête annoncée n'était pas sur le terrain de Ravenhill, mais dans ces tribunes provisoires, posées la veille pour porter la modeste enceinte aux dimensions requises par les organisateurs de la Coupe d'Europe puis inspectées le matin même par le président de la Fédération française de rugby, Bernard Lapasset.

Au coup d'envoi, la tempête redoutée était bien là : sous les crânes des joueurs du Stade français. Eux qui étaient arrivés en Irlande forts d'un précepte hâtif – *« sur un terrain sec, on leur passe cinquante points »* –, ont soudainement paru fébriles face à la détermination de leurs adversaires. Serge Simon n'avait *« jamais vu le Stade français bégayer comme cela »*. Bernard Laporte déplorait *« le manque de conviction »* de ses joueurs, qui ont rendu d'innombrables ballons à l'Ulster, sur des fautes de jeu et de main.

Les Stadistes, les mêmes joueurs que ceux qui avaient écrasé (71-14) les Gallois de Pontypridd en quarts de finale, se souvenaient que leurs adversaires restaient sur cinq victoires consécutives en Coupe d'Europe, dont deux sur le Stade toulousain. Ils réalisaient enfin que six joueurs d'Ulster avaient quitté le championnat anglais à l'intersaison pour rejoindre leur province natale, passée au professionnalisme.

Ils comprenaient trop tard que ces gens du Nord étaient de robustes défenseurs, mais aussi d'adroits joueurs de ballons : David Humphreys, *capitaine et ouvreur*, a inscrit le plus beau des cinq essais du match (44e), après une superbe passe sautée au pied réalisée dans ses propres 22 mètres. Auparavant, le flanker Stephen McKinty avait aplati dans l'en-but français après une touche à cinq mètres (17e) et l'arrière Simon Mason avait passé drop et pénalités pour alourdir la marque. Les Parisiens, étouffés par une défense resserrée, ont répliqué par trois essais, tous réussis sur le même modèle : touche à moins de cinq mètres de la ligne irlandaise, prise de balle et poussée du pack dans l'en-but, autour de Christophe Juillet (32e, 57e) et de Marc Lièvremont (69e).

Après Toulouse, en quarts de finale, l'Ulster s'est donc offert un nouveau succès, indiscutable, sur l'un des ténors du championnat de France. Cette victoire sonne comme un démenti aux prophètes qui dénigraient une Coupe d'Europe promise aux clubs français, en l'absence des clubs anglais. Mieux, ce triomphe irlandais, associé au panache des *joueurs au maillot frappé* d'une main rouge sur le cœur et à l'enthousiasme de leur public, a sauvé la coupe 1998-1999. La bonne surprise irlandaise a tiré la compétition de l'ennui.

Les Irlandais de l'Ulster traverseront leur île pour aller disputer la finale de la Coupe d'Europe, le 30 janvier, à Dublin. A Lansdowne Road, face à Colomiers, les gens de l'Eire applaudiront les joueurs du Nord.

Eric Collier


PATRICK OVARIK/AFP
Le troisième-ligne Marc Lièvremont (Stade français) tente de passer la défense de l'Ulster.

La revanche de Colomiers

Dans la seconde demi-finale de la Coupe d'Europe, samedi 9 janvier, l'US Colomiers retrouvait l'USA Perpignan pour une revanche de la demi-finale du championnat de France 1997-1998, qui avait vu les Catalans s'imposer par une courte victoire. Jean-Luc Sadourny avait été blessé au genou lors de ce match. Après de longs mois d'absence, l'arrière du XV de France a effectué sa véritable rentrée contre les Catalans, tout comme le demi de mêlée international de Colomiers, Fabien Galthié. En revanche, *les Perpignanais* étaient privés de nombreux titulaires. Serrée, âpre, la rencontre a tourné à l'avantage des Columérins : en seconde mi-temps, un essai réussi sur un contre par David Skrela (66e) a scellé le score en faveur des banlieusards toulousains (10-6). Pas encore assurée de se qualifier pour la deuxième phase du championnat de France, l'US Colomiers disputera face à l'Ulster la première finale de sa jeune histoire.

Le mauvais tour joué au rugby niçois

NICE
de notre correspondant

Le rugby niçois se méfiait du cadeau empoisonné de la Fédération française de rugby (FFR). Il se méfie désormais de sa municipalité. L'organisation tardive du championnat a raccroché à l'Elite 1 le Racing Rugby Club de Nice (RRCN) alors qu'il se préparait à une saison dans la division inférieure. Ses défaites successives montrent la différence entre le niveau de la compétition et les ambitions sportives du club. La révélation d'un projet municipal de création de club omnisports, qui absorberait le RRCN, sans concertation avec les dirigeants, et la diminution de la subvention ont provoqué une crise interne, avec la démission du coprésident, André Bujard.

Une lettre du maire de Nice, Jacques Peyrat (RPR), au président du club, Gabriel Degeorges, a mis le feu aux poudres, le 28 décembre 1998. Il lui indiquait une diminution de la subvention et de l'avance versée en janvier. Les prévisions budgétaires du club adressées aux élus, en juillet 1998, étaient réduites à néant. Elles prenaient en compte la reconduction de la subvention de 4,5 millions de francs (686 020) et le versement d'une avance de 4 millions de francs (609 796), sur laquelle les dirigeants avaient reçu des assurances. C'est un coup porté aux espoirs de redressement nés de la création d'une équipe de rugby à l'échelle de la Côte d'Azur, grâce à la fusion envisagée avec Cannes-Mandelieu au sein d'une société anonyme à objet sportif (SAOS).

« Nous n'avions plus de problèmes, nous en avons de nouveau, explique Gabriel Degeorges. *L'avance permettait de débloquer un prêt, de payer nos dépenses et même de dégager un bénéfice d'exploitation de 1 million. En ne respectant ni ses promesses ni les termes du contrat d'objectifs, la mairie provoque un trou dans notre trésorerie de 3,75 millions de francs* [571 683] » Le club niçois a une dette évaluée à 2,7 millions de francs (411 612). Les joueurs ne touchent plus rien depuis novembre. Jeudi 7 janvier, la mairie a tenté d'enrayer la crise annoncée par la démission du coprésident en assurant que la subvention initiale sera rétablie.

Mais le malaise persiste car les dirigeants ont découvert le projet de club omnisports par lequel le rugby serait absorbé. *« Il est incroyable que nous n'en ayons pas été informés*, déclare M. Degeorges. *Il y a forcément un antagonisme entre ce dessein que l'on découvre au moment du vote des subventions et, d'une part, la création d'une SAOS avec Cannes-Mandelieu, d'autre part, nos recherches de partenaires vers l'Italie. »*

LA MORT DU HANDBALL

Le contexte sombre du sport niçois suscite des interrogations sur la volonté de la mairie vis-à-vis des clubs intégrés dans la structure : *volley, basket, water-polo*, athlétisme, handball, rugby. Les rugbymen viennent d'assister à la mort du handball. Le Nice Handball Côte d'Azur a dû abandonner le championnat de D 1, après le dépôt de bilan du club. Le tribunal de Nice décidera, le 12 janvier, de sa mise en liquidation ou de sa mise en règlement judiciaire. *« Nice manque de partenaires, et les résultats de certains clubs ont accéléré notre réflexion*, indique Daniel Le Deunff, adjoint au maire, subdélégué aux sports et initiateur du projet de club omnisports. *Le but est de donner au sport niçois une image représentative de la ville, qui attirera des partenaires alors que nous avons des clubs en ordre dispersé. Nous versons 39 millions de francs* [5,94 millions d'euros] *à 187 clubs. »*

Les détracteurs du projet omnisports craignent la résurgence d'une Cacel, structure de sports et de loisirs voulue en son temps par Jacques Médecin, qui s'est transformée en gouffre financier. Daniel Le Deunff préfère l'exemple du PSG, bien que le club niçois ne bénéficiera ni d'une locomotive comme l'équipe parisienne de football, ni d'une capacité financière semblable à celle de Canal Plus, de la Mairie de Paris et de leurs partenaires.

Jean-Pierre Laborde

Pour Cyrille Bonnand, le cyclo-cross donne des couleurs à l'hiver

Ce spécialiste a manqué sa sélection mondiale

PONTCHÂTEAU
de notre envoyé spécial

Le bonheur est dans le pré. A observer Cyrille Bonnand, il y a peut-être un peu de vrai dans ce titre de film à succès. Quand nombre de coureurs cyclistes cherchent, cap au sud, routes et températures clémentes pour leurs kilomètres de début de saison, lui n'a qu'une préoccupation : plonger dans les sous-bois humides et les chemins de pierres, dompter les talus vélo à l'épaule, glisser dans des prairies boueuses.

Car sa passion, c'est le cyclo-cross. Discipline hivernale, que d'aucuns pourraient juger vieillissante, ou anachronique. Mais par laquelle ce natif du Sud-Ouest, qui pratique aussi le VTT et qui, depuis huit ans, est licencié dans l'un des clubs phares du cyclo-cross, le CSM Persan (Val-d'Oise), a toujours été attiré. *« C'est moins monotone que la route »*, assure-t-il.

LA « CONFRÉRIE »

Venu au vélo à quatorze ans, aiguillonné par un père cycliste et cyclo-crossman, Cyrille Bonnand a retrouvé, dimanche 10 janvier, une cinquantaine d'autres adeptes de sa « confrérie » à Pontchâteau (Loire-Atlantique). En jeu : le titre de champion de France, sur un circuit du Coët-Roz cher à Jean-Yves Plaisance, le « M. cyclo-cross » français (il est entraîneur national).

« J'ai pris 30 secondes de retard d'entrée, pestait le coureur de Persan après l'épreuve, dont il s'est classé sixième. *Nazon* [Française des jeux] *m'est rentré dedans dès le sprint de départ, puis j'ai déraillé »*, a-t-il expliqué. A l'amorce du quatrième tour, il réussira à reprendre les hommes de tête, emmenés par le futur vainqueur, Christophe Morel. Mais il le paiera au moment décisif. *« Si j'avais accroché le groupe au départ, je pouvais jouer le podium, peut-être la gagne »*, regrettait-il.

L'épreuve de Pontchâteau constituait une étape-clé pour Cyrille Bonnand. *« J'ai vingt-huit ans, mes meilleures années devraient arriver. Je joue ma carrière dans le mois qui vient »*, confiait, quelques jours avant l'épreuve, le coureur de Persan, qui affiche un palmarès riche de 4 victoires et d'un titre de champion régional (Ile-de-France) cet hiver. Auxquels s'ajoutent une deuxième place au championnat de France 1993, une sixième au championnat du monde 1994, ainsi que des victoires au Challenge national, juniors et Elite.

Une bonne place dimanche, et c'était peut-être la possibilité d'aller aux championnats du monde, le 31 janvier. Mais Jean-Yves Plaisance ne l'a pas inclus dans sa liste des sélectionnés pour Poprad (en Slovaquie), lui préférant, entre autres, son « copain » de club, Miguel Martinez. Cyrille Bonnand risque ainsi de ne plus pouvoir bénéficier du statut d'athlète de haut niveau, qui, jusqu'alors, lui a permis de s'entraîner vingt heures par semaine, en travaillant à mi-temps.

L'AVENIR DANS LE VTT

Car la seule pratique du cyclo-cross *« ne suffit pas pour vivre, même en gagnant tout ». « Je travaille à la mairie de Persan »*, poursuit-il, se félicitant que cette dernière lui ait donné quinze jours pour s'entraîner avant le championnat de France. Preuve que sa passion du tout-terrain est forte, c'est à l'entretien des espaces verts qu'il est employé (il est titulaire d'un BEP d'horticulture).

Cyrille Bonnand ne désespère pas de rebondir dans le VTT, auquel il a consacré deux années pleines (1997 et 1998) au sein de l'équipe américaine Volvo-Cannondale, gagnant en 1997 un titre de champion de France. Ce contrat achevé, il ne *« perd pas espoir »* d'en décrocher un nouveau. De ces années, il garde de bons souvenirs – *« cela m'a permis de voyager »* –, mais aussi un regret : ne pas avoir participé aux Jeux olympiques. *« En 1996, j'étais nouveau. J'ai fini troisième au championnat de France »*, se souvient-il.

Reste une possibilité : rejoindre une équipe professionnelle. Une touche, par le passé, avec Peugeot Cycles, qui a équipé la formation d'Aubervilliers, n'a pas abouti. Désormais Cyrille Bonnand n'y croit plus trop. D'autant que la route n'est vraiment pas son terrain. *« Je n'ai jamais eu de résultats*, reconnaît-il. *Et puis je préfère souffrir en tout-terrain que dans le vent sur le plat. »*

Philippe Le Cœur

Christophe Morel intraitable

Pontchâteau restait synonyme de drame pour Christophe Morel : le 5 janvier 1998, il avait été victime d'un grave accident de la route en revenant de la Loire-Atlantique, après un cyclo-cross. Bilan : nez et côtes cassés, rate touchée, trois semaines d'hôpital... Alors, dimanche, en décrochant le titre de champion de France Elite de cyclo-cross à Pontchâteau, ce grand blond (1,88 m) ne pouvait que savourer sa revanche sur le sort. Le coureur de Charvieu-Chavagneux, vingt-trois ans, champion régional Dauphiné-Savoie et ancien champion de France Espoirs (1997), ne figurait pas parmi les favoris. Mais il a su dicter sa loi, devançant Emmanuel Magnien (Française des jeux) et son partenaire de club Sébastien Loigerot. Après avoir fait éclater le peloton, il a ensuite eu l'intelligence d'attendre ses poursuivants immédiats, avant de leur assener le coup de grâce dans une petite montée, trois tours avant la fin.

A Salt Lake City, les parrains des JO d'hiver 2002 font grise mine

LOS ANGELES
correspondance

« Nous n'avons graissé la patte à personne. Nous n'avons jamais acheté de vote. Nous avons réalisé plusieurs contributions, ici et là, pour aider la famille olympique, mais il s'agissait d'obligations. » Tom Welch n'en démord pas. Pour l'ancien président du Salt Lake Organizing Committee (SLOC), les accusations qui ternissent la destinée olympique de la cité *mormone ne sont pas fondées* (*Le Monde* daté 10 et 11 décembre).

Dans un entretien accordé dimanche 10 janvier au *Desert News*, quotidien du soir de Salt Lake City, Tom Welch a clamé son innocence. Il a certes reconnu avoir donné 50 000 dollars (42 500 euros) en liquide à Jean-Claude Ganga (le représentant congolais du CIO) pour *« aider les enfants africains victimes des guerres civiles »*. En 1995, il a également offert une généreuse donation de 10 000 dollars (8 500 euros) à Sergio Santander Fantini pour soutenir la campagne électorale de ce dignitaire olympique chilien aux élections municipales de Santiago.

S'agissait-il alors de corruption ? « Pas du tout, rétorque Tom Welch. *Nous ne voulions pas que d'autres villes candidates comme Québec découvrent notre stratégie, mais ces transactions n'étaient pas secrètes. »*

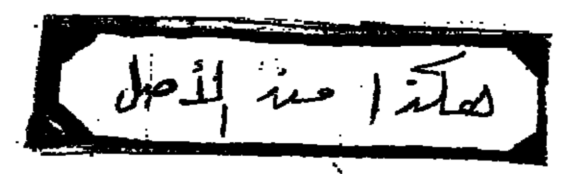
Sur les pentes de l'Olympe, les mots changent parfois de sens. Mais l'angélisme de Tom Welch n'est pas du goût de tout le monde, et les financiers apprécient assez peu ce genre de gesticulation médiatique... surtout quand l'image de leur entreprise se retrouve *de facto* associée à un scandale financier.

BUDGET PAS ENCORE BOUCLÉ

Dans la capitale de l'Utah, les organisateurs des JO doivent encore réunir 200 millions de dollars (170 millions d'euros) pour boucler leur budget, et, désormais, cette tâche s'annonce titanesque. L'annonce brutale de l'entreprise US West de retirer provisoirement 5 millions de dollars (4,25 millions d'euros) destinés au parrainage des JO a d'ailleurs provoqué la zizanie au siège du SLOC. Et les organisateurs s'inquiètent de plus en plus du comportement qu'adopteront leurs sponsors nationaux – les contrats internationaux sont *déjà signés – comme Coca-Cola*, Anheuser-Bush ou Merrill Lynch après les révélations des enquêtes. Une crainte légitime, puisque, sur les 1,45 milliard de dollars (1,23 milliard d'euros) du budget total, 600 millions (510 millions d'euros) seront financés par des sociétés privées.

Récemment, un responsable de Coca-Cola, Jack Pelo, n'a pas jugé souhaitable d'envisager l'avenir. Même comportement chez Delta Airlines, où le directeur de la communication a expliqué qu'il était, pour l'instant, *« inapproprié de commenter l'affaire »*. Enfin, Jon Huntsman, le grand argentier de l'industrie chimique locale, qui avait offert 100 000 dollars (85 000 euros) en 1988 pour encourager le comité de candidature, a brisé son légendaire silence dans *The Salt Lake Tribune*. *« Des personnalités relativement inexpérimentées se sont subitement retrouvées à la tête d'une fortune pour attirer les JO dans notre région*, a-t-il souligné. *Cela a été mal organisé et mal géré. Toutes les activités du comité de candidature n'ont jamais réussi à franchir ce niveau d'incompétence, et, hélas, depuis le début, rien n'a été contrôlé. » A posteriori*, ces propos se révèlent d'une inquiétante clairvoyance.

Paul Miquel



Le FC Barcelone retrouve le chemin du succès pour fêter le centenaire d'une existence agitée

Les méthodes de l'entraîneur du grand club catalan, Louis Van Gaal, commencent à payer

Alors qu'il s'apprête à célébrer son centième anniversaire, le FC Barcelone connaît de nombreux soubresauts. Après des débuts difficiles en 1998, pourtant, le club catalan, entraîné par le très critiqué Néerlandais Louis Van Gaal, a retrouvé son lustre en 1999. Il a signé une victoire en championnat, samedi 9 janvier, en battant l'Athletic Bilbao (4-2). Le Barça occupe pour l'instant la cinquième place de la compétition.

BARCELONE
de notre envoyé spécial

En Catalogne, on ne plaisante pas avec le football. Et encore moins avec le Barça, club emblématique de toute la région. Seule équipe de la planète à pouvoir compter sur près de 120 000 abonnés à l'année, le FC Barcelone ne peut exister sans crises de nerfs, tragi-comédies et polémiques. Dans ce club, on a pris l'habitude de vivre avec beaucoup d'argent, beaucoup de vedettes ou présumées telles, et beaucoup d'ambitions. Et ce n'est pas le président Josep Nunez, en poste depuis une vingtaine d'années et dont les détracteurs dénoncent les méthodes dictatoriales, qui va changer de politique.


FOOTBALL

Rien ne semble trop beau pour son club. Du tandem hollandais Johan Cruijff-Johan Neeskens au milieu des années 70 au Brésilien Rivaldo cette saison, et auparavant Diego Maradona, Gary Lineker, Romario, Hristo Stoïtchkov ou encore Ronaldo, les habitués du monumental Camp Nou, stade mythique, ont été bien servis. Mais, depuis quelques mois, les « socios » ont souvent manifesté leur colère. Ils n'ont pas digéré le départ de leur entraîneur fétiche, Johan Cruijff.

A Barcelone, où il réside toujours, Johan Cruijff est bien plus qu'un ancien joueur de génie devenu entraîneur à succès. Pendant près de dix ans, il a fait du Barça l'une des équipes les plus spectaculaires de la planète, lui permettant notamment de gagner, en 1992, la seule Coupe d'Europe des clubs champions de sa longue histoire. Véritable idole en Catalogne, le Néerlandais n'a cessé de se quereller avec son président. Le résultat final est connu : en mai 1996, Joahn Cruijff en a eu assez, Josep Nunez, lui, est toujours là. *« Je veux faire du Barça le plus grand club du monde »*, répète à qui veut l'entendre le président d'un club dont la fonction dépasse en prestige et parfois en pouvoir celle des politiciens locaux comme Jordi Pujol, président de la Catalogne, ou Joan Clos, maire de Barcelone.

Mais remplacer un technicien aussi novateur que Johan Cruijff n'est pas facile. Son successeur, l'Anglais Bobby Robson, n'a pas laissé un souvenir impérissable. Josep Nunez a alors visé plus haut. En faisant appel, en 1997, à Louis Van Gaal, responsable de l'Ajax Amsterdam, le président catalan pensait avoir trouvé la perle rare. Personnage complexe, souvent accusé d'arrogance, Louis Van Gaal ne se laisse pas impressionner par les folies catalanes et impose ses choix en matière de transferts.

Depuis son arrivée, il a fait venir une douzaine de joueurs, moyennant 560 millions de francs (85,4 millions d'euros). Parmi ces recrues, une demi-douzaine de compatriotes, ce qui lui a valu d'être accusé de favoritisme. Du gardien Ruud Hesp à l'attaquant Patrick Kluivert en passant par Michael Reiziger, Winston Bogarde, Boudewijn Zenden et Philip Cocu, le Barça est devenu une annexe de la sélection « orange ». *« Si j'ai fait venir ces joueurs, ce n'est pas parce qu'ils sont hollandais mais parce qu'ils apportent quelque chose à mon équipe ! »*, lance Van Gaal, exaspéré, qui entend faire signer deux autres Néerlandais, Ronald et Frank De Boer, les frères prodiges de l'Ajax.

Lors de cette saison 1997-1998, sous la direction de son technicien au sourire aussi rare que les états d'âme, le Barça s'est adjugé le doublé Coupe d'Espagne-championnat. Mais l'élimination prématurée en Ligue des champions et les problèmes relationnels qu'a connus le Néerlandais avec certains joueurs, comme le gardien international portugais Vitor Baia, ont terni la performance.

Alors que de nombreuses manifestations artistiques, mondaines et sportives sont programmées pour fêter le centenaire du club, crée le 29 novembre 1899 par le Suisse Hans Gamper, le début de la saison 1998-1999 du Barça est catastrophique. Enchaînant les mauvais résultats, Louis Van Gaal a connu une fin d'année 1998 éprouvante, ponctuée par une nouvelle élimination prématurée sur la scène européenne. *« Ceux qui veulent ma démission peuvent toujours rêver ! Laissez-moi travailler »*, lance-t-il.

Dans un championnat espagnol particulièrement serré cette saison, ce Barça de luxe peine à trouver son rythme. Pas pour longtemps : Louis Van Gaal impose sa discipline, ses méthodes, sa vision du jeu. Et, à l'orée de 1999, son Barça semble métamorphosé. Le 3 janvier, face à la modeste formation d'Alavès, les joueurs l'emportent (7-1). Samedi 9 janvier, sur un terrain rendu impraticable par les trombes d'eau, c'est la solide formation de l'Athletic Bilbao qui est tombée face à un Barça déchaîné (4-2). Sous l'averse, Rivaldo et ses coéquipiers ont réalisé un festival offensif et démontrent surtout une solidarité prometteuse. L'équipe prend la cinquième place du championnat et Luis Enrique, l'un des rares joueurs espagnols titulaires, peut lancer dans un large sourire : *« Le favori numéro un pour remporter le championnat ? Nous, évidemment ! »* La venue de la sélection brésilienne le 27 avril fait partie des festivités du centenaire. En attendant, fidèle à ses idées, Louis Van Gaal impose ses séances de travail éprouvantes à un effectif de rêve.

Alain Constant

Majorque conserve la tête du championnat d'Espagne

Majorque a conservé la tête du championnat d'Espagne à l'issue de la 17e journée, dimanche 10 janvier. Après avoir marqué deux buts au Real Madrid dans la première demi-heure de jeu, le petit club des Baléares a su contenir les attaques des Madrilènes (réduits à dix à la 77e minute). Majorque fait la course en tête depuis maintenant deux mois.

L'Atletico Madrid et le Celta Vigo maintiennent la pression sur le leader grâce à des victoires sur les deux derniers du championnat : l'Atletico a balayé Estrémadure (5-0) et le Celta Vigo est allé gagner (2-0) à Ténériffe. Valence est quatrième après un nul à Oviedo (2-2). Le FC Barcelone, qui s'est imposé devant l'Athletic Bilbao samedi (4-2), occupe la 5e place, à quatre points de Majorque. Cette journée a également été marquée par une manifestation des supporteurs de l'Atletico Madrid en faveur du président Jesus Gil, le maire de Marbella, placé en détention pour malversations.

Le culte du « Barça » rayonne jusqu'à Paris

LES FRONTIÈRES de la Catalogne et de la péninsule Ibérique ne suffisent pas à contenir la passion *azulgrana*. Sur les cinq continents, plus d'un millier de *penyas* (groupes de supporteurs) arborent avec fierté les couleurs du club centenaire. Il faut pourtant attendre le 27 novembre 1997 pour qu'une *penya* soit officiellement organisée dans la capitale française. Courtier dans une société d'assurances, Eduardo Sans fonde *Fem Barça a Paris* (Construire le Barça à Paris), le jour de ses vingt-cinq ans.

Chez les Sans, *« on est du Barça »* depuis trois générations. Le grand-père allait au stade pour parler politique et préparer la résistance républicaine aux troupes franquistes ; le père, émigré à Paris il y a une vingtaine d'années, se réunissait avec des amis espagnols, à la maison de la Catalogne, pour suivre les retransmissions radiophoniques des matches du FC Barcelone. Aujourd'hui, il suffit de glisser le mot « *Barça* » aux oreilles d'Eduardo, le fils, pour que ses yeux s'illuminent et que sa langue se délie.

« Le Barça est plus qu'un club, c'est un lieu d'expression démocratique, de liberté, une formidable dynamique sociale de plus de 100 000 socios », clame le jeune président de *Fem Barça a Paris*. Eduardo se considère davantage comme un porte-parole du FC Barcelone dans la première ville de France que comme un dirigeant de club de supporteurs. Même si l'élimination prématurée en Ligue des champions de l'équipe entraînée par *« l'autre c... »* (comprendre : Louis Van Gaal, l'entraîneur néerlandais) suscite de virulentes joutes verbales au sein de la *penya*, celle-ci ne veut pas ressembler au « Café du commerce » et sa mission reste clairement définie : *« défendre le club face à ses détracteurs »*.

PLACES EN « PRÉSIDENTIELLE »

Eduardo Sans affirme également avoir créé la *penya* pour faire partager à des Français sa passion pour le le club catalan. Le résultat est plutôt concluant. Sur les 12 fidèles que compte le groupe, il y a autant de Français que de Catalans. L'un d'eux, David, avoue être tombé amoureux du Barça le jour où la *penya* a effectué sa procession initiatique jusqu'à l'église Merced de Barcelone pour faire bénir sa banderole et apposer sa plaque dans le mythique Camp Nou.

Ce sont ces souvenirs et ceux de la gigantesque fête qui a suivi la victoire en Coupe des coupes contre le Paris-Saint-Germain en 1997 que se remémorent, non sans émotion, les membres de la *penya*, lorsqu'ils se retrouvent dans un petit local du 17e arrondissement, pour suivre sur le câble les matches du Barça que retransmet la télévision espagnole.

La *penya*, qui s'est rendue pour la dernière fois dans la capitale catalane pour assister au match du centenaire perdu contre Bilbao, projette d'organiser un déplacement le 27 avril pour voir le Barça en découdre avec la sélection brésilienne. Le FC Barcelone leur réserve toujours des places – que la cotisation annuelle de 120 francs (18,3 euros) qu'ils déboursent individuellement ne couvre que très partiellement – en tribune présidentielle. Même si la *penya* regrette de ne pouvoir aller au Camp Nou que pour les rencontres exceptionnelles, la foi de son président pour le club catalan reste intacte : *« Il n'y a pas que les gens qui vont à la messe qui croient en Dieu ! »*

Stéphane Mandard

Marseille, Bordeaux et Lyon quittent déjà la Coupe de la Ligue

À UNE SEMAINE de la reprise du championnat de France de football de première division, les deux leaders du classement, l'Olympique de Marseille et les Girondins de Bordeaux, ont été éliminés de la Coupe de la Ligue dès les seizièmes de finale, premier tour de la compétition auquel participent les clubs de l'élite.

Finalistes en 1998, les Bordelais se sont inclinés sur le terrain du Havre (1-0), sans faire preuve de beaucoup de combativité, samedi 9 janvier. Le lendemain, les Marseillais ont été sortis par le RC Lens au terme de l'épreuve des tirs au but. Sur la pelouse du stade Michel-d'Ornano de Caen – le Stade-Vélodrome était suspendu –, les deux formations ne sont pas parvenues à se départager (1-1).

S'ils se sont montrés plus adroits lors de l'exercice final, les Nordistes auraient dû, néanmoins, être éliminés : le tir frappé en force par le Marseillais Eric Roy a été refusé par l'arbitre alors que le ballon, après avoir rebondi sur la barre, avait bel et bien franchi la ligne de but. *« Ce n'est pas ce soir que je vais arrêter de pester contre le système d'arbitrage qui ne prévoit même pas la vidéo pour une série de tirs au but »*, a commenté un Rolland Courbis moins en verve que les jours précédant la rencontre, l'entraîneur phocéen ayant multiplié les déclarations à l'encontre de la Ligue nationale de football, irresponsable, selon lui, d'avoir fixé le match à Caen en plein mois de janvier.

A Lyon, au stade Gerland, c'est sous la neige et sur un terrain difficilement praticable que l'Olympique lyonnais a été dominé par Montpellier (0-2).

Les deux autres affrontements entre clubs de D 1 ont vu la victoire de deux mal classés : Metz face à Nantes (1-0), et Sochaux face à Bastia (1-0 après prolongation).

Deux autres pensionnaires de première division, enfin, ont été humiliés par des clubs évoluant à l'échelon inférieur : Châteauroux, bien que réduit à dix et évoluant à l'extérieur, a pris le dessus sur Lorient (2-1) ; Troyes, jouant aussi hors de ses bases, a écrasé Strasbourg (4-1 après prolongation). *« C'est une insulte pour ceux qui aiment le football. J'ai rarement pris un coup aussi fort derrière la tête »*, a déclaré Claude Le Roy, le manager général de Strasbourg.

Seul club de National (ex-D 3) à participer aux seizièmes de finale, Louhans-Cuiseaux s'est brillamment imposé (1-O) sur le terrain de l'AS Cannes (D 2). L'équipe bressanne rejoindra onze clubs de première division et quatre de deuxième division pour les huitièmes de finale.

Tous les résultats

Voici les résultats des seizièmes de finale de la Coupe de la Ligue, qui se sont disputés samedi 9 et dimanche 10 janvier : Metz (D1)-Nantes (D1) 1-0 ; Le Havre (D1)-Bordeaux (D1) 1-0 ; Sochaux (D1)-Bastia (D1) 1-0 a.p. ; Paris-SG (D1) - Saint-Etienne (D2) 1-0 ; Lorient (D1)-Châteauroux (D2) 1-2 ; Valence (D2)-Toulouse (D1) 0-0 a.p., Toulouse qualifié aux tirs au but (4 à 2) ; Monaco (D1)-Caen (D2) 1-0 ; Niort (D2)-Auxerre (D1) 0-1 ; Laval (D2)-Rennes (D1) 0-1 ; Red Star (D2)-Nice (D2) 1-1 a.p., Nice qualifié aux tirs au but (4 à 2) ; Guingamp (D2)-Amiens (D2) 0-1 ; Cannes (D2) - Louhans-Cuiseaux (N) 0-1 ; Lyon (D1)-Montpellier (D1) 0-2 ; Nancy (D1)-Beauvais (D2) 1-0 ; Strasbourg (D1)-Troyes (D2) 1-4 a.p. ; Lens (D1)-Marseille (D1) 1-1 a.p., Lens qualifié aux tirs au but (6-5). Le tirage au sort des huitièmes de finale, qui se joueront les 2 et 3 février, aura lieu mardi.

Avec Benjamin Raich, le ski autrichien assure déjà sa relève

TROIS JOURS après sa victoire au slalom de Schladming (Autriche), Benjamin Raich s'est imposé dans le slalom géant de Flachau (Autriche). Troisième à l'issue de la première manche, il a devancé le Suisse Michael Von Grünigen et son compatriote Hermann Maier. Agé de 20 ans, le cadet de l'équipe autrichienne est quintuple champion du monde juniors (géant en 1997 et 1998, slalom en 1996 et 1998 et combiné en 1998), et il assure déjà la relève d'une équipe autrichienne masculine qui domine nettement la discipline. Grâce à ces deux victoires, Benjamin Raich décroche son billet pour les Mondiaux de Vail (Etats-Unis), qui se disputent du 1er au 14 février. Hermann Maier conserve la tête du classement général de la Coupe du monde grâce à sa victoire dans le super-G de Schladming, samedi.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez a renoué avec la victoire, samedi** 9 janvier lors de la 20e journée du championnat de France, en s'imposant (86-71) face à Antibes. Au classement, les Béarnais conservent trois points d'avance sur un trio composé de Cholet, Chalon-sur-Saône et Villeurbanne, vainqueurs respectifs de Levallois (69-81), de Nancy (60-49) et d'Evreux (81-71).

■ **FOOTBALL : Chelsea a repris le commandement du championnat d'Angleterre,** samedi 9 janvier lors de la 21e journée, grâce à sa victoire à Newcastle (0-1), et à une meilleure différence de buts sur Aston Villa, qui a fait match nul à Middlesbrough (0-0).

■ **Parme a rejoint la Fiorentina en tête du championnat d'Italie,** dimanche 10 janvier, lors de la 16e journée. Les Parmesans ont dominé Plaisance (6-3) alors que les Florentins ont été battus par la Lazio Rome (0-2). La Lazio occupe seule la place de troisième, à trois points des coleaders, avec une longueur d'avance sur l'Inter Milan, qui a disposé de Venise (6-2), et sur le Milan AC, tenu en échec (1-1) à Empoli.

■ **Paris-Saint-Germain** accueillera deux grands clubs du football européen, le Milan AC et Anderlecht, mardi 26 janvier, au Parc des Princes, à Paris, pour les « Masters PSG », tournoi amical en rencontres de 45 minutes. France 2 a annoncé, samedi 9 janvier, qu'elle retransmettrait deux de ces matches : PSG-Anderlecht (à 18 heures) et PSG-Milan AC (à 19 heures). Le club italien compte dans ses rangs trois anciens Parisiens : Bruno Ngotty, le Libérien George Weah et le Brésilien Leonardo.

■ **RALLYE : Le Français Jean-Louis Schlesser, aux commandes d'un « buggy » de sa fabrication,** a gagné dimanche 10 janvier la 9e étape du Dakar 99 et a creusé l'écart (9 min 25 s) sur son principal rival, l'Espagnol Miguel Prieto, qui a terminé à la 3e place. L'Allemande Jutta Kleinschmidt, arrivée 9e à Mopti (Mali), reste 3e du classement général. Dans la catégorie motos, le Français Richard Sainct (BMW), 4e de l'étape, possède 6 min 43 s d'avance sur son compatriote Thierry Magnaldi (KTM).

■ **SKI NORDIQUE : Björn Dählie, qui s'est imposé dans le 15 km classique de Nove Mesto (Moravie),** samedi 9 janvier, a égalé le nombre de victoires (45) en Coupe du monde détenu par la Russe Elena Välbe. Agé de 31 ans, le Norvégien, médaillé d'or aux Jeux olympiques à huit reprises (6 en individuel et 2 par équipes), a consolidé sa première place au classement général de la Coupe du monde, avec 132 points d'avance sur le Suédois Mathias Fredriksson, qui a terminé à la 6e place.

■ **LOTO : résultats des tirages n°3 effectués samedi 9 janvier.** **Premier tirage :** 3, 15, 16, 23, 38, 44 ; numéro complémentaire : 34. Rapports pour 6 numéros : 5 067 075 F, 772 419 € ; 5 numéros et le complémentaire : 88 295 F, 13 459 € ; 5 numéros : 5 615 F, 855 € ; 4 numéros et le complémentaire : 274 F, 41,76 € ; 4 numéros : 137 F, 20,88 € ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F, 4,57 € ; 3 numéros : 15 F, 2,28 €. **Second tirage :** 13, 14, 23, 25, 35, 41 ; numéro complémentaire : 16. Pas de gagnants pour 6 numéros. 5 numéros et le complémentaire : 172 075 F, 26 230 € ; 5 numéros : 8 210 F, 1 251 € ; 4 numéros et le complémentaire : 338 F, 51,52 € ; 4 numéros : 169 F, 25,76 € ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F, 4,57 € ; 3 numéros : 15 F, 2,28 €.

Amélioration

Les nuages et le froid se maintiennent sur la France, mais les chutes de neige s'estompent. De nouvelles pluies, accompagnées de vent, arrivent par la Manche.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – La journée est à la pluie : après quelques éclaircies en début de matinée, les nuages puis la pluie arrivent rapidement, accompagnés d'un fort vent de sud-ouest, qui souffle en rafales jusqu'à 90 km/h sur les côtes. Maxi 6 à 10 degrés d'est en ouest.

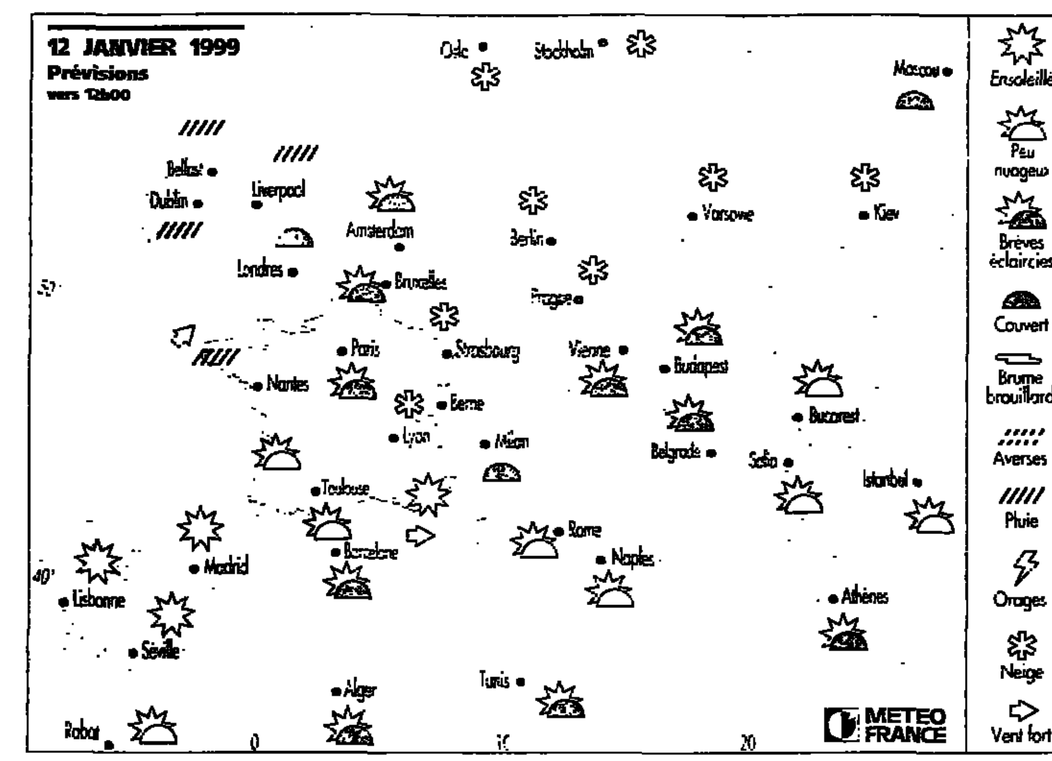
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée est à nouveau grise et froide. Dans l'après-midi arrivent des nuages porteurs de pluie, mêlée de flocons dans l'intérieur des terres et accompagnée d'un fort vent de sud-ouest, qui atteint 90 km/h sur le littoral de la Manche. Maxi 1 à 3 degrés, jusqu'à 5 sur les côtes.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Grisaille et froidure dominent la journée. Quelques flocons possibles en début de matinée, tandis que l'on peut espérer quelques éclaircies l'après-midi. Maximales – 1 à + 2 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La matinee est partout grise, avec ici ou là des bancs de brouillard, parfois givrants. En journée, belles éclaircies dans le Sud-Ouest, tandis que Poitou et Charentes voient arriver en fin d'après-midi des nuages porteurs de pluie. Maxi 3 à 6 degrés en général, jusqu'à 8 ou 9 sur le littoral atlantique.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Nuages abondants, avec encore quelques très faibles chutes de neige en matinée. Le thermomètre ne dépasse pas – 1 à 2 degrés au meilleur de la journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps se remet au beau. Le vent d'ouest souffle fort sur le littoral varois et du nord de la Corse : jusqu'à 70 ou 80 km/h dans les rafales. Maxi 3 à 6 degrés dans l'intérieur des terres, 7 à 9 sur le littoral méditerranéen, jusqu'à 11 sur le rivage corse.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ESPAGNE.** Une quinzaine de cols ont été fermés dimanche à la circulation en Espagne en raison de fortes chutes de neige, notamment dans le nord du pays. La neige recouvre la Cantabrie et les Asturies, le nord de la Castille, les Pyrénées et les régions voisines (Rioja, Aragon, Catalogne), ainsi que la sierra de Madrid, ou cinq cols ont été fermés. L'usage de chaînes est obligatoire pour les véhicules dans une soixantaine de cols de pratiquement toute l'Espagne, sauf le sud.

■ **AVION.** Au départ de Paris, Go Voyages propose des vols secs à destination de Fort-de-France, en Martinique (2 490 F TTC aller-retour, 380 €, départ samedi 16 janvier), de Tenerife (1 490 F TTC AR, 227 €, départ le 16 janvier) et de Barcelone (990 F TTC AR, 151 €, départ jeudi 1er avril, retour le 5 avril). Renseignements dans les agences et au 0803-803-747.

PRÉVISIONS POUR LE 12 JANVIER 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/29 N	KIEV	-5/1	VENISE	3/5 N	LE CAIRE	11/20 S
				POINTE-A-PIT.	22/29 S	LISBONNE	2/10 S	VIENNE	0/4 S	MARRAKECH	6/13 C
				ST-DENIS-RE.	23/29 S	LIVERPOOL	2/9 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/27 C
				EUROPE		LONDRES	0/6 C	BRASILIA	19/24 P	PRETORIA	19/29 S
				AMSTERDAM	-2/4 S	LUXEMBOURG	-4/-1	BUENOS AIR.	19/28 C	RABAT	8/16 N
FRANCE métropole		NANCY	-5/1 N	ATHENES	11/17 S	MADRID	-7/6 S	CARACAS	22/28 S	TUNIS	8/16 N
AJACCIO	4/10 S	NANTES	-2/7 C	BARCELONE	0/9 S	MILAN	3/7 C	CHICAGO	-12/-5 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	1/9 N	NICE	2/9 S	BELFAST	2/5 P	MOSCOU	-16/-12 C	LIMA	19/24 N	BANGKOK	24/30 N
BORDEAUX	-2/6 N	PARIS	-2/4 N	BELGRADE	1/8 S	MUNICH	-6/3	LOS ANGELES	9/16 S	BOMBAY	19/30 S
BOURGES	-4/2 N	PAU	-3/4 S	BERLIN	-4/-1	NAPLES	7/12 N	MEXICO	5/21 S	DJAKARTA	25/28 C
BREST	4/10 P	PERPIGNAN	2/7 S	BERNE	-7/1	OSLO	-15/-12	MONTREAL	-18/-10 C	DUBAI	16/25 N
CAEN	2/7 P	RENNES	-2/7 C	BRUXELLES	-3/3 S	PALMA DE M.	-1/10 S	NEW YORK	-6/4 C	HANOI	14/18 C
CHERBOURG	1/7 P	ST-ETIENNE	-4/2 N	BUCAREST	-1/4 N	PRAGUE	-6/2	SAN FRANCIS.	5/11 S	HONGKONG	10/13 P
CLERMONT-F.	-6/1 N	STRASBOURG	-2/1 N	BUDAPEST	-2/5 S	ROME	5/13 N	SANTIAGO/CHI	11/27 S	JERUSALEM	10/21 N
DIJON	-5/0 N	TOULOUSE	-1/4 N	COPENHAGUE	-3/-2	SEVILLE	4/11 S	TORONTO	-13/-7	NEW DEHLI	6/17 S
GRENOBLE	-3/4 *	TOURS	-1/4 N	DUBLIN	4/6 P	SOFIA	-2/4 N	WASHINGTON	1/6 C	PEKIN	-12/-3 S
LILLE	-1/3 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	-3/1	ST-PETERSB.	-15/-11 C	**AFRIQUE**		SEOUL	-9/1 S
LIMOGES	-5/1 N	CAYENNE	24/29 N	GENEVE	-3/1	STOCKHOLM	-9/-4	ALGER	7/14 S	SINGAPOUR	24/29 N
LYON	-2/0 N	FORT-DE-FR.	23/28 S	HELSINKI	-13/-9 C	TENERIFE	9/12 P	DAKAR	17/20 N	SYDNEY	23/26 C
MARSEILLE	1/5 S	NOUMEA	25/30 C	ISTANBUL	10/16 N	VARSOVIE	-3/2	KINSHASA	23/28 P	TOKYO	3/9 S

Situation le 11 janvier à 0 heure TU

Prévisions pour le 13 janvier à 0 heure TU

METEO FRANCE

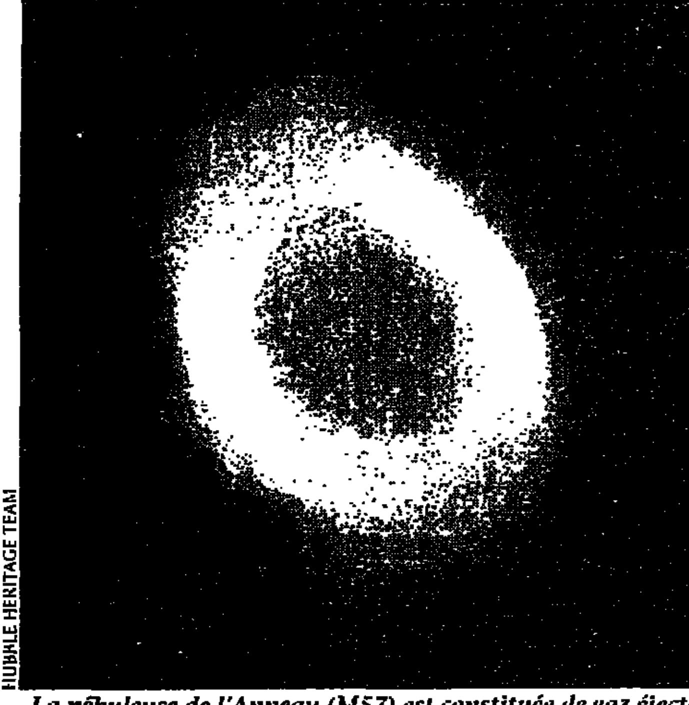
ASTRONOMIE

Le public va élire une cible pour le télescope spatial Hubble

IL SE PASSE rarement un mois sans que les astronomes américains n'aient l'occasion de s'émerveiller – parfois avec tapage – sur les prodiges du télescope spatial Hubble. Cependant, consacré à la recherche scientifique et à l'exploration de l'Univers, ce bijou de la technique ne s'intéresse guère, voire pas du tout, aux objets spectaculaires, ceux qui fascinent et enchantent le public. La plupart du temps, Hubble, en raison de sa grande résolution, n'a photographié d'eux que des parcelles, dont les détails passionnent certainement les spécialistes mais qui ne peuvent que déconcerter les profanes : sans ses voisines, une pièce de puzzle ne montre rien, ne signifie rien.

C'est pour pallier ce manque que le projet Héritage de Hubble a été lancé en octobre 1998. Composée d'astronomes, d'astrophysiciens et d'ingénieurs de traitement d'images, l'équipe qui l'anime présente sur Internet, le premier jeudi de chaque mois, un bel objet céleste et explique ce qu'il a de remarquable. Pour choisir ses sujets, elle compte d'abord puiser dans l'immense photothèque déjà constituée par le télescope spatial. Mais, tout n'y étant pas – et principalement les objets « esthétiques » –, le projet Héritage s'est vu allouer un petit crédit dans le temps d'observation, fort précieux, de Hubble. Cette fenêtre sera ouverte en avril et, pour choisir la cible, l'équipe scientifique qui gère le projet a choisi d'avoir recours au vote du public, *via* Internet. Pour cette première, trois galaxies, vues par la tranche, sont candidates. Le scrutin, ouvert le 6 janvier, sera clos le dimanche 14 février, jour de la Saint-Valentin.

D'ici là, et pour mettre en appétit tous les amateurs d'astronomie, une magnifique image de M57 prise en octobre 1998 par Hubble est présentée sur le site d'Héritage. Mieux connue sous le nom de nébuleuse de l'Anneau, M57 est le 57e objet du catalogue dressé par l'astronome français Charles Messier (d'où le « M ») au XVIIIe siècle. Surnommé le « Furet des comètes » par Louis XV à cause de la quête incessante d'astres voyageurs qu'il mena tout au long de sa carrière, cet autodidacte fut le deuxième – après un astronome amateur allemand – à retrouver la comète dont Edmund Halley avait prédit le retour pour la fin 1758 et qui porte aujourd'hui son nom. A partir de cette date, Messier recensa systématiquement les astres « parasites » qui pouvaient, de prime abord, être confondus avec des comètes arrivant dans les parages du Soleil. Publiée en 1774, la première édition de son catalogue désormais célèbre comportait quarante-cinq objets. Au cours des années vinrent s'ajouter, avec l'aide d'un autre astronome, Pierre Méchain, cinquante-huit autres éléments.



HUBBLE HERITAGE TEAM

La nébuleuse de l'Anneau (M57) est constituée de gaz éjectés par une étoile en fin de vie – le point brillant au centre du nuage. L'analyse de cette photo pousse les astronomes à croire que M57 a en fait la forme d'un cylindre, voire d'un tonneau ouvert aux deux bouts.

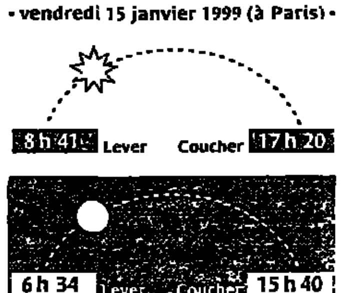
Même si une bonne partie des objets présents dans le catalogue de Messier sont des galaxies, il n'en va pas de même pour M57. Distante de 2 300 années-lumière, cette nébuleuse de gaz éjectés par une étoile en fin de vie ne mesure « que » 10 000 milliards de kilomètres de diamètre... Longtemps prise pour un anneau ou une sphère, cette structure, située dans la constellation de la Lyre, aurait en réalité, selon l'équipe du télescope spatial qui a analysé la photo, une forme cylindrique. Une sorte de *tube lointain dans l'axe duquel* nous serions placés, ce qui expliquerait que l'on se soit mépris sur sa morphologie véritable. Trompés par la perspective, en quelque sorte. Mais Hubble a de bons yeux.

En orbite à 600 kilomètres de la Terre, il s'affranchit des obstacles que l'atmosphère de notre planète dresse devant les télescopes au sol, notamment dans la partie visible du spectre électromagnétique. Ainsi, comme l'ont annoncé, jeudi 7 janvier, des astronomes américains, une récente photo des profondeurs spatiales prise par cet instrument unique a permis de faire passer de 80 à 125 milliards le nombre estimé de galaxies peuplant l'Univers.

Pierre Barthélémy

★ **Site Internet du projet Héritage : http://heritage.stci.edu**

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 15 janvier 1999 (à Paris) •



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99010

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II									■		
III							■				
IV				■							
V			■				■		■		
VI									■		
VII		■									
VIII					■			■			
IX			■				■				
X				■						■	
XI						■					

HORIZONTALEMENT

I. Doit être libre, pour venir jusqu'à nous. – II. Demande de grâce spéciale. Le plus long en Italie. – III. Descendait dans la rue pour vendre le I Horizontal. En dehors de l'ordre. – IV. Département. Réservoir. – V. Personnel. Prend les premières mesures. En piste. – VI. Creuse le trou de la Sécu. Lettres d'admission. – VII. Souvent vue. – VIII. Cuisine de Provence. A demi usée. Choc entre deux conducteurs. – IX. Belle et ruminante. Partage de la couronne. Dans les îles Wallis. – X. Poème. Corps céleste. – XI Au dos des livres. Capitale des Nabatéens.

VERTICALEMENT

1. Penchant plus ou moins naturel. – 2. Parfum de princesse. Parfum marin. – 3. Laisse passer. Unité africaine. Fin de verbe. – 4. Forme décorative. Bien plus loin que la licence. – 5. Durcit la voix. Bien plein. – 6. Encore plus beaux et plus étonnants. – 7. Recommence à chaque tour. Académies. Bouts de trop. – 8. Envoyée sur le fil. Vieille vache. – 9. Dieu renversé. Toile de mauvaise qualité. – 10. Accroché à son travail. – 11. Monumentale mise en scène de Véronèse.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99009

HORIZONTALEMENT

I. Liquidateur. – II. Emus. Uval. – III. Saï. Brisées. – IV. Egéries. Clé. – V. Mit. Atouts. – VI. Anurie. Nota. – VII. Jadis. Tirer. – VIII. Etes. Buvard. – IX. Si. Sorbet. – X. Toc. Caer (créa). Mu. – XI. Envahisseur.

VERTICALEMENT

1. Lèse-majesté. – 2. Imagination. – 3. Quiétude. CV. – 4. Us. Riss. – 5. Biais. Och. – 6. Dureté. Brai. – 7. Aviso. Tubes. – 8. Tas. Univers. – 9. Electorat. – 10. Elster. Mu. – 11. Ruse. Ardeur.

• *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 104

La chaîne la plus longue

ON PART d'un nombre entier. On effectue le produit de ses chiffres. On effectue le produit des chiffres du résultat trouvé. Et ainsi de suite... On écrit la chaîne obtenue jusqu'à trouver un nombre d'un seul chiffre. La longueur de la chaîne est appelée le potentiel du nombre.

Exemple de chaîne de 4 nombres : 49 est le potentiel de 4 :
49... 36... 18... 8

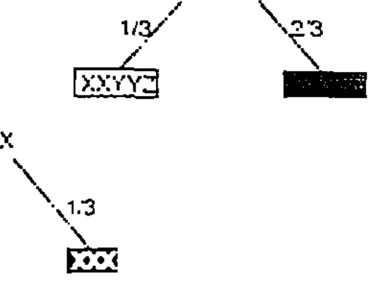
Quel est le nombre inférieur à 100 de plus fort potentiel ?

Quels sont les nombres inférieurs à 1 000 de plus fort potentiel ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1999

Solution du problème dans *Le Monde* du 19 janvier.

Solution du problème n° 103 paru dans *Le Monde* du 5 janvier.



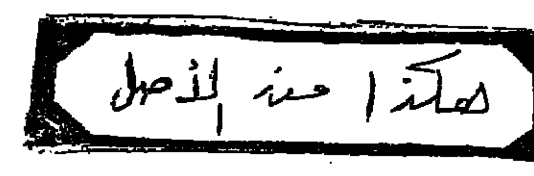
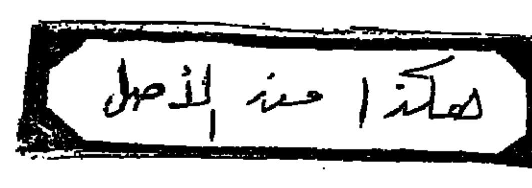
La partie comporte au maximum 5 lancers de dés.

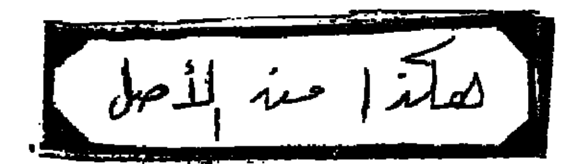
En effet, la seule configuration à 4 dés qui ne soit pas décisive est du type XXYY, où X et Y sont deux des couleurs. On voit alors que le cinquième coup verra forcement l'un des deux joueurs l'emporter.

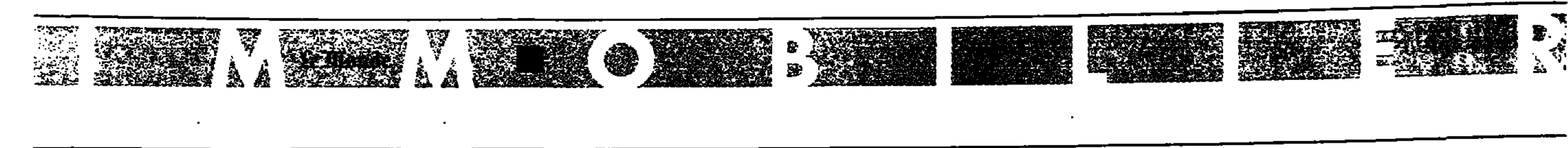
Les arbres ci-dessus montrent que la probabilité de gain de l'agent secret est de 14 chances sur 27, contre 13 chances sur 27 à l'espion.

● L'arbre de gauche figure les trois premiers coups, les nombres sur les branches leurs probabilités. La couleur sortant au premier coup étant appelée X, on voit que l'agent secret a 2 chances sur 9 (2/3 de X/3) de l'emporter au troisième coup (rectangle blanc) contre 1 chance sur 9 (1/3 de X/3) à l'espion (rectangle noir).

● Dans les 6 cas sur 9 restants (rectangles gris, 2 chances sur 3), on se retrouve dans le cas de l'arbre de droite. On parvient à la victoire de l'agent secret avec la probabilité 1/3 + 1/9 = 4/9, contre 5/9 à celle de l'espion. Ces probabilités sont à multiplier par 2/3 (probabilité d'un cas gris) et à ajouter aux probabilités de gain en trois coups vues plus haut. Pour l'agent secret, cela donne : 8/27 + 2/9 = 14/27.

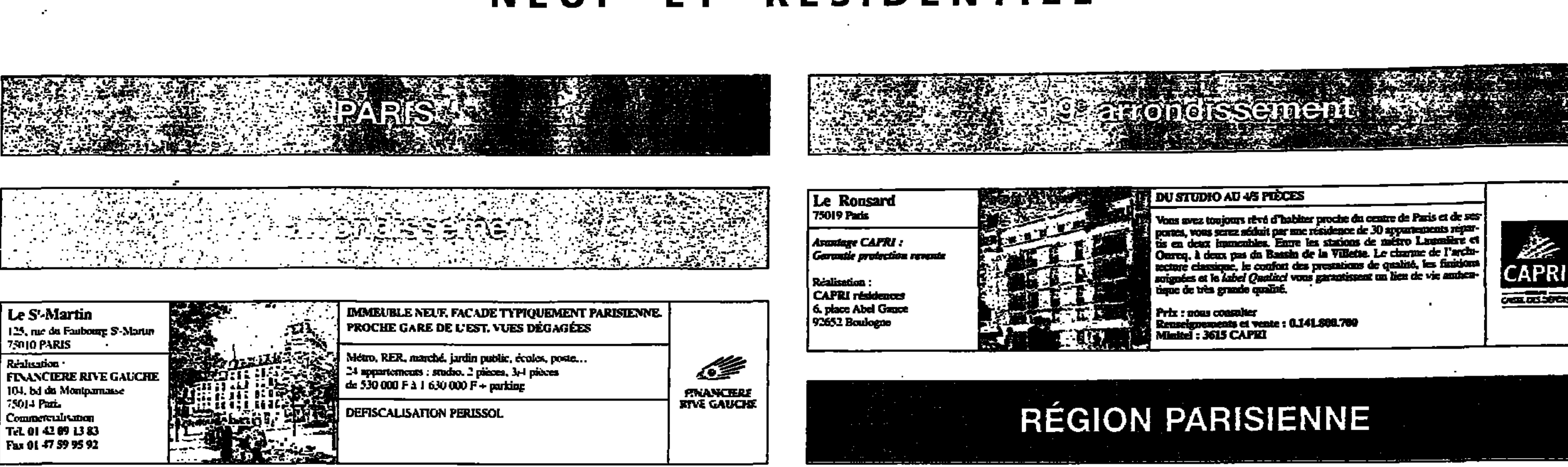







NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS



Le St-Martin
125, rue du Faubourg St-Martin
75010 PARIS

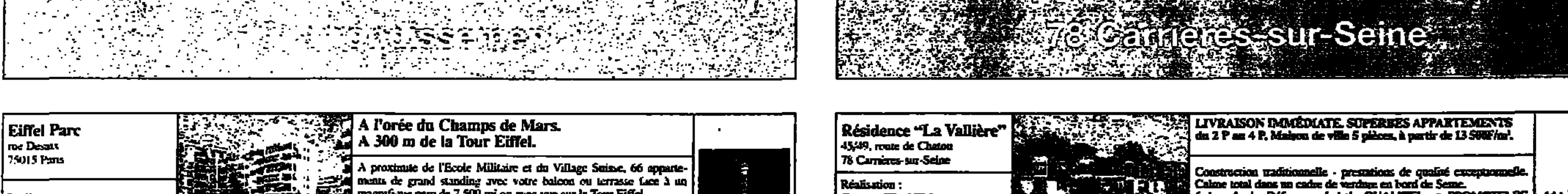
Réalisation :
FINANCIERE RIVE GAUCHE
104, bd du Montparnasse
75014 Paris
Commercialisation
Tél. 01 42 09 13 83
Fax 01 47 59 95 92

IMMEUBLE NEUF, FACADE TYPIQUEMENT PARISIENNE. PROCHE GARE DE L'EST. VUES DÉGAGÉES

Métro, RER, marché, jardin public, écoles, poste…
24 appartements : studio, 2 pièces, 3-4 pièces
de 530 000 F à 1 630 000 F + parking

DEFISCALISATION PERISSOL

FINANCIERE RIVE GAUCHE



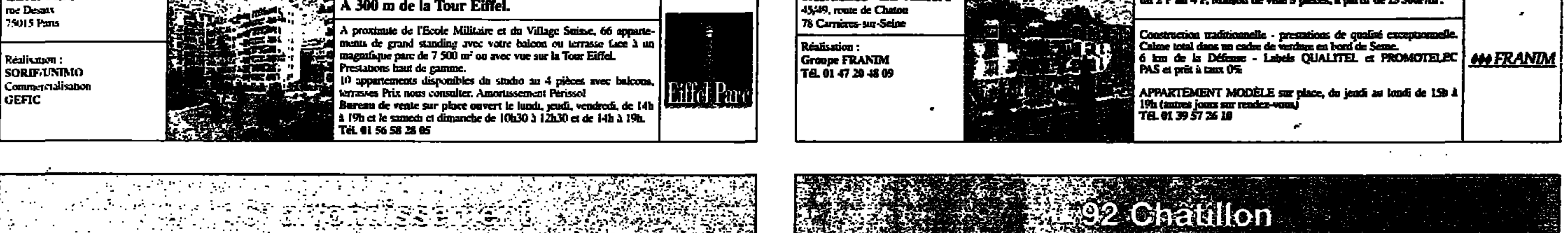
Eiffel Parc
rue Desaix
75015 Paris

Réalisation :
SORIF/UNIMO
Commercialisation
GEFIC

A l'orée du Champs de Mars.
A 300 m de la Tour Eiffel.

A proximité de l'Ecole Militaire et du Village Suisse, 66 appartements de grand standing avec votre balcon ou terrasse face à un magnifique parc de 7 500 m² ou avec vue sur la Tour Eiffel.
Prestations haut de gamme.
10 appartements disponibles du studio au 4 pièces avec balcons, terrasses Prix nous consulter. Amortissement Perissol
Bureau de vente sur place ouvert le lundi, jeudi, vendredi, de 14h à 19h et le samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.
Tél. 01 56 58 28 05

Eiffel Parc



Les Jardins de la Fontaine
28, rue de la Fontaine
75016 PARIS
Entre Auteuil et Passy

Réalisation : COPRIM
Commercialisation : GEFIC
Tél. bureau de vente
01 55 21 70 70

DU STUDIO AU 3 PIÈCES
IDEAL POUR PIED A TERRES

Découvrez le charme d'un jardin secret agrémenté d'une ancienne fontaine et de part et d'autres, des appartements haut de gamme prolongés de vastes balcons. Livraison 1er et 2ème trimestre 99. Réalisation de standing et prestations de qualité, parquet chêne, marbre dans salle de bains, portes intérieures moulurées, vidéophone et portes palières blindées. Réalisation COPRIM. Commercialisation GEFIC.
Bureau de vente : ouvert sur place du lundi au vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.
Tél. 01 40 50 12 10

GEFIC



Les allées Cantates
Parc des Musiciens
Rue Adolphe Mille
75019 PARIS
A 200 m du métro Porte de Pantin

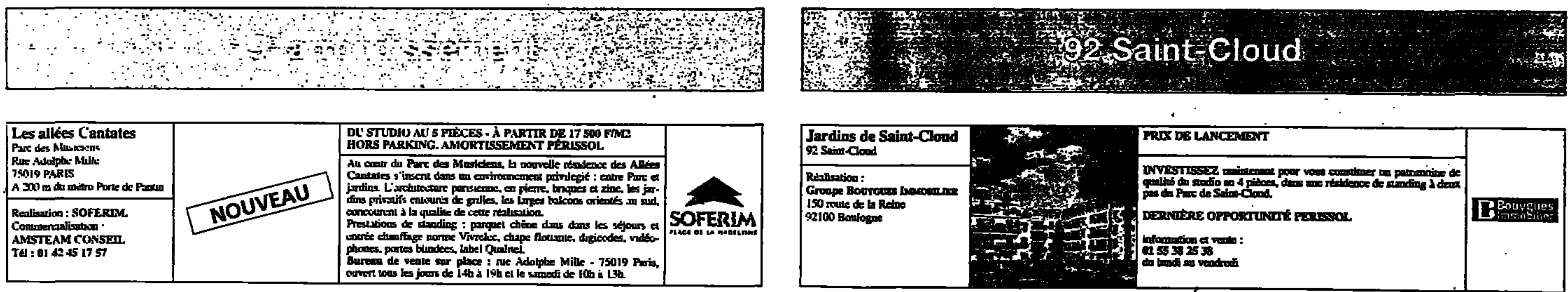
Réalisation : SOFERIM.
Commercialisation :
AMSTEAM CONSEIL
Tél : 01 42 45 17 57

NOUVEAU

DU STUDIO AU 5 PIÈCES - À PARTIR DE 17 500 F/M2 HORS PARKING. AMORTISSEMENT PÉRISSOL

Au cœur du Parc des Musiciens, la nouvelle résidence des Allées Cantates s'insère dans un environnement privilegié : entre Parc et jardins. L'architecture parisienne, en pierre, briques et zinc, les jardins privatifs entourés de grilles, les larges balcons orientés au sud, concourent à la qualite de cette réalisation.
Prestations de standing : parquet chêne dans dans les séjours et entrée chauffage norme Vivrelec, chape flottante, digicodes, vidéophones, portes blindees, label Qualitel.
Bureau de vente sur place : rue Adolphe Mille - 75019 Paris, ouvert tous les jours de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h.

SOFERIM PLACE DE LA MADELEINE



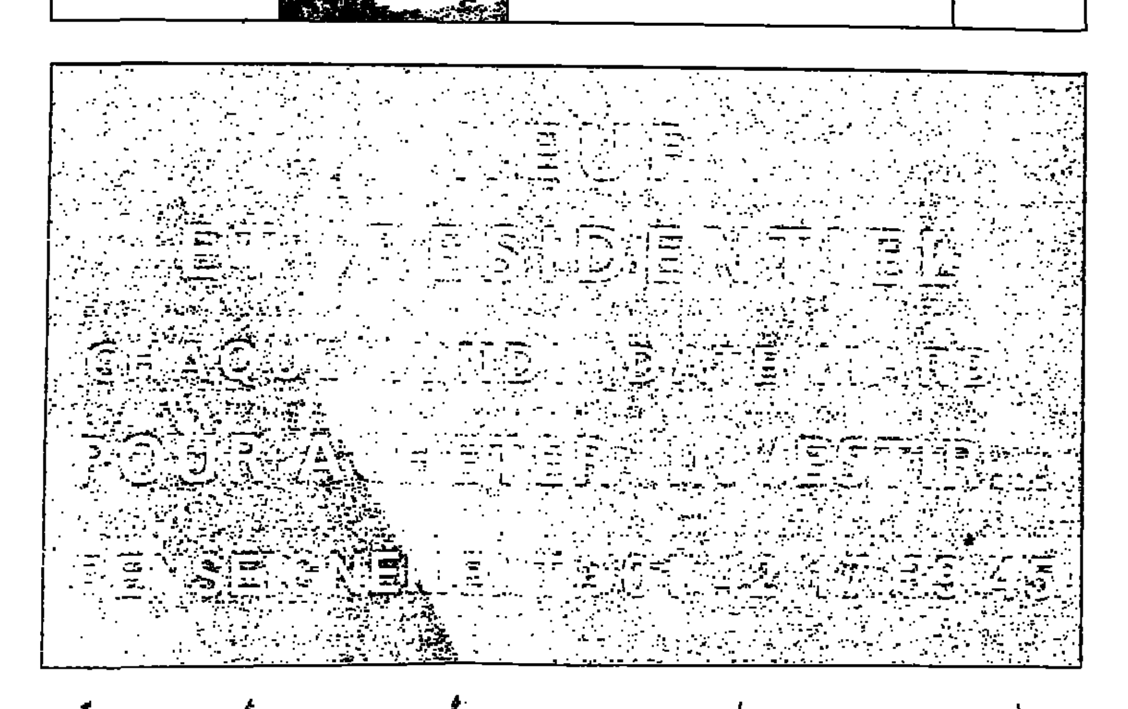
Les Allées Buissonnières
Parc des musiciens
rue Adolphe Mille - 75019 Paris
NOUVEAU PROGRAMME

Réalisation : SOFERIM
Commercialisation
ASTEAM CONSEIL

A 200 m du métro Porte de Pantin

Face a 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. GAZ ET QUALITEL.
Du studio au 6 pièces. 30 appartements disponibles.
A partir de 17 500 F le m² hors parking.
Amortissement Périssol
Bureau de vente sur place ouvert 7 jours sur 7 de 14h à 19h et le samedi de 10h a 13h. Rue Adolphe Mille, 75019 Paris.
Tél. 01 42 45 17 59.

SOFERIM PLACE DE LA MADELEINE



19e arrondissement

Le Ronsard
75019 Paris

Avantage CAPRI :
Garantie protection revente

Réalisation :
CAPRI résidences
6, place Abel Gance
92652 Boulogne

DU STUDIO AU 4/5 PIÈCES

Vous avez toujours rêvé d'habiter proche du centre de Paris et de ses portes, vous serez séduit par une résidence de 30 appartements répartis en deux immeubles. Entre les stations de métro Laumière et Ourcq, à deux pas du Bassin de la Villette. Le charme de l'architecture classique, le confort des prestations de qualité, les finitions soignées et le *label Qualitel* vous garantissent un lieu de vie authentique de très grande qualité.

Prix : nous consulter
Renseignements et vente : 0.141.800.700
Minitel : 3615 CAPRI

CAPRI CAISSE DES DÉPÔTS

RÉGION PARISIENNE

78 Carrières-sur-Seine

Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine

Réalisation :
Groupe FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09

LIVRAISON IMMÉDIATE. SUPERBES APPARTEMENTS du 2 P au 4 P, Maison de ville 5 pièces, à partir de 13 500F/m².

Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle. Calme total dans un cadre de verdure en bord de Seine.
6 km de la Défense - Labels QUALITEL et PROMOTELEC PAS et prêt à taux 0%

APPARTEMENT MODÈLE sur place, du jeudi au lundi de 15h à 19h (autres jours sur rendez-vous)
Tél. 01 39 57 26 10

FRANIM

92 Chatillon

Les Métropolitaines
future rue Saint-Exupéry
92 Châtillon

Des appartements, des services en plus.

Réalisation : groupe SERGIM
30, Boulevard de Bellerive
92500 Rueil-Malmaison

SPECIAL LANCEMENT

Venez découvrir une nouvelle résidence très particulière de 110 appartements où tous les services résidentiels vous feront aimer la vie au Métropolitaines.... Une architecture moderne et élégante, des appartements du studio au 4/5 pièces, vastes et lumineux, des prestations de qualité et des finitions soignées pour un confort de vie optimum.
Prix : nous consulter
Espace de vente : angle rue de Paris / rue des Combattants d'Afrique du Nord à Châtillon. Ouvert tous les jours de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h.
Tel : 0 141 800 700 - Minitel : 3615 CAPRI

SERGIM CAISSE DES DÉPÔTS

92 Saint-Cloud

Jardins de Saint-Cloud
92 Saint-Cloud

Réalisation :
Groupe Bouygues Immobilier
150 route de la Reine
92100 Boulogne

PRIX DE LANCEMENT

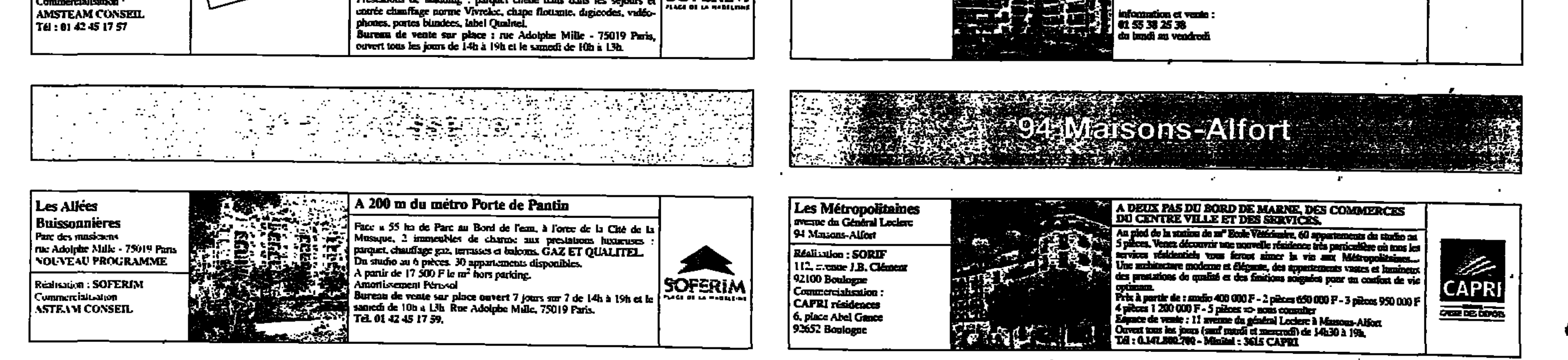
INVESTISSEZ maintenant pour vous constituer un patrimoine de qualité du studio au 4 pièces, dans une résidence de standing à deux pas du Parc de Saint-Cloud.

DERNIÈRE OPPORTUNITÉ PERISSOL

information et vente :
01 55 38 25 38
du lundi au vendredi

Bouygues Immobilier

94 Maisons-Alfort



Les Métropolitaines
avenue du Général Leclerc
94 Maisons-Alfort

Réalisation : SORIF
112, avenue J.B. Clément
92100 Boulogne
Commercialisation :
CAPRI résidences
6, place Abel Gance
92652 Boulogne

A DEUX PAS DU BORD DE MARNE, DES COMMERCES DU CENTRE VILLE ET DES SERVICES.

Au pied de la station de m° Ecole Vétérinaire, 60 appartements du studio au 5 pièces. Venez découvrir une nouvelle résidence très particulière où tous les services résidentiels vous feront aimer la vie aux Métropolitaines... Une architecture moderne et élégante, des appartements vastes et lumineux des prestations de qualité et des finitions soignées pour un confort de vie optimum.
Prix à partir de : studio 400 000 F - 2 pièces 650 000 F - 3 pièces 950 000 F 4 pièces 1 200 000 F - 5 pièces => nous consulter
Espace de vente : 11 avenue du général Leclerc à Maisons-Alfort
Ouvert tous les jours (sauf mardi et mercredi) de 14h30 à 19h.
Tél : 0.141.800.700 - Minitel : 3615 CAPRI

CAPRI CAISSE DES DÉPÔTS



Le mensuel qui vous aide à acheter dans le neuf. Chez votre marchand de journaux.

IMMOBILIER

FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

BIENS IMMOBILIERS : USUFRUIT et GESTION DE PATRIMOINE

L'usufruit (droit de jouir d'un bien ou d'en percevoir les revenus) est aujourd'hui fréquemment utilisé dans des opérations familiales de donation et de donation partage.

En effet, un donateur qui se réserve l'usufruit, sa vie durant, sur un bien immobilier donné à un descendant direct bénéficie de plusieurs avantages :

- ⇨ *il peut continuer à occuper le bien, ou le louer, et donc conserver un certain revenu ;*
- ⇨ *il conserve un droit sur le bien, qui justifie une clause d'interdiction d'aliéner (de vendre) tant qu'il est en vie ;*
- ⇨ *il atténue l'assiette de perception des droits de donation, l'usufruit étant déduit du montant de la donation. De plus, la loi fiscale accorde, dans cette hypothèse, des réductions de droits selon l'âge du donateur.*

Si la donation est consentie sous forme de donation partage, s'ajouteront à ces avantages deux autres conséquences :

- ⇨ *les biens étant partagés du vivant du ou des donateurs, des querelles ultérieures entre héritiers seront évitées ;*
- ⇨ *enfin, au plan civil, le rapport à succession s'effectuera valeur jour de la donation partage (montant "figé") et non valeur jour du décès. Les fluctuations de valeurs, dues à des changements économiques, seront ainsi sans incidence.*

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

VENTES

APPARTEMENTS

PARIS 3e

Paris 3e TEMPLE 5 P
111 m², 4e ét. asc.,
2 150 000 F
01-42-72-81-81

LE MARAIS-RAMBUTEAU
Beau 2 P. de charme 45 m²
poutres 3,20 m haut s/plaf.
2e ét., vue et cour
990 000 F. 01-44-94-04-40

PARC ROYAL, asc.
5 P., 2 950 000 F
MEL. 01-43-25-32-56

Près PLACE DES VOSGES
5 P., 3 380 000 F
bel ancien, 4e, asc., service
A.I.M. : 01-53-01-99-01

PARIS 4e

ILE-SAINT-LOUIS
Pdt r.-d.-c.
à revoir 5 P, 90 m²,
3,50 m hsp
vue s/Seine
01-43-35-18-36

RUE DES ARCHIVES
Bel appt. 108 m², 2 600 000 F
X'IMMO : 01-40-25-07-05

DUPLEX 648 000
2 P. aux derniers étages
(2e et 3e) clair et calme
A.I.M. : 01-53-01-99-01

3 P. 1 385 000 F
L'ambiance d'une maison en duplex, vue dégagée, soleil
A.I.M. : 01-53-01-99-01

PARIS 5e

Mo CENSIER 2 P.
47 m², ét. élevé, asc. soleil.
01-43-59-14-05.

R. de la Harpe *Mo St-Michel*
studio, ent. avec rgt, kit
pièce don. sur cour, surf. :
27,53 m² « Carrez », 3e ét.
sans asc., prix : 650 000 F
T. : 01-39-56-46-12. F. : 01-39-56-80-52

Mo Cluny
imm. XVIIe, séj., 2 chbres, en duplex,
60 m² à rev. plein sud, 2 balc.,
calme, charme. 01-43-35-18-36

PARIS 6e

Montparnasse, p.d.t., gd stdg
7 p., gde cuis., 3 bains,
bon ét.,
227 m² + serv. Rare. 01-43-35-18-36.

RUE DE SEINE
Imm. anc., 2e ét., 65 m², fen.
sur cour, verdure, occupé
lo: 48 (1 pers.. 90 ans) Px : 1,3 MF.
Tél. : 01-45-51-07-24

SÈVRES-BABYLONE
STUDIO + TERRASSE
Vue 6e, sans asc., 629 000 F
A.I.M. : 01-53-01-99-01

PARIS 7e

CHAMP-DE-MARS
110 m², standing, Pdt.
séj. dble, 2 ch., bureau
Exclusivité
J.-P. MAURIN. Gobelins Immo
01-43-37-50-50

PARIS 8e

RUE DU CIRQUE
Imm. bourgeois, 40 m²
idéal pied-à-terre
vue sur jard., travx
860 000 F. 01-45-71-01-40

PARIS 10e

PRÈS CANAL ST-MARTIN
appt exceptionnel de 180 m²
env., style loft, gd confort
impeccable, living 100 m²
2 chbres, bureau, possib.
extension - 01-47-00-77-27

PARIS 11e

53, AV. PARMENTIER
Imm. Napoléon III, 2e ét.
s/square. Vue dég., st. 22 m²
kitchen., s. d'eau, 280 000 F
Sans commiss. 01-43-80-93-94

PARIS 14e

ALÉSIA, imm. 1930, asc., ét. él.
4 P., 95 m², parfait ét. sans vis-à-vis, calme. 01-43-35-18-36

PARIS 13e

13e Le nouveau Monde
69, rue Dunois
3 P. à partir de 900 000 F
4 P à partir de 1 000 000 F
Bur. de vte s/pl. 26e ét.
mercredi 11 h à 12 h 30 et
de 15 h à 18 h et vendredi
de 15 h à 18 h – GERER :
01-60-92-05-67
ou 06-07-62-63-00

BUTTE-AUX-CAILLES
4 P. 1 680 000 F
6e asc., balcon, parking
A.I.M. : 01-53-01-99-01

PARIS 14e

14e CALME LUMIÈRE
atelier, dernier étage,
1 600 000 F
X'IMMO. 01-40-25-07-05

VILLA ADRIENNE
Vue sur square privé
2/3 PCES-PARKING
1 600 000 F. *01-44-94-04-40*

PARIS 15e

FRONT DE SEINE
LUXUEUX, 5 P., 160 m²
30e étg, vue Seine, 2 parks
3 150 000 F. 01-44-94-04-40

Mo Falguière très beau
4/5 P, terrasse couverte,
3 685 000 F.
Mel. 01-43-25-32-56

4 P., 90 m², Pdt
Bd LEFEBVRE. Soleil, vue
2 chbres, séj. dble 32 m²,
4e ét., imm. pdt + svce
J. P. Maurin. Gobelins Immo
01-43-37-50-50

PARIS 16e

PERGOLÈSE - WEBER
Récent stand., 2e ét., balcon,
50 m², parfait état
1 300 000 F. 01-43-80-93-94

V.-HUGO, 4 P. 90 m², 4e, asc.
Balc. parf. état, cuis. équipée
2 500 000 F. 01-44-94-04-40

RUE PASSY - 2 P.
env. 30 m², 5e, asc., bon état
610 000 F. 01-43-59-20-49

Prox. Étoile
dans cité d'artistes
véritable atelier 40 m²
env. à rénover
800 000 F. 01-45-71-01-40

Le Monde «IMMOBILIER»

Tous les lundis datés mardis, passer votre annonce au 01.42.17.39.45

PARIS 17e

PEREIRE, 3 P., 67 m²
1er, asc., imm. récent standing
1 300 000 F. 01-44-94-04-40

(17e) Ternes, 158 m², moulures
park. 4 300 000 F ferme
Burger S. D. 01-40-53-92-09

(17e) R. DE PRONY - SP
superbe haussmannien
Burger S.D. 01-40-53-00-50

PARIS 18e

ABBESSES (18e), pptaire
surfaces à rénover ou
rénovées. 01-42-72-81-81

MONTMARTRE
Villa Saint-Michel
Standing, studio 30 m², balc.
cave, box. Px 600 000 F
MPTI. 01-40-95-07-76

PARIS 19e

RUE FESSART - STUDIO
Mo Buttes-Chaumont
ent. avec rgt. kitch, balc., sdb
WC, cave 7e ét. avec asc.
park., s/sol. Prix : 470 000 F
Tél. : 01-39-56-46-12

PARIS 20e

Quartier Père-Lachaise
superbe loft 170 m² env.,
2e ét.,
dégagé s/verdure, triple
récept. 3 chbres, beaucoup
d'allure. 01-47-00-77-27

Hauts-de-Seine 92

ISSY
Atel. artiste duplex 120 m²
3/4 chbres. Parking, charme
Prix : 2 150 000 F
MPTI. 01-40-95-07-76

Boulogne Mo M. Sembat, réc. ét. él.
2 P., tt cft, 38 m², balc, s/jard. sud
+ cave box. 01-43-35-18-36

SURESNES
Les Rives de Bagatelle
2 P., 53 m², terrasse 34 m²
cave, park., 1 070 000 F
GERER Mme Michaut
06-07-74-89-62 ou
01-42-65-03-03

PROVINCE

Vd F2, 51 m², résidence
Service Hespérides.
La Fontaine-Nîmes, vue sur
parc. Px : 850 000 F
T. : 04-66-23-06-20 HR

IMMEUBLES

• ENCHÈRE •
NOTAIRE 01-45-61-55-70
26, r. Montmorency Paris 3e
Imm. rapport 403 m² (S. U.)
revenu : 274.360 F/an
mise à prix : 2 500 000 F
Visites 13/1 de 11 h à 13 h
et 20/1 de 15 h à 17 h

MAISONS

BEZONS 10' DEFENSE
Petit hôtel part., 19e s.
300 habit. + vaste jardin
parfait état, 2 550 000 F
IP. 01-48-83-32-88

LE MANS-MAILLETS
Mais. TBE, hall, sal.-salle à
manger : 74 ². Cuis. gar. et
3 ch., s/sol, cav., ch. fuel,
jardin 545 m², poss. const.,
s. gar. Balc., 7 bus, prox.
lycée, univ. Part. à part.
02-43-81-72-90.

ACHATS

RECHERCHE URGENT
pour mes clients, 100 à 150 m²
standing, Paris Rive Gauche
budget : 2 à 5 000 000 F
J. P. Maurin. Gobelins Immo.
01-43-37-50-50

ACH. 100 à 120 m², Paris
préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e
01-48-73-48-07 même soir

PROPRIÉTÉS

RECHERCHE pr Acheteurs Part
France et Etranger
ts biens immo. de qualité
N2I International
Tél. : 04-70-41-00-07

LOCATIONS

OFFRES VIDES

Mo ALESIA, 5 P., stand.
135 m², refait neuf
6e ét., charme, cheminée
parquet, ch. et chauffage
compris 11 440 Frs
Tél. : 01-40-82-69-47

PROX. AVENUE MATIGNON
122, rue du Fg-St-Honoré
Très bel imm. ancien
6 P. *197 m² 21 500 F* + ch.
sur rendez-vous
01-55-07-66-05
SAGGEL TRANSACTIONS

PANTHÉON
160 m², 6e ét., asc., salon
avec vue Panthéon, loyer
princip. 22 000 F
GERER Mme Michaut
06-07-74-69-62 ou
01-42-65-03-03

PARC MONCEAU
Bd de Courcelles
dans très bel imm. anc.
4 P. 174 m², entièrement
refait neuf, 18 100 F + ch.
5 P. 209 m²
entièrement refait neuf
22 500 F + ch.
Visite s/rv. 01-55-07-66-00
SAGGEL TRANSACTIONS

IMMO NEUF
Tous les mois chez votre marchand de journaux

OFFRES MEUBLÉES

Part. loue à sociétés
françaises établies à Rio de
Janeiro, angle av. Atlantico-
rue Rodolfo-Dantas 6,
quartier Copacabana, très bel
appt de fonctions 300 m²
meublé et équipé, courte ou
longue durée.
Faire proposition.
T. : 00-377-93-30-35-98
Fax : 00-377-93-25-23-05

A louer en Suisse
La Sage/Envolène/Valais.
beau chalet (2-15 p.)
Idéal pour ski et randonnées.
T. : 00-41-79-213-56-52.

A louer STUDIO
ou PAVILLON
à 10 min. de Pointe-à-Pitre
et à 15 min. de la mer.
Tél. : 05-90-83-49-02.
M. Vermenton Gita
Bambridge/Chauvelle
Cour 34, Abymes
97110 GUADELOUPE

DEMANDES VIDES

MASTER GROUP
47, r. Vaneau, 75007 Paris
Rech. appts vides ou meublés,
toutes surfaces pour
CADRES BANQUES
ET GRANDES SOCIÉTÉS
01-42-22-98-70

Collaboratrice du journal
cherche pour jeune couple
un 2 ou 3 pièces à Paris,
loyer modéré
Tel. : 01-46-28-05-98

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau, 75116
rech. pour CLIENTS
ÉTRANGERS APPTS
HAUT DE GAMME
HÔTEL PARTICULIER
& VILLAS OUEST Paris
VIDES OU MEUBLÉS
GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS
au sommaire du numéro de janvier

L'an 1 de l'euro
La grande aventure de l'Union monétaire commence pour onze des quinze pays de l'Union européenne.

L'Italie du changement
Romano Prodi qualifie l'Italie pour l'euro mais échoue sur la réforme des institutions.
L'ex-communiste Massimo D'Alema a pris le relais.

Plus : Les Clés de l'info
4 pages pour décoder l'actualité

BOURSE
Gestion personnalisée de votre portefeuille
Les cours actualisés tous marchés
La valeur des SICAV
L'actualité 24h/24 (dépêches REUTER et AFP)
Communiqué des entreprises cotées en Bourse
3615 LEMONDE

2,23 F/min

AGENDA

ARTISANS

Tapissier
LE PARAVENT
Murs, chaises, fauteuils, canapés... Réalisations sur mesure, prix très intéressants.
47, avenue Victor Hugo
92300 Levallois-Perret
☎ 01.47.31.87.38

ARTISANAT

Cadeaux hors de l'ordinaire
Au Diamahler, artisanat afric.
en direct pays d'Afrique.
Tissus, bijoux, instruments
de musique, masques, ancien
et copies d'ancien
ouvert de 10 h 30 à 19 h,
sf dim. et lundi mat.
22, rue A.-del-Sarte, Paris 18e
01-42-59-75-74

INSTRUMENTS MUSIQUE

Beau piano Pleyel
1/2 QUEUE 1925
35 000 F, visible/Paris 19e
T. : 01-42-17-39-43 (en journée)
ou 06-13-02-86-71

MOTOS

Part. vend MOTO
DAELIM 125 VT
(Motorisation Honda 125 cm³, conduisible avec Permis B auto)
Sept. 98 - Bordeaux
400 km - Pr. Main
Coupe Circuit élect.
Garantie ⇨ Sept. 99
(Valeur achat : 22 640 F)
VENDUE ☞ 19 500 F
Tél. : 01.46.42.98.92
(après 19 h.)

COURS

CENTRE DU MARAIS
MUSIQUE
41, rue du Temple
01-42-77-58-19
Cours de chant :
opéra, variétés,
piano, guitare,
violon (m. Suzuki)
Ts niv. : adultes, enfants.
Nouvelles inscriptions :
janvier 1999.

JOURNAUX ANCIENS

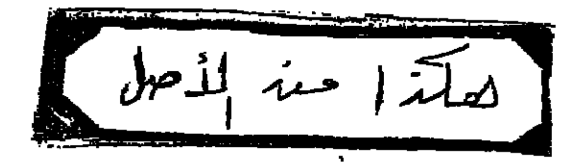
Anc. nos de *L'ILLUSTRATION*
24 nos de 1931, 25 nos de 1932,
24 nos de 1935, 37 nos de 1936.
4 600 F + port.
Nos 1 à 34 (1986, 1987, 1988)
La revue *PARIS*, 950 F + port.
Tel. : 03-85-91-58-11.

VACANCES

SKI DE FOND
JURA (près Métabief, frontière suisse)
3 h de Paris par TGV,
en pleine zone nordique
1 000 m altitude, chez
ancien sélectionné olymp.
Chambres en pension
ou demi-pension,
salle de remise en forme,
ambiance familiale
Réserv. : **03-81-49-00-72.**

SKI DE FOND
Haut Jura, 3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent
ds anc. ferme comtoise du XVIIe
Gd cft, ambiance conviviale
table d'hôte, produits mais.
et régx, chbre avec s. de bains
+ WC. Tarifs selon période :
sem./pers. 2 800 F à 3 400 F
tt compris : pension complète
+ vin au repas, moniteur
et materiel ski.
Maison d'hôtes
LE CRÊT L'AGNEAU
25650 LA LONGEVILLE
Tel. : 03-81-38-12-51
Fax : 03-81-38-16-55





THÉÂTRE Directeur du Centre dramatique national d'Orléans depuis le 1er juillet 1998, Olivier Py, trente-trois ans, présente jusqu'au 16 janvier, au Carré Saint-Vincent, « Requiem pour Srebrenica », sa première création depuis sa nomination à ce poste. ● SES PREMIERS MOIS à la tête de l'institution ont été marqués par l'irruption dans son théâtre d'événements extérieurs : lecture des procès-verbaux de l'élection du président du conseil de la région Centre en mars 1998, mise en voix des récits de sans-papiers, recueillis pendant une semaine dans la petite salle du Carré Saint-Jean. ● « REQUIEM POUR SREBRENICA » a été conçu à partir d'extraits de journaux, de livres, de revues, de la télévision. Le metteur en scène a récusé toute théâtralité pour dire l'horreur de l'enclave bosniaque dans sa brutalité. Sans succès. Le résultat est un réquisitoire anti-serbe, asséné systématiquement.

Olivier Py s'engouffre dans Srebrenica, « trou noir de l'univers »

Très actif aux côtés des sans-papiers, le directeur du Centre dramatique national d'Orléans présente, au Carré Saint-Vincent, un « Requiem » pour la ville-martyre, sa première création depuis qu'il a été nommé à ce poste le 1er juillet 1998

ORLÉANS
de notre envoyé spécial

Trois portraits alignés flottent haut sur la façade du Carré Saint-Vincent d'Orléans. Ceux de Slobodan Milosevic, Radovan Karadzic et Ratko Mladic sur lesquels a été inscrit : « *Après Pinochet, aux suivants !* » Ces images en noir et blanc prennent le relais, trois ans et demi après, d'une photographie du même Mladic affichée à la Cartoucherie de Vincennes durant les vingt-sept jours d'une grève de la faim réunissant Ariane Mnouchkine, Olivier Py, François Tanguy et Emmanuel de Véricourt, appelant à l'intervention de la France en Bosnie. Leur action s'inscrivait comme une suite à la « Déclaration d'Avignon », écrite en juillet 1995, dans l'horreur de Srebrenica. Elle avait été le premier signe d'une volonté d'appréhender autrement la politique par une nouvelle génération d'artistes. Elle préfigurait l'immense mouvement qui allait engendrer les manifestes et les manifestations de l'hiver 1996 en faveur des sans-papiers.

Le lien entre les images de Vincennes et d'Orléans passe par l'auteur-metteur en scène Olivier Py (trente-trois ans) qui présente à Orléans *Requiem pour Srebrenica*, sa première création depuis le 1er juillet 1998, date à laquelle il a été nommé directeur du Centre dramatique national. En s'installant dans le Carré Saint-Vincent, il avait proclamé : « *Le Centre dramatique doit être un élément agitateur, un créateur d'événements dont l'aventure artistique sera sans concession* ». Il était déjà familier avec cette ville « *fascinante parce que secrète, tissée de réseaux invisibles, où tout peut arriver* ». A l'initiative de son prédécesseur, Stéphane Braunschweig, il y avait créé *Le Visage d'Orphée* – présenté dans la Cour d'honneur d'Avignon, en 1997.

Sa première saison s'est ouverte avec la reprise de sa pièce-événement du Festival d'Avignon 1995, *La Servante*. Puis il y a eu *L'Opérette imaginaire*, de Claude Buchwald et Valère Novarina, et le *Henry IV* fleuve (huit heures) dans la mise en scène de Yann-Joël Colin. Mais les événements qui ont marqué ses premiers mois se sont produits en marge de ce que l'on a coutume de nommer « création ». Le premier a été la lecture, en novembre, des procès-verbaux de l'élection du président du conseil de la région Centre en mars 1998 ; le second mettait en voix des récits de sans-papiers. « *C'est vrai*, reconnaît Olivier Py, *mon théâtre a été moins sensible à mon aventure intérieure et spirituelle qu'à tenter de représenter l'état du monde. Cela fait peut-être partie du fait que j'ai accepté ces nouvelles responsabilités.* »

« SENS POLITIQUE »

Bernard Harang (UDF) avait été porté à la tête de l'exécutif régional avec les voix du Front national, avant de démissionner une semaine plus tard. « *J'étais ici au moment de l'élection. On s'est dit qu'il fallait faire entendre ça. On est dans la langue de bois, dans une action dont l'essentiel se passe lors des interruptions de séance et, malgré tout, on voit tout, on comprend tout.* » Les propos des quarante-cinq conseillers avaient été distribués parmi les acteurs du *Henry IV*, et l'hémicycle reproduit simplement. L'affaire avait ému à droite, jusqu'à conduire un conseiller – général cette fois – à la menace. Mais Olivier Py avait élargi le territoire du théâtre : « *Tout d'un coup, il retrouvait un sens politique, une vraie place dans la ville.* »



ALAIN FONTERAY

« *Requiem pour Srebrenica* », *d'Olivier Py. Un décor réduit au minimum pour fuir la théâtralité.*

En novembre toujours, c'est la petite salle du Carré Saint-Vincent qui a recueilli les sans-papiers durant une semaine après leur évacuation de la cathédrale d'Orléans occupée depuis le mois de juillet. Leur installation a contribué à activer les médiations conduisant au règlement de l'affaire. A partir de leurs témoignages sur l'exil, Olivier Py a monté un spectacle, dans le cadre d'un de ses ateliers. Les spectateurs étaient invités à se rendre dans une salle du CROUS, où avait été disposé une sorte de ring au centre d'un carré : « *Comme pour le vote du conseil régional, il fallait en faire du théâtre, ne pas passer par l'exactitude, chercher la vérité.* »

L'ÉQUIVALENT DE L'ALGÉRIE

Olivier Py n'en finit pas de s'enthousiasmer « *d'avoir à démontrer quelque chose d'utile avec le théâtre public, qui réponde à la soif d'inconnu poétique* ». Et à qui l'interpelle sur la dimension poétique des interventions au conseil régional, il réplique : « *La poésie, c'est la passion du réel. C'est ce qui apparaît quand son voile se déchire, à l'occasion d'une rencontre, en tirant chacun sur un morceau du quotidien. Sinon, on fait de la poésie une simple activité culturelle, à l'opposé de l'acte subversif. Tenter de voir le réel dans les embruns du quotidien, c'est d'une grande violence, éventuellement de violence politique.* »

Il avait commencé de travailler à son *Requiem pour Srebrenica* en janvier 1998. A l'époque des faits, il n'était pas question d'en faire un spectacle. L'appel à la résistance était d'un autre ordre. Et les documents « *sérieux* », estime-t-il, manquaient. Un des éléments qui lui ont donné l'impulsion a été la publication par *Le Monde* (4 juillet 1997) des noms de ceux considérés par le Tribunal pénal international de La Haye comme criminels de guerre. « *Srebrenica est l'événement le plus important de ma jeunesse. Une immense catastrophe pour la vie de la conscience en Europe, qui équivaut pour une génération à ce qu'a été la guerre d'Algérie, pour une autre à ce qu'a été la dernière guerre. Il est le trou noir de l'univers à partir duquel on peut comprendre notre monde. Je pense que j'interrogerai toute ma vie Srebrenica.* »

« QUESTION RELIGIEUSE »

Mais comment relier les débats du conseil régional ou les récits des sans-papiers, *Requiem pour Srebrenica* et les œuvres comme *Le Visage d'Orphée* ? « *En travaillant, je me rends compte que je suis dans la même œuvre. Je la prends par un bout puis par un autre. Jouer à l'écrivain avec les martyrs de Srebrenica, il n'en était pas question. Leur donner la parole, parler en leur nom, pourquoi pas, mais sans qu'il y ait le moindre doute. Nous ne nous identifions pas. Et puis c'est la question de Claude Régy : Qu'y a-t-il de plus sacré que la souffrance de l'autre ? Faut-il en faire une image ? Et comment en faire une image ? Là, c'est vraiment une question religieuse. Claude Régy est un janséniste : une seule image, mais une image juste. Le système baroque qui est plutôt le mien, c'est : pas d'images, toutes les images se dénonçant elles-mêmes en tant qu'images. Là, je choisis une image qui n'en finit pas de se montrer faisant et de se montrer défaisant.* »

Jean-Louis Perrier

Ses œuvres

Olivier Py est né en 1965. Il a écrit et mis en scène :

- **1988.** *Des oranges et des ongles* (Théâtre Essaïon).
- **1990.** *Gaspacho, un chien mort* (Théâtre en actes).
- **1991.** *La Femme canon* et *Le Bouquet final* (Hôpital Éphémère).
- **1992.** *Les Aventures de Paco Goliard* (Théâtre de la Bastille).
- **1993.** *La Jeune Fille, le Diable et le Moulin* (Sartrouville).
- **1994.** *L'Architecte et la Forêt* (Strasbourg).
- **1995.** *La Servante, histoire sans fin* (Festival d'Avignon).
- **1997.** *Le Visage d'Orphée* (Festival d'Avignon).
- **1999.** *Requiem pour Srebrenica.*

Le piège de la bonne conscience

REQUIEM POUR SREBRENICA, d'Olivier Py. Mise en scène de l'auteur. Avec Anne Bellec, Irina Dalle et Frédérique Ruchaud. CARRÉ SAINT-VINCENT, boulevard Pierre-Ségelle, 45000 Orléans. Tél. : 02-38-81-01-00. Du mardi au samedi, à 20 h 30. 70 F et 100 F. Durée : 1 h 30. Jusqu'au 16 janvier. Le spectacle sera présenté à Nanterre-Amandiers du 19 janvier au 14 février

ORLÉANS
de notre envoyée spéciale

Trois femmes à trois âges de la vie traversent le plateau et vont prendre sur un portant trois longs manteaux noirs. Elles ont des pantalons et des chaussures qui les rendent androgynes, anonymes. Cheveux courts ou tirés, aucun maquillage. Elles se déplacent sans affectation, ne cherchent pas à se faire voir. Ce sont avant tout des voix. Les voix du *Requiem pour Srebrenica*. Elles vont rester en scène une heure trente. Elles ne joueront pas, ne réciteront pas. Elles diront l'horreur de l'enclave bosniaque tombée le 12 juillet 1995 aux mains des Serbes. Les réfugiés, les viols, émasculations, exécutions. Le massacre. L'épuration ethnique en sa violence absolue. La condamnation programmée de Srebrenica, point extrême de la guerre en ex-Yougoslavie.

Pour ce *Requiem pour Srebrenica*, Olivier Py n'a pas écrit une pièce. Il a effectué un montage de textes extraits de journaux (*Le Figaro, Courrier international, L'Express, Le Monde, Libération, Le Nouvel Observateur, Le Monde diplomatique, Télérama*), de livres (*Paroles de soldat*, du général Morillon, *Considérations sur le massacre de Srebrenica*, d'Yves Laplace, *Le Dernier Mitterrand*, de Georges-Marc Benamou, *L'Année des adieux*, de Laure Adler, *Srebrenica, histoire d'un crime international*, de Laurence de Barros-Duchêne, *Les Tombes*, d'Eric Stover), de revues (*Esprit*), de la télévision (« Envoyé spécial »), auxquels s'ajoutent des poèmes d'Abdulah Sidran et Radovan Karadzic. Ainsi conçu, *Requiem pour Srebrenica* est effectivement un requiem. Requiem pour les milliers de morts de l'enclave. Pour les réfugiés. Pour les survivants. Tous ceux pour qui il n'y a pas d'après à Srebrenica, quel qu'ait été leur sort. Un requiem qui récuse littérature et commentaire. Sa brutalité suffit. Elle est définitive.

UN PROCÈS

Pour éviter toute redite, Olivier Py a fui la théâtralité. Service minimum du décor : deux panneaux d'acier, trois projecteurs, deux chaises, un micro sur pied. Des gongs au fond du plateau. Les trois femmes iront et viendront, les techniciens ne chercheront pas à se cacher quand ils manipuleront les panneaux d'acier. Le cours du temps se voudra étale. L'énoncé des faits tendra à la simplicité. Olivier Py entend que la parole agisse. Elle agit, en allant dans un sens unique : celui d'un réquisitoire anti-serbe, asséné systématiquement. Nulle liberté n'est laissée au spectateur, contraint de subir l'illustration d'une thèse et d'adhérer à un message : les Serbes sont des monstres.

Olivier Py se piège lui-même. Il ne peut empêcher d'introduire de la théâtralité là où il voudrait la seule efficacité. Ainsi quand il tourne en ridicule François Mitterrand en affublant une comédienne d'une écharpe rouge et d'un chapeau, alors que les singularités des autres personnages sont volontairement effacées. Même chose quand il commente le journal de Bruno Masure sur France 2, le 12 juillet 1995, en faisant venir sur scène une bicyclette – le Tour de France occupant la « une » du journal ce soir-là. Que veut-il ? Que les spectateurs se gaussent, la bonne conscience étant de leur côté, évidemment, ou qu'ils culpabilisent précisément d'être spectateurs, ce qui revient au même ?

Roland Barthes : « *Pour qu'un spectacle soit politique, il faut peut-être que ses personnages soient visiblement mal politisés : car, si l'on détermine trop un personnage, si l'on se retourne trop sur lui, il arrive la même chose qu'à Orphée ou Psyché, l'art s'évanouit, il ne reste que des mots, des notions, des procès.* » Un procès : voilà à quoi aboutit le *Requiem pour Srebrenica*, conçu et mis en scène par Olivier Py. Même s'il ne se veut pas théâtre, ni politique, il est théâtre et politique. Sans appel, il ne répond pas à la nécessité de se poser des questions, mais à celle de poser une question : et alors ?

Brigitte Salino

Les leçons de l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam

Cette institution néerlandaise est l'exemple même de la persistance d'un idéal artistique

L'ORCHESTRE royal du Concertgebouw d'Amsterdam est l'une des institutions symphoniques les plus prestigieuses du monde. Ses enregistrements nombreux sont largement diffusés et admirés depuis les années 30. Cette phalange est aussi l'une de celles qui incarnent aujourd'hui la tradition symphonique dans ce que cette idée a de plus ouvert : les *Passion* de Bach y côtoient l'œuvre de l'Américain John Adams. Le Concertgebouw aura aussi été le premier ensemble à inviter régulièrement des chefs venus du mouvement baroque pour relire Mozart, Haydn (fondements du répertoire symphonique), Beethoven, Schubert, Bruckner et Bach. Le Concertgebouw d'Amsterdam ne s'est ainsi pas figé dans la reproduction d'un modèle dont les contours ne peuvent que s'émousser à mesure que l'on s'en éloigne.

Ce groupe de musiciens qui désigne lui-même son patron et participe à l'élaboration de sa saison de concerts incarne aussi une forme certaine de résistance au pouvoir du *business* de la musique. Les chefs qui le dirigent ne le font pas pour l'attrait des cachets : la vie musicale néerlandaise est réputée pour son sens de l'économie.

Cette formation est enfin l'exemple même de la persistance d'un idéal artistique qui donne tout son sens à la permanence d'une insitution – l'orchestre symphonique – née au XIXe siècle dans un monde qui n'existe plus. A Amsterdam on n'a jamais oublié ce que professait George Szell, depuis son podium de l'Orchestre de Cleveland, dont il devait faire l'outil le plus parfait des années 50 et 60 : *« La seule justification à l'entretien de l'orchestre par la communauté est de maintenir au plus haut niveau de qualité possible le répertoire et la création d'œuvres nouvelles. »*

Autre sujet de considération : en cent dix ans d'existence, cet orchestre n'a eu que cinq directeurs musicaux. Willem Kes était âgé de trente-deux ans quand il a fondé cet orchestre ; Willem Mengelberg, de vingt-quatre ans, Bernard Haïtink, de trente-deux ans, Riccardo Chailly, trente-cinq ans, quand ils en sont devenus les patrons.

> Ce groupe de musiciens désigne lui-même son patron et participe à l'élaboration de sa saison

Kes a mis l'orchestre sur les rails. Mengelberg l'a bâti à la force du poignet... : pendant cinquante ans, le portant à un niveau de qualité instrumentale étonnant par rapport aux standards de l'époque. Ami de Richard Strauss (qui lui dédia le poème symphonique *Une vie de héros*), de Gustav Mahler, dont il sera l'un des champions de la première heure avec Bruno Walter et Otto Klemperer, Mengelberg incarnait un type de chef fulgurant dont les interprétations flamboyantes s'appuyaient sur un travail de répétitions approfondi qui permettait à ses musiciens de le suivre quand, emporté par son élan intérieur, ce chef se laissait aller à son inspiration. Créateur infatigable de la musique de son temps, admirateur de Ravel et Debussy, on lui doit la venue à son côté de Pierre Monteux, qui fera aimer ces deux compositeurs et Stravinsky du public néerlandais et fera du Concertgebouw l'un des meilleurs avocats de la musique française. Elle y est toujours fêtée. Récemment, Chailly a donné l'interprétation la plus idiomatique – et la plus immaculée techniquement – du ballet intégral *Daphnis et Chloé* de Maurice Ravel.

Reste le successeur de Mengelberg, Eduard Van Beinum, qui n'est guère fêté en dehors des Pays-Bas. Mort à l'âge de cinquante-neuf ans, il était un interprète admirable, précis, puissant sans emphase des répertoires germanique et français. Sous son règne, le Concertgebouw a donné des interprétations plus classiques, moins soumises à la puissance de démiurge de son prédécesseur. Il faut l'avoir entendu diriger la *Rhapsodie pour contralto et chœur d'hommes* de Brahms avec Aafje Heynis – aussi émouvante que Kathleen Ferrier, rien de moins – pour prendre la mesure de son talent.

L'art de Van Beinum annonçait le règne de Bernard Haïtink, un chef plus introverti encore. Les années Haïtink ont coïncidé avec l'essor du marché du disque porté par l'avènement de la haute fidélité. Avec lui et d'autres – Eugen Jochum, George Szell, Pierre Monteux, Nikolaus Harnoncourt, Kyrill Kondrachine, Josef Krips, Leonard Bernstein – le Concertgebouw a enregistré au cours des années 60, 70 et 80 tout le répertoire symphonique dans un son spacieux, sombre et paradoxalement transparent qui rend bien compte de la sonorité spécifique de l'orchestre et de l'acoustique de la salle qui lui a donné son nom : Concertgebouw veut dire « maison des concerts ».

Lié à la salle dans laquelle il se produit comme toutes les grandes formations, l'Orchestre du Concertgebouw est dirigé depuis dix ans par Riccardo Chailly. Né en 1953, ce chef à un comportement qui tranche avec celui de quelques-uns de ses confrères : en dehors du podium, rien ne peut laisser penser une seconde qu'il est une célébrité. Son attitude face au répertoire, face à son métier et à ses devoirs n'est pas moins inhabituelle.


MARCO BORGGREVE

Le chef Riccardo Chailly en 1998.

Curieux, soucieux de revitaliser une formation qui s'était un peu trop concentrée sur le grand répertoire à l'image de tant de ses consœurs au cours des années 70-80, Chailly a renoué avec la musique du XXe siècle. Il a donné leur place à des compositeurs dont il ne partage pas nécessairement l'esthétique – il est plus proche de Boulez que des néoclassiques français ou américains, de Berio que des néoromantiques italiens. Mais il sait que l'orchestre dont il a temporairement la responsabilité s'inscrit dans une trajectoire historique qui impose que les musiciens et le public se confrontent au répertoire de notre temps. Pour Chailly, il est plus urgent de donner à entendre que de censurer au nom d'une inclination personnelle.

Chailly sait aussi que les chefs-d'œuvre s'usent d'être trop fréquentés. Aussi s'ingénie-t-il à relire l'histoire de la musique dans une version non expurgée par les lois du marché – son confrère britannique Simon Rattle fait de même, en Grande-Bretagne, à Birmingham. Il enregistre ainsi Varèse, Zemlinsky, tout en ne négligeant pas les compositeurs du passé intimement liés à son institution.

La venue à Paris de Riccardo Chailly et de l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam devrait inciter les tutelles des « grands » orchestres parisiens à se poser ces trois questions : *« Qu'est-ce qu'un orchestre symphonique ? »* ; *« Quelle est l'influence de la salle dans laquelle il joue sur sa construction sonore ? »* ; *« Qu'est-ce qu'un directeur musical ? »* Elles devraient prendre en considération la façon dont les Pays-Bas y répondent depuis un siècle. Peut-être pourraient-elles alors enfin sortir l'Orchestre de Paris et l'Orchestre national de France de la passe dangereuse où elles les ont conduits.

A. Lo.

★ « Symphonie n° 2 », « Concerto pour violon » de Brahms, avec le violoniste Vadim Repin et « Pièces pour orchestre » d'Arnold Schoenberg, Concertgebouw, direction Riccardo Chailly. Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. M° Alma-Marceau. Le 15 janvier, 19 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 520 F.

Une sélection d'enregistrements

● **Chez Decca.** Intégrale de l'œuvre de Varèse, direction Riccardo Chailly (un coffret de 2 CD) ; *Cinquième Symphonie*, de Mahler, direction Riccardo Chailly (1 CD) ; *Daphnis et Chloé* de Ravel, direction Riccardo Chailly (1 CD) ; *Une tragédie florentine*, de Zemlinsky et lieder d'Alma Mahler, direction Riccardo Chailly (1 CD).
● **Chez Philips.** Les deux concertos pour piano et orchestre de Brahms, Claudio Arrau (piano), direction Bernard Haïtink (2 CD économiques) ; Intégrale des neuf symphonies de Mahler, direction Bernard Haïtink (un coffret de 10 CD économiques). Les dernières symphonies de Mozart, direction Josef Krips (3 CD économiques) ; *La Mer*, de Debussy, direction Bernard Haïtink (1 CD). Les enregistrements de Willem Mengelberg consacrés à Mahler, Beethoven et Bach sont pour le moment retirés du catalogue. Ils apparaissent parfois en importation. Ne pas manquer sa *Quatrième* de Mahler.
● **Chez Deutsche Grammophon.** *Neuvième Symphonie*, de Mahler, direction Leonard Bernstein (un coffret de 2 CD).

Cinq directeurs musicaux en cent dix ans

En cent dix ans d'existence, l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam n'a eu que cinq directeurs musicaux : Willem Kes (1888-1895), Willem Mengelberg (1895-1945), Eduard Van Beinum (1945-1959), Bernard Haïtink (1961-1988) et Riccardo Chailly, qui fête, cette année, ses dix ans de « patronat ». Tous néerlandais, à l'exception de Chailly, italien de naissance, européen de culture. Tous nommés quand ils n'étaient que de jeunes gens – des espoirs de la direction –, à l'exception de Van Beinum, qui était âgé de quarante-cinq ans quand il hérita de la formation en 1945 : Willem Mengelberg venait d'être interdit d'estrade à cause de la façon dont il s'était accommodé du régime nazi.

Riccardo Chailly, directeur musical du Concertgebouw

« Chaque compositeur, chaque œuvre, a un son qu'il faut chercher »

« D'avoir été choisi par les musiciens de l'Orchestre du Concertgebouw comme patron a dû vous faire un grand plaisir...

– D'autant que je ne les avais dirigés qu'une fois et qu'ils m'ont plébiscité. Mais, après notre lune de miel, nos relations sont devenues plus compliquées. Il a fallu les construire sur des bases solides. Cet orchestre a une forte personnalité et quelques grands chefs de notre temps n'ont pas eu de relation forte avec lui. J'arrivais après une longue période qui avait vu Bernard Haïtink à sa direction. Un chef évidemment de tout premier plan, mais le répertoire de l'orchestre s'était un peu fixé sur un fonds historique. Mahler, Bruckner, Brahms, la musique française, et j'entendais l'ouvrir davantage.

– Le public a-t-il suivi ?

– Au début la salle s'est un peu vidée. Comme dans de nombreuses grandes villes, le public d'Amsterdam est assez traditionaliste. Ce qui n'est pas le cas à Paris, si j'en juge par la diversité de la programmation et par l'accueil que l'on a fait à notre intégrale Varèse. Quand je suis venu à Paris, à l'automne 1997, pour recevoir un grand prix que le magazine *Diapason* m'a décerné, j'ai été étonné de constater que tout le monde ne m'a parlé que de cet enregistrement. Pour en revenir au public d'Amsterdam, il a commencé par déserter nos concerts, mais il est tellement attaché à son orchestre qu'il est revenu. Aujourd'hui, nous jouons à guichets fermés.

– Cet orchestre a une sonorité malléable, il semble chez lui dans tout le répertoire. Il est sombre dans Debussy, transparent dans Ravel, sombre et transparent dans Brahms, Bruckner et Mahler.

– C'est juste, mais il faut faire l'expérience de l'entendre dans la salle du Concertgebouw. L'osmose entre son acoustique et l'orchestre y est parfaite.

– A côté de ses directeurs musicaux, l'Orchestre du Concertgebouw a toujours su inviter des chefs pour leurs accointances avec des répertoires précis. Il y a eu Pierre Monteux, Eugen Jochum, Josef Krips, maintenant il y a Nikolaus Harnoncourt, Pierre Boulez et d'autres...

– Chacun de ces chefs apporte un travail, une connaissance spécifique qui a enrichi et enrichira longtemps encore le répertoire de l'orchestre et la façon de le jouer. Contrairement à d'autres orchestres symphoniques, le Concertgebouw ne s'est pas coupé du répertoire baroque. Dès l'arrivée de Mengelberg à sa tête, il a mis la *Passion selon saint Matthieu* de Bach à son répertoire. Eduard Van Beinum, Eugen Jochum ont continué à la diriger. Maintenant, c'est au tour des chefs baroques de s'en charger.

» Je viens d'accepter de prendre la direction d'un orchestre en Italie. Fondé il y a cinq ans, par Vladimir Dalman, l'Orchestre symphonique Giuseppe-Verdi de Milan se consacre exclusivement au répertoire symphonique, à l'exception d'un opéra de Verdi donné chaque saison en version de concert. Un chœur le rejoindra bientôt et nous inaugurerons l'auditorium Verdi, qui sera sa maison, car un orchestre ne peut se développer sans une excellente salle qui lui soit attitrée. La première pièce que nous avons choisie est justement la *Passion selon saint Matthieu*, car j'aimerais que ce chef-d'œuvre soit donné chaque année à Milan, comme à Amsterdam. Il faut impérativement qu'un orchestre pratique la totalité du répertoire, qu'il ne laisse pas l'exclusivité du répertoire contemporain ou baroque à des ensembles spécialisés. Je n'accepte pas cette partition du répertoire.

– Revenons à Amsterdam. L'orchestre a beaucoup changé sans rien abdiquer de sa personnalité. Comment vous y êtes-vous pris ?

– D'avoir été dirigé pendant cinquante ans par un chef à la personnalité aussi forte que Willem Mengelberg a laissé des traces d'autant plus évidentes que son répertoire de prédilection était Mahler, Bruckner et Richard Strauss, des compositeurs qui manient un orchestre opulent de couleurs. Ce son-là, pour admirable qu'il soit, ne va pas à tous les répertoires. Chaque compositeur, chaque œuvre, a un son qu'il faut chercher. Les musiciens ont parfois été un peu réticents à la remise en cause de ce qui leur apparaissait comme leur grande qualité. Je me demande même s'ils ne m'ont pas pris pour un type un peu fou. Mais, finalement, ils ont beaucoup évolué, et moi avec eux.

– Si l'on en juge par votre enregistrement de *Daphnis et Chloé* de Ravel, vous êtes le meilleur orchestre français du monde. Quels bois ! quels vents ! A-t-on jamais entendu un pupitre de cors oser de tels pianissimos, jouer si juste ? Votre interprétation est plus parfaite encore que celle de Pierre Boulez.

– C'est vrai ! Vous le croyez ! Je suis vraiment fier, car Pierre Boulez est l'un des grands compositeurs et des grands chefs de notre époque. Il était venu autrefois diriger le Concertgebouw et le courant n'était pas passé entre lui et les musiciens. Je l'ai réinvité et les musiciens l'ont adopté. Il reviendra d'ailleurs, ainsi que Lorin Maazel, qui avait connu la même mésaventure. Je suis trise, en revanche, qu'il ne se soit rien passé entre eux et Simon Rattle quand il est venu. C'est un chef que j'admire vraiment et qui j'en suis certain peut nous apporter beaucoup. Il faut savoir attendre. Il reviendra et, j'en suis certain, le courant passera. Les relations entre un chef et un orchestre garderont toujours une part de mystère. »

Propos recueillis par Alain Lompech

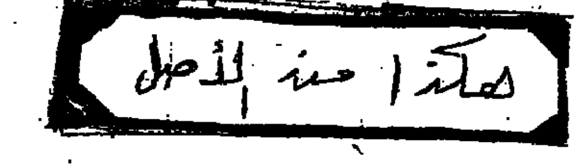
DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE : le metteur en scène suisse Luc Bondy** va diriger le Deutsche Theater à Berlin, a annoncé le quotidien berlinois *Tagesspiegel*. Cette nomination devrait être officialisée le 20 janvier. Luc Bondy, âgé de cinquante ans, est né à Zurich. Metteur en scène, il est l'actuel directeur artistique du Festival de Vienne (Autriche). – (*AFP*)

■ **MUSIQUE : le chef d'orchestre britannique** Jonathan Nott, trente-six ans, a été nommé directeur musical de l'Ensemble InterContemporain (EIC). Il prendra ses fonctions en août 2000. Jonahan Nott remplacera l'Américain David Robertson, qui vient d'être nommé directeur musical de l'Orchestre national de Lyon, en remplacement d'Emmanuel Krivine. Depuis 1997, Jonathan Nott est le directeur musical de l'Opéra et de l'Orchestre symphonique de Lucerne (Suisse).

■ **ART : le galeriste parisien** Yvon Lambert vient de déposer sa collection d'art contemporain à Avignon. *Le Journal des arts* du 8 janvier rapporte que le dépôt pour vingt ans de cette collection a été accepté par le conseil municipal d'Avignon, le 21 décembre 1998. Elle sera présentée dans l'hôtel de Gaumont, dont l'achat a été financé à 75 % par la ville, le reste provenant du conseil général de Vaucluse et de l'Etat. Une vingtaine de millions de francs (3 millions d'euros) seront investis pour rénover les 2 000 mètres carrés du bâtiment. Yvon Lambert, qui n'a pu s'entendre avec l'Etat sur le principe d'une donation, dépose un ensemble de quatre cents œuvres (Carl André, Wiener, Basquiat, Broodthaers, Paolini, Twombly, etc.) qui devraient être présentées au public dès mai 2000.

■ **L'exposition « La Gloire d'Alexandrie »**, ouverte depuis le 29 août 1998 au Musée de l'Ephèbe, à Agde (Hérault), a pris fin, le vendredi 8 janvier, après avoir accueilli 170 000 visiteurs. L'exposition, qui devait initialement prendre fin le 29 novembre 1998, avait été prolongée jusqu'au 8 janvier en raison de son succès. La municipalité d'Agde (22 000 habitants), organisatrice de l'exposition, tablait, au départ, sur 30 000 visiteurs. Le coût de l'exposition, d'un montant global de 2,4 millions de francs (environ 365 000 euros), a été entièrement financé par les recettes de l'exposition, a précisé la mairie. Cette exposition avait été présentée au Petit-Palais à Paris, du 8 mai au 27 juillet 1998. – (*AFP*)



هكذا عن الأصل

Bill Owens, chroniqueur des banlieues californiennes

Les cent photographies exposées à Pontault-Combault témoignent de l'illusion matérielle des années 60

BILL OWENS, Centre photographique d'Ile-de-France, hôtel de ville, 77340 Pontault-Combault. Tél. : 01-64-43-47-41. Du mercredi au dimanche, de 13 heures à 18 h 30. Jusqu'au 28 février.

« *Nous sommes vraiment heureux. Nos enfants sont en bonne santé, nous mangeons bien et nous avons vraiment une belle maison.* » Cette légende accompagne le portrait d'un couple californien, trônant dans la cuisine familiale. L'épouse donne un petit pot à son bébé. Le mari, satisfait, sirote un scotch. Une corbeille de faux raisins noirs occupe le premier plan. Au fond, une baie vitrée laisse percevoir le décor extérieur : une zone industrielle obstruée de pylones, poteaux et lignes à haute tension.

Le contraste entre le bonheur affiché dans les mots et la frayeur garantie à la vue des cent photographies en noir et blanc donne tout son sel à cette exposition. Bill Owens ? Un Californien oublié de soixante ans, qui a arrêté toute activité photographique en 1978 pour fabriquer de la bière au potiron, à San Francisco.

La plupart des images ont été prises à la fin des années 60 dans trois villes à la périphérie de Los Angeles pour un quotidien de Livermore (Californie). Elles ont ensuite été rassemblées dans des livres. Le plus connu est *Suburbia* (1972), qui a eu un beau retentissement aux Etats-Unis : 40 000 exemplaires, trois rééditions, cité par Spielberg en référence pour façonner ses figurants dans *Rencontre du troisième type* et par Tim Burton qui lui rend hommage dans *Edward aux mains d'argent*.

Le grand sujet d'Owens est le banlieusard américain dans son intimité. Le projet est renforcé par les témoignages recueillis auprès des personnes photographiées, publiés en regard des images. L'Amérique croyait encore en un développement harmonieux par la consommation. « *Les hommes que j'ai rencontrés aiment cette vie de banlieue. Ils ont réalisé leur rêve américain. Ils sont fiers d'être propriétaires de leur maison* », écrit Bill Owens en préambule de *Suburbia*.

« MES AMIS »

Bill Owens livre un témoignage anthropologique sur le quotidien des Américains, loin des clichés convenus de l'époque sur une Amérique (minoritaire) de la contestation. Deux ou trois vues aériennes de la banlieue campent le sujet. Ensuite, Owens est directement chez les gens. Travaillant dans un style documentaire, il opère au grand-angle pour engranger un maximum d'informations dans le cadre – personnages, vêtements, mobilier, décoration, etc. Les images sont nettes, cadrées sobrement, proches du constat. Les tirages sont neutres. Les légendes accentuent l'impression d'entrer dans l'intimité de ceux que le photographe appelle « *mes amis* », ou d'un « *monde dans lequel je vis* ».

Ce monde-là est prémonitoire d'une société qui, pour s'être réfugiée dans des valeurs strictement matérielles, explosera trente ans après parce qu'elle n'a pas voulu regarder en face le monde social qui germait. Tout n'est qu'apparence dans cet *American way of life* disséqué par Owens.

Personne n'écoute Nixon à la télévision, si ce n'est un caniche blanc qui « *coûte 350 dollars d'entretien par an* », déambulant devant un pastiche des *Tournesols* de Van Gogh. Les couples se serrent les uns contre les autres, se replient – « *Nous sommes mariés depuis deux mois et tout ce que nous possédons est dans cette chambre.* » Les réfrigérateurs sont remplis, les cuisines truffées d'appareils ménagers, les épouses organisent des réunions pour vanter le Tupperware, d'autres se soucient de leurs bigoudis, le papier peint est fleuri, un adolescent effeuille un arbre en automne pour ne pas salir le jardin.

Dans ce repli sur soi, aucune prise de conscience du monde extérieur ne se fait sentir. Une image fait référence à la guerre du Vietnam qui fait rage. « *Comment est-ce que je peux m'inquiéter de la vaisselle quand des enfants sont en train de mourir au Vietnam ?* », dit une femme dans sa cuisine. Dans ces villes qui poussent comme des champignons, une photo de gamins, la mine meurtrie, sur fond de terrain qui n'est plus vague pour longtemps, est prémonitoire : « *Ils ont abattu nos cabanes dans les arbres pour construire nos nouvelles maisons.* » Quant à l'« autre » – l'étranger, le laissé-pour-compte –, on peut imaginer comment il est envisagé à la vue de ce méchant gamin, juché sur un tricycle, carabine dans les mains.

Bill Owens s'est toujours considéré comme un photographe de presse. Mais son approche documentaire, la sobriété d'un style qui ne démode pas les photographies, l'absence de sentimentalité, le dialogue – déterminant – entre les mots et les images, ce regard sur la banlieue et l'espace intime, sa façon d'isoler des détails, tout cela inscrit son œuvre dans l'art contemporain et fait de leur auteur un précurseur de nombreux travaux actuels.

Michel Guerrin


BILL OWENS

« Je mets des bigoudis une ou deux fois par semaine. C'est mon seul moyen d'avoir des boucles. Une fois que je les ai enlevés et que je suis coiffée, je veux paraître bien en public. » « Suburbia » (1972).

INSTANTANÉ

LES COSMOGONIES DE TUTUNDJIAN

Léon Tutundjian est de ces artistes qu'une histoire de l'art réduite aux repères universels oublie sans vergogne. Son cas est d'autant plus délicat que Tutundjian ne crut pas nécessaire de s'en tenir à une formule ou un mouvement – qu'il côtoyât le surréalisme ou toutes les sortes d'abstractions, des plus géométriques aux plus gestuelles, tout cela librement.

Né en Arménie en 1905, il fuit le génocide de son peuple, passe par la Grèce et l'Italie avant d'atteindre Paris en 1922. Alors commencent son étrange traversée des avant-gardes et ses expérimentations. Vers 1925, il se situe du côté d'un expressionnisme tachiste qui ne fait alors pas école. En 1927, il se rapproche de la géométrie, au point de figurer avec Hélion et Van Doesburg parmi les fondateurs du mouvement de l'art concret, puis parmi les membres d'Abstraction création – ce qui ne l'empêche pas de rallier le surréalisme et la figuration après 1933. Il meurt en 1968, à peu près oublié.

Les reliefs et les dessins présentés aujourd'hui relèvent, pour l'essentiel, de sa période abstraite géométrique. Tutundjian y démontre un sens remarquable de l'équilibre, mais d'un équilibre léger, suspendu et que l'on suppose proche de sa destruction. Des faisceaux de lignes fines percent des cercles. Des nuages de poussières noires environnent les formes, de sorte que la plupart des encres semblent les esquisses d'une cosmogonie imaginaire. Autrement dit : ce sont de très beaux et purs dessins.

Philippe Dagen

★ Galerie Lucien Durand-Le Gaillard, 19, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-26-25-35. Du mardi au vendredi, de 14 heures à 19 heures ; le samedi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 janvier.

SORTIR

PARIS

Monâjât Yultchieva
Elle est ouzbèke et possède une délicatesse de timbre relayée par le jeu soyeux du maître du luth *rabâb* Shawqat Mirzaêv. Monâjât Yultchieva connaît ses classiques, les *maqâm* (les modes de musique savante), sur lesquels elle tresse de complexes émotions. Originaire d'un sovkhose de la vallée de Ferghana, elle entra avec les honneurs au département de musique orientale du conservatoire de Tachkent. Depuis, elle mène une carrière internationale qui l'a déjà amenée à Paris, où elle séduit par sa grâce, ses ors, ses airs de star, sa subtilité extrême.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. Le 11 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Cycle Schumann
Une rumeur insistante court les milieux professionnels : Sophie Koch serait une mezzo comme on n'en a pas vu en France depuis des lustres. Robert Schumann : extraits de *Myrthen opus 25*. Gérard Caussé (alto), Jean-Philippe Collard (piano).
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-53-23-99-19. De 90 F à 250 F.

Duos, solos, trios et restos ! 1976-1996
Quinze textes signés Serge Valletti, écrits entre 1976 et 1996, sont à l'origine de cette série de spectacles divisés en quinze soirées d'une heure. Sur la scène du Petit Odéon, le 12 janvier, Sylvie Orcier et Jérôme Derre liront le premier texte intitulé *Au-delà de Rio* (1976). Serge Valletti lira deux de ses textes les 21 et 30 janvier.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. Du 12 janvier au 30 janvier, à 18 heures. Relâche les 17, 18, 24 et 25. Tél. : 01-44-41-36-36. 50 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

D'une vie à l'autre
de Richard Lagravenese (Etats-Unis, 1 h 40).
Ennemi d'Etat
de Tony Scott (Etats-Unis, 2 h 13).
L'Escorte
de Denis Langlois (Québec, 1 h 30).
Le Grand Galop
de Krzysztof Zanussi (Pologne, 1 h 45).
High Art
de Lisa Cholodenko (Etats-Unis, 1 h 35).
J'aimerais pas crever un dimanche (**)
de Didier Le Pêcheur (France, 1 h 32).
Les Joueurs
de John Dahl (Etats-Unis, 2 h).
Lila Lili
de Marie Vermillard (France, 1 h 45).
Pourquoi pas moi ?
Film français de Stéphane Giusti (France, 1 h 35).
Tueur à gages
de Darejan Omirbaev (France-Kazakhstan, 1 h 20).
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Lilith
de Robert Rossen, avec Warren Beatty, Jean Seberg, Peter Fonda.
Américain, 1964, noir et blanc (1 h 54).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
La Nuit du chasseur
de Charles Laughton, avec Robert Mitchum, Shelley Winters, Lillian Gish.
Américain, 1955, noir et blanc (1 h 33).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

FESTIVALS

La Filmothèque de Jean Douchet
Le Grand Alibi (Alfred Hitchcock, 1950) : le 11, à 18 heures (film + débat avec Jean Douchet). *Les Musiciens de Gion* (Kenji Mizoguchi, 1953) : le 11, à 20 h 30 (film + débat avec Jean Douchet) ; le 12, à 14 heures et 16 heures. *The Mortal Storm* (Frank Borzage, 1940) : le 12, à 18 heures. *La Servante aimante* (Jean Douchet, 1994) : le 12, à 20 heures (film + débat avec Jean Douchet).
Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5e. Mº Cardinal Lemoine. Jusqu'au 12 janvier. Tél. : 01-43-29-44-40. 25 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Alger, ma blanche
de Jean-Jacques Greneau, mise en scène de Katy Grandi.
Cabaret sauvage, Parc de la Villette, Paris 19e. Mº Porte-de-la-Villette. Le 11, à 19 heures. Tél. : 01-40-03-75-15. 100 F.
Nid de galets (fragment pour un théâtre désarmé)
de Michel Laubu, mise en scène de l'auteur.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F.
Vadim Repin (violon)
Schubert : *Grand Duo pour violon et piano D 574, Fantaisie pour violon et piano D 934, Quintette pour piano et cordes D 667 « La Truite »*. Ralf Gothoni (piano), Vladimir Mendelssohn (alto), Dmitry Yablonsky (violoncelle), Vincent Pasquier (contrebasse).
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F.
Simon Spang Hansen, Nguyen Le, Billy Hart
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Les 11 et 12, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Têtes raides
Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris 18e. Mº Château-Rouge. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-42-52-44-94. 100 F.
Françoise Kucheida, Eve Griliquez, Chantal Grimm
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.
Markunda Aurès, Naïma el Djazaïria, Djamila
Cabaret sauvage, Parc de la Villette, Paris 19e. Mº Porte-de-la-Villette. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-40-03-75-15. 100 F.
Lili Boniche, Maurice El-Médioni
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. Le 11, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-70-70.
La Grande Bleue Tutto va bene
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. Le 11, à 21 heures. Tél. : 01-43-87-97-13. 90 F.

RÉSERVATIONS

Claude Nougaro
Palais des Sports, 1, place de la Porte-de-Versailles, Paris 15e. Le 15 janvier. Tél. : 01-44-68-44-68. De 150 F à 290 F.
Julien Clerc
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Du 16 au 20 et du 25 au 28 janvier. Tél. : 01-49-52-50-50.
Hommage à Astor Piazzola
par Michel Portal, Richard Galliano et l'Orchestre des concerts Lamoureux.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Le 17 janvier. Tél. : 01-45-61-53-00. De 90 F à 190 F.
Le Marchand de Venise
de William Shakespeare, mise en scène Stéphane Braunschweig.
Bouffes du Nord, 37 bis, *boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Du 19 janvier au 27 février. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 130 F.*
Salinger
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène Michel Didym.
Théâtre des Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Du 20 janvier au 20 février. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

DERNIERS JOURS

17 janvier :
Stéphane Mallarmé (1842-1898)
Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7e. Tél. : 01-40-49-48-14. 40 F.
Khalil Gibran, artiste visionnaire
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 01-40-51-38-38. Entrée libre.
Titouan Lamazou
Musée des Arts décoratifs, palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 01-44-55-57-50. 30 F.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Alexandre
est heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Fanny,

le 7 janvier 1999, pour le plus grand bonheur de ses parents.

Anne et Robert ARDISSON.

06600 Antibes.

Sophie TAMINH,
et Valery FRISCH
ont la joie d'annoncer la naissance de

Luna,

Paris, le 2 janvier 1999.

De la part de
Martine GAYRAL-TAMINH
et Phuong TAMINH,
Annie FRISCH,
Jean-Michel FRISCH.

Anniversaires de naissance

– Le 12 janvier 1939, naissait à Saint-Germain-des-Angles,

Argante MEZZAROBBA BATTISTUTTA « DI MEZZOMONTE »

« MOËT ONLY »

Château de la Motte,
71510 Saint-Berain-sur-Dheune.

– 11 janvier 1999.

Joyeux anniversaire,

Papou !

On t'adore.

Sarah and Co.

Décès

– Mme Pierre Boël, née Zélia Devernois,
son épouse,
M. et Mme Hubert Alamartine,
M. et Mme Eric Boël,
M. et Mme Thierry Brun,
ses enfants,
Victor, Arthur, Lorraine, Charlotte, Alexia, Manon, Hugo, Marie, Thibault,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Pierre BOËL,

le 9 janvier 1999, dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Etienne de Roanne, le mardi 12 janvier, à 10 h 30.

51, rue de Charlieu,
42300 Roanne.

– Mme Nicole Félix,
son épouse,
M. Patrick Monod
et son fils Alexandre,
M. et Mme Barra
et leurs enfants Stanislas, Constance et Adelaïde,
M. et Mme Félix
et leurs enfants Oriane et Alexia,
M. et Mme Dumoulin
et leurs enfants Victor et Louise,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Félix, Castellan *et Hanning*,
ont le regret de faire part du décès de

Alain FÉLIX,

survenu le 8 janvier 1999, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, *à Paris-7e, le mercredi 13 janvier*, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

55, avenue Duquesne,
75007 Paris.

– Le professeur et Mme Yves Mouton-Grimonpont,
ses enfants,
Christophe et Florence Maillard-Mouton,
Eric, Aude Mouton,
ses petits-enfants,
Marie, Lyse, Juliette Maillard,
ses arrière-petites-filles,
Blanche-Marie Grimonpont,
sa belle-sœur,
Les familles Decottignies, Grimonpont *et Mouton*,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Edouard GRIMONPONT, née Denise DECOTTIGNIES.

Selon sa volonté, ses funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

161, domaine de la Vigne,
59910 Bondues.

– Mme Julie Montet,
sa sœur,
Mme Michèle Rumpf,
sa belle-fille,
Mme Françoise Montet,
M. Maurice Montet
ainsi que ses enfants et petits-enfants,
M. Jean-Claude Montet,
M. Guy Montet
et ses filles,
Mme Martine Vinson
et ses enfants,
M. Louis Rumpf
et son fils,
M. Michel Montet,
ses neveux et nièces,
M. et Mme Gérald Montet,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Didillon, Da Rocha, Texeira, Spinola,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Paul RUMPF,
directeur de recherche honoraire au CNRS,

le 6 janvier 1999, à Paris, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 13 janvier, à 11 h 30, au cimetière du Père-Lachaise (entrée boulevard de Ménilmontant, 75020 Paris), où l'on se réunira.

23, rue Gazan,
75014 Paris.

Remerciements

– Mme Ghislaine Legueu,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées par votre présence, vos envois de cartes et de fleurs lors du rappel à Dieu de

M. Paul LEGUEU,

vous remercient très sincèrement.

– Ersa, Abidjan, Paris.

Mme Pierre Padovani,
Jean-Pascal et Marco Padovani,
Les familles Padovani, Ségui, Antomarchi, Luciani et Delannoy,
très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Pierre PADOVANI,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de bien vouloir trouver, ici, l'expression de leurs remerciements émus.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Avis de messe

– Paris (France).

Francis M. L. BLACK.

Pour honorer Francis et célébrer sa vie, une messe aura lieu le dimanche 17 janvier 1999, à 17 heures, à la chapelle Saint-Patrick, collège des Irlandais, 5, rue des Irlandais, Paris-5e.

Patricia,
sa femme.
Ainsi que ses enfants et sa famille, remercient profondément tous ceux qui ont témoigné de la sympathie.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans, mourait

Monique DEGUY, née BROSSOLLET.

Nous nous recueillerons en mémoire d'elle en l'église Saint-Sulpice, le 16 janvier 1999, à midi.

– Le 12 janvier 1989, il y a dix ans, le

docteur Bernard GAIDE

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé aient *une pensée pour lui.*

Ses enfants.

Thèses

– Le vendredi 15 janvier 1999, à 14 heures, dans la salle des thèses (C24) de *l'université Paris-X-Nanterre*, *Jean-Pierre Moisset* soutiendra sa thèse de doctorat d'histoire, intitulée : **« Les biens de ce monde. Les finances de l'Eglise catholique dans l'archidiocèse de Paris (1802-1905) ».**

Conférences

– L'*Institut Michel-Villey pour la* culture juridique et la philosophie du droit de l'université Paris-II (Panthéon-Assas) organise, le vendredi 22 janvier 1999, une journée consacrée à **« Droit et temps : 1/ La prescription »**. Conférences le matin sous la présidence de M. le professeur Drago, de l'Institut. Table ronde à 14 heures, sous la présidence de M. le professeur Leben, autour de Me Varaut, de l'Institut, et de M. Finkielkraut, avec la participation de M. le premier avocat général Joinet, de Mme le professeur Lochak et de M. Bouretz. Lieu : Centre Panthéon, 12, place Panthéon, salle des conseils. Renseignements au 01-44-41-59-14.

Conférences de l'Etoile :
la Bible et le Coran
six mardis de suite, à 20 h 30,
avec D. Boubakeur, Mosquée de Paris ; D. Farhi, rabbin ; et A. Houziaux, pasteur (deux conférenciers par soirée).
Adam, le 12 janvier, en l'église protestante, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.
Marie, le 19 janvier, en l'église protestante.
Abraham, le 26 janvier, à la *synagogue, 11, rue Gaston-de-*Caillavet, Paris-15e.
Moïse, le 2 février, à la synagogue.
Jésus, le 9 février, à la Mosquée, place du Puits-de-l'Ermite, Paris-5e.
Muhammad (Mahomet), le 16 février, à la Mosquée.
Libre participation aux frais.

Journées d'études

Les Archives Françoise Dolto
organisent des
« Journées d'études Françoise Dolto »
à l'UNESCO,
en partenariat avec :
la Fondation de France,
le ministère de l'emploi/solidarité
Jeudi 14 janvier
Forum des professionnels de l'enfance
Vendredi 15 janvier
La Maison verte et les structures Dolto
Samedi 16 janvier
Image inconsciente du corps
Dimanche 17 janvier
Sujet et spiritualité
Renseignements : 01-40-51-72-05
Inscriptions : 01-30-43-26-00

Communications diverses

Agerel
Association pour la gestion de la retraite des élus locaux
Les membres de l'association Agerel sont conviés à la réunion annuelle de l'assemblée générale le 3 février 1999, à 17 heures, à Paris-9e.
Lieu de la réunion : salle du conseil, 18, rue de Londres, Paris-9e.

Les Mutuelles du Mans Assurances

Débats

Première université d'entreprise sur les trente-cinq heures

organisée et animée par Edgard Added, président du Cidem, les 27 et 28 janvier 1999, en partenariat avec le Medef Paris.

Un panorama global et un grand débat sur la deuxième loi seront abordés avec divers intervenants du monde de l'entreprise, comme Bernard Bruhnes, Alain Sauret, Max Matta, Yves Barou, directeur adjoint du cabinet de Martine Aubry, Guy Roses, mais aussi des députés, dont Yves Nicolin, Gaëtan Gorce... Neuf entreprises, parmi lesquelles Air France, le GAN, Alstom, Usinor, Yoplait, apporteront leurs témoignages lors de ces deux journées.
Tarif max. : 5 000 F HT.
Information : Isabelle Constant *au 01-47-43-15-63.*

L'Arche,
le mensuel du judaïsme français,
et l'Association
des amis de *L'Arche*
organisent une table ronde :
« Juifs et protestants »
avec P. Cochet, pasteur
de l'Eglise réformée de l'Annonciation,
R. Draï,
professeur à l'université d'Aix-Marseille,
D. Farhi, rabbin
du Mouvement juif libéral de France,
A. Houziaux,
pasteur de l'Eglise réformée de l'Etoile,
J.-L. Mouton,
directeur du journal *Réforme*,
et M. Waintrater,
directeur de la rédaction de *L'Arche*

jeudi 14 janvier, à 20 h 30,
à l'Espace Rachi,
39, rue Broca, Paris-5e.
PAF : 50 francs.
Renseignements : 01-42-17-10-27.



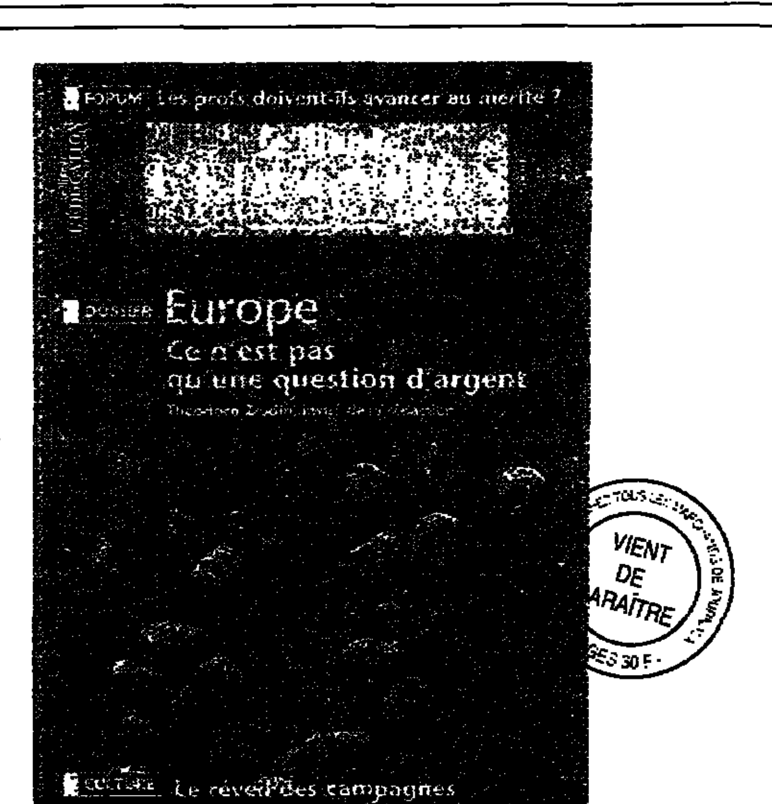
« Le Monde diplomatique » de janvier

LE MONDE DIPLOMATIQUE de janvier analyse les motivations réelles de l'intervention anglo-américaine contre l'Irak et ses implications géopolitiques. Le mensuel jette aussi un regard lucide sur l'avènement de l'euro, « verrou d'une orthodoxie » économique dont les conséquences sur le monde du travail pourraient être moins positives qu'on le dit.

Avec le traité d'Amsterdam, l'Union européenne entreprend par ailleurs une politique particulièrement restrictive en matière d'immigration, et met en danger un droit d'asile déjà malmené par chacun des Etats membres. *Le Monde diplomatique* souligne, en outre, la dramatique montée du chômage en Chine.

Egalement au sommaire : le libre-échange, « dernière Bastille » à ébranler ; Rupert Murdoch, empereur des médias ; le Congo-Zaïre objet de la convoitise de ses voisins ; heure de vérité pour la démocratie chilienne ; le nouvel ordre informatique ; la Macédoine en danger d'éclatement ; et l'héritage du « Deuxième Sexe » de Simone de Beauvoir.





Forum :

● Les profs doivent-ils avancer au mérite ?

Dossier : Europe
Ce n'est pas qu'une question d'argent

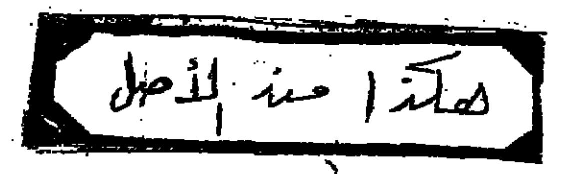
Theodore Zeldin, invité de la rédaction

● Dans Europe, il y a euro, mais cela ne suffit pas : qu'est-ce que l'Europe de la culture et de l'éducation ? ● Les étudiants circulent, mais l'Europe des idées peine à voir le jour ● Ils emmènent leurs élèves d'un pays à l'autre : rencontre avec ces profs qui font vivre l'Europe au jour le jour ● Des enseignants débattent : un cursus européen tenant compte des richesses de chacun est-il possible ?

Culture : Le réveil des campagnes

● Des troupes de théâtre itinérantes aux nouvelles technologies, la diversité des pratiques culturelles en milieu rural.





هكذا من الأصل

EN VUE

■ En 1998, les Japonais ont raffolé du kouign-amman, gâteau breton d'une densité comparable à leurs pâtisseries les plus chères.

■ Sans la vodka apportée par la princesse russe **Wolkonski**, propriétaire d'un manoir sur l'autre rive du Jaudy, la rivière de Tréguier, le capitaine **Viatcheslav Drobot** et ses dix hommes d'équipage immobilisés depuis le 13 novembre dans le petit port breton n'auraient pu joyeusement fêter le Noël orthodoxe à bord du *Baltisky-22*, rafiot ukrainien craquant de la poupe à la proue, raclant le fond à marée basse, trop rouillé pour reprendre la mer.

■ A l'issue d'un baptême arrosé, samedi 9 janvier, près de Iaroslavl, en Russie, un prêtre orthodoxe et une grand-mère ont été blessés par l'explosion d'une grenade, dont le religieux – il ignore pourquoi – s'était servi pour trinquer.

■ Les escadrons de la mort ont mis fin à leur trêve de Noël en assassinant vingt invités d'un baptême, le 9 janvier, à Playon, village de Colombie.

■ Les paysans de Guoyuan, dans le Jiangsu, en Chine, qui, le 4 janvier, avaient demandé une autorisation de manifester contre le trucage des élections, attendaient une réponse de l'administration : cent policiers sont arrivés pour les évacuer à bord de camions.

■ Récemment, des policiers de Pékin, usant de méthodes moins brutales, invitaient au restaurant **Gao Hongming**, candidat à des élections locales sans l'agrément du Parti communiste, pour donner le temps à leurs collègues de récupérer ses tracts dans les boîtes aux lettres du quartier.

■ Une femme d'affaires vient de rapporter à l'hôpital de Kuito, en Angola, des lots de sang parachutés par l'armée gouvernementale qu'un soldat lui avait vendus pour une caisse de sardines.

■ Le Jour de l'an, les villageois d'Obo, en République centrafricaine, ont enterré vivant un homme-caïman soupçonné de noyer et de dévorer la nuit les humains.

■ Jeudi 7 janvier, un porte-parole du 10 Downing Street annonçait, « *sans enjoliver* », que **Tony Blair**, en vacances aux Seychelles, avait sauvé un touriste de la noyade. « *Je n'ai jamais été en difficulté* », a rectifié depuis **Hans Joergensen**, dentiste danois, nageur expérimenté.

■ Bien qu'il ne pense pas avoir « *commis de faute* », il y a sept ans, un praticien de Marseille offre une nouvelle opération à **Yvette Mischler**, de Bollène, en Vaucluse, pour lui ôter la pince chirurgicale restée dans son ventre depuis.

Christian Colombani

« Le Soir » se prépare au XXIe siècle

Le quotidien belge francophone publie désormais un supplément hebdomadaire qui explore l'avenir. Le premier numéro est consacré à l'amour, « de l'émoi de la première rencontre à l'orage de l'orgasme »

PRINCIPAL quotidien francophone de Belgique, *Le Soir* a décidé de faire entrer progressivement ses lecteurs dans le XXIe siècle. Il publie désormais chaque semaine un supplément de huit pages grand format *Le Soir 2000*, consacré à explorer, dans tous les domaines, les chemins de l'avenir. La première de ces livraisons se penche sur l'amour tel que l'imaginent les petits-enfants de M. Beulemans. « *La mesure de l'amour, c'est aimer sans mesure* », proclame en exergue le journal bruxellois.

Celui-ci n'hésite pas, pourtant, à se lancer dans la description des substances produites par le corps humain, désormais identifiées et scientifiquement dosables, qui incitent à se livrer à l'acte de chair : « *Quelque deux cent cinquante substances sécrétées par notre organisme interviennent dans le processus amoureux, de l'émoi de la première rencontre à l'orage de l'orgasme, de l'abandon de la petite mort au chagrin d'amour* », explique l'éditorialiste du *Soir 2000*, avant de nous décrire la spirale inexorable de cette maladie d'amour qui, à en croire Michel Sardou, « *unit dans son lit les cheveux blonds, les cheveux gris* ». Les explications traditionnelles, liant par exemple l'irruption de l'amour chez les humains à une flèche décochée par un gamin joufflu, frisé et ailé ou à un phénomène météorologique comme le coup de foudre, devront être, selon *Le Soir*, reléguées au rayon des antiquités



puisque « *l'élan amoureux s'accompagne d'une libération de dopamine. En surgissant dans le cortex cérébral et l'hypothalamus, la dopamine provoque une sécrétion de lulibérine, qui stimule encore la production de dopamine, qui accroît celle de lulibérine...* »

Il ne faudrait pas pourtant en déduire que *Le Soir*, qui fut jadis le porte-drapeau d'une vision laïque des choses de la vie face à la « *réaction cléricale* », se laisse emporter dans une conception étroitement scientiste, voire carrément mécaniste, du fonctionnement de l'âme humaine et de ses annexes corporelles. La parole est ainsi donnée à une romancière, Florence Montreynaud, qui s'élève contre la conception de l'amour sous-jacente au débat récent suscité par l'apparition du Viagra. « *C'est la liberté individuelle, l'originalité et la fantaisie qui peuvent s'exprimer dans une relation amoureuse*, affirme-t-elle. *Avec le Viagra, hormis le cas où ce médicament est d'une absolue nécessité, on est renvoyé à une équation d'une bêtise profonde : tout l'homme est dans son érection. Au surplus, le Viagra ne répondra pas à la question existentielle suivante : qu'est-ce qui empêche l'homme de bander ?* »

Une autre question existentielle est également posée dans ce journal, qui concerne sinon l'amour, du moins le désir de cohabitation des deux composantes principales du peuple belge, les Flamands et les francophones. On n'a pas encore découvert les substances, attirantes ou répulsives, qui conditionnent les rapports plutôt tendus entre ces deux communautés, mais un sondage d'opinion montre qu'il existe d'importantes divergences entre les deux parties du royaume concernant l'avenir du couple : 58 % des francophones estiment que le XXIe siècle verra l'éclatement de la Belgique, alors que 34 % des Flamands seulement partagent cette analyse.

Ce résultat surprenant provoque la perplexité de nombre d'observateurs de la vie politique belge, qui voient jour après jour les responsables flamands proclamer leur volonté de prendre le large. Mais peut-être ne s'agit-il là que d'une forme de pudeur dans l'expression des sentiments tendres éprouvés au fond d'eux-mêmes, par les Flamands à l'égard de leurs compatriotes wallons ou bruxellois. Une pudeur dont la nécessité est encore soulignée par Florence Montreynaud : « *On aura toujours besoin d'un jardin secret, d'une zone d'ombre que l'on ne montre pas à tout le monde.* »

Luc Rosenzweig

DANS LA PRESSE

MARIANNE
Jean-François Kahn

■ *Nous n'avons pas la même conception du patriotisme que les « souverainistes », mais nous respectons la leur. Et leur refuser le droit de défendre leur couleur,* écraser les 40 % de nos concitoyens qui se retrouvent dans cette sensibilité sous les canons – 80 % des canons – d'un tir de barrage médiatique implacable a quelque chose de répugnant. A moins qu'il ne s'agisse de gonfler les voiles de l'extrême droite... pour mieux se proclamer, ensuite, antifasciste ! On connaît. Au demeurant, les « souverainistes », de droite ou de gauche, sont cohérents, eux ! Ce qui n'est pas le cas des chauves-souris, *souris un jour, oiseau un autre* (n'est-ce pas, Philippe Séguin ?), *ni de ceux qui se réclament d'une* Europe flasque, tristement bureaucratique, purement monétariste, répressive, sans âme, sans ambition, sans chair, sans projet, sans objectif, c'est-à-dire, en fait, sans réalité.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ En devenant un journal du matin, en changeant de formule, en fixant de nouveaux rendez-vous rédactionnels, en adaptant nos modes de réalisation et nos horaires, nous vous proposons une *Croix* en phase avec l'actualité, donc plus « fraîche ». Un journal clairement situé dans le marché des quotidiens nationaux généralistes. Mais nous avons aussi l'ambition de proposer un journal tourné vers l'essentiel – ce qui relève des « *signes des temps* » – et portant, sur les informations qui font la trame de l'actualité, le recul nécessaire, propice au libre débat, à la réflexion, à la méditation. Seule, parmi les quotidiens nationaux, *La Croix* s'affirme comme quotidien catholique. Elle le fait ouvertement, aux deux sens du mot : nous sommes explicitement catholiques et nous sommes ouverts à tous ceux qui, dans le mot catholique, lisent un appel à l'universalité, à l'ouverture des intelligences, des cœurs et des solidarités.

LIBÉRATION
Jean-Michel Helvig

■ L'éclatement du FN avait ouvert un boulevard à la droite républicaine pourvu qu'elle fasse preuve de fermeté dans ses valeurs et de persévérance dans ses choix. C'est de l'inverse dont deux partis sur trois de L'Alliance font preuve. Leur argument que tout échange de bonnes manières républicaines entre la droite et la gauche « *profiterait* » à l'extrême droite n'est pas seulement dérisoire au moment où celle-ci est en train de s'autodétruire, c'est une curieuse manière de prendre les électeurs pour des imbéciles.

www.refer.org/divers/fbaobab

Quatre jeunes Parisiens parcourent l'Afrique pour connecter les établissements scolaires à Internet

QUELQUES jours avant Noël *une ambulance récupérée dans les* surplus de l'armée française s'arrête devant l'école du village de Kupela, au Burkina Faso. A son bord, quatre jeunes Parisiens, qui se sont mis en tête de parcourir l'Afrique de l'Ouest francophone pour connecter à Internet une dizaine d'écoles primaires. « *Nous avons monté une association, baptisée Les Fruits du Baobab, et collecté 300 000 francs pour notre expédition. L'objectif est de permettre à des écoliers français et africains de réaliser en commun un site qui raconte leur patrimoine culturel respectif* », explique Blaise Mercier, âgé de vingt-quatre ans, fondateur du projet.

L'école de Kupela est la seconde à bénéficier du programme. Déjà, l'école d'El Hadj Doudou Mbathie, dans la banlieue de Dakar, a été jumelée sur le réseau Internet avec l'école de la Jussienne à Paris : « *Les instituteurs sénégalais ont fait appel à un artiste local pour aider les élèves à réaliser quinze peintures traditionnelles sur verre, qui sont exposées en ligne.* » Sur le site, les enfants peuvent aussi suivre l'aventure de Blaise Mercier et de ses amis, racontée au jour le jour : « *Chaque fois que nous entrons dans un nouveau pays, nous fonçons vers la capitale, pour faire le tour des boutiques d'informatique et les convaincre de nous céder gracieusement un ordinateur multimédia*, explique Blaise Mercier. *Pour choisir l'école, nous tenons compte de deux critères : la motivation des enseignants, et bien sûr le raccordement au réseau électrique.* » L'accès Internet est fourni gratuitement par l'Association universitaire pour l'enseignement de la langue française.



Les Fruits du Baobab prend en charge le coût des communications, mais à terme « *l'idée est de décrocher des partenariats avec les sociétés nationales de télécommunications* ». Blaise Mercier passe un mois dans chaque école, le temps de former les enseignants en accéléré, à raison de trois heures par jour.

Après son départ, l'équipe des Fruits du Baobab reste en contact avec les enfants : « *Nous continuons à assurer la mise en ligne des travaux que les élèves nous adressent par courrier électronique.* » Et quand l'ordinateur portable installé dans l'ambulance tombe en panne, on se débrouille : « *Nous dénichons un cybercafé ou nous comptons sur la chance. Récemment, en pleine brousse, nous sommes tombés sur un pasteur américain qui avait un ordinateur avec une connexion Internet, fonctionnant à l'énergie solaire.* »

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

AVORTEMENT

■ Cinq médecins américains et le *Planning familial des Etats-Unis* ont porté plainte contre deux associations d'opposants à l'avortement, à cause du contenu de leur site Web, où l'on trouve notamment une liste de plusieurs centaines de médecins pratiquant l'avortement, avec leur adresse, le numéro d'immatriculation de leur voiture, leur apparence physique et même le prénom de leurs enfants. Les noms des médecins et infirmiers assassinés récemment par des commandos anti-avortement sont rayés d'un trait. Le site incite les militants à suivre les médecins pour les prendre en photo ou en vidéo et recueillir des renseignements sur leurs habitudes. Le procès s'ouvrira prochainement à Portland (Oregon).
www.christiangallery.com/atrocity

TÉLÉCARTES

■ Régie T France a ouvert un site permettant de créer en ligne des télécartes personnalisées. On peut ensuite passer commande des télécartes ainsi éditées, qui seront imprimées à la demande. Les quatre cartes de 25 unités coûtent 320 francs (48,78 euros).
www.macarte.com

L'établi de M. Chevènement

par Alain Rollat

À L'ÉPOQUE où il était ministre de l'éducation nationale, Jean-Pierre Chevènement militait pour que la réintroduction de l'éducation civique à l'école s'accompagne d'une éducation des téléspectateurs à l'image. « *Tant que le téléspectateur n'aura pas démythifié la télévision, il ne sera pas citoyen*, écrivait-il. *Si le but de l'école publique reste de former des citoyens, l'éducation à l'image devrait devenir un des grands desseins de l'école et bénéficier d'une impulsion continue à travers les programmes, les horaires et, plus encore, à travers la formation des maîtres.* » Il insistait pour que chaque collège soit doté d'un téléviseur et d'un magnétoscope. Aujourd'hui, on comprend mieux pourquoi.

Ce diable d'homme avait eu une prémonition. Il avait pressenti que tous les collégiens de France et de Belfort seraient amenés à analyser sa propre image à la lumière d'une autre démythification, celle de la mort. C'est la seule explication rationnelle au miracle qui l'a fait revenir à la vie après son « *voyage* » sur « *l'autre rive* », comme il dit. C'est sûrement ce qu'il voulait faire comprendre à Michel Field quand il lui confiait, dimanche soir : « *Même dans le coma le plus profond, un homme souffrant est relié à l'humanité...* » Sous-entendu : l'antichambre de la mort n'est pas un reposoir, mais un ascenseur pour d'autres sphères de conscience dont l'homme ne revient, à l'occasion, que pour mieux parachever son travail. Sa prestation, sur TF 1, était ce qu'on peut faire de mieux, dans le genre éducation par l'image, quand il s'agit de démontrer que l'apprentissage de la mort bonifie encore davantage les âmes bien trempées.

Jamais miraculé n'était apparu aussi gaillard ! Jamais revenant n'était revenu aussi présent ! Jamais propos d'outre-coma n'avait été aussi vif ! Il parlait sans le moindre pense-bête, sans aucune hésitation. Il y a sûrement une source de jouvence sur « *l'autre rive* ». Jean-Pierre Chevènement, qu'on disait archaïque, avant sa résurrection, a même, en deux traits d'humour, infligé un coup de vieux à Daniel Cohn-Bendit, « *passé de l'anarchisme au libéralisme* » et devenu à ses yeux « *le représentant des élites mondialisées* ». A contre-courant, il ramait ; maintenant, il surfe ! Plus ancré que jamais au roc de ses principes républicains. « *Je suis revenu*, a-t-il dit, *à mon établi.* » Il faut comprendre ce mot à l'ancienne, dans son acception étymologique : *establi*, être stable, se tenir debout. S'il meurt une deuxième fois, on dira de lui qu'il incarnait une valeur qu'on croyait défunte avant qu'elle ne fasse la nique à la pensée unique : le sens du bien commun bien porté.

LUNDI 11 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

16.40 ▶ Les Cousins ■ ■
Claude Chabrol (France, 1958, N., 105 min). La Cinquième

17.25 Les Incorruptibles ■ ■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1987, 120 min). Cinéstar 2

17.40 L'Insoutenable Légèreté de l'être ■ ■
Philip Kaufman (Etats-Unis, 1987, 170 min). Cinéstar 1

17.45 Le Fils du désert ■ ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1948, 105 min). Cinétoile

19.30 Grand Hôtel ■ ■
Edmund Goulding (Etats-Unis, 1932, N., 110 min). Cinétoile

20.40 Les Biches ■ ■
Claude Chabrol (F, 1968, 95 min). Arte

20.40 Plein soleil ■ ■ ■
René Clément (France, 1959, .15 min). 13ème Rue

21.00 ▶ Que la bête meure ■ ■
Claude Chabrol (France, 1969, 110 min). Paris Première

21.00 Les Caprices d'un fleuve ■ ■
Bernard Giraudeau (France, 1995, 115 min). Cinéstar 2

21.20 La Maison des Bories ■ ■
Jacques Doniol-Valcroze (France, 1970, 90 min). Cinétoile

22.00 Les SS frappent la nuit ■ ■
Robert Siodmak (Allemagne, 1957, N., v.o., 105 min). Ciné Classics

22.30 et 2.15 Zazie dans le métro ■ ■
Louis Malle (F, 1960, 75 min). TV 5

22.40 La Rivière ■ ■
Mark Rydell (EU, 1984, 125 min). TMC

22.50 Rio Grande ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1950, N., 105 min). Cinétoile

23.10 On achève bien les chevaux ■ ■
Sydney Pollack (Etats-Unis, 1969, 120 min). Téva

23.20 La Femme infidèle ■ ■ ■
Claude Chabrol (France, 1968, 105 min). Paris Première

23.45 Gervaise ■ ■ ■
René Clément (France, 1956, N., 115 min). Ciné Classics

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.50 L'Ecran témoin. Mormons et témoins de Jehovah, des sectes acceptables ? Invités : Anne Morelli, Richard Queringean, Jorge Varella. RTBF 1

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Claude Chabrol. LCI
20.00 20h Paris Première. Jean-Pierre Cassel. Paris Première
21.00 Le Grand Journal. LCI
22.45 D'un monde à l'autre. Police et jeunes : dialogue impossible. France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 Chili impressions. [1/4]. Les pompiers de Santiago. Histoire
19.00 Global Family VII. La faune inconnue d'Australie. Odyssée
19.30 Les Dugongs, des sirènes en voie d'extinction. Odyssée
19.40 Baroque authentique. [1/4]. La renaissance d'un style. Muzzik
19.45 La Grande Famine. [3/3]. L'héritage et les reproches. Planète
20.15 Reportage. Portrait Öcalan. Arte
20.20 Gros plan sur la vie sauvage. Odyssée
20.35 L'Epopée des fusées. Et les Chinois inventèrent la poudre. Planète
20.45 West Side Story. Le making of de l'enregistrement. Mezzo
21.05 La Nuit du renard. Odyssée
21.35 Au royaume de la méduse. Odyssée
22.05 Ivtsino, un village sur la Volga. Planète
22.05 Les Secrets du sommeil. Odyssée
22.45 Harmoniques. Chopin. Mezzo
22.55 Chine-Taïwan, la traversée de l'espoir. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

19.55 Rugby à XIII. Championnat de France. Villeneuve - Carpentras. Eurosport

MUSIQUE

21.00 La Colombe. Opéra de Gounod. Par l'Orchestre symphonique de la Radio-télévision de Cracovie, dir. Michel Swierczewski. Muzzik
22.15 Fedosseiev dirige. *Roméo et Juliette*, de Tchaïkovski. Avec l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou. Mezzo
0.00 Queen. Rio 1985. Canal Jimmy
0.40 Jazz 6. George Benson & Monty Alexander Trio : hommage à George Gershwin. M 6

TÉLÉFILMS

20.45 Raspail ou la passion de la République. Jean Lallier. Histoire
20.55 Le Bébé d'Elsa. Michaël Perrotta. France 2
22.15 ▶ Miel et cendres. Nadia Anliker Fares. Arte
22.25 George et Margaret. Yves-André Hubert. Festival
22.45 Masada. Boris Sagal [1/4]. Histoire
23.00 Frontière du crime. Yves Boisset. 13ème Rue

COURTS MÉTRAGES

22.35 Courts au 13. Made in England. *The Last Ten Minutes*. Patrick Harkins. 13ème Rue
23.30 Court-circuit. *Les Jours bleus*. Isabelle Broué. Arte
0.30 Prix Kieslowski du court métrage. Canal +
1.30 Histoires courtes. *Rue bleue*. Nassim Chouari, Lysiane Meis, Ali Zedir et Alma Zedir. France 2

SÉRIES

19.20 Force de frappe. Mesures extrêmes. 13ème Rue
20.00 Dharma & Greg. Le yoga, c'est pas du nougat. Téva
20.00 Quoi de neuf docteur ? TMC
20.10 Happy Days. Joanie veut une voiture. Série Club
21.25 New York Police Blues. Le fou, le flic et l'infirmière. Canal Jimmy
21.35 University Hospital. La quarantaine. Série Club
22.20 The Sentinel. D'égal à égal. TSR
23.05 Buffy contre les vampires. La momie inca. Série Club

NOTRE CHOIX

● 21.00 Paris Première
Que la bête meure
Un romancier veut assassiner un garagiste de province, chauffard qui a causé la mort de son petit garçon et s'est enfui. Vengeance et haine, thème complexe de la culpabilité, Jean Yanne est génial en salaud, mais Michel Duchaussoy a-t-il le droit d'agir comme il le fait ? Un des meilleurs films de Chabrol à cette époque. – *J. S.*

● 1.05 France 2
A l'occasion du Dakar, le Cercle
Philippe Lefait continue de s'entretenir avec des personnalités des pays traversés par le rallye Grenade-Dakar. Après le peintre Mohammed Kacimi (Maroc), le réalisateur Abderrahmane Sissako (Mauritanie) et le comédien Sotigui Kouyaté (Burkina), voici le Mali avec Aminata Traoré, ministre de la culture et du tourisme (lundi 11), et le cinéaste Souleymane Cissé (mardi 12), et le Sénégal avec le musicien Wasis Diop (mercredi 13).

● 1.15 France 3
La Case de l'oncle Doc
Au cours d'un voyage en Asie du Sud-Est, le réalisateur Jean-Claude Riga rencontre un homme qui erre depuis neuf ans dans l'Océan indien à bord d'un voilier de fortune, l'Anak Kelana, un bateau en bois de dix-sept mètres construit de ses mains. Mark a la trentaine, le corps d'un athlète, la peau tanée par le soleil et une âme de poète. *Anak Kelana, le compagnon secret* tente de percer le mystère de ce « *personnage d'exil, intraitable et farouche* », qui fascine le réalisateur et lui rapelle les héros des romans de Joseph Conrad. Un film lent, insolite, au ton très personnel. On se laisse porter par la beauté des images. – *S. Ke.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Un et un font six. Etre père c'est l'enfer.
22.35 Y a pas photo ! La médecine.
0.05 Histoires naturelles. Sangliers sauvages ?
1.00 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Cap Dakar.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 L'Euro.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Bébé d'Elsa. Téléfilm. Michaël Perrotta.
22.45 D'un monde à l'autre. Police et jeunes : dialogue impossible.
0.20 Journal, Météo.
0.40 Paris-Dakar.
1.05 A l'occasion du Dakar, le cercle.
1.30 Histoires courtes. *Rue bleue*. Nassim Chouari, Lysiane Meis, Ali et Alma Zedir.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.53 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
21.00 La Piscine ■ Film. Jacques Deray.
23.00 Météo, Soir 3.
23.35 Les Seins de glace ■ Film. Georges Lautner.
1.15 La Case de l'Oncle Doc. Anak Kelana, le compagnon secret.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite.
20.40 Roméo et Juliette. Film. Baz Luhrmann.
22.35 Gilbert Grape ■ Film. Lasse Hallström.
0.30 Prix Kieslowski du court métrage.
0.40 Boxe hebdo. Spécial Poids-lourds.

ARTE

19.00 Nature. Mission Arche de Noé.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Portrait Öcalan.
20.40 ▶ Les Biches ■ ■ Film. Claude Chabrol.
22.15 ▶ Miel et cendres. Téléfilm. Nadia Anliker Fares (v.o.).
23.30 Court-circuit. *Les Jours bleus*. Court metrage. Isabelle Broué.
23.55 Musicals Great Musicals. L'unité de production d'Arthur Freed à la MGM.
1.25 Des tigres, des taupes et des robots.

M 6

18.25 Loïs et Clark.
19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.40 Décrochage info, Les Produits stars.
20.50 Corrina, Corrina ■ Film. Jessie Nelson.
22.55 Body of Evidence. Film. Uli Edel.
0.40 Jazz 6.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [1/5].
20.30 Agora. Claude-Louis-Combet (*Le Recours au mythe*).
21.00 L'Histoire en direct. 1985, l'affaire des Colonnes de Buren.
22.10 Fiction. Eugène Ionesco. *Jacques ou la soumission*, d'Eugène Ionesco.
23.00 Nuits magnétiques. [1/5].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Morago, Coelho, Da Esperença, Da Cruz, De Cristo.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Burgan, Monnet, Zavaro.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Œuvres de Lopez, Grisey, Jarrell, Berg.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Beethoven. 20.40 Récital. La série piano. Œuvres de Liszt, R. Schumann, Chopin.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Magnard, Chausson, Koechlin, Fauré.

MARDI 12 JANVIER

FILMS DU JOUR

14.15 et 18.30 Zazie dans le métro ■ ■
Louis Malle (France, 1960, 90 min). TV 5

14.15 Maigret tend un piège ■ ■
Jean Delannoy (France, 1957, N., 115 min). Cinétoile

14.40 Dune ■ ■
David Lynch (Etats-Unis, 1984, 135 min). Cinéstar 2

15.05 Gervaise ■ ■ ■
René Clément (France, 1956, N., 120 min). Ciné Classics

16.00 Un thé au Sahara ■ ■ ■
Bernardo Bertolucci (GB, 1989, 135 min). Cinéstar 1

16.10 La Charge héroïque ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1949, N., 105 min). Cinétoile

17.05 Les SS frappent la nuit ■ ■
Robert Siodmak (Allemagne, 1957, N., 100 min). Ciné Classics

18.45 Mon grand ■ ■
Robert Wise (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 105 min). Ciné Classics

18.50 Ladybird ■ ■
Ken Loach (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 100 min). Ciné Cinémas

18.50 Drugstore Cowboy ■ ■
Gus Van Sant (Etats-Unis, 1989, 100 min). Cinéstar 2

20.30 La Valse des pantins ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1983, 110 min). Cinéstar 1

20.55 Fort Saganne ■ ■
Alain Corneau (France, 1984, 180 min). France 2

22.00 Strange Days ■ ■
Kathryn Bigelow (Etats-Unis, 1995, v.o., 140 min). Ciné Cinémas

22.20 Dernière sortie pour Brooklyn ■
Uli Edel (Etats-Unis - Allemagne, 1988, v.o., 100 min). Cinéstar 1

23.30 Casablanca ■ ■ ■
Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., 100 min). Ciné Classics

23.50 Mrs Dalloway ■ ■
Marleen Gorris (Etats-Unis, 1997, v.o., 94 min). Canal +

0.20 Brooklyn Boogie ■ ■
Wayne Wang et Paul Auster (EU, 1995, 85 min). Ciné Cinémas

0.35 Brazil ■ ■
Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1984, 145 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

15.05 1 an de +. Invités : Edwy Plenel, Michel Morin, Jean-Luc Petitrenaud. Canal +
18.00 et 21.00 Le Grand Journal. LCI
18.30 Nulle part ailleurs. Canal +
19.10 Le Rendez-vous. LCI
20.00 20h Paris Première. Daniel Toscan du Plantier. Paris Première
20.50 De quel droit ? Votre vie privée vous appartient-elle ? Invités : Marie-Thérèse Feydeau, Isabelle Jaulin, Jacques Colin. M 6
21.00 ▶ Hors série. Graine de violence. France 3
21.00 Le Gai Savoir. Dans un an l'an 2000. Invités : Jacques Calvet, Alain Duhamel, Philippe Delerm, Jean Delumeau, Jacques Duquesne, Guy Konopnicki. Paris Première
21.05 Temps présent. Des vies pour une mort ! Tessin-Italie : les liaisons dangereuses. TV 5
23.10 Comment ça va ? Faim de vie. Leucémie : images d'un combat. France 3
0.35 Strip-tease. Où qu'elle est ma tune ? Les Blessures de l'amour. Les nourritures terrestres. France 3
1.30 Saga-Cités. Les fils du vent : un cirque au cœur de la ville. France 3

DOCUMENTAIRES

17.00 Cinéma et apartheid. [2/2]. Planète
17.00 Chili impressions. [1/4]. Les pompiers de Santiago. Histoire
17.55 Les Coulisses de la science. Le Népal. La Cinquième
18.05 Les Secrets du sommeil. Odyssée
18.10 Les Grands Compositeurs. [1/7]. Johann Sebastian Bach. Planète
18.30 Habitants du cap Canaveral. La Cinquième
19.00 Le Musée d'Orsay. D'Ingres à Monet, l'art du Second Empire. Odyssée
19.10 La Grande Pêche des Imraguen. Planète
19.55 Caviar, perles de la mer Caspienne. Odyssée
20.00 Mopiopio, le souffle de l'Angola. Muzzik
20.05 Les Tribus indiennes. [3/20]. Les Navajos. Planète
20.15 Reportage. L'île des enfants perdus. Arte
20.20 Chine-Taïwan, la traversée de l'espoir. Odyssée
20.35 Les Maîtres du temps. Planète
20.45 ▶ La Vie en face. Algérie, la vie quand même. Arte
20.45 Georges Duby, le plaisir et le temps. Histoire
21.25 Un médecin traditionnel en Chine rurale. Planète
21.25 Expédition à Svalbard. Au pays des ours polaires. Odyssée
21.45 Corpus Christi. [11/12]. Le disciple bien-aimé. Histoire
21.55 A ma zone. Odyssée
22.40 La Grande Famine. [3/3]. L'héritage et les reproches. Planète
22.50 On the Road Again. Istanbul. Odyssée
23.00 La Route des millions d'années. Histoire
23.05 ▶ Galera. Arte
23.15 Les Dugongs, des sirènes en voie d'extinction. Odyssée
23.30 L'Epopée des fusées. Et les Chinois inventèrent la poudre. Planète
23.30 Le Procès K, Omar Raddad. TSR

SPORTS EN DIRECT

13.00 Ski. Coupe du monde. Slalom géant messieurs. Eurosport
20.00 Hockey sur glace. Ligue élite. AB Sport
20.30 Boxe. Poids légers. Michael Ayers (GB) - Jean Gomis (Fr.). A Londres. Eurosport

MUSIQUE

19.30 Chopin. Avec Pavlin Nechev, piano ; Sumiko Hayushi, piano ; Tatiana Smelova, piano ; Cédric Tiberghien, piano. Mezzo
21.00 Europa Concert 1995. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Zubin Mehta. Muzzik
22.30 La Sérénade opus 44, de Dvorak. Muzzik
22.45 Myung-Whun Chung dirige Fauré et Ravel. Avec l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck. Mezzo
23.45 Requiem de Fauré. Par l'English Chamber Orchestra et le Winchester Cathedral Choir, dir. Martin Neary. Mezzo

TÉLÉFILMS

18.30 Masada. Boris Sagal [1/4]. Histoire
20.40 Vanishing Son. John Nicolella [4/4]. 13ème Rue
21.15 Les Pédiatres. Hartmut Griesmayr [2/4]. RTBF 1
21.35 ▶ Little Criminals. Stephen Surjick. Arte
22.45 Phase terminale. Larry Shaw. M 6
0.50 Cité des Alouettes. Luc Béraud. Arte

SÉRIES

17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
19.20 Mariés, deux enfants. C'est le plus beau. M 6
19.20 Force de frappe. Thanos. 13ème Rue
20.00 Dharma & Greg. Un été indien. Téva
20.00 Quoi de neuf docteur ? TMC
20.10 Happy Days. Le concert. Série Club
20.30 L'Instit. L'Angélus du corbeau. Festival
20.55 La Vie à cinq. La veille du grand jour. Téva
21.00 Seinfeld. La fête portoricaine. Canal Jimmy
21.30 Maximum Bob. Le couloir de la mort. Canal Jimmy
21.45 Ally McBeal. Once in a Lifetime. Forbidden Fruits (v.o.). Téva
22.10 Twin Peaks. Episode nº 2 (v.o.). Série Club
22.25 Fallen Angels. Une arnaque de première classe (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Les Grandes Marées. [1/8]. TV 5
22.45 High Secret City. La glace et le feu. TF 1
22.45 Millennium. Les coqs. TSR
23.00 Star Trek, la nouvelle génération. 28 minutes pour vivre (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Galactica. [2/2]. 13ème Rue
23.05 La Rédac. Une mauvaise copie. Disney Channel
23.35 Chicago Hope. Menteur, menteur. TF 1
23.50 Star Trek, Deep Space Nine. Derrière les lignes ennemies (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.45 Histoire
Georges Duby, le plaisir et le temps

Le métier d'historien

QUELQUES MOIS avant sa mort, en décembre 1996, Georges Duby avait accordé une série d'entretiens, confidences livrées à un ami sur le métier d'historien tel qu'il le concevait et le pratiquait. Découpées en « journées » thématiquement cohérentes, les voici, mises en scène par Jean-Michel Meurice, dans un documentaire précieux pour atteindre la vérité d'un grand médiéviste qui sut aussi être un formidable styliste.

Malgré de beaux passages sur le rapport à l'œuvre d'art – évangéliaire de Godescalc, ornement de la parole divine, glorification doublement impériale puisque destinée à Charlemagne –, ce n'est pas l'amateur d'art que ce portrait célèbre, mais l'artisan dans son atelier, l'homme de métier qui caresse les vélins avec une volupté intime pour la « *carrière* » aux « *filons d'une très grande richesse* » dont il fait son matériau. Eloge de ses maîtres – réels ou rencontrés dans les livres, comme le Marc Bloch de *La Société féodale* ; évocation de la solitude de l'archive et de l'émotion indissociable de la rencontre avec les voix du passé, désespérément masculines ; fascinant commentaire d'un plan de travail surchargé d'ajouts dont les couleurs stratifient les étapes ; tout le film semble commenter ce sobre aveu de subjectivité : « *Faire de l'histoire, c'est s'impliquer dans le travail.* »

On s'étonnera du double statut de l'image illustrative, parfois en liaison avec le propos (ruines de Cluny appropriées à l'étude du cartulaire de la prestigieuse abbaye), parfois si éloignée (Castel del Monte, Troia, Lucera ou Poblet) qu'elle se limite à un rôle de séduction. Plus étrange encore l'habillage musical, qui joue de l'instrumentarium le plus adapté (envoûtant *Chant de la Sybille* magnifié par Jordi Savall) comme du collage plus contestable (Schütz ou Vivaldi, très présent dans la voix de Gérard Lesne : somptueux et hors de propos). Mais ne boudons pas notre plaisir : rarement l'évocation d'une pensée à l'œuvre aura privilégié aussi justement le doute et l'éblouissement, le scrupule et l'invention. Avec Duby, le bonheur a trouvé son style.

Philippe-Jean Catinchi

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.35 Arabesque.
15.25 La loi est la loi.
16.20 L'homme qui tombe à pic.
17.00 Sunset Beach.
17.45 Beverly Hills.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Inspecteur la bavure ■ Film. Claude Zidi.
22.45 High Secret City. La glace et le feu.
23.35 Chicago Hope. Menteur, menteur.
0.25 Le docteur mène l'enquête. [2/2].
1.15 TF 1 nuit, Météo.
1.30 Reportages. Vous avez demandé les urgences ?

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.55 Soko.
15.40 Tiercé.
15.55 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.15 et 0.00 Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Cap Dakar.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 et 0.05 L'Euro.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Fort Saganne ■ ■ Film. Alain Corneau.
23.55 Bouche à oreille.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Paris-Dakar. Le bivouac.
0.50 A l'occasion du Dakar, le cercle.
1.15 Mezzo l'info.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.20 Les Craquantes.
14.45 Simon et Simon.
16.40 Les Minikeums.
17.45 La Piste du Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.53 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal du Dakar.
21.00 ▶ Hors série. Graine de violence.
22.40 Météo, Soir 3.
23.10 Comment ça va ? Faim de vie. Leucémie : images d'un combat.
0.05 Magazine olympique.
0.35 Strip-tease.

CANAL +

13.35 Happy Gilmore. Film. D. Dugan.
15.05 1 an de +.
15.55 Dans la nature avec Stéphane Peyron.
16.50 Drôles de pères. Film. I. Reitman.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Le Pouvoir de l'aigle ■ Film. Peter Flinth.
22.10 Surprises.
23.20 Créatures féroces ■ Film. F. Schepisi et R. Young (v.o.).
23.50 Mrs Dalloway ■ ■ Film. Marleen Gorris (v.o.).
1.25 Mangamania. Macross Plus, l'intégrale.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Terres de légendes.
13.45 Le Journal de la santé.
14.00 Et l'homme créa le Mont-Blanc.
14.30 La Cinquième rencontre... Santé et sciences. 14.35 Lignes de vie. 15.30 Entretien avec Françoise Forette.
16.00 Les Grandes Aventures du XXe siècle.
16.30 Les Dessous de la Terre.
17.00 Au nom de la loi.
17.30 100 % question.
17.55 Les Coulisses de la science.
18.20 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. L'île des enfants perdus.
20.45 ▶ La Vie en face. Algérie, la vie quand même.
21.30 ▶ Soirée thématique. Faim de vie - Une jeunesse en marge. 21.35 Little Criminals. Téléfilm. Stephen Surjick (v.o.). 23.05 Galera.
0.50 Cité des Alouettes. Téléfilm. Luc Béraud.

M 6

13.30 Mamie attend un bébé. Téléfilm. Bill Bixby.
15.15 Les Routes du paradis.
16.15 Boulevard des clips.
17.40 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.25 Loïs et Clark.
19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.40 Décrochage info. E = M6 découverte.
20.50 De quel droit ? Votre vie privée vous appartient-elle ?
22.45 Phase terminale. Téléfilm. Larry Shaw.
0.15 Capital. La mode à tout prix.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [2/5].
20.30 Agora. Monique Cottret (*Jansénisme et lumières : pour un autre XVIIIe siècle*).
21.00 Poésie studio. Benoît Conort. Philippe Tancelin. Charles Dobzynski.
22.10 Mauvais genres. Fantastique et épouvante. Invité : Jean-Pierre Dionnet.
23.00 Nuits magnétiques. [2/5].
0.05 Du jour au lendemain. Alain Badiou (*Court traité d'ontologie*).

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Jazz, suivez le thème. Here's That Rainy Day.
19.40 Prélude.
20.00 Festival de chefs. Œuvres de Rihm, Dallapiccola.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Vinzant, Hersant.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires soir.
20.15 Les Soirées. Œuvres de Mendelssohn. 20.40 Ludwig Wittgenstein et la musique. Concert. Œuvres de Mahler, Ravel, Schoenberg, Beethoven, Brahms.
22.48 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Wagner, R. Schumann, Bach, Zimmermann.

هكذا من الأصل

Le Monde
MARDI 12 JANVIER 1999

Garde-à-vote

par Pierre Georges

AU MOINS, s'il en doutait encore – pure clause de style ! –, Daniel Cohn-Bendit sait-il désormais à quoi s'en tenir : Jean-Pierre Chevènement n'aime pas *ce candidat que les « Verts sont allés chercher en Allemagne pour faire des voix »* ! Et encore moins *ce « partisan de l'anarchisme mercantiliste »*.

Allemand, anarchiste ! Trente ans après, les mêmes qualificatifs. Fouchet-Marcellin-Chevènement, même combat ! S'il est revenu à l'établi, comme il s'est plu à le dire sur TF 1, le ministre de l'intérieur n'a pas, sur le sujet, fait preuve d'un esprit créatif absolu. Il y a plutôt œuvré à grands coups d'escopette. Allemand, anarchiste : ce sont de *vieux mots d'autrefois fondés* sur les mêmes ressorts, sur le refus de l'étranger qui vient égarer les bonnes voix de France et sur le révolutionnaire de papier, agitateur de salon et défroqué notoire car *« passé de l'anarchisme au libéralisme »* et donc *« un peu le représentant des élites mondialisées »*.

Vert-rouge-blanc. Daniel Cohn-Bendit est désormais en garde-à-vote ! Une sorte de sans-papiers, *« un élément de déstabilisation de la majorité plurielle »* auquel, d'évidence, le ministre de l'intérieur va réserver un traitement tout particulier dans la campagne des élections *européennes qui s'annonce*. Car aussi bien le *« droit de circuler ne signifie pas le droit de s'installer »* comme l'a fait savoir Jean-Pierre Chevènement aux sans-papiers de France. Et comme, indirectement, il entendait le signifier au gêneur-déstabilisateur-conformiste-mondialiste *et toujours* rouquin de Francfort.

Cette canonnade ne pouvait *rester sans réplique. Elle vint par* la voix de Dominique Voynet, au fond assez ravie de voir que le camp, à gauche, du TSCB, du *« Tout sauf Cohn-Bendit »* s'était trouvé son hérault et son maréchal des mots. *« Cela m'amuse,* dit-elle sur France 3, *et cela montre à quel point le souffle d'air frais apporté par Dany Cohn-Bendit soulève l'enthousiasme mais aussi beaucoup d'inquiétude »*. Avant d'ajouter : *« Pour certains, Cohn-Bendit est trop vieux. Pour certains il est trop libéral. Pour d'autres, il est trop gauchiste. Pour moi, il est juste bien. A point ! Il est en phase avec la société, il n'est pas langue de bois »*.

Bigre ! Quel hommage ! A point son Dany ! Et quel furieux combat à venir, JPC versus DCB, combat poids lourds de monstres médiatiques, le miraculé républicain contre Dany-le-revenant : on ne devrait pas s'embêter dans les chaumières télévisuelles.

Tout comme on ne devrait pas s'ennuyer à suivre les querelles intestines de la fameuse Alliance qui sort de ses aventures rhônalpines en guenilles et sonnée. Pour dire le vrai, n'étant pas trop averti des stratégies d'appareil, on n'a pas compris grand-chose à ce happening politicien. Si ce n'est pour constater qu'il fut assez lamentable, un anti-spectacle bien fait pour nourrir ce *qu'on prétend combattre*. Entre un *« arc républicain »* de bonne volonté mais qui durera ce que dure les trêves et la flèche que, manifestement, la droite s'est ingéniée à se tirer dans le pied à ne pas soutenir la candidate qu'elle s'était elle-même choisie, *le bilan est proprement catastrophique*. Au final, toute une région elle-aussi est désormais en garde-à-vote.

British American Tobacco conteste la suprématie de Philip Morris dans la cigarette

La fusion avec Rothmans donnera naissance à un groupe de 15 milliards d'euros

LE FABRICANT de cigarettes *British American Tobacco* (BAT, marques Lucky Strike, Pall Mall, Kool...), numéro deux mondial, va absorber Rothmans International (numéro quatre avec les marques Rothmans, Peter Stuyvesant, Winfield, Craven A...) contrôlé par les investisseurs suisse et sud-africain *Richemont et Rembrandt*. La fusion, annoncée lundi 11 janvier, nécessitera l'approbation des autorités de la concurrence. Elle devrait être effective au deuxième trimestre de 1999. *Bill Ryan*, directeur général de Rothmans, deviendra directeur général adjoint de BAT *après l'opération*.

Les actionnaires actuels de Rothmans sont la Compagnie financière Richemont AG – société suisse également présente dans le luxe via sa filiale Vendôme (Cartier, Dunhill, Mont Blanc...) – à raison de deux tiers, et Rembrandt Group Ltd (*Afrique* du Sud) pour un tiers. Ils détiendront conjointement 35 % du nouveau groupe (qui gardera le nom de BAT), mais 25 % des droits de vote. Coté à la Bourse de Londres, le nouveau BAT représentera une *capitalisation* boursière de 13 milliards de livres (18,5 milliards d'euros).

En 1997, BAT avait réalisé des ventes de 17,8 milliards de livres (25 *milliards* d'euros), *dont* quelque 10 milliards d'euros dans le tabac. Il avait vendu plus de 700 milliards de cigarettes dans plus de 100 pays. Au cours de son dernier exercice, clos en mars 1998, Rothmans International avait réalisé des ventes de 3,17 milliards de livres (4,5 *milliards d'euros*). Le nouvel ensemble aura donc un chiffre d'affaires de l'ordre de 15 *milliards* d'euros (100 milliards de francs) et un bénéfice d'exploitation de l'ordre de 3,5 milliards d'euros (22,4 milliards de francs). Il devrait s'adjuger 16 % du marché mondial des cigarettes, avec quelque 930 milliards de cigarettes vendues.

L'américain Philip Morris (Marlboro) occupe actuellement la première place mondiale, avec 17 % de parts de marché. En 1997, ce groupe avait réalisé un chiffre d'affaires dans le tabac de 39,8 milliards de dollars (34,6 milliards d'euros).

Cette opération est le premier mouvement d'envergure du groupe BAT depuis sa scission, qui a donné, au cours de l'été 1998, *son autonomie* à la branche tabac, les activités de services financiers étant fusionnées avec le goupe d'assurances Zurich Insurance. La fusion avec Rothmans vise à faire face à la nouvelle donne créée sur le marché du tabac par la législation américaine, qui a considérablement renchéri les coûts de production et de commercialisation des cigarettes. En 1997, BAT avait dû provisionner dans ses comptes une charge exceptionnelle de 600 millions de livres (*846 millions* d'euros) pour faire face aux coûts de procès en cours outre-Atlantique.

L'ASIE, RÉSERVOIR DE CROISSANCE

En mai 1998, les industriels américains ont accepté de verser 6,6 milliards de dollars (environ 5,6 milliards d'euros) sur vingt-cinq ans pour mettre fin au procès qu'avaient intenté l'Etat du Minnesota et une *compagnie* d'assurances locale contre Philip Morris, RJR Nabisco et BAT Industries.

En 1998, le groupe britannique a réussi à maintenir son volume global de ventes dans le monde, malgré une baisse de 12 % aux Etats-Unis. Cette baisse fut compensée, en valeur par des hausses de tarifs aux Etats-Unis, et en volume par les bonnes per*formances de marchés comme* le Japon. Les pays d'Asie, malgré la crise, restent le principal réservoir de croissance pour les cigarettiers mondiaux.

Le nouveau groupe BAT attend de ce rapprochement des économies d'échelle d'environ 250 millions de livres (352,5 millions d'euros) par an à compter du troisième exercice après la fusion. Ces économies seront principalement réalisées dans les réseaux de vente et de distribution mais pourraient également toucher les sites de fabrication et les sièges des deux entreprises.

P. Ga. (avec AFP et Bloomberg)

Saint-Gobain intégrerait des déchets radioactifs dans la laine de verre

LE GROUPE FRANÇAIS Saint-Gobain se débarrasse de ses déchets radioactifs *en les dispersant dans la laine de verre vendue au public, affirme France-Soir* dans son édition du lundi 11 janvier, citant la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (Criirad). Selon la Criirad, la société Isover, filiale du groupe Saint-Gobain, utilise depuis plus d'un an des déchets de silicate de sodium naturellement radioactifs dont le taux de radioactivité est de 100 à 200 becquerels par kilo, soit le double de la radioactivité naturelle des matériaux de construction. Les déchets proviennent d'une décharge de Monteux (Vaucluse) gérée par la SEPR, *autre filiale du géant du verre. Ce « recyclage » aurait reçu l'aval* de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) en septembre 1996.

Le sud de la France sous la neige

LA NEIGE a privé d'électricité, dimanche 11 janvier, près de 100 000 foyers, *essentiellement dans les Pyrénées, la Drôme et l'Ardèche et fortement* perturbé la circulation, notamment sur l'autoroute A 7. Quelque 18 000 foyers étaient toujours privés d'électricité, dans la soirée de dimanche, en Midi-Pyrénées, et 25 000 dans plusieurs petites communes de la Drôme et de l'Ardèche. Dans le Sud-Est, d'importantes chutes de neige ont *touché* la région Rhône-Alpes et la vallée du Rhône.

Hausse des prix du gazole et du super plombé, baisse du GPL

LE PRIX DES CARBURANTS a augmenté lundi 11 *janvier à l'exception* des essences sans plomb (95 et 98), pour la première fois depuis vingt ans, et du *GPL* (gaz de pétrole liquéfié carburant), dont la fiscalité baisse. Cette mesure a été décidée pour inciter les Français à utiliser les carburants propres (*Le Monde* du 23 juillet 1998). Le gazole augmente de 9 centimes pour passer en moyenne à 4,12 francs (0,63 *euro*). *Le super plombé est re*valorisé de 4 centimes à 6,15 francs (0,94 euro). Le litre de GPL baisse de 3 centimes à 2,69 francs (0,41 euro). Les tarifs de l'essence sans plomb 95 et 98 restent stables.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : l'avocat de la veuve du préfet Erignac**, assassiné en Corse le 6 février 1997, regrette que trois juges antiterroristes aient été récemment *« entendus comme suspects »* après l'ouverture, le 31 décembre 1998, d'une information judiciaire pour *« violation du secret de l'instruction et recel »*. *« C'est une affaire extrêmement gênante, qui risque de perturber l'enquête principale sur l'assassinat du préfet »*, a déclaré au *Monde* Me Joël Lagrange. *L'Est républicain* et *Le Canard enchaîné* avaient publié, le 30 décembre 1998, des extraits d'un rapport de la division nationale antiterroriste (DNAT).

■ **PRESSE : la parution à Paris des deux quotidiens du groupe Amaury**, *Le Parisien* et *L'Equipe*, a été de nouveau très perturbée, lundi 11 janvier, à cause de mouvements des ouvriers du livre, dus notamment à l'arrivée de *La Croix* à l'imprimerie du groupe (*Le Monde* du 9 janvier). *Aujourd'hui*, l'édition nationale du *Parisien*, n'a pas du tout paru, tandis que 75 % seulement du tirage de *L'Equipe* destiné à la capitale est sorti des imprimeries.

Tirage du *Monde* daté dimanche 10-lundi 11 janvier 1999 : 577 253 exemplaires 1 -

Le Monde ECONOMIE

LES ENJEUX ▼ LES INITIATIVES

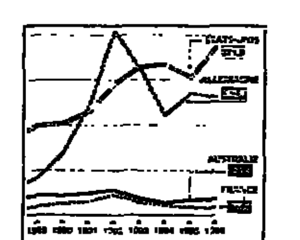
MARDI 12 JANVIER 1999



EUROPE
Patrick Venturini est secrétaire général du Comité économique et social européen depuis juillet dernier (page IV)

30 %

LA RÉCESSION RUSSE NE CONNAÎT PAS DE RÉPIT
Le pouvoir d'achat des Russes dégringole : selon les prévisions officielles, l'inflation sera de 30 % en 1999, le double selon certains économistes (page V)



FUTURS
Les travailleurs hautement qualifiés affluent outre-Atlantique (page VI)

CES NOUVEAUX PAYSANS VENUS DES VILLES
De jeunes citadins qui trouvent dans l'agriculture soit une vocation, soit une alternative au chômage urbain, reprennent des exploitations (page XI)





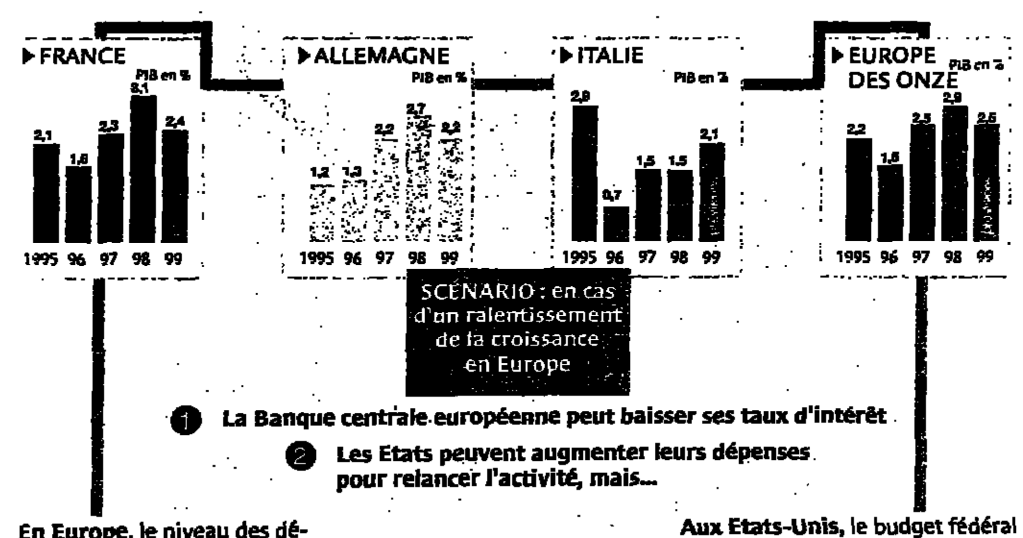
OFFRES D'EMPLOIS
Pages VII, VIII et IX et de la page XII à la page XX

Le ralentissement de la croissance dans l'Union européenne est un premier test de solidité pour l'euro. Si la crise s'aggrave, la solidarité des membres de l'Euroland sera mise à l'épreuve

La monnaie unique, un « pare-chocs » pour l'Europe des Onze ?

REPÈRES

● Après le lancement de l'euro, le 1er janvier 1999, il reste à savoir si la monnaie unique permettra de protéger l'Euroland des « chocs » économiques à venir.
● Chocs « internes » que pourraient, par exemple, engendrer les énormes disparités salariales entre les pays membres de l'Euroland.
● Ou chocs « externes », comme celui auquel est exposée la Finlande, très dépendante des exportations de son industrie forestière, ou l'Irlande, menacée par la récession de son voisin britannique.
● La question est d'autant plus préoccupante que les Onze ne se sont pas encore donné les moyens budgétaires de répondre à ces crises potentielles.



❶ La Banque centrale européenne peut baisser ses taux d'intérêt

❷ Les Etats peuvent augmenter leurs dépenses pour relancer l'activité, mais...

En Europe, le niveau des déficits publics ne peut dépasser le critère de 3 % du PIB compte tenu du pacte de stabilité. Or la plupart des 11 pays sont très proches de cette limite maximale

Aux Etats-Unis, le budget fédéral représente 20 % du PIB, alors que le budget communautaire n'atteint que 1,2 % du PIB des Quinze. Il est insuffisant pour être éventuellement utilisé pour stimuler la croissance

3 % critère de Maastricht
FRANCE 2,9 — ITALIE 2,6 — EURO 11 2,3
▶ DÉFICITS PUBLICS

20 % ▶ AUX ÉTATS-UNIS
1,2 % ▶ EN EUROPE

Faute de pouvoir utiliser ces deux leviers, les Onze seraient alors confrontés à une aggravation du chômage

▶ CHÔMAGE en % de la pop. active
FRANCE — ALLEMAGNE — ITALIE — EUROPE DES ONZE
1995 — 1996 — 1997 — 1998
Source : OCDE

« L'euro, c'est un peu comme un comprimé d'aspirine : bon pour la tête, mais parfois mauvais pour l'estomac », assurait récemment l'un des participants aux innombrables colloques qui ont précédé la naissance de la monnaie unique, le 1er janvier. Depuis, l'euro a la tête dans les nuages, et les indices boursiers européens, stimulés par la hausse initiale de la monnaie unique par rapport au dollar, continuent leur ascension au rythme de ce qui est devenu une *« symphonie euroïque »*.

Face à ce concert de louanges et de performances, sportivement saluées par l'Amérique, on en viendrait à négliger le discret rappel aux réalités adressé aux *« europhoriques »*, y compris par Yves-Thibault de Silguy. Dans un entretien accordé au quotidien italien *Il Sole 24 Ore*, le commissaire européen chargé de promouvoir la monnaie unique, prenant le contrepied de son incessant credo sur les bienfaits de l'euro, précisait prudemment, au lendemain même de sa création, que le supposé rival du billet vert *« ne sera pas la solution miracle »* aux problèmes que connaissent l'économie et l'emploi en Europe.

Présentée, avant son intronisation officielle, comme un *« bouclier »* à l'épais blindage qui avait permis aux économies européennes de résister aux effets boomerang de la crise asiatique, à la Berezina du rouble russe et aux crispations monétaires latino-américaines, la monnaie unique est censée jouer le rôle de *« pare-chocs »*.

POLITIQUES FISCALES

Mais sa solidité est soumise à l'épreuve des faits et des crises à venir. Celles-ci peuvent avoir deux origines. Elles peuvent être internes à la zone euro et dues, par exemple, aux disparités de développement économique entre pays membres, inégalités qui peuvent se trouver accentuées par le net ralentissement d'activité que connait l'économie européenne (qualifiée par Bercy de simple *« turbulence passagère)*. Ou externes à l'Euroland, sous la forme d'une crise importée ou d'un choc apparemment sectoriel (l'effondrement de 30 % des prix du brut qui affecte les recettes pétrolières de la Norvège). A cela peuvent s'ajouter les éventuels risques de contagion provenant des difficultés des pays voisins : l'Irlande menacée par la récession britannique qui se profile ; la Finlande contaminée par la débâcle russe.

Comment amortir ces secousses alors que l'euro à onze devra aussi tenir compte des politiques fiscales différentes qui aggraveront les distorsions de prix à l'intérieur de la nouvelle zone euro, des écarts salariaux importants d'un pays à l'autre, des marges de manœuvre réduites, en matière budgétaire, par le respect des sacro-saints critères de Maastricht, sans pouvoir compter sur le secours d'un budget communautaire notoirement insuffisant pour injecter des liquidités dans le système avant que ne se grippe définitivement la machine ?

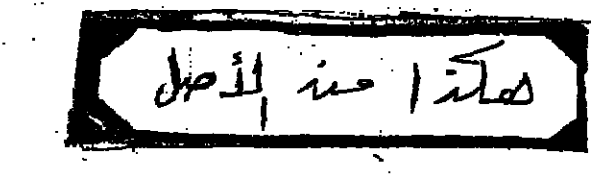
TAUX D'INTÉRÊT

C'est à cette question à tiroirs multiples que risquent d'être bientôt confrontés les dirigeants de la Banque centrale européenne, encore assis sur l'obsession anti-inflationniste que cultivait la Bundesbank, et les chefs de gouvernement d'une Europe « rose » qui ont bien du mal à s'accorder sur les moyens de faire passer au vert les feux clignotants du chômage.

Dans un premier temps, les dix-sept pilotes de la monnaie unique siégeant à Francfort, sacrée capitale financière de l'Euroland, et les responsables politiques de la zone euro s'efforceront de faire en sorte que la monnaie unique ne soit pas trop surévaluée par rapport au dollar, de façon à éviter une baisse des exportations qui contribuerait à ralentir davantage l'activité. Pour accélérer le redémarrage de l'économie, la Banque centrale européenne peut aussi abaisser ses taux d'intérêt comme l'ont fait, à l'unisson, les banques centrales à l'approche de la création de l'euro. La réussite de ce scénario anti-crise post-euro suppose que le *« trou d'air »* actuel ne s'aggrave pas par simple effet d'inertie et que le vent mauvais venu d'ailleurs ne souffle pas plus fort.

Dans le cas contraire, c'est non seulement la solidité réelle de l'euro qui fera l'objet d'un test grandeur nature, mais aussi la capacité de solidarité des Onze. Faute d'institutions fédérales, à l'image de celles qui prévalent aux Etats-Unis – ce qui donne à la monnaie unique un singulier goût d'inachevé –, l'Europe monétairement métissée risque fort de devoir composer avec l'égoïsme sacré des nations.

Serge Marti
Lire la suite du dossier pages II et III



Questions-réponses

1 Qu'est-ce qu'un choc conjoncturel ?

Quand les économistes parlent de choc conjoncturel (par opposition à structurel), ils font référence à tout événement imprévu susceptible d'affecter – ou à l'inverse de doper – la croissance d'un pays ou d'un groupe de pays. Le plus souvent, choc est pour eux synonyme de crise.

Dans le cadre des unions économiques et monétaires, comme l'Europe des Onze, on distingue deux types de chocs selon qu'ils touchent tous les pays à la fois (on parlera alors de choc symétrique) ou qu'ils ne touchent qu'un pays ou un secteur d'activité (on parlera alors de choc asymétrique). La crise asiatique de 1997 peut être rangée dans la première catégorie, alors que la réunification allemande appartient à la seconde.

2 *Quels sont les chocs* qui pourraient frapper l'Europe des Onze ?

La faiblesse du dollar reste un sujet de préoccupation pour les Onze car une trop forte dépréciation du billet vert pénaliserait les exportateurs européens. Ce serait typiquement un choc global, dit symétrique dans le langage des économistes. Pour le moment, toutefois, le ralentissement de la croissance sur le Vieux Continent et la baisse des taux d'intérêt limitent ce risque.

Dans l'immédiat, l'attention des gouvernements de la zone euro devraient donc davantage se porter sur les répercussions de la *crise financière internationale*. L'Espagne dont les entreprises ont beaucoup investi en Amérique latine et l'Allemagne, avec des engagements bancaires considérables en Russie et en Europe de l'Est, sont les pays les plus exposés.

En théorie, ces chocs localisés appellent des réponses individuelles de la part des pays concernés. Mais s'agissant de l'Allemagne, poids lourd économique de l'Europe, tout le continent pâtirait de difficultés domestiques importantes. En fonction des pays touchés, la frontière apparaît donc bien floue entre ce qui appelle un remède collectif ou une médecine personnalisée.

Par ailleurs, l'euro va entraîner une transparence sur les prix et les salaires dont on mesure encore mal les effets. Mais la crainte de fond est bien connue : c'est celle d'un nivellement par le bas des salaires pour éviter des transferts massifs d'activité vers les zones à bas salaires.

3 Quelles sont les contraintes du pacte de stabilité et de croissance ?

Pour faire partie de la zone euro, les pays candidats ont dû se plier à la discipline des critères de convergence, fixés par le traité de Maastricht, dont les trois principaux concernent l'inflation, la dette et les déficits publics. Pour s'assurer qu'une fois sélectionnés, certains pays ne retomberaient pas dans le laxisme budgétaire, les Allemands ont imposé, en 1995, le pacte de stabilité, gage pour eux d'une parité préservée de l'euro.

Ce pacte a été amendé deux ans plus tard sous la pression de la France pour que soient prises en compte, à côté de la stabilité monétaire, les priorités données à la croissance et à l'emploi.

Les objectifs chiffrés de ce pacte ne concernent aujourd'hui que les finances publiques. Chaque Etat devra rester dans l'épure fixée par Maastricht en matière de déficits publics, soit moins de 3 % du produit intérieur brut (PIB). Au-delà, le pays indiscipliné s'expose à des sanctions financières dont le montant pourra atteindre jusqu'à 0,5 % du PIB. Ces sanctions prendront, au début, la forme d'un dépôt non rémunéré auprès de la Communauté, converti en amende au bénéfice des autres pays membres si le dérapage budgétaire n'est pas corrigé dans les deux ans.

Seule une récession particulièrement grave – un recul d'au moins 2 % du PIB en moyenne annuelle – pourra permettre à l'Etat en difficulté d'invoquer les circonstances exceptionnelles. A noter qu'une récession d'une telle ampleur ne s'est produite que trois fois dans l'Europe des Quinze au cours des vingt dernières années.

4 Quel type de *policy mix* (politique budgétaire-politique monétaire) l'Europe pourrait-elle adopter ?

Les Onze ont en tête un scénario idéal pour la croissance européenne. Il combinerait un assouplissement de la politique monétaire, possible compte tenu du niveau encore élevé des taux d'intérêt réels, et le maintien d'une politique budgétaire rigoureuse. En dévoilant fin décembre, leurs programmes de réduction des déficits publics à l'horizon 2002, les Onze ont voulu donner des gages de bonne volonté à la Banque centrale européenne (BCE). La France vise ainsi un déficit budgétaire autour de 1 % et l'Espagne espère se rapprocher plus encore de l'équilibre des finances publiques.

La réussite de ce scénario, qui fait le succès de l'économie américaine depuis huit ans, suppose que la BCE et les gouvernements des Onze travaillent en parfaite confiance. Ce qui, pour l'instant, est loin d'être le cas. Au cours des derniers mois, les politiques n'ont cessé de faire pression sur les autorités monétaires pour qu'elles baissent les taux d'intérêt quand celles-ci ne manquaient pas une occasion de dénoncer le laxisme budgétaire. La bonne coopération entre la BCE et les gouvernements ne résoudra pas tous les problèmes, à commencer par celui du chômage, mais elle est à coup sûr, indispensable pour assurer un pilotage efficace de la conjoncture européenne.

L'industrie forestière finlandaise au pied du mur de la monnaie unique

Une trop forte appréciation de l'euro pénaliserait la Finlande, très dépendante des exportations du secteur forestier

HELSINKI
de notre envoyé spécial

En 1920, l'industrie forestière représentait près de 90 % des exportations finlandaises. Aujourd'hui, sa part a été réduite à 30 % et le secteur électronique et électrotechnique – emmené par le groupe Nokia – ne devrait pas tarder à lui disputer sa place de locomotive du commerce extérieur. Il n'empêche : le papier, le carton et le bois scié continuent à jouer un rôle prépondérant dans l'économie d'un pays obligé de vendre hors de ses frontières tant son marché intérieur est restreint (5 millions d'habitants).

Aussi est-ce avec une pointe d'inquiétude que l'industrie forestière finlandaise assiste au lancement de l'euro auquel participe ce pays nordique : une appréciation sensible de la monnaie unique par rapport au dollar se traduirait par une baisse de la compétitivité des producteurs finlandais, principaux exportateurs du secteur au sein de l'Euroland, et la perte de parts de marché au profit des rivaux suédois, servis par une devise affaiblie pour cause de non-participation à l'euro.

CONCURRENCE SUÉDOISE

« Notre industrie forestière est exemplaire quant aux risques de chocs asymétriques encourus par l'Union européenne (UE) après le lancement de sa monnaie unique, estime Pentti Vartia, directeur de l'Institut de recherche sur l'économie finlandaise (ETLA). *S'il y a un secteur industriel au sein de l'UE qui est très sensible aux fluctuations du dollar, c'est bien celui-là,* analyse-t-il. *Or je crois que la devise américaine va continuer à baisser. »*

A Helsinki, les professionnels du bois et du papier – un marché très exposé par nature aux aléas de la conjoncture économique internationale – se plaignent déjà de la baisse du billet vert, alors que 1999 s'annonce peu favorable à l'ensemble du secteur. Et ils accusent leurs concurrents nord-américains de dumping en Europe, en particulier depuis que la crise asiatique les a privés de débouchés.

Jorma Vaajoki, le PDG de Metsa-Serla, le troisième groupe finlandais du secteur, se veut rassurant en recevant au dernier étage du siège de son entreprise, qui surplombe un bras gelé de la mer Baltique. A l'entendre, si l'euro se maintient à son niveau actuel par rapport au dollar, son lancement – cumulé à une hausse prévue de la demande en papier pour les célébrations de l'an 2000 – sera *« un élément positif ».*

En revanche, si l'euro se renchérit sensiblement et durablement par rapport à la monnaie américaine, *« l'industrie forestière ne sera pas la seule à souffrir et les dirigeants politiques européens devront intervenir »*, dit M. Vaajoki, en évoquant l'éventualité de mesures douanières restrictives.

La perspective d'une compétitivité accrue des produits suédois semble devoir donner moins de soucis aux Finlandais. La couronne a certes perdu 10 % de sa valeur par rapport à la markka depuis l'été 1998, mais ce niveau est encore jugé *« passablement acceptable »* à Helsinki. On y estime, en outre, que Stockholm ne devrait pas tarder à rejoindre la zone euro, qu'elle a volontairement snobée pour ne pas heurter une opinion publique défavorable. Le premier ministre suédois, Göran Persson, n'a-t-il pas évoqué, en décembre, l'éventualité d'un référendum sur la question en 2001 ? En attendant, *« nos concurrents devraient tirer un petit avantage de la dépréciation de leur devise »*, concède le PDG de Metsa-Serla.

A Stockholm, les entreprises concernées ne cachent pas qu'elles auraient préféré attraper le train de l'euro dès 1999. *« Les avantages représentés par des règles et des taux de change fixes excèdent ceux d'une devise volatile »*, souligne Aake Rietz, directeur financier de Svenska Cellulosa Aktiebolaget (SCA). D'où la décision du tout nouveau géant forestier Stora Enso, né de la fusion entre le finlandais Enso et le suédois Stora, de se domicilier à Helsinki et non à Stockholm.

La Suède n'a pas intérêt à trop laisser filer la couronne, estime pour sa part Timo Poranen, président de la Fédération des industries forestières finlandaises : *« ses coûts augmenteraient alors plus rapidement que dans les autres pays. La même chose est déjà arrivée en Finlande, où les avantages des dévaluations étaient perdus au bout de deux ans »*. Si leurs exportations en ont bien profité à l'époque, les industriels du bois et du papier finlandais ne paraissent pas trop regretter cette arme monétaire que l'entrée dans l'euro a définitivement bannie. *« Nous devons être capables de nous développer sans cette solution, qui ne servait qu'à dissimuler notre inaptitude à affronter la concurrence »*, admet M. Vaajoki.

EFFETS POSITIFS

Depuis 1957, la markka a été dévaluée à sept reprises, la dernière fois de 12 % en 1991. Un an plus tard, le gouvernement a été contraint de la laisser flotter, au plus fort de la grave crise économique frappant alors le pays.

Depuis, la Finlande s'est rétablie et sa devise a été raccrochée au système monétaire européen après l'adhésion du pays à l'Union européenne en 1995. Une adhésion dont les effets positifs sont encore ressentis par l'industrie forestière, et qui devraient compenser certains désagréments dus à l'euro. M. Poranen cite ainsi l'alignement *« favorable »* des taux d'intérêt finlandais sur ceux en vigueur dans les autres pays de la zone euro. Par ailleurs, les investisseurs étrangers sont plus enclins à investir en Finlande depuis son entrée dans l'UE. Cette tendance devrait se renforcer avec l'euro, poursuit-il, alors que la Suède *« pourrait devenir moins attrayante ».*

L'industrie forestière finlandaise va aussi bénéficier de la transparence des prix et de la disparition des risques de change au sein de l'Euroland. Ce n'est pas négligeable : 52 % de sa production est exportée vers cette zone (chiffre de 1997). D'ailleurs, quel que soit l'avenir de l'euro, les pouvoirs publics finlandais ont la ferme intention de ne pas venir à l'aide du secteur forestier en cas de problème. *« Il devra s'en sortir tout seul,* affirme Esa Hyvarinen, conseiller au ministère de l'industrie, *il a eu suffisamment de temps pour se préparer. »*

Antoine Jacob

Trois pays fragiles

La plupart des pays de la zone euro ont des économies plutôt diversifiées et un niveau d'intégration important avec celles de leurs voisins, ce qui atténuerait les effets d'un choc externe spécifique. Mais trois d'entre eux – la Finlande, l'Irlande et le Luxembourg – *sont plus vulnérables en raison de la concentration de leur activité* sur un ou deux secteurs dominants : le bois et l'électronique pour la Finlande, l'agriculture et la haute technologie pour l'Irlande, la banque et la finance pour le Luxembourg.

Qui plus est, les deux premiers pays cités pâtissent aussi d'un commerce extérieur réalisé en grande partie avec un seul pays extérieur à la zone euro : la Russie dans le cas de la Finlande, la Grande-Bretagne pour l'Irlande.

Vers la création d'un impôt européen ?

Après s'être dépossédés de leur souveraineté en matière de politique monétaire avec la création d'une Banque centrale européenne indépendante, les Etats membres de l'Union vont-ils renoncer à tout ou partie de leur souveraineté budgétaire ? La question n'est pas explicitement posée aujourd'hui, mais le débat soulevé par certains Etats membres – dont l'Allemagne – sur le caractère trop élevé de leur contribution financière aux dépenses européennes, fait de la réforme du budget communautaire une question d'actualité. De l'avis général, le système de financement communautaire atteint aujourd'hui ses limites. Doit-il évoluer vers un budget de type fédéral ? S'achemine-t-on vers la création d'un impôt européen ?

Les discussions pénibles qui ont lieu actuellement entre Etats membres sur une meilleure répartition des charges et des subventions empêche le débat de s'instaurer sur la transformation du budget commun en un véritable budget d'intervention.

Les obstacles au transfert du pouvoir budgétaire sont politiques : aucun Etat-membre, aucun parti politique n'acceptera de bon gré de transférer à la collectivité une part importante de ses ressources. Aucun citoyen européen n'acceptera de bon gré d'avoir à payer un impôt supplémentaire, fût-il européen. Seuls les Italiens l'ont fait indirectement, à leur corps défendant, pour pouvoir faire partie de la zone euro au regard des critères de convergence.

ÉLARGISSEMENT

Deux contraintes extérieures fortes poussent toutefois à l'élaboration d'une solution plus globale. La première est l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale. La volonté de stabiliser la paix en Europe par une intégration économique des pays d'Europe centrale va obliger les gros contributeurs à accepter un effort financier important. En effet, ces futurs nouveaux membres sont moins prospères que les pays d'Europe de l'Ouest et leur cotisation budgétaire risque d'être faible. Ils seront, en revanche, facilement éligibles aux subventions.

La seconde contrainte sera celle des chocs asymétriques. Dès que la zone euro commencera à tanguer au gré des crises financières internationales, les déséquilibres internes remettront automatiquement la question d'un budget d'intervention sous les feux de l'actualité. La question d'un éventuel futur budget fédéral se posera alors avec beaucoup plus d'acuité.

Yves Mamou

Un écart salarial de 21 % en moyenne entre la France et l'Allemagne

Le pouvoir d'achat des Allemands n'excède que de 8 % celui des Français, en raison des systèmes fiscaux et sociaux différents

Syndicalistes et dirigeants européens redoutent que la transparence due à l'euro exacerbe la concurrence et pousse à des baisses de salaires ou à des délocalisations d'entreprises vers les pays les moins onéreux. En effet, la monnaie unique et le pacte de stabilité interdisent aux gouvernements de corriger les déséquilibres en jouant de la monnaie ou du budget. Comme seul facteur d'ajustement reste (outre la fiscalité qui, elle, peut être harmonisée) la productivité, donc l'emploi et les salaires.

Une comparaison officielle entre les coûts salariaux français et allemands permet toutefois de relativiser le risque de ce *« choc asymétrique »*. L'étude publiée le 14 décembre 1998 par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et par son homologue allemand, le Statistisches Bundesamt, montre que, dans les entreprises industrielles de plus de dix salariés, un salarié français représentait, en 1996, un coût annuel moyen (salaire équivalent temps plein + charges) de 241 057 francs ou 37 126 écus, alors que le coût comparable d'un salarié allemand s'élevait à 85 852 marks ou 44 960 écus, soit 21 % de plus.

Cet écart n'étonne pas Adrien Friez, de la division salaires et revenus d'activité de l'Insee, qui a coordonné l'étude avec ses collègues Alfred Dresch et Peter Kaukewitsch. On sait depuis longtemps que l'automobile allemande emploie plus d'ouvriers qualifiés qu'elle paie mieux, car elle vise le haut de gamme, ce qui explique son surcoût de 44 % par rapport à l'automobile française.

« Ce qui est surprenant, explique M. Friez, *c'est la diversité des écarts. »* De part et d'autre du Rhin, l'écart est important dans le travail du bois (30 %) ou dans les biens de consommation durables (28 %), mais faibles dans le papier-carton, l'énergie, l'eau (6 %), la finance (3 %) et la fabrication de matériels médicaux (0,4 %). Dans l'hôtellerie-restauration, le différentiel est de 5 %... au détriment de la France.

35 HEURES

Mais 21 % de coûts salariaux en plus ne signifie pas que les salariés allemands bénéficient d'un pouvoir d'achat supérieur de 21 % à celui des salariés français ; compte tenu des systèmes fiscaux et sociaux différents, leur avantage ne dépasserait pas 8 %. Adrien Friez estime que *« ces chiffres prouvent qu'un réel équilibre s'est installé, car nous n'avons pas constaté de mouvement de rattrapage à partir de l'instauration du marché unique en 1993 ».*

Michel Didier, directeur de l'institut Rexecode, parvient aux mêmes conclusions. *« A la veille de l'euro, la France perdait un peu moins de parts de marché que l'Allemagne,* analyse-t-il. *Ses coûts unitaires relatifs et ses prix relatifs se sont stabilisés, mais cela a été obtenu par une érosion de notre industrie. L'Allemagne, elle, va devoir réagir vigoureusement pour modérer la croissance de ses coûts salariaux, car l'euro accentue la contrainte extérieure. »*

Il craint pourtant l'effet de la réduction obligatoire du temps de travail. *« Les 35 heures ne déséquilibreront pas l'économie française dans les trois mois qui suivront leur entrée en vigueur,* dit-il, *mais elles se répercuteront sur la compétitivité des entreprises par le biais d'un alourdissement de leurs coûts salariaux. Leur effet ne sera malheureusement pas isolable, car il interviendra à moyen terme. »*

« Leur importance n'est pas prévisible, poursuit-il. *Elle dépendra de la capacité des entreprises à regagner de la productivité grâce à l'annualisation du temps de travail et variera en fonction du futur régime des heures supplémentaires. Je redoute plus pour la France une dérive de type 35 heures qu'un choc salarial façon Mai 68, qui n'est pas d'actualité. »*

Alain Faujas

▼ Comparaison des coûts salariaux allemands et français en 1996

	FRANCE = BASE 100
INDUSTRIE (y. c. construction et énergie)	121
ÉNERGIE ET EAU	106
INDUSTRIE HORS ÉNERGIE	123
BIENS INTERMÉDIAIRES	124
AUTOMOBILE	144
BIENS D'ÉQUIPEMENT	111
BIENS DE CONSOMMATION DURABLES	128
AGROALIMENTAIRE	113
BIENS DE CONSOMMATION COURANTE	120
CONSTRUCTION	119
COMMERCE	110
HÔTELS, CAFÉS, RESTAURANTS	95
INTERMÉDIATION FINANCIÈRE	103

Source : Datastream

nlandaise
onnaie unique

Hubert Kempf, professeur à l'université Paris-I, spécialiste de la théorie des unions monétaires

« Le ralentissement actuel de la croissance constituera un premier test pour les Onze »

« La monnaie unique permettra-t-elle aux Onze de mieux résister aux crises ?

– Les monnaies européennes ont résisté de façon remarquable à la crise financière asiatique. Pour autant, personne n'est en mesure de prédire ce qui va se passer, comment les Onze vont gérer les crises, les chocs, les soubresauts de l'activité. La théorie économique est muette et il n'y a, dans l'Histoire, aucun précédent qui nous dise comment, après un pareil changement de régime monétaire, un ensemble économique réagit. Cette ignorance sera une source de désaccords entre les Onze.

– Comment envisager l'avenir ?

– Deux scénarios sont possibles. Le premier, vertueux, est fondé sur la compréhension réciproque des autorités gouvernementales et monétaires. En clair, les gouvernements font confiance à la Banque centrale européenne (BCE), ils poursuivent des politiques budgétaires rigoureuses qui permettent à la banque centrale de baisser les taux d'intérêt. Cela suppose évidemment que cette dernière ait admis que la croissance est vitale et que l'inflation n'est plus une menace. Le secteur privé prend confiance, l'optimisme gagne et l'Euroland connaît une croissance soutenue. Les Onze peuvent alors engager plus facilement les grands chantiers sans lesquels l'Union économique et monétaire (UEM) peut à terme capoter. Ces grands chantiers sont la réforme des marchés du travail et la création d'un grand marché financier européen.

» Mais il y a un second scénario, plus pessimiste, fondé sur la méfiance et l'incompréhension. La BCE se sent menacée : pour préserver la stabilité de l'euro, elle joue le statu quo. Devant cette passivité, les gouvernements sont tentés de céder au laxisme budgétaire et fiscal. Le secteur privé prend peur et l'attentisme se généralise. Ce scénario ne résoudrait pas les problèmes de l'Europe, en particulier celui du chômage, et minerait très vite la crédibilité de l'UEM.

– Pensez-vous que le ralentissement actuel de la croissance en Europe est le test qui va permettre de trancher entre ces deux scénarios ?

– C'est un test important. La capacité des Onze à répondre dans les premiers mois d'existence de la monnaie unique aux chocs qui vont se produire, va être mise à l'épreuve. Les Onze devront montrer qu'ils sont en prise sur la réalité et qu'ils ne répondent pas de façon dogmatique. Les opinions publiques et le monde entier vont demander très vite des signes pour comprendre comment l'UEM entend fonctionner. Faute de cela, la sanction ne tarderait pas à venir, et l'on pourrait craindre alors que le ralentissement encore modeste de l'activité ne s'amplifie.

– Les économistes font une distinction entre les chocs symétriques qui frappent tous les pays en même temps, et les chocs asymétriques, cantonnés à un pays ou à un secteur. Appellent-ils des réponses différentes ?

– Ce qui compte, ce n'est pas tant l'origine des chocs que leur capacité à se propager. Si un choc se diffuse dans l'ensemble de la zone, alors il faut lui donner une réponse globale, et c'est certainement la politique monétaire qui sera la plus adaptée.

» A l'inverse, si ce choc reste circonscrit, je crois que le pays concerné devra imaginer seul des solutions pour sortir de la crise. En adaptant sa politique budgétaire et fiscale, puisque désormais il ne dispose plus d'instrument monétaire.

– Mais le pacte de stabilité et de croissance pose des limites à l'utilisation du budget pour relancer une économie. Ce pacte n'est-il pas trop contraignant ?

– Cela dépend de la situation dans laquelle se trouve le pays au moment du choc. Si la situation budgétaire de départ est saine, avec des déficits proches de zéro, alors ce pays a une marge de manœuvre qui va jusqu'à 3 % de déficits par rapport au produit intérieur brut (PIB). Avec l'accord de ses partenaires, il peut encore aller au-delà si sa situation est vraiment dégradée. Je ne vois pas là une camisole particulièrement contraignante. Pour ce qui est des sanctions prévues pour les pays indisciplinés, je crois que, là encore, on gérera cela à l'européenne, dans le cadre d'une négociation. Si une majorité d'Etats laissent filer leurs déficits pour répondre à un ralentissement de l'activité, il est fort probable que les Onze décident que le pacte de stabilité ne s'applique pas.

» Il y a toutefois un instrument dont n'ont pas voulu se doter les Européens pour répondre aux chocs, c'est celui du budget fédéral. Cela différencie l'Europe des Etats-Unis où le budget fédéral permet d'atténuer les chocs sectoriels ou régionaux. On estime aujourd'hui que 15 % de l'ajustement aux chocs se fait par ce budget commun.

» Mais ce sujet pose un problème politique qui est de savoir si les Européens veulent, ou non, un système fédéral. La création d'un budget européen conséquent supposerait une vraie solidarité financière entre les Etats car il faudrait accepter, chaque année, de transférer une partie importante de la richesse de chaque Etat à un budget central. Ce serait une perte de souveraineté beaucoup plus grande que la perte de la souveraineté monétaire. Les Européens ne sont pas prêts à l'accepter.

– Sur le plan économique, la création de ce budget est-elle nécessaire pour amortir les chocs au sein de l'Union ?

– Non, à condition que l'Europe se dote d'un marché financier suffisamment efficace et intégré pour que l'épargne privée circule et satisfasse les besoins.

– Faute d'une bonne coordination entre les Onze, certains redoutent que l'emploi ne soit le grand perdant de la nouvelle situation. Qu'en pensez-vous ?

– Je serai moins pessimiste. Prenons par exemple le cas d'un pays qui ne pourrait plus écouler ses produits à l'exportation en raison d'une chute des prix mondiaux. La seule solution passe, dans ce cas, par une réduction des coûts de production. Selon la flexibilité du marché du travail, cet ajustement portera sur les salaires qui baisseront ou sur l'emploi que l'on supprimera. Il est clair que, derrière ces ajustements de compétitivité, se pose en Europe un vrai problème d'harmonisation des marchés du travail et de disparités des rémunérations. Il va falloir le résoudre.

» Les Allemands se sont fait les premiers l'écho de cette préoccupation en réclamant une coordination des politiques salariales. Il ne faut pas s'en étonner : les salariés allemands sont les plus riches de l'Union et ils craignent pour leur pouvoir d'achat. Car le risque est, bien sûr, que l'harmonisation se fasse par le bas si on laisse jouer librement les mécanismes du marché. Nous sommes là au cœur d'un des dilemmes européens.

» Il faut trouver un mode de fonctionnement qui, économiquement, soit le plus efficace possible tout en préservant la cohésion sociale des Onze. Maintenant que la monnaie unique est faite, ce sera le chantier majeur des années à venir. »

Propos recueillis par Laurence Caramel



Hubert Kempf

● Le temps de Hubert Kempf, 45 ans, se partage entre les cours d'économie qu'il donne à la Sorbonne et le groupe de recherche en macroéconomie du CNRS dont il est le directeur.
● Ce spécialiste des politiques économiques, qui a longtemps travaillé sur les Etats-Unis, s'intéresse désormais à l'Europe et à l'étude théorique des unions monétaires.

Un budget européen insuffisant

L'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne sont opposées à une augmentation budgétaire

L'Europe est une puissance commerciale et économique mais sa cagnotte financière, alimentée pour moitié par les contributions des Etats membres, est très peu fournie. Elle représente 1,2 % du produit intérieur brut de la totalité des pays membres contre 20 % aux Etats-Unis, un pays bâti, il est vrai, sur la base d'un système fédéral.

Le budget pour 1999 a été voté en euros : 96 milliards d'euros, soit 629,7 milliards de francs. Ce passage de l'écu (monnaie immatérielle) à l'euro (monnaie officielle en attente de matérialité) ne bouleverse pas fondamentalement la mécanique du budget telle qu'elle a été définie en 1988. Le budget européen est toujours voté pour un an, même s'il est inscrit dans une perspective financière pluriannuelle (1993-1999). Il doit également être en équilibre et, en règle générale, les recettes ne sont pas affectées à des dépenses particulières.

FRAUDES

Avant 1970, le budget de l'Union était exclusivement constitué des contributions des Etats membres. A partir de cette date, des ressources propres ont été instituées qui proviennent de deux types de prélèvements principalement : les droits de douane et les prélèvements sur les importations agricoles de l'Union (16,7 % du budget en 1998 environ), et les ressources de TVA (39,7 %). A ces sommes sont venues s'ajouter les contributions des Etats en fonction de leur produit national brut (43,6 %). Les deux premiers postes tendent à décliner, alors que les contributions des Etats reprennent aujourd'hui une importance croissante.

Les dépenses de l'Union sont divisées en deux paquets à peu près égaux : les dépenses obligatoires et les dépenses non obligatoires. Le premier paquet concerne principalement la politique agricole commune (50,6 % du total). Les dépenses non obligatoires recouvrent les autres dépenses, notamment la politique de cohésion économique et sociale, les politiques internes (culture, formation, environnement...), les actions extérieures et les frais d'administration. Les fonds structurels, consacrés principalement à l'investissement et au développement, représentent les deux tiers des dépenses non obligatoires.

Les deux débats qui dominent aujourd'hui le budget de l'Europe apparaissent en décalage par rapport aux perspectives nouvelles ouvertes par l'euro. Le premier concerne les fraudes. Celles-ci sont officiellement estimées entre 1 % et 2 % du budget global, mais les estimations officieuses évoquent un montant de cinq à dix fois plus élevé. Elles semblent massives en Allemagne, en Italie et en Espagne.

Les Etats membres sont tenus de collaborer avec la Commission pour lutter contre les détournements de fonds, mais les remboursements et les pénalités rentrent mal. Le sujet est si sensible qu'un haut fonctionnaire européen vient d'être suspendu pour avoir nourri un rapport remis aux députés du Parlement européen (*Le Monde* du 6 janvier). Les Etats rechignent également à se voir dépossédés des contrôles au profit d'un quelconque corps d'inspecteurs de la Commission. Le second débat porte sur la tendance haussière du budget européen. Même si l'augmentation continue du budget a été consentie au plus haut niveau politique, deux écoles s'affrontent aujourd'hui. L'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, tous trois contributeurs nets au budget de l'Union, s'affichent résolument hostiles à une augmentation budgétaire indéfinie. Ces trois pays estiment que pareil mouvement compromettrait les efforts de réduction de leur déficit budgétaire national.

AGRICULTURE

Certains pays gros contributeurs réclament en outre une répartition plus à leur avantage des subventions communautaires. L'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas et la Suède ont le sentiment d'être floués, par rapport à la France par exemple qui est le premier pays destinataire des subventions européennes. Les pays grands bénéficiaires des subventions communautaires sont ceux dont le secteur agricole est développé ou ceux dont les structures économiques ont besoin d'être mises en harmonie avec celles des grands pays industrialisés (Portugal, Grèce, Irlande...).

Les pays dont l'agriculture pèse d'un faible poids économique et qui ont des structures industrielles et financières développées contribuent au budget de l'Europe plus qu'ils n'en profitent. La loi du « retour » joue ainsi peu en faveur de l'Allemagne qui fournit presque un tiers des recettes communautaires (28,2 %), alors qu'elle ne bénéficie que de 12,8 % des subventions.

Ce climat d'insatisfaction devrait se traduire tôt ou tard par une réforme des finances communes. Pour calmer les esprits, la commission a proposé aux Etats membres de généraliser, sous une forme atténuée, le mécanisme de correction qui avait profité à l'Angleterre au milieu des années 1980. Autrement dit, il s'agit de réduire l'écart entre les dépenses et les « *retours* ».

Une deuxième solution est également envisagée : supprimer ledit mécanisme de correction qui ne profite aujourd'hui qu'à la Grande-Bretagne. Enfin, troisième solution : renationaliser un quart des dépenses de la politique agricole commune. La France serait alors l'un des pays les plus touchés par cette initiative. Comme chacun peut l'imaginer, les réticences sont fortes quant à l'une ou l'autre de ces solutions.

Le plus vraisemblable est que les défis futurs de la zone euro déporteront le débat. Le plafonnement actuel du budget européen et ses clés de répartition pourraient en ressortir profondément transformés.

Y. M.

Bibliographie

● **L'Euro contre l'Europe**, de Gérard Lafay (Arlea, 1997, 167 p., 100 F, 15,2).
● **L'Erreur européenne**, de Jean-Jacques Rosa (Grasset, 1998, 306 p., 125 F, 19).
● **La Monnaie souveraine**, de Michel Aglietta (Odile Jacob, 1998, 400 p., 169 F, 25,8).
● **L'Euro en poche**, de Serge Marti et Vanessa Ragot (La Documentation française, 1998, 95 p., 39 F, 6).
● **L'Euro**, de Philippe Auverny-Bennetot (Armand Colin, « Synthèse », 1998, 96 p., 39 F, 6).
● **Le Budget de l'Europe**, de Nicolas-Jean Bréhon (LGD), 1998, 230 p., 95 F, 14,5).

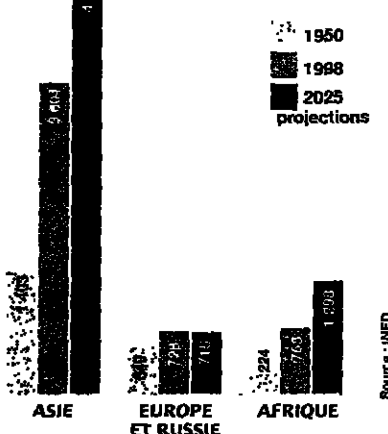
CHRONIQUE

par Serge Marti

Des chiffres et des êtres

Toujours friands de sacralisation et de symbolique par l'image, les magazines auraient pu transformer Amartya Sen en statue de sel et le baptiser *« homme de l'année »* 1998. Ils n'y ont pas songé. Ils ont eu tort. En décernant, en décembre, le prix Nobel d'économie à un universitaire indien, les membres du célèbre comité de Stockholm n'ont pas voulu seulement, dans un élan de tiers-mondisme longtemps refoulé, récompenser les travaux sur le développement effectués de longue date par celui que l'on a hâtivement appelé depuis la *« mère Teresa de l'économie »*.

Ils ont aussi voulu signifier à la communauté internationale qu'après s'être sans doute fourvoyée l'année précédente en attribuant cette prestigieuse récompense à deux économistes américains diplômés ès finance, Robert Morton et Myron Scholes – lesquels sont aussitôt allés chercher fortune en siégeant à la direction de Long Term Capital Management, un des principaux fonds spéculatifs récemment sauvé de la déconfiture par l'intervention de la puissance publique –, il était temps de tourner la page. Et de tirer les leçons de la première crise de la mondialisation que traverse depuis un an et demi la planète. En assignant de nouvelles priorités, à défaut de vraies valeurs, à l'*Homo economicus*. Au moyen d'une remise en ordre des esprits comme des marchés.



Population en millions

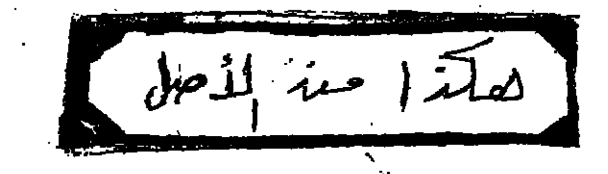
Lorsque, dans ses récents écrits, Amartya Sen met en parallèle, voire en opposition, valeurs publiques et vertus privées, un débat dans lequel s'est engagée depuis plusieurs années l'Europe en essayant d'éviter les faux reflets du modèle américain, il tient à souligner les dangers qu'implique un renoncement de la notion de solidarité au profit de la seule responsabilité individuelle. Les crises à répétition de ces derniers mois – financières, certes, mais lourdes de conséquences sociales et sociologiques – obligent à reconnaître que la globalisation des économies s'est accompagnée d'une mondialisation des problèmes sociaux et que l'ère d'une nouvelle confrontation des cultures a commencé.

Celle-ci passe par la nécessité d'une nouvelle articulation des dynamiques économiques et sociales et la prise en compte de certaines réalités, comptables autant qu'humaines. Des chiffres et des êtres.

Il en va ainsi, en effet, de la démographie, corollaire majeur de l'économie et pourtant souvent négligée. Quand la Terre comptera, en 2025, près de 5 milliards d'habitants en Asie, contre 715 millions seulement d'Européens, Ouest et Est confondus, et moitié moins d'Américains du Nord (376 millions), et que, dans les pays en développement, 46 % de la population vivront en milieu urbain, à un horizon plus rapproché (2010), il est évident qu'elle aura radicalement changé de physionomie. Et de structures.

Ce sont ces perspectives nouvelles, ces enjeux à multiples facettes pour des sociétés subitement privées de gouvernail et confiées aux bons soins de « *maîtres anonymes* » que le « Monde Economie », dans sa nouvelle formule, s'efforcera, chaque lundi, de décoder, de raconter, d'analyser. Etablir un lien plus étroit entre l'économique et le social, défricher les thèmes et les secteurs porteurs d'avenir, vivre la nouvelle Europe issue de la naissance de la monnaie unique, avoir une vision plus prospective de la société du XXIe siècle, telles sont les missions que s'assigne ce supplément hebdomadaire issu du rapprochement opéré avec le « Monde des initiatives ». Un outil pédagogique et citoyen au service des étudiants, des professeurs, des économistes, des acteurs sociaux du monde du travail, des spécialistes en formation comme des directeurs des ressources humaines et aussi des militants du développement local. Un lectorat ouvert sur l'ailleurs et les nouveaux espaces de sens dans lequel se reconnaîtrait certainement Amartya Sen.

e et l'Allemagne



هكذا من الأصل

DROIT ET ÉCONOMIE

Mondialisation et inflation juridique

par Stéphane Corone

La mondialisation de l'économie doit-elle conduire à une *mondialisation du droit ? Faut-il créer un droit au service* exclusif de l'économie ou doit-il au contraire la contraindre ? Pourquoi notre droit écrit d'origine romano-germanique serait-il moins compétitif dans les échanges internationaux que le droit anglo-saxon ? Comment l'Europe peut-elle participer à la production de normes internationales ? Les droits de l'homme sont-il universels ? Quelle place réserver aux instances de régulation dans la production de normes ? Comment limiter l'inflation juridique ?

Telles sont les principales questions qui ont occupé diverses personnalités du monde politique, économique et juridique, réu*nis les 14 et 15 novembre* dernier à l'initiative du barreau de Paris. Questions prospectives, diront certains. Questions d'une brûlante actualité, ont répondu la plupart des intervenants. La mondialisation de l'économie appelle-t-elle une mondialisation du droit ? Rappelons tout d'abord que la mondialisation de l'économie est, selon la définition de Jaques Santer, président de la Commission européenne, « *un processus d'intégration globale des marchés, par le volume et la variété croissante des transactions transfrontalières en biens et en services* [...] ».

Certes, les échanges transfrontaliers existent depuis la Haute Antiquité, comme l'a rappelé Elisabeth Guigou, garde des sceaux, *mais ils se sont considérablement accélérés.* Si ce processus d'intégration génère globalement de la croissance, celle-ci profite très inégalement aux différents Etats. Pour Jacques Santer : « *La mondialisation creuse les écarts entre les pays, d'une part, et entre les catégories sociales et les secteurs d'activités, d'autre part. Elle provoque des déséquilibres à l'intérieur de nos sociétés.* »

Comment éviter que ne l'emporte la loi du plus fort ? Comment accompagner le phénomène en limitant les déséquilibres ? « *En inventant de nouvelles regulations, en traduisant plus clairement dans le droit nos choix politiques et en construisant un environnement juridique réellement compétitif* », répond Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, qui accepte l'économie de marché, mais rejette la société de marché.

> *Le droit est un outil de domination qui s'exporte, au même titre que la langue. Leur puissance économique donne aux Américains le moyen d'imposer le système juridique qui leur est bénéfique*

Si la nécessité d'élaborer des normes de régulation des marchés n'échappe à personne, il existe des divergences d'appréciation importantes quant au type de normes à adopter et quant à leur rôle exact.

Ainsi, le droit doit-il être exclu*sivement conçu comme un instru*ment au service de l'économie, ou doit-il, à l'inverse, contraindre l'activité économique ? Dans la première hypothèse, on favorisera, par exemple, un droit du travail peu contraignant. Dans la seconde hypothèse, le niveau de protection des salariés sera plus élevé, porteur d'une vision philosophique.

Si la création d'un ordre public *mondial fort s'impose pour les* Européens, ce concept ne fait pas partie des préoccupations américaines, semble-t-il. Par ailleurs, les Européens s'accordent pour dénoncer la domination du droit anglo-saxon sur le droit écrit d'origine romano-germanique, notamment dans les contrats internationaux. A l'évidence, le droit anglo-saxon des affaires fait la part belle à la liberté contractuelle, serait plus souple et permettrait une évolution plus rapide que notre droit écrit. A l'inverse, le droit romano-germanique serait plus prévisible et plus sécurisant.

Si les avantages et les inconvénients de chaque système sont *bien réels, la rivalité qui existe entre eux trouve son origine* dans la compétition économique sous-jacente. Le droit est un outil de domination qui s'exporte, au même titre que la langue. Leur puissance économique donne aux Américains le moyen d'imposer le système juridique qui leur est bénéfique.

Dans ce rapport de forces inégal, un autre élément handicape les Européens. Notre droit est sous-tendu par une philosophie humaniste et une éthique forte – notamment au travers des droits de l'homme – qui le rendent plus nuancé et peut-être plus subtil *que le droit anglo-saxon, qui, lui, ressemble nettement au droit* du plus fort... Or il est plus facile d'imposer la simplicité que la subtilité. Faut-il pour autant abandonner nos aspirations à un monde plus juste ? Certainement pas, mais à condition d'effectuer un effort pédagogique.

L'excès de droit tue le droit. Le nombre de textes en vigueur est incalculable. Tout ce que l'on peut en dire, c'est – pour reprendre le mot de Laurent Fabius, citant André Siegfrid à propos du nombre de Chinois, « *on ne sait pas exactement combien ils sont, mais on sait qu'ils sont nombreux* »... *Le déluge de textes est dé*noncé par tous, mais nul ne voit le moyen d'y échapper ! La mondialisation est gourmande de normes. De ce point de vue, la construction européenne (avec ses 13 969 textes répertoriés... !) n'arrange pas les choses.

Les solutions proposées pour éviter de légiférer à l'excès permettent à nos professionnels du droit de se vendre plus et mieux : *les notaires proposent de développer les contrats*, les avocats soulignent l'intérêt de l'arbitrage... Reste que si les contrats comme l'arbitrage présentent des avantages, ils ne remplacent pas la loi... Se pose ici la question de la place que doivent occuper les autorités administratives indépendantes (AAI), comme la Commission des opérations de Bourse (COB), le Conseil de la concurrence, l'Autorité de régulation des télécoms (ART)... *Celles-ci apparaissent* à certains comme une bonne solution. Mais cette source de droit est contestée, notamment par Mireille Delmas-Marty (1), qui voit là *une instrumentalisation du droit au* service du marché, qui aboutit à une substitution d'intérêts privés par l'intérêt général. Mireille Delmas-Marty fustige, dans le même élan, les codes de bonne conduite, ordre autoréférentiel qui se légitime lui-même.

La vieille Europe semble toutefois la mieux placée pour montrer la voie en matière des droits de l'homme. Le refus par les *Lords anglais* de reconnaître l'immunité diplomatique à Augusto Pinochet constitue non seulement une victoire de la justice sur les intérêts commerciaux, *mais également* une internationalisation des droits de l'homme, qui n'est autre que la forme positive de la mondialisation du droit.

(1) *Trois défis pour un ordre mondial*, de Mireille Delmas-Marty (Seuil, 1998, 172 p., 120 F).

Les collectivités territoriales sous-utilisent les aides communautaires

Faute d'information et de compétences, les acteurs locaux laissent souvent passer l'occasion de mettre à profit les fonds structurels

En décembre 1998, Jean-Yves Le Drian, député PS du Morbihan et président du district du pays de Lorient, allait d'inauguration en inauguration : une gare maritime qui devrait permettre de *développer le tourisme insulaire* de Lorient vers Groix et Belle-Île ; un entrepôt frigorifique sur le port de pêche ; une route permettant d'accéder rapidement à ce même port... Et, en février, c'est encore le tout nouveau centre de recherche de la jeune université de Bretagne-Sud ainsi qu'une *deuxième pépinière d'entreprise* qui doivent ouvrir leurs portes. Tous ces projets ont en commun d'avoir été financés pour partie (25 % à 50 %) par l'Union européenne.

Affecté par les restructurations touchant ses deux grandes activités traditionnelles – la pêche et la construction navale militaire – et, de ce fait, éligible au titre de l'ob*jectif 2 des fonds européens, qui* vise à aider les zones industrielles en déclin, le pays de Lorient cherche de façon systématique à mettre à profit toutes les dotations dont il peut bénéficier : 441 millions de francs (67 millions d'euros) pour la période 1994-1999. Sans compter les quelque 50 millions de francs (7,5 millions d'euros) auquel il peut prétendre dans le cadre des programmes d'initiative communautaire (PIC).

DÉFENDRE LES PROJETS

Chasseur de primes ? « *Ces crédits potentiels ne modifient en rien la stratégie de développement que nous avons élaborée. Ils viennent l'appuyer*, se défend Dominique Aublé, directeur adjoint du district. *Les aides européennes constituent un vrai levier de développement, à condition de les utiliser sur des projets structurants, et non sur des opérations disséminées à droite et à gauche.* »

La modernisation des activités traditionnelles à travers, par exemple, la transformation du port en une plate-forme industrielle de valorisation des produits de la pêche ; la diversification du tissu économique par l'aide à la création d'entreprise et au déve*loppement du commerce et* de l'artisanat ; le renforcement de l'attractivité du territoire par le développement de l'enseignement, de la recherche, du tourisme : tels sont les trois grands axes de la stratégie lorientaise.

Pour chacun des projets s'inscrivant dans ces grands objectifs, le district recherche *le PIC* ou le fonds structurel dont ils peuvent *bénéficier. Qu'il en soit ou non* maître d'ouvrage. En effet, sa mission Europe s'attache également à informer tous les porteurs de projet de l'existence des aides qu'ils peuvent solliciter, les aide à construire leur dossier, et va jusqu'à les défendre auprès du secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) de la préfecture de région, lequel instruit les dossiers.

« *Il ne suffit pas d'être éligible ; encore faut-il ensuite défendre les projets et négocier pied à pied* », explique Jean-Yves Le Drian, lequel s'implique personnellement dans ces démarches. Au point d'aller une ou deux fois par an à Bruxelles pour présenter les réalisations lorientaises, « *afin*, dit-il, *que* [ses] *propositions puissent être prises en compte dans la définition des critères d'éligibilité d'actions à venir.* »

Certes, les crédits européens n'expliquent pas tout. Néanmoins, en recul depuis de nombreuses années, l'emploi salarié se redresse : en dépit des difficultés de la construction navale, il s'est accru de 0,6 % en 1997, dernier chiffre connu. Le taux de chômage est, quant à lui, en baisse : 13,8 % contre 14,3 % en juin 1997.

Un tel volontarisme est loin d'animer toutes les collectivités locales. Dans une enquête réalisée *début 1997 par* l'Association villes-emploi – un réseau d'échanges d'informations entre municipalités sur le développement local –, une majorité de communes disaient n'avoir aucune stratégie en matière d'utilisation des fonds européens. 80 % d'entre elles s'estimaient sous-informées sur les fonds et programmes européens, mais seules 23 % *s'étaient dotées* d'une cellule Europe.

L'ensemble des dotations européennes issues des fonds structurels ou des PIC constitue pourtant une véritable manne, s'élevant à quelque 100 milliards de francs (15 milliards d'euros). Une manne dont les acteurs locaux français *ne semblent pas encore* avoir pris la pleine mesure.

Si 80 % des crédits communautaires accordés au titre de l'objectif 5, qui vise à faciliter le développement des zones rurales en difficulté, étaient engagés au 15 septembre 1998 sur des projets de développement, ce n'était en revanche le cas que de 39 % des crédits accordés pour la période 1997-1999 dans le cadre de l'objectif 2.

Or les collectivités n'ont plus qu'un an pour se réveiller : en l'an 2000 doit intervenir la réforme des fonds stucturels. A cette date, tous les crédits non dépensés seront perdus. Les collectivités n'ont aucun intérêt à différer l'usage d'un tel levier de développement. D'autant que la manne communautaire ne sera pas toujours aussi importante. D'ici 2010, l'élargissement de l'Union nécessitera de consacrer aux nouveaux pays membres une part croissante du budget communautaire, et donc de stabiliser, voire de restreindre, l'effort dans les pays les plus riches.

PROCÉDURES COMPLEXES

Bien sûr, la complexité des procédures est aujourd'hui incriminée. S'il ne les juge pas, à l'usage, « *beaucoup plus complexes que toute autre démarche administrative* », Dominique Aublé reconnaît qu'elles *demandent* une certaine expertise.

« *Elus et techniciens des collectivités manquent de professionnalisme en la matière* », ne cache pas Christophe Moreux, chargé de mission sur les politiques communautaires à l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), organisme qui se voit de plus en plus sollicité pour former ces acteurs sur les fonds structurels.

SURSAUT

« *Le SGAR, qui n'a pourtant pas une connaissance fine du terrain, doit parfois lui-même monter les dossiers*, constate lui aussi André Hartereau, cadre pédagogique au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). *Cela renvoie à la question de l'intercommunalité. Sur les 36 000 communes françaises, combien ont les moyens de s'offrir un cadre de développement économique local ?* »

« *L'existence d'un district sur le pays de Lorient nous permet d'impulser une véritable stratégie territoriale* », confirme Dominique Aublé.

L'Etat, qui porte vis-à-vis de l'Union la responsabilité de l'emploi des fonds structurels, n'a pas non plus « *pris les mesures nécessaires pour garantir l'efficacité optimale des actions, tant dans le cadre de l'élaboration des programmes que dans la mise en œuvre de ceux-ci* », soulignait Pierre Trousset, président du conseil économique et social régional du Centre, dans un rapport remis en avril au gouvernement.

« *Depuis un an, il y a eu un sursaut*, constate cependant Jean-Jacques Guth, chef adjoint de l'unité « Interventions financières en France » de la Commission européenne. *Au sein des comités régionaux de suivi, la sonnette d'alarme a été tirée. Les préfets de région ont été mobilisés pour favoriser une meilleure programmation des crédits.* » S'il est encore temps...

Laetitia Van Eeckhout

La remise à neuf du Comité économique et social européen

La direction de l'institution a changé en octobre dernier

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

Il est vrai que l'immeuble du Comité économique et social européen (CES), au numéro 2 de la rue Ravenstein, à Bruxelles, fait vieillot. En ville, les mauvaises langues disent que le bâtiment – « *là où il y a tous les drapeaux* » – est l'un de ces abris pour « *fonctionnaires surpayés* ». Patrick Venturini, élu en juillet au poste de secrétaire général du CES, et en fonction depuis octobre, reçoit tranquillement la critique, la relativise bien évidemment.

Il expédie d'abord l'anecdotique : « *Nous allons bientôt déménager pour nous rapprocher du "village européen"* », précise-t-il, confirmant sa volonté de « *moderniser* » la maison CES, qui emploie 700 personnes. Ce fut d'ailleurs son premier message, délivré en interne, autour des petits fours et du champagne de bienvenue : « *Aujourd'hui, toutes les institutions européennes s'interrogent sur leur rôle, remettent en question leur organisation et leur mode de fonctionnement. S'il veut prendre sa vraie place, rayonner ou tout simplement survivre, le Comité doit faire de même...* »

Très vite, il passe au fond. Une habitude chez lui. Sa formation l'y entraîne naturellement : Ecole des hautes études commerciales (HEC), plus une licence de sociologie et doctorat d'économie appliquée à l'université de Paris-Dauphine. Son parcours en témoigne. Sa famille culturelle, c'est la CFDT, du temps d'Edmond Maire et de Pierre Héritier, l'époque donc où la centrale syndicale revendiquait haut et fort un rôle d'agitatrice d'idées. En 1982, Patrick Venturini y est permanent au secteur action économique et emploi. L'homme a le souci du projet collectif. Et à cet égard, il croit profondément « *en l'avenir du Comité économique et social européen* ».

La philosophie de cette assemblée consultative, créée en 1957 par le traité de Rome, s'apparente à celle du Conseil économique et social en France : les membres (au nombre de 222) sont divisés en trois groupes : « employeurs » (patronats), « travailleurs » (syndicats) et « *activités diverses* » (artisans, agriculteurs, consommateurs, économie sociale, professions libérales, etc.). « *Nous sommes la maison de la société civile organisée*, enchaîne-t-il. *Le Comité peut jouer un rôle irremplaçable : celui d'un pont avec les citoyens.* »

Fils d'immigré italien, avec un prénom irlandais – « *Quand j'étais enfant, j'avais un saint Patrick audessus de mon lit* –, il croit depuis longtemps que l'avenir de la France passe par l'Europe. C'est ce qui le décidera, en 1986, à partir pour Bruxelles que, depuis, il n'a plus quitté. A l'époque, il y rejoint Jacques Delors, président de la Commission européenne, rencontré grâce à Edmond Maire. Les deux hommes s'apprécient. L'aventure durera dix ans, le temps de trois mandats français. Patrick Venturini est d'abord membre du groupe des conseillers du président (aujourd'hui appelé la cellule de prospective). Puis rejoint le cabinet, comme spécialiste des questions sociales (au sens large !) : travail, emploi, santé, éducation, formation, PME, consommation et communication.

« *J'ai en mémoire un homme d'études et de réflexion, mais qui avait également besoin d'action*, se souvient Jacques Delors. *C'est un travail de géant qui l'attend aujourd'hui à son nouveau poste, car chaque institution a ses traditions qu'il s'agit de ne pas brusquer* ».

Le secrétaire général du CES en convient. Au cours de ses années européennes, il a, insiste-t-il, appris une chose : « *La procédure tient une place prépondérante. Il faut tisser des liens de confiance, ménager les susceptibilités, respecter les prérogatives* ». En clair, ne pas foncer. L'adage vaut aussi bien pour l'interne que pour l'externe. Ses fonctions de secrétaire général ne sont pas celles d'un président (une présidente, d'ailleurs : Béatrice Rangoni Machiavelli, descendante de l'auteur du *Prince*, élue en octobre) : il doit mobiliser l'ensemble des énergies sans se brûler les ailes.

A l'externe, il reste à faire vivre le CES aux côtés, notamment, du Parlement européen, du Comité des régions, et des partenaires sociaux que sont l'Unice (patronat), la Confédération européenne des syndicats et le Centre européen des entreprises à participation publique (CEEP). Autant d'interlocuteurs susceptibles d'agir dans la voie que Patrick Venturini s'est fixée comme priorité : « *réussir à concilier l'économique et le social* ».

Le secrétaire général a des atouts en poche. Sa parfaite connaissance des dossiers, pour commencer. Ses convictions, ensuite. Il s'est battu en 1989 pour que la Charte sociale soit adoptée et entend bien poursuivre sur ce chemin. L'adoption de l'euro comme monnaie unique va d'ailleurs, selon lui, faciliter la comparaison immédiate des politiques sociales (en matière de salaire par exemple) et relancer l'idée d'un nécessaire socle commun harmonisé vers le haut et non vers le bas, bien sûr.

« *Même si le Comité a des pouvoirs réduits puisque consultatifs, ses avis donnés à chaque fois qu'une directive est élaborée sont respectés* », estime un expert européen. Patrick Venturini entend mieux les diffuser. Il souhaite aussi développer des travaux exploratoires qui, « *sans se substituer au dialogue social* », pourraient permettre d'aborder des sujets délicats, « *pas tout à fait mûrs pour la négociation* », et donc de défricher le terrain.

Marie-Béatrice Baudet



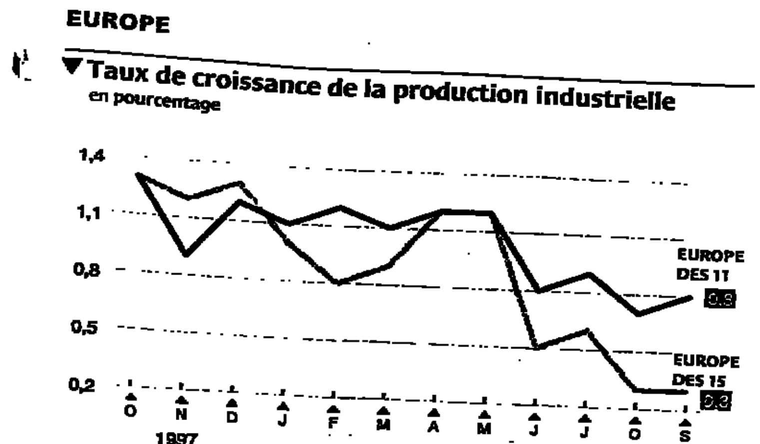
Patrick Venturini

● Secrétaire général du Comité économique et social européen, Patrick Venturini, quarante-huit ans, est diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales (HEC) et docteur en économie appliquée. Il débute sa carrière comme chargé d'études à la Confédération des sociétés coopératives ouvrières de production.
● L'Europe devient ensuite le fil conducteur de son parcours, auprès de Jacques Delors, alors président de la Commission européenne (de 1985 à 1995).

EUROPE

▼ Taux de croissance de la production industrielle

en pourcentage



■ **LE RYTHME DE PROGRESSION** de la production industrielle européenne marque le pas depuis l'été. Cette évolution reflète le tassement de la demande observé par les industriels tant sur leurs marchés domestiques qu'à l'étranger.
Cette détérioration est particulièrement sensible au Royaume-Uni, en Allemagne, et en Italie, alors que la France bénéficie d'une demande intérieure plus soutenue. Les industriels ont donc tendance à puiser dans leurs stocks et à moins solliciter leur capacité de production, dont le taux d'utilisation baisse.

■ **LES INDUSTRIELS EUROPÉENS** n'anticipent aucune amélioration de l'activité dans les mois à venir. Selon eux, la demande étrangère va même continuer de se dégrader, car la crise financière internationale, dont les effets ne se sont pas encore pleinement fait sentir, a réduit les capacités d'importation des pays émergents.

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	2,4 (sept.)	- 7,7 (sept.)	4 (sept.)	0 (sept.)	3,4 (sept.)	3 (sept.)	0,2 (sept.)	2,1 (oct.)	0,4 (oct.)	3,4 (sept.)	2,7 (sept.)
Sur trois mois	0 (sept.)	- 0,2 (sept.)	0,8 (oct.)	- 1,4 (sept.)	1,7 (sept.)	0 (sept.)	0,1 (sept.)	- 0,6 (oct.)	- 0,4 (oct.)	0,9 (sept.)	0,4 (sept.)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1998	4,5 (oct.)	4,3 (sept.)	9,3 (oct.)	8,6 (oct.)	18,2 (oct.)	1,8 (oct.)	12,3 (juil.)	3,7 (sept.)	6,2 (août)	10,8 (oct.)	9,8 (oct.)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	1,5 (sept.)	- 0,1 (juil.)	0,6 (nov.)	0,6 (nov.)	1,4 (nov.)	0,2 (nov.)	1,7 (nov.)	1,5 (nov.)	1,4 (nov.)	0,9 (nov.)	1,1 (nov.)
Sur un mois	0,2	- 0,6	- 0,1	0	- 0,1	- 0,1	0,1	0	0,1	0	0
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)	3e trimestre 1998	3e trimestre 1998	2e trimestre 1998	***	2e trimestre 1998	3e trimestre 1998	3e trimestre 1998	2e trimestre 1998	3e trimestre 1998	3e trim. 1998	3e trim. 1998
Sur un an	3,6	- 3,5	1,7	3	3,9	2,8	1,2	4,2	2,3	2,4	2,4
Sur trois mois	1	- 0,7	0,5	ND	0,9	0,5	0,5	0,8	0,4	0,6	0,6
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
1997	0,1	- 3,3	- 2,7	- 2,1	- 2,6	- 3	- 2,7	- 1,4	- 1,9	- 2,5	- 2,3
1998*	1,4	- 5,5	- 2,6	- 1,3	- 2,1	- 2,9	- 2,6	- 1,4	- 1	- 2,3	- 1,8
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
1997	ND	ND	61,3	122,2	68,8	58	121,6	72,1	53,4	74,5	71,9
BALANCE COURANTE (en % du PIB)**											
1997 Trimestre 1	- 0,4	0,4	- 0,3	1,2	0,3	0,6	0,5	1,3	0,2	0	0
1998 Trimestre 1	- 0,6	0,7	- 0,2	1,1	0,1	0,8	0,1	1	0,2	- 0,1	- 0,1

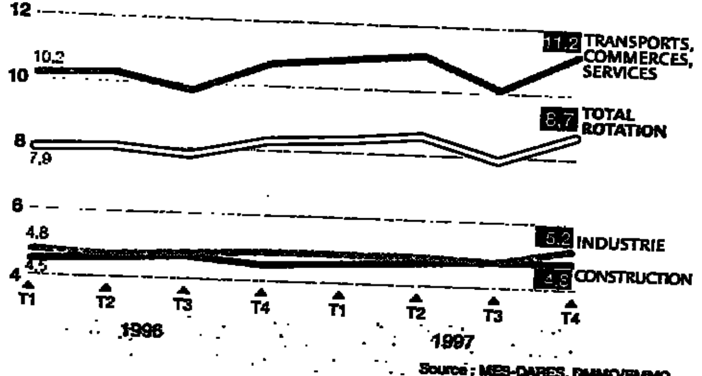
* prévisions Commission européenne ** y compris transferts en capital pour UE15 et EURO11 *** La Belgique ne dispose pas de données trimestrielles harmonisées.
L'Autriche, la Finlande, l'Irlande, le Luxembourg et le Portugal ne disposent pas de données harmonisées au niveau européen.

Source : Eurostat. Pour plus d'informations : http://europa.eu.int/eurostat.html

FRANCE

▼ La rotation de la main-d'œuvre (ensemble des entreprises)

Taux pour 100 salariés présents en début de trimestre



■ **IL EXISTE UNE CORRÉLATION** importante entre le nombre de créations d'emplois et la rotation de la main-d'œuvre. Plus le marché est dynamique, plus les salariés envisagent de changer d'entreprise. En témoigne l'augmentation importante (+10 %) du taux de rotation au dernier trimestre 1997 (par rapport au trimestre précédent).

■ **L'IMPULSION VIENT DU SECTEUR TERTIAIRE** comme en 1994 (transports, commerces, services), dont le taux de rotation de la main-d'œuvre est plus élevé que dans l'industrie, qui parvient actuellement à équilibrer ses flux d'entrée et de sortie de personnel.

■ **SEULE LA CONSTRUCTION** semble rester à l'écart de cette dynamique. Le taux d'entrée (donc de recrutement) progresse en fin d'année 1997 dans les grands établissements, mais la situation reste stable dans les PME du secteur.

Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	+ 0,1 % (nov.)	+ 5,0 %
TAUX D'ÉPARGNE	14,5 % (2e trim. 98)	- 0,1 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,8 % (2e trim. 98)	+ 3,9 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER	+ 0,5 % (3e trim. 98)	+ 2,0 %
INVESTISSEMENT	+ 0,8 % (3e trim. 98)	+ 3,7 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs/euros)	+ 9,82MdF/1,5 milliard d'euros (oct.)	- 46,9 %
(solde cumulé sur 12 mois)	+ 132,07 MdF/20,1 milliards d'euros (oct.)	- 5,3 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*	- 11 (déc.)	- 21**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	- 8 (déc.)	+ 22 **
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (- de 25 ans)	21,7 % (nov.)	- 2,5 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL	38 %	+ 1,2 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND exonérations à l'embauche, contrat en alternance, contrat de retour à l'emploi, contrat initiative-emploi	1 064 900 (nov.)	- 2 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND CES, CEC, contrat emploi-ville, contrat emploi-jeune	361 900 (nov.)	- 7,5 %
INTÉRIM	532 098	+ 28,8 %

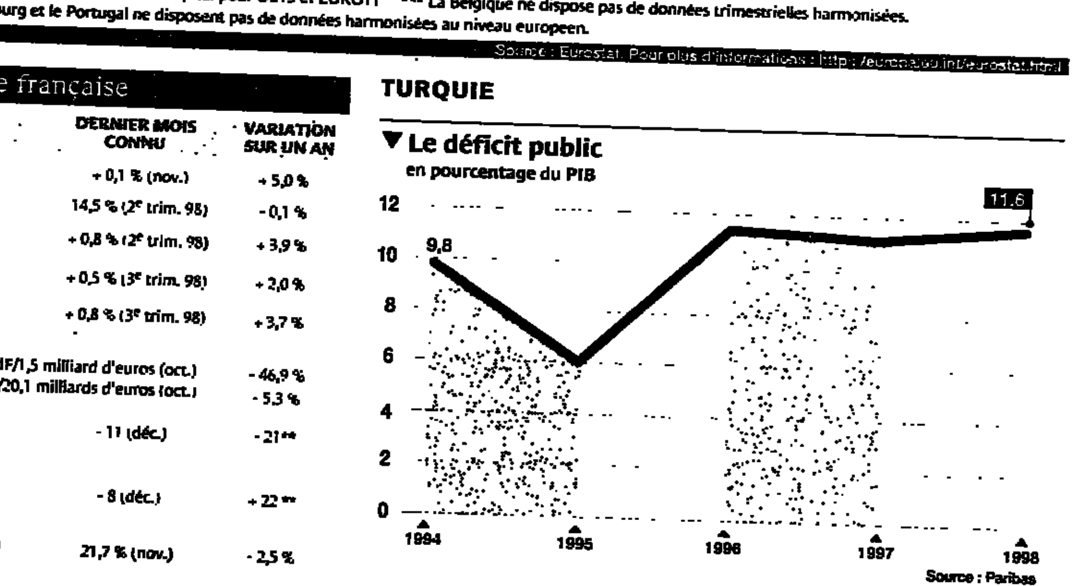
* solde des opinions négatives et positives, donnees CVS ** solde net douze mois auparavant

Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic

TURQUIE

▼ Le déficit public

en pourcentage du PIB



■ **LE NOUVEAU GOUVERNEMENT** turc va devoir s'attaquer en priorité à l'assainissement des finances publiques. Car avec un déficit budgétaire proche des 12 % du PIB, une dette publique qui galope au rythme de 10 % par an, la situation financière du pays apparait de plus en plus périlleuse. Depuis la crise russe de l'été 1998, la Turquie a dû faire face à d'importantes sorties de capitaux. Pour financer sa dette, dont près de 25 % sont constitués de bons du Trésor à court terme, les taux d'intérêt ont été relevés à plus de 100 %.

■ **LA FRAGILITÉ DE CE FINANCEMENT** ne résisterait pas à une crise de confiance des investisseurs. Or, la montée des inquiétudes est bien là, car la Turquie doit aussi affronter sur ses marchés extérieurs la concurrence des produits asiatiques dopés par les dévaluations de 1997. Ses perspectives de croissance n'en sont que plus assombries.

UN CHIFFRE

84 %

L'AUGMENTATION DU MONTANT DES FUSIONS-ACQUISITIONS AUX ÉTATS-UNIS EN 1998

Le montant des opérations sur le marché mondial des fusions-acquisitions a atteint un record en 1998 : 2 400 milliards de dollars (environ 2 040 milliards d'euros) contre 1 700 milliards de dollars (1 445 milliards d'euros) l'année précédente.

La moitié de ce montant colossal a été réalisé sur le sol américain, où 1 200 milliards de dollars (1 020 milliards d'euros) de *merger and acquisitions* ont été effectués l'année dernière, selon les calculs effectuées par la firme américaine Mergerstat.

Le nombre de transactions proprement dit n'a pas énormément varié (7 700 opérations ont été conduites en 1998), mais le montant de chacune d'entre elles s'est sensiblement étoffé.

A lui seul, le secteur de l'industrie pétrolière a mobilisé 155 milliards de dollars de transactions (environ 132 milliards d'euros). Le rachat de Mobil par Exxon a représenté près de la moitié de ce montant (77 milliards de dollars, soit 65 milliards d'euros), débouchant sur la constitution du premier groupe industriel mondial en détrônant General Motors.

En Europe, l'arrivée de l'euro devrait contribuer à accélérer le mouvement de concentration des entreprises et donc des fusions-acquisitions. Selon Morgan Stanley, ce marché devrait atteindre les 4 500 milliards de francs (686 milliards d'euros) cette année.

La récession russe ne connaît pas de répit

Après la dévaluation du rouble, la chute de la production industrielle se poursuit et l'inflation menace

Cinq mois après la dévaluation du rouble, l'économie de la Russie est toujours en état de choc. La production industrielle recule, nombre d'entreprises – même parmi les plus grandes – sont en faillite virtuelle, le chômage explose dans le tertiaire, le pouvoir d'achat des Russes dégringole avec la reprise de l'inflation : 30 % en 1999 selon les prévisions du gouvernement, le double selon certains économistes.

Les marchés ne sortent pas de leur léthargie et les privatisations, y compris la vente de 2,5 % du capital de la prospère compagnie Gazprom, sont au point mort faute de repreneurs. Moscou, vitrine du pays, a perdu de sa superbe, tandis que les régions s'installent dans l'autarcie.

La situation des finances publiques est plus catastrophique que jamais : les recettes fiscales n'ont représenté que 8 à 9 % du produit intérieur brut (PIB) au quatrième trimestre 1998 et le déficit de la balance des transactions courantes (moins 6 milliards de dollars – 5,1 milliards d'euros – fin juin 1998) continue de se creuser.

Sans parler du rouble, qui poursuit son érosion face au dollar, passant du cours de 16 pour 1 à la mi-septembre à 21 pour 1 fin décembre. Quant aux réserves de la banque centrale, elles ont fondu de 30 % depuis le début de l'année 1998.

BUDGET IRRÉALISTE

Le gouvernement Primakov, qui, contrairement à tous ses prédécesseurs, bénéficie du soutien de la Douma, semble bien en peine de trouver d'autre parade à cet effondrement que l'aide internationale ou, à défaut, une émission monétaire « contrôlée ».

Mais le Fonds monétaire international (FMI) a gelé, au lendemain de la dévaluation du rouble, la deuxième tranche de 4,3 milliards de dollars (3,6 milliards d'euros) du crédit accordé en juillet (22,6 milliards de dollars, soit 19,2 milliards d'euros, sur dix-huit mois) et s'est déclaré peu convaincu par les « mesures anticrise » qui reposent sur un pari délicat : apurer les arriérés de salaires et de pensions, tout en soutenant les secteurs productifs par un abaissement des taux de prélèvements obligatoires, ce qui peut soit inciter les contribuables à plus de civisme... soit assécher davantage les recettes publiques.

RESTRUCTURATION DE LA DETTE

Certes, le gouvernement est parvenu à faire voter en première lecture, le 24 décembre, le budget 1999. Mais celui-ci est jugé irréaliste par la plupart des observateurs étrangers, et par une bonne partie de la classe politique russe elle-même. Il n'est pas dit que les trois autres lectures, prévues à partir du 13 janvier, soient aussi aisées.

Privée de la caution du FMI, la Russie se trouve donc dans une position bien inconfortable face à ses créanciers. Depuis un certain temps, les milieux financiers internationaux évoquaient un éventuel défaut de la Russie sur sa dette extérieure, ce dont les autorités russes se sont d'abord défendues.

C'est pourtant pour ne pas en arriver là que le gouverneur de la banque centrale annonçait, le 25 novembre, que son pays serait incapable de rembourser au cours des prochains mois l'intégralité des 21 milliards de dollars (17,8 milliards d'euros) dus aux Clubs de Paris et de Londres, ainsi qu'aux institutions multilatérales (FMI, Banque mondiale, Banque européenne pour la reconstruction et le développement – BERD).

Dans la foulée, il demandait aux deux premiers d'envisager une nouvelle restructuration de la dette héritée de l'URSS (respectivement 38,7 et 25,5 milliards de dollars – 32,9 et 21,7 milliards d'euros – de principal déjà rééchelonnés sur vingt-cinq ans en avril 1996 et en décembre 1997). En même temps, il affirmait que la Russie honorerait sa signature sur la majorité des emprunts contractés en son nom propre depuis 1992 (soit 8,1 milliards de dollars – 6,9 milliards d'euros), ce dont attestait, deux jours plus tard, le paiement rubis sur l'ongle du premier coupon d'une euro-obligation arrivé à échéance.

Ces bonnes intentions pourraient cependant ne pas être prises au sérieux au regard des conditions dans lesquelles ont été levées les mesures administratives instaurées le 17 août (défaut de paiement sur la dette interne, moratoire sur les dettes externes des banques russes) et qui ne dénotent pas un très grand respect des droits des créanciers.

Entamées fin septembre avec six grandes banques occidentales conduites par la Deutsche Bank, les négociations sur la restructuration de la dette en bons du Trésor (GKO) et obligations d'Etat (OFZ) ont abouti, le 20 novembre, à un accord préliminaire : 10 % des titres possédés par les non-résidents (sur un total de 12 à 15 milliards de dollars – soit 10,2 à 12,7 milliards d'euros) seront payés en roubles, 20 % échangés contre des bons du Trésor à coupon zéro utilisables en 1999 pour acheter des parts de capital de banques russes, s'acquitter d'impôts ou rembourser des crédits à un établissement local, et 70 % transformés en nouvelles obligations à cinq ans indexées sur l'inflation.

AIDE ALIMENTAIRE

Reste à définir les modalités du rapatriement en devises des 10 % remboursés immédiatement. Or la banque centrale a accepté, pour le moment, de laisser sortir 550 millions de dollars (467,5 millions d'euros), le reste devant être bloqué sur des comptes spéciaux pour une durée encore indéterminée, ce qui n'est pas du goût des banques étrangères.

Le moratoire de 90 jours sur les engagements externes des banques russes a expiré le 15 novembre. Ce répit n'a cependant pas permis à la majorité d'entre elles de reconstituer des actifs laminés par le gel des GKO et la chute du rouble, à moins qu'elles ne les aient détournés vers des paradis fiscaux.

Or la facture est lourde : à leurs emprunts à plus de 180 jours, dont le montant est flou, s'ajoutent 6 milliards de dollars (5,1 milliards d'euros) de contrats de change à terme, sur lesquels les banques occidentales espèrent au mieux récupérer 1 à 2 milliards.

Celles-ci ne se font pas d'illusions : il leur faudra soit accepter un rééchelonnement à l'issue incertaine, soit échanger leurs créances contre des participations au capital de banques réputées peu saines, le recours aux tribunaux paraissant fort hasardeux dans un pays comme la Russie. Les négociations seront arbitrées par les autorités russes qui se sont engagées à aider les banques « stratégiques ».

Dès avant la fin du moratoire, la banque centrale avait d'ailleurs insufflé un peu d'oxygène dans le secteur (abaissement du niveau des réserves obligatoires, compensation des arriérés mutuels et octroi de « crédits de stabilisation » à quatorze banques) et limité aux clients de six grands établissements la possibilité de transférer leurs livrets à la compagnie publique d'épargne, la Sberbank. Mais l'Etat n'a pas les moyens de sauver toutes les banques de la faillite et la moitié d'entre elles sont, d'ores et déjà, condamnées.

Enfin, les autorités russes lançaient un appel aux bons sentiments en évoquant la « famine » qui menaçait le pays et adressaient, début octobre, une demande d'aide alimentaire et humanitaire à l'Union européenne, provoquant un tollé dans la presse russe.

RÉSEAUX

L'Europe, puis les Etats-Unis y ont répondu promptement, trop contents de pouvoir ainsi écouler une partie de leurs surplus. La Russie a donc reçu, à partir de décembre, diverses denrées qui seront revendues au profit des fonds de pension et des programmes d'aide aux plus défavorisés.

Même si les secours ne sont pas détournés, comme ils le furent en 1992-1993, il est peu probable qu'ils atteignent ceux qui en ont vraiment besoin : les personnes âgées ou sans emploi non intégrées dans des réseaux traditionnels de solidarité et les habitants des régions les plus septentrionales dont l'approvisionnement en fioul et en nourriture n'est plus assuré que partiellement par le centre depuis 1992.

Au total, la crise financière a anéanti les espoirs de la classe moyenne à peine naissante. A cet égard, comme à bien d'autres, la Russie vient de reculer de quelques années, ce qui ne signifie pas qu'elle soit revenue à la case départ.

Marie-Agnès Crosnier
Le Courrier des pays de l'Est

LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

Aléa de moralité

par Jean-Paul Betbèze

Vous êtes bien assuré, très bien assuré même, contre le vol. Est-ce une raison pour laisser ouverte la porte de votre maison ? Un problème peut en effet naître du comportement adopté à l'issue d'un accord, ou d'un contrat, qui protège contre un certain risque. Etant entendu que cette conduite ou ce comportement demeureront cachés à la personne qui protège. Sans aller jusqu'au cas (criminel) où le protégé a tellement intérêt au sinistre qu'il l'organise lui-même, il existe un ensemble de situations où le coût du sinistre apparaissant réduit à celui qui le subit, sa préservation est moins recherchée.

Considérez une (grande) entreprise, une (grande) banque, une (grande) compagnie financière, une (grande) compagnie d'assurance, un (grand) *hedge fund* (fonds spéculatif), un (grand) Etat. Imaginez que pendant des années, l'entreprise ait emprunté, beaucoup, accru ses capacités, augmenté sa part de marché. Des crédits lui ont été accordés par une banque, des relations de confiance ont été nouées. Prenez un grand promoteur, un grand développeur, ou encore un Etat qui s'endette continûment. Imaginez ensuite un retournement de situation : un concurrent particulièrement efficace, une dévaluation dans un pays voisin… L'industriel a des difficultés, le bâtisseur n'écoule plus ses immeubles, le pays subit une perte de confiance. Faut-il alors fermer l'usine, arrêter la construction, laisser choir le pays ? Ou bien, dans le cas de l'entreprise, faut-il faire plus de crédit pour soutenir la production dans l'espoir que la situation se retourne, ou qu'un acquéreur se présente ? Le client est en fait devenu *too big to fail*, trop important pour faire défaut, à cause des effets en retour qu'une faillite aura sur la banque qui lui aura fait crédit. C'est un processus de même nature que l'on retrouve pour la grande banque, la grande compagnie d'assurance, le grand promoteur ou le grand pays : le problème naît des effets en chaîne que suscite la crise.

> *A quoi a servi l'argent du Fonds monétaire international en Russie, argent attendu, reçu et encore demandé ?*

Viendront donc des crédits ou aides supplémentaires, de la banque, d'autres banques, de la Banque centrale, du Fonds monétaire international (FMI)… Il n'y aura pas sanction individuelle (au moins immédiate) de l'excès de dette, de la faute de management, à cause du risque systémique qu'une telle décision pourrait impliquer. Le comportement inefficace et/ou malheureux d'un grand acteur, qui le conduit à demander des ressources supplémentaires en étant presque sûr de les obtenir, crée en fait une situation de dépendance mutuelle créancier-débiteur.

Si l'acteur lui-même sait qu'il est *too big to fail*, l'aléa de moralité est objectivement constitué et déroule ses effets. L'entreprise sera tendanciellement moins prudente, moins pressée de se réformer, puisqu'elle sait qu'elle sera repêchée in extremis. Au lieu de restructurer en profondeur les *chaebols* coréens, l'argent du FMI permet de rembourser leurs dettes les plus criantes, autorise la continuation de leur activité et, à présent, de nouvelles extensions et acquisitions, donc de nouvelles dettes. Et à quoi a servi effectivement l'argent du FMI en Russie ou en Ukraine, argent attendu, reçu et encore demandé ?

Si la Banque centrale d'un pays est prêteur en dernier ressort et a pour fonction de soutenir telle ou telle entité pour éviter un risque systémique, qui « tient » qui ? Si le FMI voit ses munitions doublées chaque fois qu'il soutient un pays qui n'a pas réduit son déficit budgétaire ou contrôlé l'endettement de ses firmes… qui « tient » qui ? L'aléa de moralité, avatar économique et financier de la dialectique du maître et de l'esclave, marque le fait que la sanction capitaliste individuelle (la faillite) est rendue impossible à cause de ses effets externes en chaîne.

Le cas se complique dès lors que les marchés financiers s'en mêlent : le mélange aléa de moralité + exubérance des financements fait flamber les monnaies et les Bourses. C'est ce qui s'est joué avec la Russie, et qui a raté, mais qui a eu lieu avec la Corée… et qui a réussi (malgré quelques frayeurs et pertes pour certains). L'aléa de moralité a également réussi au Mexique il y a quelques années, et la question de sa réédition en faveur du Brésil se pose dès maintenant avec acuité. Telle est la critique faite en permanence au FMI, d'être une sorte de garde-fou qui pousse à la folie.

Face à cet aléa de moralité, dont la source est l'action cachée, la solution est double : le contrôle, l'information. Le contrôle, c'est le contrôle du crédit, des acteurs, du marché, des capitaux ; l'information, c'est indiquer à l'extérieur, précisément, la situation de l'agent, les raisons de ses besoins financiers et l'usage des fonds qu'il reçoit. Informations sur la dette, sur sa nature, sur ses conditions (taux, durée, garanties…), informations sur les projets, informations sur les dirigeants : bref plus de *corporate governance* sont les véritables solutions. Puisque l'aléa naît de l'action cachée, c'est à la lumière de le résorber.

Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais

Les entreprises essaient de conserver leur « patrimoine de connaissances »

Management

Source d'innovation et de productivité, l'expertise des salariés est une ressource qui commence à être gérée

« *Si Hewlett-Packard savait ce que HP sait, nous serions trois fois plus productifs.* » Cette variante du « *connais-toi toi-même* » socratique, appliquée par Lewis Platt, le PDG du constructeur informatique, à sa propre entreprise, est souvent citée en exergue des ouvrages ou des colloques, de plus en plus fréquents, sur la « gestion des connaissances » (en anglais, *knowledge management*). Tout comme cette phrase de ce responsable qualité de Renault : « *A chaque fois que nous avons eu des problèmes de qualité, nous nous sommes aperçus* a posteriori *que quelqu'un savait…* »

Une enquête de la Cranfield School of Management (Royaume-Uni) auprès de grandes entreprises européennes montre que près de 90 % d'entre elles entendent mettre en place ou renouveler un système de gestion des savoirs dans les trois ans à venir, en justifiant un tel effort par « *le gain d'avantages compétitifs* » qu'elles comptent en retirer. Autrement dit, le développement des savoirs de l'entreprise est de moins en moins l'affaire de la seule fonction recherche et développement.

Alors que l'heure est venue de mobiliser pour innover et produire, les entreprises s'inquiètent de la perte de leur patrimoine de connaissances, après des années de cures d'amaigrissement. Listant, lors d'un colloque organisé les 8 et 9 décembre 1998 par le *Journal du multimédia*, les « *causes de perte de savoir* », Jean-François Rapp, consultant du cabinet de conseil Némesis, citait pêle-mêle « *les plans sociaux, les préretraites, le dogme de la mobilité interne, la gestion par projets et, plus généralement, la valorisation de la capacité à s'adapter aux changements incessants et à gérer dans l'urgence, au détriment de la capacité à résoudre les problèmes de fond, à innover, et à transmettre son savoir-faire.* »

Voilà sans doute pourquoi Jean-Louis Ermine, mathématicien au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), définit la méthode de gestion des connaissances qu'il a mise au point – baptisée MKSM – comme une « *méthode de capitalisation de savoirs menacés* », et pourquoi plusieurs entreprises (Saint-Gobain, Cofinoga, Thomson-CSF, la direction des constructions navales, La Poste) ont adopté cette méthode.

Pour le CEA, il s'agit de capitaliser les connaissances de ses chercheurs, dont la pyramide des âges laisse augurer bon nombre de départs en retraite, dans trois domaines : les essais nucléaires, puisque les traités signés par la France la conduisent désormais à les simuler ; les neutrons rapides, puisque l'arrêt de Superphénix réduit les expérimentations réelles ; et enfin l'enrichissement de l'uranium par laser, une technologie révolutionnaire qui devrait abaisser sensiblement le coût du combustible nucléaire.

MKSM, explique Jean-Louis Ermine, est née d'un croisement entre les théories développées par les cogniticiens et les sémiologues et les limites atteintes par les informaticiens, lancés, dans les années 80, dans l'élaboration de systèmes-experts : « *Ils se sont heurtés à l'impossibilité de traduire certaines strates du savoir en langage programmable.* »

C'est en tentant d'y parvenir que Jean-Louis Ermine et son équipe se sont aperçus que « *l'analyse du système cognitif des experts interrogés était bien plus intéressante que l'algorithme auquel nous essayions de parvenir* ». MKSM vise donc à « *rendre visible la somme des connaissances contenues dans les documents, mais aussi dans la tête de chacun, pour aboutir à une représentation collective et consensuelle de ce patrimoine* ».

Concrètement, MKSM est une technique d'entretien qui permet de classer les récits des experts en différents types de connaissances. Jean-Louis Ermine aime user de la parabole de la recette de cuisine pour décrire sa méthode, qui permet de différencier les ingrédients, les ustensiles et les tours de main, explicites ou tacites.

Chez Cofinoga, MKSM a été appliquée à une dizaine de personnes chargées d'étudier les dossiers de prêts personnels. Il s'agissait de pouvoir transmettre leur expertise aux nouvelles recrues (l'entreprise compte 2 300 personnes, contre 300 en 1980) et d'harmoniser la procédure : examiné par deux experts différents ou à des moments différents, le même dossier pouvait être refusé ou accepté. MKSM a permis de construire un système expert apte à réaliser les deux tiers de l'examen du dossier, mais la décision reste humaine.

Surtout, le traitement automatisé de 3 000 dossiers en un an et demi permet de s'appuyer sur une base de données explicites quant à la décision sur chacun d'entre eux, et donc de faire évoluer en connaissance de cause les modalités de refus ou d'acceptation.

De plus, « *l'étude des 2 % de cas où l'avis de l'expert et du système ont divergé à partir de données exactement semblables nous permet de modifier les paramètres pris en compte dans le système* », explique Serge Ariès, *knowledge manager* chez Cofinoga. La souplesse du système permet aussi d'y intégrer les évolutions de l'environnement : réglementation, changement des habitudes de consommation…

A La Poste, MKSM a permis d'établir des « livres de connaissances » de la dizaine d'experts qui, au niveau national, sont chargés de la maintenance des 300 machines de tri automatique du courrier. Car ce service, installé à Chartres, est confronté à un turnover hérité de la fonction publique : les experts s'en vont au bout de trois ou quatre ans, afin de se rapprocher de leur région d'origine ou de leur conjoint. « *L'objectif est donc de transmettre rapidement leurs savoirs aux nouveaux venus et aux équipes locales de maintenance des 130 centres de tri automatique* », explique Pascal Vandekerckhove, chef de division au service de maintenance des installations de La Poste (Smip).

A Saint-Gobain, il s'agissait de pallier les dysfonctionnements de nouvelles usines récemment construites à l'étranger, fonctionnant pourtant selon des processus exactement similaires à ceux des usines françaises. L'application de MKSM aux maîtres-verriers proches de la retraite a permis de faire émerger des savoir-faire jusque-là tacites, quoique décisifs !

Tandis que certaines entreprises s'interrogent sur une application de MKSM à l'ensemble des personnels approchant l'âge de la retraite, le CEA a décidé, dans le cadre de sa politique de transfert, de charger plusieurs petites sociétés de conseil en organisation de prescrire sa méthodologie à leurs clients.

Antoine Reverchon

Repères

- Une synthèse de l'étude de la Cranfield School of Management peut être consultée sur le site Web http ://www.info-strategy.com/knowsur1
- Le site de David Skyrme (www.skyrme.com/km. htm). Ce consultant, professeur et chercheur aux universités d'Oxford et d'Austin (Texas), est un expert reconnu du *knowledge management*.
- Le site le plus complet : www.brint.com. Tous les ouvrages et articles universitaires, les pratiques d'entreprise, les sites Web y sont répertoriés.
- Pour une approche théorique du sujet : *Le Management des savoirs*, de Jean-Claude Tarondeau (Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 1998, 128 p., 42 F).

Les cerveaux préfèrent les Etats-Unis

Migrations

Les travailleurs hautement qualifiés affluent outre-Atlantique

Les Etats-Unis sont-ils en train de réussir un hold-up sur la matière grise de la planète ? L'édition 1998 du rapport annuel de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Tendances des migrations internationales*, note que « *les flux de travailleurs temporaires hautement qualifiés* » vont croissant depuis quelques années outre-Atlantique et « *représentent plus de 80 % des entrées de travailleurs temporaires (non compris les salariés transférés au sein de leur entreprise et les négociants et investisseurs)* ».

En données brutes, l'évolution est spectaculaire : 176 800 « spécialistes » étaient autorisés à travailler, en 1996, sur le territoire américain, alors qu'en 1992 ce chiffre n'était que de 123 000. Au sein de cette catégorie de « spécialistes », le nombre de « travailleurs disposant de compétences exceptionnelles » enregistre lui aussi un bond spectaculaire : il passe de 500 en 1992 à 7 200 en 1996. De quoi alimenter l'inquiétude naissante en France sur la fuite des cerveaux.

Pour donner un point de comparaison, le rapport de l'OCDE signale que les entrées de travailleurs étrangers hautement qualifiés en Grande-Bretagne et au Canada s'élèvent à 40 % de l'ensemble des entrées de travailleurs temporaires. Un pourcentage qui se situe entre 15 % et 30 % pour la France, les Pays-Bas et l'Australie.

MONDIALISATION

Dans le contexte de la mondialisation des économies, les flux migratoires prennent une importance considérable. Mais libre-échange ou pas, les hommes circulent moins facilement que les marchandises. L'OCDE confirme ainsi « *la diminution des flux réguliers d'immigration enregistrés dans la plupart des pays de l'OCDE au cours des quatre dernières années* », en raison notamment de la chute du nombre de demandes d'asile pour l'ensemble de la zone et à l'interdiction persistante de l'immigration permanente. L'immigration familiale est un courant prédominant, mais elle s'inscrit généralement dans la logique de flux migratoires plus anciens.

En revanche, parce que le savoir et la maîtrise des technologies sont devenus des vecteurs de puissance pour les nations, un phénomène nouveau a pris une importance considérable ces dernières années : l'immigration temporaire de main-d'œuvre, au sein de laquelle la catégorie des travailleurs hautement qualifiés a pris une importance croissante. Qui sont ces personnes qui ont toutes les facilités pour migrer où ils le souhaitent, notamment en direction des Etats-Unis ? « *Quatre catégories principales se retrouvent dans la plupart des pays : les travailleurs hautement qualifiés* (skilled workers), *les saisonniers, les stagiaires et les étudiants.* »

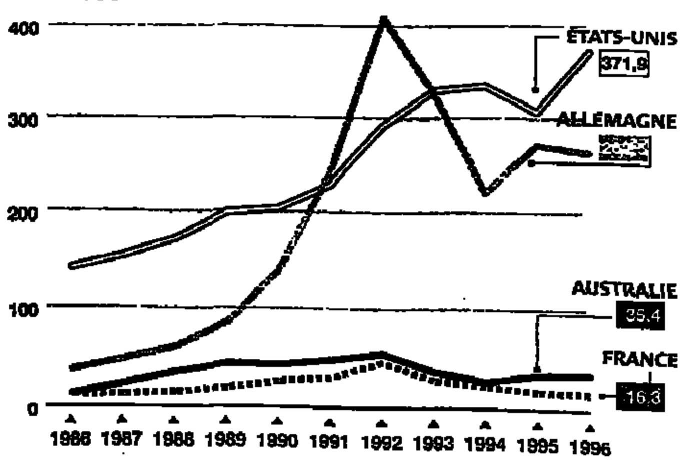
Les huit pays étudiés par l'OCDE n'ont toutefois pas de définition précise du travailleur qualifié. Cette catégorie recouvre les dirigeants d'entreprise, les cadres supérieurs, les techniciens spécialisés, les chercheurs, les investisseurs, les médecins… A cette nomenclature, quatre cas particuliers méritent d'être ajoutés : les vacanciers qui ont une activité professionnelle sporadique, les professionnels du spectacle, les étudiants et les enseignants-chercheurs. Les réglementations d'accès au marché du travail diffèrent également d'un pays à l'autre. Aux Etats-Unis, par exemple, l'emploi des étrangers n'est autorisé qu'à une condition : qu'il n'affecte pas « *les conditions de travail des travailleurs américains* », une condition qui joue généralement à l'encontre des seuls travailleurs non qualifiés. L'obligation faite à « *l'employeur d'informer les syndicats professionnels* » sert de garde-fou et fait des syndicats les meilleurs gardiens de l'emploi national.

Au Royaume-Uni, la preuve doit être apportée que le poste convoité ne peut être occupé par un ressortissant. En France, l'entrée des personnes très qualifiées est soumise à l'appréciation bienveillante de l'administration. Mais, malgré des contrôles plutôt allégés, les statistiques révèlent que notre pays ne suscite guère l'intérêt de ce type de travailleurs : leur nombre stagne entre 1 800 à 2 000 par an et diminue en pourcentage (6,7 % du total des emplois temporaires en 1996, contre 15,4 % en 1995). Ce nombre tend à diminuer également en Allemagne et n'enregistre une courbe légèrement ascendante qu'aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Les chercheurs de l'OCDE notent que la durée de séjour de ces travailleurs temporaires est très variable. Elle peut aller de trois mois à quatre ans, « *périodes parfois renouvelables* ». Mais, lorsque la durée de séjour dépasse plusieurs années, « *on peut se demander si le qualificatif de temporaire convient bien à une telle situation. Certains travailleurs ont aussi la possibilité de changer de statut. Or, dans les pays où cela est possible, les travailleurs temporaires peuvent obtenir un statut de travailleur permanent, ce qui signifie que la migration temporaire représente une étape préalable à un établissement définitif* ».

Dans le cas de travailleurs qualifiés, le pays d'accueil n'a pas payé les frais de la formation de ces personnes et profite définitivement d'un savoir-faire acquis ailleurs. Il s'agit donc bien d'un phénomène de captation qui pourrait, à terme, se révéler capital dans la compétition économique et technologique à laquelle se livrent les nations.

Yves Mamou

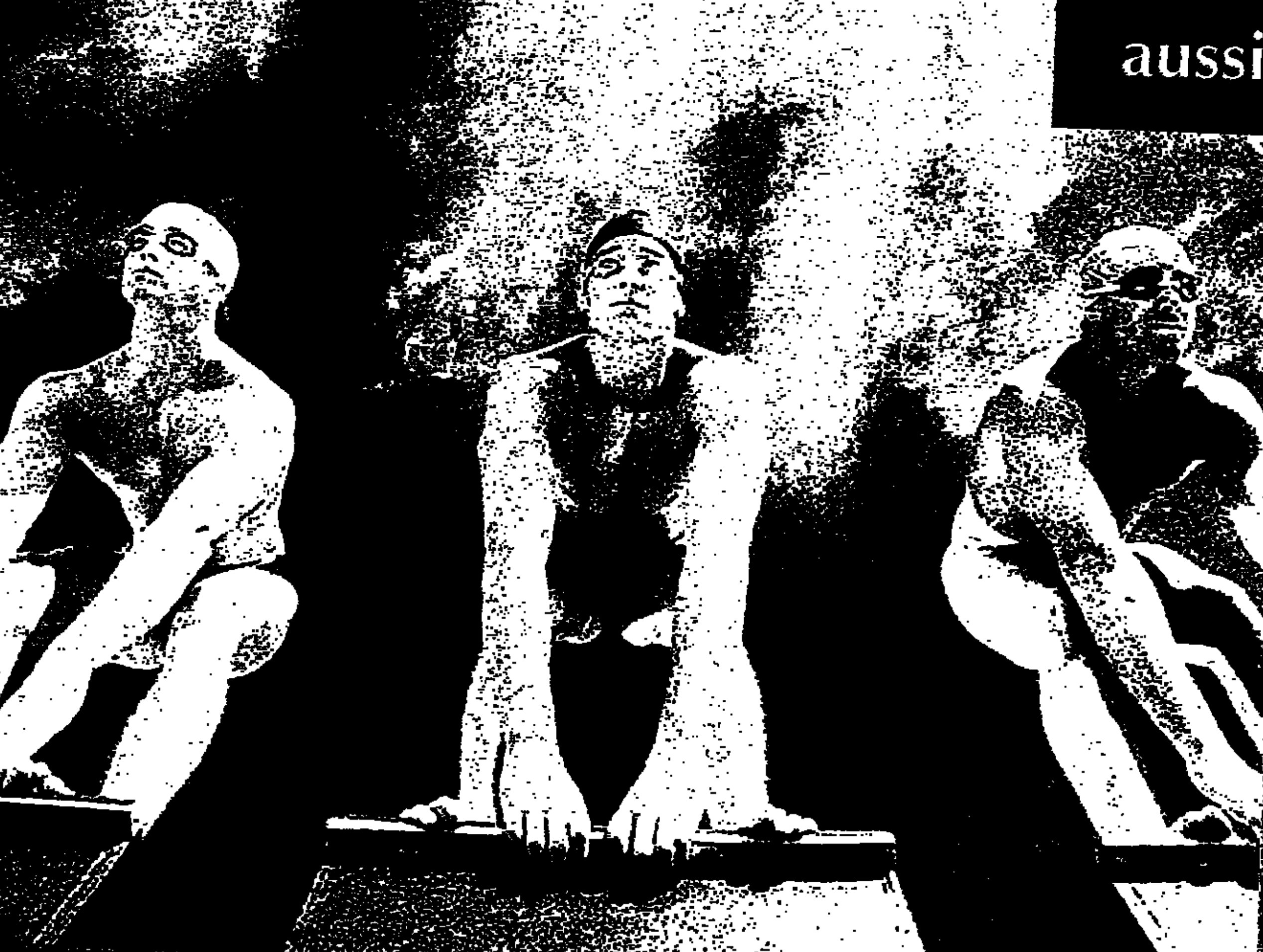
▼ Entrée de travailleurs étrangers dans 4 pays de l'OCDE
en milliers



Source : OCDE

de conserver
connaissances »

les États-Unis



Vous n'avez jamais été aussi près d'aller loin

DIPLÔMÉ D'UNE GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEUR OU DE COMMERCE, D'UN TROISIÈME CYCLE UNIVERSITAIRE OU D'UN MBA VOUS AVEZ ENTRE 28 ET 32 ANS...

Banque et Assurances

Vous possédez une expérience réussie d'au moins 3 ans dans l'un des domaines suivants : distribution de services financiers banque ou assurances, organisation des back offices, contrôle de gestion et des risques, opérations d'assurance, de banque commerciale ou de marché.
Vous interviendrez sur des projets de refonte des processus organisationnels, de définition et de mise en place de systèmes de gestion, de conduite du changement auprès de grandes banques ou de compagnies d'assurance françaises et internationales. Réf. MO/01/BA

Loisirs, Média, Télécom

Vous disposez de 3 à 6 ans d'expérience réussie dans une entreprise des secteurs Loisirs, Tourisme, Presse, Edition, Audiovisuel, Télécommunications ou dans un Cabinet de Conseil, dans les domaines du Service client, du marketing, des finances, du contrôle de gestion.
Vous interviendrez sur des missions d'amélioration de la performance, de refonte des processus opérationnels, de conduite du changement auprès de nos clients et d'amélioration du service à la clientèle. Vous pourrez en particulier appliquer votre expérience à des problèmes tels que la fidélisation ou la rétention clientèle, la gestion des actifs audiovisuels et éditoriaux et le développement et l'exploitation des nouvelles technologies (internet, commerce électronique...). Réf. MO/01/LM

Industrie et Distribution

Après quelques années dans un cabinet conseil ou une grande entreprise, vous souhaitez jouer un rôle actif dans les grandes opérations de transformation qui animent actuellement ce secteur : globalisation des marchés, des organisations et des systèmes, fusions / acquisitions de grande ampleur, explosion de la dimension service, internationalisation du management.
Vous interviendrez dans des équipes multidisciplinaires conjuguant expertise sectorielle, savoir-faire technique et gestion du changement dans les domaines suivants : stratégie, pilotage de la performance, processus industriels et commerciaux, développement du capital humain, knowledge management, choix et mise en œuvre des systèmes d'information. Réf. MO/01/ID

Intégration de systèmes et nouvelles technologies

Après 3 à 6 ans d'expérience dans un Cabinet de Conseil ou SSII réputée, vous avez acquis de réelles compétences dans la gestion de projet, du schéma directeur à la mise en place, dans la conception, la mise en œuvre et l'architecture de systèmes d'information. Vous disposez d'une expérience opérationnelle dans un des domaines technologiques suivants : Centre d'appels, Workflow, Ged, Groupware, Datawarehouse.
Vous participerez à des missions de définition de stratégie informatique, de schémas directeurs, de mise en œuvre et d'intégration de systèmes d'information, de mise en place de nouvelles technologies, de pilotage de grands projets. Réf. MO/01/IS

Les candidatures présentant une compétence dans la mise en place de progiciels (SAP, Oracle, PeopleSoft, Siebel) dans l'un ou l'autre de ces secteurs d'activité seront tout particulièrement étudiées.
Dans notre activité de Conseil en Management, nous évoluons et multiplions nos expertises grâce à un environnement de formation ambitieux et à des clients prestigieux.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à Catherine Verdier - Responsable du Recrutement - Tour AIG - 34 Place des Corolles - 92908 Paris La Défense 2 ou par email : catherine.verdier@fr.pwcglobal.com

CURRICULUM Fotogram Stone

www.pwcglobal.com

هكذا من الأصل

Conseil - Audit













Somepost informatique







En partenariat avec des acteurs majeurs de l'intégration des solutions PeopleSoft : ARTIMON, AXIONIS, CAP GEMINI, DQI, EXAD GALONS, CSC PINNACLE, SOMEPOST, TSC, l'ITIN (Institut des Techniques Informatiques de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val d'Oise-Yvelines) organise dans le cadre des prochains cycles de formation une session de recrutements.

Nous recherchons nos futurs :

"CONSULTANTS PEOPLESOFT"

- **Gestion financière et comptable (réf. : IT200)**
- **Ressources Humaines (réf. : IT201)**
- **Technique informatique : administration/développement (réf. : IT202)**

Recrutés par l'un de nos partenaires, vous suivrez à l'ITIN une formation basée sur le métier de consultant, l'offre PeopleSoft, la technologie environnant ces produits et leur mise en application.

Jeunes diplômés BAC + 5, ou professionnels, vous avez une spécialisation dans les domaines des Ressources Humaines, de la Finance ou des Systèmes d'Information, rejoignez nos équipes PeopleSoft...
Pour l'ensemble des postes Anglais et Mobilité sont indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la référence (CV + lettre + photo) à :
I.T.I.N. - Christine LAMBRECHTS - 14, avenue des Béguines - 95802 CERGY PONTOISE CEDEX -
Tél. : 01.34.20.63.73 - Fax : 01.34.20.63.81 - E-mail : christine.lambrechts@itin.fr

---

Nous sommes l'un des acteurs majeurs en France de l'audit et du conseil. Nous apportons aux entreprises de tous secteurs des solutions innovantes. Dans le cadre du plan de développement de notre activité « secteur public », nous recrutons plusieurs experts en comptabilité et gestion des établissements publics.

Valorisez votre expertise en comptabilité publique au sein d'un grand cabinet d'audit.

Audit de comptabilité et de gestion des établissements publics

De formation Ecole Nationale du Trésor, IEP secteur public, diplômé(e) d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous exercez depuis au moins 5 ans une activité financière, administrative et/ou comptable au sein de l'Administration d'un Etablissement Public ou d'une collectivité (région ou département). Vous souhaitez aujourd'hui réorienter votre parcours professionnel.

Si vous voulez développer une nouvelle expérience riche et motivante, rejoignez un cabinet dont l'ambition est de permettre à chacun d'affirmer ses compétences et son expertise. Vous conduirez des missions d'audit et des projets d'envergure auprès des clients prestigieux du secteur public. Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation), sous référence 77650, à Press Emploi, BP 513, 75423 Paris Cedex 09, qui transmettra en toute confidentialité.

CESIA — CONSEIL EN ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION

Partenaire privilégié des directions générales des entreprises des secteurs Finance, Retraite et Télécommunications, ainsi que des grandes administrations et établissements publics, nous aidons nos clients à tirer parti des nouvelles technologies de l'information et des communications pour mieux adapter leurs organisations aux nouveaux enjeux économiques.

Pour accompagner nos objectifs de croissance, nous recherchons des

Consultants en Organisation et Systèmes d'Information

(X, Mines, HEC, ESSEC, ...)

- **3 Consultants seniors :**
avec une première expérience réussie d'au moins deux ans dans le domaine de l'organisation, des systèmes d'information, des télécommunications, en cabinet de conseil ou dans l'un de nos secteurs d'intervention, vous êtes autonome et souhaitez donner un élan décisif à votre carrière.
- **6 Consultants juniors :**
avec ou sans première expérience, fort de votre potentiel et de vos motivations, vous souhaitez exercer votre métier entouré de professionnels reconnus.

Vous participerez à des missions d'études stratégiques des organisations et systèmes d'information, d'assistance à maîtrise d'ouvrage de grands projets de systèmes d'information, de conseil sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, toutes missions à forte valeur ajoutée pour nos clients.

Nous saurons, par l'intérêt de nos missions et leurs enjeux, susciter vos motivations, et nous vous confierons rapidement des responsabilités à la mesure de vos ambitions et de vos capacités.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, photo et CV) en précisant le poste recherché, à Claudine BEAU - CESIA - 6, rue du général de Larminat - 75015 PARIS

CESIA est une filiale d'UNILOG CONSULTANTS

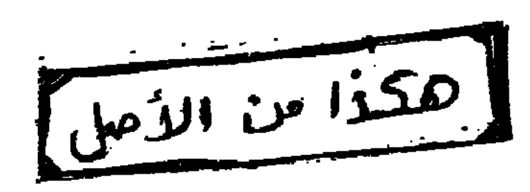


Qui vous offre des responsabilités quand d'autres vous donnent encore des leçons ?

Retrouvez nous mardi dans le cahier « Le Monde Interactif »

PLAUT
International Management Consulting

Retrouvez la rubrique
"Conseil - Audit"
en pages XVIII et XIX



Le monde des cadres



Le conseil en technologies
Manager de Business Unit

Leader du conseil en technologies, Altran accompagne en Europe plus de 450 acteurs majeurs de l'industrie et des services dans l'avancée et la conduite de leurs projets technologiques. Nos clients présents dans tous les secteurs économiques nous confient chaque année plus de 1 700 nouveaux projets (externalisation de la recherche et développement, programmes transnationaux, projets d'innovation...). Notre métier consiste à apporter à nos clients les solutions technologiques adéquates en fonction de leurs impératifs opérationnels et stratégiques afin d'améliorer leur compétitivité et leurs performances.

Managers de Business Unit*

Vous êtes motivé pour créer, développer et gérer votre Business Unit. Nous souhaitons valoriser ensemble vos compétences professionnelles (sens des relations humaines, esprit d'entreprendre et capacité d'adaptation) et votre expérience.
Pour développer ses parts de marché en Europe, Altran intégrera et formera en 1999 plus d'une centaine de managers de culture commerciale ou scientifique, issus des Grandes Ecoles et Universités européennes (ingénieurs civils). En tant que futur manager, vous bénéficierez d'une formation de six mois au sein de l'Institut pour le Management d'Altran (IMA) basé à Paris. Vous vous familiariserez avec notre savoir-faire, découvrirez la richesse culturelle du groupe et créerez ensuite votre Business Unit dans une des filiales Altran. Nous vous aiderons à définir et à mettre en oeuvre votre propre stratégie de développement :

- développer une politique marketing et commerciale
- créer un véritable partenariat avec vos clients dont vous serez l'interlocuteur principal
- sélectionner et recruter vos consultants
- manager votre équipe de consultants et gérer leur évolution
- être garant de l'image Altran

Exercer notre métier, c'est découvrir la richesse culturelle du groupe, évoluer et progresser en fonction de vos souhaits et des opportunités des 60 sociétés européennes d'Altran.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la réf. LMDE-1086 à ALTRAN, Marie-Pierre Rossignol, 251 bd Péreire, 75017 Paris.
E-mail : manager@altran.fr
Si travailler à l'étranger est l'une de vos priorités, veuillez le préciser en ajoutant "/ETR" à la fin de la référence choisie.
Pour plus d'informations, consultez nos annonces en ligne sur www.altran.fr

*centre de profit

www.altran.fr

les ingénieurs de l'innovation — ALTRAN

Chargé de formation

Paris — **Médico-social**

L'Union Nationale des Associations de Soins et Services à Domicile (UNASSAD), reconnue d'utilité publique, accueille des structures et des organismes à but non lucratif (environ 950 adhérents offrant 1 600 types de prestations différentes). Elle recherche un jeune cadre ayant une réelle sensibilité sociale pour promouvoir auprès de ses adhérents son offre de formation et la nécessaire valorisation des métiers.
En s'appuyant sur les structures décentralisées, il devra concevoir et mettre en oeuvre des opérations de promotion, animer un réseau de correspondants et rédiger des dossiers techniques sur des thèmes précis (financements et ingénierie de la formation, etc.). Agé d'environ 26 ans, diplômé en ressources humaines, il a une première expérience de la formation permanente (organisation, gestion, financement ou réglementation,...). Enthousiaste et adaptable à des interlocuteurs diversifiés, le candidat devra être disponible pour de fréquents déplacements de courte durée. Merci d'adresser votre dossier sous réf. L.101/M à notre Conseil.

Oberthur Consultants — 49 rue Saint Roch, 75001 Paris.

membre de syntec

Consultant h/f 220/230KF

Société internationale de conseil en stratégie d'entreprise dans les secteurs de haute technologie, située à PARIS, recherche **un(e) CONSULTANT(E) SÉNIOR.**

- Tout en participant activement au développement commercial du Cabinet, vous conduisez une activité de collecte et d'analyse d'informations économiques au profit de nos grands clients.
- A 30 ans environ, diplômé(e) d'une grande école, vous possédez déjà une expérience significative vécue dans un grand cabinet de conseil.
- L'anglais est indispensable, la pratique de l'espagnol ou de l'allemand est un plus.

Merci d'adresser votre candidature (cv, lettre manuscrite + salaire actuel) sous référence 983 à PARANNONCES, 13 rue Charles Lecocq, 75737 PARIS CEDEX 15, qui transmettra.

Devenir Magistrat
POUR VALORISER VOTRE EXPÉRIENCE

Concours exceptionnels

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 19 FÉVRIER 1999

Expert et professionnel du droit, vous pensez que la justice est une priorité, vous partagez les valeurs d'une institution garante des libertés individuelles.
Le champ du droit s'élargit à tous les domaines de la vie sociale et les demandes de justice connaissent une croissance exponentielle.
La diversité des situations juridiques implique le déploiement des ressources du droit.
Si vous voulez agir et valoriser votre expérience de juriste, aujourd'hui vous pouvez devenir magistrat.
Le ministère de la Justice recrute, en 1999, 100 magistrats de l'ordre judiciaire par la voie de trois concours exceptionnels.

1er concours : 50 magistrats de tribunaux de grande instance du second grade
Agé(e) de 35 ans au moins, 45 ans au plus, vous êtes diplômé(e) bac +4 et vous justifiez au minimum de 10 ans d'activité professionnelle, 8 ans si vous êtes titulaire d'une maîtrise de droit.

2e concours : 40 conseillers de cours d'appel du second grade
Agé(e) de 40 ans au moins, 55 ans au plus, vous êtes diplômé(e) bac + 4 et vous justifiez au minimum de 12 ans d'activité professionnelle.

3e concours : 10 conseillers de cours d'appel du premier groupe du premier grade
Agé(e) de 50 ans au moins, vous êtes diplômé(e) bac + 4 et vous justifiez au minimum de 15 ans d'activité professionnelle.

Pour retirer votre dossier d'inscription, adressez-vous au parquet du tribunal de grande instance de votre domicile.

Pour connaître le tribunal de grande instance le plus proche de votre domicile, consultez le serveur Minitel : 3615 Justice à la rubrique « Justice dans votre région » ou le serveur Internet : www.justice.gouv.fr

PARCE QUE LA JUSTICE EST UNE PRIORITÉ,
LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE RECRUTE 100 MAGISTRATS

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MEDIA SYSTEM - Photos - Fotogram-Stone Images - Pix

Gestion Finance



Responsable finance internationale

- Responsable de l'analyse financière et fiscale des projets export et de la couverture des risques, vous assisterez les équipes commerciales en proposant et en montant des financements adaptés aux besoins des clients.
- De formation Ecole Supérieure de Commerce, vous avez acquis au minimum 5 ans dans une fonction similaire en entreprise ou dans le secteur bancaire. Vous parlez couramment anglais.
- Ce poste, basé en Ile-de-France, nécessite des déplacements de courte durée à l'étranger et exige mobilité intellectuelle, rigueur et diplomatie pour être une véritable force de proposition au sein de l'entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence CA1137 à **EUROMESSAGES** - 78 Bd de la République - 92514 Boulogne Cedex.



Suite de la rubrique
"Gestion Finance"
page XII

هكذا من الأصل

Une croissance française à deux vitesses à l'horizon 2000

par Dominique Vallet

Stabilisé à 2,7 % jusqu'en août dernier, les prévisions consensuelles sur la croissance française pour 1999 reculent depuis lors d'un dixième de point chaque mois et n'atteignent plus que 2,3 % en novembre. L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) annonce un ralentissement hivernal, avant un rebond au printemps ; le ministre des finances parle de trou d'air, et ses services pourraient bien réviser à la baisse la *prévision officielle. Jusqu'où descendra-t-on ?*

La question se pose d'autant plus que les commentaires accompagnant les prévisions comportent régulièrement l'évocation de scénarii plus sombres. Par-delà l'illusoire précision des chiffres, le diagnostic prospectif est d'une lecture particulièrement *difficile : il comporte* en effet une dichotomie et une rupture.

Dichotomie entre secteurs exposés à la concurrence internationale (l'industrie), qui subissent de plein fouet la baisse de la demande et des prix, et secteurs abrités (services et BTP) ; dichotomie encore entre ménages confiants dans l'avenir et producteurs de biens qui doutent ; rupture enfin entre une phase où le ralentissement en cours se prolonge et une phase de réaccélération de la croissance.

La demande intérieure française, même si elle jouit d'une relative autonomie, n'est pas insensible aux évolutions de l'environnement international. Son degré de résistance dépend, en définitive, des créations d'emplois

En ce qui concerne la demande intérieure, il semble bien que l'on soit installé, en France, dans un cercle vertueux production-emploi-revenu-consommation, dont l'exemple américain souligne la capacité de résistance. Celle-ci se voit actuellement renforcée par deux facteurs favorables : la désinflation et la baisse des taux d'intérêt.

Les évolutions nominales des revenus sont calées sur des anticipations d'inflation autour de 1 %. Si l'inflation demeure, comme cela est fort probable à court terme, au voisinage de 0,5 %, un surcroît de pouvoir d'achat est obtenu par le consommateur. Quant à la baisse des taux d'intérêt, elle allège, à pouvoir d'achat fixe, la charge de remboursement des achats à crédit (équipement ménager, investissement-logement) et, *plus généralement*, décourage l'épargne, dont le rendement s'affaiblit.

Pour autant, la demande intérieure n'est pas à l'abri des chocs sur l'exportation : le fléchissement de la production et de l'emploi industriel – respectivement 24 % du PIB et 20 % de l'emploi total – conduit à une baisse (ou une moindre hausse) des revenus et de la consommation, qui se répercute sur l'ensemble des secteurs. De plus, le recul des *consommations intermédiaires* de l'industrie affecte directement les services aux entreprises. Enfin, *le ralentissement industriel* abaisse le taux d'utilisation des capacités de production et retarde la mise en œuvre des projets d'investissement.

La rupture intervenue au quatrième trimestre 1997 sur la demande mondiale et les exportations (on est brutalement passé d'un rythme annuel proche de 13 % pendant sept trimestres à 5 % depuis cette date) a donc entraîné une inflexion marquée du rythme de croissance de la production industrielle : après une hausse de plus de 8 % *de mars 1997 à mars 1998*, on observe une stagnation sur les derniers mois. A vrai dire, en liaison avec les évolutions de prix, le secteur des biens intermédiaires (dont la production recule fortement en septembre) a *joué un rôle déterminant* dans ce changement de rythme. Le plafonnement de la production agro-alimentaire depuis un an y a également contribué. La demande intérieure est touchée plus tardivement : de 3,5 % au second trimestre 1998, le glissement annuel de la demande intérieure (hors stocks) passe à 3,2 % au troisième trimestre et reviendrait à 2,8 % au troisième trimestre 1999.

En sens inverse, la meilleure orientation de *la demande mondiale à partir du premier* semestre de 1999 (en liaison avec l'amélioration en Asie émergente, marché trois fois plus important pour la France que l'Amérique latine) devrait se traduire, à partir du premier semestre 2000, par une évolution progressivement plus soutenue de la demande intérieure.

La demande intérieure, même si elle jouit d'une relative autonomie, n'est donc pas insensible aux évolutions de notre environnement international. Son degré de résistance dépend, en définitive, des créations d'emplois : elles contribuent directement à l'augmentation du revenu et, via la réduction du chômage, soutiennent le moral des ménages et la propension à consommer. De ce point de vue, on peut être raisonnablement optimiste : une croissance par les services, où la productivité croît moins vite que dans l'industrie, est naturellement plus créatrice d'emplois. Et, malgré les incertitudes sur sa *mise en œuvre*, la réduction de la durée du travail devrait également rendre la croissance française plus riche en emplois.

Il faut s'attendre, au total, à un fonctionnement dual de l'économie française : dynamisme préservé des secteurs abrités (services, construction) et stagnation des secteurs exposés (industrie), confiance des ménages et inquiétude des entrepreneurs... Dans cette configuration, la demande intérieure soutient la croissance alors que les échanges extérieurs ont une contribution durablement négative, en raison d'une compétitivité amoindrie, même si la croissance mondiale reprend progressivement.

Ce scénario a de fortes chances de se réaliser, à condition que, dans un environnement international inchangé, les créations d'emplois et la baisse du chômage soient au *rendez-vous*.

Pour ce qui est de l'environnement international, les aléas sont multiples : résorption de la crise des pays émergents (inquiétude brésilienne), capacité de l'Allemagne et de l'Italie à retrouver une croissance plus soutenue. Mais le principal aléa est probablement américain. En premier lieu, le dollar n'est pas à un niveau compatible avec une croissance équilibrée, comme en témoigne l'accumulation de déficits courants. En second lieu, revenue très rapidement à son sommet, la Bourse a renoué avec une surévaluation importante face à des profits déclinants. Un décrochage brutal du dollar par rapport à un euro solide et recherché et une correction sévère à Wall Street viendraient bouleverser la perspective : d'un ralentissement ordonné de la croissance américaine, on passerait à une franche récession.

Malgré sa cohérence monétaire, l'Europe – et la France avec elle – serait vulnérable à ce choc sur ses débouchés extérieurs, sa compétitivité, et ses marchés d'actions.

***Dominique Vallet** est directeur des études et de la stratégie de Natexis.*

LIVRES

par Yves Mamou

Le pragmatisme monétaire

MONNAIE ET ÉCONOMIE, CHRONIQUES DE POLITIQUE MONÉTAIRE ÉTATS-UNIS - FRANCE
de Christian de Boissieu
Economica, 258 p., 148 F, 22,56

Juxtaposer l'analyse de deux politiques monétaires, la française et l'américaine, comme l'a fait Christian de Boissieu, professeur à Paris-I, dans la compilation de ses chroniques, n'a, a priori, rien d'évident. Les deux pays ont des populations différentes dont les rapport à l'endettement et à la consommation sont relativement distincts. Quant aux cycles économiques, ils ne sont pas *forcément en synchronie. Mais les deux pays* ont été confrontés à des défis semblables : déréglementation du secteur bancaire et financier, innovation financière, fragilité des banques à certaines périodes, politiques budgétaires laxistes... *Saisir la manière dont les instruments de* la politique monétaire ont évolué de chaque côté de l'Atlantique n'apparaît donc pas dénué d'intérêt.

Deux lectures de ce recueil sont possibles. La première, linéaire, consiste à obéir à l'ordre des raisons voulu par l'auteur : l'Amérique d'abord, la France ensuite. Ce type de progression permet de mieux prendre en considération les tendances de conjoncture sur le long terme et l'évolution des instruments dans chacun des pays.

Mais une seconde lecture est aussi possible. Le découpage du livre, année après année, ou période après période, autorise le jeu des comparaisons entre l'attitude des autorités monétaires de chacun des pays face à un même événement. Le krach boursier de 1987 induit ainsi un comportement identique des acteurs financiers : le repli vers des valeurs plus liquides et moins volatiles que les actions. Mais le contexte économique et financier consécutif au krach modifie la donne : du côté américain, ce sont les déficits budgétaires et commer*ciaux qui servent de repère à la politique monétaire*, tandis qu'en France c'est le processus de déréglementation financière et la contrainte de change qui obligent la banque centrale à composer.

Outre la psychologie des marchés, la personnalité des acteurs de la politique monétaire ou les différences de contexte économique et financier, l'auteur cherche surtout à faire émerger le pragmatisme qui a entouré les grandes décisions des banquiers centraux. Loin des querelles entre monétaristes et keynésiens, le conseil de la Réserve fédérale a souvent agi hors de tout préjugé, n'hésitant pas à taxer la place financière pour éviter le risque systémique ou baisser les taux dans le but de renforcer la croissance économique.

En France également, Christian de Boissieu *note que le conseil de la* politique monétaire prend en compte une *« palette de plus en plus large d'indicateurs. L'"éclectisme" de la Banque centrale, en France comme ailleurs, est la réponse nécessaire aux défis posés par le foisonnement des innovations financières, la volatilité des taux d'intérêt, l'intégration croissante des marchés financiers... »*.

Pour l'auteur, ce rappel de presque quinze années de politique monétaire, a aussi un but politique : il vise à inciter les dirigeants de la *Banque centrale européenne à plus de pragmatisme encore. La création* de l'euro place en effet l'Europe des Onze dans une position de moindre fragilité par rapport à un risque extérieur. Tout comme les Etats-Unis. De là à mener une politique monétaire *« pragmatique »*, consacrant l'essentiel de ses moyens d'action à *« la réalisation d'objectifs internes à la zone de la monnaie unique »*, il y a un pas que les décideurs sont vivement incités à franchir.

Des propositions iconoclastes pour régler l'avenir des retraites

Dans la flopée de rapports sur *l'avenir* des retraites, annoncés, savamment distillés ou déjà sur la table, celui réalisé à la demande de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) occupe une place particulière. Il émane non seulement du cœur du dispositif même, puisque la CNAV représente le régime général de base, mais il a été commandé à un *groupe interne* d'experts – présidé par Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire général au Plan – *par le conseil d'administration* où siègent tous les partenaires sociaux. Lesquels, au vu de certaines des hypothèses émises, se sont empressés de prendre leurs distances.

Surtout, les travaux ne se sont pas limités à l'analyse prospective des évolutions démographiques de la population active, du vieillissement, ou à l'estimation chiffrée des gouffres financiers attendus. Ils ont aussi porté sur l'examen des conséquences en cascade, socialement et humainement, de certains des *choix qui devront être opérés*. Dont celui, certes utopique, d'un mécanisme de financement du temps libre qui va de pair avec une interrogation, pas si fréquente ailleurs, sur les rapports qu'entretient la question des retraites avec celle de l'emploi. L'idée étant que la CNAV pourrait, là aussi, avoir un rôle à jouer.


C. BOUTET

Jean-Baptiste de Foucauld

● *Ancien commissaire général au* Plan, Jean-Baptiste de Foucauld 55 ans, est diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA).
● Il a été membre du cabinet de Jacques Delors (1982-1984), et chargé de mission auprès de Bernard Kouchner en 1988.
● Très engagé dans la vie associative et la lutte contre l'exclusion, il préside « Solidarités nouvelles face au chômage » depuis 1985 et anime le club « *Echanges et projets* ».

SCÉNARIOS

Le groupe d'études situe sa perspective à 2025. A partir d'un déficit de 9 milliards de francs (1,35 milliard d'euros) en 1997 pour le *régime général*, on en arrive, à cette échéance, à un trou de 175,5 milliards (26,3 milliards d'euros) dans le scénario le moins favorable, de 79,2 milliards (11,8 milliards d'euros) dans le meilleur. Et de 110,6 milliards (16,5 milliards d'euros) si la masse salariale progresse de 1,5 % annuellement en francs constants, sous l'effet de la croissance des effectifs et des revenus moyens soumis à cotisation.

Renoncer à l'indexation des pensions sur les prix, en utilisant à nouveau *la référence aux salaires*, aggraverait la situation de 63 milliards de francs (9,4 milliards d'euros). En revanche, la stabilité en francs courants, pendant toute la période, de ces mêmes pensions entraînerait une économie de 60 milliards de francs (9 milliards d'euros). Mais, outre que cette solution se traduirait par une perte annuelle de pouvoir d'achat de 1 % pour une inflation équivalente, elle introduirait des distorsions entre les générations.

Quant au report de l'âge de la retraite à 65 ans, dont l'éventualité a provoqué les réactions que l'on imagine, il abaisserait le coût de 62,4 milliards à l'échéance de 2025. Selon une variante moins brutale, qui consisterait à s'engager progressivement vers les 65 ans à partir de 2010, l'économie serait alors de 60 milliards par an (9 milliards d'euros) environ, de 2010 à 2025, et ferait escompter un retour à l'équilibre en 2010-2015.

On pourrait aussi envisager de supprimer toute référence à l'âge, et subordonner la retraite pleine à la seule durée de cotisation, éventuellement allongée à 160 trimestres (qui seront prochainement réclamés), à 170, voire 180 trimestres.

Mais un risque majeur apparaît, même si des recettes supplémentaires étaient recherchées du côté de la fiscalité : celui du transfert d'une partie des charges sur les dispositifs d'indemnisation du chômage ou de préretraites, l'amélioration éventuelle pour le régime des retraites ouvrant simultanément la voie à d'autres déficits.

En fonction de ces données, qui supposent à chaque fois que soit surmonté l'inévitable problème de l'*« acceptation sociale des mesures »* évoquées, les auteurs du rapport ont exploré d'autres pistes. Leur *document devient alors passionnant* et aborde les sujets les moins faciles parce qu'ils mettent le plus souvent en cause une vision partagée des retraites, en retard sur les faits...

En raison de l'espérance de vie qui augmente, de la durée de retraite qui atteint près de vingt ans pour les hommes de 60 ans et près de vingt-cinq ans pour les femmes, ainsi que du *« potentiel d'activité »* de chacun, il faudrait admettre que *« l'âge et le vieillissement ne coïncident plus »*. Par suite, la retraite se justifie de moins en moins par une incapacité au travail et s'apparente davantage à une période de temps libre qui se subdivise en trois phases : la retraite active, la retraite passive et la retraite dépendante.

Autant d'évolutions qui devraient conduire à élaborer des réponses adaptées susceptibles d'atténuer les rigidités entre les différents moments de la vie, rythmée par le cycle formation-activité professionnelle-retraite. Mais qui, toutes, invariablement, butent sur la condition nécessaire de l'emploi dont il est rappelé – répété – qu'elle concerne les régimes de retraite et devrait les amener à inventer de nouvelles modalités de régulation.

LIENS

On retrouve là les préoccupations de Jean-Baptiste de Foucauld qui voit dans ces enjeux l'occasion de définir *« un modèle social rénové »*. L'idéal serait d'aboutir à une gestion du temps tout au long de la vie, dès lors que sont dépassées les difficultés techniques ou pratiques dues à la suppression ou à la diminution du lien entre le travail de l'individu et sa retraite.

Tout converge dans ce sens, que ce soit l'idée de congés éducation ou de congés sabbatiques, au financement desquels pourrait participer la CNAV, si l'on veut admettre un droit au travail à temps choisi et la pluralité des formes d'activité. Le rapport évoque comme un rêve l'instauration d'une Caisse nationale d'aménagement du temps, étape ultime d'une recherche d'homogénéité entre régimes sociaux.

Alain Lebaube

PARUTION

● **ABORDER LE DROIT DU TRAVAIL, de Jean-Emmanuel Ray**
Cet ouvrage expose les données essentielles de la relation individuelle au travail (contrat, pouvoirs de l'employeur, salaire, licenciement, durée...) et des rapports collectifs au travail (droit syndical, représentation du personnel, conflits et négociation collective). Il fait aussi ressortir quelques axes d'évolution. Ainsi la recherche de flexibilité conduit aujourd'hui à déroger à certaines règles légales.
En outre, le droit du travail éprouve des difficultés à poursuivre l'action d'intégration des exclus et des précaires qu'il accomplissait au XIXe siècle. Il est également confronté à l'évolution des modes d'activité, avec notamment le brouillage de la frontière entre vie privée et vie professionnelle (Seuil, « Mémo », 90 p., 36 F, 5,49).

Les missions très spéciales des agents de France Télécom

Dérapages
L'opérateur incite son personnel à « surveiller » la concurrence

Une nouvelle *« activité extra-professionnelle »* et non rémunérée a été proposée au personnel de France Télécom du Finistère et du Morbihan : appartenir à un *« réseau de veille »*. C'est ce qu'annonce une note interne adressée aux agents. Profil requis du veilleur : avoir *« un réseau familial étendu, de bons contacts avec* [son] *voisinage, une vie associative active, des proches travaillant dans un milieu "sensible"* [en clair, chez un concurrent] », etc., ou encore être *« élu dans* [sa] *commune »*. L'agent a alors *« la possibilité de capter des informations concernant la concurrence »* et de les faire remonter. Une initiative justifiée par le fait que *« Cegetel et Bouygues sont arrivés sur le territoire de la direction régionale depuis quelques jours »*.

Chacune des cinquante directions régionales de France Télécom possède une cellule de veille concurrentielle, pilotée habituellement par le responsable marketing qui détermine la façon de procéder.

ÉTAT D'ESPRIT

« Ce que nous demandons aux agents, explique-t-on au siège parisien de l'opérateur, *c'est de porter attention à tout ce que disent les clients, à ce qu'ils observent, à ce qui se dit dans leur famille, leur cercle d'amis. Les agents le font s'ils le veulent. A la différence de Cegetel et de Bouygues, qui ont toujours évolué en terrain concurrentiel, pour nous c'est un état d'esprit nouveau. Il y a peu, France Télécom était en situation de monopole, avec des agents ayant vingt-cinq ou trente ans de service public, auxquels on n'avait jamais parlé de ce sujet, et qui se retrouvent avec une vive concurrence autour d'eux. »*

A Quimper, seul le syndicat SUD-PTT semble avoir réagi au document, s'élevant *« contre la volonté de la direction de France Télécom de transformer une partie du personnel en véritables agents de renseignement. L'obsession maladive de la concurrence fait perdre toute raison à la direction de France Télécom »*. La direction régionale de Quimper semble un peu embarrassée. *« Ce document n'a pas suivi les procédures habituelles d'homologation par la hiérarchie locale*, souligne Jean-Pierre Bonne, directeur de la communication. *Mais nous le "couvrons". En revanche, la forme du document est malheureuse. Nous ne demandons pas aux agents de faire de l'espionnage. »*

Guy Morel, le directeur régional, estime que le texte *« n'a pas choqué les agents »*. De toute manière, poursuit-il, *« il n'y a pas d'obligation à faire passer des informations sur la concurrence »*. En revanche, *« celles-ci ne m'intéressent pas si elles sont adressées anonymement »*, précise-t-il.

D'autres faits illustrent une tendance aux dérapages. Un consultant a par exemple établi, pour un service de France Télécom, un document mettant en garde sur les *« méthodes d'approche »* utilisées par la concurrence et donnant des conseils. Par exemple, *« au bureau »*, *« attention aux femmes de ménage ; éviter les appels personnels ; prendre garde aux visiteurs extérieurs »*. Dans les hôtels, *« attention aux rencontres, aux conversations, y compris dans les chambres, qui peuvent être piégées »*. En conclusion, *« les personnes les plus anodines, les collègues, les amis ou relations peuvent être à la solde de la concurrence »*. Prudence légitime ou paranoïa aiguë ?

Dans le domaine commercial, certaines actions peuvent sembler limites. Ainsi, lors de l'inauguration de l'agence France Télécom de Royan, deux femmes vêtues d'un simple string, l'une peinturlurée couleur or, l'autre argent ont été exposées en vitrine durant une heure. *« Ce n'est pas normal*, admet-on au siège de France Télécom. *Le responsable d'agence a été sanctionné. Mais il faut relativiser. A Royan, station balnéaire cotée, les femmes ne se promènent pas en jupe longue sur la plage. »*

Toutes ces histoires révèlent le climat qui règne actuellement à France Télécom. *« J'y suis entré il y a vingt-cinq ans*, explique un agent de Quimper. *Le discours était : "Vous êtes fonctionnaire 24 heures sur 24." C'était un état. On a prêté serment. On appartenait à un corps d'Etat. Cela ne me choquait pas. Quand le central tombait en panne la nuit, je ne posais pas de questions, je fonçais. Dans les années 80, on nous a demandé de changer de mentalité. La France était équipée en réseau. Il fallait générer de la consommation, mais dans un esprit de confort pour les usagers et d'égalité. Avec les années 90, c'est un nouveau discours : vendre, vendre, vendre. Moi quand je vends, c'est en fonction des besoins du client, pas de la boîte. »*

France Télécom se met à l'heure des méthodes du privé : projet de mise en place d'une part variable dans la rémunération des vendeurs des agences résidentielles, qui existe déjà dans les agences dites professionnelles ; challenges.

Parfois, il y a des dérives. *« Des collègues placent des services à un abonné, sans même l'en avertir, pour avoir des points. »* *« Moi*, ajoute-t-il, *je ne participe pas aux challenges. Je suis désabusé. »*

REDÉPLOIEMENT

Sa collègue, elle, joue le jeu, *« pour avoir un petit plus. Mais je ne change pas ma façon de vendre. Je propose les services selon les besoins. Par exemple, pour les options tarifaires, j'utilise un logiciel de simulation qui calcule si l'abonné fera une économie ou non. Ce logiciel, c'est un outil de service public qui sert à un acte commercial »*. Récemment, on lui a demandé de changer son argumentaire, *« en ne disant plus au client combien il économiserait avec cette option, mais combien de temps de communication en plus il aurait pour la même consommation »*. Elle a refusé de le faire. *« Si je changeais, j'aurais l'impression de jouer avec les mots, de me moquer du client. »*

En deux ans, 28 000 agents ont changé de métier, passant des services techniques vers le commercial. *« Il y a eu plein de fermetures de sites*, rappelle Bernard Allaire, permanent de SUD-PTT à Paris. *Beaucoup d'agents ont dû changer de lieu géographique. Les primes touchées par ceux qui travaillaient sur les installations, la société refuse de les intégrer dans les salaires. »* France Télécom indique que *« l'intégration des primes est en discussion »*.

Serge, trente ans de chantier pour France Télécom, notamment à l'étranger, est l'un de ces « redéployés ». *« Je supervisais une équipe d'agents. On m'a supprimé mon poste et j'ai dû choisir une reconversion sur une liste. Aujourd'hui, je travaille en support produits. J'explique en une heure aux agents qu'il existe quatre couleurs pour un poste bas de gamme... Dans une société privée, on aurait sans doute été licenciés. Là, ils ne peuvent pas, on est fonctionnaire. Mais que l'on ne nous dise pas que le redéploiement est un succès. »*

Francine Aizicovici

Repères

● Instance paritaire de réflexion, l'Institut des métiers de France Télécom vient de publier une étude intitulée *L'Adaptation à un nouveau métier.* Elle constate notamment que *« deux cultures coexistent : l'une structurée autour des métiers techniques et de valeurs fortes portées par les notions de fonction publique et de service public, dans un environnement stable et protégé ; l'autre fondée sur le service et la relation au client, dans un environnement concurrentiel où la pression économique est permanente »*.

● Elle reconnaît que *« le choc des cultures perturbe les représentations que les salariés ont des métiers eux-mêmes et induit un rapport au changement difficile à vivre »*.

AGENDA

● **1989-1999.** Pour fêter dix années de présence de l'information économique sur son antenne, Radio-Classique organise, le 12 janvier, en partenariat avec *Le Monde*, un Forum de la décennie, à l'université Paris-Dauphine.
Dix grands témoins (Jacques Delors, Jean-Baptiste de Foucauld, Jack Lang, Mgr Lustiger, Jean-François Mattei, Michel Pébereau, Jean-Marie Colombani, etc.) interviendront chacun sur leur thème de prédilection : Europe, sciences, exclusion, culture, médecine, environnement...).
Renseignements : 01-48-75-45-00.

● **PAYS DE L'EST.** Entre la Russie en crise et les candidats à l'Union européenne, l'Ukraine poursuit sa « transition ». Le Centre d'études et de recherches internationales (CERI), unité associée Sciences-Po/CNRS, organise, le 15 janvier à Paris, une journée d'études intitulée « L'Ukraine sur la voie des réformes ? ».
Les intervenants, français ou ukrainiens, décriront la transformation des systèmes politiques et économiques de ce pays.
Renseignements : 01-44-10-84-69.

● **COMPÉTENCES.** Deux marchés du travail s'éloignent l'un de l'autre à grande vitesse : celui des professionnels œuvrant dans les secteurs de la haute technologie, à forte valeur ajoutée – dont la mondialisation engendre des phénomènes de « fuite des cerveaux » d'un pays à l'autre – et celui des marchés nationaux du travail peu qualifié – dont le rôle d'amortisseur du chômage peut être renforcé par la baisse du coût du travail selon les uns, par la professionnalisation des activités selon les autres.
La chambre de commerce et d'industrie de Paris organise, le 18 janvier dans le cadre des Entretiens Friedland, un débat sur ce thème, réunissant experts (Jean Kaspar, Claude Vimont), syndicalistes et représentants d'entreprise.
Renseignements : 01-42-89-70-00.

● **INNOVATION.** Les activités tertiaires sont, aujourd'hui, la principale source de richesses et d'emplois. D'où l'intérêt d'une interrogation sur l'innovation dans les services, thème du colloque organisé le 27 janvier par l'Association nationale de la recherche technique (ANRT), où les témoignages d'entreprises, mais aussi de services publics et d'administrations, croiseront les interventions de chercheurs comme Michel Callon, du Centre de sociologie de l'innovation.
Renseignements : 01-45-01-85-29.

● **FORMATION.** En demandant aux salariés de prendre une plus grande part de responsabilité dans le maintien ou l'acquisition de leurs compétences, les directeurs de ressources humaines se trouvent confrontés à une interrogation de taille : pour quelles raisons ceux-ci accepteraient-ils une telle charge ?
Le Groupement des animateurs et responsables de formation (GARF) organise, avec la revue *Education permanente* et le cabinet Interface, une journée d'étude, le 28 janvier à Paris, intitulée « Motivation et engagement en formation », où se croiseront interventions de chercheurs en psychologie cognitive et expériences de responsables d'entreprise.
Renseignements : 01-40-49-94-70 ou 01-42-61-34-44.

Ces nouveaux paysans venus des villes

Mutation
De jeunes citadins voient dans la reprise d'une exploitation agricole une chance économique

LIMOGES
de notre correspondant

Auparavant, Jean-Eric Fissot, trente-deux ans, a été ouvrier d'entretien sur le parc de machines d'une usine limousine de papier-carton. Sylvie, sa femme, était jeune ouvrière chez Meillot, 580 salariés et leader européen du joint automobile. Tous deux avaient un projet commun : s'installer comme agriculteurs. *« On savait qu'on allait se mettre une lourde charge sur le dos, mais en usine je travaillais en 3 × 8, Sylvie en 2 × 8. On se croisait à peine dans les couloirs de la maison. On a fait le choix d'une vraie vie de famille, même si c'était plus difficile. »*

Objectif aujourd'hui atteint, estime-t-il : une exploitation de 82 hectares à Veyrac (Haute-Vienne), à quelques kilomètres de Limoges, sur les pentes herbeuses et boisées de la vallée de la Vienne, un troupeau de 80 vaches limousines à la robe roux vif – élevage de plein air, option bio et label rouge de qualité –, et deux enfants, six et trois ans, qui sont toujours à courir dans les champs. *« On a moins d'argent qu'avant, mais on vit comme on en a envie. »*

CRÉNEAU BIO

A quelques lieues de là, dans les monts de Blond qui dominent les plaines du Poitou et du Berry, Christophe Deruelle, trente-quatre ans, fils d'enseignants citadins, s'est installé en janvier 1997 sur la ferme du Vériaud, 24 hectares d'un maigre sol granitique. Après dix ans de coopération en Afrique (Tanzanie, Rwanda), puis d'enseignement en France : *« J'avais depuis longtemps envie de devenir agriculteur. J'approchais des trente-cinq ans, il fallait se décider. »* Outre l'élevage bovin, il pratique le maraîchage, légumes de saison livrés en vente directe dans l'agglomération de Limoges. Le créneau bio encore, assumé avec rigueur : *« On ne passe plus pour des zozos néo-ruraux*, dit-il. *Le discours idéologique a laissé place au discours économique, et il tient la route. »*

Plus au nord, dans le val d'Allier, à l'orée du légendaire pays de Tronçais (la forêt des *Maîtres sonneurs*, de George Sand, et du *Grand Meaulnes*, d'Alain-Fournier), Stéphane Retout, trente-trois ans, citadin originaire de l'estuaire de la Seine, entre Rouen et Le Havre, est devenu maraîcher. Sur 3,5 hectares de la commune de Theneuille (Allier), il cultive des plantes aromatiques et des plants de légumes qu'il commercialise sur les marchés alentours. Sous l'appellation *« Les plants de la comète »*, un label-calembour qui pourrait convenir à la plupart des exemples de ce phénomène nouveau : l'installation à la terre de jeunes issus de milieux non agricoles, « hors cadre familial », selon la terminologie en usage dans les organisations paysannes. Selon celles-ci, de 8 % à 10 % des 12 000 transmissions annuelles d'exploitations relèvent de ce cas de figure.

Depuis la nuit des temps, se perpétuait un schéma d'une simplicité biblique : étaient naturellement paysans les enfants de paysans. Et encore, pas tous, loin de là. Le travail de la terre était moins une profession qu'une condition – voire une tare – dont les parents tentaient de libérer au plus vite leur progéniture en la dirigeant vers le statut modeste, mais sûr, de fonctionnaire.

La demande de main-d'œuvre salariée suffisait, durant les « trente glorieuses », à aspirer une population rurale jugée surnuméraire. En un siècle, la proportion des agriculteurs dans la population active française a chuté de 60 % à 6 %.

Mais la problématique est aujourd'hui inversée : la majorité des 600 000 exploitations de l'Hexagone sont aujourd'hui sans succession « naturelle ». Le renouvellement des générations ne suffit plus à assurer le maintien du tissu agricole. Et c'est avec intérêt que la profession voit se concrétiser le choix de jeunes venus d'ailleurs, qui trouvent dans l'agriculture soit une vocation, soit une réponse raisonnable au chômage urbain.

Plusieurs régions de fort exode rural ont mis en route des programmes d'incitation et d'accueil pour encourager cette mutation. Le Limousin, par exemple, a obtenu de Bruxelles un « programme expérimental d'installation d'actifs agricoles en zone de déprise » pour financer les deux fonctions majeures qu'exige cette politique : la formation (notamment un stage de six mois dans l'enseignement agricole) indispensable pour avoir accès aux aides de la politique agricole commune, et l'accès au foncier qui reste l'obstacle principal. L'opération se fait généralement par location, quelquefois par acquisition, souvent aussi par entrée dans un groupement déjà constitué, groupement agricole d'exploitation en commun (GAE) ou entreprise agricole à responsabilité limitée (EARL).

BAGARRE

Mais, sur le terrain, la bagarre est souvent rude dès qu'une exploitation est libérée par le départ à la retraite de son propriétaire. Le résultat est plus souvent le démembrement au profit des exploitations voisines que l'accueil du successeur.

C'est qu'il y faut une volonté ferme, non seulement du repreneur, mais aussi du cédant : *« Céder son exploitation, c'est faire un effort sur soi-même, y compris un effort financier »*, explique François Lagrange, cinquante-sept ans, éleveur à Gouzougnat (Creuse), qui vient de confier sa succession à un jeune chômeur d'Aubusson, Jean-Marie Choveau, vingt-sept ans, après deux ans de recherches et l'examen d'une dizaine de candidatures venues de la France entière. *« Car il faut continuer à travailler et à investir comme si on était encore là pour dix ans. Or les paysans sans succession familiale ont tendance, passé un certain âge, à laisser aller les choses. L'exploitation perd de son efficacité, cela ne facilite pas la relève. »*

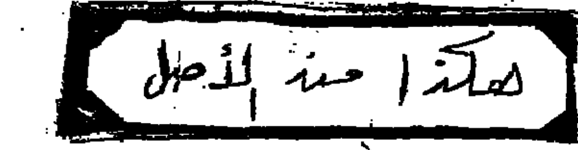
Georges Chatain



Stéphane Retout

● Formateur dans l'agglomération industrielle de la Basse-Seine, Stéphane Retout trouve, alors qu'il encadre un chantier de réinsertion sociale dans l'Allier, une friche de 3,5 hectares.

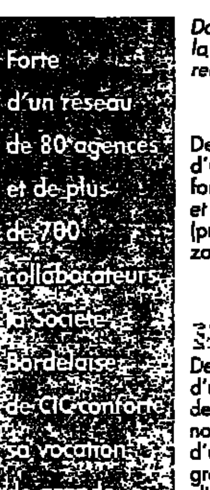
● Il quitte son travail salarié pour devenir maraîcher. Un projet auquel, dit-il, *« je réfléchissais depuis l'adolescence : être agriculteur »*.



هكذا من الأصل

Gestion - Finance

CIC Société Bordelaise



Forte d'un réseau de 80 agences et de plus de 700 collaborateurs, la Société Bordelaise de CIC conforte sa vocation de grande banque régionale du Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon).

Dans le cadre de sa politique de création d'agences, la Société Bordelaise de CIC recherche pour renforcer ses équipes commerciales :

DIRECTEURS D'AGENCE

De formation supérieure ou bancaire et fort d'une première expérience réussie dans cette fonction, nous vous confierons la responsabilité et le développement d'une agence plurimarché (professionnels, entreprises, particuliers) dans notre zone d'exploitation. **(Réf. DA1)**

RESPONSABLES DE MARCHÉ ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS

De formation supérieure ou bancaire et bénéficiant d'une première expérience réussie dans la fonction de chargé de clientèle professionnels ou entreprises, nous vous confierons la gestion et le développement d'un portefeuille spécialisé dans une direction de groupe ainsi qu'un rôle d'animation des chargés de clientèle du groupe. **(Réf. RM)**

GESTIONNAIRES DE PATRIMOINES

De formation supérieure ou bancaire vous bénéficiez d'une première expérience réussie de conseil en gestion privée d'un minimum de 4 ans. Votre mission principale sera de développer votre fond de commerce et de vous engager sur des objectifs budgétaires précis, tout en dynamisant votre action de prospection. En synergie avec les équipes de spécialistes et les commerciaux du réseau, vous aurez également à apporter un conseil averti et sur mesure à une clientèle existante. **(Réf. DIAF 1)**

Lettre de motivation et CV (avec photo) à adresser à : **Société Bordelaise de CIC**, Marc VAUJANY, 20 quai des Chartrons, 33058 Bordeaux Cedex.

MEDIA SYSTEM

Contrôleur de gestion



Numéro un français sur le marché européen de la lingerie féminine, le groupe Chantelle – 3 300 personnes, plus d'1 milliard de CA dont 75 % à l'export – renforce la structure de sa direction audit et contrôle de gestion.

Responsable du contrôle de gestion des activités France (en particulier commerciales et siège), vous étendrez rapidement votre mission vers nos filiales internationales.

Source de proposition et support financier des managers, vous contribuez à assurer le pilotage de la performance et veillez à la cohérence entre les objectifs et les moyens des différentes unités du groupe.

HEC, ESSEC, ESCP..., vous souhaitez valoriser une expérience de contrôle de gestion opérationnel de trois ans environ dans des activités commerciales et industrielles et exprimer votre goût pour l'amélioration continue dans un contexte de croissance. *Vous maîtrisez les systèmes structurés* de reporting de type anglo-saxon. La dimension internationale de notre groupe implique une pratique courante de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature, réf. CG/LM à Chantelle, DRH, 8-10 rue de Provigny, BP 137, 94234 Cachan Cedex.

MEDIA SYSTEM

Chantelle

CIC Société Bordelaise

Forte d'un réseau de 80 agences et de plus de 700 collaborateurs, la Société Bordelaise de CIC conforte sa vocation de grande banque régionale du Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon).

Dans le cadre de sa politique de développement d'agences, la Société Bordelaise de CIC recherche pour renforcer ses équipes de Bordeaux :

UN AUDITEUR INTERNE

Diplômé d'une école de commerce ou universitaire, vous disposez d'une spécialisation comptable (DESCF, MSTCF) complétée par un diplôme d'audit. Bénéficiant d'une première expérience minimum de 2 ans dans un établissement bancaire ou dans un cabinet (orientation banque), nous vous confierons les missions d'audit de notre siège social. **(Réf. IG1)**

DEUX INSPECTEURS

De formation supérieure (bac +4/5), vous bénéficiez impérativement d'une expérience de 3 ans sur un poste d'inspection dans un établissement bancaire. Nous vous confierons les missions de contrôle des engagements et de respect des procédures bancaires dans le réseau. **(Réf. IG2)**

UN CHEF DE PROJET

De formation supérieure (bac+4/5), avec une excellente maîtrise de l'informatique, vous avez une expérience de 5 ans minimum d'organisateur dans un établissement financier ou dans une société de conseil spécialisée dans le domaine financier. Une bonne connaissance des automates bancaires serait un plus. **(Réf. DOI1)**

Lettre de motivation et CV (avec photo) à adresser à : **Société Bordelaise de CIC**, Marc VAUJANY, 20 quai des Chartrons, 33058 Bordeaux Cedex.

MEDIA SYSTEM

PERRIER-VITTEL FRANCE produit et commercialise une dizaine de marques d'eaux (Perrier, Vittel, Quezac, Valvert, Contrex, ...) et réalise un CA de plus de 4 milliards de francs. La Direction du Contrôle de Gestion s'étoffe et recherche un(e)

Contrôleur de Gestion

Vous assurez le reporting PERRIER VITTEL FRANCE pour le Groupe. Vous êtes responsable du suivi de l'une de nos marques (compte d'exploitation global incluant les aspects industriels) et de l'analyse des performances de chacune d'entre elles sur les marchés français et étrangers. Enfin, pour la Direction du Contrôle de gestion France, vous assurez l'administration de l'outil de construction budgétaire développé sur ESSBASE et participez à la mise en place de SAP/R3.

A 27/30 ans environ, diplômé d'une Ecole de Commerce, vous justifiez d'une expérience assez large de la fonction, acquise au sein d'un groupe industriel de dimension internationale et idéalement partenaire de la grande distribution. Doté d'une réelle aptitude à la gestion de bases de données, vous utilisez couramment EXCEL et si possible ESSBASE. Une expérience sur SAP/R3 serait particulièrement appréciée. Enfin, vous maîtrisez l'anglais et si possible une autre langue.

Ce poste est basé à Issy-les-Moulineaux (92).

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions sous la réf. 304N à : B & C' *66, avenue Victor Hugo - 75116 Paris. E-mail : bouttier.co@wanadoo.fr.*

PERRIER VITTEL S.A.
Groupe Nestlé

La Division Organique Fine de RHODIA recherche le Contrôleur de gestion de l'une de ses Entreprises, leader mondial sur ses marchés (CA = 1,5 MMF). Au sein de cette Entreprise, dont le siège mondial est basé en région lyonnaise, notre futur collaborateur assurera la cohérence du reporting, en étant l'interlocuteur permanent des différentes unités en Europe, Amérique et Asie et des responsables d'activités.

Responsable du contrôle de gestion (Lyon)

Plus qu'un homme de systèmes, il est un véritable opérationnel qui participe activement au développement de cette Entreprise.
Bien évidemment, il sera membre du Comité de Direction.
Diplômé d'une grande Ecole de commerce, il pourra justifier d'une expérience réussie d'au moins cinq ans comme Auditeur ou Contrôleur de gestion au sein d'une Entreprise industrielle internationale, en ayant une parfaite connaissance des impératifs des usines.
Il est au minimum bilingue (anglais) et maîtrise les méthodes de reporting.
En rejoignant cette Entreprise, il s'ouvre à terme des perspectives plus larges, soit au sein de celle-ci, soit au sein de RHODIA, en France ou à l'étranger.

Rhodia

Le meilleur reste à venir

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. DR/241/001/A, à notre conseil : NEMROD Ressources Humaines 15, place Jules Ferry - 69006 LYON ou 34, bd Haussmann - 75009 PARIS. Adresse Internet : nemrod@wanadoo.fr

---

Directeur financier et des ressources humaines

Paris - Un organisme de droit privé sans but lucratif (130 millions de francs de chiffre d'affaires, 300 salariés), établi de longue date et doté d'une très forte notoriété, recherche son directeur financier, qui sera également en charge des ressources humaines. Placé sous l'autorité immédiate du délégué général, il sera assisté d'une équipe d'une douzaine de personnes et aura les principales responsabilités suivantes : contrôle et management de la fonction financière, bilans, comptabilité générale et analytique, budgets, gestion comptable du patrimoine, gestion administrative et juridique du personnel, recrutement, formation, gestion des compétences et des carrières, relation avec les partenaires sociaux. Il se positionnera, par ailleurs, comme un véritable conseil interne des autres chefs de service, notamment en matière d'organisation. Ce poste ne peut convenir qu'à un(e) candidat(e) diplômé(e) Bac + 5 (type ESC + DESCF, avec idéalement une formation complémentaire en ressources humaines), âgé(e) d'environ 35 ans et possédant impérativement cette double expérience, acquise de préférence au sein d'un organisme ou d'une association sans but lucratif, ou éventuellement en entreprise. Rigueur, organisation, sens du contact et leadership sont indispensables. La rémunération annuelle brute, de l'ordre de 300 / 350 000 francs, sera fonction de l'expérience présentée. Merci d'écrire à Jean-Pierre Rougier, PA Consulting Group, 114 avenue Charles de Gaulle, 92522 Neuilly Cedex en précisant la référence 0952/JR/DF. Tél. 01.40.88.79.70. Vous pouvez également envoyer votre CV à l'adresse **jean-pierre.rougier@pa-consulting.com** ou en remplissant notre formulaire de candidature sur notre site **www.pa-consulting.com.**

Global Recruitment

PARIBAS
VOS IDÉES ONT DE L'AVENIR

CONSEILLERS EN GESTION PRIVÉE

Paris / Province

Dans le cadre du développement de notre activité Gestion Privée, nous recherchons pour nos centres d'affaires des CONSEILLERS EN GESTION PRIVÉE.
Votre mission principale est de développer l'encours en capitaux gérés pour le compte d'une clientèle haut de gamme. En vous appuyant sur la synergie des métiers Paribas et ses équipes de spécialistes, vous saurez à la fois dynamiser un *réseau de prescripteurs et apporter un conseil* averti et sur mesure à une clientèle exigeante.

Agé de 28/32 ans environ, de formation supérieure type grande école de commerce ou équivalent universitaire, vous justifiez d'une expérience significative de conseil en gestion privée d'un minimum de 4 à 5 ans au sein d'un établissement de renom.
Vous saurez vous distinguer par vos qualités commerciales et votre évolution au sein de notre structure internationale *récompensera votre créativité* et votre combativité.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 9051 à Marie-Hélène Auclair, Paribas, 5 av. Kléber, 75116 Paris.

PARIBAS Une banque vaut ce que valent ses idées

Juristes - Ressources humaines

BONNE ANNÉE 1999

DRH : Spécial Cadres de 50 ans, CDI/CDD

Hommes & Missions est le 1er cabinet exclusivement dédié aux cadres de 50 ans. Depuis notre création en septembre 1996, nous avons réalisé près de 300 recrutements, dont une centaine dans le domaine des ressources humaines pour des entreprises prestigieuses dans de nombreux secteurs industriels, commerciaux, financiers, ou de services.

Pour nos missions en cours, en CDI ou en CDD, nous recherchons des professionnels de plus de 45 ans, dynamiques, ayant le goût du terrain, un sens relationnel très développé et une grande habitude des négociations, connaissant de préférence l'anglais ou l'allemand, et disponibles immédiatement.

Les postes que nous avons à pourvoir sont principalement des postes de directeurs ou de responsables des ressources humaines, au niveau d'un site, au niveau national, ou au niveau européen, dans des contextes très variés impliquant des restructurations, de l'ingénierie sociale (notamment ARTT) le développement d'actions de progrès, etc.

Les rémunérations proposées vont de 350 KF à 650 KF, plus, dans certains cas, des primes liées aux objectifs. Des modalités de prise en charge des frais sont prévues, en cas de délocalisation, pour les CDD et pendant la période d'essai pour les CDI.

Parmi les missions en cours :

- ***RRH, site industriel - Réf. BX 201***
  Equipementier automobile. Ile-de-France.
  CDI, 425/475 KF.
- ***Directeur des relations sociales, Europe - Réf. BZ 185***
  Matériel médical. Maîtrise de l'anglais. Ile-de-France.
  CDI, 550/600 KF.
- ***DRH - Réf. BX 220***
  Equipementier. Haute-Normandie.
  CDD 12 mois, 500/600 KF.
- ***RRH, chargé de missions - Réf. BZ 215***
  Télécommunications. Anglais. Paris.
  CDD. 4 à 12 mois. 350/400 KF.
- ***RRH - Réf. BX 219***
  Etablissement financier. Paris.
  CDD 6 mois, 350/400 KF.
- ***DRH Europe - Réf. BX 188***
  Equipementier automobile. Maîtrise de l'anglais.
  Ile-de-France. CDI, 550 KF + prime et voiture.
- ***DRH, division d'un groupe international - Réf. BZ 203***
  Industrie. Maîtrise de l'allemand. Alsace.
  CDI 600 KF + prime et voiture.
- ***RRH - Réf. BX 217***
  Assurances. Paris.
  CDD 9 mois, 350/450 KF.
- ***Directeur RH et administration - Réf NX 216***
  Groupe de services (sécurité - nettoyage). Solide expérience comptable et financière. Paris. CDI, 400/500 KF.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (CV détaillé, lettre manuscrite et photo), en précisant la référence, au 2 rue Dufrénoy, 75116 Paris. Tél. : 01 56 91 11 11

Hommes & Missions

L'expertise en recrutement de cadres seniors



CONTRATS INTERNATIONAUX DE DEVELOPPEMENT

Laboratoire pharmaceutique international, leader dans la galénique de formes innovantes. Les plus grands groupes pharmaceutiques mondiaux sont nos clients. Nos sites de production en France et à l'étranger fournissent près d'un milliard de doses par an dans plus de 78 pays. Pour accompagner notre croissance et compléter nos équipes, nous recherchons pour le service contrats et propriété industrielle un(e)



pour rédiger, gérer et conseiller

Vous contribuez à la rédaction et vous assurez la gestion de contrats commerciaux (distribution, franchise), de développement et accords de secret pour l'ensemble des activités du Groupe en France et à l'étranger.

Votre mission de conseil vous met en relation avec des interlocuteurs variés par leur activité et leur culture à l'intérieur de l'entreprise et en dehors (européens, asiatiques, anglo-saxons, sud-américains).

Vous complétez une maîtrise ou un DESS en droit privé par une expérience similaire dans l'industrie pharmaceutique ou une industrie aux normes proches : santé, IAA... Nous exigeons la maîtrise professionnelle orale et écrite de l'anglais. Une spécialisation en droit anglo-saxon ou pharmaceutique est un plus.

Pour ce poste basé à Paris/Saint-Cloud, nous vous remercions d'envoyer votre dossier de candidature à notre Conseil : Herrmann Richesses Humaines, Gérard Manteau, 30 bd de Bellerive, 92500 Rueil-Malmaison.

Herrmann Richesses Humaines

EURO RSCG

Ce sont nos clients qui, depuis trois siècles, ont forgé la réputation de la Banque NSM en matière de savoir-faire, de confiance et de discrétion. Ce sont nos équipes qui perpétuent cette tradition de professionnalisme et de modernité, dans une banque membre de l'un des réseaux les plus étendus au monde, le Groupe ABN AMRO.
Gestion d'actifs et de patrimoines privés et professionnels, gestion de flux, financement des entreprises, conseil en croissance externe et mobilité du capital... nos services, parmi les plus performants et innovants, vous ouvriront les portes d'une banque tournée vers le monde, attentive à l'avenir des marchés financiers et au devenir de chacun de ses collaborateurs.

Nous n'accordons aucun crédit... aux idées reçues.

www.banque-nsm.fr

Chargé de recrutement

Le développement de notre Groupe nous amène à rechercher un collaborateur aux compétences reconnues pour renforcer notre Département des Relations Humaines.
A 30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur (Psychologie, DESS en Ressources Humaines...), vous justifiez nécessairement d'une expérience en recrutement de 3 à 5 ans, acquise prioritairement avec une équipe Ressources Humaines au sein d'une banque ou d'un cabinet de conseil réalisant des missions pour le secteur financier.
Aujourd'hui, vous souhaitez valoriser vos compétences en assurant avec une large autonomie le recrutement de nos futurs collaborateurs. A cette fin, vous intervenez depuis le recueil des besoins jusqu'au suivi de l'intégration. Véritable conseil auprès de vos interlocuteurs internes, vous démontrez ainsi la qualité de vos préconisations et votre sens de la décision.
Passionné par la fonction, vos qualités d'écoute et votre capacité à appréhender les candidats, alliées à votre respect des valeurs humaines, vous permettront de mener à bien votre mission et d'être rapidement intégré au sein de notre Groupe. Vous bénéficiez en outre d'une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Françoise Théron vous remercie de lui adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant la réf. CR/M/01 inscrite sur l'enveloppe à : NSM, Département des Relations Humaines, 3 avenue Hoche, 75410 Paris Cedex 08.

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet
ABN AMRO

RESSOURCES HUMAINES

Réalisateur de Bilans depuis 1978 et concepteur de référentiels de compétences depuis 1988, notre cabinet est l'un des tous premiers opérateurs en Bilans de Compétences et Points Carrières. Dans le cadre de notre développement parisien, nous recherchons un(e) :

Consultant
Bilans de Compétences

Vos missions : Réaliser les bilans demandés par les Entreprises ou les Bénéficiaires en intégrant les données évolutives du marché de l'emploi.
Rechercher et développer en groupe projet de nouvelles méthodologies tout en optimisant les outils existants.
Participer au processus de certification déjà engagé.
Développer la clientèle existante.

Votre profil : Titulaire d'un DESS de psychologie du Travail ou équivalent, vous possédez une expérience diversifiée du monde des entreprises et une bonne connaissance des formations actuelles et des métiers en devenir.

Merci d'adresser votre résumé de parcours professionnel (CV, photo, lettre manuscrite) sous la référence EB à Raymond POULAIN 11, rue de Laborde, qui vous garantit toute discrétion.

Raymond Poulain Consultants

Syn'axis

Organisation professionnelle de presse recherche

UN(E) JURISTE
spécialisé(e) en droit de la communication.

Polyvalent(e) et autonome, il/elle aura pour principales missions :
- *le conseil aux entreprises adhérentes en droit de la presse, droit social, propriété littéraire et artistique, droit commercial et fiscal ;*
- *la conduite de recherches et l'élaboration de solutions juridiques aux problématiques de la profession ;*
- *l'encadrement juridique des activités du syndicat ;*
- *la rédaction de circulaires et notes d'information à destination des éditeurs.*

Agé d'environ 30 ans, doté d'une solide formation juridique (3ème cycle), le candidat doit faire état d'une expérience d'au moins cinq ans, incluant de préférence le droit social.

Inventif, rigoureux et organisé, il possède les qualités relationnelles qu'exigent des contacts de haut niveau et le contexte d'une structure de taille réduite.

Une totale aisance rédactionnelle est indispensable.

Envoyer CV, photos et prétentions au : SPMI - 71, avenue Franklin Roosevelt - 75008 PARIS.

Juriste financier

DIRECTION DES FINANCEMENTS

Vous apportez votre expertise dans le montage, la négociation et le suivi des opérations de financement d'acquisitions françaises ou étrangères, d'ingénierie financière et d'eurocrédits.

Chargé de répondre aux besoins d'une clientèle internationale allant de la PME à la multinationale, vous étudiez et proposez des schémas de financements structurés adaptés.

Titulaire d'un 3e cycle universitaire juridique complété par un diplôme de droit anglo-saxon ou solicitor, vous possédez une formation de base en droit français et disposez d'une expérience de 3 ans minimum, acquise de préférence au sein d'un cabinet d'avocats internationaux.

De solides connaissances en droit des opérations financières, en droit des sociétés, et des qualités affirmées de négociateur sont nécessaires pour réussir dans cette fonction.

La parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions) sous la réf. CS/JUR, à Christine Salafa, Société Générale, Service Recrutement, Espace 21, 92972 Paris-La Défense Cedex.

Avec 55 000 collaborateurs dans le monde, 2 600 agences en France et plus de 500 implantations dans 80 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est active dans tous les métiers de la banque et de la finance.

http://www.socgen.com/recrut



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA SYSTEM

هكذا من الأصل

Juristes - Ressources humaines

SIRIS, opérateur global de télécommunications d'entreprises national et international, filiale d'Unisource, propose depuis 6 ans des services voix, données et multimédia aux entreprises de toutes tailles. Avec une croissance de 12 % par mois, SIRIS réalisera un chiffre d'affaires d'un milliard de francs en 2000. 250 recrutements sont prévus d'ici 2 ans. Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique et impliquée à 100 %, SIRIS vous accueillera au sein d'une entreprise toujours en avance d'une compétence.

Juriste

spécialisé en télécommunications

Au sein du service Juridique, vous participez à la protection juridique de la société dans le cadre de l'ensemble de ses activités. Vous intervenez comme un véritable conseil juridique en télécommunications auprès des différents départements et divisions internes et plus particulièrement sur les aspects de création, négociation, validation et suivi de contrats commerciaux (clients, fournisseurs...).

A 28/32 ans, de formation juridique supérieure, idéalement complétée par un 3e cycle en droit des télécommunications ou droit des contrats, vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 3/5 ans de la fonction en environnement Télécom ou High Tech.

Réactif, rigoureux, doté de réelles capacités d'analyse et de synthèse, vous faites preuve d'excellentes qualités relationnelles et rédactionnelles.

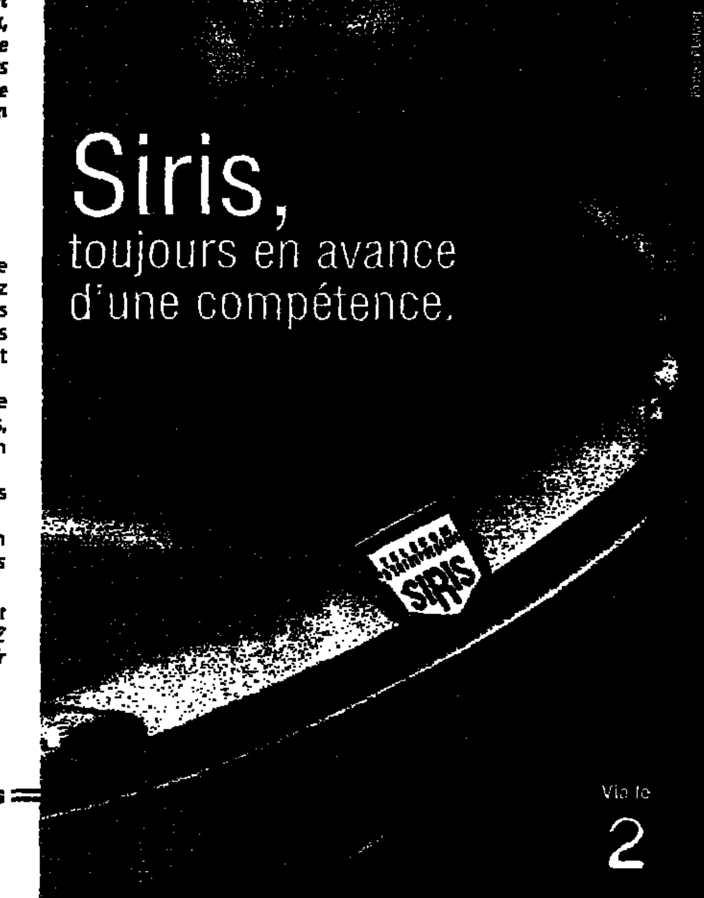
Un bon niveau d'anglais écrit/parlé, de solides méthodes d'organisation et la maîtrise des outils bureautiques (MS Office), sont indispensables pour réussir à ce poste.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et rémunération) en précisant la réf. DJU001 à SIRIS - Emmanuelle CAPIEZ 54, place de l'Ellipse - 92983 Paris La Défense Cedex. Internet : infodrh@siris.fr

Consultez l'ensemble de nos offres d'emplois sur www.siris.fr



L'Opérateur Télécom d'Entrepreneurs



Important Groupe Agro-Alimentaire recrute pour son site de production situé en Région RHONE-ALPES

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

Rattaché(e) au Directeur du site (400 personnes), vous assurez la fonction dans tous ses aspects : mise en œuvre de la politique sociale, administration du personnel et paie, relations avec les partenaires sociaux et organismes extérieurs, participation à l'animation des CE, DP, ... dans le respect de la législation en matière de droit du travail.

Vous êtes un élément moteur de l'équipe d'encadrement dans le dialogue et le climat social du site.

Vous êtes responsable de l'établissement et la mise en œuvre des plans de formation du site dont les axes majeurs concourent au développement des compétences des personnels.

Vous avez également la responsabilité de la sécurité et de l'ensemble des actions à mener dans ce domaine.

Vous travaillez en étroite collaboration avec la Direction des Ressources Humaines du siège et participez à des groupes de travail avec vos collègues des autres sites.

Agé(e) de 30 à 45 ans, diplômé(e) Bac + 4 à 5, vous avez une première expérience réussie, d'au moins 5 ans, dans la fonction personnel d'un site industriel.

Vous êtes un bon négociateur et possédez un fort charisme.

Merci d'adresser lettre manuscrite - CV - photo à Lydia FRIZZA - BP 64108 - 75367 PARIS cedex 08.

Un groupe industriel français de tout premier plan (33 000 personnes - CA 60 MdF) recherche un candidat de valeur pour l'intégrer à sa Direction Juridique.

▶ JURISTE CONTENTIEUX ◀

Adjoint du Chef du Département Contentieux, il contribuera à l'encadrement d'une équipe en charge du recouvrement des créances, traitera avec autonomie les affaires contentieuses de la société, gérera le système de Délégations de Pouvoirs mis en place dans l'entreprise.

Ce poste conviendrait à un Juriste (bac + 5) :

- Ayant acquis soit comme Avocat, soit au sein d'une entreprise industrielle, au moins cinq ans d'expérience des procédures judiciaires ;
- Témoignant de qualités marquées de dynamisme, de rigueur et d'esprit d'équipe ;
- Familiarisé avec la micro informatique ;
- Ayant une bonne connaissance en anglais.

Poste basé à Paris

Publipanel

Ecrire sous réf.
02A 12177 9M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE (200 personnes), située à Paris, filiale d'un groupe bancaire international, recherche pour sa Direction des Ressources Humaines et de la Communication Interne un(e)

Juriste en droit social

POUR OCCUPER UNE FONCTION EN RESSOURCES HUMAINES LARGE ET VARIÉE

En effet, en relation avec le DRH, vous conduisez les études juridiques nécessaires dans le cadre de l'évolution de la société et de la législation sociale et vous veillez au respect des règles légales et conventionnelles. Vous assurez, par ailleurs, la gestion de la formation et une partie des recrutements. Enfin, vous participez au suivi des carrières et à la mise en oeuvre de la stratégie de communication interne.

De formation Bac+5 en droit social (DEA-DESS...), vous possédez nécessairement une expérience d'environ 5 ans en tant que juriste au sein d'une DRH et vous maîtrisez l'anglais. La connaissance de certains dossiers de gestion des ressources humaines (recrutement, formation,...), acquise dans un environnement financier est un atout supplémentaire. Vos qualités de communication et d'écoute, votre faculté d'adaptation et votre rigueur feront la différence.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et C.V.) sous la réf.137814 à EURO RSCG Futurs - 162, rue de Rivoli 75001 PARIS qui transmettra.

■ *LA SOCIETE : Une société Holding française (6 milliards de francs de chiffre d'affaires) recherche un :*

Juriste d'Affaires

Paris

■ *LE POSTE : Rattaché au Directeur Juridique, vous vous intégrez dans une équipe qui exerce un véritable rôle d'assistance et de conseil auprès des différentes Directions de la société et de ses filiales. L'expertise acquise en droit des sociétés vous permet d'être opérationnel sur des dossiers de restructurations, de prises de participations, d'opérations sur le capital... Le droit des contrats, dans une moindre mesure, relève également de votre champ d'intervention (protocoles d'accords, prestations de services, contrats informatique, transferts de technologie...). Vous pourrez être amené à traiter des dossiers variés (droit de la concurrence, propriété intellectuelle...). De manière générale, vous préconisez, élaborez et mettez en place les montages juridiques appropriés dans le cadre du développement du Groupe.*

■ *LE CANDIDAT : A 30 ans environ, titulaire d'une maîtrise et d'un troisième cycle en Droit des Affaires, vous justifiez d'une expérience de 4/6 ans minimum, principalement acquise en droit des sociétés. Vous maîtrisez l'anglais. Doté de qualités relationnelles certaines, vous avez le sens des situations et le goût du travail en équipe.*

■ *Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 4711/FA, à Frédérique ACHER, ROBERT HALF FRANCE JURIDIQUE & FISCAL, 15/17 rue Marsollier, 75002 PARIS, ou par fax au 01 55 04 18 19 ou par e-mail «robert@half.mgn.fr». Consultez notre serveur internet http://www.roberthalf.com*

TMP Worldwide



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 225 BUREAUX SUR 4 CONTINENTS

Juriste Droit Social

(H/F)

INNOTHERA
LABORATOIRE

Arcueil (94)

Principal collaborateur du Directeur des Ressources Humaines, vous prenez en charge l'intégralité du pôle droit social. Votre mission s'articule autour de deux pôles :

- le droit social individuel : vous supervisez les contrats de travail (rédaction, suivi, modes de rupture). Vous prenez les décisions qui s'imposent en matière de droit disciplinaire et gérez les contentieux prud'hommaux.
- le droit social collectif : intervenant majeur lors des négociations avec les partenaires sociaux, vous coordonnez l'activité des institutions représentatives du personnel.

Agé de 30/40 ans, vous justifiez d'une formation juridique supérieure en droit social (DEA, DESS) et d'une solide expérience dans cette fonction, idéalement acquise dans le secteur pharmaceutique.

La maîtrise de l'anglais et idéalement de l'allemand sont des atouts pour réussir au sein de cet environnement international.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence **JCA26295** à **Céline Allion.**

159 avenue Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex

http://www.mpfrance.com **e-mail : taxlegal@michaelpage.com**

Michael Page
JURIDIQUE & FISCAL

Cette société privée française (**2 000 personnes**), proche du BTP, renforce sa DRH pour une meilleure efficacité dans la gestion de son potentiel humain et crée 2 postes de :

CHARGÉS DE MISSIONS EMPLOI-FORMATION

Vos missions : • auditer et conseiller les différents services sur leur organisation • traduire les besoins en recrutement et formation • concevoir, proposer et mettre en œuvre les différentes actions (recrutement, formation, pilotage des intervenants), pour améliorer le fonctionnement de l'organisation et le développement des potentiels • gérer les budgets correspondants.

De formation supérieure, vous êtes universitaire, sup de co, sciences po..., ingénieur avec une formation complémentaire en gestion, vous avez, **à 30 ans, une expérience significative en gestion des RH acquise en milieu industriel** de préférence. Postes basés **en très proche banlieue parisienne.**

Pour un premier contact, merci d'écrire sous la référence 8121 à

Gallos & Associés **116, Champs Elysées, 75008 Paris - Fax : 01 44 21 82 53.**

Publipanel

IMPORTANT ORGANISME DE SANTÉ ET DE PRÉVOYANCE, FORTEMENT IMPLANTÉ EN MIDI-PYRÉNÉES, nous recherchons notre

Directeur des Ressources Humaines

Rattaché au Directeur Général et membre du Comité de Direction, vos missions porteront sur la coordination de la politique des ressources humaines dans les différents secteurs d'activité de l'entreprise, sur le recrutement et sur le maintien d'un bon climat social dans un contexte de réduction du temps de travail. Vous superviserez la paye et veillerez à la mise en place d'un système de GPEC.

Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure en ressources humaines (ESC, IAE, Droit, Ecole d'ingénieurs, DESS...), vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 10 ans, idéalement acquise dans une entreprise de services.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. ACR/81 à notre Conseil : CRISTINA & CLERC CONSEIL 55, avenue Louis Bréguet - Immeuble Ariane - 31400 TOULOUSE.



Carrières internationales

LES OFFRES D'EMPLOI A L'INTERNATIONAL DE L'OMI



OMI

OFFICE DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Consulter notre nouveau serveur 3616 Code Omix (1,01 F/mn).

VENEZUELA

Société d'assistance technique internationale recherche pour le Venezuela

• Chef de chantier raffinerie pétrole *Réf. Offre LM/MAR-98-1060*

Le candidat, expérimenté dans le suivi des travaux de construction d'unité en raffinerie de pétrole, est affecté à des unités types : distillation sous vide/hydrocraqueur/crockerie/traitement du souffre/hydrogène/utilites... Le candidat a vue d'ensemble de la construction multidisciplinaire et connait les ratios utilisés pour le contrôle d'avancement des travaux tout corps d'état. Maîtrise des langues anglaise et espagnole indispensable. CDD expatrié de 2 ans et demi. Salaire : 360 KF + avantages liés à l'expatriation. Poste résident, départ en famille conseillé.

Adresser lettre de motivation + CV à : l'Office des Migrations Internationales, Délégation Régionale de Marseille, 16, rue Antoine Zattara, 13331 Marseille cedex 03.

VENEZUELA

Société d'assistance technique recherche pour le Venezuela

• Ingénieur bureau d'études *Réf. Offre LM/LYO-98-1045*

Chargé de l'informatisation d'un bureau d'études, avec un système type PDS. le candidat est capable d'intégrer les différentes disciplines (tuyauteries, civil, électricité, instrumentation...). Agé de 45/60 ans, de formation ingénieur (type INSA, CNAM...), il justifie d'une expérience de 5 à 10 ans dans une société d'ingénierie. Une expérience dans le secteur pétrolier est un plus. La pratique de l'espagnol et de l'anglais est souhaitée. Contrat de détaché à durée déterminée d'un an minimum avec avantages liés à l'expatriation (logement, véhicule). Départ en célibataire souhaité. Rémunération à négocier selon profil.

Adresser lettre manuscrite + CV à : l'Office des Migrations Internationales, Délégation Régionale de Lyon, 7, rue Quivogne, 69286 Lyon cedex 02.

NIGERIA (CALABAR)

Société d'assistance technique internationale recherche pour le Nigeria (Calabar)

• Chef de mission *Réf. Offre LM/MAR-98-1059*

Cet ingénieur senior diplômé de genie civil (specialisation hydraulique), chef de mission encadre une équipe de 3 spécialistes dans le domaine des stations de traitement, des réseaux, des stations de pompages et de 8 entreprises sous-traitantes. Il doit organiser le projet, rendre compte de l'avancement auprès de l'organisme de financement et de l'ingénierie, contrôler la qualité des travaux et de tous les problèmes inherents à ce projet. Maîtrise de la langue anglaise indispensable. CDD expatriè de 2 ans. Salaire : 360 KF + avantages liès a l'expatriation. Départ en célibataire ou depart en famille possible.

Adresser lettre de motivation + CV à : l'Office des Migrations Internationales, Délégation Regionale de Marseille, 16, rue Antoine Zattara, 13331 Marseille 03.

AFRIQUE/MOYEN-ORIENT

Société d'assistance technique recherche pour l'Afrique/Moyen-Orient.

• A/Technicien électronicien équipements telecoms
• B/Technicien banc de test automatique (factron ou mostran) *Réf. Offre LM/MON-98-1155*

Les candidats sont titulaires d'un BTS en électronique. Pour le poste A : il réalise la maintenance du materiel de télécommunications destiné à assurer la couverture aéroportuaire de la zone concernée. Pour le poste B : il est chargé de reparer des cartes electroniques sur banc de tests automatiques (type factron, mostran), de derouler des procedures de tests de cartes, de procéder à l'échange de sous-ensembles défectueux, et d'assurer l'entretien des outillages et moyens de tests. Pour ces 2 postes, 10 ans d'experience professionnelle sont exiges ainsi qu'un bon niveau d'anglais. Contrats de droit local de 3 ans. CFE + CRE + GARP + logement + auto pris en charge par l'employeur. Remunérations à negocier avec la firme.

Adresser lettre manuscrite + CV à : l'Office des Migrations Internationales, Delégation de Montrouge, Servex BTO, 221, avenue Pierre Brossolette, 92120 Montrouge.

PORTUGAL (PORTO)

Société d'Ingénierie en transports publics recherche pour le Portugal (Porto)

• Responsable qualité *Réf. Offre LM/LYO-98-1049*

Dans le cadre de la gestion d'un grand projet de transport urbain, il est charge d'assurer l'intégration du système qualite, de développer les procédures associées et de mettre en application le système qualite sur le projet : de vérifier la cohérence des plans assurance qualité des partenaires : d'organiser et de mettre en place des missions d'audit qualité et d'animer le comité qualite du groupement. De formation ingénieur génie civil ou mécanique industrielle, il justifie d'une expérience significative dans la mise en place de systemes de gestion de qualite sur de gros chantiers. Portugais et anglais courants. CDI d'expatrie de droit français. Rémunération à négocier. Poste urgent.

Adresser lettre manuscrite + CV a : l'Office des Migrations Internationales, Délégation Régionale de Lyon, 7, rue Quivogne, 69286 Lyon cedex 02.

ALLEMAGNE (FRANCFORT)

Réseau européen de transport express interentreprise recherche pour l'Allemagne (Francfort)

• Adjoint(e) responsable «CALL CENTER» *Réf. Offre LM/LYO-98-1048*

Le candidat a pour mission d'informer et de renseigner, par telephone, les clients sur l'acheminement de leurs colis, de participer a l'animation d'une petite equipe.
Cette fonction exige de bonnes aptitudes a gérer la relation téléphonique client et a travailler avec rapidité et rigueur.
De formation LEA, BTS Action Co, le candidat est bilingue allemand et maîtrise l'outil informatique (PC et AS 400). Contrat de droit allemand. Mission de 12 mois renouvelable ou CDI. Poste à pourvoir rapidement.

Adresser lettre manuscrite + CV à l'Office des Migrations Internationales, Délégation Régionale de Lyon, 7, rue Quivogne, 69286 Lyon cedex 02.

Dans le cas d'une annonce domiciliée au "Monde Publicité", il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

NOVARTIS

Novartis Crop Protection is the world's number one company in its field. Our products, services and technologies are among the most important tools used worldwide to achieve sustainability in agriculture. At our headquarters in Basel, Switzerland, we are looking for

Global Sourcing Manager

Our Global Sourcing group is responsible for the worldwide procurement of raw materials and intermediates to produce the active ingredients for our crop protection products. As a new member of our team, you will prepare and manage worldwide "make or buy projects". By analyzing the availability of raw materials and intermediates from third parties and from our own production you will develop and implement innovative procurement strategies.

We expect you to have a university degree in chemistry and additional training in economics. You have comprehensive knowledge of fine chemicals production, as well as know-how in modern marketing methods. Several years experience in the worldwide procurement of raw materials and the capability to negotiate in German, English and French are prerequisites for the job.

Product Manager Insecticides

Our central Product Portfolio Management is responsible for the worldwide strategic development and Life Cycle Management of our crop protection products. You will report directly to the Head of Insecticides and will be in charge of running the global product/project team. You will be specifically responsible for the global positioning and sales forecasting.

We expect you to have a degree in any agricultural discipline and further qualifications in economics. Other prerequisites are several years experience in sales, marketing or development of crop protection products as well a proven track record in a management function.

Regional Business Managers Europe

Our European Marketing group directs marketing strategy in Europe. Exciting product innovations – as well as the Euro, the single market and the internationalization of our customer base – contribute to the creation of two new job opportunities. One position will focus on the Seed Treatment market, where Novartis has enjoyed spectacular growth over the recent years. The other one will focus on small grain cereals, where the development of new crop protection products and new quality traits from our seeds breeding program open up new opportunities for the future.

You will be a marketing professional with the abilty to read market trends, understand the needs of the stakeholders in our business and develop novel approaches to the European market, suitable for the next millenium. You will have at your disposal the unparalleled resources of Novartis, with its expertise in spray chemicals, seed treatments and biologicals and its leading positions in seeds for maize, cereals, sugar beets, vegetables and ornamentals.

Please send your application documents to:

Novartis Crop Protection Inc.
Personnel Services, Mr. Th. Sauter
P.O. Box
CH-4002 Basel, Switzerland

Le monde des cadres

Rejoignez une équipe de conquérants

NAVISION® software

Navision® Software poursuit ses conquêtes : des filiales dans 20 pays, 30 000 sites installés dans le monde, une croissance véritablement explosive... et des projets d'avenir tout aussi ambitieux.

Nous recherchons pour conduire l'ensemble des activités de traduction (Anglais/Français) au sein de la filiale française, un(e)

Responsable Traduction / Documentation

Titulaire au minimum d'une maîtrise d'anglais et/ou possédant un diplôme spécialisé (ISIT, ESIT...), vous avez une première expérience réussie en traduction de documents techniques dans le domaine des services et logiciels informatiques. Vous possédez en outre compétences rédactionnelles, créativité, sensibilité commerciale.

Dans une organisation très tournée vers l'international, vous assurerez l'interface avec les fournisseurs extérieurs en traduction, vous participerez à l'adaptation des progiciels NAVISION® aux spécificités du marché en France, vous prendrez en charge les adaptations / traductions de documents techniques et commerciaux.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo) en notant sur l'enveloppe la référence CDA/6559.

NAVISION
Software
France
37, rue de Liège
75008 Paris
www.navision.com

Carrières internationales

Directeurs Généraux

Prestigieuse organisation internationale

Pays Africains Anglophones et Francophones au Sud du Sahara — **Rémunérations et Avantages Attractifs**

Notre client, disposant d'un vaste réseau international, est l'un des groupes leaders dans son secteur. Il cherche aujourd'hui à élargir ses activités en introduisant auprès des entreprises et des consommateurs des produits et des services innovants, répondant à des standards élevés de qualité et à des prix compétitifs.

Ce groupe offre à des responsables de haut niveau des opportunités attrayantes concernant plusieurs postes de Directeur Général pour leurs activités dans des pays africains anglophones et francophones situés au Sud du Sahara (à l'exception de l'Afrique du Sud).

La mission prioritaire confiée aux candidats sera de conduire sur leur zone une dynamique de changement avec pour objectif d'accroître la rentabilité et d'optimiser la qualité des services et des produits. Parallèlement, ils devront:

- avoir une part active dans la définition et la mise en place des orientations stratégiques;
- développer des relations de coopération avec les autres entités et activités du groupe tant à l'échelon local qu'international;
- encourager un esprit de leadership et développer les compétences managériales au sein de leurs équipes.

Agé de 35 à 50 ans, les candidats posséderont une expérience confirmée, ayant exercé des responsabilités similaires sur les marchés africains. Tant leur formation que leur expérience internationales les auront amenés à travailler pour les plus grands groupes internationaux ou institutions financières.

Ils posséderont de solides compétences en matière de direction d'entreprises, de communication et de leadership, faisant également preuve d'un fort dynamisme et d'un sens commercial aigu. Une expérience réussie de la gestion du changement est impérative.

La maîtrise de l'anglais est indispensable pour toutes les zones, celle du français s'y ajoute pours les pays francophones.

Ces postes de haut niveau au sein d'un groupe international offrent d'excellentes perspectives de carrière dans le monde entier.

Merci d'adresser pour un premier contact confidentiel un CV détaillé en anglais à GKR à l'adresse ci-dessous, en mentionnant le numéro de référence 98032L, sur la lettre et sur l'enveloppe, et en indiquant le détail de votre rémunération actuelle.

GKR

Queensberry House, 3 Old Burlington Street,
London W1X 1LA
Tel: + 44 (0) 171 534 0078. Fax: + 44 (0) 171 534 0001
E-mail: ASerby@gkrgroup.com

MEMBRE DE SYNTEC

N°2 d'une de nos filiales en Côte d'Ivoire.

Nous sommes un groupe français performant avec des activités très internationales. Pour l'une de nos filiales en Côte d'Ivoire, nous recherchons son N°2.

Son métier : la vente et la distribution de matériel électrique et de téléphone aux professionnels. Elle réalise 100 MF de CA. Elle est basée à Abidjan. N°2, vous aurez en charge les fonctions techniques et logistiques et les services clients. C'est une affaire bien gérée qui évolue sur un marché porteur dans un pays en forte croissance.

10 à 15 ans d'expérience, ingénieur généraliste, vous avez des réussites prouvées dans le management d'équipes et de centres de profits autonomes. Vous connaissez bien la distribution de matériel électrique ou les services de génie électrique. Vous êtes prêt à vous investir dans une région dynamique et au sein d'un grand groupe performant. Les conditions d'expatriation sont attractives. Alors, envoyez votre dossier complet à notre conseil SIRCA, 20 avenue de l'Opéra, 75001 Paris, sous réf. 425-3LM.



LE FOYER

Première Compagnie d'Assurances Luxembourgeoise recherche

RESPONSABLE MARKETING DIRECT m/f réf.: 122

vous serez en charge:
de la construction d'une base de données marketing direct et de son exploitation
de la constitution d'un catalogue d'actions marketing direct, de l'exploitation de ce catalogue
et de la coordination de ces actions avec notre réseau de distribution, en cohérence avec notre plan de communication.

VOTRE PROFIL

- votre formation est de niveau supérieur (post-secondaire de type court minimum),
- vous êtes bon négociateur, rigoureux et vous aimez travailler en équipe,
- vous avez prouvé votre capacité à réussir ce genre de défi.

NOUS VOUS OFFRONS

- un salaire attrayant assorti de nombreux avantages extralégaux,
- une ambiance de travail jeune et dynamique,
- un horaire de travail flexible,
- une formation continue correspondant aux exigences du poste.

Si vous êtes intéressé(e), envoyez sans tarder votre lettre de candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photo récente, en exprimant vos motivations à Henri Lemmer, Chef du Personnel

6, rue Albert Borschette · L-1246 Luxembourg · Tél.: 437 43 214 · e-mail: henri_lemmer@lefoyer.lu





• LOGISTIC PACKAGING RETURN à Toulouse, filiale d'ALGECO, est spécialisée dans la LOCATION de Parcs de PALETTES et d'EMBALLAGES de TRANSPORT sur les Marchés des Grandes INDUSTRIES et des INDUSTRIELS Fournisseurs de la Grande Distribution.
Déjà implantés au BENELUX, en ESPAGNE et au U.K., notre dynamique de croissance nous amène à renforcer notre équipe de Direction.

algeco

Jeune dirigeant, autour de 35 ans, diplômé INGENIEUR «X», ECP, MINES Paris ou HEC, INSEAD, ESCP, vous avez déjà prouvé vos qualités de décideur, de négociateur, de gestionnaire et d'animateur. L'expérience du secteur LOCATIF serait un plus.
FRANÇAIS et ANGLAIS courants exigés avec une autre langue.
Rattaché au P-DG, le Directeur EUROPE doit définir, mettre en œuvre notre stratégie de développement, élaborer les budgets, animer les Responsables des filiales, et contrôler les résultats.
Force de proposition dans une logique d'innovation, votre talent commercial et la pertinence de vos solutions logistiques conçues avec nos Services Etudes et Exploitation, seront à la hauteur des exigences de la clientèle Grands Comptes de cette branche européenne (ISO 9002).
Ce poste est à créer. Il est basé à Toulouse, avec de nombreux déplacements.

• Merci d'envoyer lettre MANUSCRITE (photo), CV détaillé actualisé, avec le SALAIRE Annuel Brut Souhaité sous réf. M 99015 (sur l'env.) à Marie-Françoise LAUTREC LEPY, Conseil en Recrutement, 27 rue Parchepinte, 31000 TOULOUSE. Premiers Entretiens en Français/Anglais à Paris/Toulouse. Confidentialité assurée.

• Marie-Françoise LAUTREC LEPY

Marketing Communication

Nous commercialisons les annonces classées, et plus particulièrement les offres d'emploi de 31 quotidiens régionaux (Ouest France, Sud Ouest, La Provence, la NRCO, la Dépêche du Midi, Midi Libre, Nice Matin, la Montagne, ...). Aujourd'hui, nous recherchons un :

chef de publicité

Vous interviendrez auprès d'une clientèle d'agences de communication, d'entreprises et de cabinets de recrutement à qui vous proposerez nos produits en relation avec nos éditeurs. Une mission qui allie la vente bien sûr mais également une dimension de conseil et de créativité. Dans un environnement particulièrement concurrentiel, il faut savoir faire la différence et apporter une vraie valeur ajoutée à sa démarche commerciale.

De formation supérieure (ESC...), vous justifiez déjà d'une première expérience qui vous a familiarisé à l'univers des ressources humaines.

Pour ce poste basé à Boulogne-Billancourt, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) sous la référence CP 1/M à HAVAS REGIES/NC - 13, rue Louis Pasteur 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

HAVAS REGIES
GROUPE HAVAS MEDIA COMMUNICATION



Groupe international, leader mondial sur le marché de l'édition de logiciels, recherche un :

Financial Analyst*

Bruxelles — **H/F**

Rattaché au Directeur Financier de l'Europe Centrale, vous prenez en charge les fonctions suivantes :

- établir les budgets et analyser la performance financière de la division,
- affiner et optimiser les tableaux de bord,
- apporter un support à la prise des décisions dans les domaines commerciaux, opérationnels, et stratégiques,
- optimiser et veiller au bon fonctionnement des systèmes informatiques.

Agé de 28/32 ans, et de formation supérieure de type Ecole de Commerce ou universitaire, vous avez acquis une expérience de 3 à 4 ans minimum dans une fonction d'audit ou de contrôle de gestion, au sein d'un environnement international. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais, et possédez une bonne connaissance de l'outil informatique.
Merci d'adresser votre candidature sous la référence **FEB26330** à **Elisabeth Boehler.**

*Contrôleur de Gestion

159 avenue Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex
3617 code MPage (Coût 3,48F/Min) — http://www.mpfrance.com

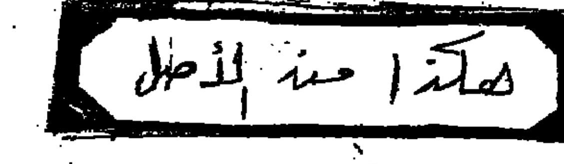
Michael Page
FINANCE INTERNATIONAL SERVICE




Retrouvez toutes les annonces du Monde :
INTERNET • http:/www.cadresonline • http:/www.lemonde.fr/emploi
MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)



Dirigeants



Cadres Commerciaux



DIRECT RENT (CA 98 : 3 400 MF), filiale française d'une des sociétés du Groupe GENERAL ELECTRIC, leader mondial de la location de semi-remorques, nous recrutons un COORDINATEUR GRANDS COMPTES

PROFESSIONNEL(LE) DES SOLUTIONS FINANCIÈRES

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE GRANDS COMPTES

Vous serez responsable d'un porteteuille de grands comptes et de prospects stratégiques du secteur Transport ou Logistique, que vous développerez en France et en Europe, en leur apportant les solutions financières d'optimisation de leur flotte de véhicules. Vous travaillerez en étroite relation avec notre réseau national de 15 agences et vous vous appuierez sur les ressources internes (risk management, opérations, etc.) pour mener à bien votre mission.

De formation supérieure (bac+4/5) en Gestion, vous possédez une expérience de la négociation à haut niveau, acquise à travers la vente de service (externalisation de flotte par exemple) ou de solutions financières. Vous maîtrisez parfaitement les outils informatiques et vous parlez couramment anglais.

Poste basé Saint Aubin (91), requérant de fréquents déplacements.

Si évoluer dans le Groupe GENERAL ELECTRIC CAPITAL vous attire, veuillez adresser votre CV par courrier à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous réf. 60.8789/LM portée sur lettre et enveloppe ou par E-mail : mp@mercuri-urval.fr
http://mercuri-urval.fr

Mercuri Urval

Les Editions Bréal

recherchent leur

DIRECTEUR COMMERCIAL

- **Définition de la politique commerciale : objectifs de vente, remises, retours, réseaux**
- **Elaboration et suivi des actions commerciales et promotionnelles**
- **Encadrement et animation de l'équipe commerciale**
- **Relations "grands comptes"**
- **Organisation et suivi de la distribution : stocks, logistique, expédition de spécimens, ventes aux libraires**

Une expérience significative de cette fonction dans un secteur culturel est indispensable.

Le candidat retenu devra concilier rigueur et aisance relationnelle, autonomie et esprit d'équipe.

Merci d'envoyer lettre et C.V. à :
Editions Bréal
1, rue de Rome - 93561 Rosny-sous-bois cedex

KLÖCKNER DISTRIBUTION INDUSTRIELLE (KDI), 5,5 milliards de francs de C.A., 100 points de ventes, 80 dépôts. Filiale française d'un groupe international allemand de distribution de produits industriels, leader européen dans son métier.

Méthodes et organisation commerciales

Engagés dans d'importants projets visant à préparer notre Groupe aux défis de demain, notre objectif particulier est la modernisation et l'optimisation de notre approche commerciale.

Rattaché à la Direction Générale d'une région, vous serez impliqué dans la définition des concepts et dans les réalisations opérationnelles.
En liaison avec les Directions fonctionnelles du Groupe, vous aurez un fonctionnement par projets. Vous interviendrez dans la définition, la mise en œuvre et le suivi d'outils et de méthodes d'animation commerciale ainsi que dans la formation de l'encadrement et des forces de vente.

HEC - ESSEC - ESC

Environ 3 ans d'expérience

Votre formation et votre expérience, idéalement internationale, dans le domaine du Conseil, de l'Organisation commerciale, du Marketing ou du Contrôle de Gestion ont confirmé vos savoirs et savoir-faire, votre approche méthodique, alliés à des qualités de rigueur. Vous savez vous impliquer dans la réflexion comme dans l'action, vous savez communiquer et convaincre.

Vous savez par ailleurs utiliser des outils informatiques avancés et vous avez fait preuve d'excellentes compétences en analyse et traitement de bases de données commerciales/marketing.

Mobile géographiquement, nous vous proposons de prendre en charge ces responsabilités dans une grande métropole régionale ou à Paris.

Nous vous offrons les moyens d'un groupe international performant, une missions exigeante, un projet ambitieux qui constituera pour vous une expérience forte, ouvrant de larges perspectives d'évolution dans notre organisation.
La pratique de l'anglais dans notre contexte international est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo), en précisant la référence AG/6553

KDI

klöckner & co multi metal distribution

Klöckner Distribution Industrielle
Service du Recrutement - 5, rue Emile Zola - 93120 La Courneuve

Conseil - Audit



En 1998, 3F c'est :
3,8 MILLIARDS DE C.A.,
1.620 COLLABORATEURS
120 000 LOGEMENTS

Premier groupe privé d'habitat social en France, en fort développement, nous avons 70 ans d'existence et venons d'inaugurer notre 120 000ème logement. Notre notoriété repose sur notre engagement dans l'action sociale et la satisfaction de nos clients, et sur notre souci constant d'efficacité et de recherche de l'équilibre économique.

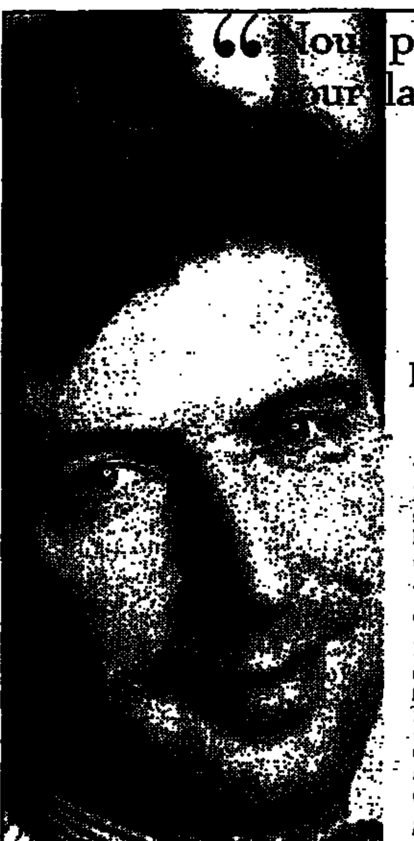
Pour aborder les années 2000, nous avons entrepris des chantiers d'envergure : changement d'organisation au sein de nos agences, renouvellement du système d'information, mise en place des 35 heures.
Dans ce contexte de changement, nous recherchons notre

Responsable de l'organisation h/f

Rattaché au Directeur de l'Organisation et de l'Informatique, vous serez chargé de conduire des études relatives à l'évolution des processus, des structures, des coûts, des métiers, des compétences et des postes de travail. Avec l'assistance d'un Chargé d'Etudes, vous traiterez une très grande diversité de problématiques et saurez intervenir en véritable force de proposition auprès d'interlocuteurs très variés, à tous les niveaux de l'organisation. Fortement impliqué dans les décisions stratégiques du Groupe, vous serez appelé à jouer un rôle majeur dans l'accompagnement de l'évolution des structures et des compétences.

De formation supérieure de type DESS en Organisation, ISTO ou IAE, âgé d'environ 35 ans, vous avez un parcours de Consultant dans un Cabinet de Conseil en Organisation ou de Consultant en Organisation dans une entreprise. Vous êtes intervenu pricipalement dans le secteur des services. Vous maîtrisez les méthodes d'audit organisationnel, avez de bonnes connaissances en informatique et savez coordonner des projets. Vous possédez d'excellentes qualités de communication (à l'oral et à l'écrit). Animé d'un esprit de progrès, vous alliez pragmatisme, créativité, jugement et écoute.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil, Laurentia BENRUBI - 27, rue Vergniaud - 75013 PARIS - sous réf LM/ORG.



"Nous partageons votre préoccupation pour la santé publique."

Combattre la maladie, refuser la fatalité : cette ambition est aussi la nôtre au quotidien. A l'origine de découvertes majeures dans les domaines sensibles de la recherche médicale, Schering-Plough est aujourd'hui le 13ème laboratoire pharmaceutique mondial avec plus de 22 500 collaborateurs sur les cinq continents et un CA de près de *7 MdS*. Nous recherchons un

RESPONSABLE ORGANISATION ET SYSTÈMES D'INFORMATIONS

MARKETING - VENTES *H/F*

Véritable interface entre les utilisateurs Marketing - Ventes et le Département Systèmes d'Informations, vous contribuez à l'amélioration des systèmes en faisant évoluer les outils existants et en pilotant l'implémentation de nouveaux systèmes, tout en intégrant l'impact de ces changements sur l'organisation.

Vous participez à la détermination des priorités et conduisez les projets en coordonnant les interlocuteurs internes et externes (équipes projet, prestataires).

Des qualités de rigueur et de fiabilité, un bon sens relationnel ainsi qu'une maîtrise de la conduite de projets en organisation ou systèmes d'information, font de vous un collaborateur efficace pour ce poste évolutif.

De formation Bac + 4/5, vous justifiez d'une première expérience acquise en cabinet de conseil ou en entreprise, idéalement dans les domaines Marketing - Ventes. Vous maîtrisez l'anglais et les outils micro-informatiques (tableur, traitement de texte).

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, prétentions et photo (en précisant sur la lettre et l'enveloppe la référence SIM/LM) à SCHERING-PLOUGH Département Recrutement - 92 rue Baudin - 92307 Levallois-Perret cedex.



22 500 hommes et femmes engagés chaque jour contre la maladie.

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé

Mise à jour hebdomadaire le jeudi



Une façon *SIMPLE FIABLE EFFICACE*
- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

Conseil - Audit

INITIATIVES LOCALES

Avis de concours de la fonction publique territoriale

Gestionnaires et financiers

INITIATIVES LOCALES

Cadres territoriaux

LE DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD RECRUTE SELON LES CONDITIONS STATUTAIRES UN FONCTIONNAIRE CATÉGORIE A
Filière Administrat. (H/F)
pour seconder le Directeur des infrastructures, des bâtiments et du domaine dans l'exercice de ses fonctions

MISSIONS
Le candidat retenu aura en charge la coordination administrative des différents services techniques qui composent cette direction (Routes - Ports - Bâtiments - Transports et Domaines), ainsi que le suivi et l'analyse de tableaux de bord qu'il aura préalablement défini en fonction de l'objectif qui aura été préalablement défini en fonction de l'objectif qui aura été préalablement donné

PROFIL (option droit public)
- ☐ Formation juridique sanctionnée par un diplôme de 2ème cycle (si possible 3ème cycle)
- ☐ Expérience professionnelle d'encadrement au sein d'une collectivité territoriale de préférence.
- ☐ Maîtrisant parfaitement : le code des marchés publics, le code de l'expropriation et disposant de bonnes connaissances en droit de l'urbanisme et de l'environnement.
- ☐ La maîtrise enfin de l'informatique constitue un atout.

RÉMUNÉRATION
- ☐ Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Ce poste est à pourvoir par voie de mutation ou de détachement le plus rapidement possible

Adresser candidature, curriculum vitae à :
Monsieur Le Président du Conseil Général de la Corse du Sud
Hôtel du Département - B.P. 414 - 20183 AJACCIO CEDEX

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE *(750 000 habitants, 1 000 agents)*

recrute son

Directeur des Ressources Humaines

Vous êtes membre du Comité de Direction et placé sous l'autorité du Directeur Général des Services.

Vos missions : ● conception et diffusion de la politique des ressources humaines ; ● organisation des moyens à mettre en œuvre et contrôle de l'application des décisions de l'autorité territoriale ; ● animation des activités de la direction : suivi de la gestion des effectifs, des emplois, des carrières et de la paye, formation, relations professionnelles, hygiène et sécurité.

Votre profil : ce poste nécessite une excellente maîtrise du statut de la Fonction Publique Territoriale (solide formation juridique souhaitée). Pour réussir, vous devez posséder les aptitudes à assurer l'encadrement d'une équipe ainsi que de bonnes capacités relationnelles.

Ce poste de Directeur Territorial est à pourvoir **immédiatement** par mutation d'un fonctionnaire titulaire de la Fonction Publique Territoriale, par détachement d'un fonctionnaire d'Etat ou éventuellement par un contractuel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV), sous réf. H019-M, à l'attention de Monsieur le Président du Conseil Général de la Loire, Direction Générale des Services, 2 rue Charles-de-Gaulle, 42022 Saint-Etienne Cedex 1.



LE DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD RECRUTE SELON LES CONDITIONS STATUTAIRES SON RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE (H/F)
Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux

MISSIONS
Le candidat retenu sera d'abord chargé de la mise en place d'un service juridique dont les missions sont les suivantes :
- ☐ Prévention; élaboration; contrôle; validation systématique des procédures et des actes; régularisations.
- ☐ Communication :
  - au sein de la collectivité (alerte - conseil - réponse)
  - interface avec l'extérieur (avocats - consultants...)
- ☐ Pré-contentieux

PROFIL
- ☐ Formation juridique de 3ème cycle exigée (option : droit public)
- ☐ Expérience requise dans le contentieux administratif au sein d'une collectivité territoriale au moins de même importance

RÉMUNÉRATION
- ☐ Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Ce poste est à pourvoir par voie de mutation ou de détachement le plus rapidement possible

Adresser candidature, curriculum vitae à :
Monsieur Le Président du Conseil Général de la Corse du Sud
Hôtel du Département - B.P. 414 - 20183 AJACCIO CEDEX

EST DE LA FRANCE

Responsable des marchés publics

Vous serez amené à contrôler la mise en œuvre de l'intégralité des procédures particulières concernant la passation d'appels d'offres d'études, de travaux et de fournitures au plan technique. Conseil auprès des directions opérationnelles, vous coordonnerez l'ensemble des procédures de marchés publics et auditerez la rédaction des pièces techniques générales et particulières.

Que vous soyez ingénieur de formation, ou autre, tout en disposant d'une expérience significative, vous justifiez d'une excellente expertise des procédures de marchés publics, acquise le cas échéant au sein d'une collectivité locale ou auprès de l'administration.

Subtil praticien, vous avez le sens des initiatives et savez être rigoureux quant aux procédures d'application des règles des marchés publics. Vous disposez, en outre, d'aptitudes rédactionnelles, d'une bonne maîtrise de l'informatique, et la pratique courante de l'allemand serait fortement appréciée.

Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir nous adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel et prétentions), sous la référence 76846, à Press Emploi, BP 513, 75425 Paris cedex 09, qui nous le transmettra.

Noisy le Grand (Seine-Saint-Denis - Marne La Vallée)
Ville nouvelle en pleine expansion
60.000 habitants

RECRUTE

UN JURISTE CONSEIL
POSTE DE CATÉGORIE A

AU SEIN DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL VOUS PRENEZ EN CHARGE LES AFFAIRES JURIDIQUES DE LA COMMUNE.

MISSIONS :
- DÉVELOPPER L'EXPERTISE ET LE CONSEIL EN INTERNE DANS UNE OPTIQUE DE PRÉVENTION DES RISQUES JURIDIQUES
- SUIVRE LES CONTENTIEUX DEVANT LES ORDRES JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIFS EN LIEN AVEC LES AVOCATS DE LA VILLE
- VEILLER EN TANT QUE DE BESOIN, À LA RÉGULARITÉ ET À LA CONFORMITÉ JURIDIQUE DES ACTES DE LA COLLECTIVITÉ
- GESTION DES ASSURANCES
- ANIMATION D'UNE ÉQUIPE DE 5 PERSONNES.

PROFIL :
- FORMATION JURIDIQUE SUPÉRIEURE AVEC SPÉCIALITÉ EN DROIT PUBLIC
- QUALITÉS D'ANALYSE, D'OGANISATION, SENS DU DIALOGUE ET DE LA NÉGOCIATION, CAPACITÉS RÉDACTIONNELLES
- EXPÉRIENCE DE CONSEIL, SI POSSIBLE DANS LE MILIEU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, SOUHAITÉE.

POSTE À POURVOIR RAPIDEMENT.

CANDIDATURES À ADRESSER À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE - HÔTEL DE VILLE BP 49 - 93161 NOISY-LE-GRAND CEDEX

LE DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD RECRUTE SELON LES CONDITIONS STATUTAIRES UN FONCTIONNAIRE CATÉGORIE A
Filière Administrat. (H/F)
pour prendre en charge la Direction des Finances du Département

MISSIONS
Les missions qui lui seront confiées relèvent, sous sa responsabilité, du domaine financier, à savoir :
- ☐ De la préparation et de l'exécution budgétaire,
- ☐ De la gestion active de la dette,
- ☐ De la gestion de la Trésorerie,
- ☐ De l'Analyse financière (rétrospectives, prospectives),
- ☐ De l'Analyse des risques financiers des organismes satellites.

PROFIL
- ☐ Formation juridique, économique ou de gestion, niveau maîtrise minimum.
- ☐ Expérience professionnelle requise à ce niveau de responsabilité et au sein d'une Collectivité Territoriale au moins de même importance.
- ☐ Parfaite maîtrise de la comptabilité publique, des instructions comptables applicables aux collectivités territoriales (plus particulièrement la M51), et du plan comptable général applicable aux sociétés.
- ☐ Maîtrise des outils informatiques.
- ☐ Maîtrise des risques financiers et du contentieux financier inhérents à ce type de fonction

RÉMUNÉRATION
- ☐ Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Ce poste est à pourvoir par voie de mutation ou de détachement le plus rapidement possible

Adresser candidature, curriculum vitae à :
Monsieur Le Président du Conseil Général de la Corse du Sud
Hôtel du Département - B.P. 414 - 20183 AJACCIO CEDEX

L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'INFORMATION ET D'ACTIONS MUSICALES CHOREGRAPHIQUES DE VAL-DE-MARNE (ADIAM 94)

Recrute

SON DIRECTEUR / SA DIRECTRICE

Missions : *Sous l'autorité du conseil d'administration de l'association et en lien avec le Département et l'Etat, le directeur/la directrice est chargé(e) de mettre en œuvre une politique structurée et cohérente de développement musical et chorégraphique dans le Val-de-Marne, fondée sur une analyse et une connaissance approfondie du terrain.*

Il (elle) assure les fonctions de conseiller(ère) musique auprès du Conseil général.

Profil : *- Niveau Bac + 3 - Bonne connaissance de la vie musical et chorégraphique - Capacité à gérer une structure associative (élaboration d'un projet d'activités et d'un budget, suivi des actions engagées, gestion des ressources humaines et des moyens) et à diriger une équipe - Expérience professionnelle significative.*

Conditions : *Rémunération au groupe 9 de la convention collective de l'animation socioculturelle.*
Poste à pourvoir le 1er mars 1999.

Adresser lettre de motivation, curriculum vitae et photo à :
Madame la Présidente - ADIAM 94
Domaine départemental Adolphe Chérioux
4, route de Fontainebleau
94407 VITRY-SUR-SEINE Cedex.
- Avant le 22 janvier 1999, délai de rigueur -

Le Conseil Général SEINE & MARNE

Premier Département de France pour son évolution démographique
Budget : 4 milliards de Francs
proche de Paris (Melun : 30 min)

CREE
pour la Direction des finances et de l'administration générale, un emploi de

CHARGÉ D'ÉTUDES BUDGÉTAIRES ET FISCALES
(cadre d'emplois des attachés territoriaux)

Au sein de la sous-direction des finances, vous participerez activement à la conception et à la réalisation des études et expertises effectuées par le service budget et programmation (simulation de décisions fiscales ou budgétaires, mise à jour des nomenclatures comptables dans la perspective de la M 52, définition de critères de répartition de dotations ou subventions...)

Votre rigueur alliée à votre culture financière et à votre sens de l'initiative et de la méthode sont vos meilleurs atouts pour réussir dans ce poste qui requiert disponibilité et réactivité.

Poste basé à Melun, à pourvoir par voie statutaire ou par contrat.

Renseignements : M. JACQUIER au 01 64 14 74 17.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + dernier arrêté de situation à M. le Président du Conseil Général de Seine et Marne - Direction des Ressources Humaines - Bureau de la Mobilité et du Recrutement - Hôtel du Département - 77010 Melun Cedex.
